



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>





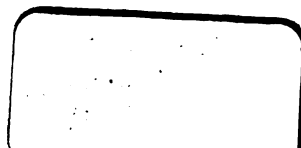
600049980-

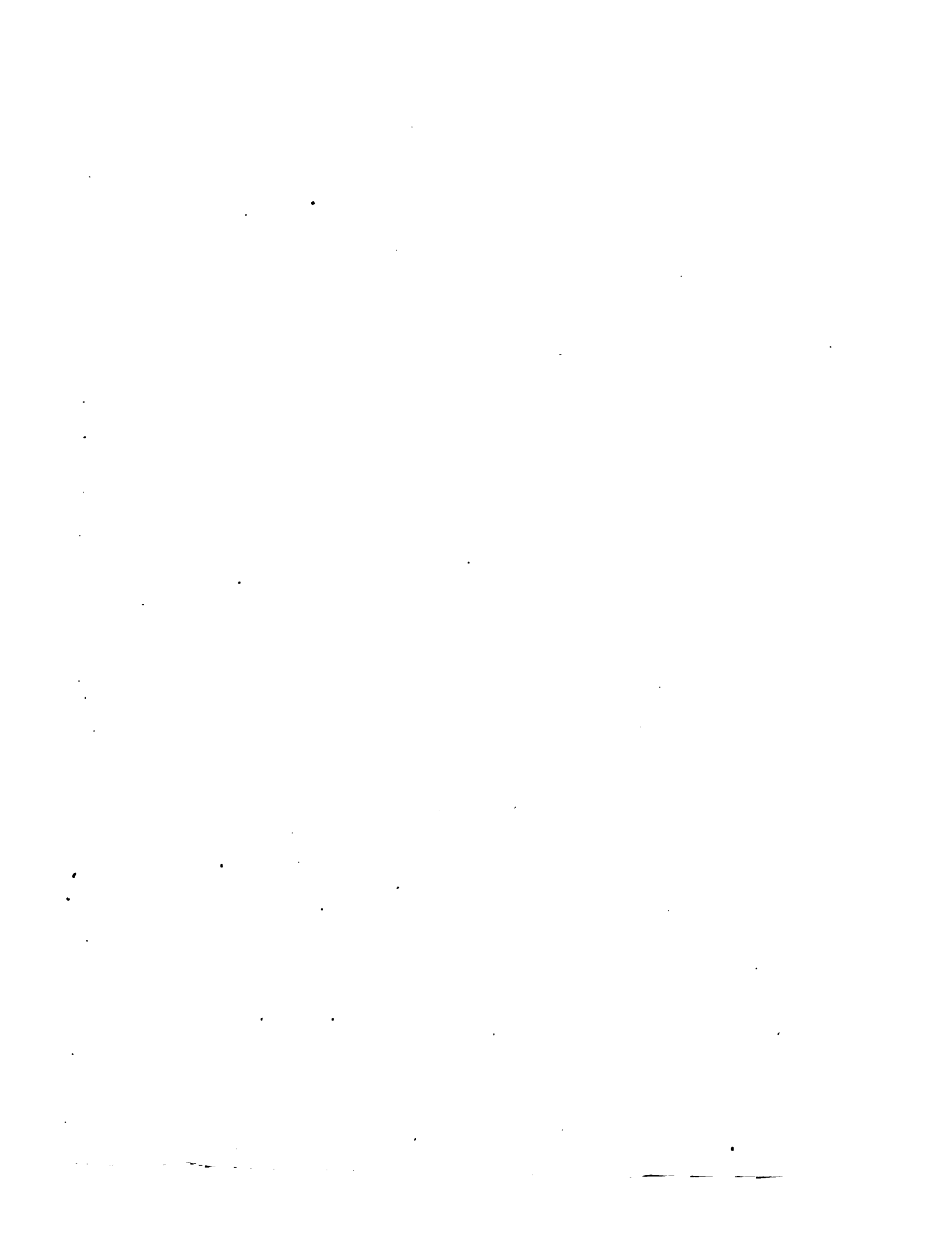


E. BIBL. RADCL

Handwritten scribbles and numbers, including '25' and '12/4'.

399 d. $\frac{1101}{187}$







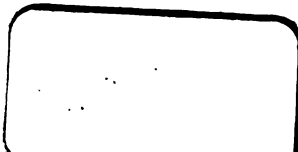
600049980-

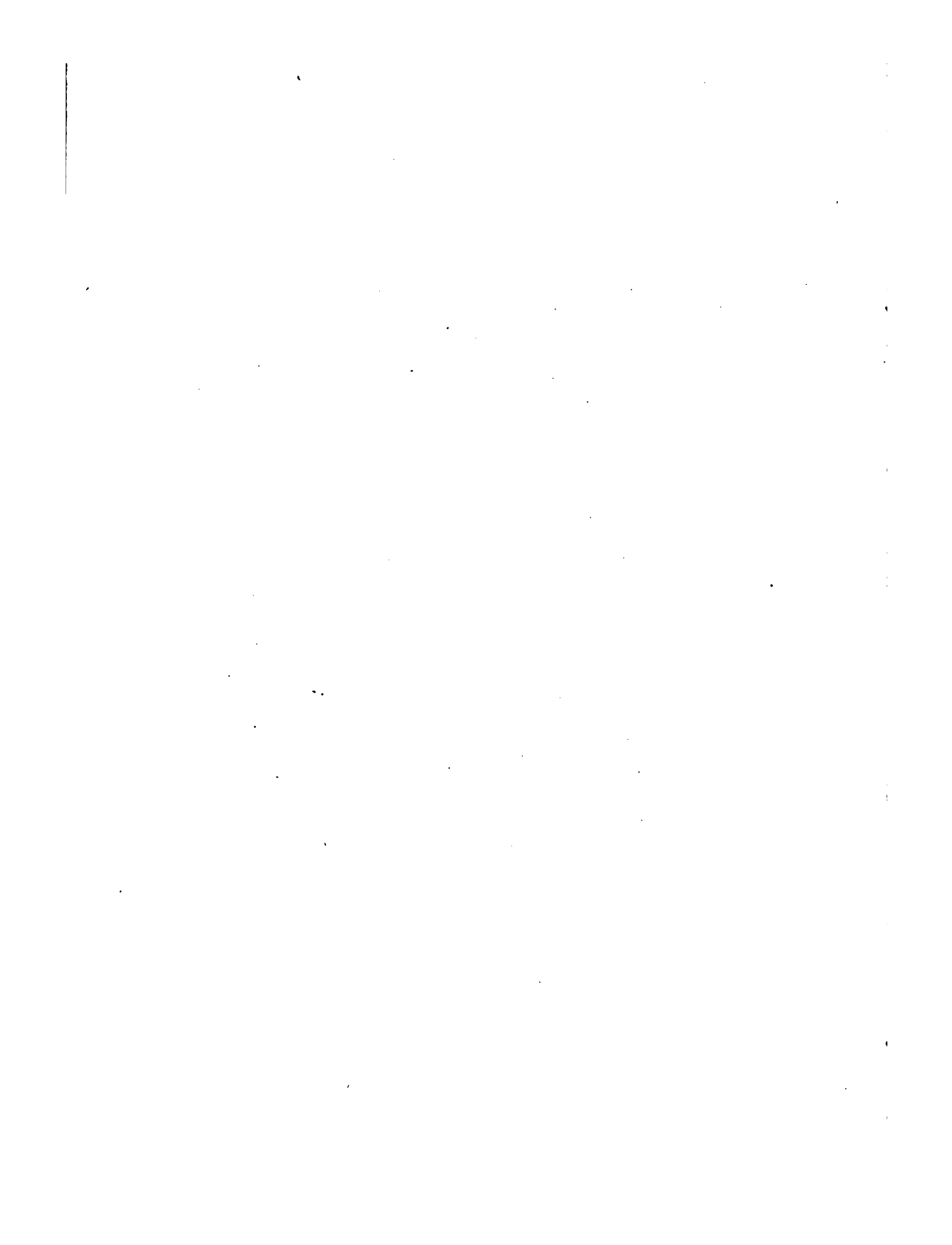


E. BIBL. RADCL

Handwritten scribbles and numbers, possibly including '205' and '12/14'.

399 d. $\frac{1101}{187}$





T A B L E A U
ENCYCLOPÉDIQUE
ET MÉTHODIQUE

DES TROIS RÉGNES DE LA NATURE,

*DÉDIÉ ET PRÉSENTÉ A M. NECKER, MINISTRE D'ÉTAT,
& Directeur Général des Finances.*

E R P É T O L O G I E.

PAR M. L'ABBÉ BONNETTERE.

*Multa hoc primum cognovimus seculo, & multa venientis ævi
populus ignota nobis sciet. Senec. lib. 7, quæst. nat. 31.*



A P A R I S,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins,

M. D C C. L X X X I X,

AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROI.



A V E R T I S S E M E N T.

IL est plus facile d'assigner les caractères qui appartiennent aux animaux de cet ordre, que de fixer la dénomination qui leur est propre. Jusqu'ici, on les a appelés tantôt *amphibies rampans*, tantôt *quadrupèdes ovipares*, & tantôt *reptiles*; mais aucune de ces expressions, malgré l'autorité des Naturalistes célèbres qui les ont adoptées, ne peut convenir parfaitement. Le mot *amphibie*, sous quelque forme qu'on l'envisage, ne présente qu'une idée vague, obscure, indéterminée. Si l'on entend par *amphibies* des animaux qui peuvent vivre dans l'eau & hors de l'eau, à leur gré, & aussi long-temps qu'ils le veulent; dans ce sens, il n'y a point d'*amphibie* sur la terre dont l'existence soit connue: & si l'on prend pour *amphibies* des êtres qui peuvent rester dans l'eau ou hors de l'eau pendant un temps limité seulement, alors l'homme & tous les animaux seront *amphibies*, puisqu'ils ont la faculté de plonger pendant un temps plus ou moins considérable (1).

Les animaux dont il s'agit ici n'ont pas été caractérisés d'une manière plus heureuse par le mot de *quadrupèdes ovipares*. Le premier terme de cette dénomination, ayant été déjà consacré aux animaux qui sont rangés dans le même ordre que le *cheval*, le *bœuf*, l'*éléphant*, ne peut, ce me semble, être employé que pour en désigner d'autres qui aient les plus grands rapports avec ces quadrupèdes (2). On devroit donc s'attendre à trouver la plus parfaite identité de caractères entre le *cheval* & la *grenouille*, le *bœuf* & la *tortue*; & l'on est bien étonné de voir que les principaux rapports qui unissent ces divers animaux sont purement extérieurs; & que les oiseaux ont, avec les *quadrupèdes vivipares*, une analogie plus intime que les animaux dont il est ici question. D'ailleurs, l'épithète d'*ovipare* ne convient pas généralement à tous les individus de cet ordre, puisqu'il est certain que les *Salamandres* & le *Lézard gris* font leurs petits vivans: ainsi, quoique la dénomination de *quadrupède ovipare* soit moins vicieuse que la précédente, puisque tous les animaux qu'elle désigne ont quatre pattes, on ne peut point cependant conclure qu'elle soit d'une exactitude rigoureuse.

Le mot *reptile* me paroît réunir moins d'inconvéniens. Tous les individus dont

(1) Les plongeurs de profession, tels que les *sauniers de Halle en Saxe*, un grand nombre de Nègres, les *pêcheurs des perles de Ceylan*, restent sous l'eau un assez long espace de temps, sans qu'on puisse pour cela mettre ces plongeurs au rang des *amphibies*.

(2) Nous ne considérons ici les *quadrupèdes ovipares*, que relativement à l'idée que ce mot nous rappelle.

nous allons parler ont les jambes fort courtes, très-écartées les unes des autres, & si foibles, qu'elles ne peuvent soutenir le poids du corps. Le *Lézard gris*, par exemple, qui est un des plus agiles, est obligé de s'appuyer sur son ventre, à l'instant où il ralentit sa course : il se sert donc de ses pattes, plutôt pour ramper que pour marcher. . . . En un mot, tous les animaux qui font l'objet de cette discussion, se trouvent dans la nécessité indispensable de se traîner sur le ventre ; c'est un vice inhérent à leur constitution, & qui ne reçoit d'autres modifications que celles qui résultent de la longueur & du rapprochement des pattes. Sous ce rapport, le nom de *reptile* m'a paru mériter la préférence,

Je me suis encore déterminé à inventer un nom pour caractériser la science qui traite des animaux de cet ordre. Les deux racines grecques ΕΡΠΙΩ, λογος m'ont fourni le mot ERPÉTOLOGIE, que Klein a déjà employé dans une acception plus étendue, pour désigner les *serpens* & les *reptiles*.

Pour la disposition méthodique des genres, j'ai adopté la division générale que M. Scopoli a publiée, & que M. le Comte de la Cépède a suivie dans son *Histoire des quadrupèdes ovipares* ; je me suis permis uniquement de faire une inversion dans l'arrangement des classes. J'ai placé dans la première les *reptiles* qui n'ont point de queue ; & dans la seconde, ceux qui en sont pourvus. Par cette nouvelle disposition, la chaîne qui unit les *serpens* & les *reptiles* n'est point interrompue ; mais l'on passe des uns aux autres par une gradation successive. Depuis la *Tortue* qui compose le premier genre de la seconde classe, jusqu'au *Chalcide* qui forme le dernier, on voit s'éteindre, par degrés insensibles, les limites qui séparent ces deux ordres d'animaux.

La distribution des genres de Linné m'a paru susceptible de quelques changemens. Les espèces qui composent la famille des *Lézards* sont très-nombreuses, & présentent des caractères qui les distinguent essentiellement. Il y a loin de la structure du *Crocodyte* à celle de la *Salamandre* ; & de l'organisation du *Chalcide* à celle du *Caméléon*. Ces considérations m'ont engagé à détacher les *Crocodyles*, les *Caméléons*, les *Salamandres*, & les *Chalcides*, de la tribu des *Lézards*, & d'en faire des genres particuliers. J'ai établi la distinction générique sur le nombre des doigts & la conformation des pattes. L'organisation intérieure de ces divers animaux offre encore d'autres différences.

Une des plus grandes difficultés que j'ai éprouvées, c'est pour fixer la distinction des espèces. Dans cet ordre, encore plus que dans tout autre, l'âge, les métamorphoses, le sexe produisent une multitude de différences dans les couleurs, sur-tout parmi les *Crapauds* & les *Grenouilles*. J'ai tâché de déterminer, non seulement les gradations fugitives de ces teintes diverses, mais encore les caractères constants qui

A V E R T I S S E M E N T.

v

distinguent les espèces; & comme il est nécessaire que dans une longue suite d'objets les descriptions soient faites sur le même plan, afin que les traits caractéristiques soient plus saillans & plus sensibles, j'ai été obligé de refaire presque à neuf toutes les phrases descriptives.

J'ai pris le *Système de la Nature* de Linné pour base & pour modèle; les écrits de ce grand Homme doivent servir de guide à tous ceux qui travaillent sur l'Histoire Naturelle. J'ai encore consulté le *Traité de l'Encyclopédie méthodique*, par M. Daubenton, celui de M. Laurenti sur les reptiles; les ouvrages de Roesel, de Klein, de Gronou, de Petiver, de Scopoli, de Knorr, d'Edwards, de Catesby, de Séba; les nouveaux Mémoires de Suède, de Pétersbourg; ceux de l'Académie des Sciences de Paris, de Berlin; les *Transactions philosophiques*; & une infinité d'autres livres dont l'énumération seroit trop longue. L'*Histoire des quadrupèdes ovipares*, par M. le Comte de la Cépède, m'a été principalement d'un grand secours; j'y ai trouvé des descriptions nouvelles, des détails curieux, & une infinité d'observations intéressantes. Ce *Traité*, si justement estimé, réunit tout à la fois l'exaëtitude & la précision, qui font le mérite principal d'un ouvrage d'Histoire Naturelle, & les charmes du style qui répandent le goût de cette science.



I N T R O D U C T I O N .

DE tous les animaux que la Nature a dispersés sur la surface de la terre, & qu'elle paroît avoir jetés à travers la grande scène de ses ouvrages, pour animer le vide de l'espace & y produire du mouvement, les reptiles sont ceux qui ont eu le moins de part à ses dons. Tout en eux porte l'empreinte d'un abandon presque général, & d'une disgrâce absolue. Leur corps ne présente qu'une masse informe, lourde, & inactive; leurs sens sont obus; leur instinct est réduit aux sensations les plus grossières; & leur naturel se borne à chercher leur pâture sur les limites de la terre & de l'eau, dans ces vastes marécages, où tout retrace l'image des déjections monstrueuses de l'antique limon. En effet, aucun d'eux n'a les graces ni la gaité des autres animaux terrestres: ils ne savent point, comme ceux-ci, s'amuser, se réjouir ensemble, ni prendre de doux ébats sur la terre ou dans l'air; mais ils gissent à terre, sur le bord des étangs, dans les creux des rochers, sous les buissons stériles. Les uns se plaisent aux rayons du soleil; les autres se tiennent dans les lieux sombres, humides, & retirés pendant le jour; & ne sortent que la nuit, comme pour cacher leur difformité, & pour éviter à l'homme le sentiment de crainte, de dégoût, & d'horreur que leur présence lui inspire. Cependant, comme toutes les parties de la chaîne des êtres sont dignes de notre contemplation, aux yeux d'un observateur sans préjugé, tous ces animaux ne sont pas dépourvus d'agrément & d'intérêt. On voit avec satisfaction les ressources qu'ils tirent de la structure grossière de leurs membres & de leurs organes; on examine avec plaisir leurs mœurs, leurs habitudes, les rapports qui les unissent avec les êtres les plus intelligens, & les distances qui les séparent de la matière brute. Cette étude réfléchie, approfondie, développe à nos yeux toutes les richesses de la création, & ne laisse rien à désirer à notre admiration sur les merveilles de l'existence.

DÉFINITION DES REPTILES. On doit ranger dans cette classe tous les animaux à quatre pattes, qui naissent d'un œuf, qui ont le corps

dépourvu de poil & de mamelles, le sang presque froid & rouge, un seul ventricule avec deux oreillettes au cœur, & dont la respiration se fait par de longs intervalles. Les reptiles se rapprochent donc beaucoup des poissons, tant par la structure du cœur que par les qualités du sang; mais ils s'en éloignent entièrement par la conformation des membres, & sur-tout par la manière dont s'exécute la respiration.

CIRCULATION DU SANG. Il y a une considération importante à faire sur la circulation du sang des reptiles, & par conséquent sur leur respiration. Dans les quadrupèdes, le sang chassé du ventricule droit par l'action des muscles du cœur, est porté dans les poumons par l'artère pulmonaire: de là, il passe dans l'oreillette gauche, & dans le ventricule qui est du même côté; ensuite il est poussé, par la contraction de ce ventricule dans l'aorte, qui le distribue dans tout le reste du corps; d'où il revient encore au cœur par le moyen de la veine cave. Telle est la manière dont se fait la circulation du sang dans tous les animaux terrestres qui ont deux ventricules au cœur, deux oreillettes, & dont la respiration est fréquente. L'air introduit continuellement dans leurs poumons agit sur le sang, le rafraîchit, le vivifie; aussi leurs mouvemens sont fort vifs, leurs sensations délicates, leurs intentions très-décidées. Mais dans les reptiles qui ne respirent l'air frais que par intervalles, & qui ne jouissent pas de l'avantage d'une respiration réglée, la circulation ne s'exécute pas de la même manière. Au lieu de passer par les poumons, le sang sort du cœur par une ouverture oblongue, placée entre les deux oreillettes, & se décharge immédiatement de l'artère pulmonaire dans l'aorte. Cette différence de conformation produit sans doute cette froideur d'affections, & cette espèce d'apathie que l'on remarque dans plusieurs de ces animaux; car leur sang étant moins souvent animé, vivifié, renouvelé par l'air atmosphérique qui pénètre dans les poumons, est plus grossier, plus épais, & incapable de

produire ce degré de chaleur intérieure, qui est le principe du mouvement & de l'activité.

FORME DU CORPS ET DE LA TÊTE. Il ne faut pas chercher dans la conformation extérieure des reptiles, l'empreinte des caractères qui unissent les animaux de cet ordre; ils ne présentent à cet égard qu'une foible ressemblance. Les uns ont le corps ramassé, arrondi, lisse, couvert de verrues, & enduit d'une humeur visqueuse; les autres ont le tronc allongé, garni d'écaillés, de segmens, ou de tubercules; d'autres enfin sont revêtus, par dessus & par dessous, d'une enveloppe dure & osseuse.

La tête de ces animaux offre également une multitude de différences. Tantôt elle est triangulaire, comme dans quelques espèces de *crapauds* & de *grenouilles*; tantôt arrondie & terminée par une espèce de bec, comme on le voit dans quelques *tortues*. Dans la plupart des *lézards*, la tête est ovale; & dans les *crocodiles*, elle est en forme de cône.

LA LANGUE. Cette partie, qui constitue le principal organe de la voix, est aussi variée dans les reptiles, que les sons rauques & confus qu'ils font entendre: elle est large & aplatie dans les *grenouilles*, les *tortues*, les *salamandres*, l'*iguane*, le *scinc*, & le *cordyle*; fourchue à l'extrémité dans presque tous les *lézards*; arrondie en forme de ver, & extensible hors de la gueule, dans les *caméléons*. On dit que les *crocodiles* ont à la place de cet organe, une membrane située à l'entrée du gosier.

LES YEUX. Le plus grand nombre des reptiles vivant sur le rivage de la mer, sur le bord des étangs, des lacs, & des rivières, où les rayons du soleil sont sans cesse réfléchis par les lames d'eau, il étoit nécessaire que leurs yeux fussent assez forts pour n'être pas altérés, & bientôt détruits par les flots de lumière qui les inondent. Ces animaux ont par conséquent les yeux garnis de paupières mobiles & d'une membrane clignotante, comme ceux des oiseaux: de plus, quelques-uns d'entre eux jouissent, ainsi que les *chats*, de la faculté de contracter & de dilater leur prunelle, de manière à recevoir uniquement la quantité de lumière qui leur est nécessaire, & à empêcher celle qui leur seroit nuisible d'entrer dans leurs yeux.

OREILLES. Tout l'appareil extérieur de l'organe de l'ouïe consiste tantôt dans un petit enfoncement de l'os du crâne, qui est recouvert en cet endroit d'une membrane forte-

ment tendue, ainsi qu'on l'observe dans les *tortues*, les *grenouilles*, & les *lézards*; tantôt on trouve à la place de cette membrane, une ouverture qui se referme de bas en haut, par le moyen d'une substance cartilagineuse, épaisse, solide, & assez semblable aux ouïes des poissons: on l'a remarquée sur plusieurs *crocodiles*.

COU. Les reptiles respirant par les poumons, comme les quadrupèdes, ont également un cou dont la forme & les dimensions varient selon la diversité des familles. Dans les *grenouilles*, les *raines*, & les *crapauds*, il est ordinairement court, & se distingue à peine du tronc; dans les *tortues*, il est d'une figure cylindrique, couvert de rides, de plis, & plus gros que la tête; dans les *lézards*, il est moins épais que le tronc, & orné quelquefois d'une espèce de collier composé d'écaillés quadrangulaires.

TRONC. C'est la partie du corps qui offre les principales différences, non seulement par sa forme, mais encore par les tégumens qui la recouvrent. Les reptiles qui n'ont pas de queue sont revêtus d'une peau garnie de points saillans, de verrues, ou de tubercules; les *crocodiles*, les *lézards* ont des plaques ou des écaillés tantôt lisses, tantôt relevées en carène; les *tortues* sont munies, par dessus & par dessous, d'un écusson peint de diverses couleurs, sous lequel elles peuvent à volonté retirer leur tête, leurs pattes, & leur queue: ces écussons sont composés d'une substance osseuse, si dure & si compacte, que la roue d'un chariot pesamment chargé peut passer par dessus sans que l'animal en souffre aucun dommage.

PARTIES SEXUELLES. Le défaut de queue est une marque constante, d'après laquelle il est aisé de séparer les individus de la première classe, de ceux de la seconde; mais indépendamment de ce caractère distinctif, les reptiles sans queue offrent d'autres différences dans leurs mœurs, leurs habitudes, leur forme, & sur-tout dans la manière dont ils se multiplient. Semblables aux poissons, ils n'ont aucun organe extérieur propre à la génération. Leurs œufs ne sont pas fécondés dans le corps de la femelle; mais à mesure qu'elle les pond, le mâle les arrose de sa liqueur prolifique, qu'il lance par l'ouverture de l'anus. Au contraire, dans les reptiles de la seconde classe, tels que les *tortues*, les *crocodiles*, les *lézards*, les *salamandres*, les parties sexuelles des mâles restent enfermées

dans l'intérieur du corps, jusqu'au moment où ils s'accouplent avec leurs femelles; & les œufs sont fécondés avant la ponte.

QUEUE. Tous les reptiles n'ont pas de queue; les *grenouilles*, les *raines*, les *crapauds* en sont absolument dépourvus; les autres familles comprises dans cet ordre ont cette partie plus ou moins longue. Dans les *tortues*, elle n'a tout au plus que cinq ou six pouces de long; tandis qu'on trouve des *lézards* dont la longueur de la queue est double & même triple de celle du corps (1).

PIEDS. Voici le trait le plus ressemblant & le caractère principal qui rapproche les reptiles de l'ordre des quadrupèdes. Les uns & les autres ont quatre pieds composés d'articulations, & partagés à leur extrémité en un certain nombre de doigts, garnis ordinairement d'ongles tantôt longs & crochus, tantôt courts & aplatis. Beaucoup d'espèces ont les quatre pattes en forme de nageoires: telles sont les *tortues* qui vivent habituellement dans les eaux de la mer, & que nous avons décrites dans la première sous-division de ce genre. D'autres espèces, qui vivent dans les marais ou sur le bord des rivières, ont les doigts des pattes de derrière seulement, réunis par une membrane intermédiaire: telles sont les *grenouilles*, les *crapauds*, les *tortues* renfermées dans la seconde sous-division, & les *crocodiles*. D'autres espèces enfin qui habitent dans les terres, qui grimpent sur les arbres & les rochers, ont tous les doigts libres & séparés: tels sont la plupart des *lézards*, & les *tortues* comprises dans la troisième sous-division de ce genre.

SENS DE LA VUE. En suivant toujours l'ordre que je me suis prescrit dans l'exécution de cet ouvrage, je vais examiner succinctement quel est le nombre & la force des sens dont les reptiles sont pourvus.

Ils ont tous reçu celui de la vue; & c'est sans doute le premier de tous. La structure, tant intérieure qu'extérieure, des yeux; ces paupières mobiles qui les garantissent de l'impression des corps étrangers; cette membrane clignotante qui tempère l'éclat éblouissant de la lumière; cette fa-

(1) On trouve, à Sumatra un *lézard* dont la queue est si fragile, que le plus petit coup & même la peur, suffisent quelquefois pour la faire tomber; mais bientôt elle commence à croître de nouveau. Mardens, Hist. de Sumatra, traduite par M. Parraud, vol. 1, p. 199.

culté qu'ils ont de contracter & de dilater leur prunelle; tout annonce un organe délicat & sensible. En effet, on observe qu'ils aperçoivent les objets de très-loin, même au milieu de l'obscurité, & dans les ténèbres les plus épaisses.

SENS DE L'OUÏE. Il y a deux fortes raisons qui nous portent à croire que le sens de l'ouïe est très-foible dans les reptiles. 1°. Leur oreille intérieure n'est pas composée de toutes les parties qui servent à la perception des sons dans les animaux les mieux organisés; on n'y trouve point de limaçon, ni de fenêtre ronde; les conduits demi-circulaires n'ont point d'extrémités; la membrane du tambour est très-épaisse, & l'osselet du tympan d'une figure très-irrégulière (1). 2°. Ils sont dépourvus des conques extérieures, qui ramassent les sons comme un miroir réunit les rayons lumineux, & qui dirigent les vibrations vers le véritable siège de l'ouïe. On ne voit, à la place de ces cavités, que des trous fort étroits, qui ne peuvent recevoir qu'un très-petit nombre de rayons sonores. D'ailleurs, le plus grand nombre de ces animaux sont presque entièrement muets, ou ne font entendre qu'un coassement désagréable; d'où l'on doit conclure qu'ils reçoivent des sons très-confus, puisque l'habitude d'entendre distinctement donne bientôt celle de s'exprimer de même.

SENS DE L'ODORAT. Presque tous les reptiles ont les organes extérieurs du sens de l'odorat très-apparens. Les narines du *crocodile* sont situées dans un espace rond, rempli d'une substance noirâtre, molle, & spongieuse; celles de la *tortue* & du *lézard* occupent l'extrémité du museau, & consistent en deux ouvertures très-sensibles: il conste même, par l'inspection anatomique, que les nerfs qui y aboutissent sont d'une grosseur extraordinaire; ce qui fait bien augurer en faveur du sens de l'odorat. Mais lorsqu'on considère que le plus grand nombre de ces animaux vivent dans les fanges des marais, dans les eaux croupissantes des marais & des étangs, on conçoit que ces odeurs très-exaltées ne peuvent que nuire à l'activité de l'odorat.

SENS DU GOÛT. Si la perception du goût est en raison de la sensibilité de l'organe qui en

(1) Mém. sur l'anatomie des oiseaux & des reptiles, par M. Vicq-d'Azir, Acad. des Scienc. 1778,

est le siège, on doit regarder ce sens comme le plus foible de tous. Les *crocodiles* n'ont point de langue proprement dite ; les *grenouilles* n'ont qu'une carnosité informe : en général, cet organe est petit dans le plus grand nombre des reptiles ; il est enduit d'une humeur visqueuse, & conformé de manière à ne transmettre que difficilement les impressions des corps savoureux.

SENS DU TOUCHER. On ne doit pas non plus regarder le sens du toucher comme très-vif dans cet ordre d'animaux. La plupart ont le corps revêtu d'écailles dures, de gros tubercules, ou d'une couverture offensive. Un grand nombre d'individus ont l'extrémité des pattes garnie d'écailles, & les doigts réunis de manière à ne pouvoir être appliqués qu'avec peine à la surface des corps. Si quelques *lézards* ont des doigts longs & très-séparés les uns des autres, le dessous est ordinairement couvert d'une peau dure, ou d'écailles assez épaisses pour ôter toute sensibilité à cette partie. Tous les reptiles en général ne doivent donc recevoir que bien peu d'impressions distinctes par le toucher.

ACCOUPLEMENT. Quoique les reptiles paroissent moins sensibles que les quadrupèdes aux impressions extérieures, ils n'en éprouvent pas moins les atteintes de l'amour. Ce sentiment, impérieux, qui, dans la plupart des animaux, donne tant de force aux plus foibles, tant de courage aux plus lâches, communique aussi aux individus de cet ordre toute l'activité de sa puissance. Dans les premiers jours du printemps, malgré le silence habituel de plusieurs de ces reptiles, ils ont presque tous des sons particuliers pour exprimer les desirs qui les animent : le mâle appelle sa femelle par, un cri plaintif ; elle répond par un accent semblable. Il n'est personne qui n'ait entendu ces tons discordans, ces murmures désagréables que font les *grenouilles* au temps de leurs amours. C'est de tous les reptiles celui dont la reproduction est la plus remarquable. Lorsque le besoin de se reproduire commence à se faire sentir, il croit aux pouces des pattes antérieures du mâle, une espèce de verrue garnie de papilles, dont il se sert pour retenir plus facilement sa femelle. Alors il monte sur son dos, & l'embrasse si étroitement avec ses pieds de devant, dont les doigts s'entrelacent les uns dans les autres, qu'il faut employer une force considérable

pour les séparer ; on n'y parvient pas même en arrachant les pattes postérieures du mâle (1). Ils nagent ainsi accouplés pendant environ un mois. Au bout de ce terme, dont la durée n'est pas exactement déterminée, la femelle fait sa ponte. Les œufs forment une espèce de cordon, étant collés ensemble par une matière visqueuse, & enveloppés d'une glaire épaisse (2). Le mâle saisit le moment où ils sortent de l'anus, pour les arroser de sa liqueur prolifique ; & fait entendre un cri particulier pendant le cours de cette opération, suivant le témoignage de M. Laurenti. Aussi-tôt après, il se sépare de la femelle ; & recommence à nager avec agilité, quoiqu'il ait été long-temps dans un état d'immobilité & dans une espèce de contraction spasmodique. Lorsqu'on considère avec le microscope un œuf de *grenouille*, on distingue un petit point, noir d'un côté & blanchâtre de l'autre, placé au centre d'un globule, dont la substance glutineuse & transparente est environnée de deux membranes concentriques, qui représentent la coque de l'œuf. Après un temps plus ou moins long, l'embryon se développe, & prend le nom de *têtard*. Dans ces premiers instans, il suce un peu de cette glaire qui l'environne & qui se dilate insensiblement ; de sorte que plus elle diminue de masse, plus elle augmente de volume. Elle n'est bientôt plus qu'un léger nuage, d'où le *têtard* sort de temps en temps pour s'essayer à nager ; mais il y rentre presque aussi-tôt, parce qu'il n'a que de très-petites nageoires pour se soutenir dans l'eau : elles croissent enfin à mesure qu'il grandit ; & le nyage se sublimise dans la même proportion, de manière qu'il se trouve entièrement dissipé lorsque le petit *têtard* n'en a plus besoin. La Nature est une mère tendre & ingénieuse ; elle conduit, elle protège ainsi tous ses enfans, tous les êtres. Elle les mène d'abord, pour ainsi dire, par la lisière ; elle les enhardit ensuite à marcher, lorsqu'ils en sont capables, & ne

(1) On peut voir dans cette situation le mâle & la femelle de la *grenouille-commune*, de la *raine-verte* & du *crapaud*, pl. 2, 4, & 6, fig. 1, 5, & 3. M. l'Abbé Spallanzani prétend qu'ayant coupé la tête à un mâle qui étoit accouplé, cet animal ne cessa pas de féconder pendant quelque temps les œufs de sa femelle ; & il ajoute qu'il ne mourut qu'au bout de quatre heures.

(2) Voy. la pl. 2, fig. 1, a ; & la pl. 6, fig. 3.

I N T R O D U C T I O N .

fait plus que leur présenter de loin une main secourable : enfin elle les laisse aller seuls.

Selon les observations de Swammerdam, quinze jours après la ponte de la femelle, le *tétard* a environ six lignes de longueur. Alors on découvre les premiers linéamens des pattes de derrière : la place des doigts est marquée par autant de petits boutons. Dans ce degré de développement, ce petit être animé est bien différent de ce qu'il doit être après sa métamorphose. Sa bouche n'est pas placée au devant de la tête, mais sous la surface inférieure : aussi lorsqu'il veut saisir quelque objet ou chasser l'air qu'il a dans les poumons, il se retourne, dit Swammerdam, avec une telle vitesse, qu'à peine l'œil peut suivre ses mouvemens.

Dans un *tétard* de trente-six jours, les jambes de derrière commencent à paroître en dehors ; mais il faut l'ouvrir pour voir les jambes antérieures, qui, devant être plus courtes, sont aussi moins saillantes, & paroissent plus tard de quelques jours (1).

Enfin, après deux mois de prison, c'est-à-dire, vers le milieu de juin, la petite *grenouille* se sent capable d'en briser les portes, & ne recule pas cet heureux moment. Elle contracte d'abord son enveloppe en élevant le dos ; ce qui fait que la peau se déchire vers la tête, & la *grenouille* développée passe la tête par cette fente. Bientôt la membrane qui formoit la bouche du *tétard* se retire vers le ventre ; les pattes antérieures se déploient successivement ; & la dépouille, toujours repoussée en arrière, laisse enfin à découvert le corps, les pattes postérieures, & la queue, qui, diminuant toujours de volume, finit par disparoître entièrement ; en sorte qu'on n'en trouve plus le moindre vestige.

Le temps de l'accouplement des *tortues* varie dans les différens pays, suivant la température, la position en deçà ou au delà de la ligne, & la saison des pluies. Vers la fin de mars, ou dans le commencement d'avril, disent les Voyageurs, on voit le mâle & la femelle se rechercher avec ardeur dans les contrées chaudes de l'Amérique septentrionale. C'est au milieu des ondes qu'ils s'accouplent plastron contre plastron.

Ils s'embrassent étroitement avec leurs longues nageoires ; ils voguent ensemble, toujours réunis par le plaisir, sans que les flots amortissent la chaleur qui les pénètre. On prétend même que leur espèce de timidité naturelle les abandonne alors, & qu'ils deviennent comme furieux d'amour (1). Aucun danger ne les arrête ; & le mâle serre encore étroitement la femelle, lorsque, poursuivie par les chasseurs, elle est déjà blessée à mort, & répand tout son sang. Cette union si intime dure pendant près de neuf jours. Peu de temps après l'accouplement, la *tortue* femelle quitte la mer ; & va souvent à plus de trois cents lieues chercher sur le rivage un lieu convenable pour y faire la ponte. Le mâle accompagne toujours la femelle dans ce voyage, & la ramène aussi à leur ancien domicile (2). On assure que sur les bords de l'Orenoque, elles arrivent en si grand nombre au commencement du mois de mars, que le rivage ne peut les contenir ; de manière qu'on en voit une multitude innombrable, la tête hors de l'eau, qui attendent que d'autres leur aient fait place (3). Arrivée sur le rivage, la *tortue* choisit un sol couvert de sable ou de gravier ; elle y creuse avec ses nageoires, & au dessus de l'endroit où parviennent les plus hautes vagues, un ou plusieurs trous d'environ un pied de largeur, & de deux pieds de profondeur : elle y dépose ses œufs, au nombre de plus de cent ; & comme si elle vouloit les dérober aux yeux de ceux qui les cherchent, elle les couvre d'un peu de sable, mais cependant assez légèrement, pour que la chaleur du soleil puisse les échauffer & les faire éclore. Elle fait ordinairement trois pontes, éloignées l'une de l'autre de quatorze jours ou environ. Les dangers que courent ces animaux, lorsque le jour éclaire les poursuites de leurs ennemis, & peut-être aussi la crainte qu'ils ont de la chaleur ardente du soleil sous la zone torride, font qu'ils choisissent presque toujours le temps de la nuit pour se mettre en voyage.

Le temps de l'incubation varie selon la température du climat. On dit communément

(1) On peut voir des *tétards* d'un âge différent, pl. 2, fig. 6, c, d.

(1) M. le C. de la Cepède, *Hist. des quad. ovip.* 63.

(2) Konr, *Delic. Nat. select.* p. 118.

(3) *Hist. de l'Orenoque*, par le P. Gumilla, trad. de M. Ejdous, vol. 2, p. 62.

que dans les contrées tempérées elle dure vingt ou vingt-cinq jours. Froger prétend qu'à Saint-Vincent, île du Cap-Vert, il n'en faut que dix-sept (1); & Gumilla rapporte qu'au bout de trois jours les œufs éclosent sur les bords du fleuve de l'Orenoque (2).

Les Voyageurs qui ont eu occasion d'observer les petites *tortues* peu de temps après leur naissance, lorsqu'elles n'ont qu'environ un pouce de longueur, nous disent que dans cet état elles ne quittent point leurs trous pendant le jour, la Nature leur ayant appris à se garantir ainsi des ardeurs du soleil & de l'avidité des oiseaux de proie; mais qu'elles attendent la nuit pour sortir. « Ce qui m'a le plus étonné, dit Gumilla, c'est que, quoique leur fosse soit quelquefois éloignée d'une demi-lieue & même plus de la rivière, elles s'y rendent par la voie la plus courte, sans jamais s'égarer. J'en ai quelquefois porté à une grande distance de l'eau, je les ai couvertes & leur ai fait faire plusieurs trous pour qu'elles s'égarassent; mais je ne les ai pas plutôt laissés aller, qu'elles ont pris le chemin de la rivière, sans s'écarter ni à droite ni à gauche (3) ». L'instinct dont ces petits animaux sont pourvus les conduit donc vers les eaux voisines, où ils doivent trouver la sûreté & l'aliment de leur vie. Ils s'y traînent avec lenteur; & trop foibles encore pour résister au choc des vagues, la plupart sont rejetés par les flots sur le sable du rivage, où les *oiseaux de mer*, les *crocodiles*, les *tigres*, & les *cougars* se rassemblent pour les dévorer: aussi n'échappent-il que peu d'individus à la multitude des dangers auxquels ils sont sans cesse exposés.

C'est aussi à l'arrivée du printemps que l'amour fait éprouver ses feux au *cayman*. Ce redoutable reptile s'unit, dit-on, à la femelle en la renversant sur le dos, & leurs embrassemens paroissent très-étroits. Quelques jours après, elle pond plus de cent œufs

d'une seule portée, dans l'espace d'un ou de deux jours (1). Dès que la ponte est finie, elle les couvre de sable, & a l'attention de se rouler dessus pour cacher l'endroit où elle a déposé sa progéniture: on ajoute même qu'elle pousse la précaution jusqu'à se vautrer tout autour du lieu où reposent ses œufs, afin de les soustraire plus sûrement aux recherches des ennemis de son espèce. Après avoir ainsi pourvu à leur sûreté, elle se replonge dans l'eau, & les laisse couverts aussi long-temps que la Nature lui indique qu'ils en ont besoin. Alors elle vient suivie du mâle; & écartant le sable, elle découvre les œufs, en casse la coque, & les petits *caymans* éclosent. Le Voyageur éclairé qui rapporte ce fait, assure qu'avant leur naissance, ces fœtus ont plus de six pouces de longueur; qu'ils sont roulés dans l'intérieur de l'œuf, ayant la tête dans le centre; & que quand on casse la coque avec une baguette, ils la mordent avec furie, & enfoncent leurs dents bien avant dans cette substance (2).

Le P. Nicolson a observé lui-même la reproduction du *lézard goîtreux*, & en rapporte ainsi toutes les circonstances. « Dans le temps de leurs amours, dit-il, le mâle embrasse la femelle, la tient serrée, & reste long-temps accouplé avec elle. Cette jouissance amoureuse ne les empêche pas de courir & de sauter ensemble de branche en branche. Lorsque la femelle sent approcher le moment de sa ponte, elle fait, avec ses pattes de devant, au pied d'un arbre ou d'une muraille, un trou en terre d'environ deux pouces de profondeur: elle y dépose un œuf qu'elle recouvre de terre; la chaleur du climat le fait éclore (3) ».

Dans toutes les autres espèces de *lézards*, la régénération s'opère à peu près de la même manière. La seule différence qu'on ait observée, c'est que dans le *lézard gris* & les *salamandres*, les œufs éclosent dans le

(1) Froger, *Relat. d'un voy. à la mer du Sud*, p. 52.

(2) La seconde chose que j'ai observée, au moyen d'un bâton que j'avois posé auprès de l'endroit où s'étoit faite la dernière ponte, est qu'au bout de trois jours, les petites *tortues* sont entièrement sorties de leurs œufs: si grande est la chaleur que le soleil imprime au sable. *Hist. de l'Orenoque*, tom. 2, p. 63.

(3) *Ibid*, p. 64.

(1) Gumilla, *Hist. de l'Orenoque*, tom. 2, p. 155.

(2) *Ibid*, p. 157. Ce récit s'accorde parfaitement avec ce qui est exprimé dans la *fig. 2, pl. 2* que nous avons tirée de la *Description de Surinam*, par Mademoiselle Mérian. Les dents du jeune *cayman* qui sort de l'œuf sont entièrement développées.

(3) *Essai sur l'Hist. Naturelle de Saint-Domingue*, p. 352.

ventre de la mère, & les petits sortent entièrement développés.

ŒUFS. La grosseur des œufs est toujours proportionnée à la taille des femelles qui les produisent. Depuis le *lézard goitreux* jusqu'à l'énorme *crocodile*, on en trouve de toutes sortes de grandeurs : les plus petits ont à peine deux lignes de diamètre, tandis que les plus grands ont plus de trois pouces de longueur. L'enveloppe de ces œufs varie selon la diversité des familles. Dans presque toutes & particulièrement dans les *tortues*, elle est souple, molle, & semblable à du parchemin mouillé ; dans les *crocodiles* & dans quelques grands *lézards*, la coque est composée d'une substance dure & crétaçée comme celle des œufs des oiseaux ; elle est cependant plus épaisse, & par conséquent moins fragile. Dans les Indes & en Amérique, ces œufs sont très-recherchés ; on les regarde comme un mets très-délicat. Au temps de la ponte des *tortues*, tous les peuples voisins de l'Orenoque se rendent au bord de ce fleuve, avec leurs familles, pour en faire la récolte ; & non seulement ils s'en nourrissent pendant toute la saison, mais ils en font même sécher pour les emporter chez eux (1). Les Indiens aiment aussi beaucoup les œufs du *cayman* : ils les cherchent avec empressement, & sont fort aises lorsqu'ils peuvent en découvrir une nichée. Au rapport de Gumilla, ils les font cuire dans une marmite ; & quoiqu'ils y trouvent de petits *caymans*, ils les mangent avec la même avidité (2).

ATTACHEMENT DE LA MÈRE POUR SES PETITS. On croit communément que les reptiles n'éprouvent point les vives affections de la tendresse paternelle ; & que tous leurs soins à l'égard de leur progéniture se bornent à déposer leurs œufs dans des trous, à les couvrir de sable & de feuillage : on assure même qu'ils ne donnent à leurs petits ni nourriture, ni assistance, ni éducation. Il est bien vrai en général que les affections morales doivent leur plus grande force aux impressions répétées des sens ; & que ces impressions, vivement retracées par la mémoire & modifiées par l'imagination, échauffent le sentiment : d'où il résulte en consé-

quence, que dans les femelles des reptiles qui ne couvent point, & qui ne voient leurs petits qu'après l'incubation, la tendresse maternelle doit être bien foible ou presque nulle ; cependant le peu d'observations qu'on a recueillies sur les *crocodiles*, prouvent que quelques-uns de ces animaux remplissent parfaitement à cet égard le vœu général de la nature. « A Surinam, dit M. de la Borde, » la femelle du *crocodile* se tient toujours à » une certaine distance de ses œufs, qu'elle » garde, pour ainsi dire, & qu'elle défend » avec une sorte de fureur, lorsqu'on veut y » toucher (1) ». Sur les bords de l'Orenoque, quand les petits *caymans* sont éclos, la mère les met sur son dos, sur les écailles du cou, & regagne le fleuve. « Mais, ajoute » Gumilla, le mâle en mange autant qu'il » peut, & la femelle elle-même dévore tous » ceux qui se détachent d'elle, ou qui ne » peuvent pas la suivre ; de sorte qu'à peine » en reste-t-il cinq ou six d'une si nombreuse » couvée (2) ». C'est ainsi que parmi certains peuples sauvages, les pères font mourir les enfans qui ne veulent point les suivre à la chasse, & dévorent ceux qu'un vice de conformation met hors d'état de se défendre contre leurs ennemis.

ACCROISSEMENT ET GRANDEUR. Livrés presque à eux-mêmes depuis le moment de leur naissance, le plus grand nombre des reptiles se conservent par ce principe inconnu, dont nous n'apercevons que les résultats, & que nous appelons *instinct*. Au sortir de l'œuf, ils savent déjà ce qu'ils ont à fuir, ce qu'ils doivent rechercher ; & cette industrie qu'ils possèdent sans l'avoir acquise, ces connoissances que nulle étude n'a précédées, sont faites pour exciter l'étonnement & l'admiration de l'homme qui se traîne si lentement d'une idée à l'autre, & qui ne parvient aux lumières dont il a besoin pour se conduire, que par la succession des temps, une étude réfléchie, & un commerce habituel avec ses semblables. Vivant donc isolés & dans un abandon presque absolu, les individus qui composent les plus nombreuses familles, ceux principalement qui subissent une métamorphose, ne connoissent jamais leur mère ; ils ne voient, ils n'entendent rien qu'ils puis-

(1) Gumilla, *Hist. de l'Orenoque*, vol. 2, p. 59.

(2) *Ibid.*, p. 157.

(1) M. le C. de la Cepède, *Hist. des quad. ovip.* p. 210.

(2) *Hist. de l'Orenoque*, p. 157.

sent imiter ; ils sont privés du plus grand moyen d'exercer une sensibilité qui auroit pu s'accroître par la communication de leurs affections mutuelles ; & parviennent ainsi , par leurs propres forces , les uns plutôt les autres plus tard , à leur entier accroissement. A l'égard de ces animaux , il n'y a point de grandeur déterminée ; mais , sans sortir des limites que la nature a prescrites aux espèces de chaque famille , on trouve toutes les dimensions intermédiaires , depuis un demi-pouce jusqu'à vingt-six ou trente pieds. Ce degré de développement dépend de la qualité de la terre , de la condition du ciel , du degré de chaleur , & de l'humidité. On a remarqué que les plus grandes espèces se trouvent dans les contrées chaudes de l'Afrique & de l'Amérique ; & que les individus d'une même espèce sont plus ou moins gros à mesure qu'ils se rapprochent ou s'éloignent de l'équateur. Bosman a vu au village d'Adja , entre Mauri & Cormartin , des *crapauds* qui étoient de la largeur d'un plat de table (1). Tous les Voyageurs s'accordent à dire que les plus grandes *tortues* de mer & les plus gros *crocodiles* se trouvent près des zones torrides.

ENGOURDISSEMENT. La chaleur de l'atmosphère est même si nécessaire à ces animaux , que lorsque le retour périodique des saisons réduit les pays voisins de l'équateur à la froide température des contrées plus élevées en latitude , les reptiles perdent leur activité , la chaleur de leur sang diminue , leurs forces s'affoiblissent , ils se retirent dans les retraites obscures , dans les trous des rochers , dans la vase , ou bien ils cherchent des abris dans les joncs qui bordent les grands fleuves ; mais le froid croissant toujours , ils s'endorment d'un sommeil profond , & cette torpeur est si grande , qu'ils ne peuvent être réveillés par aucun bruit , par aucune secousse , ni même par des blessures. Les reptiles qui vivent dans nos climats tombent également dans cet état de mort apparente. Les *grenouilles* , les *crapauds* , les *lézards* , les *salamandres* (2) disparaissent à la fin de l'automne , se cachent dans la terre , dans

l'eau , où ils restent engourdis jusqu'à ce que la première haleine des zéphirs ranime la nature. Dans cet état de torpeur & d'inertie , ils ne conservent de l'animal que la forme ; & seulement assez de mouvement intérieur pour éviter la décomposition à laquelle sont soumises toutes les substances animales , réduites à un repos absolu. On a observé que pendant ce long engourdissement , qui dure souvent plus de six mois , la masse totale du corps des reptiles ne fait pas une déperdition très-sensible de substance ; mais les parties les plus extérieures , celles qui sont plus exposées à l'action du froid , & moins rapprochées du foyer où réside le peu de chaleur intérieure , subissent une forte altération dans la plupart de ces animaux.

DÉPOUILLEMENT. Lors donc que le printemps leur redonne le mouvement & l'activité , la première peau , soit nue ou garnie d'écailles , pourvu qu'elle ne forme point une partie osseuse & très-solide comme celle des *tortues* & des *crocodiles* , cette première enveloppe , dis-je , se dessèche , s'altère , & se sépare du reste du corps organisé. La nourriture de l'animal , qui en entretenoit la substance , se porte cependant , à l'ordinaire , vers la surface extérieure ; mais au lieu de réparer une peau qui n'a presque plus d'adhérence avec l'intérieure , elle en produit une nouvelle , qui ne cesse de s'accroître au dessous de l'ancienne. Telle est la manière dont se fait cette sorte de mue annuelle dans presque tous les pays de l'Univers. Mais ce n'est pas seulement à l'engourdissement & aux funestes effets du froid qu'on doit l'attribuer ; les reptiles qui vivent dans les pays où une température plus chaude les garantit du sommeil de l'hiver , quittent également leur peau : quelques-uns se dépouillent aussi plusieurs fois pendant l'été , dans certaines contrées tempérées ; d'où il suit que le même effet doit s'attribuer à des causes opposées. Dans ce dernier cas , la chaleur du climat équivaut au froid & au défaut de mouvement ; elle dessèche pareillement l'enveloppe extérieure , en dérange le tissu , & en détruit l'organisation (1). On a remarqué que lorsque les reptiles ont subi ce dépouillement , leur peau est très-sensible au choc

(1) *Hist. des voyages* , tom. 14 , p. 218.

(2) On a trouvé des *salamandres* engourdies dans des morceaux de glaces. *Mém. de M. Dufay* , dans ceux de l'Acad. des Sciences , année 1729.

(1) *Hist. Nat. des quad. ovip.* par M. le Comte de la Cépède , p. 29.

des objets extérieurs ; qu'ils sont alors plus timides , plus réservés ; & qu'ils se tiennent cachés jusqu'à ce que cette nouvelle enveloppe ait été fortifiée & endurcie par les impressions de l'atmosphère.

PHÉNOMÈNES EXTRAORDINAIRES. L'effet le plus curieux que présente l'histoire des reptiles , c'est de les voir résister vigoureusement à des chocs locaux , à des mutilations partielles qui affectent les organes essentiels à la vie ; tandis qu'on les voit succomber aux froids modérés d'un hiver peu rigoureux. Ils peuvent être privés des parties assez considérables , telles que la queue & les pattes , sans cependant perdre la vie ; quelques-uns même d'entre eux recouvrent ces membres peu de temps après , sur-tout lorsque la chaleur de l'atmosphère en favorise la reproduction. Mais ce qui paroît encore plus surprenant à ceux qui ne jugent que d'après ce qu'ils ont communément sous les yeux , c'est qu'une *tortue* dont on emporte la cervelle , vit encore pendant environ six mois , en exécutant tous ses mouvemens ordinaires ; & si on lui coupe la tête , la circulation du sang continue pendant plus de douze jours (1). J'ai vu palpiter le cœur d'une *grenouille-rouse* , deux jours après qu'on eut enlevé ses entrailles. Tous ces faits prouvent combien les différentes parties du corps des reptiles sont indépendantes les unes des autres ; & l'on doit en conclure , 1°. que leur système nerveux n'est pas aussi lié que celui des autres animaux , puisqu'on peut séparer les nerfs de la tête de ceux qui prennent racine dans la moëlle épinière , sans que les sources de la vie paroissent sensiblement altérées au premier moment. 2°. Que leurs vaisseaux sanguins ne communiquent pas entre eux comme ceux des quadrupèdes , puisque , sans cela , tout le sang s'échapperoit par les endroits où les artères auroient été coupées , & l'animal resteroit sans mouvement & sans vie.

Un autre phénomène bien surprenant dans l'histoire des reptiles , c'est la faculté qu'ils ont de passer un temps plus ou moins considérable sans manger. Cet avantage dépend sans doute de la texture de leur peau , laquelle , n'ayant que peu de pores , ne se

prête point à une déperdition trop sensible par la transpiration. La *tortue* & le *crocodile* peuvent rester environ deux mois sans prendre aucune espèce de nourriture (1). Un *crapaud* a vécu dix-huit mois sans manger & sans respirer , puisqu'il étoit renfermé dans des boîtes scellées avec exactitude (2). Eh ! que penser encore de ces autres *crapauds* qu'on a trouvés tantôt dans le creux d'un arbre , tantôt dans un bloc de pierre , où ils vivoient peut-être depuis un nombre prodigieux d'années , sans air & sans lumière (3) ? Tous ces faits ne prouvent-ils pas que le suc d'un arbre , l'humidité d'une pierre suffit pour la croissance & le développement de ces espèces d'animaux.

NOURRITURE. C'est seulement dans des cas extraordinaires que les reptiles se passent de manger pendant un temps aussi considérable. Lorsqu'ils jouissent d'une liberté parfaite & qu'ils trouvent des alimens , ils en prennent tous les jours ; & chacun choisit ceux qui sont analogues à sa constitution. Les *grenouilles* & les *lézards* vivent de sangsues , de vers , de limaçons , de scarabées , & de diverses espèces d'insectes ailés : quelques *crapauds* se nourrissent de plantes aquatiques : les *tortues* trouvent dans l'eau ou hors de l'eau , l'herbe & les coquillages qui leur conviennent ; le *crocodile* est carnivore ; il mange avec avidité les poissons , les oiseaux de mer , & les *tortues* : si la faim le presse , il dévore aussi les hommes & particulièrement les Nègres , sur lesquels on dit qu'il se jette de préférence (4). Les très-grands *crocodiles*,

(1) *Essais philos. sur les crocodiles*, par un Auteur anonyme , p. 31.

(2) Éloge de M. Hérisant , *Hist. de l'Académie des Sciences* , 1773.

(3) « Étant dans une mienne vigne , dit Ambroise Paré , premier Chirurgien d'Henri III , près le village de Mendon , où je faisois rompre de bien grandes & grosses pierres solides , on trouva au milieu de l'une d'icelles un gros *crapaud* vis , & n'y avoit aucune apparence d'ouverture , & m'esmerveillai comme cet animal avoit pu naître , croître , & avoir vie. Lors le carrier me dit qu'il ne s'en falloit esmerveiller , parce que plusieurs fois il avoit trouvé de tels & autres animaux au profond des pierres , sans apparence d'aucune ouverture » : *Œuv. chirurg. liv. 25 , chap. 18*. Voyez aussi les *Mém. de l'Acad. des Sciences* , 1719.

(4) Catesbi , *Carol. 2* , p. 63.

(1) *Observazioni di Francisco reddi. Napoli* , 1687 , p. 126.

pouvant être aperçus & évités plus facilement, usent quelquefois d'artifice. Ils vont sur le bord des étangs, & se vautrent dans les terrains fangeux. Là, couverts de boue & ayant la forme d'un arbre renversé, ils restent immobiles, & attendent, avec la patience que doit leur donner la froideur de leur sang, le moment favorable de saisir quelque quadrupède. Quelquefois, lorsqu'ils nagent en suivant le cours de quelque grand fleuve, ils s'arrêtent dans les endroits les plus fréquentés, & n'élèvent au dessus de l'eau que la partie supérieure de leur tête. Dans cette attitude, qui leur laisse la liberté des yeux, ils cherchent à surprendre les animaux qui viennent pour se rafraîchir ou pour boire. Aussi-tôt qu'ils en aperçoivent quelqu'un, ils plongent, vont jusqu'à lui en nageant entre deux eaux, le saisissent par les jambes, & l'entraînent au large pour l'y noyer.

SÉJOUR. Les reptiles, comme les plantes, sont distribués avec profusion sur toute la surface du globe, mais dans des séjours différens. Aux uns, la nature a donné la terre pour domicile; elle a relégué les autres au fond des eaux; en même temps qu'elle a placé des espèces intermédiaires aux confins des deux élémens, comme pour en faire le commerce vivant, ou plutôt pour montrer dans ces individus les degrés & les nuances des différentes habitudes qui résultent de la diversité des formes. Parmi ceux qui ont eu la terre en partage, tels que plusieurs *tortues*, la plupart des *lézards*, les *chalcides*, les *caméléons*, les uns préfèrent les terrains secs & élevés, les autres habitent dans les trous des rochers ou dans les cavernes. Ceux-ci se traînent lentement sur le sable; ceux-là grimpent avec vitesse jusqu'à l'extrémité des branches: presque tous cependant nagent & plongent avec facilité; mais ils sont obligés, ainsi que les reptiles qui restent habituellement dans l'eau, de venir respirer de temps en temps l'air de l'atmosphère. Les espèces intermédiaires, celles qui sont attachées aux limites de la terre & de l'eau, ne vivent que dans les climats analogues à leur tempérament: aussi les trouve-t-on par peuplades nombreuses dans les vastes plaines de fange, dans les savanes noyées du nouveau continent, où l'humidité & la température de l'air conspirent à leur reproduction. Dans le Kamtchatka au contraire, où les froids sont si rigoureux, il n'y a ni *crapauds*, ni *grenouilles*, pas

même des *serpens*: on y voit seulement une assez grande quantité de *lézards*, que les habitans de ces contrées regardent comme des espions envoyés par le Dieu du monde souterrain, pour examiner leurs actions & prédire leur mort. C'est pour cela qu'ils ont grand soin de se tenir en garde contre eux: par-tout où ils en trouvent, ils les coupent par morceaux, afin de les mettre hors d'état d'aller rendre compte à celui qui les a envoyés. S'il arrive par hasard que cet animal leur échappe, ils tombent dans une grande tristesse, & même dans le désespoir. Ils attendent à chaque moment la mort, & se la donnent quelquefois par leur abatement & leurs craintes; ce qui contribue à fortifier encore davantage une superstition aussi ridicule (1).

MŒURS. Il y a peu d'animaux sur la terre plus tranquilles & plus calmes que les reptiles: il n'y en a guère par conséquent de plus heureux. Moins agités au dedans par des passions vives, moins agissans au dehors, ils sont en général calmes, doux, & paisibles. S'il y a parmi eux quelque individu vorace & destructeur, comme le *crocodile*, c'est parce qu'il a une grande masse à entretenir; & d'ailleurs combien n'en opposeroit-on pas à cette seule famille sanguinaire, dont le caractère est absolument sans férocité. Quelle douceur n'admire-t-on pas dans les habitudes d'un petit *lézard gris*, dans les mœurs d'une *grenouille*. Toute sa vie, qui est de plusieurs années, elle la partage entre les jouissances paisibles de la promenade & celles du bain. Toujours en paix avec elle-même, elle n'est l'ennemie de personne, que du ver & du limaçon: elle n'a aussi elle-même que peu d'ennemis à craindre. Le plus redoutable est le soleil, père & destructeur de tout ce qui végète; aussi elle se plaint & coasse contre lui lorsqu'il dessèche les marais. L'amour, qui est la seule passion qui domine un peu vivement les reptiles, sème quelquefois la discorde parmi eux. Le P. Nicolson fait un récit très-détaillé des petits combats que se livrent les *lézards goitreux* à Saint-Domingue. « Lorsqu'un *anolis* (2) en aperçoit un

(1) *Descript. du Kamtchatka*, par M. Krachenismikow, vol. 3, p 509.

(2) Le *lézard goitreux* est ici désigné sous le nom d'*anolis* qu'il porte à Saint-Domingue.

autre, dit-il, il s'en approche lestement : celui-ci l'attend en brave. Les deux champions préludent au combat par des menaces réciproques qu'ils se font l'un à l'autre, en agitant la tête du haut en bas. Leur gorge s'enfle prodigieusement ; leurs yeux sont étincelans ; ils s'attaquent ensuite avec fureur ; chacun tâche de surprendre son ennemi. S'ils sont d'égale force, le combat n'est pas si-tôt terminé ; c'est ordinairement sur les arbres qu'il se livre. D'autres *anolis* sont spectateurs oisifs ; ils laissent vider la querelle, sans qu'aucun d'eux entreprenne jamais de séparer les combattans ; ils semblent au contraire prendre plaisir à les voir aux prises ; peut-être que c'est la jouissance ou la résistance de quelque femelle qui leur imprime cette fureur martiale. Comme ils cherchent à se mordre, il arrive assez souvent que la gueule de l'un s'entrelace dans celle de l'autre : ils restent long-temps dans cette attitude, chacun tirant de son côté. Leurs efforts sont-ils inutiles ? ils s'éloignent, la mâchoire ensanglantée ; mais un instant après, ils recommencent. Lorsque l'un des deux guerriers se trouve plus foible que l'autre, il prend lestement la fuite ; son ennemi le poursuit vivement ; s'il le joint, c'en est fait, le vaincu est à l'instant dévoré ; heureux s'il en est quitte pour la perte de sa queue, qui se rompt quelquefois dans la gueule du vainqueur. Dans ce cas, il a le temps d'échapper ; car l'ennemi, occupé à dévorer sa proie, ne s'acharne point à la poursuite de celui qu'il vient de mutiler, l'*anolis* peut vivre sans queue ; on en voit plusieurs qui en sont privés. Elle ne repousse pas, lorsqu'elle a été coupée ; mais il se forme à l'extrémité un calus. Il semble que cet accident devoit le rendre plus propre au combat ; il paroît au contraire qu'il énerve son courage, & peut-être ses forces. Un *anolis* mutilé devient timide, foible, languissant. Comme il ne peut se montrer sans manifester sa honte & sa défaite, il évite le grand jour : il mène une vie triste, obscure, & fuit devant le plus petit qui ose l'attaquer (1) ».

Mais s'il est rare que cet état habituel de paix & de concorde qui règne parmi ces animaux soit altéré, il arrive que leur naturel

est souvent modifié. La plupart de ces animaux cherchent une demeure autour de nos maisons ; quelques-uns même partagent nos demeures, où ils trouvent en abondance les insectes dont ils font leur nourriture. On est même parvenu, à force de soins & d'habitude, à apprivoiser les *crocodiles*, qui sont les plus dangereux des reptiles ; & les *crapauds*, qui sont les plus hideux. On lit dans la *Zoologie britannique*, l'histoire curieuse d'un animal de cette espèce, qui vécut en Angleterre pendant trente-six ans dans la maison de M. Ascott. Il étoit déjà très-gros, lorsqu'on l'aperçut, pour la première fois, sous les degrés d'un escalier qui étoit devant la porte d'un vestibule. Le soin qu'on prit pour le nourrir le rendit familier, au point qu'il paroissoit tous les soirs au moment où il apercevoit de la lumière dans la maison ; & levoit les yeux, comme s'il eût attendu qu'on le prit & qu'on le portât sur la table. Là, il trouvoit son repas tout préparé : c'étoient des petits vers de l'espèce de ceux qui paroissent sur la viande, lorsqu'elle est gâtée : on les lui gardoit dans du son. Le *crapaud* les suivoit attentivement ; & lorsqu'un de ces vers se trouvoit à sa portée, il le fixoit des yeux, & restoit immobile pendant quelques secondes : puis tout à coup il lançoit de loin sa langue sur le ver qui y demouroit attaché, à cause de l'humeur visqueuse dont elle étoit enduite à son extrémité. Ce mouvement de la langue étoit si rapide, que l'œil du spectateur ne pouvoit le suivre. Un fait aussi singulier excita bientôt la curiosité générale ; les Dames même, malgré leur répugnance naturelle pour cet animal, demandoient à le voir. On l'entouroit, on l'observoit à son aise ; & il n'est jamais arrivé qu'il ait fait du mal à personne, en lançant une certaine liqueur venimeuse qu'on suppose être contenue dans les pustules dont ces animaux sont couverts. Il y avoit déjà trente-six ans qu'il vivoit dans cet état de domesticité, lorsqu'un jour un *corbeau*, privé comme lui, l'attaqua à l'entrée de son trou. Les efforts qu'on fit pour enlever le *crapaud* à son ennemi, ne purent empêcher que celui-ci ne lui crevat un œil. Quoiqu'il ait vécu encore depuis pendant un an, il devint triste, languissant. Il avoit beaucoup de peine à attraper sa proie, la perte de son œil lui ôtant la faculté de la viser avec la même justesse.

Les observations qu'on a faites sur ce *crapaud*

(1) *Essai sur l'Hist. Natur. de Saint-Domingue*, p. 350 & 351.

crapaud servent à redresser quelques erreurs qui s'étoient glissées dans l'histoire de ce reptile. On s'est assuré, par exemple, que l'eau limpide qui jaillit de son corps lorsqu'on le prend, n'est qu'une évacuation naturelle de son urine. Celui qui a été élevé chez M. Ascott n'a montré aucune répugnance pour les araignées; au contraire, il en mangeoit tous les jours. De plus, on ne s'est point aperçu qu'il ait recherché ou évité particulièrement quelque plante: c'est avec aussi peu de raison qu'on l'a accusé de les infecter par le contact de ses verrues, & de les empoisonner par le souffle de son haleine (1).

Enfin, pour réunir sous un même point de vue tout ce qui concerne les mœurs des reptiles, j'ajouterai qu'on ne retrouve point dans leurs habitudes ce choix de moyens, cette suite de combinaisons, en un mot, cette espèce de prévoyance qu'on admire dans les autres animaux. S'ils se réunissent quelquefois en grand nombre, cet attrouplement ne porte point le caractère d'une véritable société; il n'a été ni prévu, ni ordonné, ni conçu; il n'est fondé sur aucun rapport, ni sur aucune convenance; il n'en résulte donc aucun ouvrage, aucune chasse, aucune guerre. Ils ne construisent jamais d'asile, comme le *castor*, les *oiseaux*, les *abeilles*, &c. Lorsqu'ils en choisissent un sur les rivages, dans les fentes des rochers, dans les creux des arbres, ce n'est point une habitation commode qu'ils préparent pour un certain nombre d'individus réunis, & qu'ils tâchent d'approprier à leurs différens besoins; c'est plutôt une retraite où ils ne veulent que se cacher, à laquelle ils ne changent rien, & qu'ils adoptent également, soit qu'elle ne suffise que pour un seul animal, soit qu'elle contienne assez d'espace pour en receler plusieurs (2). Si quelques-uns chassent ou pêchent ensemble, dit M. le Comte de la Cepède, c'est qu'ils sont également attirés par le même appât; s'ils attaquent à la fois, c'est parce qu'ils ont la même proie à leur portée; s'ils se défendent en commun, c'est parce qu'ils sont attaqués en même temps; & si quelqu'un d'eux a jamais pu sauver la troupe entière, en l'avertissant par ses cris,

de quelque embûche, ce n'est point, comme on l'a dit des singes & de quelques autres quadrupèdes, parce qu'ils avoient été, pour ainsi dire, chargés de veiller à la sûreté commune; mais seulement par un effet de la crainte que l'on retrouve dans presque tous les animaux, & qui les rend sans cesse attentifs à leur conservation individuelle (1).

ENNEMIS DES REPTILES. La terre seroit bientôt inondée par l'immense population des reptiles, si la Nature, dont la sagesse est infinie, ne leur avoit suscité une foule d'ennemis, qui, en détruisant leurs œufs & leur progéniture, entretiennent l'équilibre qu'elle a établi parmi tous les différens ordres d'animaux. Heureusement un grand nombre de *grenouilles*, de *crapauds*, de *lézards*, & de *crocodiles* sont détruits avant d'éclorre. La *mangouste*, les *singes*, les *sagouins*, les *sapajous*, & plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques, cherchent leurs œufs sur les rivages, & s'en nourrissent avec avidité.

Tous les petits reptiles qui vivent dans l'eau, qui croupissent dans la fange des marais; & ceux dont la terre fourmille, deviennent la pâture des poissons, des serpens, des oiseaux, & des quadrupèdes. Les *anguilles*, les *brochets*, les *taupes*, les *putois*, & même les *loups*, dévorent les *grenouilles*.

Les tigres sont leur proie des gros *crocodiles*: l'*hippopotame* leur fait aussi la guerre; & cet ennemi est d'autant plus redoutable, qu'il les poursuit, avec acharnement, jusqu'au fond de la mer. Les *cougars*, quoique plus foibles que les *tigres*, en détruisent aussi beaucoup. Ils attendent en embuscade les jeunes *caymans* sur le bord des grands fleuves; ils les saisissent au moment qu'ils montrent la tête hors de l'eau, & les déchirent; mais lorsqu'ils en rencontrent de gros & de vigoureux, ils sont attaqués à leur tour: en vain ils enfoncent les griffes dans leurs yeux; ces énormes reptiles les entraînent au fond de l'eau & les dévorent (2).

L'homme est peut-être l'ennemi le plus dangereux pour le *crocodile*; il l'attaque tantôt à force ouverte, tantôt en lui tendant des embûches. Les Africains, aussitôt qu'ils voyent un de ces animaux sur le bord d'un fleuve, avancent vers lui, n'ayant

(1) *Britesh. zool. p. 321.*

(2) *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p. 34.*

(1) *Hist. des quad. ovip. p. 35.*

(2) *Hist. des voyag. tom. 53, p. 44, in-11.*

en main qu'un bâton d'un bois très-dur, ou une verge de fer d'environ huit à dix pouces de long, & bien affilée par les deux bouts. Ils tiennent cette foible arme par le milieu ; & au moment où le repùle, qui avance contre eux, ouvre sa large gueule, « ils y enfoncent cette verge de fer qu'ils redressent subitement ; de façon que le monstre se trouve les mâchoires enferrées. Alors la douleur & l'instinct le portent à se plonger dans l'eau ; où bientôt il périt suffoqué & perdant son sang (1) ». On dit aussi qu'il y a des Nègres assez hardis pour aller, en nageant, jusques sous le *crocodile*, lui percer la peau du ventre, qui est presque le seul endroit où le fer puisse pénétrer. Dans certains pays on use de stratagème pour prendre cet animal redoutable. En Egypte on creuse sur les traces un fossé profond, que l'on couvre de branches & de terre : on effraye ensuite à grands cris le *crocodile*, qui, reprenant, pour aller à l'eau, le chemin qu'il avoit suivi pour s'écarte de ses bords, passe sur le fossé, y tombe, & y est assommé ou pris dans des filets. Les Indiens emploient avec succès un autre moyen pour le détruire ; ils renferment dans le corps d'un petit animal nouvellement tué, un paquet d'arsenic ou de chaux vive, disposé de façon que l'humidité ne puisse y pénétrer. Cet expédient est le plus sûr & le moins dangereux (2).

DURÉE DE LA VIE. Quand on réfléchit sur la nature des reptiles, dont le sang est presque froid, qui transpirent à peine, qui peuvent se passer de nourriture pendant plusieurs mois, qui ont si peu d'accidens à craindre, & qui réparent si facilement les pertes qu'ils éprouvent, on n'a pas beaucoup de peine à se convaincre que des animaux ainsi organisés doivent vivre très-long-temps ; mais, d'un autre côté, quand on considère que leur séjour n'est pas constant, qu'ils vivent tour à tour dans l'eau ou hors de l'eau, & qu'ils sont sans cesse exposés à l'intempérie de l'air & aux vicissitudes des saisons, on conçoit que cette alternative de sec & d'humide, de froid & de chaleur, doit nécessairement agir

sur les organes essentiels à la vie, & modifier la longue durée de leur existence. Cependant, en calculant les avantages & les inconvéniens qu'ils ont à éprouver, on fait qu'en général ils parviennent à un âge très-avancé. Le *crapaud*, selon Roessel, est en état de se reproduire au bout de quatre ans, & vit près de quarante, suivant les observations de M. Ascott (1). Il faut vingt ans aux *tortues-franches* pour qu'elles atteignent leur entier développement ; & elles vivent plus d'un siècle. M. Cetti a vu en Sardaigne une *tortue-grecque*, qu'on nourrissoit depuis soixante ans dans une maison où on la regardoit comme un vieux domestique (2). La *tortue-bourbeuse* croît pendant très-long-temps, ainsi que les *tortues de mer* ; mais le temps qu'il leur faut pour atteindre à leur accroissement parfait, est moindre que celui qui est nécessaire aux *tortues-franches* ; aussi ne vivent-elles pas un si long espace de temps. On a cependant remarqué que lorsqu'elles n'éprouvent point d'accidens, elles parviennent jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, & plus. Personne ne connoît précisément quelle est la durée de la vie du *crocodile* : quelques Naturalistes, après avoir calculé le temps qu'il met depuis l'instant où il sort de l'œuf, jusqu'à ce qu'il est parvenu à la longueur de vingt-pouces, ayant d'ailleurs égard à toutes les causes qui peuvent accélérer ou retarder le développement, ont trouvé qu'un *crocodile* de vingt-cinq pieds ne peut acquérir son entier accroissement avant trente-deux ans & demi (3). En supposant donc que la durée entière de la vie soit à peu près sept fois plus grande que celle du développement, on trouvera que cet animal doit vivre plus de deux cents ans. Cette carrière paroitra sans doute trop longue à ceux qui ne voient dans ce reptile qu'un animal, abject, nuisible, & malfaisant ; mais connoissons-nous les vues secrètes de la nature, & le rang qu'occupe le *crocodile* parmi les êtres créés ?

(1) *Essais philos. sur le crocod. p. 32.*

(2) *Essais philos. p. 34.*

(1) *British. Zool. vol. 3, p. 321.*

(2) *Hist. Nat. des amphibiés & des poissons de la Sardaigne, p. 9.*

(3) *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des quad. ovip. p. 211.*

PRÉCIS ANATOMIQUE
DES REPTILES,

Avec l'explication de quelques mots techniques qu'on emploie ordinairement dans les descriptions.

IL y a beaucoup de rapports entre les individus de cet ordre & les quadrupèdes, abstraction faite de leur grandeur : de là vient que plusieurs célèbres Naturalistes leur ont donné le nom de *quadrupèdes ovipares* ; cependant les traits de cette ressemblance ne sont purement qu'extérieurs.

* *Figure du corps.*

IL EST PORTÉ SUR QUATRE PATTES (*Quadrupes*).

Les pieds qui forment extérieurement le caractère le plus sensible, sont disposés comme ceux du chien, du cheval, deux par devant, & deux par derrière : tous les *Reptiles*.

— **POURVU D'UNE QUEUE** (*Caudatum*). Cette partie diffère de celle des quadrupèdes, en ce qu'elle n'a pas de poil : les *Tortues*, les *Caméléons*, les *Crocodiles*, les *Lézards*, &c.

— **SANS QUEUE** (*Ecaudatum*). On connoît jusqu'ici trois familles de reptiles qui sont dépourvues de queue : les *Grenouilles*, les *Raines*, les *Crapauds*.

— **ALONGÉ** (*Elongatum*). Le diamètre de sa longueur surpasse considérablement celui de sa largeur : les *Crocodiles*, les *Lézards*.

— **ARRONDI** (*Rotundatum*). Le corps, vu par dessus, présente une forme orbiculaire : les *Tortues*, quelques *Crapauds*.

** *Surface du corps.*

IL EST NUD (*Nudum*). La peau n'a jamais du poil, mais quelquefois des écailles : les *Reptiles sans queue*, les *Salamandres*, quelques *Lézards*.

— **COUVERT DE VERRUES OU DE PUSTULES** (*Verrucosum, pustulosum*). Toute la surface est hérissée de points saillans, qui représentent des verrues ou des pustules : quelques

Lézards, plusieurs *Grenouilles* & *Crapauds*.
— **COUVERT D'UNE ÉCAILLE EN DESSUS ET PAR DESSOUS** (*Testâ undiquè vestitum*). Cette enveloppe osseuse met l'animal à l'abri des atteintes des corps extérieurs : les *Tortues*.

On peut diviser le corps des reptiles en parties extérieures & en parties intérieures. Les parties extérieures renferment quatre parties principales, la tête, le tronc, la queue, & les pattes. Sous le nom de parties intérieures, on comprend le squelette, les muscles, & les viscères.

PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

§. I^{er}.

LA TÊTE.

La tête (*caput*) est la partie la plus antérieure du corps ; elle s'étend depuis le bout du museau jusqu'à l'articulation du crâne avec la première vertèbre du cou.

ELLE EST ARRONDIE (*Rotundatum*). Sa surface extérieure est arrondie dans tous les sens : les *Tortues*.

— **APLATIE** (*Depressum*). Elle est comprimée de haut en bas : presque tous les *Reptiles*.

— **TRIANGULAIRE** (*Triangulare*). La tête, vue par dessus, représente un triangle : plusieurs *Crapauds* & *Grenouilles*.

La tête comprend la bouche, le museau, les mâchoires, les dents, la langue, les narines, les yeux, & les oreilles.

I. LA BOUCHE (*Os*) est cette cavité comprise entre les mâchoires, & terminée antérieurement par le bout du museau, postérieurement par le gosier.

ELLE EST DEMI-CIRCULAIRE (*Semi-circularis*). Le contour de la bouche forme un demi-cercle dans les *Reptiles sans queue*, & dans presque tous les *Lézards*.

— **INFÉRIEURE** (*Inferum*). Lorsque la mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas, la bouche occupe nécessairement alors la partie inférieure de la tête : les *Tétards*.

II. LE MUSEAU ou BEC (*Rostrum*) est cette partie de la tête comprise depuis les yeux jusqu'à l'extrémité des mâchoires.

IL EST EN PENTE (*Declive*): La partie antérieure de la tête forme un plan plus ou moins incliné, depuis le sommet jusqu'au bout des mâchoires : la plupart des *Tortues*, le *Caméléon*, plusieurs *Lézards*.

— **CONIQUE** (*Conicum*). Les deux mâchoires s'amincissent par degrés insensibles en forme de cône : le *Crocodile*.

— **RETROUSSÉ** (*Sursum reflexum*). Les deux mâchoires sont aplaties & relevées vers l'extrémité du museau : le *Cayman*.

— **ARRONDI** (*Rotundatum*). Les deux mâchoires sont grosses & renflées à l'extrémité : plusieurs *Tortues*.

— **POINTU** (*Acuminatum*). La mâchoire supérieure est amincie comme le bec d'un oiseau : la *Tortue-carét*, la *Tortue-prisonnière*.

III. LES MACHOIRES (*Maxilla*) sont deux parties osseuses placées sur la partie antérieure de la tête, l'une au dessus de l'autre : la bouche occupe l'espace qui les sépare.

ELLES SONT ÉGALES (*Æquales*). L'une n'est pas plus avancée que l'autre : la plupart des *Reptiles sans queue*, plusieurs *Lézards* & *Salamandres*.

— **INÉGALES** (*Inæquales*). L'une est plus allongée que l'autre. Il y a beaucoup de *Tortues* & de *Lézards* dont la mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas ; mais il n'y a aucun individu parmi les reptiles dont la mâchoire inférieure soit plus avancée que celle d'en haut.

IV. LES DENTS (*Dentes*). sont des os d'une figure tantôt conique, tantôt comprimée, disposés avec ordre sur le contour des mâchoires. Leur structure annonce que l'animal s'en sert moins pour la mastication, que pour se défendre contre ses ennemis ou pour retenir sa proie. Tous les reptiles n'ont point de dents ; les *Tortues* & quelques *Lézards* en sont

dépourvus. Le *Grenouilles*, les *Raines*, & les *Crapauds* ont seulement les mâchoires crénelées.

ELLES SONT CONIQUES (*Conici*). Leur grosseur diminue insensiblement depuis la base jusqu'au sommet, de manière qu'elles représentent un cône. Les *Crocodiles* ont les dents coniques, creuses en dedans, & remplies d'une substance molle.

— **RECOURBÉES** (*Recurvi*). L'extrémité de la dent est recourbée vers la gueule : le *Gavial*.

— **DROITES** (*Recti*). Elles s'élèvent verticalement vers la mâchoire supérieure : le *Crocodile*, la plupart des *Lézards*.

— **COMPRIMÉES** (*Compressi*). Elles sont aplaties par les côtés : l'*Iguane*, le *Lézard-cornu*.

— **CRÉNELÉES** (*Crenati*). Le sommet de la dent est aminci en tranchant & dentelé : le *Lézard-cornu*.

LES MACHOIRES SONT AIGUES (*Maxilla acuta*).

Les *Tortues* qui sont dépourvues de dents ont les deux mâchoires amincies en tranchant.

LES MACHOIRES SONT CRÉNELÉES (*Maxilla crenata, denticulata*). A la place des dents, les *Salamandres* ont l'os des mâchoires très-finement dentelé.

V. LA LANGUE (*Lingua*) est une partie musculieuse, charnue, spongieuse, placée dans l'intérieur de la bouche : c'est le principal organe du sens du goût & de la voix ; les reptiles s'en servent particulièrement pour saisir leur proie. Sa forme varie dans presque toutes les familles de cet ordre. Le *Crocodile* n'en a point ; mais on voit à la place de cet organe une membrane attachée aux deux bords de la mâchoire inférieure.

ELLE EST LARGE (*Lata*). Ses dimensions sont à peu près égales, c'est-à-dire, que la largeur égale la longueur : les *Grenouilles*, les *Tortues*, les *Salamandres*, le *Scinque*, le *Cordyle*, l'*Iguane*.

— **EN FORME DE VER** (*Vermi-formis*). Elle est cylindrique & rétractible au gré de l'animal ; ce qui lui donne quelque ressemblance avec un ver de terre : les *Caméléons*.

— **FOURCHUE** (*Bifida*). Elle est fort étroite à la base, & partagée en deux à l'extrémité : la plupart des *Lézards*.

VI. LES NARINES (*Nares*) sont deux ouvertures situées sur le museau ; elles servent d'organe au sens de l'odorat.

ELLES SONT RONDES (Rotundæ). Presque tous les reptiles ont ces ouvertures parfaitement rondes.

— **EN CROISSANT (Lunulatae).** Elles sont élevées sur une saillie, & fendues en une espèce de croissant dont les cornes se dirigent en arrière : les *Crocodiles*.

VII. LES YEUX (Oculi) sont deux organes placés tantôt sur le sommet, tantôt sur les parties latérales de la tête, par lesquels les reptiles reçoivent l'impression du sens de la vue.

ILS SONT LATÉRAUX (Laterales). La plupart des reptiles ont les yeux sur les parties latérales de la tête.

— **VERTICAUX (Verticales).** Dans ce cas, les yeux sont situés sur le sommet de la tête : plusieurs *Crapauds*, les *Crocodiles*.

— **RAPPROCHÉS (Approximati).** La distance qui sépare les yeux est alors peu considérable : les *Crocodiles*.

— **SAILLANS (Protuberantes).** Le globe de l'œil forme, de chaque côté, une saillie considérable : les *Reptiles sans queue*, les *Crocodiles*, les *Salamandres*.

On distingue dans les yeux quatre parties principales, les paupières, la membrane clignotante, la prunelle, & l'iris.

LES PAUPIÈRES (Palpebræ) consistent en deux membranes situées l'une au dessus, & l'autre par dessous le globe de l'œil ; elles se ferment au gré de l'animal, & préservent ces organes de l'impression des corps étrangers.

LA MEMBRANE CLIGNOTANTE (Membrana pelucida), qu'on trouve dans les reptiles, ainsi que dans plusieurs autres ordres d'animaux, est destinée à tempérer l'éclat éblouissant d'une lumière trop vive : l'animal peut la baisser ou la relever à son gré.

LA PRUNELLE (Pupilla) est un corps rond qui occupe le centre de l'œil.

L'IRIS (Iris) est une espèce de cercle coloré qui environne la prunelle : il est rouge dans plusieurs reptiles, & d'un jaune doré dans le *Caméléon*.

VIII. LES OREILLES (Aures) ne présentent extérieurement qu'une ouverture plus ou moins ronde ; ordinairement couverte d'une membrane. On ne voit ici aucun appareil ni presque point de conques extérieures ; d'où

l'on conclut que le sens de l'ouïe doit être plus obtus que dans les quadrupèdes.

§. II.

L E T R O N C .

Le tronc (*truncus*) des reptiles est cette partie du corps comprise depuis la nuque jusqu'à l'origine de la queue. On y distingue principalement le cou, la poitrine, le dos, les côtes, l'abdomen, & l'anus.

I. LE COU (Collum) joint la tête avec le tronc. Dans les animaux dont il est ici question, cette partie offre de grandes différences.

IL EST PRESQUE NUL (Nullum, Vix à corpore distinctum). Dans les *Reptiles sans queue*, la tête est si rapprochée du tronc, que le cou est insensible.

— **ALONGÉ (Elongatum, Distinctum).** Les *Lézards*, les *Crocodiles*, les *Salamandres*, les *Tortues* ont un cou plus ou moins long.

— **COUVERT DE RIDES ET DE PLOIS (Rugosum).** La peau forme plusieurs rides transversales sur le cou des *Tortues*.

II. LA POITRINE (Thorax) est située sur la partie antérieure du tronc ; elle forme une cavité fermée en dessous par le *sternum*, latéralement par les côtes & les omoplates, & en dessus par les vertèbres de la colonne épinière. Le *diaphragme* la sépare du ventre.

III. LE DOS (Dorsum) est la partie supérieure du tronc ; il se prolonge depuis la dernière vertèbre du cou jusqu'à la première de celles de la queue. Dans les reptiles, le dos est tantôt convexe, tantôt plus ou moins aplati.

IL EST GARNI D'ÉCAILLES REDRESSÉES (Squamis erectis carinatum). Il règne sur la surface supérieure une rangée d'écaillés redressées, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue : l'*Iguane*, le *Lézard-cornu*, &c.

— **D'UNE CRÊTE DENTELÉE (Sutura dentatâ instructum).** L'extrémité supérieure du tronc est amincie en crête dentelée : le *Porte-crête*, le *Caméléon du Cap*.

— **D'UNE ESPÈCE DE NAGEOIRE RAYONNÉE (Pinnâ radiatâ munitum).** Il y a sur le dos une crête soutenue par des rayons, comme la nageoire d'un poisson : le *Basilic*.

— **COUVERT D'UNE CARAPACE (Testâ superiore**

vestitum). On appelle ainsi la couverture osseuse, ovale, ou arrondie qui recouvre le dos de la *Tortue*. Cette enveloppe est composée de pièces très-rapprochées les unes des autres, tantôt lisses & convexes, tantôt striées & aplaties, disposées sur trois rangées : il y en a encore environ vingt-quatre placées sur les bords de cette couverture.

IV. LES CÔTÉS (*Latera*) comprennent les parties latérales du tronc, depuis le cou jusqu'à l'anus. Dans les *Tortues*, les côtés sont défendus par les bords de la carapace, qui se réunit en cet endroit avec le plastron.

V. L'ABDOMEN ou VENTRE (*Abdomen*) est la partie inférieure du corps ; il s'étend depuis l'extrémité de la poitrine jusqu'à l'anus,

IL EST REVÊTU D'UN PASTRON (*Testa inferiore obtectum*). On appelle ainsi la plaque osseuse qui recouvre le ventre de la *Tortue*. Dans plusieurs espèces de cette famille, cette couverture est échancrée aux endroits qui correspondent à la tête, aux quatre pattes, & à la queue. La *Tortue-prisonnière* & la *Tortue-prisonnière-striée* au contraire, ne présentent aucune échancre ; mais le plastron est divisé transversalement en deux battans qui jouent sur une espèce de charnière ; de sorte que quand la *Tortue* veut marcher, le battant antérieur s'ouvre pour donner passage à la tête & aux pattes de devant : il en est de même du battant de derrière. Le plastron est réuni avec la carapace par un cartilage situé vers le milieu du corps,

— REVÊTU DE PLAQUES (*Scutatum*). La plupart des *Lézards* ont sur la surface inférieure du corps, de très-larges plaques disposées à recouvrement,

VI. L'ANUS (*Anus*) est non seulement le conduit par où sortent les excréments, mais encore un canal où sont renfermées les parties sexuelles des *Lézards* mâles & des *Tortues*, jusqu'au moment de la copulation. Les mâles des *Reptiles sans queue*, qui n'ont point de parties sexuelles, répandent par cette ouverture la liqueur prolifique,

§. III.

LA QUEUE.

La queue (*cauda*) est la partie qui termine

le tronc. Il y a un grand nombre de reptiles qui n'ont point de queue : tels sont les *Grenouilles*, les *Raines*, les *Crapauds* qui composent la première classe de ce *Traité*. Les *Tortues*, les *Caméléons*, les *Crocodiles*, les *Lézards*, le *Dragon*, les *Salamandres*, les *Chalcides* en ont une plus ou moins longue, & sont rangés dans la seconde classe.

ELLE EST GARNIE D'ÉCAILLES (*Squamosa*). Sa surface est couverte d'écaillés : presque tous les *Lézards*.

— D'ÉCAILLES DISPOSÉES PAR ANNEAUX (*Verticillata*). Les écaillés qui recouvrent cette partie forment souvent des bandes circulaires : plusieurs *Lézards*.

— D'ÉCAILLES REDRESSÉES (*Squamis erectis dentata*). Il règne quelquefois sur la surface supérieure de la queue une rangée d'écaillés redressées : l'*Iguane*, le *Lézard-cornu*.

§. IV.

LES PATTES.

Les pattes (*pedes*) ont une grande ressemblance avec celles des quadrupèdes : leur position & leurs articulations sont à peu près semblables ; mais elles sont beaucoup plus courtes, & plus éloignées les unes des autres.

Les pattes de devant (*pedes anteriores*) se terminent par un certain nombre de doigts, & prennent alors différens noms.

On les appelle TRIDACTYLES (*Tridactyli, Terdigitati*), lorsqu'elles ont trois doigts : le *Seps*, le *Chalcide*.

— TÉT RADACTYLES (*Tetradactyli, Quaterdigitati*), lorsqu'elles ont quatre doigts : les *Salamandres*.

— PENTADACTYLES (*Pentadactyli, Quinquedigitati*), lorsqu'elles ont cinq doigts : les *Caméléons*, les *Lézards*, le *Dragon*.

Les pattes de derrière (*pedes posteriores*) se partagent aussi en un certain nombre de doigts ; & on leur attribue alors les mêmes dénominations qu'aux pattes antérieures.

LES DOIGTS (*Digiti*) ont une conformation semblable à ceux des autres animaux.

ILS SONT LIBRES, SÉPARÉS (*Fissi, Liberi*) lorsqu'ils sont détachés les uns des autres : les *Lézards*, les *Salamandres*, &c.

— PALMÉS (*Palmati*). Ils sont réunis en forme de nageoire par une membrane intermé-

diaire : les doigts des pieds de devant de quelques *Grenouilles*, ceux de derrière des *Crocodiles*.

— GARNIS D'ONGLES (*Unguiculati*). Leur extrémité se termine par un ongle tantôt plat, tantôt crochu. Les *Reptiles sans queue* ont des ongles plats ; & les *Lézards*, des ongles crochus.

— DÉPOURVUS D'ONGLES (*Mutici*). On ne voit point d'ongle à l'extrémité des doigts des *Salamandres*.

PARTIES INTÉRIEURES.

§. I^{er}.

LE SQUELETTE.

Il y a deux observations à faire sur le squelette des reptiles. 1^o. Leur charpente osseuse est moins compliquée que celle des quadrupèdes. 2^o. Le tissu des os n'est pas aussi serré ; ils ont la demi-transparence des cartilages. On peut diviser en six sections tous les os qui entrent dans la composition de ces animaux ; savoir, les os de la tête, du cou, de la poitrine, de l'épine du dos, de la queue, & des pattes. Voyez le squelette de la *Grenouille*, pl. 1, fig. 1 ; celui de la *Tortue*, pl. 3, fig. 1 ; celui du *Crocodile* & du *Lézard - Gris*, pl. 1, fig. 1 & 2.

I. LES OS DE LA TÊTE (*Ossa capitis*) se réduisent aux os du crâne & à ceux de la mâchoire inférieure. Nous avons déjà parlé des dents, ci-devant, page xx. Dans la plupart des reptiles, les os qui composent le crâne ne forment qu'une seule & même pièce. L'os de la mâchoire supérieure & celui du front sont contigus dans le *Crocodile*, le *Caméléon*, &c. : on n'y voit pas même de suture qui les sépare. Pl. 1, fig. 1 ; & pl. 7, fig. 1.

La mâchoire inférieure du *Caméléon* se termine, de part & d'autre, par un os séparé, qui aboutit d'un côté à la région des tempes, & qui forme de l'autre un ganglyme angulaire avec la mâchoire. Pl. 7, fig. 1.

II. LES OS DU COU (*Vertebra cervicis*) consistent dans une suite de vertèbres, dont le nombre varie selon la diversité des familles. Les *Reptiles sans queue* en sont absolument privés ; pl. 1, fig. 1. Les *Caméléons* en ont deux. La plupart des *Lézards*, quatre : pl. 1,

fig. 2. Les *Crocodiles*, sept : pl. 1, fig. 1. Les *Tortues*, huit, &c. Dans le *Caméléon*, toutes les vertèbres du cou sont garnies de sept apophyses pl. 7, fig. 1. Dans le *Crocodile*, il y en a neuf ; savoir, quatre par dessous, & cinq par dessus : pl. 1, fig. 1.

III. LES OS DE LA POITRINE (*Ossa thoracis*) comprennent les os de la colonne vertébrale, correspondans à la poitrine, les côtes, & le sternum.

Les VERTÈBRES qui correspondent à la cavité de la poitrine ne sont pas en nombre égal dans tous les individus de cet ordre : on en compte douze dans les *Crocodiles* ; & dix-huit dans les *Caméléons*. Chacun de ces os en général est garni de sept apophyses, tantôt simples, tantôt épineuses. Pl. 1, fig. 1 ; & pl. 7, fig. 1.

Les CÔTES manquent dans les *Reptiles sans queue* (pl. 1, fig. 1,) & dans le genre des *Salamandres*. Dans les autres familles, on en trouve toujours, mais en nombre inégal. La *Tortue* en a huit de chaque côté ; le *Crocodile* douze, pl. 1, fig. 1 ; & le *Caméléon* dix-huit, pl. 7, fig. 1. Il paroît qu'elles s'articulent avec une seule vertèbre. La structure & les articulations de ces os présentent un phénomène particulier dans les deux dernières espèces d'animaux que nous venons de nommer : les deux premières & les deux dernières côtes du *Crocodile* ne vont pas aboutir au sternum. Les cartilages qui y attachent les huit autres sont brisés, de manière que chaque côte, depuis la vertèbre jusqu'au sternum, est composée de trois parties ; l'une osseuse, & les deux autres cartilagineuses. Dans le *Caméléon*, les deux premières côtes antérieures ne sont point appuyées sur le sternum ; les quatre suivantes y sont attachées par des appendices qui forment, au point de la réunion, un angle avec les côtes, & qui ne sont pas d'une substance purement cartilagineuse, mais aussi dure que celle des côtes. Les dix autres côtes qui suivent ne portent point sur le sternum ; chacune est jointe à celle qui lui est opposée par une appendice osseuse, qui forme un arc sur le milieu de la poitrine & du ventre. Les trois dernières sont libres, séparées, & comme tronquées vers le milieu de leur longueur. Pl. 7, fig. 1.

Le STERNUM est un os aplati, placé sur le devant de la poitrine, dont la figure & le

dimensions présentent beaucoup de différences. Dans le *Crocodile*, cet os s'avance jusqu'à la troisième côte ; il est d'une seule pièce, ayant à sa partie supérieure une espèce de cartilage qui forme une pointe vers la gorge, & qui, s'élargissant par les côtés, couvre les clavicules. Le *sternum* du *Caméléon* & de la *Grenouille* est composé de quatre os, dont le premier, qui est fort large, représente un trèfle. *Voyez le squelette de la Grenouille, pl. 1, fig. 1, f.*

IV. L'ÉPINE DU DOS (*Spina dorsalis*) comprend la réunion des vertèbres qui occupent la partie supérieure du dos, en y comptant celles des lombes, celles qui tiennent la place de l'os *sacrum*, & des os *innominés* : il y en a vingt-deux dans le *Caméléon*, dix-neuf dans le *Crocodile*, & vingt-deux dans le *Lézard-gris*. *Voyez la pl. 1, fig. 2 ; & le squelette de la Grenouille, pl. 1, fig. vvvv.*

V. LES VERTÈBRES DE LA QUEUE (*Vertebrae caudales*) forment l'extrémité postérieure de la colonne épinière ; leur nombre est toujours proportionné à la longueur de cette partie. Le *Caméléon* a cinquante vertèbres à la queue ; le *Crocodile*, trente-trois ; le *Lézard-gris*, soixante. Toutes ces vertèbres de la queue sont garnies d'apophyses transverses, obliques, & épineuses ; celles du bout de la queue sont ordinairement dépourvues d'apophyses obliques. *Pl. 1, fig. 1 & 2 ; pl. 7, fig. 1.*

VI. LES OS DES PATTES (*Ossa pedum*) ont beaucoup de rapports avec ceux qu'on trouve dans les pieds des quadrupèdes. On distingue les os des pieds de devant & ceux des pieds de derrière.

Les pieds de devant sont composés des omoplates, de l'humérus, du cubitus & radius, des os du carpe & métacarpe, & des phalanges. *Voyez le squelette de la Grenouille, pl. 1, fig. 1, o, h, o-d, p.*

L'OMOPLATE (*Scapula*) est tantôt simple, tantôt double dans les animaux de cet ordre. La *Grenouille*, le *Caméléon*, la *Salamandre* n'en ont qu'une, mais si longue, qu'elle s'étend depuis l'épine du dos jusqu'au *sternum*, avec lequel elle est articulée, servant elle-même de clavicule. Les *Tortues*, les *Crocodiles* ont deux omoplates ; savoir, une sur le dos, & une autre en avant, articulée avec

le *sternum*, faisant pareillement fonction de clavicules. *Voyez le squelette de la Grenouille, pl. 1, fig. 1, oo ; celui de la Tortue, pl. 3, fig. 1, celui du Crocodile, pl. 1, fig. 1.*

L'HUMÉRUS (*Humerus*) s'articule avec l'omoplate d'un côté, & avec les deux os cubitus & radius de l'autre. *Voyez le squelette de la Grenouille, pl. 1, fig. 1, h.*

Les deux os nommés CUBITUS & RADIUS (*Cubitus & Radius*) sont situés, l'un à côté de l'autre, entre l'humérus, & les os du carpe & métacarpe. *Pl. ibid. o-d, o-d, & mm.*

Les os du CARPE & MÉTACARPE (*Carpus & metacarpus*) sont placés entre les deux os réunis cubitus & radius, & les phalanges.

Les pieds de derrière sont également composés du fémur, des os tibia & péroné, des os du tarse & métatarse, & des phalanges. En général, les os des pattes postérieures ressemblent tellement à ceux des pieds de devant, qu'ils ne diffèrent entre eux que par le nom. La seule différence qu'on ait remarquée, consiste en ce que l'humérus a une apophyse considérable proche de sa tête, nommée *trochantère*, dont le fémur est dépourvu. Du reste, le tibia & le péroné sont pareils aux os cubitus & radius. Les os du tarse & métatarse ressemblent à ceux du carpe & métacarpe : il y en a six dans le *Caméléon*.

§. II.

LES MUSCLES.

Les muscles (*musculi*), ainsi que nous l'avons déjà dit en parlant des *cetacés*, sont les instrumens qui font mouvoir toutes les parties du corps. L'animal s'en sert comme de rênes, pour tourner les parties solides de côté & d'autre. Ces mouvemens se font par le raccourcissement des muscles ; car dès que le muscle devient plus court, il faut nécessairement que les deux points qui l'attachent se rapprochent l'un de l'autre. L'action des muscles est déterminée par la direction de leurs fibres ; ainsi il est facile de voir les effets que peuvent produire les muscles d'une partie quelconque. Pour les bien connoître, il faut examiner attentivement les parties mobiles sur lesquelles ils agissent, leur action composée ou simple, leur obliquité, & le point fixe dans leurs mouvemens. Je n'entreai pas dans ce détail.

détail, parce qu'il me meneroit trop loin. Je vais rapporter uniquement les observations qu'on a faites sur les muscles de quelques parties du corps des reptiles.

Les muscles du dos (*musculi dorsales*), qui, dans le *Crocodile*, prennent leur origine sur les vertèbres & sur les côtes, sont attachés, par le moyen de leurs tendons, aux bandes formées par les tubercules du dos : ces tendons agissent en sens contraire ; les uns tirent ces bandes de haut en bas ; les autres les tirent de bas en haut. L'usage de ces muscles est apparemment de ferrer fortement l'une contre l'autre les bandes que forment les tubercules du dos, & de remédier par là aux inconvéniens qui peuvent résulter de ce que ces plaques ne sont pas disposées en recouvrement.

Les muscles de l'abdomen (*musculi abdominales*) de ce même reptile sont au nombre de quatre, deux de chaque côté ; un externe, & un interne. Ils ne diffèrent pas seulement de ceux des quadrupèdes par leur nombre, mais aussi par leur situation & leur structure ; car l'externe est posé sur les côtes, & l'interne par dessous, immédiatement sur toutes les entrailles qu'il embrasse en manière de péritoine. L'interne est attaché, d'un côté, aux os *innominés* & aux apophyses transverses des vertèbres des lombes ; & de l'autre, il se termine en un large tendon, qui enveloppe toutes les entrailles en forme de membrane. Les fibres de ces deux muscles sont disposées dans le sens de leur longueur.

§. III.

DES VISCÈRES.

On appelle viscères (*splanchna*) certaines parties contenues dans les trois grandes cavités du corps. Le cerveau, le cœur, les poumons, l'estomac, les intestins, le foie, la rate, les reins sont des viscères. Les organes proprement dits sont plus à la surface, & servent au sentiment ou au mouvement.

I. LE CERVEAU (*Cerebrum*) est cette partie contenue dans la concavité du crâne. On observe en général que ce viscère est peu considérable dans l'ordre des reptiles ; celui du *Caméléon* n'a guère plus d'une ligne de diamètre, sa couleur est d'un gris rougeâtre. Le cerveau du *Crocodile*, selon M. Perrault, est

fort petit & semblable à celui des poissons ; la cavité qui le contient a environ quatorze lignes de longueur, sur douze de largeur & autant de profondeur (1).

II. LE CŒUR (*Cor*) est un corps musculoux & contractible, d'où sortent les artères & où aboutissent les veines, & qui donne la première impulsion au sang. Cet organe, qui est petit dans les reptiles, n'a qu'un seul ventricule & deux oreillettes ; l'oreillette droite est la plus grande, parce qu'elle reçoit le sang du tronc principal de la veine cave ascendante, des jugulaires, & des axillaires. Le petit tronc de la veine cave ascendante va aboutir dans l'oreillette gauche. Voyez le cœur de la *Greenouille*, pl. 1, fig. 2, C, avec les principales ramifications de l'aorte Aa, & le cœur de la *Tortue*, pl. 1, fig. 1.

III. LES POUMONS (*Pulmones*) sont des corps spongieux, cellulaires, dans lesquels se ramifient les bronches ; ils constituent l'organe principal de la respiration. Les poumons de la *Tortue* sont remarquables par une vessie attachée sur la surface du côté gauche, & qui se gonfle au gré de l'animal : on croit que c'est par le moyen de cette vessie que la *Tortue* s'élève à la surface de l'eau. Voyez la pl. 2, fig. 2, V.

La substance qui compose le poumon des reptiles n'est point un parenchyme charnu, semblable à celui des quadrupèdes ; mais seulement un amas de vésicules, partagé en deux lobes. Voyez les poumons de la *Tortue*, pl. 2, fig. 2, l-d, l-g ; & ceux de la *Greenouille*, pl. 1, fig. 2, PP, & fig. E, P. P.

IV. L'ESTOMAC (*Ventriculus*) est une cavité destinée à recevoir les alimens ; elle est placée entre l'œsophage & le tube intestinal. Dans les reptiles, ce réservoir est assez semblable à celui des oiseaux. Celui d'un *Crocodile* d'environ quatre pieds de longueur n'avoit que quatre pouces sur une largeur à peu près égale ; & quoique ses fibres charnues ne fussent ni si fortes, ni en aussi grand nombre que dans les oiseaux, elles formoient néanmoins un corps incapable de s'étendre & de s'élargir : ce qui rend difficile à croire ce qu'on dit du *Crocodile* ; savoir, qu'il

(1) *Descript. anat. du Crocodile, Mém. de l'Acad. des Sciences, 1699, part. 3^e. p. 174.*

dévore des animaux d'une grandeur considérable, puisqu'il n'a point de dents propres à triturer les alimens, ni d'estomac assez spacieux pour en contenir une grande quantité.

Voy. l'estomac de la Grenouille, pl. 1, fig. 2, e; & celui de la Tortue, pl. 1, fig. 1, E, E, & pl. 2, fig. 1, E.

V. LES INTESTINS (*Intestina*) forment un canal tortueux qui s'étend de l'estomac jusqu'à l'anus : on le divise communément en deux portions que l'on appelle *intestins grêles* & les *gros intestins*. Je ne ferai qu'indiquer seulement cette division, parce que je ne prétends point donner ici un traité d'anatomie. Dans le *Crocodile* & les autres reptiles, les intestins forment, à la sortie du pylore, deux grandes circonvolutions semblables à celles qu'on trouve dans le ventre des oiseaux ; ensuite ils se replient de différentes manières vers le bas du ventre, & vont aboutir à l'anus. *Voy. les circonvolut. des intestins de la Grenouille, pl. 1, fig. 2, & pl. 1, fig. B, ii; & celles de la Tortue, pl. 1, fig. 1, ID, ID, ic, IR.*

VI. LE FOIE (*Hepar, jecur*) est le viscère où se filtre la bile ; il est grand dans les animaux de cet ordre, & divisé en deux lobes inégaux, au milieu desquels le cœur est situé ; le lobe droit paroît un peu plus grand. La vésicule occupe le milieu de ce lobe. *Voy. le*

foie de la Grenouille, pl. 1, fig. 2, ff; & celui de la Tortue, pl. 1, fig. 1, FF, v-f.

VII. LA RATE (*Splen*) est un viscère situé dans l'hypocondre gauche. Dans cette situation, il est exposé à la pression du diaphragme & des muscles de l'abdomen. Dans la famille des *Grenouilles*, la rate est double, d'une figure oblongue : *pl. 1, A, rrrr*. Dans les *Crocodiles*, elle est ovale, un peu oblongue, & égale par ses deux extrémités. La substance qui compose ce viscère est composée d'une infinité de gros points blanchâtres, sur un fond rouge obscur.

VIII. LES REINS (*Renes*) sont des corps d'une forme ovale, alongée, placés dans l'intérieur de l'abdomen, & destinés à la sécrétion de l'urine. Dans la famille des *Grenouilles*, *pl. 1, fig. A*, on trouve, entre les testicules & les reins, des appendices qui ressemblent à des espèces de feuilles, *aa*. Les reins sont attachés au dos, ayant à leur extrémité postérieure les vésicules seminales *v-s, v-s*. La vessie urinaire est située auprès de l'orifice de l'anus *v-u, v-u*. Toutes ces parties se gonflent dans le temps des amours. On les voit dans cet état dans la *fig. B*. M. Roesel a découvert, à l'aide du microscope, de petits vers dans la liqueur prolifique *fig. C l-s*. J'ai fait graver la forme de ces animalcules, *fig. D c-s*.



TABLE MÉTHODIQUE DES REPTILES.

CARACTÈRES DES CLASSES.

- 1^{re}. CLASSE. { Reptiles qui n'ont pas de queue.
Reptila ecaudata.
- 2^e. CLASSE. { Reptiles qui ont une queue.
Reptilia caudata.

CARACTÈRES DES GENRES.

Reptiles qui n'ont pas de queue.

- 1^{er}. GENRE. { Grenouille. La tête oblongue, séparée du tronc : le corps allongé : les pieds de derrière plus longs que le corps ; la surface inférieure des doigts dépourvue de pelotes.
Rana. Caput oblongum, distinctum : corpus elongatum : pedes postici corpore longiores ; verruca nulla infra digitos.
- 2^e. GENRE. { Raine. La tête un peu arrondie, séparée du tronc : le corps allongé : les pieds de derrière beaucoup plus longs que le corps ; une pelote visqueuse sur la surface inférieure des doigts.
Hyla. Caput subrotundum, distinctum : corpus elongatum : pedes postici corpore multo longiores ; verruca viscosa infra digitos,
- 3^e. GENRE. { Crapaud. La tête un peu arrondie, à peine séparée du tronc : le corps d'une forme orbiculaire : les pieds de derrière plus courts que le corps ; la surface inférieure des doigts dépourvue de pelote visqueuse.
Bufo. Caput subrotundum, vix distinctum : corpus orbiculare : pedes postici corpore breviores ; verruca nulla infra digitos.

Reptiles qui ont une queue.

- 1^{er}. GENRE. { Tortue. La tête ovale : le corps environné d'une écaille osseuse : cinq doigts tantôt nus, tantôt recouverts par une membrane : la queue plus courte que le corps.
Testudo. Caput ovatum : corpus testâ ossâ circumdatum : pedes pentadactyli ; digitis modo nudis, modo membranâ testis : cauda corpore brevior.
- 2^e. GENRE. { Caméléon. La tête anguleuse : le corps couvert d'une peau grenue : cinq doigts réunis en deux paquets aux pieds de devant & de derrière : la queue aussi longue que le corps.
Chameleo. Caput angulosum : corpus pelle granulosa vestitum : pedes pentadactyli, in duas palmas coaliti : cauda corporis longitudinem æquans.

- 3^e. GENRE. } Crocodile. La tête alongée : le corps recouvert de segmens & de tubercules ; cinq doigts séparés aux pieds de devant , & quatre réunis par une membrane à ceux de derrière : la queue un peu plus longue que le corps.
Crocodiles. Caput elongatum : corpus segmentis & tuberculis vestitum : pedes anteriores pentadactyli , fissi ; posteriores tetradactyli , palmati : cauda vix corpore longior.
- 4^e. GENRE. } Lézard. La tête ovale : le corps revêtu d'écailles : cinq doigts séparés aux pieds de devant & de derrière : la queue plus longue que le corps.
Lacerta. Caput ovatum : corpus squamosum : pedes pentadactyli , fissi : cauda corpore longior.
- 5^e. GENRE. } Dragon. La tête arrondie : le corps pourvu d'ailes : cinq doigts séparés aux pieds de devant & de derrière : la longueur de la queue double de celle du corps.
Draco. Caput subrotundum : corpus alatum : pedes quatuor pentadactyli , fissi : cauda corpore duplò longior.
- 6^e. GENRE. } Salamandre. La tête aplatie , relevée en bosse de chaque côté : le corps nu & mou : trois ou quatre doigts aux pattes de devant ; quatre ou cinq à celles de derrière ; la queue presque aussi longue que le corps.
Salamandra. Caput depressum , utrinque tuberosum : corpus nudum , molle : pedes anteriores tribus aut quatuor digitis instructi ; posteriores quatuor vel quinque : cauda corporis longitudinem æquans.
- 7^e. GENRE. } Chalcide. La tête un peu ovale : le corps conformé comme celui des serpens : trois doigts séparés aux pattes de devant & de derrière : la queue plus courte que le corps.
Chalcides. Caput obovatum : corpus anguiforme : pedes tridactyli , fissi : cauda corpore brevior.



ERPÉTOLOGIE.

PREMIÈRE CLASSE.

Reptiles qui n'ont pas de queue.

I^{er}. GENRE.

GRENOUILLE, *Rana*. Linn. f. n. 354.

Corpus quadrupes, nudum, elongatum, futuris longitudinalibus angulatum, vivis sæpè coloribus pictum.

Caput oblongum, distinctum, anticè coarctatum. Oculi prominentes. Oris rictus amplus. Maxillæ edentulæ aut dentato-crenatæ. Lingua anticè adhærens, posticè libera. Aures membranâ teclæ.

Dorsum gibbosum, tuberculis duobus transversim positis.

Abdomen infimum sensim attenuatum.

Pedes anticæ diametro pectoris duplò longiores, tetradactyli, vulgò fissi; pedes posticæ pentadactyli, sæpius palmati, corpore longiores: hinc saltus ingens.

Cauda nulla.

Ova in acervum congesta: ex ovo gyrinus, indequè animal. Vita diurna; apricatio in sole, clunibus, more canum, insidens.

Le corps a quatre pattes, nu, alongé, marqué de lignes longitudinales, relevées en saillie, peint assez souvent de couleurs éclatantes.

La tête oblongue, séparée du tronc, rétrécie par devant. Les yeux saillans. L'ouverture de la gueule spacieuse. Les mâchoires dépourvues de dents ou crénelées en scie. La langue attachée par devant & libre par derrière. Les oreilles recouvertes d'une membrane.

Le dos renflé par deux bosses situées transversalement.

Le bas du ventre aminci par degrés insensibles.

Les pieds de devant une fois plus longs que le diamètre de la poitrine, & garnis de quatre doigts ordinairement séparés les uns des autres; les pieds de derrière presque toujours

palmés & plus longs que le corps: de là vient que ces animaux sautent à des distances considérables.

Point de queue.

Les œufs réunis par pelotons: de l'œuf sort un têtard qui se transforme en grenouille. Elle sort pendant le jour, se plaît à rester aux rayons du soleil, & s'accroupit sur les jambes de derrière, comme les chiens.

* *Espèces qui ont les doigts des quatre pieds réunis par une membrane intermédiaire.*

* **LA G. PATTE-D'OIE 1.** *R. Palmata R. corpore venuloso, subtus & supra variegato: digitis omnibus membranâ palmatis.*

Le corps veiné & panaché, en dessus & en dessous, de différentes couleurs: tous les doigts réunis par une membrane. (Pl. 3, fig. 1^{re}.)

C'est une grande & belle grenouille, dont la tête est large & terminée par un museau obtus. Les yeux sont gros & saillans. Le tronc est d'une forme à peu près ovale, renflé sur le dos, & parsemé de taches disposées obliquement. Les membres sont également colorés de bandes transversales, rapprochées par paires. Les pieds de devant ont quatre doigts, composés de quatre articulations, & garnis d'ongles plats & arrondis. Ces quatre doigts, & les cinq qu'on trouve aux pieds de derrière, sont réunis par des membranes. La plus grande largeur du tronc fait à peu près le tiers de sa longueur, en prenant depuis le bout du museau jusqu'à l'ouverture de l'anus. Seb. 1, tab. 72, fig. 3. Laurenti spec. med. p. 32, rana maxima. La Caroline.

* **LA G. ÉCAILLÉE 2.** *R. S. amigera R. dorso squamis minutis; tuberculis verò in abdomine: pedibus anterioribus semi-palmatis; posterioribus membranâ unitis.*

De petites écailles sur le dos ; des tubercules sur le ventre : les pieds de devant à demi-réunis par une membrane ; ceux de derrière entièrement palmés.

Cette nouvelle espèce de grenouille a la peau comme plissée sur les côtés & sous la gorge ; elle imite par sa forme & sa grandeur, la *grenouille commune* ; mais le caractère qui la distingue des autres espèces, c'est une bande écailleuse, qui, partant de l'endroit des reins, & s'étendant obliquement de chaque côté au dessus des épaules, entoure par devant le dos de l'animal. Cette bande est composée de quatre rangées de petites écailles demi-transparentes, marquées d'un petit sillon longitudinal, & disposées en recouvrement. M. Walbaum a vu aussi sur la patte gauche de derrière quelques écailles carrées : la patte droite en étoit dépourvue, sans doute parce que l'individu avoit été altéré dans l'esprit de vin. Le dessous du ventre est couvert de petites verrues très-rapprochées. Sa couleur est grise, marbrée, tachetée & pointillée, en divers endroits, de brun & de marron plus ou moins foncés : ces taches sont disposées par ondulations, principalement sur le dos. L'individu décrit par M. Walbaum avoit deux pouces neuf lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. *Mém. des Curieux de la Nature de Berlin, ann. 1784, tom. 5, p. 221. M. le C. de la Cepède, Hist. Natur. des serpens, p. 503.*

* LA G. TACHETÉE 3. *R. Leucophyllata R. corpore laevi, cinereo; maculis lacteis, oblongis maculato: palmis tetradactylis, subpalmatis.*

Le corps lisse, cendré, orné de taches oblongues, d'un blanc de lait : quatre doigts aux pieds de devant, un peu palmés. (Pl. 4, fig. 4)

La tête de cette petite grenouille est longue d'environ un demi-pouce, & se termine par un museau obtus. Les yeux sont gros, saillans, & brillent comme l'or. Les pieds de devant ont quatre doigts, qui, quoique tous fendus, ont chacun, de part & d'autre, une peau qui se déploie au gré de l'animal, & dont il se sert pour nager. Le second doigt extérieur est le plus long ; le quatrième égale le second ; le pouce est le plus court. Les pieds de derrière ont cinq doigts palmés qui croissent graduellement depuis le pouce jusqu'au quatrième ; le cinquième est de la longueur

du troisième : tous les doigts des pieds de devant & de derrière sont dépourvus d'ongles. La partie supérieure du corps est peinte de diverses taches d'un blanc de lait, sur un fond cendré ; il y a une bandelette, large d'une ligne, qui s'étend d'un oeil à l'autre. Le sommet antérieur de la tête, & les côtés, jusqu'à l'extrémité du tronc, sont blancs ; la surface supérieure du dos est marquée d'une tache longue, renflée par le bout, échancrée à la base, & qui se termine vis-à-vis l'orbite des yeux. Au milieu de l'échancrure de cette tache, on en voit une autre d'une blancheur éclatante, qui a la figure d'une feuille de plante ; d'où lui est venu le nom de *Leucophyllata*. Le milieu de cette espèce de feuille est marqué d'un petit trait gris, qui s'étend sur toute sa longueur ; il y a deux petites lignes de la même couleur, qui partent du milieu du dos, traversent obliquement les côtés supérieurs de la poitrine, & se prolongent vers la gueule. Les pieds de devant sont ornés d'une tache blanche, figurée en croissant, & située à la dernière articulation du bras ; les pieds de derrière sont marquetés de blanc & de gris ; le ventre est d'un blanc moins brillant que celui qui forme les taches. Si on compare cette grenouille avec celle qui est décrite dans Séba, & qu'on a gravée par erreur sur la pl. 7, fig. 4 de cet Ouvrage, sous le nom de *Crapaud aqua*, on verra les différences qui les distinguent. Celle-ci a une membrane aux doigts des pieds antérieurs ; celle de Séba n'en a point. Celle-ci est tachetée de blanc ; l'autre de rouge. M. Beireis de Helmstadt possède dans son Cabinet un individu de cette espèce. Il a un pouce & demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus ; sa plus grande largeur est d'un demi-pouce : elle pèse quarante-six grains. *Schreber Naturf. 18. Surinam.*

** *Espèces qui ont les doigts des pieds antérieurs séparés, & ceux des pieds de derrière réunis jusqu'au bout par une membrane intermédiaire.*

* LA G. GALONNÉE 4. *R. Lemnia R. corpore laevi, variegato: striis quinque longitudinalibus in dorso; mediâ albâ.*

Le corps lisse, bariolé : cinq stries longitudinales sur la longueur du dos ; celle du milieu est blanche. (Pl. 4, fig. 2.)

Cette grenouille a la tête presque triangulaire, aplatie sur les côtés, un peu relevée

en bosse sur le sommet, & terminée par un museau obtus. Les pieds de devant ont quatre doigts séparés; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire: les uns & les autres sont dépourvus d'ongles. Le dos est légèrement convexe, & marqué de cinq lignes saillantes, parallèles entre elles, qui en parcourent toute la longueur: celle du milieu commence à l'extrémité du museau, & se prolonge jusqu'à l'anus; elle est entièrement blanche. Le fond de la couleur présente un mélange de rouge, de brun, & de blanc: cette dernière couleur domine sur la surface inférieure du corps & sur les pieds de derrière. Quelques Naturalistes ont cru que la grenouille dont il est ici question, & qui a été décrite successivement par Séba, Gronou, & Laurenti, étoit la même que celle qu'on trouve dans le *Système de la Nature* de Linné, sous le nom de *Typhonia*; mais en rapprochant les caractères donnés par ces Auteurs, il est facile de voir que ce sont deux espèces différentes. La *galonnée* a cinq stries sur le dos, au lieu de quatre; son corps est lisse; le second doigt des pieds de derrière n'est pas très-long, ni le dos tacheté de noir: ainsi cette grenouille ne peut pas appartenir à celle qui a été décrite par Linné, sous la dénomination de *Rana Typhonia*. Séba, 1, pl. 75, fig. 4. Gronou, *Zoophil.* p. 15, n. 63. Laurenti, *Spec. med.* p. 31. *Rana Virginica.* La Virginie.

LA G. ROUSSE 5. *R. Temporaria R. corpore verrucoso, subfusco: maculâ oblongâ, nigrâ ponè oculos; cruribus fusco-fasciatis: dorso angulato.*

Le corps couvert de petites verrues & d'une couleur roussâtre: une tache oblongue & noire derrière les yeux; des bandelettes brunes sur les cuisses: le dos anguleux. (Pl. 2, fig. 2.)

J'ai eu occasion d'observer plusieurs grenouilles de cette espèce, l'été dernier, en parcourant les montagnes du Rouergue. La tête est plate & d'une forme conique. Les yeux sont convexes & saillans. Les narines occupent la partie antérieure du museau; & les oreilles sont situées au milieu de la tache qui est derrière les yeux. L'ouverture seroit à peine sensible, si elle n'étoit distinguée par un cercle dont la teinte est différente de celle du fond. Le bord de la mâchoire supérieure est garni de très-petites dents, ou plutôt c'est l'os lui-même qui est découpé en forme

de dentelure. La langue est échancrée au sommet, & humectée d'une espèce de liqueur visqueuse, qui en fuite continuellement. Le tronc a la forme d'un ovale. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, inégaux en longueur & en grosseur. La troisième articulation du pouce est très-renflée; les deux premières sont un peu plus grosses que les autres doigts. Le second doigt est le plus court; il n'est pas aussi long que le pouce, & n'a que les deux tiers de la longueur du troisième doigt, qui est le plus allongé. Tous ces doigts sont libres & séparés. Les pieds de derrière en ont cinq, réunis par des membranes intermédiaires. Le second doigt extérieur est le plus long, il a à peu près un pouce; les deux qui sont à côté sont de la même longueur; le quatrième finit à la deuxième articulation du précédent; & le cinquième, à la seconde articulation du quatrième. Sur le milieu du dos, on remarque deux protubérances anguleuses. Un individu que j'ai observé le 28 septembre avoit une couleur olivâtre en dessus; la partie inférieure du corps étoit d'un jaune sale; avec une teinte moins sombre sous la gueule. J'ai remarqué sur plusieurs individus une raie brune, qui, partant de l'angle des yeux, se prolonge jusqu'au bout du museau: une autre raie de la même couleur borde la lèvre supérieure, & va se réunir avec la précédente. Derrière les yeux, se trouve une tache brune, lancéolée, dont l'extrémité se dirige vers les pattes de devant. Les pieds de derrière sont marqués de deux ou trois bandes brunes transversales. On voit aussi quelques petites taches brunes sur les côtés du ventre, & de petites verrues sur toute la surface du corps. Cette grenouille a environ trois pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; & cinq pouces & demi jusqu'à l'extrémité des jambes de derrière. J'ai trouvé dans son estomac une petite cigale & cinq perce-oreilles. On lui a donné différentes dénominations. On l'appelle *Rana-Pluvia*, *Rana-Muta*, parce qu'on prétend qu'elle annonce la pluie quand elle paroît, & qu'elle est absolument muette; cependant, dans le temps de son accouplement, elle fait entendre un cri sourd, semblable à celui d'un animal qui grogne. Linn. f. n. 357. *Les montagnes du Rouergue, les lacs de l'Europe.*

LA G. COMMUNE 6. *R. Vulgaris R. corpore angulato, viridi: tribus lineis, longitudina-*

libus flavis, in dorso; exterioribus elevatis; mediâ excavatâ.

Le corps vert & anguleux : trois raies jaunes disposées sur la longueur du dos ; les extérieures relevées en saillie ; celle du milieu forme une espèce de sillon. (Pl. 2, fig. 1.)

La tête se termine par un museau pointu. Les yeux sont saillans, globuleux, & très-éclatans ; ils sont environnés d'un cercle couleur d'or. Les oreilles sont situées derrière les yeux & fermées par une membrane. Les narines occupent le sommet du museau. La bouche est grande & dépourvue de dents. Les mâles ont, de chaque côté de la gueule, deux vessies rondes & blanches, qui se gonflent lorsque l'animal coasse. Le tronc est arrondi par les côtés & rétréci par derrière. Le dos est chargé d'une infinité de tubercules, & marqué, dans toute sa longueur, de trois lignes jaunes. Celle du milieu est creusée en sillon, & s'étend depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, où elle se divise en deux branches transversales, qui imitent, par leur disposition, la figure d'une ancre de vaisseau ; les deux latérales forment une saillie. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & détachés. Le premier & le dernier sont à peu près de la même longueur ; le second est un peu plus court ; le troisième est le plus long. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane. Les trois premiers vont en croissant graduellement ; le quatrième est le plus alongé ; le cinquième égale à peu près le troisième. La surface supérieure du corps est d'un vert dont l'intensité varie dans les différentes saisons de l'année. Après l'accouplement, cette couleur est très-brillante : cet éclat s'efface ensuite en passant par des nuances successives ; de sorte qu'il y a des individus qui deviennent entièrement bruns : c'est ce qui a fait croire que l'été les grenouilles devenoient crapauds. Ce fond vert est agréablement panaché de taches sombres & blanchâtres. Sur les cuisses, on remarque encore des bandes transversales, qui s'étendent par ondulations. Le ventre est blanc & tacheté de noir : à mesure que l'animal grandit, ces taches s'étendent sur tout le dessous du corps & même sur la surface supérieure. Cette grenouille n'a point de grandeur déterminée ; communément, elle a sept pouces de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à celle des pieds de derrière ; & un pouce &

demi dans sa plus grande largeur. On prétend qu'elle annonce la pluie, lorsqu'elle fait entendre le soir des coassemens plus fréquens qu'à l'ordinaire. *Linn. f. n. 357, sous la dénomination de Rana-Esculenta. M. d'Aubenton, Encyclop. sous le nom de Grenouille mangeable. Les bords des étangs & des fontaines de l'Europe.*

LA G. SONANTE 7. *R. Bombina R. corpore angulato, verrucoso, nigrescente : abdomine albedo, nigroque maculato : plicâ transversâ infrâ collum.*

Le corps anguleux, couvert de tubercules, & noirâtre : le ventre marbré de noir & de blanc : un pli transversal sous le cou. (Pl. 2, fig. 3.)

Suivant Linné, cette grenouille ressemble au crapaud, mais elle est plus petite. Le caractère principal qui la distingue, consiste dans une ride transversale qu'elle a sous le cou. Le dessus du corps est tout hérissé de points saillans, & garni, de part & d'autre, d'un rebord arrondi. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & séparés ; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane. Le dos est noir. Suivant M. Bourouski, le ventre est marbré de jaune & de bleu. M. Laurenti, qui a entendu le coassement de cette grenouille aux environs de Vienne, prétend qu'elle imite le son des cloches entendues de loin. Elle habite ordinairement dans les marais, & vit en société avec la grenouille-commune. *Linn. f. n. 355. L'Allemagne, la Suisse, le Danemarck, & la Suède.*

* LA G. PERLÉE 8. *R. Gemmata R. corpore granulis margariti-formibus consperso ; suprâ rubellis ; subtus dilutè cæruleis : capite anguloso.*

Le corps couvert de petits grains semblables à des perles ; ils sont d'un rouge clair sur le dos, & d'un bleu tendre sur le ventre : la tête anguleuse. (Pl. 4, fig. 1.)

La tête de ce reptile est anguleuse sur les côtés, presque aussi large que le corps, & terminée par un museau obtus. Les pieds sont velus ; ceux de devant ont quatre doigts libres & séparés ; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire. Ils croissent graduellement depuis le pouce jusqu'au quatrième ; le cinquième est plus court que le pouce : les uns & les autres sont garnis d'ongles un peu crochus. Le fond de la couleur est d'un rouge brun sur le dos ;

les côtés sont mouchetés de jaune ; le ventre est blanchâtre & chargé de petits grains d'un bleu clair. *Laurent. spec. med. p. 30, margaritifera. Le Brésil.*

a. Séba décrit une variété de cette espèce, qui a le corps d'un jaune clair, couvert de petits grains rouges, & cinq doigts aux pieds de devant. *Seb. 1, pl. 71, fig. 8.*

LA G. JACKIE 9. *R. Jackia R. corpore laevi, supra fusco ; subtus pallido, punctato : femoribus posticè obliquè striatis.*

Le corps lisse ; brun en dessus, d'une couleur pâle ; & ponctué en dessous : les cuisses striées obliquement par derrière.

Cette grenouille a une grosse tête hérissée de petites dents : au dessous de la gueule, on voit une ride transversale ; l'espace qui se trouve entre cette ride & la lèvre inférieure, est couvert d'une peau mince, plissée dans toute sa longueur. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & séparés ; le pouce se rapproche plus de la paume de la main que dans les autres espèces. Les pieds de derrière se divisent en cinq doigts ; ils sont d'une grandeur considérable & dépourvus d'ongles : la membrane qui les unit s'étend jusqu'à leur extrémité. Les trois doigts extérieurs sont à peu près de la même longueur ; le quatrième est moins allongé ; le cinquième est le plus court. Presque vis-à-vis de l'endroit où ces cinq doigts prennent leur origine, on trouve la naissance d'un sixième, mais qui n'est pas recouvert par la membrane intermédiaire. Le dos est d'une couleur sombre ; & le ventre pâle, tacheté de brun ; les cuisses sont marquées, dans toute leur longueur, de bandelettes brunes. On a cru pendant quelque temps que cette grenouille se changeoit en poisson, parce qu'on avoit remarqué qu'en passant par l'état de têtard, elle conservoit sa queue plus long-temps que les autres. La forme d'ailleurs de cette queue, qui est aplatie comme une épée, bordée d'une membrane, & assez semblable à une nageoire de poisson, rendoit cette conjecture plus vraisemblable ; mais le célèbre Linné, qui a eu occasion d'observer cette métamorphose, assure, dans le second volume de la *Description du Cabinet du Roi Adolphe*, que ce têtard se change en grenouille & non en poisson, & qu'il n'y a plus de doute sur ce fait. Elle égale en longueur la *grenouille commune*. *Linn. Mus. Adolph. Frid. tom. 2, prodrom. p. 40. Surinam.*

* LA G. FIT-FIT 10. *R. Pipiens R. corpore supra viridi, ocellis fuscis & tribus lineis flavis pulchrè variegato.*

Le corps vert en dessus, & agréablement mélangé de taches brunes en forme d'yeux & de trois lignes jaunes. (Pl. 4, fig. 3.)

Linné a confondu cette espèce avec la *mu-gissante* ; cependant elle présente des différences bien marquées : elle se rapproche plus de la *grenouille commune*, que de toute autre espèce de ce genre. Son corps, quoique moins long, a cependant la même forme, le même fond de couleur, & les mêmes lignes sur le dos. Les pieds de devant ont cinq doigts dépourvus d'ongles, libres, & séparés ; le troisième, à partir du pouce, est long, & dépasse sensiblement les autres ; mais la peau de la main est lisse, & on trouve un tubercule sous chaque articulation des phalanges, caractères qui la distinguent de la *grenouille commune*. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane ; le quatrième extérieur est le plus long ; le petit doigt est garni à sa base d'un tubercule qui semble être le rudiment d'un sixième doigt : on en trouve un autre encore plus petit à l'endroit où le doigt le plus long prend son origine. Sur le dos, le fond de la couleur est d'un vert dont la teinte varie selon la diversité des individus : toute cette surface est ornée de taches brunes, tantôt rondes, tantôt ovales ou anguleuses, environnées d'une bordure jaune. Le dessous du corps & des membres est blanc ; les membranes qui réunissent les doigts des pieds de derrière présentent une couleur sombre. Suivant Kalm, qui a décrit cette espèce sous le nom de *Rana-Halectna*, on entend son coassement dans les premiers jours de mai & pendant tout le printemps. Ce Naturaliste prétend que sa voix imite un peu le gazouillement des oiseaux ; il l'exprime par *piit, piit*. Elle saute à quinze ou dix-huit pieds, selon Catesby. La longueur totale de l'individu que M. Schréber a décrit, étoit de deux pouces six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des pieds de derrière. *Catesb. 2, p. 70, pl. 70. Klein, quadrup. p. 119. Kalm, res. il norw. amer. tom. 3, p. 46. Schréber, Naturf. 18, st. p. 182. L'Amérique septentrionale, la Caroline.*

LA G. TYPHONE 11. *R. Typhonia R. corpore punctis elevatis, maculisque nigris consperso : rugis quatuor longitudinalibus in dorso.*

Le corps couvert de points faillans & de taches noires : quatre rides longitudinales sur le dos.

Suivant la description de Linné, cette espèce de grenouille, que Rolander a trouvée en Amérique, a le corps couvert de points faillans & tacheté de noir ; le dos marqué de quatre stries qui s'étendent sur toute sa longueur ; & deux lobes ovales auprès des oreilles. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & séparés ; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire ; le second doigt est très-allongé : les uns & les autres sont dépourvus d'ongles. *Linn. f. n. 356. La Virginie.*

* LA G. DE LA CHINE 12. *R. Chinesis R. corpore supra lutescente, fusco-faciato ; subtus albido : collo ; pedibus, lateribusque maculatis.*

Le corps jaunâtre en dessus, avec des bandes brunes ; le ventre blanc : des taches sur le cou, les pattes, & les côtés.

Cette espèce de grenouille, dont Osbeck a donné la description, a les yeux noirs & l'iris d'un jaune doré. Les pattes de devant ont quatre doigts d'une longueur presque égale ; le second & le quatrième sont un peu plus courts. Il y en a six aux pattes de derrière, réunis par une membrane intermédiaire ; le deuxième & le troisième sont égaux en longueur ; les trois autres décroissent graduellement ; de sorte que le pouce est le plus court ; & le second, le plus allongé. Le dos est jaunâtre & marqué de bandelettes d'un brun foncé ; le dessous du corps est entièrement blanc ; & le cou tacheté de noir. Les quatre pattes sont d'un jaune noirâtre & parsemées de taches blanches ; les doigts offrent une couleur de chair, qui tire un peu sur le noir. *Osbeck, It. tho. Chin. vol. 1, p. 299. La Chine.*

*** Espèces qui ont les doigts des pieds antérieurs libres, & ceux des pieds de derrière réunis ; à leur base seulement, d'une membrane intermédiaire.

LA G. ÉPAULE-ARMÉE 13. *R. Humeris-Armata R. corpore verrucoso, cinereo : scapulis gibbosis : quatuor appendicibus ad anum.*

Le corps gris & parsemé de verrues ; une bosse au dessus de l'omoplate : quatre appendices à l'anus. (Pl. 3, fig. 2.)

La tête est courte & se termine par un mu-

seau obtus ; les yeux sont grands ; les oreilles rondes, courtes, & peu ouvertes ; la langue large & adhérente à la partie de devant de la mâchoire inférieure. Le tronc est gros par devant, & s'amincit insensiblement vers l'anus ; de sorte que par sa conformation il imite un cœur. Le milieu du dos est relevé en bosse, & forme une espèce de séparation marquée par des lignes blanchâtres. Au dessus des pieds de devant, on voit, de chaque côté, une protubérance charnue, en forme de bouclier ; c'est ce qui lui a fait donner, par M. d'Aubenton, le nom d'*E-paule-armée* : & par derrière, au dessus de l'anus, on remarque des excroissances, qui ont la forme de quatre boutons. Les pieds de devant sont fendus en quatre doigts, composés chacun de quatre articulations, & garnis d'ongles plats & larges ; les pieds de derrière ont cinq doigts conformés comme ceux de devant, & unis, près de leur naissance, d'une membrane intermédiaire. La tête est marquée de petites raies roussâtres, qui s'étendent de différens côtés ; le dessus du corps & des membres est couvert d'une multitude de verrues d'un jaune cendré ; le fond de la couleur est d'un gris foncé. Cette grenouille a quelquefois huit pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. *Linn. f. n. 356. R. marina. L'Amérique.*

a. On trouve une variété de cette espèce, dont la partie supérieure du corps est parsemée de taches brunes qui imitent le marbre. Les écussons des épaules sont beaucoup plus grands & d'une couleur cendrée à la base ; la surface inférieure est couverte de petits tubercules. *Catal. animal. quæ in liquoribus conservat Levinus Vincent, n. 23.*

LA G. BORDÉE 14. *R. Marginata R. corpore subangulato, fusco domine papillis contiguous teño : lateri marginatis.*

Le corps un peu anguleux & brun : le ventre couvert de petites verrues, contiguës les unes aux autres : les côtes garnis d'une bordure.

Le corps de cette grenouille présente la forme d'un ovoïde ; il est un peu renflé sur le dos & parfaitement lisse. Les yeux sont faillans. La bordure, qui fait le principal caractère distinctif de cette espèce, commence auprès des narines, parcourt la longueur du cou, des parties latérales du corps, & se prolonge jusques aux cuisses ; elle est com-

primée & inégale. Les pieds de devant ont quatre doigts séparés & obtus; le troisième est le plus long. Les pieds de derrière en ont cinq, réunis en partie par une membrane; ces doigts sont obtus comme ceux des pieds de devant, excepté le plus petit. La partie supérieure du corps est brune & le ventre d'une couleur pâle. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 47. Les Indes.*

LA G. PLUVIALE 15. *R. Bubeta R. corpore verrucoso: abdomine maculis igneis variegato: ano obtusa, subtus punctata.*

Le corps chargé de verrues: le ventre couvert de taches couleur de feu: l'anus obtus, & parsemé en dessous de petits points.

Suivant Linné, cette espèce de grenouille ressemble à un crapaud; elle a le corps parsemé de petites verrues, & le ventre marqué de taches d'un rouge vif: de là lui vient le nom de *Rubeta*. Les pieds de devant sont garnis de quatre doigts séparés; ceux de derrière en ont cinq, réunis à leur base par une membrane intermédiaire. La partie postérieure du corps est comme émoussée, & couverte d'une multitude de petits points. Après les pluies du printemps ou de l'été, ces reptiles paroissent en grand nombre dans les jardins & les champs; ce qui a fait croire, même à des Naturalistes très-savans, qu'ils tomboient du ciel. Ils s'accouplent dans l'eau: leurs œufs ne sont pas joints ensemble par un petit cordon, comme ceux de la grenouille commune, mais ils forment différentes masses. Ils se nourrissent de petits vers. *Linn. f. n. 355. L'Europe.*

LA G. MUGISSANTE 16. *R. Sonans R. corpore maculis cinereis, fuscisque variegato: auribus ocelli-formibus, membranâ tectis.*

Le corps tacheté de gris & de brun: les oreilles en forme d'yeux, couvertes d'une membrane. (Pl. 2, fig. 3.)

Cette grenouille a les yeux gros, ovales, & très-éclatans: la prunelle est entourée de cercles jaunes: & l'iris, qui est rouge, a également une bordure couleur d'or. Derrière les yeux, sont situées les oreilles; elles sont couvertes d'une membrane mince, transparente, & environnées de deux cercles concentriques, l'un blanc, & l'autre noir, qui représentent des yeux. Les narines sont très-petites. Les pieds de devant ont ordinairement quatre doigts divisés; ceux de derrière en ont cinq séparés jusqu'à la base, où

l'on voit une petite membrane intermédiaire qui les unit. Le pouce est le plus court; les trois autres croissent graduellement; le cinquième est de la longueur du quatrième. On trouve un tubercule sous chaque phalange; & un ongle mou & oblong à l'extrémité de chaque doigt. En rapprochant les descriptions des Naturalistes modernes, il paroît que les doigts de cet animal varient beaucoup en nombre & en longueur. Tantôt il y a cinq doigts aux pieds de devant & de derrière, bien prononcés; tantôt il n'y en a que quatre aux pieds antérieurs, avec un petit doigt seulement indiqué; & cinq par derrière, avec un sixième qui est à peine sensible. Les couleurs ne sont pas plus constantes. Quelques individus ont le dessus du corps d'un brun foncé, tacheté d'un brun plus obscur, avec des teintes d'un vert jaunâtre, particulièrement sur le devant de la tête; les taches des côtés sont rondes & font paroître la peau ocellée; le ventre est d'un blanc sale, nuancé de jaune, & légèrement tacheté: d'autres individus au contraire, sont d'une couleur brune & uniforme. Ce reptile se trouve en Virginie, où il séjourne dans les fontaines. Les habitans de ce pays s'imaginent que ces grenouilles purifient les eaux & ne leur font aucun mal. Selon Gatesby, elles font entendre une espèce de mugissement semblable à celui d'un taureau qu'on entendroit à une certaine distance; & qui augmente d'intensité, lorsqu'il est percuté par la cavité de la fontaine où se tiennent ces animaux. *Linn. f. n. 356, R. ocellata & mus. Adolph. Frid. tom. 2, p. 39. L'Amérique.*

a. M. le Comte de la Cépède a décrit une variété de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi; c'est celle qui est représentée par la figure indiquée. Elle a le museau arrondi; les yeux gros, saillans; & l'ouverture des oreilles grande. La langue est large, plate, & attachée par le bout au devant de la mâchoire inférieure. Le cinquième doigt des pieds de devant & le sixième de ceux de derrière sont à peine sensibles: tous les doigts sont séparés. Le dessus du corps est couvert de taches. Cet individu a six pouces trois lignes depuis le museau jusqu'à l'anus; les pieds de derrière ont dix pouces; ceux de devant, quatre; & le contour de la gueule a trois pouces sept lignes. *Hist. Natur. des quadrup. ovipares, par M. le Comte de la Cépède.*

* LA G. BIGARRÉE 17. *R. Variiegata R. corpore angustato, laevi, ex fusco nigricante, maculeis laevis consperso : unguibus orbiculato-dilatatis.*

Le corps étroit, lisse, d'un brun noirâtre, parsemé de taches d'un blanc de lait : les ongles des doigts larges & arrondis.

Suivant Gronou, cette espèce de grenouille a le corps étroit, dépourvu de verrues & d'aspérités. Les doigts des pieds de devant sont séparés ; ceux des pattes de derrière sont réunis, jusqu'à la moitié de leur longueur, d'une membrane intermédiaire : les uns & les autres sont garnis d'ongles larges & arrondis. Toute la surface supérieure du corps est d'un brun noirâtre, panaché de grandes taches d'un blanc de lait ; le dessous est blanchâtre. Nous ne savons point quel pays elle habite. *Gron. Zooph. p. 15, n. 67.*

*** Espèces dont les caractères ne sont pas encore parfaitement connus.

* LA G. RÉTICULAIRE 18. *R. Reticularis R. corpore venuloso, cinereo, eleganter variegato : digitis omnibus liberis.*

Le corps veiné, d'une couleur cendrée, & agréablement panaché de différentes couleurs : tous les doigts séparés. (Pl. 2, fig. 4.)

Cette espèce ressemble à la *patte d'oie* par ses formes & sa couleur ; mais elle en diffère par ses doigts, qui ne sont pas réunis par des membranes intermédiaires. La tête qui est large, un peu allongée, se termine antérieurement par un museau fort obtus. Les yeux sont gros & saillans. Les pieds de devant ont quatre doigts : on en trouve cinq à ceux de derrière ; les uns & les autres sont arrondis à leur extrémité, garnis d'ongles plats & dépourvus de membranes. Le corps de cette grenouille est grisâtre, parsemé de taches de diverses couleurs, & d'une infinité de petites veines qui représentent une espèce de réseau étendu sur la surface supérieure de l'animal : les membres sont ornés de bandes transversales d'une teinte plus claire. *Séb. 1, pl. 72, fig. 4. La Caroline.*

LA G. DE TERRE 19. *R. Terrestris R. corpore supra lutescente, fuscis maculis consperso : iride rubro.*

Le corps jaunâtre par dessus & tacheté de brun : l'iris rouge.

Il me semble que cette grenouille doit constituer une espèce particulière. La tête est triangulaire & se termine antérieurement par une pointe obtuse : les yeux sont bruns, entourés d'un iris rouge. Il y a quatre doigts aux pattes de devant & cinq à celles de derrière : ils sont longs, séparés, dépourvus d'ongles & de membranes intermédiaires ; du moins ces caractères ne sont pas exprimés dans la figure de Catesby. La surface supérieure est d'un gris qui tire sur le jaune : ce fond est parsemé d'une multitude de petites taches brunes, disposées sans ordre ; les plus grandes & les plus foncées sont sur la partie supérieure du dos. Le corps de cette grenouille ressemble à celui du *crapaud* ; mais ce qui la distingue de ce reptile, c'est qu'elle saute, & ne rampe point. On en voit beaucoup dans les temps humides, principalement dans les terres élevées ; elles paroissent au moment où il fait le plus de chaleur. Elles vivent d'insectes & de vers-luisans. « Etant » un soir hors de la maison par un temps bien » chaud, avec plusieurs personnes, dit Catesby, un de la compagnie laissa tomber » de sa pipe un peu de tabac brûlant, qui » fut d'abord attrapé & avalé par une grenouille » de cette espèce : cela nous donna l'idée de » lui présenter un charbon allumé, qu'elle » avala aussi avec avidité. . . . Je m'imaginé » qu'elles prennent ces charbons pour un » des vers-luisans ». Je lui ai conservé le nom qu'elle porte dans l'ouvrage de Catesby. *Carol. 2, p. 69, tab. 69. La Caroline.*

LA GRANDE G. 20. *R. Ingens R. corpore griseo, maculis nigris marmorato : dorso rufo, lunulis fuscis variegato.*

Le corps gris, marbré de noir : le dos roux, parsemé de taches brunes, disposées en forme de croissant.

Le dessin & la description de cette grenouille m'ont été communiqués par M. Bloch, Docteur en médecine à Berlin. Ce Naturaliste, si connu par son ouvrage sur l'*Ichthyologie*, possède un manuscrit du P. Plumier, où l'on trouve la figure & quelques détails de cette grenouille, qui n'a pas été encore décrite. Elle paroît être fort grosse, sur-tout s'il faut en juger par le dessin signé de la main du P. Plumier. La prunelle est noire : l'iris rouge en dessous & jaune en dessus. Le fond de la couleur est gris, tacheté de noir ; le dos a une teinte rougeâtre : de plus, il est marqué

marqué de grandes taches brunes, disposées en fer de cheval ; il y en a cinq sur le milieu du dos ou sur le sommet de la tête, dont la couleur est moins foncée : les ongles sont bruns. *Manusc. du P. Plumier. L'Amérique.*

* LA G. NOIRE 21. *R. Atra R. corpore toto atro.*

Le corps entièrement noir.

Cette espèce de grenouille, que M. Laurenti ne fait qu'indiquer, se trouve sur les Alpes, du côté de Schneeburg : de là vient qu'il la nomme *Alpina*. Son corps est absolument noir, c'est le seul caractère qu'il en donne. Cet Auteur remarque que plusieurs Botanistes l'ont trouvée souvent dans le cours de leurs herborisations ; mais jusqu'ici elle n'a été décrite par aucun Naturaliste. *Laurenti, spec. med. p. 133. Les Alpes.*

II°. G E N R E.

RAINE, *Hyla. Laurenti, spec. med. p. 32.*

Corpus quadrupes, nudum, elongatum, leve; subtus maculis albis, perexiguis, densissimis variegatum.

Caput subrotundum, distinctum. Oculi prominentes. Rictus oris amplissimus: maxillæ edentulæ: lingua anticæ adhærens, posticæ libera. Aures membranâ teclæ.

Dorsum planum aut subrotundum.

Abdomen infimum sensim angustatum.

Pedes anticæ tetradactyli, fissi; posteriores sæpius palmati, longissimi: hinc saltus ingens & velox. Verucca viscosa dilatabilis, infra digitos.

Cauda nulla.

Ova in acervum congesta: ex ovo gyrinus, indequæ animal. Vita diurna in arboribus, digitis adhærens sub foliis, non supra incumbens.

Le corps a quatre pattes, nu, alongé, svelte, parsemé en dessous de petites taches blanches, très-ferrées.

La tête arrondie, séparée du tronc. Les yeux saillans. L'ouverture de la gueule fort spacieuse : les mâchoires, dépourvues de dents : la langue attachée par devant & libre par derrière. Les oreilles couvertes d'une membrane.

Le dos plat ou arrondi.

Le bas du ventre rétréci graduellement.

Les pieds de devant garnis de quatre doigts séparés l'un de l'autre ; ceux de derrière

ordinairement réunis par une membrane & très-alongés : de là vient que ces animaux sautent à des distances considérables & avec beaucoup d'agilité. Une pelote visqueuse, susceptible de dilatation, au dessous des doigts.

Point de queue.

Les œufs réunis par pelotons. De l'œuf, sort un têtard qui se transforme en raine. Elle sort pendant le jour, habite sur les arbres, & s'attache, à l'aide de ses pelotes visqueuses, sur la surface inférieure des feuilles & non point au dessus.

LA RAINE VERTE I. *H. Viridis H. corpore supra lævi, viridi; subtus rugoso, albido: lineâ laterali utrinquæ flavâ.*

Le corps vert & lisse en dessus ; blanchâtre en dessous & couvert de points saillans : une ligne jaune, de part & d'autre, sur les parties latérales du corps. (Pl. 4, fig. 5.)

Le corps est d'une figure ovale, convexe par dessus, & plat par dessous. La partie postérieure de la tête est presque aussi large que le tronc. Le museau est court, arrondi. Les yeux sont gros, saillans, & placés presque sur le sommet de la tête. Les pieds antérieurs n'ont que quatre doigts assez gros ; le troisième est le plus alongé. Ceux de derrière en ont cinq plus déliés & plus longs que ceux des pieds antérieurs : les uns & les autres sont garnis d'ongles plats, circulaires, & couverts en dessous de petites plaques visqueuses, dont l'animal se sert pour s'attacher aux branches & aux feuilles des arbres. Le dessus du corps est d'un beau vert ; le dessous est blanc. On voit, de chaque côté du corps, une raie jaune, légèrement bordée de violet, qui part de l'extrémité du museau, parcourt la longueur des côtés, & se termine aux pattes de derrière. Une raie semblable règne depuis la mâchoire supérieure jusques aux pieds de devant. Le mâle de cette espèce a la voix si claire, qu'on la confond quelquefois avec le cri de certains petits oiseaux. On regarde le coassement de cet animal comme un présage certain d'un temps pluvieux : voilà pourquoi les curieux gardent souvent des individus dans des vases, en leur fournissant quelques brins d'herbe humide. Cette nourriture, qu'on renouvelle tous les jours, suffit pour faire vivre cette espèce de raine pendant tout un hiver.

a. M. Laurenti regarde comme une variété de cette espèce, la grenouille qui est

décrite dans Catesby, *Carol. 2, pl. 71*. Elle a le corps arrondi, & un trait jaune qui se prolonge, en ligne droite, de chaque côté du tronc. Son coassement imite la prononciation de ces mots, *tschit, tschit, tschit*. *la Caroline.*

- * LA R. BRUNE 2. *H. Fusca H. corpore fusco : pedibus subtus ad talos, & ad singulos digitorum articulos tuberoso-laciniatis. Laurenti, spec. med. p. 34.*

Le corps brun : des tubercules découpés sous les pieds, auprès des talons, & à chaque articulation des doigts.

Nous n'avons pas encore d'autres détails sur la conformation de cette rainne que M. Laurenti nous a fait connoître. Sa description est si concise, qu'il ne dit pas seulement où elle habite ; il se contente d'observer qu'on conserve des individus de cette espèce dans le Cabinet de l'Académie d'Upsal, & dans un autre Cabinet de Vienne.

- * LA R. COULEUR DE LAIT 3. *H. Laëta H. corpore niveo, vario maculis laëteis; hypochondriis cinereo-fasciatis.*

Le corps d'un blanc aussi éclatant que la neige, avec des taches d'un blanc de lait ; des bandelettes cendrées sur les hypocondres.

Si la teinte & la distribution des couleurs ne sont pas constantes sur tous les individus de cette espèce, il est absolument impossible de la reconnoître, puisque nous n'avons pas jusqu'ici d'autres caractères. Sa bouche est très-grande. Le fond de la couleur est d'un blanc de neige, parsemé de taches moins éclatantes : les cuisses & les jambes offrent une couleur livide ; le bas-ventre est marqué de bandelettes d'une couleur cendrée, pâle. *Laurenti, spec. med. 34. L'Amérique.*

a. M. Laurenti distingue une variété de cette espèce, qui a la surface supérieure du corps d'une couleur bleuâtre, tirant sur le pourpre. On ignore quelle est sa patrie ; mais on conserve un individu de cette variété dans le Cabinet de Pétersbourg. *Laurenti, spec. med. p. 34.*

- * LA R. ROUGE 4. *H. Rubra H. corpore rubro : capite subrotundo; rictu oris amplissimo.*

Le corps rouge : la tête arrondie ; l'ouverture de la gueule très-spacieuse. (Pl. 5, fig. 4.)

La tête est ronde & se termine par un museau obtus. Les yeux sont gros & situés sur les parties latérales de la tête. Les pieds de devant ont quatre doigts inégaux ; les trois

extérieurs croissent graduellement ; le quatrième est à peu près de la même longueur que le second. Les pieds de derrière sont garnis de cinq doigts séparés, mais d'une longueur inégale ; le doigt intérieur est le plus court ; les trois suivans croissent par degrés insensibles ; le cinquième n'est pas plus allongé que le troisième. Séba a trouvé un individu de cette espèce dans le ventre d'un serpent originaire d'Amérique. *Laurenti, spec. med. 35.*

a. M. le Comte de la Cépède a décrit, dans son excellent ouvrage sur *les quadrupedes ovipares*, une rainne qu'on conserve au Cabinet du Roi, & qu'il regarde comme une variété de cette espèce ; il la nomme *Rainne à tapirer* : c'est celle que j'ai fait graver sur la planche indiquée. La forme extérieure de ce reptile, comparée à celle qui est représentée dans l'ouvrage de Séba, ne présente que de légères différences. Le bout des doigts est garni de plaques visqueuses : le dos tire sur le rouge ; & on aperçoit de chaque côté deux bandelettes longitudinales, irrégulières, d'un blanc jaunâtre, ou même couleur d'or. *M. le Comte de la Cépède, Histoire Naturelle des quadrup. ovipares, p. 366, édit. in-4°.*

- * LA R. VERDATRE 5. *H. Viridi-Fusca H. corpore fusco, viridi-fasciato: collo utrinque sacco conico, viridi-ocellato.*

Le corps brun, avec des bandes transversales : une protubérance conique sur le cou, ornée de taches vertes en forme d'yeux.

S'il faut juger de cet animal par la figure & la description qu'en a donnée mademoiselle Mérian, il présente une forme ovale. Les yeux sont gros, saillans, & placés presque sur le sommet de la tête ; les narines occupent la partie antérieure du museau ; mais le caractère distinctif de cette espèce consiste dans une excroissance conique, qui se trouve derrière les yeux. Les pattes de devant sont courtes, garnies de quatre doigts séparés, dépourvus d'ongles, & arrondis à leur extrémité. Le sommet de la protubérance du cou s'étend jusqu'à l'insertion des doigts des pieds antérieurs, qui sont au nombre de quatre : les pattes de derrière en ont cinq ; les quatre extérieurs croissent graduellement ; le cinquième est le plus court : les uns & les autres sont dépourvus d'ongles & terminés par des pelotes visqueuses. Le fond de la couleur est brun, relevé par des taches vertes, irrég-

gulières, qui représentent tantôt des yeux, tantôt des espèces d'ondulations. Mademoiselle Mérian a trouvé cette rainé dans les lacs de Surinam ; c'est ainsi qu'elle parle des métamorphoses qu'elle subit dans certaines saisons de l'année. « Lorsqu'on veut en observer les transformations, il faut mettre de cette semence sur un gazon, au fond d'un pot rempli d'eau. La semence n'est qu'un petit grain noir, enveloppé de flegme blanc : ce grain noir informe se nourrit de ce flegme, & acquiert peu à peu quelque mouvement. Huit jours après, il lui vient une queue & il nage dans l'eau... Quelques jours après, il leur vient des yeux ; ensuite les pattes de derrière ; & huit jours après, les pattes de devant, qui sortent de leur peau. Lorsqu'elles ont les quatre pattes, leur queue tombe, & ressemblent parfaitement à une grenouille : elles sortent de l'eau, & vont sur terre. Lorsqu'on fait cette expérience, il faut de temps en temps renouveler l'eau & le gazon ; & il faut jeter des miettes de pain dans l'eau, dès qu'on a remarqué du mouvement dans la semence. On trouve cette observation dans une lettre de Leuwenhoek, du 15 septembre 1699, depuis la page 113 jusqu'à 126, & je l'ai trouvée très-conforme à la mienne ». Madem. Mérian, *Métamorph. des insect. de Surinam*, p. & pl. 56. Surinam.

* LA R. FLUTEUSE 6. *H. Tibiatrix H. corpore flavicante, maculis rubris : vesica, tibiae instar, utrinque ad latera colli in mare.*

Le corps blanchâtre, moucheté de taches rouges : le mâle a, de chaque côté du cou, une vessie en forme de musette. (Pl. 5, fig. 2.)

Cette rainé a la tête d'une figure un peu conique ; les yeux gros, saillans, situés presque sur le sommet de la tête. Sa langue est épaisse vers l'extrémité antérieure ; elle est cependant libre par derrière, autrement elle ne pourroit exécuter les diverses modulations de son coassement. Les pieds antérieurs ont quatre doigts de longueur inégale ; le pouce est le plus court : ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire. Les uns & les autres, dit Séba, sont garnis d'ongles plats, semblables, par leur conformation, à la feuille de l'herbe à cueiller (*cochlearia officinalis*). Le dessus du corps est d'un jaune sale, parsemé de taches rouges. Cette espèce de rainé porte, de chaque côté

du cou, deux vessies qui lui servent comme de soufflet, lorsque, dans les chaleurs de l'été, elle fait entendre, après le coucher du soleil, un coassement mélodieux. Les Laboureurs aiment à entendre la voix de cet animal, parce qu'il leur annonce le retour du beau temps. Du reste, tous les mâles n'ont pas ces deux vessies. Séba prétend qu'on trouve dans son pays des grenouilles qui portent des vessies, mais il observe qu'elles sont plus petites que celles qu'on observe sur les rainés d'Amérique. Séb. 1, pl. 71, fig. 1 & 2. Laurent. *spec. med.* p. 34. *L'Amérique & l'Europe.*

* LA R. ORANGÉE 7. *H. Aurantiaca H. corpore dilute flavo, ex ruffo obumbrato : punctis rufis utrinque dorsum unica serie includentibus.*

Le corps d'un jaune clair, comme ombré de roux ; le dos circonscrit, de part & d'autre, par une rangée de points roux. (Pl. 5, fig. 3.)

Cette espèce ressemble assez à la précédente par sa conformation extérieure. Sa tête, qui est large vis-à-vis les yeux, se rétrécit ensuite vers les deux extrémités. Les ouvertures des oreilles sont grandes, & les yeux fort saillans. On trouve quatre doigts libres aux pieds antérieurs ; & cinq à ceux de derrière, réunis par une membrane, & pourvus d'ongles de la même structure que ceux de la rainé fluteuse. La surface supérieure du corps est d'un jaune clair, ombré de roux. Il y a, de chaque côté du dos, une rangée de points roux qui suivent le rétrécissement du ventre. Elle vit d'autres petites rainés de la même espèce. Séba en a trouvé dans son estomac. Séb. 1, pl. 71, fig. 3. Laurenti, *spec. med.* 35. Surinam.

* LA R. BOSSUE 8. *H. Gibbosa H. corpore oblongo : pedibus fasciatis : dorso gibboso.*

Le corps oblong : les cuisses marquées de bandelettes : une bosse sur le dos. (Pl. 5, fig. 1.)

Cette rainé, dit M. Laurenti, a la tête ronde, aplatie ; les yeux saillans ; & sur le milieu du dos, une bosse bien sensible. Les pattes de devant & celles de derrière ont cinq doigts libres, séparés, & garnis à leur extrémité d'une pelote visqueuse. Le dos paroît d'un gris cendré : les côtés présentent une couleur plus sombre : les cuisses & les pieds sont couverts de bandelettes transversales. Laurenti, *spec. med.* 33. *L'île de Lemnos.*

a. M. Laurenti croit que la grenouille qui est décrite & gravée dans le second volume de Séba, pl. 70, fig. 4, est une variété de cette espèce. L'assortiment & la disposition des couleurs paroissent en effet à peu près les mêmes, si on excepte quelques taches ovales qu'on trouve sur le dos; mais la différence principale que je remarque entre ces deux individus, c'est que celui de dessus a cinq doigts aux pieds de devant, tandis que celui-ci n'en a que quatre. *Laurenti, spec. med. p. 33, Hila Rana formis. Surinam.*

* LA R. SQUELETTE 9. *H. Sceleton H. corpore macilento, aureo-flavo; rarâ in dorso rubedine.*

Le corps maigre & d'un jaune doré; le dos est parsemé, çà & là, de quelque tache rouge. (Pl. 7, fig. 4), sous le nom de *C. aqua.*

Nous ne connoissons pas d'autre détail sur la conformation de cette espèce de rainie; mais si la figure qu'en a donnée Séba est exacte, nous pourrions ajouter que son corps est très-maigre; ses cuisses & ses pieds, dans leur plus grande épaisseur, n'ont pas plus de trois lignes. Les pattes de devant ont quatre doigts séparés, & appuyés sur une main assez large; le pouce est le plus court. Les pieds de derrière ont cinq doigts qui paroissent également distincts & séparés; le cinquième extérieur est le plus court; le quatrième surpasse tous les autres en longueur; les autres croissent graduellement depuis le premier jusqu'au quatrième. Sur le milieu du dos, on voit quelques légères teintes rouges, inclinées les unes vers les autres, & qui se réunissent en formant des angles, dont le sommet est dirigé vers l'anus. Cette espèce paroît beaucoup se rapprocher de la grenouille tachetée. *Séb. 1, pl. 73, fig. 3. Laurenti, spec. med. p. 35. Le Brésil.*

II^e. G E N R E.

CRAPAUD, Bufo. Laurenti, spec. med. 25.

Corpus quadrupes, nudum, orbiculare, verrucosum, aut pustulosum, sordidis sæpe coloribus-obumbratum.

Caput subrotundum, vix distinctum. Oculi prominentes, rubentes; pupillâ angustatâ in rimam. Oris rictus amplissimus: maxillæ edentulæ: lingua anticæ adhærens, posticæ libera. Aures membranâ tectæ.

Dorsum convexum, lateribus tumido-inflatiss.

Abdomen infimum ventricosum.

Pedes anteriores tetradactyli, fissi, brevissimi; pedes posteriores sæpius palmati, corpore breviores: hinc saltus exiguus, tardus.

Cauda nulla.

Ova in tæniam longissimam connexa: ex ovo gyrinus, indequæ animal. Noctu vagatur; lucem solemquæ perosum. Latet per diem in humidis, obscuris.

Le corps a quatre pattes, nu, arrondi, couvert de verrues ou de pustules, & obscurci par des couleurs sales.

La tête arrondie, à peine séparée du tronc. Les yeux rougeâtres, pleins de feu; la prunelle rétrécie. L'ouverture de la gueule très-spacieuse: les mâchoires dépourvues de dents: la langue attachée par devant & libre par derrière. Les oreilles fermées par une membrane.

Le dos convexe, & relevé, de part & d'autre, par deux renflemens.

Le bas du ventre gros.

Les pieds antérieurs garnis de quatre doigts séparés l'un de l'autre & très-courts; ceux de derrière ordinairement réunis par une membrane, & moins longs que le corps: de là vient que les mouvemens de cet animal sont lourds, & qu'il ne saute qu'à une très-petite hauteur.

Point de queue.

Les œufs attachés à un cordon très-alongé. De l'œuf, sort un têtard qui se transforme en crapaud. Il sort la nuit; il fuit le soleil & la lumière; & se cache pendant le jour dans les lieux obscurs & humides.

* LE CRAPAUD RAYON-VERT I. *B. Variabilis B. corpore verrucoso, colore mutabili: capite subtriangulâri.*

Le corps parsemé de verrues & d'une couleur changeante: la tête presque triangulaire. (Pl. 6, fig. 2.)

On ne peut douter que le crapaud dont il s'agit ici ne soit celui qui a été trouvé en Saxe par M. Schreber, puisque M. Pallas avoue que cet individu étoit conforme à celui qu'il a décrit, & qu'il cite la disposition de ses couleurs, comme formant le quatrième période des métamorphoses qu'il subit. Sa tête est un peu renflée par les côtés postérieurs & terminée par deux narines un peu saillantes,

ce qui lui donne une forme triangulaire. La bouche est dépourvue de dents ; la langue charnue , un peu fourchue à la base , & pointue à l'extrémité. Les yeux sont situés très-bas , sur les parties latérales de la tête ; les paupières supérieures sont à peine sensibles. Les pieds de devant ont quatre doigts , marqués à leur base d'une verrue considérable ; le pouce est le plus gros ; les trois autres sont d'une longueur inégale & dépourvus d'ongles. Les pattes postérieures ont cinq doigts réunis par une membrane intermédiaire : ils croissent graduellement depuis le premier doigt intérieur jusqu'au quatrième ; le cinquième est de la longueur du troisième : on trouve le rudiment d'un sixième doigt aux pieds de derrière. Ce crapaud change de couleur comme le caméléon. Son dos paroît d'abord blanc , couvert de taches vertes , irrégulières , & de verrues jaunes. Lorsqu'on le touche & qu'on l'irrite , le corps se gonfle , & le fond de sa couleur se change en un gris cendré. Si on l'expose aux rayons du soleil , les taches disparaissent ; & on ne voit plus à leur place qu'une teinte uniforme & cendrée. Lorsqu'il est engourdi par les froids de l'hiver , on aperçoit une couleur de chair entre les taches vertes dont le corps est panaché. Les individus conservés dans l'esprit de vin sont d'un gris jaune , tacheté d'un brun olivâtre. Il règne sur les côtés une ligne brune ; les verrues sont d'un jaune sale : il y a quelques petites taches sur le ventre. M. Edler , qui a fait les observations que nous avons rapportées sur les changemens de couleur , ajoute que son coassement imite le bruit d'une porte qui n'est pas graissée (*Knarrend*). Sa longueur ordinaire est d'environ deux pouces trois lignes. *Laurenti , spec. med. p. 27 , Bufo Schreberianus. Pall. spicil. Zool. fasc. 7 , p. 1. Hist. Nat. des quad. ovip. de M. le Comte de la Cépède , p. 588. La Saxe , l'Allemagne.*

* LE C. COULEUR DE FEU 2. *B. Igneus B. corpore verrucoso ; supra olivaceo & maculis nigris consperso ; subtus albidus , carulescente , pundis latè miniatis.*

Le corps couvert de verrues , olivâtre , & panaché de taches noires en dessus ; par dessous , d'un blanc bleuâtre , moucheté de taches d'un beau vermillon. (Pl. 6 , fig. 5 & 6.).

C'est le plus petit de tous les crapauds. Les deux figures que nous en donnons re-

présentent à peu près la grandeur naturelle de ce reptile. Sa tête est aplatie comme le corps , & se termine par un museau arrondi. Les yeux sont gros , saillans , & placés presque sur le sommet de la tête. Ces organes présentent un phénomène très-singulier : lorsque l'animal est dans l'obscurité , la prunelle est orbiculaire ; mais exposé au soleil , il la contracte au point qu'elle prend alors une figure triangulaire , dont le contour est doré : le reste de l'œil est d'un jaune brun. Les pieds de devant ont quatre doigts distincts & séparés ; ceux de derrière en ont cinq réunis , jusqu'à leur extrémité , d'une membrane intermédiaire : ils croissent en longueur depuis le pouce jusqu'au quatrième doigt ; le cinquième est de la longueur du troisième. Tout le corps est couvert de verrues qui varient en couleur & en grandeur : celles du dos ont la couleur du fond ; celles de l'abdomen , qui sont les plus saillantes , présentent une couleur blanche ; celles de la gueule sont d'un blanc de lait. De plus , le dos est olivâtre , & obscurci par des taches sombres ; le dessous du corps , la gueule , les pattes , & la plante des pieds ont des taches d'un beau vermillon , sur un fond d'un blanc bleuâtre : on voit sur les doigts des pieds postérieurs & sur les pattes antérieures , des bandelettes transversales. Lorsqu'il est sur le bord d'une rivière , & qu'on l'approche , il s'élance dans l'eau , comme fait la *grenouille* ; & quand il est éloigné de l'eau , il se tapit contre terre comme pour se cacher. Son coassement entrecoupé ressemble à la voix d'une personne qui rit. Il aime à se tenir au soleil sur le bord des eaux ; & la femelle pond ses œufs par pelotons , & non point disposés à la file les uns des autres , comme sont ordinairement les crapauds. *Roefel , pl. 22 & 23. Les marais du Danube.*

a. M. Laurenti a vu une variété de cette espèce qui avoit le ventre noir , avec des points & des taches d'un beau blanc. *Laur. spec. med. p. 29 & 129.*

LE C. GOITREUX 3. *B. Ventricosus B. corpore tuberculato , fusco ; rugis tribus longitudinalibus in dorso posteriori : jugulo prominulo.*

Le corps hérissé de tubercules , & d'une couleur brune ; la partie postérieure du dos sillonnée par trois rides longitudinales : un gonflement à la gorge.

Ce crapaud a une tête demi-sphérique ,

avec des yeux faillans, & un tronc d'une forme arrondie. Le ventre est gros, & la région des hypocondres très-enflée. La partie supérieure du cou est chargée de tubercules disposés sur des lignes longitudinales; l'extrémité du dos est marquée de trois lignes relevées en saillie, qui se dirigent vers l'anüs. On observe, sur le devant de la poitrine, une grosse verrue très-faillante. Les pieds de devant ont quatre doigts séparés; les deux extérieurs sont réunis à la base: ceux de derrière en ont six, en comptant le pouce qui est très-court; le cinquième doigt est fort long. Tout le corps de cet animal est brun. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 48, f. n. 355, Rana Ventricosus. Laurent. spec. med. 26. L'Inde.*

LE C. PIPA 4. B. Pipa B. corpore tuberculis consperso, nigrescente: digitis anticis, apice quadridentatis; posticis unguiculatis, palmatis.

Le corps hérissé de tubercules & noirâtre: les doigts des pieds antérieurs divisés au sommet en quatre petites dentelures; ceux de derrière garnis d'ongles & réunis par une membrane. (Pl. 7, fig. 2.)

Le tronc de cet animal a une forme elliptique. Sa tête, qui est inclinée à l'égard du dos, s'étend de chaque côté en pointe obtuse, dirigée horizontalement; ensuite elle se rétrécit en un sommet obtus vers la partie antérieure: en sorte que dans son ensemble, elle présente une figure triangulaire. Les yeux sont situés vers le milieu de la mâchoire supérieure; ils sont petits, un peu arrondis, & très-écartés l'un de l'autre. L'ouverture de la gueule est référée de bas en haut, mais fort large en travers. Les pieds de devant ont quatre doigt alongés, libres, dépourvus d'ongles, & terminés par quatre petites divisions aiguës; les pieds de derrière en ont cinq garnis d'ongles & d'une membrane intermédiaire. Le fond de la couleur est d'un brun plus ou moins foncé, avec de très-petites taches rousses ou rougeâtres. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle est beaucoup plus grande. Celle qu'on voit au Cabinet du Roi a cinq pouces quatre lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anüs. On a remarqué aussi qu'elle a les quatre divisions qui terminent les doigts des pieds antérieurs, plus sensibles que dans le mâle. La régénération du *Pipa* offre un phénomène des plus extraordinaires. Aussi-tôt que la femelle a

pondu ses œufs, le mâle les ramasse avec ses pattes, les étend sur le dos de la femelle, & les arrose d'une liqueur qui les féconde, & qui forme, en s'épaississant, des espèces de cellules autour de la coquille. Là, les œufs grossissent, les petits éclosent, & sortent de leurs cellules après avoir passé par l'état de têtard. On a compté sur le dos d'un *Pipa* femelle deux cent vingt cellules; chacune renfermoit son embryon. Les Nègres mangent ces crapauds avec avidité. *Linn. f. n. 354. Laurenti, spec. med. 24. Surinam.*

* **LE C. AGUA 5. B. Agua B. corpore verrucoso; supra cinereo-flavescente, maculis subrufis nebulato; subtus glabro: gutture quasi collare instructo.**

Le corps couvert de verrues & d'un gris jaunâtre en dessus, avec des taches roussâtres; lisse par dessous: une espèce de collier sous la gorge.

C'est un gros crapaud d'une forme circulaire. Sa tête est courte, & terminée en avant par un museau obtus: ses yeux sont gros, étincelans. La tête est séparée du tronc par une espèce de collier qui fait le tour du cou. Les pieds antérieurs ont quatre doigts distincts & larges à leur extrémité; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire: les quatre doigts intérieurs croissent graduellement; le premier & le dernier sont les plus courts. La surface supérieure du corps est chargée de verrues, & parsemée de taches roussâtres, disposées comme par flammes; le dessous du corps est lisse, mais orné de taches de la même couleur. Un individu de cette espèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a sept pouces quatre lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anüs. On a gravé la *Raine squelette*, au lieu du *Crapaud agua*, sur la pl. 7, fig. 4. Nous nous sommes aperçus trop tard de cette erreur, & nous n'avons pu la corriger. *Laurent. spec. med. p. 26, bufo Brasiliensis. M. le C. de la Cépède, Hist. Nat. des quadrup. ovip. 605. L'île de Cuba, le Brésil.*

* **LE C. MARBRÉ 6. B. Marmoratus B. corpore supra ex rubro & cinereo, marmoris instar, variegato: abdomine flavo, maculis nigris consperso.**

Le corps marbré de rouge & de gris en dessus; le ventre jaunâtre, parsemé de taches noires. (Pl. 7, fig. 5.)

Celui-ci ressemble un peu à l'*Agua*, mais il est beaucoup plus petit. Les proportions

de la tête, la disposition des doigts, leur longueur respective sont à peu près les mêmes sur l'un & sur l'autre : ils ne diffèrent entre eux que par la taille & la distribution des couleurs. *Séb. 2, pl. 71, fig. 4 & 5. Laur. spec. med. 29. Surinam.*

* **LE C. BRUN 7.** *B. Fuscus B. corpore lævi, maculis fuscis, confluentibus variegato : vittâ longitudinali, candicante in medio dorso.*

Le corps lisse, parsemé de taches brunes, rapprochées les unes des autres : une bandelette longitudinale, blanchâtre sur le milieu du dos. (Pl. 6, fig. 3.)

Suivant l'observation de Roësel, la tête de ce reptile est plus convexe que celle des autres espèces de ce genre. Ses yeux, qui sont d'un jaune pâle, offrent encore une particularité qu'on ne remarque point dans les autres crapauds : la fente que forme la paupière en se contractant, est située perpendiculairement, au lieu d'être transversale. Les doigts des pieds antérieurs sont au nombre de quatre ; on en compte cinq à ceux de derrière : ils croissent graduellement depuis le pouce jusqu'au quatrième ; le cinquième est à peu près de la longueur du troisième : ils sont réunis, presque jusqu'à l'extrémité, par une membrane intermédiaire. Sous la plante des pieds postérieurs, on trouve un faux ongle qui a la dureté de la corne. L'aspect de cet animal présente à peu près la figure d'une carte géographique, par la disposition des taches brunes, irrégulières, dont le corps est couvert. Les plus larges & les plus foncées en couleur occupent le milieu du dos ; celles des côtés sont moins foncées & vont en diminuant de grandeur : chaque tache est bordée d'une teinte plus sombre ; le fond est d'une couleur blanchâtre. La surface du dos est partagée, dans toute sa longueur, par une bandelette un peu plus claire. Lorsque ce crapaud est irrité, il exhale une odeur fétide qui participe de celle de l'aïl & qui fait pleurer. Gesner prétend qu'il est très-venimeux, & qu'il a vu mourir une femme qui avoit mangé des herbes imprégnées de son venin. Roësel assure que lorsqu'on saisit ce crapaud par la cuisse, il pousse des cris semblables au miaulement du chat, & qu'il répand à l'instant son odeur empoisonnée. La figure que nous avons indiquée représente le mâle & la femelle pendant leur accouplement. On voit au dessous

les œufs que jette la femelle, ils sont collés ensemble par une matière glaireuse, & forment un long cordon. *Raf. pl. 18. Laurent. spec. med. p. 122.*

* **LE C. BIEUR 8.** *B. Ridibundus B. corpore partim verrucoso, maculis fuscis variegato : vittâ longitudinali flavâ aut viridi in medio dorso.*

Le corps couvert en partie de verrues & de taches brunes : une bandelette longitudinale, tantôt jaune, tantôt verte, sur le milieu du dos.

De l'aveu des Naturalistes, ce reptile est un des plus gros de cette famille ; il pèse quelquefois plus d'une demi-livre. Il a le corps arrondi, ramassé ; la tête sur-tout très-large. La paupière supérieure est ronde & couverte de pores ; celle de dessous est remplacée par une bordure épaisse. Le dos est parsemé d'une multitude de pores ; & les côtés, d'un grand nombre de verrues ; le ventre est lisse. On compte quatre doigts distincts & séparés aux pieds de devant ; & six palmés à ceux de derrière : les uns & les autres sont arrondis, dépourvus d'ongles, & garnis en dessous de tubercules. Le fond de la couleur est d'un gris cendré, marqué de plusieurs grandes taches brunes, entre lesquelles il y en a de plus petites. La surface du dos est comme partagée, dans toute sa longueur, par une ligne tantôt jaune, tantôt verdâtre. La partie postérieure du corps est rayée en dessus ; par dessous, elle est blanchâtre & ornée de raies brunes. Le coassement de ce crapaud ressemble à celui d'un homme qui rit à une grande distance. M. le Comte de la Cépède prétend, peut-être avec raison, que ce crapaud doit être confondu avec le brun ; cependant les verrues, les pores, la disposition des taches, les raies de la partie postérieure du corps, la couleur de la bandelette du dos, le nombre des doigts des pieds de derrière, le son de sa voix, & le silence que garde M. Pallas sur l'odeur qu'il exhale, m'ont déterminé à en faire une espèce particulière. *M. Pall. Suppl. à son voy. Hist. Nat. des quadrup. ovip. de M. le Comte de la Cépède, p. 590. Les bords du Wolga, du Jaik, les environs de la mer Caspienne.*

* **LE C. PUSTULEUX 9.** *B. Pustulosus B. corpore vesiculis flavicantibus consperso ; suprâ ex rufo-cinereo utrinque maculato ; subtus griseo, maculis fuscis variegato.*

Le corps hérissé de pustules jaunâtres ; la surface supérieure d'un roux cendré , avec des taches de part & d'autre ; le ventre gris , tacheté de brun. (Pl. 7, fig. 1.)

La tête de ce crapaud est arrondie dans tous les sens ; sa circonférence ne fait à peu près que la moitié de celle du ventre. Les yeux sont gros , & la gueule très-spacieuse. Les pieds de devant sont divisés en quatre doigts longs , pointus , & comme garnis d'épines : le second égale en longueur le troisième ; le premier est aussi long que le dernier. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane ; le deuxième extérieur est le plus long. La tête , le dos , & les pieds sont couverts de pustules jaunâtres ou d'un blanc de lait , suivant M. Laurenti ; les plus grandes se trouvent sur la tête & sur les pieds de devant. *Laurent. spec. med. p. 26. Les Grandes-Indes.*

LE C. CORNU 10. *B. Cornutus B. corpore muricato, flavicante, fasciato : superciliis concis : digitis posticis in mare semi-palmatis ; in femina fissis.*

Le corps hérissé d'épines , jaunâtre , & marqué de plusieurs bandelettes : les paupières en forme de cône : dans les mâles , les doigts des pattes postérieures réunis par une membrane jusqu'à la moitié de leur longueur ; dans les femelles , ils sont séparés. (Pl. 7, fig. 3.)

Il n'y a pas peut-être dans la Nature d'animal plus hideux que celui-ci. Sa tête fait à peu près le tiers de sa longueur : l'ouverture de sa gueule est aussi large que le tronc ; la langue est épaisse , adhérente au palais : les narines occupent le milieu de l'espace qui sépare les yeux de l'extrémité de la mâchoire supérieure ; les paupières ont la forme d'un cône aigu , très-allongé , au milieu duquel les yeux sont placés. Cette conformation , si extraordinaire , fait paroître ce reptile armé de deux cornes , & lui donne un aspect affreux. Le tronc , réuni avec la tête , a une forme ovale ; sa plus grande épaisseur est vis-à-vis les pieds antérieurs ; ensuite il s'amincit vers les deux extrémités. On voit de chaque côté quatre plis relevés en saillie , qui s'étendent sur la longueur du dos ; le plus bas , qui est aussi le plus saillant , sépare le dos du ventre. Un dernier caractère met le comble à sa difformité. Lorsqu'il est adulte , la surface supérieure du tronc & des membres se couvre d'une infinité d'aiguillons très-pointus. Il a

quatre doigts séparés aux pieds antérieurs ; ceux de derrière en ont cinq réunis jusqu'à la moitié de leur longueur par une membrane intermédiaire. Selon Séba , la femelle diffère du mâle , en ce qu'elle a tous les doigts distincts & séparés. Le doigt intérieur de chaque pied , étant très-écarté des autres , donne à ces pattes une ressemblance imparfaite avec la main de l'homme. Le fond de la couleur est jaune ; des bandelettes brunes sont placées en long sur le dos , & en travers sur les pattes & sur les doigts : une large bande blanchâtre s'étend depuis la nuque jusqu'à l'anus. *Linn. f. n. 356. Séb. 1, pl. 72, fig. 1 & 2. La Virginie, Surinam.*

LE C. COMMUN 11. *B. Vulgaris B. corpore cinereo-plumbeo, tuberculis rubellis exasperato : prominentiâ molli utrinquè ad latera colli.*

Le corps d'un gris livide , hérissé de pustules rougeâtres : une éminence molle , de part & d'autre , sur les parties latérales du cou. (Pl. 6, fig. 1.)

C'est encore un des plus hideux & des plus difformes de tous les animaux. En voyant son corps ramassé , arrondi , lourd , & couvert de pustules , on est tenté de le prendre pour un produit fortuit de l'humidité & de la pourriture , ou pour un de ces jeux bizarres qui échappent à la nature. Sa tête est grosse , & se termine par un museau obtus & arrondi : ses yeux sont gros , pleins de feu , & garnis de paupières saillantes ; sa gueule est bordée de gencives raboteuses , qui retiennent fortement ce qu'elles ont saisi. Le principal caractère distinctif de cette espèce consiste dans une excroissance en forme de rein , percée de plusieurs pores , & située sur les parties latérales de la tête , au dessus des oreilles. Les pieds de devant ont quatre doigts distincts & séparés ; ceux de derrière en ont cinq réunis , jusqu'à la moitié de leur longueur , par une membrane intermédiaire : les deux doigts du milieu sont les plus longs ; le pouce est gros & très-court. Le dos est convexe , & le ventre paroît toujours enflé. On a remarqué que les verrues pustuleuses dont le corps est hérissé , sont plus élevées sur le dos , sur les fesses ; & qu'elles diminuent sensiblement en nombre & en grosseur , à mesure qu'elles approchent du ventre : on voit couler de ces pustules une liqueur laiteuse , dont le contact n'est point dangereux , comme on l'a cru pendant long-temps. Les couleurs de ce reptile

reptile varient dans les différentes saisons de l'année. Au printemps, la surface supérieure est ordinairement brune; ensuite elle devient olivâtre, noire, ou mélangée de rouge & de jaune. Les excroissances du cou sont toujours brunes. En général, les femelles n'ont pas des couleurs si foncées; le dos est brunâtre, tacheté de noir. Le crapaud a les membres si disproportionnés, qu'il ne peut point marcher; on le voit se traîner lentement dans les eaux croupissantes, dans les fumiers, dans les caves, ou dans les antres profonds qu'il habite. Ceux qu'on trouve en Europe sont gros à peu près comme le poing; mais il y en a à la côte de Guinée qui ont la circonférence d'une assiette. La figure que nous avons donnée est défectueuse, en ce qu'elle ne représente que trois doigts aux pieds de devant; & trois aux pieds de derrière, dépourvus de la membrane intermédiaire. Linn.

f. n. 354. L'Europe, l'Afrique.

* LE C. BUFINA 12. *B. Bufina B. corpore subverrucofo, griseo, supra maculis virentibus: capite sumo: pustula pone oculos sinuata. Oth. Frid. mull. Zool. dan. prodr. p. 35.*

Le corps parsemé de verrues, d'une couleur grise, avec des taches vertes sur le dos: la tête terminée par un museau court: une pustule échancrée derrière les yeux.

Ce sont là tous les caractères que M. Muller attribue à ce crapaud qu'il a découvert le premier, & qu'il distingue de l'espèce précédente: il ne dit point dans quel pays on le trouve.

* LE C. VERT 13. *B. Viridis B. corpore verrucofo, viridi-maculato: verrucis macularum concoloribus; intervallorum rubris; intermediis bicoloribus.*

Le corps couvert de verrues & tacheté de vert: les verrues sont de la même couleur que les taches; celles des intervalles sont rouges; & celles qui sont situées en partie sur les taches vertes, & en partie sur les intervalles, participent de la couleur verte & de la couleur rouge.

Le corps de ce reptile est ramassé, arrondi, & parsemé de verrues, excepté sur le devant de la gueule & sur les extrémités des pieds. Ses yeux sont saillans, comme dorés, & garnis de paupières demi-globuleuses, marquées d'une tache noire. Les pieds antérieurs ont quatre doigts libres, dirigés en dedans; ceux de derrière en ont cinq réunis à la base par une membrane intermédiaire;

les quatre intérieurs croissent graduellement; le quatrième est le plus long; le cinquième est de la longueur du second. M. Pallas observe qu'il y a, de part & d'autre, à la racine des pieds, un petit durillon, qui semble constituer deux nouveaux doigts. Suivant M. Laurenti, le fond de la couleur est d'un blanc livide, parsemé, sur la surface supérieure, de taches vertes, légèrement ponctuées, entourées d'une ligne noire, & souvent réunies ensemble. Les verrues dont le corps est couvert prennent la couleur des taches sur lesquelles elles sont appuyées; celles du ventre sont livides. Selon M. Pallas, le dessus est d'un gris cendré bleuâtre, marqué de plusieurs taches brunes ou noirâtres, quelquefois rondes, souvent irrégulières; le dessous du corps est blanc. Les deux reptiles décrits, l'un par M. Pallas, sous le nom de *Rana sitibunda*, & l'autre par M. Laurenti, sous la dénomination de *Buffo viridis*, présentent si peu de différence, qu'ils ne sont tout au plus que deux variétés de la même espèce. Ce crapaud se cache, pendant le jour, dans les fentes des rochers, & ne sort que la nuit. Laurent. spec. med. p. 27 & III. Pall. It. vol. 2. Vienne en Autriche, les déserts du Jaik.

LE C. CRIARD 14. *B. Muscus B. corpore verrucofo, lurido fuscoque maculato: humeris gibbis, punctatis: pedibus anticè & posticè quinque-digitatis.*

Le corps couvert de verrues, moucheté de brun & de livide: les épaules relevées en bosse, & criblées d'une infinité de petits trous: cinq doigts aux pieds de devant, & autant à ceux de derrière.

Ce crapaud est un des plus gros que l'on connoisse. La paupière supérieure est ridée & hérissée de verrues. L'épaule forme, de chaque côté, une saillie ovale, criblée d'une infinité de petites cavités. Les cuisses & le ventre sont couverts d'une multitude d'aspérités. Les pieds de devant ont cinq doigts; ceux de derrière en ont le même nombre, mais réunis, à leur base seulement, par une membrane intermédiaire. Les ongles sont à peine sensibles. Cet animal ne cesse de coasser le soir & pendant toute la nuit, ce qui lui a fait donner le nom de *crapaud criard*. Linn. f. n. 354, *Rana musca. Les eaux douces de Surinam.*

LE C. BOSSU 15. *B. Gibbosus B. corpore rugoso, albo cinereoque vario: tenia longitudinali subfusca, utrinque laciniata in dorso.*

Le corps ridé, mélangé de blanc & de gris : une bande brune sur le dos, longitudinale, & découpée de part & d'autre. (Pl. 6, fig. 7.)

La tête de ce reptile est petite, obtuse, & enfoncée dans la poitrine. Son corps ridé, mais sans verrues, est ovale, & nué de blanc & de gris. Sur le milieu du dos, on voit une bande un peu pâle, dentelée de part & d'autre, qui se prolonge vers l'anus. Les pieds de devant sont garnis de quatre doigts libres, séparés, & sans ongles; le troisième du côté extérieur est le plus long. Les pieds de derrière ont six doigts également distincts; le premier doigt extérieur est le plus court, & le second du même côté est le plus long de tous. L'anus du *Bosfu* n'est point saillant, comme celui des autres crapauds. La figure que nous donnons ici représente la grandeur naturelle de l'animal; nous l'avons tirée de l'ouvrage de M. le Comte de la Cépède, qui a fait graver un individu qu'on conserve au Cabinet du Roi. *Linn. f. n. 355. Rana Gibbosa Laurent. spec. med. 27. M. le C. de la Cépède, Hist. Nat. des quadrup. ovip. p. 599. Les Indes orientales.*

* LE C. CALAMITE 16. *B. Calamita B. corpore olivaceo, pustulato: lineâ sulphurâ longitudinali in medio dorso; taniâ utrinquè flavo-rubrà, rivulatâ, laterali.*

Le corps olivâtre & couvert de pustules: une ligne longitudinale, couleur de soufre, sur le milieu du dos; une bandelette mêlée de jaune & de rouge s'étend, comme par ondulations, de chaque côté du corps. (Pl. 6, fig. 4.)

L'ensemble du corps présente à peu près les mêmes dimensions qu'on observe sur le

crapaud brun; mais on trouve des caractères qui le distinguent essentiellement de toutes les autres espèces de ce genre. Son dos est couvert de pustules brunes sur le dos, rouges vers les côtés, d'un rouge pâle près des oreilles, & d'une couleur de chair vers les angles de la gueule, où elles sont groupées. La surface supérieure du corps n'est pas moins diversifiée que la couleur des pustules. Le dos est olivâtre, & marqué, depuis l'extrémité de la mâchoire supérieure jusqu'à l'anus, d'une ligne couleur de soufre; on observe aussi de chaque côté, depuis l'œil jusqu'à l'origine des cuisses, une bandelette d'une largeur inégale, formant diverses ondulations & une dentelure en ses bords: sa couleur, qui est d'un rouge clair, mélangé de jaune, prend une teinte plus foncée vers les parties inférieures; les côtés du ventre, les quatre pattes, & le tour de la gueule, sont parsemés de plusieurs taches inégales & olivâtes, sur un fond cendré. Ce crapaud est remarquable, sur-tout par la conformation des pieds; ceux de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière cinq: les uns & les autres sont dépourvus de la membrane intermédiaire, & leur extrémité est garnie d'une peau dure comme la corne. De plus, les pieds de devant ont, à l'endroit qui correspond à la paume de la main, deux espèces de faux ongles, dont le *Calamite* se sert pour grimper. Il court comme les rats, & monte jusqu'à la hauteur de trois pieds, le long des murs, pour regagner sa retraite. Lorsqu'on le tourmente, il lance une liqueur qui a une odeur semblable à celle de la poudre enflammée, mais beaucoup plus forte. Rœsel présume que cet animal est venimeux. *Laur. spec. med. p. 27.*

S E C O N D E C L A S S E.

Reptiles qui ont une queue.

I^{er}. G E N R E.

TORTUE, *Testudo*. *Linn. f. n. 350.*
Corpus quadrupes, testâ dorsali ossâ, car-

tilaginéâ vel coriacâ obtectum; subtus sterno osseo vestitum.

Caput ovatum, subconicum, sæpè apicè rostratum. Collum cylindricum, rugosum.

Oculi laterales prominentes. Maxilla superior inferiore paulò longior. Dentium loco, maxillæ dentato-crenata. Aures squamis clausa.

Testa duabus constat laminis; superiore scilicet & inferiore. Superior in aliis, fornicis instar, concava; in quibusdam depressior; inferior complanata: utraque scutellis inftrudâ.

Pedes quatuor squamosi, unguiculati: in marinis pinniformes; in palustribus obtusi, indivisi; in terrestribus verò fissi.

Cauda brevis, conica, basi rugosa, apice dura.

Ova ponunt quæ aut sub arenâ reconduntur, aut aquis ad littora stagnantibus supernant: ibiquè incubationis cura soli relinquitur. Ex ovo prodeunt perfectissima jam animalia.

Le corps à quatre pattes, revêtu sur le dos d'une écaille osseuse, cartilagineuse, ou semblable à du cuir; & couvert en dessous d'un plastron osseux.

La tête ovale, conique, quelquefois terminée par un bec. Le cou cylindrique, plissé. Les yeux gros & situés sur les parties latérales de la tête. La mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en bas. A la place des dents, les mâchoires crénelées en forme de dentelure. Les oreilles fermées par des écailles.

La couverture qui enveloppe le corps est composée de deux écailles; l'une supérieure, l'autre inférieure. L'écaille supérieure est concave, comme une espèce de voûte, dans quelques individus; & moins convexe dans d'autres. L'écaille inférieure est entièrement plate: l'une & l'autre de ces écailles sont garnies de plusieurs pièces.

Quatre pattes écailleuses & armées d'ongles: elles sont en forme de nageoires dans les tortues de mer; obtuses & ramassées dans les tortues des marais; divisées en doigts distincts & séparés dans les tortues de terre.

La queue courte, conique, ridée à la base, d'une consistance dure au sommet.

Les tortues pondent des œufs qu'elles cachent dans le sable, ou qu'elles déposent sur la surface des eaux stagnantes: là, ils éclosent sous l'influence du soleil. Les petits sortent tout formés du centre de l'œuf.

* *Espèces qui ont les pieds en forme de nageoires.*

LA TORTUE FRANCHE I. *T. Mydas T. pedibus pinni-formibus: testâ cordatâ, margine undulatâ: unguibus palmarum binis; plantarum solitariis.*

Les pieds en forme de nageoires: la carapace en cœur, & ondulée sur ses bords: deux ongles pointus aux pieds de devant; & un seul à ceux de derrière. (Pl. 3, fig. 2.)

La tête de ce reptile est ovale, convexe en dessus, comprimée par les côtés, en pente, & amincie vers l'extrémité antérieure. Le museau se termine par une saillie arrondie, lisse, composée d'une substance osseuse: les narines, qui sont larges, occupent le milieu de cette convexité. Les yeux sont très-gros, saillans, & ovales. La mâchoire supérieure est beaucoup plus avancée & plus large que l'inférieure. On ne trouve point de dents proprement dites dans la gueule, mais le bord des mâchoires est crénelé en forme de cils. Le cou est nu, alongé, flexible. La carapace, qui a ordinairement quatre ou cinq pieds de long, sur trois ou quatre de large, est en forme de cœur, entourée de lames, dont les plus grandes sont les plus éloignées de la tête; & qui, terminées à l'extérieur par des lignes courbes, font paroître ce même bord comme ondulé: le disque de cette couverture est composé de lames, dont le nombre & la figure varient suivant l'âge, & peut-être suivant le sexe de l'individu. Le plastron est moins dur & plus court que la carapace; il est garni de vingt-trois ou vingt-quatre pièces disposées sur quatre rangées. Les pieds de devant sont très-alongés, & pourvus de doigts réunis par une membrane. Aux pieds de derrière, le premier doigt, qui est le plus court, est le seul qui soit garni d'un ongle aigu & bien apparent; le second doigt a un ongle plus petit, plus arrondi; les trois autres n'en ont que de membraneux & peu sensibles; tandis qu'aux pieds de devant, les deux doigts intérieurs sont garnis d'ongles aigus; & les trois autres, d'ongles membraneux. La queue est très-courte, d'une figure conique; elle est recouverte par la carapace. Lorsque l'animal est dans l'eau, la surface supérieure du corps paroît d'un brun clair, tacheté de jaune. Cette espèce de tortue est

fort commune à l'île de l'Ascension. M. de Saint-Pierre, qui y a passé en mars 1771, à son retour de l'île-de-France, nous a donné des détails fort intéressans sur la manière dont on prend ces animaux. « Nous fûmes, dit-il, » dans la grande anse attendre les tortues. » Nous étions couchés sur le ventre, dans » le plus grand silence. Au moindre bruit, » cet animal se retire. Enfin nous en vîmes » sortir trois des flots ; on les distinguoit » comme des masses noires qui grimpoient » lentement sur le sable du rivage. Nous » courûmes à la première ; mais notre impa- » tience nous la fit manquer : elle redescendit » la pente & se mit à la nage. La seconde » étoit plus avancée & ne put retourner sur » ses pas ; nous la jetâmes sur le dos. Dans » le reste de la nuit & dans la même anse, » nous en tournâmes plus de cinquante, » dont quelques-unes pesoient cinq cents » livres. Le rivage étoit tout creusé de trous, » où elles pondent jusqu'à trois cents œufs » qu'elles recouvrent de sable, où le soleil » les fait éclore. . . . Sur les dix heures du » matin, la chaloupe vint embarquer les tor- » tues. Comme la lame étoit grosse, elle se » mouilla au large, & avec une corde placée » à terre, en va & vient, elle les tira à elle » l'une après l'autre.

» Cette manœuvre nous occupa toute la » journée. Le soir on remit à la mer les tor- » tues qui nous étoient inutiles. Quand elles » sont long-temps sur le dos, les yeux leur » deviennent rouges comme des cerises, & » leur sortent de la tête. Il y en avoit plu- » sieurs sur le rivage, que d'autres vaisseaux » avoient laissé mourir dans cette situation. » C'est une négligence cruelle ». *Voy. à l'île de France, vol. 2, p. 93 & 96. Linn. f. n. 350.*

a. Selon Linné, on connoît une variété dans cette espèce, dont le caractère distinctif consiste à n'avoir qu'un seul ongle pointu aux pieds de devant & de derrière. *Linn. Amen. Acad. 1, p. 287, n. 7.*

* LA T. ÉCAILLE-VERTE 2. *T. Viridi-squamosa T. pedibus pinni-formibus : testâ ovatâ, squamis viridibus instructâ : unguibus palmarum binis ; plantarum solitariis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, couverte d'écailles vertes : deux ongles aux pieds de devant ; & un seul à ceux de derrière.

A peine avons-nous des caractères suffisans

pour distinguer cette tortue des autres espèces de ce genre. D'après les observations qui ont été communiquées à M. le Comte de la Cepède, il résulte qu'elle a la tête petite, arrondie, & la carapace garnie d'écailles fort minces, très-transparentes, & d'une belle couleur verte : du reste, elle ressemble à la *Tortue-Franche* par sa forme & par ses mœurs. On a remarqué encore qu'elle est constamment plus petite d'environ un quart. Sa chair passe pour un mets très-délicat. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des quad. ovip. p. 92. M. Bomare, Dict. d'Hist. Nat. tom. 2. Dampier, tom. 1, p. 113. La mer du Sud, le golfe du Mexique, les rivages du Nouveau-Monde, en deçà & en delà de la ligne.*

* LA T. CAOUANE 3. *T. Caouana T. pedibus pinni-formibus : testâ ovatâ, margine serratâ ; scutellis mediis posticè acutis : unguibus palmarum plantarumque binis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, avec des dentelures en ses bords ; les pièces du milieu terminées en pointe : les pieds de devant & ceux de derrière garnis de deux ongles.

Cette espèce surpasse en grandeur la *Tortue-Franche* ; elle en diffère encore par la grosseur de la tête, la grandeur de la gueule, l'allongement & la force de la mâchoire supérieure. Suivant Brown, son cou est épais, couvert d'une peau lâche, ridée, & garnie, de distance en distance, d'écailles calleuses. Le tronc est ovale, revêtu d'une carapace plus large au milieu & plus étroite par derrière, que dans les autres espèces : le contour de cette couverture est garni de lames qui forment, à l'extérieur, une dentelure semblable à celle d'une scie. Le disque est composé de trois rangées longitudinales d'écailles : les pièces de la rangée du milieu se relèvent en bosse, & finissent postérieurement en pointe. Le plastron se termine, du côté de l'anus, par une sorte de bande un peu arrondie par le bout ; il est garni de vingt-deux ou vingt-quatre écailles. Les pieds de devant sont plus longs, mais moins larges que ceux de derrière ; les uns & les autres sont revêtus d'écailles épaisses & pourvus chacun de deux ongles aigus. La queue est courte. Lorsque l'animal est dans l'eau, la carapace paroît jaune, tachetée de noir. On prend des individus qui pèsent jusqu'à quatre cents livres. La *Caouane*, étant plus grande & plus forte

que les autres tortues, a aussi plus de hardiesse & de fierté; elle ose attaquer les jeunes crocodiles, qu'elle mutile facilement. Il est dangereux de l'approcher, parce qu'elle se défend vigoureusement avec ses pattes & sa gueule. Sa chair est coriace, huileuse, rance, filandreuse, & d'un mauvais goût. L'huile qu'elle fournit n'est bonne qu'à brûler. Ses écailles, quoique plus grandes que celles du *caret*, n'ont presque aucune valeur; aussi cette tortue est-elle peu recherchée. *Sloane, voy. aux Iles Madères, vol. 2, p. 331. Brown, Hist. de la Jamaïque, p. 465. Cetti, Hist. Nat. des amphib. de la Sardaigne, p. 13. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des quad. ovip. p. 95. Les contrées chaudes de l'ancien & du nouveau Continent, les côtes de la Jamaïque, très-fréquemment dans la Méditerranée, auprès de Cagliari en Sardaigne & de Castel-Sardo, vers le quarante-unième degré de latitude.*

* **LA T. NASICORNE 4.** *T. Nasicornis T. pedibus pinni-formibus : testâ ovatâ, margine serratâ ; scutellis lateralibus tuberculatis : unguibus palmarum plantarumque binis, acuminatis : naso quasi cornuto.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, dentelée en ses bords; les pièces des rangées latérales garnies d'un tubercule : deux ongles pointus à chacun des pieds de devant & de derrière. (Pl. 3, fig. 3.)

Cette tortue a la tête ovale, un peu convexe en dessus, couverte d'écailles polygones & de différentes figures. Les yeux sont très-gros, saillans, hors de la tête, & ont le regard porté en avant : ces organes sont encore environnés de paupières épaisses, ridées, & mamelonnées. Le museau est court, aigu, garni de pointes, & terminé en dessus par un tubercule d'une substance molle, au milieu duquel les narines sont placées. La mâchoire inférieure est moins avancée; elle finit en pointe relevée vers celle d'en haut, comme on le voit dans la figure qui est placée à côté de celle que nous avons indiquée ci-dessus. Le cou est épais, couvert d'une peau lâche & ridée. Le disque de la carapace est composé de treize pièces, tantôt pentagones, tantôt exagones, disposées sur trois rangées : toutes ces écailles sont relevées en bosse; mais celles des deux rangées latérales se distinguent des autres par une espèce de tubercule qui se dirige vers l'anus. Le contour de la carapace est garni

d'environ vingt-quatre à vingt-cinq écailles minces, dentelées en scie. Les quatre pattes sont couvertes d'écailles calleuses, & munies, sur leur bord antérieur, de deux ongles aigus. Les pieds de derrière sont plus arrondis, & moins longs que ceux de devant. La queue est conique, & dépasse un peu l'extrémité de la carapace. La surface supérieure de cette tortue est brune, avec une teinte un peu plus claire sur le milieu du disque : le plastron est jaunâtre. *Gronou, mus. p. 85, n. 69. Edw. pl. 105. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p. 103. La Zone torride, les mers du nouveau Continent.*

* **LA T. TIRSE 5.** *T. Triunguis T. pedibus pinni-formibus, omnibus triunguculatis : testâ orbiculatâ, in medio rugosâ; limbo depressiore, lavi : naribus cylindricis, elevatis.*

Les pieds en forme de nageoires; trois ongles à chaque pied : la carapace arrondie & hérissée d'aspérités dans le centre; aplatie & lisse en ses bords : les narines cylindriques & élevées.

C'est par ces traits caractéristiques que Forskal désigne une espèce de tortue assez rare, qui habite sur les rivages du Nil. Ses pieds sont conformés en nageoires, & munis chacun de trois ongles. Les narines forment une tube cylindrique qui s'élève au dessus de la tête. *Forskal, descript. anim. p. 9.*

LA T. CARET 6. *T. Caretta T. pedibus pinni-formibus : testâ cordatâ, margine serratâ; scutellis imbricatis : unguibus palmarum plantarumque quatuor.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace en cœur, dentelée sur ses bords; les lames disposées à recouvrement : quatre ongles à chacun des pieds de devant, & autant à ceux de derrière. (Pl. 1, fig. 1; & pl. 4, fig. 1.)

Le *Caret* n'est pas aussi grand que la *Tortue-Franche*. Sa tête, son cou, & ses pieds de devant sont plus longs que dans les autres espèces. La mâchoire supérieure avance sur celle d'en bas; & imite, par sa conformation, le bec d'un oiseau de proie : de là vient que les Anglois l'appellent *Bec à faucon*. Suivant Gronou, la carapace est arrondie par devant, pointue par derrière, abaissée, dentée en ses bords, & renflée vers le milieu, où elle forme une légère convexité. Le plastron est arrondi, saillant antérieurement, & terminé par une pointe obtuse : du reste, cette couverture inférieure présente

une surface plane, & couverte; ainsi que la carapace, de lames qui sont comme rongées sur leur bord, & qui se recouvrent comme les ardoises d'un toit. Les écailles du dos sont minces, lisses, & transparentes; celles du disque sont au nombre de treize, & disposées sur trois rangs. On en compte cinq à la rangée intermédiaire; les deux latérales en ont quatre chacune. Le contour de la carapace, qui est beaucoup plus étroit que dans les autres tortues de mer, est composé ordinairement de vingt-cinq écailles. Les pieds ont la forme de nageoires; & sont quelquefois garnis chacun de quatre ongles bien apparens. En général, la couverture supérieure est d'un jaune doré, jaspé de rouge & de blanc, ou d'un brun presque noir. C'est cette espèce qui fournit les belles écailles dont on fait plusieurs bijoux. Ses œufs fournissent un mets délicat. Sa chair a un goût désagréable; on prétend même qu'elle a une forte vertu purgative, qu'elle cause des vomissemens violens, & que ceux qui en ont mangé, sont bientôt couverts de petites tumeurs & attaqués d'une fièvre violente; mais qui opère une crise salutaire, lorsqu'on a assez de vigueur pour résister à l'activité du remède. *Linn. f. n. 350, T. Imbricata. Gron. Zooph. 72. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p. 105. Les mers de l'Asie, & les contrées chaudes de l'Amérique.*

LA T. LUTH 7. *T. Lyra T. pedibus pinniformibus: testâ ovali, coriaceâ, longitudinaliter quinque-angulatâ: unguibus palmarum plantarumque nullis.*

Les pieds en forme de nageoires: la carapace ovale, d'une substance qui ressemble à du cuir, & garnie de cinq arêtes longitudinales: point d'ongles aux pieds de devant ni à ceux de derrière.

La carapace de cette tortue fournit un caractère distinctif si bien marqué, qu'il est impossible de ne pas la reconnoître. Cette couverture supérieure n'est point composée d'écailles, comme dans les autres espèces, mais elle consiste dans une peau épaisse, qui, par sa consistance & sa couleur, ressemble à du cuir: elle est convexe, arrondie dans une partie de son contour, relevée par cinq arêtes longitudinales, terminée par derrière en une pointe si aiguë & si allongée, qu'on croiroit voir une seconde queue placée au dessus de la véritable; cependant elle ne

s'étend pas assez par devant & par derrière, pour que l'animal puisse mettre sa tête, ses pattes, & sa queue à couvert sous cette armure. Le dessous du corps est aplati & dépourvu de plastron apparent. La mâchoire inférieure est pointue à son extrémité & recourbée; celle d'en haut est fendue en deux & reçoit le bout de la mâchoire d'en bas. Les pieds de la *tortue Luth* ne sont point garnis d'ongles, suivant quelques Naturalistes; mais M. le Comte de la Cepède a trouvé une membrane en forme d'ongle aux pattes de derrière d'un individu que l'on conserve au Cabinet du Roi. Il a sept pieds trois pouces deux lignes de longueur, sur quatre pieds quatre pouces de large. La tête, les pattes, & la queue sont couvertes d'une peau dure, épaisse, & noirâtre. La carapace d'un animal de cette espèce fut employée, par les Inventeurs de la musique, comme un corps d'instrument, sur lequel ils attachèrent des cordes de boyaux ou de métal, & d'où ils tirèrent des sons harmonieux: aussi la *tortue-Luth* est-elle consacrée à Mercure, que l'on a regardé comme l'Inventeur de la lyre. *Linn. f. n. 350, T. Coriacea. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p. 3. La Méditerranée, l'Océan, les côtes du Pérou, du Mexique, & la plupart de celles d'Afrique, qui sont sous la Zone torride.*

a. M. Pennant a donné la description & la figure d'une tortue qu'il regarde comme une variété de la précédente; cependant elle diffère du *Luth* par la forme du corps, qui est plus arrondie; par six rangées de tubercules blancs, qui s'étendent depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la carapace; & enfin par la longueur des pattes antérieures, qui sont aussi longues que le corps; tandis que celles du *Luth* ne sont à peu près qu'un cinquième de la longueur totale de l'animal. *M. Penn. Trans. philos. vol. 61, ann. 1771.*

* * *Espèces qui ont les pieds ramassés en forme de plante orbiculaire, comme ceux de l'Éléphant.*

LA T. RONDE 8. *T. Orbicularis T. digitis membranâ testis: testâ orbiculari, planiusculâ; scutellis latibus, fusco-punctatis.*

Les doigts couverts par une membrane: la carapace ronde & aplatie; les écailles lisses, & parsemées de très-petites taches brunes. (Pl. 4, fig. 4.)

La tête est ovale, un peu arrondie par dessus, & terminée antérieurement par une pointe forte & aiguë, qui imite une très-petite corne. La peau du cou forme des rides lâches & épaisses. La carapace est presque entièrement ronde, sans aucune échancrure à l'une ou l'autre extrémité. Le disque est composé de treize lames, tantôt pentagones, tantôt exagones, distribuées sur trois rangs; quatre aux deux rangées latérales, & cinq à celle du milieu. Toutes ces pièces sont très-unies, & leur couleur, assez claire, est parsemée de petites taches rouffes plus ou moins foncées. Les lames du contour sont au nombre de vingt-trois dans deux individus qu'on conserve au Cabinet du Roi. Le plastron est fendu en deux dans sa partie postérieure & recouvert de douze pièces. Les pieds sont ramassés, arrondis; & les doigts, réunis par une membrane commune en plante orbiculaire, ne sont, en quelque sorte, sensibles que par des ongles forts & assez longs: on voit cinq de ces ongles aux pieds de devant & quatre à ceux de derrière. La queue est très-courte. La figure que nous avons donnée a été dessinée sur un individu du Cabinet du Roi; & présente la grandeur naturelle de l'animal, qui a trois pouces neuf lignes de longueur, sur deux pouces cinq lignes de large. Il paroît que la petite tortue qui a servi de modèle, n'avoit pas pris encore tout son accroissement. *Linn. f. n. 351. Les eaux douces des pays méridionaux de l'Europe, & de la Prusse.*

LA T. GRECQUE 9. *T. Græca T. digitis membranâ testis: testâ admodum fornicatâ, margine latissimâ; scutellis striatis, flavo nigroque marmoratis.*

Les doigts couverts par une membrane: la carapace fort bombée & très-épaisse sur son bord: les écailles striées, & marbrées de noir & de jaune. (Pl. 3, fig. 4.)

L'aspect de cet animal a quelque chose de hideux. Sa tête, vue en dessus, est aplatie, triangulaire. Les yeux sont garnis d'une membrane clignotante, & de paupières dont l'inférieure est seulement mobile. Les mâchoires sont fortes & crénelées en forme de dents. Une peau grenue, chargée d'écailles dures, inégales, & d'une couleur brune, recouvre la tête, les trous auditifs, les pattes, & la queue. Dans cette espèce, la carapace est très-bombée. On compte treize écailles, disposées sur trois rangées, dans le disque;

& vingt-quatre sur la circonférence. Toutes ces écailles, sur-tout celles de derrière, sont relevées en bosse; & par la manière dont elles sont placées, elles forment des dentelures sur le contour de la carapace. Le plastron est revêtu de douze ou treize pièces. Les pieds de devant & de derrière sont ramassés, unis par une membrane, & couverts d'écailles semblables, par leur conformation, aux ongles, qu'on a peine à distinguer. La surface supérieure de ce reptile est marbrée de noir & de jaune. Sa marche est si lente, qu'elle a passé en proverbe. Dans le temps des amours, les mâles se battent souvent pour la possession libre de leurs femelles. On les voit alors, dit Linné, s'avancer avec courage, quoiqu'avec lenteur, les uns contre les autres, & s'attaquer vivement à coups de tête. La femelle est ordinairement plus grosse que le mâle; & outre ce caractère qui la distingue, elle a encore le plastron tout à fait plat, au lieu que le mâle a le sien concave dans le milieu. *M. Cetti a vu, en Sardaigne, un individu de cette espèce, qui pesoit quatre livres, & qui vivoit depuis soixante ans dans une maison, où on le regardoit comme un vieux domestique. Linn. f. n. 352. Les contrées chaudes de l'ancien Continent, la Grèce, l'île de Ceylan & de Bourbon, le Japon, les déserts de l'Afrique, sur-tout la Libie.*

a. *M. Arthaud, secrétaire perpétuel du Cercle des Philadelphes, a communiqué à M. le Comte de la Cépède une variété de la Tortue-grecque, qui avoit les écailles de la tête, des jambes, & de la queue d'un rouge assez vif. M. le C. de la Cépède, Hist. Nat. des serp. p. 488.*

LA T. VERMILLON 10. *T. Pusilla T. digitis membranâ testis: testâ parvâ, rotundâ, variegatâ: protuberantiâ in vertice miniatâ.*

Les doigts couverts d'une membrane: la carapace petite, ronde, panachée de différentes couleurs: une protubérance d'un rouge très-vif sur le sommet de la tête.

Worm a nourri pendant quelque temps une tortue de cette espèce, & en a donné la description. Sa tête a quelque ressemblance avec celle du perroquet; elle est ornée sur le sommet d'une protubérance d'un rouge aussi vif que celui du vermillon, & mélangé de jaunè. Le cou est étroit. Le disque de la carapace est garni de trois rangées d'écailles striées sur le contour; ponctuées dans le

centre, & agréablement panachées de noir, de blanc, de pourpre, de verdâtre, & de jaune. Lorsque ces plaques s'exfolient, on voit à leur place une tache d'un jaune noirâtre. Les écailles du contour sont au nombre de vingt-quatre, selon Linné : la première & la dernière de chaque côté sont les plus petites ; les autres forment des carrés parfaits. Le plastron est blanchâtre & marqué de plusieurs raies transversales, dentelées. Les pieds sont arrondis, revêtus d'écailles ovales qui couvrent les doigts, de manière qu'on n'aperçoit que les ongles : on en compte quatre aux pieds de devant, & autant à ceux de derrière. La queue est mince & longue d'environ deux pouces. La carapace de l'individu que Worm a observé n'avoit que quatre doigts de longueur, & autant de largeur. Quelques Naturalistes ont regardé la tortue qui est décrite & figurée dans Edwards, *pl. 204*, comme la même dont il s'agit ici ; mais il me paroît qu'elle en diffère par des caractères bien opposés. Elle a cinq ongles aux pieds de devant, point de tubercule rouge sur la tête : de plus, elle paroît plus grande que celle qui a été décrite par Worm & par Linné. *Mus. Wormianum*, p. 317. *Linn. amphyb. gyllenb. p. 139. Les Indes orientales, la Virginie.*

LA T. RABOTEUSE 11. *T. Scabra T. digitis membranâ testis : testâ orbiculari, planiusculâ ; scutellis mediis longitudinaliter carinatis.*

Les doigts réunis par une membrane : la carapace arrondie & un peu aplatie ; les écailles du milieu du dos relevées par une arête longitudinale. (Pl. 6, fig. 2.)

Suivant Gronou, la tête de cette petite tortue est en forme de cœur, dont la pointe, qui est aiguë, se dirige en avant. Les yeux sont placés obliquement, comme dans les autres espèces de ce genre. Le cou est plus mince que la tête, & revêtu d'une peau lâche. La carapace est presque ronde, onnée par devant, très-entière en son bord latéral & antérieur, mais inégalement dentelée par derrière. Toutes les écailles qui composent la couverture du dos sont lisses & planes, excepté celles de la rangée du milieu, qui s'élèvent en arête longitudinale. La couverture inférieure est aplatie, festonnée dans la partie antérieure, & arrondie postérieurement. Les pieds, qui sont couverts d'écailles disposées en recouvrement, ont cinq

doigts réunis par une membrane qui forme une espèce de plante orbiculaire. Tous les doigts des pieds de devant ont des ongles longs & crochus ; ceux de derrière n'en ont que quatre : le cinquième doigt n'est qu'indiqué & n'a point d'ongle. La queue est courte. Le fond de sa couleur est blanchâtre, mélangé de petites lignes & de taches brunes, mais plus larges sur la tête que sur le dos. On voit une tortue de cette espèce au Cabinet du Roi. Cet individu a servi de modèle à la figure que j'ai indiquée : il a près de trois pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, sur environ deux pouces de large. Séba assure que cette tortue ne devient jamais plus grande. *Gron. Zooph 74. Linn. f. n. 351. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p. 161. Les Indes orientales, Amboine, la Caroline.*

LA T. DENTELÉE 12. *T. Denticulata T. digitis membranâ testis : testâ orbiculato-cordatâ, margine eroso ; scutellis exagonis, scabris.*

Les doigts couverts par une membrane : la carapace arrondie en cœur, comme rongée sur le contour ; les écailles lisses & exagones.

Linné a donné une description succincte de cette tortue d'après un individu que Geer avoit reçu de la Virginie : depuis ce temps-là, je ne crois pas qu'aucun Naturaliste ait rien ajouté aux détails qu'on trouve dans le *Système de la Nature*. La carapace est de la grosseur d'un œuf de pintade ; elle est émoussée par devant, dentelée, comme déchirée sur les bords, & composée d'écailles exagones, hérissées de points saillans. Les doigts, au nombre de cinq dans les pieds de devant, & de quatre dans ceux de derrière, ne sont pas séparés les uns des autres ; mais ils se réunissent de manière à former une patte ramassée, arrondie en petit comme celle de l'éléphant. La queue est plus courte que les pieds. La couleur de cette espèce de tortue est d'un blanc sale. *Linn. f. n. 352. La Virginie.*

LA T. GÉOMÉTRIQUE 13. *T. Geometrica T. digitis membranâ testis : testâ admodum fornicatâ ; scutellis elevatis, medio flavis, flavoque radiatis.*

Les doigts couverts par une membrane : la carapace très-bombée ; les écailles relevées en saillie, jaunes dans le centre, avec des rayons de la même couleur. (Pl. 6, fig. 1.)

Cette

Cette espèce de tortue, considérée relativement à la conformation extérieure, présente beaucoup de rapports avec la *Grecque*. Sa tête est également triangulaire, mais moins aplatie sur le sommet : la carapace est aussi plus bombée & plus agréablement colorée. On compte treize lames dans le disque & vingt-trois sur la circonférence ; elles sont la plupart exagones, relevées en bossé dans leur milieu, fortement striées, & séparées par des cavités sensibles. La couverture inférieure est composée de treize pièces, & se termine en une pointe aiguë. Les pieds sont revêtus d'une peau couverte de petites écailles, au point que les doigts ne sont pas distingués les uns des autres : leurs extrémités sont seulement indiquées par cinq ongles aigus qu'on trouve aux pieds de devant, & quatre à ceux de derrière. Les couleurs dont cette espèce est variée la rendent très-agréable à la vue. Du centre de l'écaille, qui offre une tache jaune à six côtés, partent plusieurs rayons de la même couleur, qui, en divergeant, vont aboutir à la circonférence. L'éclat du jaune est relevé par la couleur du fond qui est d'un brun obscur. Ce réseau est défini avec tant de proportion, qu'on l'a comparé à des figures de géométrie. M. le Comte de la Cepède a décrit un individu de cette espèce, qui a dix pouces de long sur huit de large, & près de quatre pouces d'épaisseur. *Linn. f. n. 353. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 157. L'Asie, Madagascar, l'île de l'Ascension, le Cap de Bonne-Espérance.*

a. On a observé que plusieurs *Tortues-Géométriques* différoient entre elles par le nombre & la disposition des rayons jaunes qu'on trouve sur les écailles, & par la convexité des pièces : toutes ces différences constituent sans doute autant de variétés dans cette espèce.

* LA T. CENDRÉE 14. *T. Cinerea T. digitis membranâ unitis : testâ ellipticâ, cinerea, depressâ, lunulis albidis margine variegatâ.*

Les doigts réunis par une membrane : la carapace elliptique, cendrée, aplatie, ornée sur le contour de lunules blanchâtres, joliment dessinées.

M. Brown est le premier & peut-être le seul Naturaliste qui ait parlé de cette belle tortue qu'on voit au Cabinet de M. Green, Apothicaire de Litchfield. Sa tête est ovale

& se termine par un museau obtus. Les yeux sont gros, saillans, & posés sur la partie antérieure & supérieure de la tête. Le cou est de la même longueur que la tête, mais un peu moins épais. La carapace présente la figure d'un bouclier ; elle est garnie dans le milieu de quinze lames disposées sur trois rangées, & de vingt-quatre sur la circonférence. Les cinq pièces de la rangée du milieu sont exagones, excepté la première du côté du cou, qui présente à peu près un carré, dont les deux angles antérieurs sont découpés en lunules, & forment deux écailles qui rentrent dans la circonférence : l'écaille postérieure de la même rangée n'offre que la moitié de l'exagone. Les pieds de devant & ceux de derrière ont cinq doigts garnis d'ongles pointus, & réunis par une membrane intermédiaire. Le fond de sa couleur est gris ou plutôt d'un bleu d'ardoise. La tête est marquée sur le sommet de quatre taches rondes & blanchâtres ; le cou est rayé, dans toute sa longueur, de gris & d'un bleu foncé. Les écailles du disque sont séparées les unes des autres par des lignes blanchâtres ; celles de la circonférence sont ornées de deux espèces de lunules concentriques d'une couleur blanche ; & dans le milieu, d'une raie de la même couleur, dirigée en dehors. Le plastron est ovale & blanchâtre. Les pieds sont gris, ponctués de blanc. L'individu observé par M. Brown a environ deux pouces trois quarts de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue ; la carapace a un pouce onze lignes de large ; & le plastron, un pouce, une ligne ; la queue, huit lignes. On ne connoît point quel est son lieu natal. *Brown, Illust. of. Zool. p. 115, pl. 48.*

* LA T. MOLLE 15. *T. Mollis T. digitis membranâ unitis : testâ monophyllâ in medio ossâ, margine cartilagineâ, scabrâ : naribus tubulosis.*

Les doigts réunis par une membrane : la carapace d'une seule pièce, d'une substance osseuse dans le milieu, cartilagineuse & hérissée de points saillans sur le contour : les narines en forme de tube. (Pl. 5, fig. 3.)

C'est à M. Pennant que nous devons la connoissance de cette tortue. Sa tête est un peu triangulaire & petite, relativement à la grandeur de l'animal. Ses yeux occupent la partie antérieure de la tête ; ils sont garnis

à l'extérieur de paupières grandes, mobiles; & à l'intérieur, d'une membrane clignotante, d'une petite prunelle, & d'un iris couleur d'or. La mâchoire supérieure avancé sur celle de dessous, & se termine en un tube cartilagineux, cylindrique, un peu transparent, long de trois quarts de pouce, au bout duquel les narines sont situées. La carapace présente à peu près une figure elliptique. M. Garden en possédoit une qui avoit vingt pouces de long, sur quatorze de large; elle étoit d'un brun foncé, avec quelque nuance verdâtre. Le disque de cette couverture supérieure étoit dur, fort, & osseux; mais les bords, & particulièrement la partie postérieure, étoient cartilagineux, mous, plians, semblables à un cuir tané, cédant aux impressions dans tous les sens, & couverts de petites élévations unies & oblongues: les plus grandes se trouvoient du côté de la tête. Le plastron avançoit antérieurement de deux ou trois pouces sur la carapace. En cet endroit, il étoit pliant & cartilagineux; par derrière, la substance étoit dure, osseuse, relevée, & représentoit assez bien, selon l'expression de M. Garden, une selle de cheval. Les pieds étoient épais; ceux de devant avoient cinq doigts, dont les trois premiers intérieurs étoient forts & garnis d'ongles crochus; les deux suivans étoient plus courts que le troisième & dépourvus d'ongles; à la suite du cinquième, on voyoit deux espèces de faux doigts, qui servoient à tendre une assez grande membrane qui les réunissoit tous. Les pattes de derrière étoient conformées comme celles de devant, excepté qu'il n'y avoit qu'un faux doigt, au lieu de deux: les unes & les autres étoient couvertes d'une peau ridée, verdâtre, & sombre. C'est la plus grande des tortues d'eau douce: il y en a qui pèsent soixante-dix livres. Elle est bonne à manger; on dit même que sa chair est plus délicate que celle de la *Tortue-Franche*: ses œufs sont ronds & ont à peu près un pouce de diamètre. M. Pennant, *Transf. philos. vol. 61.* M. le C. de la Cepède, *Hist. Nat. des quad. ovip. 137.* Les rivières de Savannah, & Atlantamaha, de la Floride, & de la Caroline méridionale.

*** Espèces qui ont les doigts libres & séparés.

* LA T. JAUNE 16. *T. Flava T. pedibus subdigitatis: testâ orbiculari, planiusculâ; scu-*

tellis lavibus: corpore toto viridi, flavo-maculato.

Les doigts à peine séparés: la carapace un peu plate & arrondie; les écailles lisses: tout le corps vert, parsemé de taches jaunes. (Pl. 5, fig. 2.)

M. le Comte de la Cepède a décrit cette nouvelle tortue dans son *Traité des Quadrupèdes ovipares*. Sa tête présente une conformation agréable. Le cou est revêtu d'une peau lâche, qui forme plusieurs plis. La couverture du dos est arrondie, composée dans le milieu de treize lames disposées sur trois rangées, & environnées de vingt-cinq pièces, qui ne produisent à l'extérieur aucune dentelure. Le plastron, qui est garni de douze écailles, se termine postérieurement par une ligne droite. Les pattes de devant sont déliées; chacune est partagée en cinq doigts un peu réunis par une membrane intermédiaire, & armés d'un ongle long, aigu, & crochu. Les pieds de derrière n'ont que quatre doigts conformés comme ceux des pieds antérieurs. La queue est menue & presque aussi longue que la moitié de la carapace. Lorsque cette tortue marche, elle la porte droite & étendue, comme la *Bourbeuse*. M. de la Cepède observe qu'elle se meut avec moins de lenteur que les tortues de terre. La tête, le cou, la carapace, & les pattes de cet animal sont d'un vert d'herbe un peu foncé, sur lequel brillent une multitude de petites taches ovales, d'un jaune couleur d'or. Ces taches, qui sont distribuées avec ordre & placées fort près les unes des autres, offrent un coup-d'œil très-agréable. Une grande carapace de cette tortue, qui est au Cabinet du Roi, a sept pouces neuf lignes de longueur. M. le C. de la Cepède, *Hist. des quad. ovip. 135.* L'Amérique, l'île de l'Ascension.

LA T. BOURBEUSE 17. *T. Lutaria T. pedibus subdigitatis: testâ subrotundâ, posticè convexâ; scutellis striatis, in medio sub punctatis.*

Les doigts à peine séparés: la carapace arrondie, convexe par derrière; les écailles marquées de stries relevées en saillie, faiblement pointillées dans le centre. (Pl. 4, fig. 3.)

La *Bourbeuse* a la tête à peu près conformée comme celle de la *Tortue-Franche*, mais beaucoup plus petite; elle est convexe sur la nuque, & amincie vers le museau. Le cou est revêtu d'une peau lâche & plissée. La carapace présente une figure elliptique.

Le disque est composé de treize lames couvertes de stries saillantes, concentriques, pointillées dans le centre; ces lames sont disposées sur trois rangées: les cinq de la rangée du milieu se relèvent en arête longitudinale. Le tour de cette couverture supérieure est garni de vingt-cinq pièces également striées. Suivant Linné, le plastron est comme divisé en deux, & se termine postérieurement par une ligne droite: il est encore partagé par cinq sutures transversales & par une longitudinale. Les pieds de devant ont cinq doigts très-distincts l'un de l'autre, mais réunis par une membrane; le doigt extérieur des pieds de devant est dépourvu d'ongle. Les pieds de derrière n'ont que quatre doigts, plus profondément divisés que ceux de devant. La queue est à peu près longue comme la moitié de la couverture supérieure: au lieu de la replier comme les autres espèces, la *Bourbeuse* la tient étendue lorsqu'elle marche. Le fond de la couleur du dos, de la tête, & des pattes est noirâtre, avec des teintes plus ou moins foncées. Sa longueur ordinaire, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, est d'environ sept ou huit pouces, & sa largeur, de trois ou quatre. *Linn. f. n. 352. Amen. Acad. vol. 1, amph. gyllenb. n. 23. Les climats chauds & tempérés de l'Europe, la Provence, le Languedoc, l'Asie, le Japon, les grandes Indes.*

LA T. SCORPION 18. *T. Scorpioides T. pedibus subdigitatis: testâ ovali, oblongâ, trifariam convexâ angulis obsolete: fronte callosâ, trilobâ: caudâ unguiculatâ.*

Les doigts à peine séparés: la carapace ovale, oblongue, relevée par trois espèces d'arêtes peu marquées: une callosité sur le front, divisée en trois lobes: la queue armée d'une petite corne.

L'ensemble des caractères particuliers à cette tortue suffit pour la distinguer facilement des autres espèces connues. La tête est couverte par devant d'une peau calleuse, qui se divise en trois lobes à l'endroit du front. La carapace est d'une figure ovale, allongée, & d'une couleur très-foncée; elle est composée de treize écailles bombées en forme de bouclier, & se relève sur le dos par trois arêtes peu sensibles. Les cinq pièces de la rangée du milieu sont très-allongées; il y en a ordinairement vingt-trois sur les bords; on en compte douze sur le

plastron, qui n'est presque point échancré. La *Tortue-Scorpion* a cinq doigts à chaque pied; ils sont un peu séparés les uns des autres & garnis d'ongles, excepté le doigt extérieur des pieds de derrière. Le bout de la queue est armé d'un ongle crochu, qui a quelque ressemblance avec l'aiguillon dangereux du *scorpion*. On conserve au Cabinet du Roi plusieurs carapaces de cette espèce de tortue; les plus longues ont sept pouces de longueur, sur cinq de large. *Linn. f. n. 352. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 133. Surinam.*

* **LA T. ROUGEÂTRE 19.** *T. Subrubra T. digitis fissis: testâ ellipticâ; scutellis fuscoluteis, posticis brevioribus: caudâ unguiculatâ.*

Les doigts séparés: la carapace d'une figure elliptique, composée d'écailles d'un brun jaunâtre; celles de derrière plus petites: la queue terminée par une pointe aiguë. (Pl. 5, fig. 1.)

La tête est ovale & se termine par un museau un peu allongé. Le disque de la couverture supérieure est garni de treize écailles disposées sur trois rangées: les cinq qui composent la rangée du milieu sont conformées en losange, & terminées postérieurement par une échancrure assez profonde. Les pièces des rangées latérales présentent des figures irrégulières: celles qui avoisinent la tête sont plus larges & plus longues; elles diminuent en longueur & en largeur à mesure qu'elles approchent de l'anus. Le plastron est comme divisé en deux par une ligne transversale. Les pieds de devant ont chacun cinq doigts, & ceux de derrière quatre: les uns & les autres sont garnis d'ongles très-aigus. On a remarqué que cet animal avoit une petite queue rembrunie, qui finit en une pointe aiguë, d'une substance semblable à celle de la corne. Le cou, la tête, & les pattes sont couverts d'une peau brune; le contour des mâchoires & l'orbite des yeux sont bordés d'une couleur qui tire sur le rouge & le jaune; le disque de la carapace est brun; les écailles de la circonférence sont d'un jaune rougeâtre; le plastron est brun foncé, & nuancé sur les bords d'une teinte rougeâtre. La figure représente la grandeur naturelle de cette tortue; mais l'individu qui a servi de modèle à notre figure, n'avoit pas encore pris tout son accroissement. On dit qu'elle exhale une forte odeur de musc quand elle est en vie. *M. le*

C. de la Cepède, Hist. Nat. des quad. ovip. 132. Edw. Glan. d'Hist. Nat. chap. 77, p. 165. La Pensylvanie.

LA T. SERPENTINE 20. *T. Serpentina T. digitis fissis : testâ ovali, trifariam convexâ squamis acuminatis, posticè margine obtusâ, sex vel octo dentibus instructâ.*

Les doigts séparés : la carapace ovale, formant trois arêtes par la disposition des écailles, obtuse, & garnie de six ou huit espèces de dentelures sur le bord postérieur.

Sa tête a quelque ressemblance avec celle d'un serpent ; de là lui est venu le nom de *Serpentine* que Linné lui a donné. La couverture du dos est ovale, composée d'écailles relevées en saillie, qui forment trois espèces d'arêtes ; elle est obtuse à son extrémité postérieure, & découpée en six ou huit pointes fort aiguës. On a observé que les trous du plastron, par où sortent les pieds de derrière, sont plus grands dans la *Serpentine* que dans les autres espèces. Les pieds de devant ont cinq doigts garnis chacun d'un ongle droit & pointu ; ceux de derrière n'en ont que quatre, terminés également par un ongle très-aigu. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette tortue, c'est que sa queue est aussi longue que la carapace. *Linn. f. n. 354. Mus. Adolph. Frid. 2, p. 36. Les eaux douces de la Chine.*

LA T. BOMBÉE 21. *T. Carinata T. digitis fissis : testâ gibbosâ ; scutellis flavo-lineatis ; quatuor anterioribus carinatis : sterno integro.*

Les doigts séparés : la carapace bombée, & garnie d'écailles rayées de jaune ; les quatre antérieures relevées en saillie : le plastron sans aucune échancrure.

La phrase descriptive de Linné est trop concise & absolument insuffisante pour reconnoître cette espèce. Selon ce Naturaliste, la *Bombée* a les doigts des pieds bien distingués les uns des autres ; la carapace bombée ; les quatre lames antérieures du dos relevées en arête ; & le plastron sans aucune échancrure : mais les dépouilles d'un individu de cette espèce, que possède M. le Chevalier de la Marck, fournissent les caractères qui manquent à cette description. La carapace a six pouces de long, six-pouces & demi de large, & deux pouces sept lignes d'épaisseur. On compte sur le disque treize écailles légèrement striées, & disposées sur

trois rangées : les bords en ont vingt-cinq, & le plastron douze. La couverture supérieure est d'un brun verdâtre, parsemé de raies jaunes qui s'étendent en tout sens : le plastron est jaunâtre. Suivant la remarque de M. le Comte de la Cepède, cette tortue ressemble à la *Jaune* par la teinte des couleurs ; cependant elle en diffère en ce que, dans celle dont il s'agit ici, le jaune est disposé par raies étendues dans tous les sens, & non par taches ovales, arrangées avec ordre & symétrie. *Linn. f. n. 353. Les pays chauds.*

* LA T. ROUSSATRE 22. *T. Subrufa T. digitis fissis : testâ orbiculari, depressâ, subrusâ ; scutellis tenuibus, substriatis.*

Les doigts séparés : la carapace arrondie, aplatie, & rousâtre ; les écailles minces, légèrement striées. (Pl. 6, fig. 5.)

Nous sommes redevables de cette nouvelle espèce à M. Sonnerat, qui a déposé au Cabinet du Roi un individu qu'il a apporté de l'Inde. Sa tête est plus aplatie & plus longue que dans les autres espèces : le museau est obtus & la gueule très-fendue. La carapace est un peu bombée, garnie d'écailles minces, inégales par leur forme & leur grandeur, légèrement striées, unies dans le centre, & d'une couleur rousâtre, semblable à celle du marron : on en compte cinq à la rangée du milieu ; huit à chacune des rangées latérales ; & douze sur le contour. Le plastron est échancré par derrière & composé de treize lames. La queue manque à l'individu apporté par M. Sonnerat. Les pieds de devant ont cinq doigts, & ceux de derrière quatre : les uns & les autres sont armés d'ongles longs & pointus. La carapace de cette tortue a cinq pouces six lignes de longueur, sur autant de large. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quadrup. ovip. p. 173. Les grandes Indes.*

LA T. COURTE-QUEUE 23. *T. Carolina T. digitis fissis : testâ ovatâ, anticè emarginatâ ; scutellis striatis, in medio punctatis.*

Les doigts séparés : la carapace ovale, échancrée par devant, garnie de lames striées & ponctuées dans le centre.

La tête est un peu obtuse par devant, & couverte, ainsi que les pattes, d'écailles dures, semblables à des callosités. La carapace est d'une figure ovale, peu convexe, échancrée antérieurement en forme de croissant ; elle est aiguë en ses bords, mais sans den-

telure. Les lames qui la garnissent sont larges, planes, bordées de stries, & marquées d'un point dans leur milieu. Le plastron, vu par devant, ressemble à un triangle tronqué; il est fendu en deux postérieurement. Les pieds de devant ont cinq doigts séparés & garnis d'ongles; ceux de derrière n'en ont que quatre également armés d'ongles très-forts & pointus. La queue est fort courte. Une carapace de cette tortue, qu'on voit au Cabinet du Roi, a dix pouces six lignes de longueur, sur huit pouces six lignes de large. Cette espèce a beaucoup de rapports avec la *Tortue-Bourbeuse*, par la structure de ses écailles; elle en diffère cependant par la conformation de la carapace, du plastron, & principalement par les dimensions de la queue. *Linn. f. n. 352. La Caroline.*

* LA T. PRISONNIÈRE 24. *T. Incarcerata T. digitis fissis: testâ ellipticâ, admodum convexâ; scutellis lævibus, fuscis; fasciis luteis, rivulatis.*

Les doigts séparés: la carapace elliptique, très-convexe; les écailles lisses, brunes, avec des bandelettes jaunes qui s'étendent par ondulations.

J'ai donné le nom de *Tortue-Prisonnière* à un individu que M. Saugrain de Vigny a apporté cet hiver, de Philadelphie, & dont la carapace & le plastron sont conformés de manière que l'animal peut s'y renfermer comme dans une boîte. La tête est d'une forme ovale, alongée, terminée antérieurement par un petit bec qui imite celui d'un oiseau. La mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus; l'une & l'autre sont amincies en tranchant, sans aucune dentelure. La carapace a une figure elliptique, un peu rétrécie & surbaissée par devant; de sorte que sa plus grande hauteur est vers la partie postérieure. Elle est revêtue dans le disque de trois rangées d'écailles lisses; celles de la rangée intermédiaire sont un peu renflées dans le milieu de leur longueur; & celles des rangées latérales offrent une légère convexité au sommet. Le contour est garni de vingt-quatre pièces qui représentent des trapèzes. Le plastron n'a point d'échancrure; sa surface représente pareillement une ellipse, rétrécie vers la tête; il est divisé en deux battans, l'un antérieur & l'autre postérieur, qui jouent sur une espèce de charnière cartilagineuse, placée entre la cinquième & la sixième écaille antérieure de la rangée circulaire. Chaque

battant est composé de six pièces; celles qui se trouvent de chaque côté de la charnière imitent un parallélograme; les autres sont triangulaires. On trouve aux pieds de devant cinq doigts séparés, & garnis d'ongles longs & crochus; & quatre à ceux de derrière. Les pattes sont couvertes de petites écailles arrondies. La queue est petite. La tête, le cou, & les pattes sont tachetés de brun & de jaune; la carapace est brune, & parsemée de taches tantôt ovales, tantôt échancrées, mais principalement de bandelettes qui se dirigent, en serpentant, vers la surface inférieure; le plastron est mêlé de grandes taches rougeâtres, brunes, & jaunes. Je possède un individu entier, desséché dans son écaille. La carapace a quatre pouces & quelques lignes de longueur, sur environ trois pouces & demi de diamètre: sa plus grande hauteur est de deux pouces & quelques lignes. *L'Amérique septentrionale.*

* LA T. PRISONNIÈRE STRIÉE 25. *T. Incarcerato-Striata T. digitis fissis: testâ ellipticâ, convexâ; scutellis striatis, fuscis, luteo-maculatis.*

Les doigts séparés: la carapace convexe, elliptique; les écailles striées, brunes, & tachetées de jaune.

Voici une autre espèce, dont le plastron, sans échancrure, est divisé transversalement en deux battans qui s'ouvrent & se referment au gré de l'animal. La tête, les pattes, & la queue sont conformées comme celles de la *Prisonnière*; mais elle en diffère par des caractères bien distincts. Sa carapace est moins convexe, plus aplatie en dessus, & plus large en ses bords. Toutes les écailles ont une voussure très-peu sensible; les quatre antérieures de la rangée intermédiaire sont plates, & relevées dans le milieu par une arête longitudinale; celles qui bordent la carapace, au nombre de vingt-cinq, sont en losange, & situées presque horizontalement par devant & par derrière: les pièces de cette rangée, qui correspondent à la charnière du plastron, ont une situation verticale. Du reste, toutes les écailles sont marquées de stries concentriques, comme celles de la *Bourbeuse*: la surface du plastron est pareillement striée, mais plus légèrement. La disposition des couleurs présente encore d'autres différences. Le fond de la carapace est brun, avec des taches inégales, rondes, ovales, figurées en croissant, & posées tantôt trans-

verfablement, tantôt dans le fens de la longueur. Le plaſtron eſt concave dans le milieu, d'une couleur jaune, diverſifiée par des traits bruns & parallèles, principalement ſur le bord du battant antérieur. La longueur de la carapace que je poſsède eſt d'environ cinq pouces; ſa largeur de quatre; & ſon épaiſſeur de trois. J'ai vu l'animal vivant; & c'eſt ſur cet individu que j'ai compoſé cette deſcription, & examiné les caractères qui diſtinguent cette eſpèce de la précédente. *L'Amérique ſep-
trionale.*

*** *Eſpèces dont tous les caractères ne ſont pas encore parfaitement connus.*

* LA T. TERRAPÈNE 26. *T. Terrapen T. minima lacuſtris, unguibus palmarum quinis, plantarum quaternis, teſtâ depreſſâ. Brown, Hiſt. of Jam. 465.*

Très-petite tortue des marais, qui a cinq ongles aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière, & dont la carapace eſt aplatie.

Nous n'avons pas encore aſſez de détails ſur cette tortue, pour pouvoir en compléter la deſcription: Brown eſt le premier qui en ait parlé dans ſon *Hiſtoire de la Jamaïque*. Son corps, dit-il, eſt ovale, aplati, & de huit à neuf pouces de longueur. Elle vit dans les lacs & les eaux douces de la Jamaïque. Elle a cinq ongles aux doigts des pieds antérieurs; & quatre ſeulement aux pieds de derrière. Nous ne ſavons point ſi les doigts ſont ſéparés, où ſ'ils ſont réunis par une membrane. Il eſt auſſi à deſirer qu'on nous faſſe connoître ſa couleur. *Brown, The nat. Hiſt. of Jamaïc. p. 465. M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. 129. La Jamaïque.*

* LA T. NOIRATRE 27. *T. Subnigra T. teſtâ orbiculari, ſubconvexâ, nigricante; ſcutellis craſſis, lavibus, tranſverſim ſtriatâ; intermediis carinatis.*

La carapace arrondie, un peu bombée, noirâtre; les écailles épaiſſes, polies, & ſtriées tranſverſalement; celles du milieu un peu relevées en arête. (Pl. 6, fig. 6.)

M. le Comte de la Cepède a trouvé la carapace & le plaſtron de cette tortue au Cabinet du Roi; & en comparant les caractères que préſentent ces dépouilles, avec ceux des tortues déjà connues, il a vu qu'elle formoit une nouvelle eſpèce, dont aucun Naturaliſte n'a encore fait mention. Le diſque de cette carapace eſt revêtu de treize écailles

épaiſſes, ſtriées tranſverſalement, & ſi polies dans tout le reſte de leur ſurface, qu'elles paroiffent onctueuſes au toucher. Les cinq lames de la rangée intermédiaire ſont un peu relevées en ſaillie; de ſorte qu'elles forment une eſpèce d'arête longitudinale. Les bords de la carapace ſont garnis de vingt-quatre lames. Le plaſtron en a treize; il eſt échancre par derrière. Cette carapace a cinq pouces quatre lignes de long, ſur à peu près autant de large. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. 175.*

* LA T. CHAGRINÉE 28. *T. Punctata T. teſtâ ovata, margine cartilagineâ, ſemi-pellucidâ; diſco oſſeo, punctis elevatis ſcabro.*

La carapace ovale, cartilagineuſe, & demi-transparente en ſes bords; le diſque oſſeux, & parsemé de petits points ſaillans. (Pl. 6, fig. 4.)

C'eſt encore une nouvelle eſpèce de tortue que M. Sonnerat a apportée des grandes Indes, & dont M. le Comte de la Cepède a déjà publié la deſcription. Il eſt fâcheux que les pieds & la queue manquent à l'individu deſſéché qui a été dépoſé au Cabinet du Roi, & que nous ne puiffions pas donner une deſcription parfaite de cet animal. Sa tête ſe termine par un muſeau obtus; le cou eſt revêtu d'une peau lâche & très-ridée. La carapace ſur-tout eſt très-remarquable; elle eſt compoſée, ſur le milieu du dos, d'une eſpèce de couverture oſſeuſe, parsemée d'une multitude de points ſaillans, & diviſée en vingt-trois pièces diſpoſées ſur trois rangées. Les ſix pièces de la rangée du milieu ſont petites & alongées vers l'anſus; celles des deux rangées latérales, au nombre de huit de part & d'autre, ſont étroites, & s'étendent au contraire tranſverſalement du milieu du dos vers les parties latérales: les trois rangs de pièces ſe réuniffent à une troiſième, qui forme la partie antérieure du diſque. Les bords de la carapace ſont cartilagineux & demi-transparent; de manière qu'on diſtingue à travers cette ſubſtance les côtes de la tortue, qui ſont au nombre de huit de chaque côté. Le plaſtron dépalle la couverture ſupérieure par devant & par derrière; il eſt un peu échancre ſur la poitrine, cartilagineux, transparent, & garni de ſept plaques oſſeuſes, chagrénées, ſemblables aux pièces du diſque, mais différentes entre elles par leur forme & leur grandeur: il y en a trois ſur le devant; deux vers le milieu; & deux ſur le derrière

du plastron. La carapace a trois pouces neuf lignes de longueur, sur trois pouces six lignes de large. Le disque est long de deux pouces huit lignes, & large de deux pouces. M. de la Cépède croit que cette nouvelle espèce doit être rangée parmi les tortues d'eau douce. La figure que nous avons donnée présente les deux tiers de la grandeur naturelle de l'animal. *M. le C. de la Cépède, Hist. des quad. ovip. 171. Les grandes Indes,*

I^{er}. GENRE.

CAMÉLÉON, *Chameleo*. Linn. f. n. 364. *Lacerta Chameleon*.

Corpus quadrupes, caudatum, tenuissimis, lucidisque tuberculis vestitum.

Caput angulosum, subrostratum. Oculi maximi; pupilla aurata, fulgentissima. Maxilla mucosa. Lingua longissima, extensilis, lumbriciformis. Aurium foramina non conspicua.

Dorsum carinatum, sæpè ferratum.

Pedes pentadactyli, in duas palmas coaliti; altera didactyla; altera tridactyla: digiti ferè aequales, unguiculati.

Cauda incurva, corporis longitudinem attingens.

Incessus tardus. Sedet per multos dies in ramo immotus.

Le corps a quatre pattes, terminé par une queue, couvert de tubercules minces & luisans.

La tête anguleuse, formant une espèce de museau. Les yeux très-grands, avec une prunelle d'un jaune doré très-éclatant. Les mâchoires dépourvues de dents. La langue fort longue, susceptible d'extension, & semblable à un ver de terre.

L'ouverture des oreilles presque imperceptible.

Le dos aminci en carène, & souvent dentelé.

Chaque pied est pourvu de cinq doigts comme divisés en deux paquets; l'un de deux, & l'autre de trois doigts: ils sont tous presque égaux & garnis d'ongles.

La queue recourbée & d'une longueur égale à celle du corps.

Sa marche est lente: il reste pendant plusieurs jours comme immobile sur les branches des arbres.

LE CAMÉLÉON n. *C. Ægyptius* *C. occipite*

pyramidato-fastigiato, pentagono: dorso carinato: corpore viridi, cæruleo, flavoque variegato.

Une saillie sur l'occiput en forme de pyramide à cinq faces: le dos relevé en carène: le corps mélangé de vert, de bleu, & de jaune. (Pl. 7, fig. 2.)

Cet animal, si renommé, & qui est devenu l'emblème d'une souple & lâche adulation, a la tête en pente, comprimée par les côtés, renflée transversalement vis-à-vis l'orbite des yeux, & relevée par plusieurs saillies: les unes partent de l'extrémité du museau, & passent au dessus des yeux; les autres prennent leur origine vers l'angle de la gueule, & vont se réunir sur le derrière de la tête, où elles forment une espèce de capuchon ou de pyramide à cinq faces, dont le sommet est dirigé vers le dos. Les yeux sont d'une grandeur extraordinaire, & revêtus d'une membrane épaisse, demi-sphérique, percée au milieu d'une fente longitudinale, & hérissée de points calleux: la prunelle est vive, brillante, & comme bordée d'un cercle doré. Le museau est un peu arrondi par devant, surmonté à son extrémité de deux petites narines tournées en bas. On avoit cru jusqu'ici que ce reptile n'avoit point d'ouverture pour les oreilles, & qu'il étoit privé du sens de l'ouïe; mais M. Camper a découvert cet organe. L'extrémité du dos est relevée en carène. La queue est épaisse, légèrement comprimée, & un peu plus courte que le corps. Les pattes de devant ont cinq doigts; les trois intérieurs sont entièrement réunis & recouverts par une membrane; les deux extérieurs forment un second paquet. Les pattes de derrière ont également leurs doigts réunis par trois & par deux, mais dans un ordre contraire, c'est-à-dire, que les trois extérieurs sont réunis & revêtus d'une membrane. Tout le corps, au lieu d'écailles, est couvert de tubercules ou de petites bosses, dont celles des côtés sont disposées quatre à quatre. L'anus présente une fente transversale, arrondie par le milieu. Cet animal, dit un Observateur qui a resté long-temps dans l'Inde, est naturellement susceptible de plusieurs nuances, & sur-tout de trois très-distinctes, le vert de Saxe, le foncé tirant un peu sur le bleu, & le vert jaune. Libre, sans inquiétude, & bien portant, il est d'un beau vert, à quelques parties près de sa peau, qui, par leur texture plus épaisse & plus

grenue, offrent une nuance mêlée de brun-rougeâtre ou de blanc-gris. Lorsque l'animal est provoqué en plein air & sans être exténué, il prend la teinte de vert-bleu. Lorsqu'il est foible & qu'il est privé de l'air libre, la teinte dominante de sa peau devient d'un vert-jaune. Dans quelques autres circonstances, mais principalement à l'approche d'un animal de la même espèce, n'importe le sexe, ou lorsqu'il se trouve environné & inquiété par une quantité d'insectes que l'on aura jetés sur lui, alors, presque en un moment, il passe alternativement par les trois nuances de vert. Si on le laisse mourir surtout de faim, dans ce cas, la couleur jaune d'abord domine; puis au premier degré de putréfaction, elle se change en couleur de feuille morte. La cause de ses divers changemens semble pouvoir être attribuée, continue toujours le même Naturaliste, à ce que le sang du *Caméléon* est bleu-violet, couleur qu'il conserve même pendant quelques minutes sur le linge & sur le papier, particulièrement celui qui a été pénétré d'eau d'alun. En second lieu, les différentes tuniques de ses vaisseaux sont constamment jaunes dans leurs troncs comme dans leurs ramifications. Quant à sa peau, la partie extérieure ou épiderme séparée du reste, est transparente sans aucune couleur; la seconde peau est jaune, ainsi que tous les petits vaisseaux qui y aboutissent. D'après ces aperçus, il est probable que les changemens de couleur indiqués dépendent du mélange de jaune & de bleu; d'où résulte un vert de diverses nuances. Ainsi, lorsque l'animal sain & bien nourri est provoqué, le sang se porte en plus grande abondance, du cœur vers les extrémités. Alors le bleu du sang, dont les vaisseaux qui tapissent la peau sont gonflés, prédomine sur le jaune; & de là résulte la nuance de vert-bleuâtre qui paroît au travers de l'épiderme. Si au contraire l'animal est foible, exténué, & privé de l'air libre, alors ses vaisseaux extérieurs étant moins remplis, leur couleur prend le dessus, & donne le vert-jaunâtre, jusqu'à ce que l'animal, rendu à la liberté, bien nourri, & sans trouble, reprenne la couleur dominante d'un assez beau vert, résultant de l'équilibre des liqueurs dans l'état le plus convenable à cette espèce. Ce reptile grimpe le long des arbres, se nourrit d'insectes qu'il saisit avec sa langue enduite d'une humeur visqueuse; & se retire

dans les trous des rochers. Sa femelle pond de neuf à douze œufs ovales, qui ont à peu près huit lignes dans leur plus grand diamètre. Du reste, il est si doux qu'on peut lui mettre le doigt dans la bouche & l'enfoncer très-avant, sans qu'il cherche à mordre. On trouvera d'autres détails fort intéressans sur ce reptile, dans le *Dictionnaire des quadrupèdes ovipares*, par M. d'Aubenton. J'ai fait graver le squelette du *Caméléon* sur la planche déjà indiquée. *Linn. f. n. 364. L'Asie, l'Afrique.*

a. Ne pourroit-on pas regarder comme variété de cette espèce un autre *Caméléon* dont parle M. Laurenti? Sa tête est anguleuse de part & d'autre: le sommet du capuchon qui est sur la tête se dirige en arrière. Le dos forme une carène obtuse. Tout le corps est couvert de tubercules d'une blancheur éclatante. Il est aussi beaucoup plus grand que les autres. *Laurent. spec. med. p. 46, n. 63.*

* *LE C. DU CAP 2. C. Capensis C. occipite lobis exserto: gula inflata: dorso carinato, ferrato: corpore albo caruleoque variegato.*

Une saillie sur l'occiput, divisée en lobes: la gueule renflée: le dos relevé en carène & dentelé: le corps bariolé de blanc & de bleu. (Pl. 7, fig. 3.)

Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente par sa conformation extérieure, ses habitudes, & sa manière de vivre. Voici les principales différences qui les distinguent. Le *Caméléon du Cap* n'a point de saillie pyramidale sur la tête; on distingue seulement à la place une membrane qui se partage en trois ou quatre lobes un peu recourbés en arrière. Le dessous de la gueule forme dans celui-ci un renflement considérable, qu'on n'aperçoit point dans le *Caméléon*; le dos est aminci en carène & dentelé jusqu'à l'origine de la queue: ses pattes sont aussi plus déliées, & sa queue plus grosse. Du reste, sur l'un & sur l'autre, le tronc est couvert de tubercules & peint de diverses couleurs. Le blanc & le bleu dominent sur celui-ci. *Petiver Gazoph. tab. 58. L'Afrique.*

III^e. GENRE.

CROCODILE, *Crocodylus*. *Linn. f. n. 200. Lacerta Crocodylus.*

Corpus quadrupes, caudatum, segmentis & tuberculis instructum.

Caput

Caput oblongum, anticè desinens in rostrum, modò conicum, modò depressum. Oculi magni, prominentes, sibi approximati. Dentés in utrisque maxillis, æquales aut inæquales. Lingua nulla. Nares elevatae; foraminibus lunulatis.

Dorsum convexum, latum.

Pedes anteriores pentadactyli, fissi; posteriores tetradactyli, palmati. Ungues vel omnibus digitis adsunt, vel quibusdam tantum.

Cauda longa, compressa, sursum squamis oristatis utrinquè serrata.

Animal oviparum: sæpè ad triginta pedes excrescit. Fugientibus atrox. Cursus in viâ rectâ, velocissimus; in tortuosâ, tardus.

Le corps a quatre pattes, avec une queue, couvert de segmens & de tubercules.

La tête oblongue, terminée antérieurement par un museau tantôt conique, tantôt aplati. Les yeux gros, saillans, & très-rapprochés l'un de l'autre. Des dents égales ou inégales aux deux mâchoires. Point de langue. Les ouvertures des narines fendues en croissant, & placées sur une petite saillie.

Le dos large, convexe.

Cinq doigts séparés aux pattes de devant, & quatre palmés à celles de derrière. Il y a des ongles à tous les doigts, ou à quelques-uns seulement.

La queue longue, comprimée : la surface supérieure est garnie, de part & d'autre, d'écaillés relevées en crête dentelée.

Cet animal est ovipare : il parvient quelquefois à la longueur de trente pieds ; il est redoutable, sur-tout à ceux qui prennent la fuite. Sa marche est très-rapide lorsqu'il avance en ligne droite ; mais fort lente lorsqu'il suit une route tortueuse.

LE CROCODILE I. C. *Alligator C. pedibus posterioribus tetradactylis, palmatis, triangulatis: rostro subconico, elongato.*

Les pieds de derrière partagés en quatre doigts réunis par une membrane ; il n'y a que trois doigts garnis d'ongles : le museau alongé & d'une forme conique. (Pl. I, fig. 3.)

La tête de cet animal redoutable est alongée, aplatie sur le sommet, fortement ridée, & terminée par un gros museau un peu arrondi, qui imite la figure d'un cône. L'ouverture de la gueule s'ouvre jusqu'au delà des oreilles. Les mâchoires ont quelquefois plusieurs pieds de longueur : celle d'en haut

s'élargit vers le gosier, de manière à déborder, de part & d'autre, la mâchoire d'en bas ; elle se rétrécit ensuite, & la laisse dépasser jusqu'au museau, où elle s'élargit encore, & recouvre la mâchoire inférieure. Il résulte de là, que les dents sont tantôt à découvert, & tantôt cachées par les mâchoires. On en compte environ trente-six à chaque mâchoire ; elles sont coniques, pointues, un peu recourbées vers la gueule, d'une longueur inégale, & disposées sur une seule rangée : il y en a deux de chaque côté, l'une dirigée en haut & l'autre en bas, qui sont plus grosses que les autres, & prolongées comme des dents canines. Les dents les plus antérieures de la mâchoire d'en bas, s'enfoncent dans la mâchoire supérieure, lorsque la gueule est fermée, la traversent en entier, & s'élèvent au dessus du museau, où leurs pointes ont l'apparence de petites cornes. Ces ouvertures sont très-marquées sur un petit individu de quatre pieds de longueur, que je possède. Sur l'extrémité antérieure & supérieure du museau, se trouve un espace rond rempli d'une substance noirâtre, molle, spongieuse ; c'est là où sont placées les narines ; leur forme représente celle d'un croissant dont les cornes se dirigent en arrière. Les yeux sont gros, situés presque sur le sommet de la tête, & pourvus d'une membrane clignotante. Les oreilles, placées très-près & au dessus des yeux, sont recouvertes par une peau fendue & un peu relevée, de manière à représenter deux paupières fermées. Tout le corps, excepté le dessus de la tête, est revêtu d'écaillés qui forment une armure impénétrable ; celles qui recouvrent les flancs, les pattes, & le cou, sont arrondies, de grandeur inégale, & distribuées irrégulièrement ; celles qui défendent le dos & la surface supérieure de la queue, sont carrées, & disposées sur des rangées transversales. Sur le milieu du dos, on voit aussi deux rangées transversales d'écaillés à tubercules ; l'une de quatre pièces, l'autre de deux. De chaque côté de la queue, s'étendent deux rangs de tubercules relevés en forme de crêtes, qui la font paroître hérissée de dentelures ; ces tubercules se réunissent en un seul rang, à une certaine distance de son extrémité. Les pieds de devant ont cinq doigts libres & séparés ; ceux de derrière n'en ont que quatre réunis par une membrane. A chaque patte, il n'y a que les

trois doigts intérieurs qui soient garnis d'ongles pointus, dont la longueur est communément d'un ou de deux pouces. La queue est aussi longue que le corps. Les couleurs de ce reptile varient selon la diversité des individus : le fond est tantôt jaunâtre, tacheté de brun ; tantôt d'un vert sale, avec des bandes brunes ; tantôt enfin le dos est brun, & marqué transversalement de bandes jaunes. Sa taille est monstrueuse ; il est ordinairement long de vingt à vingt-cinq pieds, sur cinq de circonférence. Selon quelques Voyageurs, il y en a à Madagascar de soixante pieds de longueur. Il se nourrit de poissons ; de coquillages, & attaque même très-souvent les hommes & les animaux de force supérieure. « Un de ces monstres, dit » un Voyageur anonyme, entraîne & déchire » un bœuf, un buffe, & aussi un tigre royal, » s'il le surprend à l'eau. J'ai ouï assurer par » des Indiens, que plusieurs, réunissant leurs » efforts, y avoient même quelquefois assailli » & dévoré des éléphants ». La femelle fait deux ou trois pontes de vingt à vingt-quatre œufs de la grosseur de ceux d'une oie : elle les dépose dans le sable, où ils éclosent dans l'espace d'environ vingt-cinq jours. Les Indiens regardent la chair & les œufs de cet animal comme un mets très-délicat. Sa chair, qui est blanche & tendre, a le goût de celle du veau. On dit que dans ces pays, on élève de jeunes *Crocodiles*, & qu'on les engraisse pour les manger. Les Rois de Saba entretenoient anciennement des animaux de cette espèce, dans des lacs qu'ils avoient fait construire auprès de leurs palais & les habitants d'Arfinoé les honoroient d'un culte particulier. Ils les nourrissoient de viande ; & quand ils en trouvoient quelqu'un mort sur le rivage, ils l'embaumoit, le brûloient, recueilloient ses cendres, & les déposoient dans les sépulcres des Rois. Les Anciens ont prétendu que le *Crocodile* imite la voix d'un enfant, & qu'il pousse des gémissemens plaintifs, afin d'attirer les passans pour les dévorer ; mais on sait aujourd'hui que cet animal a la voix dure, désagréable, & moins propre à exciter la pitié, qu'à inspirer l'effroi & la terreur. *Linn. f. n. Les rives du Nil, du Gange, les côtes du Bengale, de Coromandel, l'île de Java, Madagascar.*

On distingue plusieurs variétés dans cette espèce.

a. Le museau allongé : les pieds de der-

rière réunis par une membrane : tout le corps d'une couleur noire. *M. Adanson, voy. au Sénégal, p. 73.*

b. Le museau aplati : les doigts des pattes de derrière à peine réunis par une membrane. *Gron. Zooph. p. 10, n. 38.*

c. Le museau aplati : les deux doigts extérieurs des pattes de derrière réunis par une membrane intermédiaire. J'ai un superbe individu desséché qui offre ce caractère. *Gron. Zooph. p. 10, n. 39.*

* LE GAVIAL 2. *C. Gavial C. pedibus posterioribus tetradactylis, unguiculatis ; digitis duobus exterioribus semi-palmatis : rostro attenuato, depresso.*

Les pieds de derrière partagés en quatre doigts garnis d'ongles ; les deux doigts extérieurs seulement, réunis jusqu'à la moitié de leur longueur, d'une membrane intermédiaire : le museau plat & aminci. (Pl. 1, fig. 4.)

Cette espèce a beaucoup de caractères qui le rapprochent du *Crocodile*. Sa taille monstrueuse, la conformation des pattes, la disposition & la couleur des écailles démontrent que ces deux animaux appartiennent à la même famille ; mais les traits principaux qui les distinguent consistent dans la structure du museau & des dents qui garnissent le dedans de la gueule. Dans l'espèce dont il s'agit ici, les mâchoires sont étronées, allongées, & forment un museau qu'Edwards compare au bec du *harle* (1). Les dents ne sont point inégales en grosseur & en longueur, comme celles du *Crocodile* ; elles ont toutes les mêmes dimensions, & sont beaucoup plus nombreuses. On voit au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui en a cinquante-huit à la mâchoire supérieure, & cinquante à celle de dessous. Le nombre des bandes transversales & des tubercules qui garnissent la partie supérieure du corps, est aussi plus considérable de plus d'un quart. D'ailleurs, les écailles qui composent ces rangées sont plus relevées dans leurs bords, sans l'être autant dans leur centre. *M. Edwards* observe encore que le *Gavial* a au dessous du ventre une espèce de poche qui s'ouvre longitudinale-

(1) Le *harle* est un oiseau aquatique qui ressemble beaucoup au canard.

ment ; mais M. le Comte de la Cepède, qui a décrit l'individu qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, n'a point vu d'ouverture semblable ; d'où il présume que cette bourse s'efface à mesure que l'animal grandit ; ou bien, il croit que l'animal dont Edwards a parlé étoit d'un sexe différent de celui dont il a vu lui-même les dépouilles. Les voyageurs disent que ces animaux ont souvent jusqu'à trente-deux pieds de longueur. La figure désignée par A sur la planche déjà citée, représente la tête de ce reptile vue de profil ; & celle qui est indiquée par B, représente la surface inférieure du ventre, où l'on voit la poche dont parle Edwards. *Trans. philos. ann. 1756, tab. 19. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p. 235. Les bords du Gange.*

* LE CAYMAN 3. *C. Cayman C. pedibus posterioribus tetradactylis, fissis, unguiculatis : rostro depresso, sursum reflexo.*

Les pieds de derrière partagés en quatre doigts séparés & garnis d'ongles : le museau aplati & retrouffé. (Pl. 2, fig. 1.)

Cet animal, que Linné a confondu avec le *Crocodile*, & Séba avec le *Fouette-Queue*, paroît différer de ces deux espèces par des caractères bien prononcés. 1°. On ne peut le regarder comme un *Crocodile*, puisqu'il a quatre doigts séparés, & munis d'ongles pointus aux pattes de derrière. 2°. Il se distingue du *Crocodile d'Amérique* de Séba, que nous avons nommé *Fouette-Queue*, en ce qu'il a le museau plus court, retrouffé, & couvert de grandes écailles ; le front très-renflé ; le dos & la queue relevés en dentelure ; & enfin en ce qu'il n'a que quatre doigts séparés aux pieds de derrière. Il doit donc constituer une espèce particulière, jusqu'à ce que nous ayons des détails plus positifs sur cette famille de reptiles, où il règne encore beaucoup de confusion. Il y a sur la tête, les flancs, & les pattes, une multitude d'écailles très-dures de différentes figure & grandeur ; celles du dos sont relevées en saillie & posées transversalement ; celles de la queue embrassent la moitié de la circonférence, & se recouvrent les unes les autres. La plus grande force de cet animal, dit mademoiselle de Mérian, consiste dans un double rang de dents qui croisent les unes sur les autres ; en sorte qu'il brise sans peine tout ce qu'il attrape. Il ne faut pas conclure de là, comme le prétend Séba, qu'il y a une double rangée de dents de chaque côté

de la mâchoire inférieure, mais seulement qu'il y a deux rangs à chaque mâchoire ; savoir, un à droite, & l'autre à gauche : ce qui s'accorde très-bien avec ce qui est exprimé dans la figure. Le *Cayman* naît d'un œuf gros comme celui d'une oie, & parvient souvent à plus de vingt pieds de longueur. Il est très-vigoureux, & fort à craindre pour les hommes, comme pour les animaux ; car il vit sur la terre comme dans l'eau, & dévore tout ce qu'il rencontre. La figure 2 de la planche indiquée représente le fœtus au moment qu'il sort de l'œuf.

LE FOUETTE-QUEUE 4. *C. Caudiverbera C. pedibus posterioribus pentadactylis, palmatis unguiculatis : rostro depresso, lato, acuminato.*

Les pieds de derrière partagés en cinq doigts palmés & pourvus d'ongles : le museau aplati, large, & pointu. (Pl. 3, fig. 1.)

Les Naturalistes ont donné le nom de *Fouette-Queue* à diverses espèces de lézards qui ont la facilité de donner à leur queue des mouvemens semblables à ceux d'un fouet. Ici nous prenons cette même dénomination, pour désigner une espèce particulière dont Séba a donné la figure & la description. Sa tête est aplatie en dessus, & terminée antérieurement en un museau assez pointu, au bout duquel les narines sont situées. Les yeux sont gros, saillans, fendus dans la direction du museau, & placés très-près l'un de l'autre, sur le sommet de la tête. « Tout » le front & la partie supérieure du museau, » dit Séba, sont formés par un seul os fixe » étendu jusqu'aux oreilles, lesquelles sont » larges, ceintes tout autour d'une petite » bordure, & enfoncées intérieurement dans » l'endroit où les plus grandes écailles prennent leur origine ; savoir, près de l'articulation de la mâchoire supérieure, qui est » disposée de manière qu'elle laisse à cet animal une très-grande ouverture de gueule ». Le corps est revêtu d'écailles rhomboïdes, disposées sur des rangées transversales. On remarque sur le dos deux rangs d'écailles relevées en dentelure, qui se prolongent séparément jusqu'au bout de la queue : là, elles se réunissent & ne forment qu'une seule rangée. Sur les côtés, il y a, de part & d'autre, de semblables écailles dentelées ; mais elles ne s'étendent que depuis l'insertion des pattes de devant, jusqu'à l'origine de la

queue. Les pieds antérieurs ont cinq doigts libres & séparés. Selon Séba, ceux de derrière en ont cinq pareillement réunis par une membrane intermédiaire; mais je présume qu'il y a une faute dans la figure de cet Auteur, & qu'il ne doit y avoir que quatre doigts, comme dans les autres espèces de *Crocodiles*. L'Artiste qui a dessiné notre figure, a oublié d'exprimer la membrane intermédiaire qui forme le caractère distinctif du *Fouette-Queue*. La couleur des écailles est d'un jaune de safran foncé & mélangé de brun. La femelle de cet animal pond ses œufs dans le sable, comme le *Crocodile*, où ils éclosent sous l'influence du soleil. Linn. f. n. 359. Séba I, p. 167, pl. 106, fig. 1. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 240. L'Amérique.

I V^e. GENRE.LÉSARD, *Lacerta*. Linn. f. n. 359.

Corpus quadrupes, caudatum, squamosum; squamis sæpè erectis in collo, in dorso, & in caudâ.

Caput ovatum aut quasi rostratum, cataphractum; occipite in quibusdam fastigiato. Gula quandoque pendula. Dentes modò conici, modò compressi; lingua sæpiùs bifida. Aures patulæ.

Truncus elongatus. Abdomen vulgò scutis imbricatum.

Pedes quatuor pentadactyli, fissi, unguiculati. Femora postica in multis callosopunctata.

Cauda longa, fragilis, squamis verticillatis tecla.

Ex ovo animal perfectissimum. Habitat in stratis lapideis, in muris verticalibus: die apricatur in sole, & noctu hospitatur inter lapides aut intrâ meatus subterraneos.

Le corps a quatre pattes, avec une queue, & couvert d'écailles; il y a souvent des écailles redressées sur le cou, sur le dos, & sur la queue.

La tête ovale, couverte d'écailles, terminée par un museau; dans plusieurs espèces, le sommet est relevé en saillie. Le dessous de la gueule forme quelquefois une espèce de poche. Les dents tantôt coniques, tantôt comprimées. La langue ordinairement fourchue. Les oreilles ouvertes.

Le tronc allongé. L'abdomen est souvent revêtu de plaques disposées en recouvrement.

Quatre pieds divisés en cinq doigts séparés & garnis d'ongles. L'intérieur des cuisses chargé de tubercules dans plusieurs individus.

La queue longue, fragile, tantôt garnie de lames redressées, tantôt couverte d'écailles rangées par anneaux.

Il sort de l'œuf un animal entièrement formé: il vit au milieu des pierres ou sur les murs. Pendant le jour, il cherche les endroits exposés aux rayons du soleil; & la nuit, il se retire dans les fentes des rochers, ou dans les trous creusés dans le sein de la terre.

* *Espèces dont la queue n'est pas entièrement ronde, mais comprimée par les côtés.*

LA DRAGONE I. *L. Dracæna* L. *pedibus quinque-digitatis, inæqualibus, unguiculatis: corpore squamis carinatis tecla.*

Cinq doigts inégaux & garnis d'ongles à chaque patte: le corps revêtu d'écailles relevées en carène. (Pl. 3, fig. 2.)

Les Naturalistes ont successivement confondu la *Dragone* avec le *Fouette-Queue* & le *Cordyle*, à cause de la facilité qu'ont ces trois animaux d'agiter leur queue comme un fouet; & de là vient la différence qui règne dans leurs descriptions. Mais il est temps de fixer nos idées sur le caractère qui distingue ces espèces. Celle dont il s'agit ici existe au Cabinet du Roi: M. le Comte de la Cepède en a déjà tracé les proportions: ainsi c'est d'après nature que je vais la décrire. Sa tête, aplatie par dessus & comprimée par les côtés, a un peu la forme d'une pyramide à quatre faces, dont le museau seroit le sommet. Sa langue n'est point cachée & inerte comme celle du *Crocodile*; mais fourchue, & aussi mobile que celle d'un serpent. On compte dix-sept dents de chaque côté de la mâchoire inférieure; celles de devant sont petites, aiguës; celles de derrière grosses & obtuses. Elle a les yeux gros, brillans; l'ouverture des oreilles grande, environnée d'écailles; & le cou plus large que la tête. Le corps est épais, arrondi, couvert d'écailles dures, osseuses, & presque toutes garnies d'une arête saillante; celles du dos sont plus grandes que les autres, & relevées par des tubercules en forme de crêtes, dont les plus élevés sont les plus voisins de la queue, sur laquelle ils forment deux dentelures semblables

à celles d'une scie; ensuite ils se réunissent en une seule rangée vers l'extrémité de cette partie. Il y a cinq doigts aux pieds de devant & autant à ceux de derrière, mais ils sont inégaux en longueur: les deux extérieurs sont à peu près d'une longueur égale; les deux suivans sont beaucoup plus allongés; celui du milieu les surpasse tous en longueur. La queue ressemble à celle du lézard; elle est plus longue que le corps, épaisse à son origine, & diminue insensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité. On dit que cet animal porte toujours sa queue relevée comme le dragon, & que c'est à cause de cela qu'on la nomme *Dragone*. L'ouverture de la gueule, qui est fort grande, est bordée de bleu; les écailles du dos sont d'un brun foncé; & les pattes marquées d'un jaune de safran. L'individu qui est au Cabinet du Roi a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde; il a deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, sur un pied de circonférence dans la plus grande épaisseur: la gueule seule a un pied quatre pouces six lignes. Suivant M. de la Borde, la *Dragone* fréquente les savanes noyées & les terrains marécageux; elle se tient à terre & au soleil, plus souvent que dans les lacs ou les rivières. Lorsqu'elle est poursuivie, elle se jette dans l'eau, où elle se tient des heures entières. Les Américains mangent volontiers la chair de cet animal, qui habite aussi leurs contrées. A Cayenne, ses œufs sont très-recherchés. *Linn. f. n. 360.*

a. On doit regarder comme une variété de cette espèce le lézard qu'on trouve au Brésil, particulièrement auprès de la rivière de Saint-François. Il grimpe sur les arbres avec facilité; & ne paroît différer de la *Dragone*, suivant le témoignage des Voyageurs, que par une couleur plus foncée & des ongles moins forts. On l'appelle *Ignaruca*. *Pl. 3, fig. 3. M. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p. 250.*

LE TUPINAMBIS 2. *L. Monitor L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: corpore griseo carulescente, maculis albidis punctato.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: le corps d'un gris bleuâtre, orné de petites taches blanchâtres. (*Pl. 3, fig. 4*)

La tête de ce lézard est ovale, oblongue, couverte d'écailles beaucoup plus grandes que celles du corps, & terminée par un

musseau pointu. Les yeux sont gros & placés sur les parties latérales de la tête. Le dos est large, aplati, revêtu d'écailles lisses, carrées; & le ventre garni de plaques blanches, semblables à celles qu'on voit sur le *Crocodile*. Les pattes ont cinq doigts très-longs, composés de petits anneaux, & garnis à leur extrémité d'un ongle pointu, de couleur jaune. La longueur de la queue est à peu près double de celle du corps; elle est revêtue d'écailles carrées, disposées par anneaux; & ornée à son extrémité de bandelettes jaunes ou blanchâtres. La surface supérieure du corps est d'un violet pâle, moucheté de points blanchâtres. En comparant cette description avec celle d'un individu de la même espèce que M. le Comte de la Cepède a publiée dans son ouvrage, on verra que le *Tupinambis* doit offrir plusieurs variétés. On voit le modèle de la figure que j'ai donnée, dans le Cabinet de M. Muller. *Linn. f. n. 201. Knorr. del. nat. select. p. 132, tab. L. vij. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 251. Les Indes occidentales.*

LE L. SOURCILLEUX 3. *L. Superciliofa L. pedibus quinque digitatis, inæqualibus, unguiculatis: dorso superciliisque squamis erectis.*

Cinq doigts inégaux & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: des écailles redressées sur le dos & sur les sourcils. (*Pl. 4, fig. 1.*)

Ce lézard a la tête aplatie sur le sommet, élargie vers le cou, & terminée par un musseau pointu. Les yeux sont grands, ainsi que l'ouverture des oreilles, & environnés de paupières. Il a la gueule toute bordée d'écailles assez larges; la langue fort épaisse; & le cou très-peu allongé. De l'extrémité du musseau, il part, de chaque côté, une rangée de petites lames droites, qui, après avoir formé des espèces de sourcils dentelés au dessus des yeux, se rapprochent insensiblement l'une de l'autre sur la partie postérieure de la tête; & se prolongent ensuite, dans une situation presque parallèle, jusques vers le milieu du dos, où elles se réunissent en une seule dentelure qui s'étend jusqu'à la queue. On voit encore, suivant Séba, une autre rangée d'écailles redressées au dessous de la mâchoire inférieure. Selon Linné, le cou est marqué en dessous de deux rides transversales; & le tronc est couvert d'une multitude de très-petites écailles. La queue

est un peu comprimée par les côtés, & beaucoup plus longue que le corps. Le doigt du milieu des pieds antérieurs est le plus long; les autres correspondans, pris deux à deux, sont à peu près égaux en longueur. Les quatre doigts intérieurs des pieds de derrière croissent graduellement; le quatrième est le plus long de tous: sur un individu qui est au Cabinet du Roi, il égale la longueur de la tête: le cinquième extérieur est le plus court. Les écailles qui recouvrent les pieds & la queue sont plus apparentes que celles du tronc, & relevées par une arête longitudinale. Selon Linné, le *Sourcilleux* a un fond gris, tacheté de blanc. Suivant M. le Comte de la Cepède, il est d'un brun clair, avec des taches d'un rouge plus ou moins foncé. L'individu qu'on voit au Cabinet du Roi a un pied de longueur. Séba observe que les individus de cette espèce pouffent des cris qui leur servent à se rallier. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 41. L'île de Ceylan, Amboyne.*

LE L. TÊTE-FOURCHUE 4. *L. Scutata L. pedibus quinque-digitatis, inæqualibus, unguiculatis: caudâ & dorso aculeis conicis: occipite bicorni.*

Cinq doigts inégaux & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: le dos & la queue hérissés de pointes coniques: deux espèces de cornes sur le derrière de la tête. (Pl. 4, fig. 2.)

L'aspect de ce *Lézard* a quelque chose de hideux. Sa tête est courte, très-renflée sur le front, & aplatie subitement en un museau garni à son extrémité d'une espèce de bouton, environné d'autres petits tubercules blanchâtres. Les yeux sont gros, saillans, & surmontés, de part & d'autre, d'une bosse conique qui ressemble à une corne. Il a le cou goîtreux; & le corps parsemé de boutons blancs, ronds, élevés, que l'on retrouve encore au dessus des yeux & de la mâchoire inférieure. Depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, il règne, sur la partie postérieure du dos, une rangée d'aiguillons courts en forme de dentelure, & un peu éloignés les uns des autres. Les pieds sont très-déliés; ils se terminent en cinq doigts libres & garnis d'ongles. Les trois premiers intérieurs des pieds de devant sont à peu près égaux en longueur; le deuxième extérieur des pieds de derrière est le plus long. La queue est un peu plus longue que

le corps. Le fond de sa couleur est bleuâtre. *Linn. f. n. 360. M. d'Aubenton, Encyclop. méth. l'Occiput-Fourchu. L'Asie.*

LE L. LARGE-DOIGT 5. *L. Principalis L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: cristâ gulæ anticæ subserratâ: digitorum articulis latis.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: la crête qui est au dessous de la gueule un peu dentelée par devant: les articulations des doigts élargies. (Pl. 6, n°. 2, fig. 2.)

La tête de ce *Lézard* est plate sur le sommet, marquée de diverses futures très-fines, & terminée par un museau arrondi. Les narines & les trous des oreilles sont presque imperceptibles. Il a sous la gueule une membrane arrondie, qui s'étend depuis le bout de la mâchoire inférieure jusques sur la poitrine; elle est sillonnée dans son disque par des lignes blanchâtres, dirigées vers le ventre & fourchues à leur extrémité. Selon Linné, cette espèce de crête ne présente aucune dentelure; mais d'après la figure que nous avons tirée d'un manuscrit du P. Plumier, il paroît que son bord antérieur est finement dentelé. Le corps est revêtu d'une peau très-lisse; & la queue est garnie d'écailles qu'on a peine à distinguer. Depuis l'occiput jusqu'au bout de la queue, il y a sur la partie supérieure du corps, une rangée de petites dentelures. Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts élargis sous chaque articulation, & garnis d'ongles crochus: les quatre doigts intérieurs des pieds de derrière croissent graduellement; le cinquième & le second sont à peu près de la même longueur. La queue est une fois plus longue que le corps. Le *Large-Doigt* est d'une couleur bleuâtre: la queue est rayée de brun. *Linn. f. n. 360. L'Amérique, l'Inde.*

*** LE L. DOUBLE-TACHE 6.** *L. Bimaculata L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: digitis omnibus præter anteriorem lobatis: humeris nigro-maculatis.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: tous les doigts, excepté l'extérieur, pourvus d'une membrane: une tache noire sur chaque épaule.

M. le Docteur Sparman a décrit cette espèce de *Lézard* dans les nouveaux Mémoires des Sciences de Stockholm, année 1784. Sa tête est comprimée par les côtés; & la

queue est deux fois aussi longue que le corps. Tous les doigts des pieds de devant & de derrière, excepté les extérieurs, sont garnis de lobes ou de membranes qui en élargissent la surface, & qui donnent à ce *Lézard* un nouveau rapport avec le précédent. Le fond de sa couleur est sujet à varier; il est ordinairement d'un bleu noirâtre. M. Sparrman observe que quelques individus qu'il a eu occasion de voir, avoient le dessus du corps semé de taches noires, & que tous portoient deux grandes taches de la même couleur sur les épaules. Le *Double-Tache* est fort doux; il se tient souvent dans les bois, où il fait entendre un sifflement plus ou moins fréquent. Les femelles déposent leurs œufs dans la terre. *Nouv. Mém. de l'Acad. de Stockholm, année 1784, p. 169.*

LE L. SILLONNÉ 7. *L. Bicarinata L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: striis duabus in dorso; & carinâ duplici in caudâ.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: deux stries sur le dos; & deux saillies en carène sur la queue.

Linné est le seul Naturaliste qui ait parlé de ce petit *Lézard*; il ne dit pas s'il l'a vu, ou bien si on lui en a communiqué la description. Le dos est marqué de deux stries saillantes; & les côtés sont relevés, de part & d'autre, par des écailles amincies en tranchant; de sorte qu'ils paroissent plissés latéralement. Les flancs sont couverts d'écailles convexes en forme de tubercules. La partie inférieure du corps est partagée en vingt-quatre rangées d'écailles disposées transversalement, & formées chacune de six écailles. La queue est à peine plus longue que la moitié du corps, striée par dessous, lisse par les côtés, & relevée en dessus par une double saillie en forme de carène. Il n'a point de crête au dessous de la gueule. Il est d'une couleur grise. *Linn. f. n. 361. Les Indes.*

** *Espèces qui ont la queue arrondie, & des écailles redressées sur le dos.*

LE L. IGUANE 8. *L. Iguana L. pedibus pentadactylis: dorso squamis erectis: cristâ gulâ pendulâ, anticâ denticulatâ.*

Cinq doigts tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière: des écailles verticales sur

le dos: une crête pendante sous la gueule, & dentelée antérieurement. (Pl. 4, fig. 3.)

Sa tête est comprimée par les côtés, aplatie sur le sommet, & se termine par un museau court & aigu. Les yeux sont d'une grandeur médiocre, situés sur les côtés de la tête, & dirigés en avant. Les oreilles forment, de part & d'autre, une cavité arrondie, derrière l'orbite de l'œil. Le dos est large; les côtés convexes; & le ventre un peu aplati. La queue, qui surpasse une fois le corps en longueur, est ronde, & composée d'un très-grand nombre de segmens qui ne sont point sensiblement distingués les uns des autres. Les pieds ont cinq doigts garnis d'ongles aigus, comprimés latéralement, & un peu recourbés. Dans les pieds de devant, le premier doigt intérieur n'a qu'une phalange; le second, deux; le troisième, trois; le quatrième, quatre; & le cinquième, deux. Les quatre premiers doigts intérieurs des pieds de derrière sont conformés comme ceux de devant; mais le cinquième, qui est séparé comme un pouce, a trois phalanges. Depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, il règne, sur la partie supérieure du corps, une rangée d'écailles aiguës, amincies par les côtés, droites dans leur partie inférieure, & recourbées vers leur sommet. Outre cette espèce de crête, il y en a une autre en forme de membrane qui pend sous la mâchoire inférieure, & que l'animal peut gonfler à son gré: elle est garnie en son bord antérieur d'une quinzaine de petites lames en fer de lance; le bord postérieur est entier. Les écailles qui couvrent le corps sont très-petites, d'une figure ovale & convexe: elles forment une multitude de petits segmens, que l'œil a peine à distinguer sur le dos & sur la queue; ceux qui divisent la partie inférieure du corps sont beaucoup plus sensibles & plus distincts. Le front, le museau, & le tour des mâchoires sont revêtus d'écailles unies, luisantes, & colorées. Au dessous des oreilles, on voit trois lames plus larges que les autres; la plus grande des trois est ovale; & son éclat, semblable à celui des métaux polis, relève la beauté des autres couleurs. La surface supérieure est d'un bleu noirâtre, marqué de raies un peu moins foncées; le ventre, les pattes, & la queue sont souvent panachés de différentes nuances, & quelquefois ornés de bandes circulaires. Du reste, ces couleurs

varient suivant le sexe, l'âge, & la diversité des climats où habite l'*Iguane*. Sa longueur totale est de cinq à six pieds. M. le Comte de la Cépède a décrit un individu qu'on conserve au Cabinet du Roi; il a quatre pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue: c'est celui dont on voit ici la figure. La femelle est plus petite que le mâle; elle pond ses œufs au bord de la mer, ordinairement en nombre impair, depuis treize jusqu'à vingt-cinq; ils sont à peu près de la grosseur d'un œuf de pigeon, & d'un goût excellent. Les Indiens sont très-friands de la viande de cet animal. Dans quelques contrées, on le chasse avec des chiens dressés à le poursuivre. Quand il se voit pris, il se défend avec intrépidité; mais ses morsures ne sont point dangereuses. Linn. s. n. 366. Gron. mus. 2, p. 82. Le Brésil, le Mexique, l'Asie, & l'Amérique.

* LE L. CORNU 9. *L. Cornuta L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: rostro cornuto: squamis erectis in dorso & in caudâ.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: une corne sur le museau: des écailles redressées sur le dos & sur la queue. (Pl. 4, fig. 4.)

La tête de ce lézard est anguleuse, ovale, & aplatie sur le sommet; garnie sur les côtés de tubercules gros, saillans; un peu renflée au dessous de la gueule; & terminée antérieurement par un museau assez pointu. Les mâchoires sont égales, & armées d'une rangée de petites dents plates, triangulaires par le bout & dentelées. Il y en a environ vingt-quatre de chaque côté; celles de devant sont un peu plus grosses. On peut voir une de ces dents gravées au dessous de la figure de cet animal. L'extrémité supérieure de la mâchoire d'en haut est garnie de quatre tubercules écailleux, & d'une espèce de corne ossieuse d'une seule pièce, haute d'un demi-pouce, dont le sommet est recourbé en arrière. Les yeux sont situés vis-à-vis les angles de la gueule; & les narines au bout du museau. Le tronc présente une forme ovale. Les pattes de devant ont cinq doigts de longueur inégale; celui du milieu est le plus long; le second & le quatrième sont égaux; les deux extérieurs sont les plus courts. Les pattes de derrière ont le même nombre de doigts, mais disposés différemment. Le cinquième extérieur est très-séparé

des autres; le second est le plus long; les autres décroissent graduellement, de sorte que le pouce est le plus court: les uns & les autres sont garnis d'ongles longs & crochus. Toute la surface du corps est couverte de petites écailles en losange, relevées en saillie à leur extrémité; c'est ce qui rend la peau rude au toucher. Les écailles les plus raboteuses se trouvent vers les extrémités des jambes; sur la queue, elles sont quadrangulaires, relevées en carène vers le milieu de leur surface, & disposées par anneaux. On remarque sur le dos & sur la queue de ce lézard une rangée d'écailles redressées. Cette rangée, qui commence sur les épaules, est interrompue vis-à-vis l'insertion des pieds de derrière; elle recommence ensuite à l'origine de la queue, & se prolonge jusqu'à l'extrémité. Le nombre des lames redressées du dos est de quarante-trois; les plus longues occupent le milieu de cette partie; elles sont larges de trois lignes, hautes d'un demi-pouce, pointues, & un peu recourbées vers le dos. Celles qui se trouvent sur la base de la queue ont la forme & les dimensions de celles du dos; ensuite elles diminuent insensiblement de grandeur. Après la soixante-troisième, elles sont si courtes, qu'on ne peut plus les distinguer des écailles ordinaires. La longueur totale de ce lézard est de trois pieds six pouces; sa hauteur, de neuf pouces; & sa circonférence, vers le milieu du ventre, d'environ dix-huit pouces. C'est M. Gravé de Sérignan, Amateur aussi distingué par son goût que par ses connoissances en Histoire Naturelle, qui a bien voulu me communiquer l'individu qui a servi à faire cette description, & dont il a fait présent ensuite au Cabinet du Roi. Il fut pris à Saint-Domingue en 1784, dans les mornes de l'hôpital, entre l'Arubonite & les Gonaïves. Pendant le jour, on le trouve sur les rochers & sur les arbres, où il se tapit pour saisir sa proie. Il se nourrit de fruits, d'insectes, mais plus particulièrement de petits oiseaux qu'il saisit avec une agilité extraordinaire. La nuit, il se retire dans les trous des arbres & dans les creux des rochers, où il se cache aussi dans le temps de la grande sécheresse qui dure en ce pays pendant six mois de l'année: il ne sort que vers les mois de janvier ou de février. Le Nègre qui le prit assura qu'il avoit vu un mâle de cette espèce dont la corne étoit beaucoup plus élevée. La viande de

de ce reptile est un mets délicieux pour les Nègres ; on prétend qu'elle a le goût de celle du chevreuil. Son plus cruel ennemi est le chien marron, si commun à Saint-Domingue. Cet animal a été jusqu'ici inconnu aux Naturalistes.

LE L. BASILIC 10. *L. Basiliscus L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : cristâ occipitis conicâ : pinnâ radiatâ in dorso & in caudâ.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une crête conique sur le derrière de la tête : une espèce de nageoire, soutenue par des rayons, sur le dos & sur la queue. (Pl. 5, fig. 1.)

Il n'est personne qui n'ait entendu parler des fables & des contes ridicules qu'on a débités sur le *Basilic*. Les Anciens lui ont attribué des qualités merveilleuses, entre autres, celle de tuer par son regard : en conséquence, pour accrédi-ter leur opinion & pour caractériser un animal aussi terrible, ils l'ont représenté, tantôt comme un serpent ailé, tantôt comme un petit dragon, dont l'aspect avoit quelque chose d'effrayant. Cette prévention populaire, cette terreur panique existe encore de nos jours par la charlatanerie des saltinbanques & des empiriques, qui montrent avec appareil aux yeux du public qu'ils veulent séduire, une sorte de petite raie qu'ils ont fait dessécher sous une bizarre configuration : mais le véritable *Basilic* n'est rien moins que dangereux ; il est doux, tranquille ; & bien loin de donner la mort par son regard subtil, il charme, il embellit les vastes forêts de l'Amérique, par les diverses nuances de ses belles couleurs, & par l'agilité de ses mouvemens. Sa tête est d'une forme conique, & relevée sur le sommet par une espèce de capuchon creux en dedans, & revêtu d'écaillés au dehors. Le dos est garni, depuis la partie qui correspond à l'insertion des pieds de devant jusqu'au bout de la queue, d'une crête rayonnée, semblable à la nageoire d'un poisson, & couverte d'écaillés. Ses doigts, au nombre de cinq à chaque pied, ne sont réunis par aucune membrane : les trois du milieu des pieds de devant, sont à peu près de la même longueur ; les quatre intérieurs des pieds de derrière croissent graduellement ; le cinquième est le plus court. Sa longueur totale est quelquefois de trois pieds. Il vit sur les arbres, & va aussi à l'eau. Lorsqu'il

veut nager, il enfle son capuchon, & dilate ses membranes. *Linn. f. n. 366. Laurent. spec. med. p. 50. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des quad. ovip. p. 286. L'Amérique méridionale.*

* **LE L. DE JAVA 11.** *L. Javanensis L. caudâ longâ, basi pinnâ radiatâ : dorso dentato. Nouv. Mém. de Suède, année 1786.*

La queue longue, avec une nageoire à sa base, garnie de rayons : une dentelure sur le dos.

Il paroît, par les caractères énoncés dans la phrase descriptive, que cette espèce se rapproche beaucoup du *Basilic*. Sa queue est pareillement d'une longueur considérable, & pourvue à sa base d'une nageoire garnie de rayons ; mais elle ne se prolonge pas, comme dans l'espèce précédente, jusqu'à l'origine du dos. A sa place, on voit sur cette partie une rangée d'écaillés redressées. Il est à présumer aussi que le sommet de la tête est dépourvu de capuchon ; & que ce reptile diffère encore du *Basilic* par d'autres caractères très-distincts, puisque le savant Naturaliste qui l'a décrit, le regarde comme une espèce particulière. Du reste, nous ne connoissons ni ses couleurs, ni ses dimensions. *M. Hornesdt, nouv. Mém. de Suède, 1786.*

* **LE L. PORTE-CRÊTE 12.** *L. Cristata L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : suturâ dentatâ in dorso : pinnâ caudali radiatâ.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & à ceux de derrière : une dentelure sur le dos : une nageoire garnie de rayons sur la queue. (Pl. 5, fig. 2.)

M. Schloffer, de la Société royale de Londres, a publié en 1768 une description très-détaillée & une bonne figure de ce lézard, qui jusqu'alors avoit été mal décrit. Sa tête est d'une forme conique, un peu relevée en dessus, & couverte d'écaillés rondes. La mâchoire supérieure se termine en un sommet aplati ; celle de dessous a une forme arrondie à son extrémité. Les écaillés qui couvrent tout le contour de la gueule, sont plus grandes & plus carrées que celles du sommet. Les narines sont un peu saillantes, & situées sur les côtés de la mâchoire supérieure. La partie extérieure de l'oreille est fermée par la membrane du tympan qui est fortement tendue, d'une figure ovale, & large d'environ trois lignes.

Les mâchoires sont armées, de chaque côté, de dents en scie, pointues, & d'autant plus grandes qu'elles sont plus éloignées du devant des mâchoires: on en trouve huit en haut & six en bas; elles sont arrondies, courtes, aiguës, tournées obliquement en dehois, & séparées des dents molaires par un petit intervalle. La langue est épaisse, charnue, & légèrement fendue. Le cou est revêtu d'une peau lâche, profondément plissée, mais dépourvue d'aiguillons. Le dos est un peu convexe au dessus de la poitrine, & ensuite légèrement incliné vers la queue. Depuis le sommet de la tête jusqu'au dessus de l'anus, on voit sur le dos une dentelure composée d'écailles droites, de grandeur inégale, & arrangées de manière que les plus petites se trouvent distribuées, en nombres inégaux, entre les grandes: plusieurs de celles-ci sont terminées par un double sommet. Le nombre de ces écailles surpasse quatre-vingt-dix. A la suite de cette dentelure, on remarque encore une espèce de crête qui s'élève sur la surface supérieure de la queue. Sa forme imite celle d'un segment de cercle, dont le bord présente des sinuosités inégales; elle a neuf pouces de longueur sur quatre pouces de large. L'intérieur de cette crête est garni de dix-sept rayons cartilagineux & flexibles; & le bord supérieur est hérissé de cent vingt petites dents semblables à celles d'une scie, dont la plupart ont leur sommet recourbé en arrière. La longueur de la queue est à peu près double de celle du corps. Tous les doigts ont, des deux côtés, un rebord aigu, dentelé; mais plus apparent sur les pieds de derrière que sur ceux de devant. La couleur de la tête & du cou est verdâtre, marquée de stries blanches; celle du dos & de la queue est brune; la crête est toute entière d'un brun pâle; le ventre est gris; les côtés sont panachés d'un grand nombre de taches blanchâtres de grandeur inégale, & disposées sans ordre. Le mâle diffère de la femelle par une crête plus élevée & par des couleurs plus vives. On trouve des individus dont le fond est verdâtre, rayé de noir. Celui qui a été observé par M. Schlosser avoit environ trente-deux pouces de longueur. Ce lézard est doux & paisible; il vit dans l'eau & sur la terre. *Schloss. de lacert. amboinensi. Amsterd. 1778, in-4°. Les îles d'Amboine & de Java.*

LE L. GALÉOTE 13. *L. Calotes L. pedibus*

pentadactylis, fissis, unguiculatis; dorso anticè, & capite posticè dentato.

Cinq doigts séparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: une dentelure sur la partie antérieure du dos & sur le derrière de la tête. (Pl. 6, fig. 1.)

On conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a déjà été décrit par M. de la Cèpède. Sa tête est aplatie, très-large par derrière, & terminée par un museau assez long. Les yeux sont gros, saillans; l'ouverture des oreilles ovale, & d'une grandeur considérable. Les narines occupent l'extrémité antérieure du museau. La gueule est un peu renflée. Il y a, depuis l'origine du cou jusqu'au milieu du dos, une dentelure composée de grandes écailles minces, séparées les unes des autres, & terminées en pointe. On voit quelques écailles semblables vers le derrière de la tête & autour des oreilles. Les pattes sont assez longues, ainsi que les doigts, qui sont très-séparés les uns des autres. Le troisième & le quatrième des pattes de derrière sont les plus longs; le cinquième est éloigné des autres, & un peu moins court que les deux premiers intérieurs. Le dos des ongles est noir. La queue est effilée, & plus de trois fois aussi longue que le corps. Toutes les écailles dont l'animal est revêtu, présentent une arête saillante & aiguë, qui le fait paroître couvert d'une multitude de stries disposées dans le sens de sa longueur. Quelquefois la couleur du dos est azurée, & le ventre blanchâtre. Le *Galéote* du Cabinet du Roi a trois pouces dix lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'anus: la queue a quatorze pouces de longueur. Il vit d'araignées. *Linn. f. n. 367. M. le C. de la Cèpède, Hist. des quad. ovip. 292. Les contrées chaudes de l'Asie, l'Arabie, l'île de Ceylan, l'Espagne.*

LE L. AGAME 14. *L. Agama L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: collo supra & capite posticè aculeato: squamis caudæ serratis, apicè acutis.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: l'occiput & le cou hérissés de piquans: les écailles de la queue relevées en carène & terminées par une pointe. (Pl. 5, fig. 3.)

Ce lézard a la tête en cœur, renflée au dessus de l'orbite des yeux, comprimée par les côtés, terminée par un museau pointu, & couverte d'écailles granuleuses, disposées

en recouvrement ; celles qui environnent les oreilles sont inégales, aiguës, & font paroître la tête épineuse. Le cou est pareillement garni d'écailles en forme d'épines. La mâchoire inférieure est un peu plus avancée que celle d'en haut : l'une & l'autre sont garnies de petites dents égales & très-pointues. La langue est mobile, charnue, & arrondie à son extrémité. Les trous des narines sont relevés & tournés en arrière. Les yeux sont situés entre le bout du museau & l'ouverture des oreilles ; ils sont environnés d'écailles finement dentelées. On n'observe sous la gueule aucune crête, mais seulement une peau lâche, pendante comme un fanon. Le dos est large, un peu convexe, & surmonté vers sa partie antérieure, principalement sur le cou, d'une dentelure composée d'écailles droites, distinctes, & semblables à un fer de lance. Le reste du dos & les membres sont revêtus d'écailles relevées en carène & terminées en pointe : celles du ventre sont un peu obtuses ; elles n'offrent pas de renflement ni d'épine. La queue est conique, plus longue que le corps, & revêtue, dans toute sa longueur, d'écailles plus aiguës & plus sensiblement relevées en carène ; ce qui fait paroître la queue dentelée & anguleuse. Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts de longueur inégale : ils croissent graduellement depuis le premier intérieur jusqu'au quatrième ; les deux latéraux sont à peu près de la même longueur. La surface supérieure du corps est mélangée de gris & de noir ; le ventre est blanchâtre ; il règne sur le dos une ligne étroite d'un jaune pâle, qui est à peine visible. Le mâle diffère de la femelle, suivant Linné, en ce que la dentelure qu'il porte sur le cou est composée d'épines plus grandes, & qui s'étendent jusques vers le milieu du dos ; au lieu que la crête de la femelle se prolonge à peine jusqu'aux épaules. De plus, le cou de la femelle n'a point d'épines latérales ; mais on en observe de très-petites sur les côtés du tronc : celles qui recouvrent les parties antérieures du dos & toute la queue, sont plus aiguës que celles qui leur correspondent sur le mâle. *Linn. amen. Acad. mus. princ. n. 14. L'Amérique meridionale.*

a. M. Leske a dans son Cabinet un individu dont le dos est bleu, sans aucun mélange. *Mus. Lesk. p. 29, n. 33.*

LE L. UMBRE 15. *L. Umbra L. pedibus pen-*

tadactylis, fissis, unguiculatis : nuchâ subcrislatâ : palpebris integris : plicâ gulari.

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une espèce de crête sur la nuque : les paupières entières : un pli au dessous de la gueule.

Suivant Linné, cette espèce de lézard a la tête obtuse & arrondie par devant ; les sourcils très-renflés ; la gueule environnée d'une ride épaisse ; & l'occiput chargé d'une callosité, ou plutôt d'une écaille large & entièrement lisse. On voit sur le cou une rangée de petites écailles redressées ; & en dessous, un pli assez profond. Le tronc est cylindrique, un peu plus épais vers la région du ventre, & revêtu de petites écailles, dont celles de la surface supérieure sont terminées postérieurement en pointe, & forment des stries sur le dos. La queue est plus longue que le corps, & très-amincie à son extrémité. Les quatre premiers doigts des pieds antérieurs croissent graduellement ; le quatrième est le plus long, & le cinquième extérieur plus court que tous les autres. Le cinquième & le second des pieds de derrière sont très-courts ; le premier & le troisième sont plus allongés ; le quatrième les surpasse tous en longueur : de plus, le pouce est très-séparé des autres. Le fond de la couleur est diversifié par un mélange de gris & de brun ; ces deux couleurs sont condensées comme celles d'un nuage. L'Umbre n'est pas plus grand que le lézard Gris. *Linn. mus. Adolph. Frid. 2, p. 38. Les contrées méridionales de l'Europe.*

LE L. PLISSÉ 16. *L. Plica L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : dorso anteriori subserrato : plicâ duplici sub collo : palpebris subcrenatis.*

Cinq doigts séparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une espèce de dentelure sur la partie antérieure du dos : deux plis sous le cou : les paupières crénelées.

Ce lézard a quelques rapports avec le précédent. Il a comme lui l'occiput calleux, & une dentelure sur la partie antérieure du dos, formée par une rangée d'écailles plus grandes ; mais il en diffère par beaucoup d'autres caractères. Les paupières sont crénelées, & marquées par dessus d'une espèce de cicatrice, divisée en trois parties par des stries transversales. Derrière les oreilles & vers les côtés de la tête, on trouve deux

verrues hérissées de pointes. Une ride saillante, qui commence au cou, s'étend, de part & d'autre, jusques sur les pattes de devant, & se replie vers le milieu du dos. La queue est arrondie, couverte de très-petites écailles disposées en anneaux presque invisibles : sa longueur est double de celle du corps. Les doigts sont allongés, garnis par dessous d'écailles aiguës, & pourvus d'ongles aplatis. Tout le corps est couvert d'écailles coniques, qui rendent sa surface semblable à du chagrin : sa longueur est d'environ trois ou quatre pouces, en exceptant la queue. *Linn. f. n. 367. Les Indes.*

*** *Espèces dont la queue est ronde, & qui ont des bandes écailleuses sous le corps.*

LE L. GRIS 17. *L. Agilis L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : collari squamis constructo : tæniâ fuscâ utrinquè laterali.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & à ceux de derrière : une espèce de collier composé d'écailles : une bandelette brune de chaque côté du tronc. (Pl. 6, fig. 2.)

Ce petit lézard a la tête triangulaire, aplatie, & couverte en dessus de seize écailles de figure irrégulière. Son museau arrondi présente un contour gracieux. Les yeux sont vifs, garnis de paupières ; les oreilles rondes, bien ouvertes, placées derrière la tête. On voit au dessus de ces organes, un espace couvert de petits tubercules, & comme chagriné. Les deux mâchoires sont d'une longueur égale, revêtues à l'extérieur de larges écailles, & armées intérieurement de petites dents fines, recourbées vers la gueule. La langue est rougeâtre, assez longue, aplatie, & fendue en deux à son extrémité. La surface inférieure du cou est ornée d'une espèce de collier, composé ordinairement de sept écailles un peu plus grandes que les autres, & qui réunissent très-souvent l'éclat & la couleur de l'or. Le tronc est cylindrique, un peu plus épais que le cou, & d'une forme presque quadrangulaire. Les pattes de devant sont plus courtes que celles de derrière ; elles se terminent chacune en forme de main à cinq doigts très-déliés & de longueur inégale ; le plus long est celui qui tient la place de l'*index* ; le quatrième doigt extérieur des

pieds de derrière est le plus long : les uns & les autres sont munis à l'extrémité de petits ongles pointus & recourbés. La plante des pieds est garnie en dessous d'une espèce de rugosité, qui, conjointement avec les ongles, donne à ce reptile la facilité de grimper sur les arbres & le long des murs. La queue qui est ronde, & un peu plus longue que le corps, diminue insensiblement de grosseur : de plus, elle est revêtue d'écailles pointues, relevées en carène, & disposées par bandes circulaires. Tout le dessus du corps est d'un gris cendré ou olivâtre, parsemé très-souvent de quelques taches irrégulières. On observe encore sur ce fond une bandelette brune liserée de jaune, qui parcourt, de chaque côté, toute la longueur du dos. Le ventre est tantôt rougeâtre, tantôt d'un blanc qui tire sur le jaune, & couvert de plusieurs rangées de petites écailles carrées, & beaucoup plus grandes que celles qu'on trouve sur le dos. Du reste, la teinte & la distribution de ces couleurs varient selon l'âge, le sexe, & le pays que ce lézard habite. J'ai observé plusieurs individus, cet été dernier, dans nos provinces méridionales, & je n'en ai pas trouvé deux dont la ressemblance fût parfaite. Le *L. Gris* se nourrit de mouches, de criquets, de fourmis, & sur-tout de vers de terre. Il est doux, paisible, & sert communément de jouet aux enfans, qui le mutilent impitoyablement. Sa queue est fragile & se casse facilement : elle repousse presque toujours ; &, suivant qu'elle a été divisée dans sa longueur en deux ou trois parties, elle est souvent remplacée par deux ou trois queues plus ou moins parfaites, dont une seule renferme des vertèbres ; les autres ne contiennent qu'un tendon. La femelle dépose ses œufs dans les vieilles mafures, où elle se retire pendant l'hiver, & même pendant la nuit. La figure que nous avons donnée ne représente pas exactement l'espèce que nous venons de décrire ; c'est plutôt une variété qu'on trouve en Angleterre. *Linn. f. n. 363. L'Europe.*

Il y a plusieurs variétés dans cette espèce.

a. Le corps d'un gris cendré, sans aucune tache. *Mull. Zool. dan. prod. p. 299.*

b. Le dessus du corps marqué de taches noires, & de petits traits de la même couleur : le ventre sans aucune tache. *Mull. ibid.*

c. Le dessus du corps d'un gris brunâtre,

semé de points blancs & noirs : la surface inférieure d'un jaune doré, entremêlée de points noirs. *M. Mull. ibid.*

d. Tout le corps vert. *M. Muller* en a trouvé un individu dans la forêt de *Fridéricsdal*. *M. Mull. ibid.*

e. Le lézard que *M. Laurenti* a décrit sous le nom de *Seps terrestris* ne paroît être qu'une variété du *L. Gris*. Le corps est brun, avec une rangée de taches presque effacées de chaque côté du dos. *Laurenti, spec. med. p. 6.*

* LE *L. SOYEUX* 18. *L. Sericius L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : collari squamis constructo : corpore cute laxa, tenella, subpunctata vestito.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier composé d'écailles : le corps revêtu d'une peau lâche, très-fine, & comme ponctuée.

J'ai eu occasion d'observer plusieurs individus de cette espèce sur les montagnes du Rouergue. La tête est moins aplatie que celle du *L. Gris* ; elle est ovale, couverte d'écailles, & comme sillonnée, sur-tout vers l'extrémité du museau. La langue est échan-crée au sommet, comme celle du serpent *Fragile*. Le collier est lisse, & d'une couleur rougeâtre ; le corps est recouvert d'une peau lâche, très-fine, qui forme des plis sur les côtés. Tous les doigts sont séparés les uns des autres, & garnis d'ongles ; mais ceux de derrière m'ont paru plus longs que ceux du *L. Gris*. La longueur de la queue est à peu près double de celle du corps ; elle est très-amin-cie à l'extrémité, & revêtu d'écailles plus longues que larges, disposées sur une multitude d'anneaux qui deviennent presque imperceptibles. La surface supérieure est d'un brun foncé & comme ponctuée ; le collier & le ventre sont rougeâtres. Toutes ces diverses parties présentent des reflets très-variés, selon que les rayons du soleil y tombent plus ou moins perpendiculairement : on y distingue quelquefois des teintes verdâtres, relevées par un éclat aussi resplendissant que celui de l'argent. On trouve ce reptile dans les endroits pierreux & aquatiques. J'en ai vu souvent dans les bruyères ; & j'ai remarqué qu'ils marchent en serpentant, & avec beaucoup de peine. Une des principales raisons qui m'a déterminé à regarder ce lézard & les trois suivans comme des espèces distinc-

tes, c'est que *M. Laurenti* observe expressément qu'il en a nourri plusieurs individus chez lui, & qu'il s'est assuré par lui-même que leurs couleurs étoient constantes. J'ai fait les mêmes observations sur l'espèce dont il est ici question, & sur celle qui suit. *Laurent. spec. med. p. 160, tab. 11, fig. 5.*

* LE *L. ARGUS* 19. *L. Argus L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : collari squamis constructo : corpore subfusco ; lateribus ocellatis.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier composé d'écailles : le corps brunâtre ; les côtés ornés de taches rondes en forme d'yeux.

Ce lézard est très-commun dans nos provinces méridionales. Il n'a paru qu'il étoit constamment plus petit que le *Gris* : du reste, la conformation du corps, la longueur respective des doigts sont à peu près les mêmes sur l'un & sur l'autre. La tête est aplatie, couverte d'écailles, & comme striée sur le sommet. Le tronc est délié, & la queue un peu plus longue que le corps. Le fond de la couleur est brun, & parsemé de taches rondes jaunâtres, environnées d'un cercle noir. Celles du dos sont à peine visibles ; mais celles des côtés sont très-marquées ; lorsqu'elles sont éclairées par les rayons du soleil, elles brillent d'un éclat semblable à celui de l'or. Ces taches ocellées sont distribuées sur trois rangs parallèles ; celles de la rangée supérieure sont les plus grandes ; les autres diminuent insensiblement, & deviennent presque imperceptibles. Les plus gros individus n'ont pas deux pouces & demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Cette espèce de lézard grimpe le long des murs, comme le *L. Gris*. *Laurenti, spec. med. p. 161, pl. 1, fig. 5. Les provinces méridionales.*

* LE *L. ROUGEATRE* 20. *L. Ruber L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : collarē squamis constructo : dorso subrufo ; lateribus ocellis dimidiatis.*

Cinq doigts séparés aux pieds de devant & de derrière : un collier composé d'écailles : le dos roussâtre ; des taches sur les côtés, en forme de croissant.

Cette espèce n'a été encore décrit que par *M. Laurenti*, qui en a donné une bonne figure. Sa tête, vue par dessus, est ovale & couverte d'écailles d'une forme irrégulière.

La langue est fourchue à l'extrémité ; les oreilles grandes, presque arrondies, & environnées de petites écailles. Les doigts des pieds de devant & de derrière croissent graduellement depuis celui qui tient la place du pouce jusqu'au quatrième ; le cinquième est beaucoup plus court. La queue est plus longue que le corps. Le sommet de la tête est roux, un peu ponctué, & strié : la nuque, le dos, & la surface supérieure de la queue présentent une couleur uniforme, qui tire également sur le fauve. Les parties latérales de la tête & du tronc sont parsemées de taches noires, sur un fond verdâtre : on distingue aussi sur les côtés d'autres taches en croissant, disposées, de part & d'autre, sur deux rangées parallèles ; le disque de ces taches est d'un blanc verdâtre & la bordure noire ; le dessous de la queue est d'un roux pâle, ponctué de noir. Lorsqu'on considère cette partie sous un certain degré d'inclinaison, elle offre un éclat argenté. Les plaques du collier sont marquées d'un point noir ; celles du ventre en ont deux : on en voit sur les dernières du côté de la queue, tantôt trois, tantôt quatre, mais si rapprochés les uns des autres, qu'ils forment des espèces de caractères. M. Laurenti ne donne point la longueur de ce lézard, qui se trouve vraisemblablement en Autriche, puisqu'il assure, d'après des expériences répétées, qu'il n'est point venimeux. *Laur. spec. med. p. 16. Seps Ruber, pl. 3, fig. 3.*

* LE L. BLEUATRE 21. *L. Carulescens L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : collari squamis constructo : corpore caruleo ; lateribus ocellatis triplici utrinque serie.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier composé d'écailles : le corps bleu ; trois rangées de taches rondes en forme d'yeux, de part & d'autre, sur les parties latérales du tronc.

Cet individu forme-t-il une espèce particulière, ou bien n'est-ce qu'une variété du *L. Gris* ou du *L. Vert* ? C'est ce que je ne puis décider. M. Laurenti est le seul qui en ait parlé ; il en a donné aussi une figure très-exacte. Je vais donc, à son exemple, le décrire séparément. La tête est ovale, & revêtue d'écailles d'une forme irrégulière. Le tronc est presque cylindrique ; & la queue un peu plus longue que le corps. La disposition des taches & des couleurs, si elles sont

constantes ; suffit certainement pour le distinguer des autres espèces renfermées dans cette division. Le collier & le dessous du corps est jaune. On ne voit que très-peu de points noirs sur les plaques du ventre ; ils sont en grand nombre sur les côtés. Le dos est bleuâtre ; & marqué, dans le milieu de sa surface, d'une file de traits blancs, situés entre deux rangées de taches noires rhomboïdales, qui s'étendent depuis la nuque jusqu'à la queue. On remarque encore de chaque côté du tronc, trois rangs de taches blanchâtres, arrondies, & environnées d'un cercle noir : la rangée supérieure se prolonge sur la surface latérale de la queue, à peu près jusqu'au tiers de sa longueur. Il y a aussi des taches rondes en forme d'yeux sur les pieds de devant & de derrière ; mais elles sont plus faiblement prononcées que celles du dos. M. Laurenti annonce qu'il n'a pas fait des expériences pour savoir si ce lézard est venimeux ; il ne dit pas non plus quel pays il habite. *Laur. spec. med. p. 171. Seps Carulescens, pl. 1, fig. 3.*

LE L. VERT 22. *L. Viridis L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : collari subtus squamis constructo : corpore viridi supra variegato : caudâ corpore paulò longiore.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & à ceux de derrière : un collier composé d'écailles : le corps vert ; le dos peint de diverses couleurs : la queue un peu plus longue que le corps. (Pl.)

C'est le plus grand des lézards que nous ayons en France. Sa tête, comme celle du *L. Gris*, est aplatie, triangulaire, & couverte de grandes écailles disposées symétriquement. Les ouvertures des oreilles sont ovales : leur grand diamètre est d'environ quatre lignes. L'espèce de collier qu'il a autour du cou est composé de onze grandes écailles. Il a cinq doigts garnis d'ongles longs, un peu crochus aux pieds antérieurs ; & autant à ceux de derrière. Celui qui tient lieu de pouce aux pieds de devant est le plus court ; le second & le quatrième sont presque de la même longueur ; l'intermédiaire est le plus allongé. Les quatre doigts intérieurs des pieds de derrière croissent graduellement ; le pouce est le plus court ; le cinquième est à peu près de la même longueur. Le contour des mâchoires est revêtu d'un double rang de grandes écailles ; celles qui couvrent le dos

sont les plus petites de toutes : elles ont une forme exagone ; mais les angles étant peu sensibles, elles paroissent presque rondes. Les plaques qui recouvrent le ventre sont grandes, pareillement exagones, & forment trente bandes transversales ; celles de la queue ont plus de longueur que de largeur, & sont disposées sur plus de quatre-vingt-dix anneaux. On voit le long de la surface intérieure des cuisses, treize tubercules, relevés à leur extrémité par un mamelon très-apparent. Le dessus du corps est d'un vert plus ou moins mêlé de jaune, de gris, de brun, & même quelquefois de rouge ; le dessous est toujours plus blanchâtre. Les teintes de ces couleurs sont sujettes à varier ; elles pâlisent dans certains temps de l'année, sur-tout après la mort de l'animal. Quoique moins élevé sur ses jambes que le *L. Gris*, il a cependant beaucoup d'agilité. Souvent il effraie les passans par le bruit qu'il fait en courant rapidement sur les feuilles sèches ou à travers les broussailles ; puis tout à coup il s'arrête, & regarde l'homme fixement jusqu'à ce qu'il le voie se remettre en mouvement. Il mange les vers, les insectes, & les œufs des petits oiseaux, qu'il va chercher au haut des arbres. Il est commun dans les contrées méridionales de la Suède, en France, & en Italie. J'en ai vu un à Saint-Geniez en Rouergue qui avoit deux pieds de longueur. Depuis plus de vingt ans, on le voyoit tous les jours, à l'heure de midi, lorsque le temps étoit clair, sortir d'une fente de rocher, & rester au soleil jusqu'à trois ou quatre heures du soir. *Linn. f. n. 363. Lacerta-Agilis, B.*

On distingue quatre variétés dans cette espèce.

a. Le corps d'un vert bleuâtre.

b. Le collier roux : le corps vert, parsemé de petites taches brunes. *Laurent. spec. med. p. 172, pl. 3, fig. 2. Seps Varius.*

c. Le corps tacheté de noir.

d. Le dos marqué d'une bandelette d'un gris fauve, avec des taches brunes, des points jaunâtres, & bordée d'une petite ligne blanchâtre. Cette variété se trouve aux environs de Paris. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p. 316.*

* LE *L. CALISCERTULE* 23. *L. Caliscertula L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : collari squamis constructo : corpore viridi,*

suprà maculis lineisque nigris variegato : caudâ corpore duplo longiore.

Cinq doigts séparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier, composé d'écaillés : le corps vert, marqué de lignes & de taches noires en dessus : la queue deux fois aussi longue que le corps.

M. Cetti, qui a décrit ce lézard dans son *Histoire des amphibiés & des poissons de la Sardaigne*, détermine la place qu'il doit occuper parmi les espèces qui composent cette famille. Il ressemble au *L. Vert* par la conformation du corps & la disposition des tubercules ; & il se rapproche de l'*Ameiva* par la longueur de la queue, & le nombre des plaques qu'on trouve sur le ventre : ainsi il forme la nuance entre ces deux espèces. Le fond de sa couleur est d'un vert éclatant, parsemé sur le dos, de raies & de taches noires. On trouve sur la surface intérieure des cuisses, une rangée de tubercules, comme dans l'espèce précédente : il lui ressemble encore par ses habitudes ; comme lui, il est an. de l'homme ; il habite pareillement les gazon & les vieilles mazures. *Cetti, Hist. Nat. des amphib. & des poiss. de la Sardaigne, p. 15. La Sardaigne.*

LE *L. AMEIVA* 24. *L. Ameiva L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : collo subtus rugâ duplici : rostro elongato, acuto.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : deux plis sur la surface inférieure du cou : le museau allongé, & terminé en pointe. (Pl. 6, fig. 5.)

La tête de ce lézard est aplatie, & couverte de grandes écaillés, comme celle du *L. Vert* ; mais, en général, elle est plus allongée, plus comprimée par les côtés, & terminée par un museau plus pointu. L'ouverture de la gueule est grande : les mâchoires sont lisses, égales, revêtues extérieurement d'un double rang de grandes écaillés, & armées intérieurement d'un grand nombre de dents très-fines, assez semblables à celles de l'*Iguane* ; les plus petites occupent le devant des deux mâchoires. Les narines sont ovales, & disposées en longueur sur l'extrémité supérieure du museau. Les yeux sont tournés en avant ; les oreilles grandes, excavées, recouvertes d'une écaille arrondie, & situées, de part & d'autre, sur les extrémités de la tête. Le dessus du corps & des

pattes est revêtu d'écaillés à peine sensibles; celles du ventre sont grandes, carrées, & rangées par bandes transversales. La queue, dont la longueur est double de celle du corps, est entourée d'anneaux composés d'écaillés, dont la figure imite celle d'un carré long. On observe sur la surface intérieure des cuisses, une rangée de tubercules. Les deux doigts latéraux des pieds de devant sont plus courts que ceux du milieu; ceux des pattes de derrière croissent graduellement depuis le pouce jusqu'au quatrième; le cinquième est court & séparé des autres: tous les doigts sont garnis d'ongles forts, un peu crochus. L'individu qui a servi de modèle à notre figure, & qui fait partie de la riche collection du Cabinet du Roi, a vingt-un pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue: la circonférence du corps, à l'endroit le plus gros, est de quatre pouces neuf lignes: la queue seule a un pouce six lignes de longueur. La couleur de ce lézard varie beaucoup suivant le sexe, l'âge, & le climat qu'il habite. Le fond est tantôt brun, tantôt gris, plus ou moins diversifié par des taches ou des bandes d'une couleur plus vive; & qui étant quelquefois arrondies, font paroître sa surface œillée: les côtés, les cuisses, & les parties latérales de la queue sont quelquefois ornées de belles taches d'un bleu céleste. Sa chair passe pour un mets assez délicat. *Linn. f. n. 362. M. le Comte de la Cepède, Hist. des quadrup. ovip. p. 328. Cayenne.*

* a. M. Bloch, Médecin à Berlin & Naturaliste très-connu par son *Histoire des poissons*, a eu la complaisance de me communiquer une variété de l'*Ameiva*, dessinée de la main du P. Plumier, sous le nom de *Lacertus varius americanus*. D'après la courte description dont cette figure est accompagnée, le dessus du corps & la tête sont d'un jaune sale; les côtés & la partie inférieure de la queue, jusqu'aux deux tiers de sa longueur, sont marbrés d'un superbe bleu céleste; la partie antérieure des cuisses, les mâchoires, & le cou, sont panachés de bleu & de rouge; le dos est d'une couleur uniforme; le dessus de la queue est seulement tacheté de brun. Les ongles des doigts sont très-longs & brunâtres. La figure que je donne *pl. 6, fig. 1*, est une copie de celle du P. Plumier.

LE L. GALONNÉ 25. *L. Lemniscata L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: dorso viridi, lineis albidis septem ad undecim striato: femoribus albo punctatis.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: le dos vert, & marqué de bandelettes blanches, dont le nombre varie depuis sept jusqu'à onze: les cuisses mouchetées de blanc.

C'est une espèce qui a beaucoup de rapports avec l'*Ameiva*. Le dessous du corps est garni de grandes écaillés disposées sur des bandes transversales; & l'intérieur des cuisses, d'une rangée de tubercules. Sa queue est menue, plus longue que le corps. Le fond de la couleur est d'un vert plus ou moins foncé, & le dos marqué, dans toute sa longueur, de raies blanchâtres, dont le nombre n'est point déterminé. Linné & M. Laurenti en ont compté huit; M. le Comte de la Cepède n'en a trouvé que sept sur deux individus qui sont au Cabinet du Roi. M. Dantic possède un petit lézard de cette espèce, qui a onze raies sur le dos; mais elles se réunissent de manière à n'en former que sept du côté de la tête, & dix vers l'origine de la queue, sur laquelle ces bandelettes se perdent insensiblement. Les pattes sont constamment mouchetées de noir. Le Galonné qu'on voit chez M. Dantic a six pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue: cette dernière partie, mesurée séparément, a quatre pouces & une ligne de longueur. *Linn. f. n. 369. Laurenti, spec. med. p. 60. M. le C. de la Cepède, Hist. des quadrup. ovip. 335. La Guinée.*

LE L. LION 26. *L. Sex-lineata L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: collo subtus rugâ duplici: dorso medio albicante; tribus utrinque lineis, albis, totidemque nigris.*

Cinq doigts séparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: deux rides sous le cou: trois lignes blanchâtres & autant de lignes noires de chaque côté du dos, dont le milieu est blanchâtre.

Ce lézard ressemble encore au Galonné par la forme du corps. Le dos est marqué, de part & d'autre, de trois bandelettes blanches, étroites, entre lesquelles sont disposées alternativement d'autres lignes d'une couleur noire. La partie du dos qui occupe l'espace intercepté entre ces lignes, est d'une couleur

couleur blanchâtre. Les cuisses sont garnies d'un rang de petits tubercules, comme dans l'*Ameiva*. Suivant Catesbi, ce lézard n'est point dangereux; il se tient ordinairement dans les creux des rochers qui se trouvent sur le bord de la mer. Comme il a les jambes très-allongées, il court avec beaucoup d'agilité. Sa très-grande vitesse ne peut cependant le dérober à la poursuite des oiseaux de mer, qui le recherchent avec avidité. *Linn. f. n. 364. Catesb. Carol. 2, p. 68, tab. 68. La Caroline, Cuba, Saint-Domingue.*

Le L. EXAGONAL 27. *L. Angulata L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: capite nudo: caudâ exagonâ: squamis omnibus carinatis, mucronatis.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: la tête nue: la queue exagonale: toutes les écailles relevées en carène & terminées en pointe.

Linné n'a décrit ce lézard que d'après les observations qui lui furent communiquées par le D. Rolander: aussi les caractères qu'il donne suffisent à peine pour le distinguer. Il a la tête renflée sur le sommet, dirigée en pente vers le museau, dépourvue d'écailles, & sillonnée par différentes rides très-sensibles: de plus, elle est comme tronquée par derrière, à l'endroit où commencent les écailles du cou, & semble former continuité avec lui. On remarque sous la queue deux grandes lames arrondies. Toutes les écailles dont le corps est revêtu, excepté celles du ventre, sont triangulaires, attachées par leur base au corps de l'animal, & relevées en carène très-sensible; ce qui fait paroître le corps hérissé de piquans. La queue, de moitié plus longue que le corps, est comprimée de manière qu'elle présente six côtés, & six arêtes bien marquées. La couleur du dos est rousse, les côtés, l'extrémité des pieds, le bord des lèvres, la place des oreilles, & le bout de la queue sont jaunes. *Linn. f. n. 364. L'Amérique.*

Le L. CORDYLE 28. *L. Cordylus L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: caudâ verticillatâ squamis denticulatis.*

Cinq doigts séparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: des écailles dentelées & disposées par anneaux autour de la queue. (Pl. 6, fig. 4.)

La tête de ce lézard est très-aplatie, triangulaire, & revêtue sur le sommet & par les

côtés de grandes écailles, distinguées entre elles par des sutures. Les mâchoires sont couvertes d'un double rang d'écailles disposées en recouvrement, & armées de petites dents fortes & aiguës. Suivant Séba, sa langue est fourchue; cependant Gronou l'a trouvée entière sur trois sujets qu'il a observés. Les deux trous des narines sont petits & situés au bout du museau. Les oreilles occupent les deux angles de la base du triangle, dont le museau est le sommet. Le tronc est aplati, un peu renflé vers l'abdomen, & couvert sur toute sa surface d'écailles presque carrées; celles des côtés, étant relevées en carène, font paroître les flancs hérissés d'aiguillons. Quant à l'abdomen, on y compte vingt segmens, qui le partagent transversalement depuis les pieds de devant jusques aux cuisses. La queue est d'une forme arrondie, & d'une longueur à peu près égale à celle du corps: elle est partagée par des coupures disposées en anneaux, qui la font paroître étagée; leur nombre varie depuis dix-neuf jusqu'à vingt-six. De plus, chaque segment est composé de longues écailles relevées par le bout, & dont le sommet est garni, de part & d'autre, de deux très-petites dents. Les écailles des pattes sont aiguës, & relevées par une faille. On voit sur la surface antérieure des cuisses, des tubercules comme dans l'*Iguane*, le *lézard Vert*, &c. La couleur des écailles est bleue, plus ou moins mêlée de châtain par taches ou par bandes. Le *Cordyle* habite l'Asie & l'Afrique. Suivant Quelques Naturalistes, on le trouve aussi dans l'Europe méridionale: Ray en a vu un individu auprès de Montpellier. *Linn. f. n. 361.*

a. Suivant M. le Comte de la Cépède, il y a une variété de cette espèce dont les écailles sont beaucoup plus petites. *Hist. des quad. ovip. p. 326.*

*** Espèces dont la queue est ronde, & qui n'ont point de bandes transversales sous le corps.

Le L. QUEUE-BLEUE 29. *L. Fasciata L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: corpore fusco, lineis quinque flavescens: caudâ caeruleâ.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: le corps brun, avec cinq lignes jaunâtres: la queue bleue.

On remarque sur le corps de ce lézard des caractères distinctifs si bien prononcés, qu'il est impossible de ne pas le reconnoître. Depuis le sommet de la tête jusques vers le milieu de la queue, il règne, sur la surface supérieure du corps, cinq lignes jaunes, qui forment un contraste agréable avec la couleur brune du fond : de plus, sa queue, dont la longueur surpasse celle du corps, est peinte d'un bleu céleste très-éclatant. La longueur de ce reptile est d'environ six pouces. *Linn. f. n. 209. La Virginie, la Caroline.*

a. Je crois qu'on ne peut pas regarder comme une variété de ce genre le lézard que les Brasiliens nomment *Americima* : Son dos est couvert d'écailles cendrées ; celles de la tête, des côtés, des cuisses sont jaunes ; & celles de la queue bleues. Il a deux pouces de longueur. *Ray, Sinops. anim. p. 267. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 360. Le Brésil.*

LE L. AZURÉ 30. *L. Azurea L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : corpore toto caeruleo : squamis, mucronatis.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : Tout le corps bleu & couvert d'écailles hérissées de piquans. (Pl. 8, fig. -1.)

La tête est courte, ovale, convexe, revêtue de très-petites écailles, dont les interstices présentent des sutures à peine visibles. Les paupières supérieures forment un petit angle saillant. L'ouverture des narines est d'une forme arrondie. On remarque au dessous du cou, deux rides transversales bien profondes. Le tronc est couvert de petites écailles rondes, obtuses, étroites, pointues, & disposées en quinconce. La queue est conique, amincie à l'extrémité, plus courte que le corps, & garnie, dans toute sa longueur, de vingt espèces d'anneaux composés d'écailles dures, obtuses, terminées par un piquant : ces écailles ne sont pas cependant relevées en carène, comme celles du *Cordyle*. Le corps est bleu en dessus & en dessous ; la surface supérieure est ornée de neuf ou dix bandes transversales de la même couleur, mais plus foncées ; les quatre pattes sont brunes, mouchetées de bleu. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 42. L'Afrique.*

LE GRISON 31. *L. Turcica L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis ; digitis aequalibus : corpore griseo, subverrucofo.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière ; tous les doigts d'une longueur égale : le corps gris, couvert de verrues. (Pl. 8, fig. 3.)

On trouve la description & la figure de ce reptile dans l'ouvrage d'Edwards. Sa tête, vue par dessus, est d'une forme ovale, un peu aplatie sur le sommet, & amincie vers les deux extrémités. Tout le corps est revêtu d'une peau cendrée, couverte de taches brunes, & de verrues disposées sans ordre : les taches du ventre sont plus grandes que celles du dos. La queue, dont la longueur surpasse celle du corps, est parée de bandettes brunes qui environnent toute sa surface. Chaque patte est garnie de cinq doigts séparés, pourvus d'ongles, & d'une longueur égale ; caractère qui est particulier à cette espèce. L'individu qui a servi de modèle à la description d'Edwards, fut apporté de Turquie, & faisoit partie de la collection du Docteur John-Fothergill, à Londres. La figure que nous avons donnée représente la grandeur naturelle de cet animal. *Linn. f. n. 362. Edw. av. p. 204, tab. 204. La Turquie.*

LE L. ALGIRE 32. *L. Algira L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : dorso squamis carinatis, & lineis duabus utrinque flavescens.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le dos revêtu d'écailles relevées en carène, & marqué, de part & d'autre, de deux lignes jaunâtres.

M. Brander a communiqué à Linné un individu de cette espèce qu'il a trouvé en Mauritanie. Son corps étoit à peu près de la longueur du doigt ; peint en dessus d'une couleur brune ; par dessous, d'une teinte jaunâtre ; & revêtu sur le dos d'écailles pointues, relevées en carène. Sa queue étoit courte, amincie jusqu'à l'extrémité, & couverte d'écailles disposées par anneaux. La surface supérieure étoit ornée de quatre lignes jaunes, dont les deux premières bordaient le dos ; les deux autres séparaient les flancs de l'abdomen. La description de Linné s'accorde parfaitement avec les traits caractéristiques par lesquels Forskal a désigné ce reptile ; cependant M. Leske possède un individu qui n'a qu'une ligne étroite & jaunâtre de chaque côté du dos. Le fond de sa couleur est d'un brun assez clair. *Linn. f. n.*

363. *Forsk. descript. anim. amphib. p. 21. Mus. Lesk. p. 29, n. 24.*

LE L. STELLION 33. *L. Stellio L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : tuberculis in dorso utrinque transversim dispositis : caudâ annulis albis fuscisque cinctâ.*

Cinq doigts séparés & pourvus d'ongles aux pieds de devant & de derrière : des tubercules disposés transversalement de chaque côté du dos : des bandes circulaires blanches & brunes autour de la queue. (Pl. 8, fig. 4.)

La tête est aplatie, ovale, excavée sur le sommet, & couverte de petites écailles relevées en faillie. Le tronc, qui est plat & renflé vers la région du ventre, se termine par une queue aussi longue que le corps. Tous les doigts sont garnis d'ongles aigus & crochus ; le doigt intermédiaire des pieds de devant & de ceux de derrière est le plus long ; les autres décroissent dans une proportion uniforme : de sorte que le premier & le cinquième sont les plus courts ; le second & le quatrième sont un peu plus alongés. Tout le corps est couvert de petites écailles qui se redressent, principalement sur le dos & sur les cuisses, & qui font paroître toute la surface hérissée de piquans ; celles de la queue se terminent en pointe aiguë. De plus, on voit, de chaque côté du dos, environ seize rangées de tubercules blanchâtres, disposés transversalement, & séparés par une bande garnie uniquement d'écailles, qui règne sur toute la longueur du dos. Chaque rangée transversale est composée de quatre ou cinq tubercules. Le fond de la couleur est brun, mélangé de taches jaunâtres sur la partie supérieure du corps. La queue est ornée alternativement d'une bande blanche & d'une bande brune : chaque bandelette embrasse deux rangées d'écailles. Les excréments de ce reptile passent pour un excellent cosmétique : les Turcs vont les recueillir autour des pyramides d'Egypte, où il est très-commun. *Linn. s. n. 361. Tournefort, voy. 1, p. 119. L'Afrique, l'Egypte, les îles de l'Archipel, la Sardaigne.*

LE L. SCINQUE 34. *L. Scincus L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : rostro conico, acuto : digitis teretibus.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le museau conique & pointu : les doigts arrondis. (Pl. 8, fig. 5.)

La tête de ce lézard, dans sa plus grande

épaisseur, est plus mince que le cou ; elle est revêtue de grandes écailles par derrière ; & se termine antérieurement par un museau très-pointu. La mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas. La gueule est armée, de part & d'autre, d'une rangée de petites dents coniques & égales : la langue est large, charnue, échancrée à la base. Les narines sont situées à l'extrémité du museau, & les yeux presque sur le sommet de la tête. Le tronc a une forme presque carrée ; il est plat en dessus, couvert de grandes écailles arrondies, disposées en recouvrement, & finit par une queue grosse & conique. Les pieds de devant & de derrière se partagent en cinq doigts arrondis, de longueur inégale, & munis d'ongles crochus. La couleur de ce reptile est d'un roux plus ou moins foncé, blanchâtre sous le corps, & traversé sur le dos par des bandes brunes. Il parvient ordinairement à dix ou douze pouces de longueur. Le Scinque vit dans l'eau & sur la terre ; de là vient que quelques Naturalistes l'ont rangé parmi les poissons. *Gronou, mus. de repent. p. 75, n. 48. Linn. s. n. 205. Surinam.*

a. Je ne fais point si l'on doit regarder comme une simple variété le lézard qui a été décrit par Gronou dans son ouvrage sur les reptiles. Quant à sa conformation extérieure, il a de très-grands rapports avec l'espèce précédente ; il en diffère cependant par des caractères bien distincts. Le museau est plus pointu ; le dos aminci en carène, depuis les pattes antérieures jusqu'à celles de derrière : la queue est beaucoup plus courte ; sa longueur égale à peine celle du corps ; elle est arrondie à la base, comprimée à l'extrémité ; couverte en dessus d'écailles arrondies ; & en dessous, de plaques semblables à celles qu'on trouve sur l'abdomen des serpens. Les pieds de devant & de derrière se partagent en cinq doigts échancrés & de longueur inégale : on n'y voit point d'ongles ; mais à leur place, l'extrémité des doigts est élargie, aplatie, convexe en dessus, & concave en dessous. *Gron. mus. p. 76, n. 49. Hasselq. ad. Ups. 1750, p. 30, mus. best. tab. 12, fig. 1. Rondel. pisc. 2, p. 231. Klein, quad. p. 113. L'Egypte.*

* LE L. MABOYA 35. *L. Mabouya L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : maxillis æqualibus : vittâ dorsali utrinque nigrâ : caudâ corpore brevior.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les mâchoires égales : une bande noire, de part & d'autre, sur le dos : la queue plus courte que le corps. (Pl. 9, fig. 1.)

Quoique ce lézard ait une très-grande ressemblance avec le *Scinque* & le *Doré*, il a été néanmoins décrit séparément par M. le Comte de la Cepède ; & en effet, les traits qui le distinguent sont trop caractérisés pour ne pas en faire une espèce particulière. Sa tête paroît tenir immédiatement au corps ; elle se termine antérieurement par un museau obtus. Les mâchoires sont d'une longueur égale ; & les oreilles, d'une grandeur médiocre. Le tronc est long, appuyé sur des jambes très-courtes. La queue est grosse à sa base, & s'amincit subitement ; elle ne forme à peu près que le tiers de la longueur totale de l'animal. Les doigts sont armés d'ongles crochus. Tout le corps est couvert d'écailles arrondies, disposées en recouvrement : le fond de leur couleur est d'un jaune doré ; plusieurs de celles qui garnissent le dos sont quelquefois d'une couleur plus foncée, avec une petite ligne blanche au milieu. On voit, de chaque côté du corps, des écailles noirâtres, qui forment une bande longitudinale : la couleur du fond s'éclaircit le long du côté intérieur de ces deux bandes, & on y voit régner deux autres bandelettes presque blanches. Au reste, la couleur de ce lézard varie suivant la différente position des contrées qu'il habite. Ceux qui vivent dans les vallées profondes & dans les endroits marécageux, sont presque noirs : leur longueur ordinaire est d'environ huit à neuf pouces. On dit qu'ils grimpent sur les arbres, sur les faîtes des cases des Nègres, & qu'ils se logent communément dans les crevasses des vieux bois pourris : ce n'est que pendant la chaleur du jour qu'ils quittent cette retraite. Ils passent pour venimeux en Amérique ; cependant Brown & Sloane assurent qu'ils n'ont jamais pu avoir une preuve certaine de l'existence de leur venin. M. le C. de la Cepède, *Hist. des quad. ovip.* p. 378. M. Cetti, *Hist. Nat. des amph. de la Sardaigne*, p. 21. *Les Antilles, les contrées chaudes de l'Amérique, l'Asie, la Sardaigne.*

a. M. Thunberg a publié dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm, 1787, la description & la figure d'un lézard qu'il a trouvé dans l'île de Java, & que M. le

Comte de la Cepède regarde comme une variété du *Mabouya*. Le dos est gris, & marqué de quatre rangs de taches noires, entremêlées de taches blanches : de plus, on voit, de part & d'autre, une raie noire.

b. M. Afzélius, Naturaliste suédois, a vu dans la collection de M. Bættiger, à Vesteras, un autre lézard qui différoit de celui que M. Thunberg a décrit, en ce qu'il n'avoit point de taches sur le dos ; mais les raies latérales étoient plus noires & plus égales. *Mém. de l'Acad. de Stockholm, trimest. d'avril 1787, p. 123. Lacerta lateralis.*

LE L. DORÉ 36. *L. Aurata L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : maxillis subaqualibus : lineâ utrinque laterali albidâ : caudâ corpore longiore.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les mâchoires presque égales en longueur : une ligne blanchâtre, de part & d'autre, sur les côtés : la queue plus longue que le corps. (Pl. 9, fig. 2.)

Suivant Gronou, la tête de ce lézard a la même épaisseur que le cou ; elle est d'une forme ovale, convexe en dessus, & se termine par un museau assez pointu. La mâchoire supérieure dépasse un peu l'inférieure ; l'une & l'autre sont armées de petites dents coniques, égales, & obtuses. La langue est aiguë, large, charnue, échan-crée à la base, & mince à son sommet. Les narines sont arrondies, & situées sur le sommet antérieur du museau. Les yeux occupent l'extrémité des parties latérales de la tête ; ils sont à peu près également éloignés des oreilles & de la pointe du museau. Les ouvertures des oreilles sont grandes, & garnies intérieurement de petites écailles, qui les font paroître un peu festonnées. Le tronc est élargi par les côtés, aplati supérieurement, & terminé par une queue qui décroît insensiblement depuis la base jusqu'à son extrémité : elle a deux fois la longueur du corps. L'anus est percé d'une fente transversale. Les pieds de devant se partagent en cinq doigts d'une forme un peu orbiculaire, pourvus d'ongles recourbés & aigus ; l'intérieur & le cinquième sont de la même longueur ; le second & le quatrième sont égaux entre eux ; le troisième est le plus long. Les doigts des pieds de derrière croissent graduellement, depuis le premier intérieur jusqu'au quatrième ; le cinquième

est un peu moins court que le premier. Tout le corps est couvert de petites écailles arrondies, striées, & brillantes. Le fond de la couleur est d'un gris argenté, tacheté d'orange sur le dos & sur les côtés : lorsque l'animal est vivant, cette dernière couleur brille d'un éclat semblable à celui de l'or. Il règne sur les parties latérales du tronc une bandelette blanchâtre, qui s'étend depuis les pattes de devant jusqu'à celles de derrière. M. Leske possède un individu de cette espèce qui a trois bandelettes jaunes sur le dos. Ce lézard a les pieds si courts, qu'il rampe plutôt qu'il ne marche. Il se tient presque toujours dans les creux des rochers, d'où il fait entendre, pendant la nuit, une sorte de coassement plus désagréable que celui des grenouilles. Il se nourrit des viandes corrompues, & de petites espèces de crabes de mer. Suivant Sloane, il est regardé comme très-venimeux; cependant il n'y a encore aucun fait positif qui prouve que ce lézard possède cette funeste qualité. Un individu de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a quinze pouces huit lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, qui est longue de onze pouces une ligne. Les jambes de derrière ont un pouce onze lignes de long; celles de devant sont plus courtes. Linn. f. n. 368. M. le C. de la Cepède, *Hist. des quad. ovip.* 384. *L'Amérique, les Antilles, l'île de Chypre.*

LE L. TAPAYE 37. *L. Orbicularis L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: capite sphaerico, rostro adunco, brevi; trunco orbiculari, muricato.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : la tête sphérique, terminée par un petit bec crochu : le tronc arrondi & hérissé de piquans. (Pl. 9, fig. 3.)

A juger de ce reptile par la grosseur & les proportions du corps, on le prendroit, au premier coup d'œil, pour un crapaud. Sa tête est courte, sphérique, anguleuse par les côtés, & se termine par un bec raccourci, assez semblable à celui d'un oiseau. La langue est courte & épaisse. Son corps, que l'on croiroit gonflé, est presque aussi large que long. Les pattes de devant & de derrière sont minces, & partagées à leur extrémité en cinq doigts inégaux, garnis d'ongles crochus : le troisième doigt est le plus long. La queue est grêle & plus courte que le corps. Toute

la surface du tronc, principalement celle du dos, est couverte d'écailles très-minces, & hérissée d'aiguillons. Le fond de la couleur est d'un gris blanc, plus ou moins tacheté de brun & de jaunâtre. Ce lézard devient très-familier : on peut le manier sans qu'il cherche à mordre; il a même l'air de désirer les caresses. On dit qu'il est très-sensible dans certaines parties du corps, comme vers les narines & les yeux. Des Voyageurs assurent que pour peu qu'on le touche dans ces endroits, on en voit couler du sang. Linn. f. n. 365. *Les montagnes de l'Amérique méridionale.*

a. Il y a dans cette espèce une variété distinguée par la forme triangulaire de la tête, qui ressemble à celle du Caméléon, & par une sorte de bouclier qui recouvre le sommet. Tout le corps est revêtu d'écailles blanches, brunes, cendrées, rougeâtres, & d'épines blanches. Linn. f. n. 365. *Variet. B. Le Mexique.*

LE L. STRIÉ 38. *L. Quinque-Lineata L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: capite lineis sex flavidis; quinque verò in dorso.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : six lignes jaunâtres sur la tête; & cinq sur le dos.

Nous ne connoissons ce lézard que par la description que Linné en a donnée dans son *Système de la Nature*. Sa tête, dit-il, est marquée de six lignes jaunes, dont deux sont situées entre les yeux; deux autres au dessus; & les deux dernières au dessous de ces mêmes organes. La surface supérieure du corps est d'une couleur noirâtre, avec cinq autres lignes jaunes ou blanchâtres, qui s'étendent depuis la tête jusques vers le milieu de la queue. Le ventre est chargé de plis qui sont disposés comme en recouvrement. La queue est une fois & demie plus longue que le corps; & ne forme point d'anneaux comme on en voit dans plusieurs autres espèces de lézards. Un individu de cette espèce fut envoyé au célèbre Linné par le Docteur Garden. Linn. f. n. 366. *La Caroline.*

LE L. MARBRÉ 39. *L. Marmorata L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: gula subcristata: dorso lævi: caudâ longissimâ, angulata.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une espèce de crête sous la gueule : le dos lisse : la

queue très-alongée & anguleuse. (Pl. 6, fig. 4.)

Ce lézard a la tête couverte de grandes écailles, & chargée d'inégalités dans la partie supérieure. Les ouvertures des narines & des oreilles sont rondes; les dents petites, & un peu obtuses. Le dessous de la gueule est couvert d'écailles bombées: la rangée du milieu, qui s'étend depuis l'extrémité de la mâchoire inférieure jusques vers la poitrine, forme une espèce de crête composée d'écailles plus allongées, & semblables à des dents: cette crête est plus sensible dans le mâle que dans la femelle. Les écailles du dos sont arrondies; & celles de l'abdomen, ovales & aiguës. Les os de la région iliaque forment une saillie au dehors. Les pieds, tant de devant que de derrière, sont armés d'ongles aigus; & recourbés: la couleur des ongles est noire vers le sommet, & bleuâtre à la base. Le dessous des cuisses est garni d'un rang de huit ou dix tubercules disposés longitudinalement, mais moins marqués dans la femelle que dans le mâle. Un des caractères les plus remarquables, c'est d'avoir la queue beaucoup plus longue en proportion du corps qu'aucune autre espèce de ce genre. Un individu qu'on conserve au Cabinet du Roi a la queue quatre fois plus longue que le corps. Les écailles dont la tête est revêtue font paroître cette partie comme relevée par neuf arêtes longitudinales. La couleur de ce lézard est verdâtre sur la tête; grise & rayée transversalement de blanc & de noir sur le dos; elle devient rousse sur les cuisses & les côtés du bas-ventre, où elle est marbrée de blanc & de brun. La queue est d'une couleur sombre, & mouchetée de taches rousâtres, dont le centre est blanc. La figure que nous donnons représente les deux tiers de la grandeur naturelle du *Marbré*. *Linn. mus. princ. n. 13. L'Espagne, les Indes.*

a. M. le Comte de la Cepède croit qu'on pourroit rapporter à cette espèce le lézard d'Afrique, appelé *Warral* par Shaw. Sa couleur est d'un rouge très-vif, tacheté de noir. Il a souvent trente pouces de longueur. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 395.*

b. M. Leske possède dans son Cabinet plusieurs individus de cette espèce, qui paroissent constituer autant de variétés différentes. Le dos est brun, avec quelques taches bleuâtres, *Mus. Lesk. p. 29.*

c. Le dos est brun, avec une bandelette pâle qui s'étend longitudinalement depuis la tête jusqu'à la queue. *Ibid.*

d. Le dos couleur de rouille. *Ibid.*

e. Le dos couleur de rouille, avec des taches bleuâtres. *Ibid.*

f. Le ventre pâle, tacheté de vert. Celui-ci est une fois plus petit que les précédens. *Ibid.*

* LE L. A MOUSTACHES 40. *L. Mystacea L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis; intermediis tribus ferratis: oris angulis utrinque dilatatis in cristam semi-orbiculatam.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière; les trois du milieu dentelés: une crête demi-circulaire, située de part & d'autre, sur les angles de la gueule.

On trouve la description de ce lézard dans le troisième volume des Voyages de M. Pallas. Sa tête est courte, renflée, & couverte de piquans sur la partie postérieure des mâchoires. Il y a, sur les angles de la gueule, une espèce de crête molle, demi-circulaire, dentelée en ses bords, remplie de sang, & couverte de points extérieurement: on remarque aussi deux espèces de plis sous la gueule. Le corps est ventru, aplati, & hérissé de points saillans, très-aigus; ceux qui recouvrent les pattes sont plus sensibles. Les parties latérales de la queue sont garnies, de part & d'autre, d'un prolongement calleux. Chaque patte se divise en cinq doigts, dont les trois intermédiaires sont dentelés; les deux extérieurs offrent une dentelure double. Le corps est d'un gris cendré: ce fond est obscurci par des taches jaunes; condensées comme des nuages, & par une multitude de points bruns. Le ventre est d'un blanc sale. Selon M. Pallas, ce reptile parvient à la grandeur du *Gecko*. *Pall. It. tom. 3, p. 13. Les collines sablonneuses de Naryn & le désert de Caman en Russie.*

* LE L. ROQUET 41. *L. Roquet L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: ultimo digitorum articulo membranâ utrinque dilatato: corpore flavo nigroque maculato.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: la dernière articulation des doigts élargie par une membrane, située de part & d'autre: le corps tacheté de jaune & de noir. (Pl. 9, fig. 5.)

M. le Comte de la Cepède a trouvé tant

de rapporter entre un lézard qu'on confère au Cabinet du Roi, & celui qui est décrit sous le nom de *Rogier* par Dierre & Rocher, qui lui a consacré le même nom dans sa description qu'il en a donnée. Le rapproche beaucoup un lézard Gris par sa forme extérieure; mais il en diffère principalement en ce que le dessus de corps n'est point garni de petites verrues. Sa tête est un peu renflée au dessus des yeux, & se termine par un museau aplati. Ses yeux sont brillans; l'ouverture des narines assez grande; la langue large & charnue; le cou aussi gros que le tronc. Les pieds, tant de devant que de derrière, se partagent en cinq doigts, qui ont la dernière articulation élargie par une membrane lisse de part & d'autre. Le premier doigt intérieur est le plus court; le second & le cinquième des parties de devant sont égaux entre eux; le troisième & le quatrième ont aussi la même longueur. Les doigts des pieds de derrière croissent graduellement, depuis le pouce jusqu'au quatrième qui est le plus long; le cinquième est éloigné des autres, & égale en longueur le troisième. La queue est une fois plus longue que le corps. Ce lézard est d'une couleur de feraille morte, tachetée de noir & de blanc: il ne devient jamais très grand. La figure que nous en avons comme présente les dimensions de l'animal qu'on voit au Cabinet du Roi. Il joint à la rapidité de mouvement, l'habitude de tenir la tête haute, & la queue repliée sur le dos. Malgré la pesanteur, il est d'un caractère assez doux; il aime la compagnie de l'homme, comme le *L. Gris*. Lorsqu'il est fâché & qu'il a trop chaud, il ouvre la gueule, tire la langue, & demeure pendant quelque temps bâillant comme les petits oiseaux. Il vit dans les jardins, se nourrit d'insectes, & creuse de petits trous dans les terrains qu'il fréquente. *M. le C. de la Cerise, H. N. des quadr. n. 357. M. de Bérard, D. N. J. H. N. Nat. cur. de lézard Rogier. La Martinière.*

LE L. ROUGE-GORGE 42. *L. Bullaris L. pedibus verrucosis, f. s. s. u. gularibus: vesica rubra gulari: corpore viridi.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: une vessie rouge sous la gueule: le corps vert. (Pl. 9, Fig. 6.)

La *Rouge-gorge* a la tête un peu allongée, convexe au dessus des yeux, & dirigée en

peu vers le milieu. Le caractère distinctif particulier à cette espèce, consiste dans une vessie rouge située sous la gueule, qui gonfle à son gré, particulièrement lorsqu'on l'effraie ou qu'on l'irrite. Le trou est un peu renflé vers le milieu de sa longueur. Les parties sont grêles, & divisées à leur extrémité en cinq doigts de longueur inégale, mais d'ongles longs & pointus. Les trois doigts immédiats des pieds de devant sont de la même longueur; les deux extérieurs sont plus courts; mais pareillement égaux en longueur. Les doigts des pieds de derrière croissent successivement depuis le pouce jusqu'au quatrième; le cinquième est plus court & séparé des autres. Le fond de la couleur est vert: il a environ six pouces de longueur. *Linn. s. n. 318. Cassin. Carol. 2, p. 66. La Martinière, la Cerise.*

LE L. GRIS 43. *L. Serratus L. pedibus verrucosis, f. s. s. u. gularibus: corpore cinereo, f. s. s. u. gularibus: vesica cinerea.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: une espèce de vessie sur la poitrine: le corps d'un gris cendré, avec des taches brunes. (Pl. 10, Fig. 1.)

Sa tête est allongée, convexe sur le sommet, & se termine par un museau aplati. Sa langue est petite, charnue, & arrondie au sommet. Les yeux, qui sont vifs, noirs, & garnis de paupières, occupent le milieu de la tête. Vers la naissance du cou, on voit de chaque côté l'ouverture des ouïes, qui est assez grande. Ce lézard est remarquable, en ce qu'il a, vers la région de la poitrine, une espèce de vessie toute couverte de petits grains ou boutons semblables aux oris des papillons: cette tumeur est d'un rouge pâle, & se dilate extrêmement par le moyen de l'air que ce reptile y introduit à son gré. Les parties sont fendues en cinq doigts inégaux, & garnis d'ongles blancs, pointus, & crochus. La queue est ronde, allongée, entourée d'anneaux vertes jusqu'au milieu, & blanchâtres dans tout le reste de sa longueur. Tout le corps est d'un gris cendré, parsemé de taches brunes: cette dernière couleur est aussi celle des bandes longitudinales qu'on remarque sur le ventre. Le P. Nicolson observe qu'on trouve à Saint-Domingue de nombreuses variétés de cette espèce. On en voit de verts, de gris, de noirs, de jaunes, de

mouchetés. Les uns sont bariolés de zones transversales bleues, jaunes, & rouges; d'autres sont comme divisés par plusieurs bandelettes longitudinales de différentes couleurs. Les plus gros n'ont pas plus de sept à huit pouces de longueur, & un demi-pouce de diamètre. Leur conformation est par-tout la même; mais les proportions de la queue varient selon la différence des individus. Dans les uns, la queue égale la longueur du corps; dans les autres, elle est tantôt plus courte, tantôt plus allongée. Ce lézard est fort vif, très-lette, & si familier, qu'il se promène sans crainte dans les appartemens, sur les tables, & même sur les convives. Je crois qu'on peut regarder comme une variété de cette espèce le petit lézard dont parle M. de Saint-Pierre dans son *Voyage à l'île de France*? « Les » appartemens, dans certaines saisons de » l'année, dit-il, sont remplis de petits pa- » pillons qui viennent se brûler aux lumières; » ils sont en si grand nombre, qu'on est obligé » de mettre les bougies dans des cylindres » de verre; ils attirent dans les maisons un » petit lézard fort joli, de la longueur du » doigt. Ses yeux sont vifs; il grimpe le long » des murailles, & même sur le verre. Il se » nourrit de mouches & d'insectes qu'il guette » avec beaucoup de patience: il pond de » petits œufs ronds & gros comme des pois, » ayant coque, blanc, & jaune comme les » œufs de poule. J'ai vu de ces lézards ap- » pivoisés venir prendre du sucre dans la » main. Loin d'être malfaisans, ils sont fort » utiles. Il y en a de magnifiques dans les » bois. On en voit de couleur d'azur & de » vert changeant, avec des traits cramoisis sur » le dos, qui ressemblent à des caractères » arabes ». *Voy. à l'île de France, vol. I, p. 133. Linn. f. n. 368. Essai sur l'Hist. Natur. de Saint-Domingue, p. 348. Anolis.*

LE L. TEGUIXIN 44. *L. Teguxin L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: corpore cinereo; supra punctis albidis consperso: lateribus plicatis.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: le corps gris, parsemé en dessus de points blanchâtres; des plis sur les côtés. (Pl. 10, fig. 2.)

Ce reptile a beaucoup de ressemblance avec l'*Ameiva*; il doit cependant être regardé comme une espèce distincte. Sa tête est oblongue, ovale, aplatie, un peu convexe au dessus des yeux, marquée supérieu-

rement de plusieurs futures, revêtue d'écailles de différentes grandeurs, & terminée par un museau pointu. On trouve une peau lâche sous le cou, qui forme en cet endroit trois plis bien apparens. Le tronc est sillonné par un grand nombre de stries circulaires, divisées par articulations. Il règne tout le long des côtés, depuis la tête jusqu'aux cuisses, une multitude de plis obtus, garnis d'un rebord. La queue est composée d'environ deux cents segmens qui s'étendent alternativement; les uns seulement en arc sur la partie supérieure; les autres circulairement tout à l'entour: elle n'est point sillonnée comme celle de l'*Ameiva*; mais elle est une fois plus longue que le corps, & se termine en pointe aiguë. Les trois doigts intermédiaires des pieds de devant sont à peu près de la même longueur; les deux latéraux sont plus courts. Les doigts intérieurs des pieds de derrière croissent graduellement depuis le pouce jusqu'au quatrième; le cinquième est un peu plus long que le premier: les uns & les autres sont pourvus d'ongles aigus, & légèrement recourbés. La couleur de ce lézard est d'un gris qui tire sur le bleu; ce fond est diversifiée par des bandes d'un gris sombre. Tout le dos & la partie extérieure des cuisses sont marqués de points blancs, ovales, & épars; il y en a aussi sur la queue, mais en plus petit nombre. *Linn. Amen. Acad. amph. gyllenb. n. 14. Les Indes.*

Il y a plusieurs variétés dans cette espèce, distinguées entre elles par la diversité des couleurs.

a. Le dos bleuâtre, orné sur les côtés de taches blanches en forme d'yeux. *Mus. Lesk. p. 29.*

b. Le dos couvert de bandelètes noires & bleues, longitudinales; de taches blanches en forme d'yeux sur les côtés. *Ibid.*

c. Le dos noir, parsemé transversalement de points & d'anneaux d'une couleur pâle. *Ibid.*

LE L. TRIANGULAIRE 45. *L. Nilotica L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: squamis dorsalibus angulo obtuso, & quatuor lineis notatis: caudâ apice triquetra.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: les écailles du dos bombées en carène obtuse, & marquées de quatre lignes: l'extrémité de la queue relevée par trois arêtes.

En recueillant tous les détails qu'Hasselquist & Linné nous ont laissés sur ce lézard, il

il paroît que les caractères distinctifs consistent en ce que son corps est lisse, & couvert sur la surface supérieure de quatre rangées d'écaillés, qui diffèrent par leur figure de celles qui les avoisinent. La queue est ronde, allongée, & se termine par une espèce de pyramide à trois faces. Du reste, il a beaucoup de ressemblance avec le *Scinque*. On le trouve dans les endroits marécageux & voisins du Nil. *Hasselq. itin.* 311, n. 59. *Linn. f. n.* 369. *L'Egypte.*

LE L. DOUBLE-RAIE 46. *L. Punctata L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: corpore punctis fuscis consperso; lineis duabus flavescens in dorso.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: le corps parsemé de points bruns; deux lignes jaunâtres sur le dos. (Pl. 10, fig. 3.)

La tête de ce reptile est à peine distinguée du tronc; elle est petite, ovale, & revêtue d'écaillés comme celle des *serpens*. Le tronc est arrondi, épais, & enduit d'une humeur visqueuse. On voit de chaque côté, sur les bords du dos, une ligne jaunâtre, qui s'étend depuis le bout du museau jusques vers le milieu de la queue. L'espace qui sépare ces deux lignes est couvert de points bruns, disposés sur six rangées longitudinales; il y en a autant sur les côtés. La queue surpasse une fois le corps en longueur; elle est ronde, épaisse à la base, & marquée sur toute sa surface, ainsi que les pattes, de petites taches brunes. Les doigts, tant des pieds de devant que de derrière, sont garnis de petits ongles aigus. Séba avoit reçu de Ceylan un individu de cette espèce. Suivant cet Auteur, les œufs de ce lézard sont de la grosseur d'un petit pois. *Linn. f. n.* 369. *Ceylan.*

* **LE L. SPULATEUR 47.** *L. Sputator L. pedibus pentadactylis, fissis: digitis subtus squamosis: unguium loco laminâ subrotundâ.*

Cinq doigts séparés aux pieds de devant & de derrière: les doigts garnis par dessous de petites écaillés: une écaille arrondie à la place des ongles. (Pl. 10, fig. 4.)

On trouve une description détaillée de ce petit lézard dans l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède, & dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm, année 1784. Sa tête est conique, convexe au dessus des yeux, & terminée en pente vers le museau. La langue est plate, large, & un peu fendue à l'extrémité. Il n'y a pas d'ouver-

ture apparente pour les oreilles. L'épaisseur du cou égale à peu près celle du corps. Le tronc est un peu renflé vers le milieu de sa longueur. Les pattes sont partagées en cinq doigts garnis par dessous de petites écaillés, & terminés par une espèce de pelote ou de plaque écailleuse arrondie, qui tient la place de l'ongle. La queue est aussi longue que le corps. Toutes les écaillés sont luisantes. Le fond de sa couleur est d'un gris varié de brun, foncé sur le dos, & blanchâtre sous le ventre. Quatre bandes transversales, d'un brun presque noir, règnent sur la tête & sur le dos; une autre bandelette de la même couleur borde la mâchoire supérieure; & six autres bandes semblables forment autant d'anneaux autour de la queue. Il n'a que deux pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Ce lézard court le long des murs & ne nuit à personne; mais lorsqu'on l'irrite, il lance contre celui qu'il prend pour son ennemi, un crachat noir & venimeux, qui fait enfler aussitôt la partie sur laquelle il tombe. De là lui est venu le nom de *Sputateur*.

a. M. le Comte de la Cepède & M. Sparman regardent comme une variété de cette espèce, un autre petit lézard semblable au *Sputateur* par sa forme & ses dimensions, mais qui est très-différent par la teinte & la disposition des couleurs. Le dos est d'un gris foncé, varié par de très-petites ondes d'un brun noirâtre, qui forment des raies longitudinales: le dessous du corps est grisâtre, mêlé d'une teinte couleur de chair. *Pl. 10, fig. 5. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 409. *M. Sparman, Mém. de Suède, ann.* 1784, p. 164. *L'île Saint-Eustache, Saint-Domingue.*

* **LE L. ABDOMINAL 48.** *L. Abdominalis L. pedibus remotissimis, pentadactylis, unguiculatis: corpore cinereo: squamis laevibus.*

Les pattes très-éloignées, divisées en cinq doigts garnis d'ongles: le corps gris & couvert d'écaillés lisses.

M. Thunberg a publié dans les Mémoires de l'Académie de Suède, 1787, la description & la figure de ce lézard, dont il a vu deux individus dans quelques Cabinets de Hollande. Il n'est guère, dit-il, plus long que le doigt. Sa tête est courte, arrondie, & presque cylindrique; l'ouverture des oreilles très-apparente; le tronc allongé, & de la même épaisseur. Chaque pied est divisé en

cinq doigts si déliés, qu'on les distingue à peine. Le tronc est revêtu d'écailles lisses, brillantes, & d'une couleur grise : cette teinte est moins foncée sous le ventre. La tête & la queue, qui est fort courte, sont dépourvues d'écailles. *Thunberg, nouv. Mém. de Stock. arimesl. d'avril 1787. L'île de Java & Amboine.*

* **LE QUETZ-PALEO 49.** *L. Quetz-paleo L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : trunco subtus & supra squamis minutis tecto : squamis in caudâ majoribus, carinatis.*

Cinq doigts libres & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le tronc couvert, par dessus & par dessous, de petites écailles ; celles de la queue sont plus grandes que celles du corps, & relevées par une arête.

M. le Comte de la Cepède vient de donner la description de cette espèce dans un supplément qu'il a publié sur les *Quadrupèdes ovipares* : l'individu qu'il a décrit lui a été communiqué par M. l'Abbé Nollin, Directeur des pépinières du Roi. Ce lézard a beaucoup de ressemblance avec le *Cordyle*, particulièrement par la conformation de sa queue. Sa tête est aplatie par dessus, comprimée latéralement, & revêtu de petites écailles. Les mâchoires sont armées de dents ferrées, & qui deviennent plus petites à mesure qu'elles sont plus près du museau ; il y en a trente à chaque mâchoire. Les écailles du dos & de la surface supérieure des jambes sont encore plus petites que celles de la tête ; & comme elles sont situées à côté les unes des autres, elles font paroître la peau chagrinée. Le ventre & le dessous des pattes présentent aussi des écailles un peu plus grandes, mais placées de la même manière, & assez dures. Plus de quinze tubercules, percés à leur extrémité, garnissent le dessous des cuisses ; d'autres tubercules plus élevés, très-forts, très-pointus, & de grandeur inégale, sont répandus sur la surface intérieure des jambes de derrière : on en voit aussi quelques-uns, mais moins élevés, le long des reins de l'animal & sur les jambes de devant, auprès des pieds. La queue est couverte de très-grandes écailles pointues, piquantes, relevées par une arête, & disposées en anneaux larges, très-distincts les uns des autres. Le lézard que M. de la Cepède a observé avoit le dessus du corps gris, le ventre blancâtre, & la queue d'un brun foncé. Sa

longueur étoit de dix-sept pouces ; la queue seule avoit plus de huit pouces de long. *M. le C. de la Cepède, Hist. des serp. p. 497. Séb. 1, pl. 97, fig. 4. Laurenti, spec. med. p. 5. Cordilus-Brafilienfis. Le Brésil.*

*** *Espèces qui ont de grandes écailles disposées en recouvrement sur la surface inférieure des doigts.*

LE L. GECKO 50. *L. Gecko L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : digitis subtus imbricatis, membranâ dilatatis : femoribus tuberculorum serie.*

Cinq doigts séparés & pourvus d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les doigts couverts en dessous d'écailles en recouvrement, & élargis par une membrane : une rangée de tubercules sur la surface intérieure des cuisses. (Pl. 10, fig. 6.)

La tête de ce lézard est conique, convexe sur le sommet, un peu renflée sous la gueule, terminée par un museau pointu, & toute couverte de tubercules. Les yeux sont gros ; la langue plate, revêtu de petites écailles, & échancrée au sommet. Au rapport de Bontius, les dents sont aiguës & si fortes, qu'elles font impression sur les corps les plus durs, même sur l'acier. Le tronc est légèrement renflé vers la région de l'anus. On voit sur la partie intérieure des cuisses, une rangée de tubercules élevés comme ceux du *L. Vert*. La structure des pieds de cet animal est remarquable, en ce que chaque doigt est couvert par dessous, d'une rangée d'écailles qui se recouvrent les unes les autres, comme les ardoises des toits : de plus, les côtés des doigts sont garnis d'une petite membrane qui en augmente la largeur, sans cependant les réunir. Linné prétend que le *Gecko* n'a point d'ongles ; mais M. le Comte de la Cepède en a trouvé sur tous les individus qui sont au Cabinet du Roi : celui qui a servi de modèle à la figure que je viens d'assigner, en avoit aussi. La queue est tantôt aussi longue, tantôt plus courte que le corps. A sa base, elle est entourée de bandes très-sensibles ; chaque bande renferme plusieurs rangées de petites écailles, dont le nombre & l'arrangement ne présentent aucune régularité. Toute la surface du corps est couverte d'écailles & de petits tubercules. Le fond de la couleur est d'un vert clair, tacheté d'un rouge très-éclatant, selon Bontius. **Le Gecko**

décrit dans les *Délices de la nature de Knorr* est d'un gris bleuâtre, principalement sur la partie postérieure du dos; la tête, les côtés, & les cuisses sont parsemés de teintes jaunâtres; les tubercules sont blancs; le bout de la queue d'une couleur sombre; & la membrane des doigts brune. Ce lézard rend, pendant la nuit, un son semblable à celui de la grenouille. Sa morsure est venimeuse, au point que si on ne coupe la partie blessée, on meurt peu d'heures après: l'atouchement seul de ses pieds est même très-dangereux. *Linn. f. n. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 413. Knorr. del. nat. seleñ. p. 132, pl. L 6, fig. 3. L'Égypte, les Indes.*

LE L. GECKOTTE 51. *L. Mauritanica L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: digitis subtus imbricatis, membranâ dilatatis: femoribus absque tuberculis.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: les doigts couverts par dessous d'écaillés en recouvrement, & élargis par une membrane: point de tubercules sur la surface intérieure des cuisses. (Pl. 11, fig. 1.)

En jetant les yeux sur les différens *Geckos* & *Geckottes* qu'on conserve au Cabinet du Roi, on trouve de si grands rapports entre ces deux espèces, qu'il est difficile de ne pas les confondre. M. le Comte de la Cepède, qui a examiné avec soin ces deux lézards, observe qu'ils diffèrent constamment entre eux par trois caractères sensibles. 1°. Le *Geckotte* a le corps plus court & plus épais; 2°. il n'a point de tubercules sur la surface intérieure des cuisses, comme le *Gecko*; 3°. enfin la queue est plus courte & plus grosse. Pendant que l'animal est encore jeune, cette partie est recouverte d'écaillés, chargées chacune d'un tubercule en forme d'aiguillon, & qui, par leurs dispositions, la font paroître garnie d'anneaux écailleux; mais à mesure qu'il grandit, les anneaux les plus voisins de l'extrémité de la queue disparaissent; il n'en reste plus que quelques-uns à la base, qui tombent enfin comme les autres. Les doigts sont conformés comme ceux du précédent, & le corps est également couvert de tubercules. On dit qu'il est aussi venimeux; cependant jusqu'ici il n'y a point de preuve positive à ce sujet. *Linn. f. n. 361. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 420. L'Afrique, les provinces méridionales.*

M. Leske possède dans son Cabinet une

variété de cette espèce, dont la queue est entièrement lisse. Du reste, tout le corps est hérissé d'aiguillons, & présente tous les autres caractères qui appartiennent au *Geckotte*. *Mus. Lesk. p. 29.*

* **LE L. TÊTE-PLATE 52.** *L. Capite-plana L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: digitis membranâ dilatatis, subtus imbricatis & membranâ utrinque laterali, fimbriatâ.*

Cinq doigts séparés & pourvus d'ongles aux pieds de devant & de derrière; les doigts élargis par une membrane, & couverts par dessous d'écaillés disposées en recouvrement: une membrane frangée de chaque côté du tronc. (Pl. 11, fig. 2.)

M. le Comte de la Cepède est le premier Naturaliste qui ait parlé de cette espèce de lézard. Il ressemble au *Caméléon* par la conformation du corps, de la tête, & par ses couleurs; à la *Salamandre aquatique*, par sa queue membraneuse; & au *Gecko*, par la structure des pieds. Il a la tête triangulaire; très-aplatie en dessus & par dessous; le museau en pente; les yeux gros & saillans; la gueule fendue jusqu'au delà des yeux; les mâchoires hérissées d'un grand nombre de petites dents; la langue plate, fourchue, & assez semblable à celle du *Gecko*. Les ouvertures des oreilles sont très-petites; elles sont placées auprès des angles de la gueule. Les quatre pieds de cet animal sont divisés en cinq doigts réunis à leur origine par la peau des jambes qui les recouvre à la base; mais à leur extrémité, ils sont séparés, & garnis d'une membrane qui les élargit. La surface inférieure de ces doigts est revêtue d'écaillés qui se recouvrent comme les ardoises des toits; elles sont communément au nombre de vingt, & disposées sur deux rangs, renferme un ongle fort & crochu, replié en dessous. La queue est beaucoup plus courte que le corps; elle paroît large & aplatie, parce qu'elle est garnie, de part & d'autre, d'une membrane qui lui donne la forme d'une rame. La peau qui revêt le corps est hérissée d'un grand nombre de points saillans, très-ferrés, qui la font paroître chargée. Ce qui caractérise d'une manière particulière cette espèce de lézard, c'est que la surface supérieure du corps est distinguée de l'inférieure, par un prolongement de la peau qui règne, en forme de membrane frangée, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité

des pattes. Sa couleur varie comme celle du *Caméléon*, & présente successivement plusieurs nuances de rouge, de jaune, de vert, & de bleu. Les variations de couleur n'ont lieu que sur la partie supérieure du corps : le dessous du tronc est constamment jaune & brillant. Cet animal n'est point venimeux ; il vit ordinairement sur les arbres, & saute de branche en branche avec assez d'agilité : la nuit, il se retire dans les trous des arbres ou des murailles. On conserve au Cabinet du Roi plusieurs individus de cette espèce ; le plus grand a de longueur totale huit pouces six lignes ; la queue seule a deux pouces quatre lignes de longueur. Nous avons fait graver sur la même planche, une figure qui représente l'animal vu de face, & une de ses pattes de grandeur de nature. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 425. Madagascar, le Sénégal.*

V^e. G E N R E.DRAGON, *Draco*. Linn. f. n. 358.

Corpus quadrupes, alatum, caudatum, squamulis teñum.

Caput subrotundum, supra convexum, collo duplò latius. Ingluvies pendula, quasi saccum acutum. Oculi ovati. Dentes æquales, numerosi. Lingua crassa, rotundata. Aures membranâ teñæ.

Alæ radiatæ, instar stobelli complicabiles, ex lateribus utrinquè enatæ.

Pedes quatuor, pentadactyli, fissi, unguiculati.

Cauda corpore duplò longior, squamosa.

Animal innoxium hominibus ; hospitatur in arboribus, insectis victitans.

Le corps a quatre pattes, pourvu d'ailes & d'une queue, & revêtu de petites écailles.

La tête arrondie, convexe sur le sommet, d'une largeur double de celle du cou. Une espèce de poche pointue, attachée au dessous de la gueule. Les yeux d'une forme ovale. Les dents égales & nombreuses. La langue épaisse, arrondie. Les oreilles couvertes d'une membrane.

Des ailes garnies de rayons, plissées en éventail, & situées de chaque côté du tronc.

Quatre pattes divisées en cinq doigts séparés & munis d'ongles.

La queue écaillée ; sa longueur est double de celle du corps.

Cet animal ne fait du mal à personne ; il se tient habituellement sur les arbres, & se nourrit d'insectes.

LE DRAGON-VOLANT 1. *D. Volans D. cristâ gulæ triplici : pedibus pentadactylis, unguiculatis : alis utrinquè enatis juxtâ totam trunci longitudinem.*

Trois espèces de crêtes sous la gueule : cinq doigts garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les ailes attachées, de part & d'autre, sur toute la longueur du tronc. (Pl. 12, fig. 5.)

La tête de cet animal est petite & de figure ovale ; elle est une fois plus large que le cou, & légèrement convexe par dessus. Les yeux sont ovales, garnis postérieurement de points saillans. Les oreilles occupent la partie inférieure des côtés de la tête ; elles sont recouvertes d'une membrane mince & arrondie. La gueule est très-ouverte & armée de dents égales. Selon quelques Naturalistes, il n'y a de dents qu'à la mâchoire inférieure. Les narines sont situées, de part & d'autre, vers l'extrémité du museau ; leurs ouvertures sont petites, arrondies, & saillantes. On remarque sous la gueule trois espèces de poches que l'animal peut enfler à volonté : les deux latérales sont chargées de tubercules ; celle du milieu est comprimée, plus grande, & plus mince que les deux autres. Le tronc est plus large que le cou. La fente de l'anus est petite & disposée transversalement. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la conformation du *Dragon*, ce sont deux espèces d'ailes qui semblent naître des apophyses latérales des vertèbres du dos : ces ailes sont composées de membranes qui prennent leur origine auprès des pattes de devant, & qui vont se réunir à celles de derrière ; chaque membrane est soutenue par six rayons d'une substance osseuse, de longueur inégale, & courbés en arrière. La partie antérieure de son bord augmente en largeur jusques vis-à-vis le milieu du tronc ; & la partie de derrière diminue dans la même proportion ; de sorte que chaque aile représente un triangle dont la base est appuyée contre le dos : la surface supérieure de ces ailes est garnie de petites écailles qui se recouvrent en partie. Le milieu du dos est chargé de trois rangées longitudinales de tubercules plus ou moins saillans, dont le

nombre varie selon la diversité des individus. Les pieds, tant de devant que de derrière, sont garnis de cinq doigts longs, séparés, & pourvus d'ongles crochus. La queue est ordinairement très-déliée, deux fois aussi longue que le corps, & couverte d'écailles relevées en carène. Le plus grand des individus qu'on conserve au Cabinet du Roi a huit pouces deux lignes de longueur totale : la queue seule a quatre pouces dix lignes. Sa couleur ordinaire est bruné, parsemée de taches blanches : on voit souvent quelques teintes & des raies bleues derrière la tête, sur le dos, & sur les pattes. Le *Dragon* vit presque toujours sur les arbres, & se nourrit de mouches ou d'autres insectes. A l'aide de ses ailes, il saute de branche en branche. Il est doux, foible, tranquille ; c'est le moins à craindre de tous les reptiles. Pourra-t-on se persuader que c'est ce *Dragon* à plusieurs têtes, qui réunissoit l'agilité de l'aigle, la force du lion, qui vomissoit des flammes, & dont les Anciens nous ont fait une peinture si terrible ? Linn. f. n. 358. *Les Indes orientales & l'Afrique.*

V I^e. G E N R E.

SALAMANDRE, *Salamandra*. Linn. f. n. 371.
Lacerta-Salamandra.

Corpus quadrupes, nudum, molle, cute splendida, lac fundente vestitum.

Caput depressum, utrinque tuberosum. Oculi in anteriore capitis parte, palpebris obtecti. Maxillæ denticulatæ : lingua lata, indivisa. Aures vix conspicuæ.

Truncus depressus. Dorsum alternè mammosum ; tuberibus oblongis, costæ-formibus : costarum verò nonnisi rudimenta brevissima.

Pedes quatuor breves ; anterioribus, digitis tribus aut quatuor instructis ; posterioribus verò quatuor aut quinque : digiti inæquales, mutici.

Cauda basi compressa, apice teres, corpus æquans longitudine.

Animal oviparum simulquè vivos fatus producit : minis nequicquam territum quò ire instituit, pergit : iratum, lac in hostes ejaculatur, lacertis quibusdam tantùm exitiale, hominibus innoxium.

Le corps a quatre pattes, nu, mou, recouvert d'une peau luisante, d'où il suinte une espèce de lait.

La tête aplatie, relevée en bosse de chaque

côté. Les yeux placés sur la partie supérieure de la tête, & garnis de paupières. Les mâchoires dentelées. La langue épaisse & entière. Les trous des oreilles presque imperceptibles.

Le tronc aplati. Des mamelons sur le dos, disposés alternativement : des saillies oblongues, qui imitent la convexité des côtes. Il n'y a dans l'intérieur du corps que le rudiment des côtes.

Quatre pattes assez courtes ; celles de devant ont trois ou quatre doigts ; & celles de derrière, quatre ou cinq : tous les doigts d'une longueur inégale, & dépourvus d'ongles.

La queue comprimée à la base, arrondie à l'extrémité : sa longueur égale celle du corps.

Cet animal est ovipare & fait en même temps ses petits vivans. Malgré le péril & les menaces, il avance toujours vers l'endroit où il est déterminé d'aller. Lorsqu'il est en colère, il lance contre ses ennemis une liqueur laiteuse, qui n'est funeste qu'à quelques espèces de lézards ; l'homme n'en est pas incommodé.

LA S. A QUATRE-RAIES I. S. *Quadri-lineata*
S. pedibus anterioribus tetradactylis ; posterioribus pentadactylis : digitis fissis, submuticis : corpore nigro ; lineis duabus utrinquè albidis.

Quatre doigts aux pieds de devant ; cinq à ceux de derrière : tous les doigts séparés & presque dépourvus d'ongles : le corps noir, avec deux bandelettes blanchâtres de chaque côté.

Si la description de Linné est exacte, ce reptile forme la nuance entre le genre des *Lézards* & celui des *Salamandres*. Il se rapproche des premiers par les écailles qui sont distribuées par bandes circulaires autour du tronc, & par les ongles à peine sensibles dont les doigts sont armés ; & il a beaucoup d'analogie avec les *Salamandres*, par le nombre des doigts qu'on trouve aux pieds de devant & de derrière, par la structure de la queue qui est comprimée par les côtés à sa base, enfin par sa taille & la lenteur de ses mouvemens. La tête est lisse, aplatie, alongée. Tout le corps est noir ou plutôt d'une couleur sombre : ce fond est marqué, de part & d'autre, de deux raies blanchâtres ; l'une s'étend depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue ; l'autre, qui est située

un peu plus bas, se prolonge également depuis la gueule jusqu'aux pattes de derrière, & sépare le dos du ventre. C'est une des plus petites espèces de ce genre. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 46. Lacerta lineata. L'île de Ceylan.*

LA S. TERRESTRE 2. *S. Terrestris S. pedibus anterioribus tetradaactylis; posterioribus pentadaactylis; digitis fissis, muticis: corpore nigro, lucido, maculis flavis notato.*

Quatre doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derrière; tous les doigts séparés & dépourvus d'ongles: le corps noir, luisant, marqué de taches jaunes, (Pl. II, fig. 3.)

J'ai composé cette description sur deux individus vivans que j'ai observés à Saint-Geniez en Rouergue, le 11 octobre 1788. La tête, vue par dessus, présente la figure d'un fer de lance; elle est élargie derrière les yeux, & se termine antérieurement par un museau arrondi. Les yeux sont situés à la partie supérieure de la tête: leur orbite est saillante dans l'intérieur du palais; là, elle paroît presque entourée d'une espèce de crénelure. Les deux mâchoires sont finement dentelées. Je n'ai point vu d'oreilles apparentes; mais j'ai aperçu, de part & d'autre, derrière les yeux, de petits trous disposés en groupes, & semblables à des piqûres d'épingle: il y a apparence qu'ils tiennent lieu des organes extérieurs de l'ouïe. Il y en avoit treize du côté droit, & seize du côté gauche. La langue forme une petite masse de chair arrondie & adhérente à la mâchoire inférieure. Le tronc est ovale. Les pattes antérieures ont quatre doigts séparés, dépourvus d'ongles, & d'une longueur inégale: les deux du milieu sont les plus longs; celui qui représente le pouce ne forme que le rudiment d'un doigt; le quatrième est un peu plus alongé. Les pieds postérieurs sont composés de cinq doigts: le second & le cinquième sont égaux en longueur; le troisième & le quatrième sont pareillement égaux entre eux; le premier consiste en un tubercule qu'on prendroit pour le rudiment d'un doigt. La queue est aussi longue que la tête & le tronc réunis ensemble; elle est comprimée par les côtés vers sa base, & arrondie au sommet. Tout le corps est couvert de pores très-visibles, d'où il suinte une liqueur blanche, semblable à du lait. Il y a de plus sur les parties latérales du tronc, huit mam-

lons noirs de chaque côté, disposés longitudinalement. Le fond de la couleur est d'un noir luisant, parsemé de taches jaunes, irrégulières. Sur les deux individus que j'ai examinés, ces taches étoient distribuées différemment: il y en avoit d'oblongues, d'arrondies, & d'autres figurées en croissant sur la tête, sur le dos, & sur la queue. La surface inférieure du corps étoit d'un violet sale. La longueur ordinaire de cette Salamandre est d'environ six pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue: le tronc a environ un pouce de diamètre dans sa plus grande épaisseur. C'est un animal très-lourd, qui ne marche ou plutôt qui ne rampe que très-lentement, & avec beaucoup de peine. J'ai cherché à l'irriter, pour voir s'il seroit jaillir contre moi le lait qui coule de ses pores, & que les Anciens ont regardé comme très-venimeux. Je n'ai vu aucune éjaculation; il n'a pas même ouvert la gueule; ce qui a fait croire à quelques-uns de mes amis qui étoient présens, qu'il n'avoit point de bouche; mais je les ai convaincus dans la suite que ses mâchoires pouvoient s'ouvrir, & nous avons vu qu'elles étoient découpées en une rangée de petites dents très-aiguës. J'ai trouvé dans son estomac deux petits limaçons. Le foie m'a paru beaucoup plus grand qu'il ne l'est communément dans les autres reptiles; il occupoit les deux tiers de la capacité du ventre: sa surface extérieure étoit couverte de veines qui formoient de superbes ramifications. Je me suis décidé à l'ouvrir, pour vérifier l'observation de M. de Maupertuis, qui trouva, tout à la fois, des œufs & des petits dans le ventre d'une femelle. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre; mais il n'est pas moins certain que la Salamandre renferme en même temps des œufs & des petits tous formés. L'expérience de M. de Maupertuis a été confirmée par des observations qu'on a faites le 5 janvier 1788, & qui ont été publiées dans le journal de Normandie, numéro 50. « J'ouvris donc le ventre » de la victime de ma curiosité; & après avoir » enlevé le *redum*, qui, dans cet animal, est » très-gros, je vis, avec autant de surprise » que de plaisir, deux grappes d'œufs d'un » blanc mat, un peu jaune, gros comme » des grains de coriandre; & les deux côtés » transparens d'une double matrice, remplis » de petits tous vivans. . . . Je les en fis » sortir les uns après les autres. Il y en avoit » sept dans le côté droit, & huit dans le côté

» gauche; ils y étoient roulés chacun dans
 » leur enveloppe. A mesure que je les en
 » tirois, ils restoient alongés, sans mouve-
 » ment, pendant une seconde; mais au bout
 » de ce temps, vraisemblablement après avoir
 » respiré, ils devenoient aussi vifs que des
 » petits poissons; & ils sautoient avec tant
 » de promptitude, que j'avois de la peine à
 » les reprendre pour les jeter dans l'eau-de-
 » vie..... Ces petits ont seize lignes de
 » long; ils sont gros comme des petits pois-
 » sons de cette taille; ils sont gris, tachetés
 » de points noirs. Leurs quatre pattes sont
 » détachées & bien formées; & leur queue
 » est garnie de nageoires perpendiculaires,
 » dessus & dessous, comme celle du têtard
 » de la Grenouille, quand elle a quitté sa
 » couleur noire ». Il nous reste encore à
 » savoir si la Salamandre fait toujours ses petits
 » vivans, & si elle ne pond pas quelquefois des
 » œufs à terre. M. de Maupertuis a trouvé cin-
 » quante-quatre petits dans le corps d'une fe-
 » melle. La conformation du corps de ces
 » jeunes animaux semble indiquer qu'ils doi-
 » vent être déposés dans l'eau, & qu'ils doi-
 » vent y passer leur première jeunesse. Ne
 » pourroit-on pas conclure de là qu'ils forment
 » sans doute une partie des variétés qu'on dis-
 » tingue dans les Salamandres aquatiques? Les
 » Anciens ont prétendu que la Salamandre
 » vivoit dans le feu: la fausseté de cette asser-
 » tion est démontrée par le fait & l'expérience.
 » Il est vrai qu'elle vit, pendant quelques
 » instans au milieu d'un brasier, parce qu'elle
 » éteint, avec l'humour laiteuse qui suinte de
 » son corps, les charbons ardens qui l'envi-
 » ronnent. Linn. f. n. 371. Les contrées méridi-
 » onales de l'Europe.

LA S. PONCTUÉE 3. *S. Punctata* S. pedibus
 anterioribus tetradaçylis; posterioribus pen-
 tadaçylis, fissis, muticis: corpore fusco;
 punctis albis duplici serie in dorso positis;
 unicâ verò serie in caudâ.

Quatre doigts aux pieds de devant; cinq
 à ceux de derrière: les uns & les autres sé-
 parés & dépourvus d'ongles: le corps brun,
 avec deux rangées de points blancs sur le
 dos, & une seule rangée sur la queue. (Pl.
 12, fig. 1.)

Ce reptile a été décrit & figuré, dans l'ou-
 vrage de Catesby, sous le nom de *Stellion*
aquatique. Sa tête est grosse, ovale, aplatie; &
 le cou assez long. Tout le corps est dépourvu
 d'écaillés; d'une couleur brune sur le dos, &

un peu moins foncée sur le ventre. Depuis le
 sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue,
 il règne, de part & d'autre, sur la surface supé-
 rieure du corps, une rangée de taches rondes,
 blanchâtres; & depuis la base de la queue jus-
 qu'à l'extrémité, il n'y a qu'un rang de taches
 de la même couleur, également conformées.
 Cet animal, qui est la proie des hérons &
 des serpents de la Virginie, vit dans les fossés
 & les étangs. Il ne fait pas plus de mal en
 Virginie, dit Catesby, que les lézards d'eau
 en font parmi nous. Sa longueur est d'environ
 cinq pouces. Catesby, Carol. 3, p. 10, tab.
 10, fig. 10.

LA S. A QUEUE-PLATE 4. *S. Latii-caudata* S.
 pedibus anterioribus tetradaçylis; posterioribus pentadaçylis, fissis, muticis: corpore fusco, maculis cœrulescentibus consperso; & supra infraque caudam membranâ verticali.

Quatre doigts aux pieds de devant; &
 cinq à ceux de derrière; les uns & les autres
 séparés & dépourvus d'ongles: le corps
 brun, parsemé de taches bleuâtres; une
 membrane verticale sur la surface supérieure
 & inférieure de la queue. (Pl. 11, fig. 4, a &
 & fig. 4, b.)

Cette espèce ressemble à la précédente,
 en ce qu'elle a le corps dépourvu d'écaillés;
 & le même nombre de doigts aux pieds de
 devant & à ceux de derrière. Sa tête est
 aplatie; sa langue large & courte; le corps
 couvert de très-petites verrues saillantes, blan-
 châtres, d'où il suinte une espèce de lait. La
 couleur générale, plus ou moins brune sur
 le dos, s'éclaircit sous le ventre, & devient
 d'un jaune tirant sur le blanc. On y remar-
 que de petites taches souvent rondes, fon-
 cées, ordinairement plus brunes dans le
 mâle, bleuâtres, & disposées différemment
 dans certaines variétés. Le trait principal
 qui la caractérise, consiste dans une mem-
 brane d'une blancheur éclatante, située ver-
 ticalement, en dessus & par dessous, sur
 toute la longueur de la queue. Le mâle est
 distingué de la femelle par une espèce de
 crête membraneuse & dentelée, qui s'étend
 le long du dos, depuis le milieu de la tête
 jusqu'à l'extrémité de la queue. Au lieu de
 crête, la femelle a un enfoncement sur le
 dos. Du reste, on a remarqué plusieurs va-
 riétés dans cette espèce, qui ne diffèrent
 entre elles que par la grandeur & les cou-
 leurs. Ce reptile se plaît dans les marais, les
 étangs, & se retire souvent dans les soufres

rains humides. Sa marche est lente & pénible. La femelle n'est pas vivipare ; mais dans les mois d'avril ou de mai , elle pond des œufs qui sont joints ensemble par une matière visqueuse ; & qui entrent , en sortant de l'ovaire , dans un tuyau formé extérieurement de chaque côté du dos , depuis les pattes de devant jusqu'à l'origine de la queue : avant de sortir de l'ovaire , ils grossissent insensiblement , & quand ils sont parvenus à leur maturité , ils descendent dans ces tuyaux , où ils sont fécondés. Comme les lézards & les grenouilles , cette Salamandre change de peau tous les quatre ou cinq jours. Il paroît , d'après les expériences de M. Laurenti , qu'elle n'est pas venimeuse. Sur la planche indiquée , la figure *a* représente le mâle ; & *b* , la femelle. *Linn. f. n. 371. Laurenti , spec. med. p. 39 , Triton-Cristatus. M. le C. de la Cepède , Hist. Nat. des quad. ovip. p. 471. Les eaux stagnantes de l'Europe , de l'Asie , & de l'Afrique.*

* LE SARROUBE 5. *S. Sarroube S. pedibus anterioribus tetradaçylis ; posterioribus pentadaçylis : digitis fissis , apice membranâ dilatatis : caudâ plana , utrinquè membranacea.*

Quatre doigts aux pieds de devant ; cinq à ceux de derrière : les uns & les autres séparés , élargis au sommet par une membrane ; la queue horizontale , garnie d'une membrane de part & d'autre.

M. Bruyères a trouvé ce reptile à l'île de Madagascar ; & M. le Comte de la Cepède en a donné la description dans son *Histoire Naturelle des quadrupèdes ovipares*. Il a la tête plate & allongée ; les mâchoires grandes , fendues jusqu'au delà des oreilles , dépourvues de dents , mais crénelées sur leur contour. La langue est enduite d'une humeur visqueuse , qui retient les petits insectes dont cet animal fait sa proie. Les yeux sont gros ; l'iris ovale & fendu verticalement. La partie supérieure du cou , qui est très-large , est revêtue d'une double rangée d'écailles d'un jaune clair : on voit encore une multitude de petites écailles rondes & jaunes sur la surface inférieure du corps. Les bouts des doigts sont garnis , de part & d'autre , d'une petite membrane ; & par dessous , d'un ongle crochu , placé entre un double rang d'écailles , disposées en recouvrement. Par la conformation des doigts & de la queue , le Sarroube se rapproche du lézard à Tête-plate ; mais il en diffère , en ce qu'il n'a pas comme lui une

membrane frangée , qui s'étend tout autour du corps : d'ailleurs celui-ci n'a que quatre doigts aux pieds de devant ; tandis que le lézard à Tête-plate en a cinq. Le dos est couvert d'une peau brillante , grenue , d'une couleur jaune , tigrée de vert. Il a environ un pied de longueur. M. Bruyères le regarde comme un animal peu dangereux. Il paroît plus souvent avec la pluie , que pendant un temps sec ; & la nuit , plutôt que le jour. *M. le C. de la Cepède , Hist. des quad. ovip. 493. Madagascar.*

* LA S. A TROIS-DOIGTS 6. *S. Ter-digitata S. pedibus anterioribus tridactylis ; posterioribus tetradaçylis : digitis fissis , muticis : corpore fusco.*

Trois doigts aux pattes de devant ; quatre à celles de derrière : les uns & les autres séparés , dépourvus d'ongles : le corps brun. (Pl. 12 , fig. 2.)

Cette nouvelle espèce de salamandre , dont M. le Comte de la Cepède a encore donné la description , a été trouvée sur le cratère même du Vésuve , par M. le Marquis de Nefse. Sa tête est plate , & arrondie par devant , à peu près comme celle de la salamandre Terrestre. Le tronc est ovale , & les pattes grêles : celles de devant sont divisées en trois doigts ; & celles de derrière en quatre. La queue est déliée , flexible , plus longue que le corps : il paroît aussi qu'elle est garnie en dessus de deux rangées de petites verrues formées de tubercules. Sa couleur est d'un brun foncé , mêlé de roux sur la tête , les pieds , la queue , & sur le ventre. L'individu apporté d'Italie étoit desséché & transparent , au point qu'on pouvoit facilement compter , à travers la peau , les vertèbres & les côtes. La tête avoit trois lignes de longueur ; le corps , neuf lignes ; & la queue , seize lignes & demie. *M. le C. de la Cepède , Hist. Nat. des quad. ovip. 496.*

* Espèces douteuses , dont l'existence ou les caractères ne sont pas encore bien connus.

* LA PETITE SALAMANDRE 7. *S. Exigua S. corpore fusco : caudâ compressiusculâ. Laur. spec. med. p. 41 , tab. 3 , fig. 4.*

Le corps brun : la queue un peu comprimée latéralement. Dans les vallées humides , auprès de Vienne en Autriche.

* LA S. BLANCHE 8. *S. Candida S. corpore albo : caudâ subtereti. Wurf. tab. 2 , fig. 1.*

Tout

Tout le corps blanc : la queue presque ronde. Elle est vivipare. *Padoue.*

- * LA S. NOIRE 9. *S. Atra S. atra tota, immaculata. Laurenti, spec. med. p. 42, tab. I, fig. 2.*

Tout le corps noir, sans aucune tache.

- * LA S. BRUNE 10. *S. Fusca S. tota fusca, absque maculis, absque splendore. Laurenti, ibid.*

Tout le corps brun & terne, sans aucune tache. *Les Alpes.*

- * LA S. GOÏTREUSE 11. *S. Strumosa S. struma turgida, nodosa, coloris dilutè rosei : corpore dilutè cinereo, maculis fuscis distincto : cauda obsoletè fasciata. Seb. 11, 20, 4. Laurenti, ibid.*

Un goître saillant, d'une couleur de rose : le corps d'un gris clair, avec des taches brunes : la queue marquée de taches presque effacées. *Les Indes orientales.*

- * * Reptiles pris pour des Larves, mais que plusieurs Naturalistes ont décrits comme des animaux parfaits.

I. PROTÉE, Proteus. *Laur. p. 35.* Animal à quatre pattes, qui respire par les branchies, dont les mâchoires sont dépourvues de dents, & dont la queue est comprimée latéralement.

- * LE P. GRENOUILLE 1. *P. Raninus P. pedes postici saltatorii. Seb. 1, tab. 78. Mérian surin. 71. Laur. p. 36.*

Les pieds de derrière disposés pour sauter. *Surinam.*

- * LE P. TRITON 2. *P. Tritonius P. pedibus posticis gradientibus : capite gulloso, oculato : trunco brevi : dorso pinna membranacea.*

Les pieds de derrière conformés pour marcher : une gueule & des yeux à la tête : le tronc court : une nageoire membraneuse sur le dos. *Les lacs des Alpes.*

- * LE P. SERPENT 3. *P. Anguinus P. pedibus posticis gradientibus : trunco tereti, elongato, candidissimus, inpeni : appendiculis branchiorum corallinis : caudâ compressâ, membranâ cinctâ : oculis nullis. Laur. ibid, p. 37, tab. 4, fig. 3.*

Les pieds de derrière conformés pour marcher : le tronc arrondi, alongé, très-blanc, dépourvu de nageoire : les appendices des branchies couleur de corail : la queue comprimée, environnée d'une membrane : point d'yeux. *Le lac Tschirniz dans la Carolinge.*

II. TRITON, Triton. *Laur. p. 37.* Animal à quatre pattes, qui respire par les poumons, dont le corps est nu, couvert de verrues, & dont la queue est aplatie latéralement.

- * LE T. DE GESNER 1. *T. Gesneri T. niger, punctis albis in abdomine. Laurenti, ibid, p. 38*

Le corps noir, avec des points blancs sur le ventre.

- * LE T. DE WURFBAIN 2. *T. Wurfbainii T. niger, fasciis albicantibus. Laur. ibid.*

Le corps noir, avec des bandes blanches.

- * LE T. D'UTINE 3. *T. Utinensis T. capite globofo : dorso nigro ; luteis maculis. Laur. ibid.*

La tête globuleuse : le dos noir, avec des taches jaunes. *Les eaux limoneuses d'Utine.*

- * LE T. ALPESTRE 4. *T. Alpestris T. corpore atro, tuberculoso : abdomine croceo immaculato. Laurenti, ibid, p. 38, tab. 11, fig. 4.*

Le corps noir, avec des tubercules : le ventre couleur de safran, sans aucune tache. *La montagne d'Etcher.*

- * LE T. BOURREAU 5. *T. Carnifex T. corpore atro, tuberculoso : gulâ punctatâ ; abdomine maculato. Laur. ibid, p. 38, tab. 11, fig. 3.*

Le corps noir, avec des tubercules : des points sur la gueule : le ventre tacheté. Ce reptile a beaucoup de rapports avec celui que M. Thunberg a décrit sous le nom de *Lézard du Japon*. Ils sont noirs l'un & l'autre, & marqués d'une bandelette blanche, longitudinale sur le dos. *M. Thunb. nouv. Mém. de Suède, 1787. Les endroits humides & sablonneux.*

- * LE T. DE CEYLAN 6. *T. Zeylanicus T. corpus depressum, flavum, albumque, nigris distinctum maculis : latera rubicundo nigrove variegata. Seb. 11, 12, 7. Laurenti, ibid, p. 39.*

Le corps aplati, peint de jaune & de blanc, & tacheté de noir : les côtés marqués d'une teinte sombre & rougeâtre. *Ceylan.*

- * LE T. DES MARAIS . *T. Palustris T. corpore glabro : gulâ laxi : maculis caracteriformibus abdomine, subrotundis : dorso plano, utrinque obtusè angulato : digitis teretibus. Laur. ibid. tab. 4, fig. 2.*

Le corps & la gueule lisses : des taches rondes en forme de caractères sur le ventre : le dos plat, avec des angles obtus de part &

d'autre : les doigts arrondis. *Les eaux stagnantes auprès de Vienne.*

- * LE T. PARISIEN 8. *T. Parisinus T. corpus fuscum, atris maculis conspersum : caput vitatum : inferior caudæ acies tæniâ albicante notata : crista in dorso.*

Le corps brun, semé de taches noires : la tête rayée : le dessous de la queue marqué d'une bandelette blanchâtre : une dentelure sur le dos. *Mém. de l'Acad. des Scienc. de Paris, 1729.*

- * LE T. D'AMÉRIQUE 9. *T. Americanus T. corpus supra saturatè spadiceum, maculis atris; infra dilutè flavum, maculis sub-ruffis. Seb. 1, 89, 4 & 5. Laur. ibid. p. 49.*

Le corps d'un jaune très-foncé par dessus, avec des taches noires ; & d'une teinte plus claire par dessous, avec des taches roussâtres.

- * LE T. SALAMANDRE 10. *T. Salamandroïdes T. dorsum nigrum, punctis alternè albis & nigris variegatum : abdomen luteum : pedes, latera, labiaquæ lutea, nigro punctata : cauda subcompressa.*

Le dos noir, orné alternativement de points noirs & blancs : le ventre jaune : les pieds, les côtés, les lèvres également jaunes, mais ponctués de noir : la queue un peu comprimée par les côtés. *Wurfb. tab. 11, fig. 4. Laur. ibid, p. 49. L'Allemagne.*

Je me suis déterminé à joindre ici ces individus, dont l'existence a été tantôt reconnue, tantôt rejetée par de grands Naturalistes. Nous prions tous ceux de nos Lecteurs qui seront dans le cas d'examiner quelques-uns de ces reptiles, d'examiner leurs métamorphoses avec beaucoup de soin, & de nous faire part de leurs observations.

V I F. G E N R E.

CHALCIDE, *Chalcides. Linn. f. n. Lacerta-Chalcides.*

Corpus quadrupes, teretiufculum, anguiforme, squamosum.

Caput obovatum, depressum. Maxilla subæquales. Oculi minuti, in lateribus summis. Aures vix conspicuæ.

Truncus cylindricus, teres, prælongus, capitæ crassitiem æquans.

Cauda elongata, fere cylindrica.

Pedes brevissimi, tridactyli, unguiculati; anteriores à posterioribus remotissimi.

Animal supra ventrem se promovens, sed

reptatum pedibus adjuvans; spiraliter contortum quiescit.

Le corps a quatre pattes, arrondi, conformed comme celui des *serpens*, & couvert d'écaillés.

La tête un peu ovale, aplatie. Les mâchoires presque ovales. Les yeux très-petits, & situés bien haut sur les parties latérales de la tête. Les oreilles à peine visibles.

Le tronc cylindrique, rond, alongé; son épaisseur égale à peu près celle de la tête.

La queue longue, presque cylindrique.

Les pattes divisées en trois doigts garnis d'ongles; celles de devant sont très-éloignées de celles de derrière.

Cet animal se traîne sur le ventre, & se sert avec avantage de ses pattes pour marcher. Il a l'habitude de se rouler sur lui-même lorsqu'il veut se reposer.

- LE SEPS 1. *C. Vittatus C. pedibus remotissimis, ter-digitatis, unguiculatis : vittâ utrinquæ longitudinali, albidâ : squamis quadratis, imbricatis.*

Les pattes très-éloignées, divisées en trois doigts garnis d'ongles : une bandelette blanchâtre & longitudinale de chaque côté du tronc : des écaillés quadrangulaires disposées en recouvrement. (Pl. 12, fig. 3.)

Cet animal se rapproche plus des *serpens* que des *lézards* par la conformation du corps. Sa tête est nue, petite, & finit par un museau obtus. Les ouvertures des oreilles sont bien moins sensibles que dans la plupart des *lézards*. Le tronc est long, menu, & couvert d'écaillés quadrangulaires, d'une petitesse extrême, qui, par leur disposition, forment des stries transversales & d'autres longitudinales; caractère que Linné dit être particulier à cette espèce. L'abdomen a un rebord aigu, recourbé, & attaché, de part & d'autre, au tronc : la suture qui forme ce rebord, s'étend depuis la tête jusqu'à l'anus. Les pattes sont si courtes, qu'elles n'ont souvent que deux lignes de long; tandis que le corps a plus de douze pouces : à peine paroissent-elles toucher à terre. Le *Seps* les remue cependant avec vitesse, & s'en sert avec avantage lorsqu'il marche. Linné prétend que les pieds sont divisés en cinq doigts à peine visibles, & garnis d'ongles; cependant on n'en compte que trois sur tous les individus des différens pays, qu'on conserve au Cabinet du Roi. La queue est moins longue que le tronc; elle est environnée,

jusqu'aux deux tiers de sa longueur, d'écaillés plus sensiblement relevées en arêtes que celles du corps; elle est de plus très-aiguë à l'extrémité: sa couleur est d'un gris livide, un peu moins foncé sur le ventre. Le dos est marqué, de part & d'autre, d'une bandelette jaunâtre, liserée de noir, qui parcourt toute la longueur du corps, jusques vers l'extrémité de la queue. La longueur de cet animal varie depuis six jusqu'à douze pouces. Sa morsure n'est pas dangereuse; mais en Sardaigne, dit M. Cetti, lorsque les bœufs ou les chevaux en ont avalé quelqu'un avec l'herbe qu'ils paissent, leur ventre s'enfle; & ils sont en danger de mourir, si on ne leur fait pas prendre une boisson préparée avec de l'huile, du vinaigre, & du soufre. Il paroît craindre le froid plus que les autres reptiles, car il se cache plutôt dans la terre aux approches de l'hiver. *Linn. f. n. 363. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 433. Les provinces méridionales de la France, la Sardaigne, l'Afrique.*

a. Je regarde, avec M. le Comte de la Cepède, le lézard appelé *Chalcide* par Linné, comme formant tout au plus une variété du *Seps*; en supposant toutefois que l'animal n'ait que trois doigts à chaque pied, au lieu de cinq que Gronou lui attribue.

• LE CHALCIDE 2. *C. Flavescens C. pedibus remotissimis, ter-digitatis, unguiculatis:*

corpore flavescente: squamis distinctis, verticillatis.

Les pattes très-éloignées, divisées en trois doigts garnis d'ongles: le corps jaunâtre & couvert d'écaillés séparées, disposées par anneaux. (Pl. 12, fig. 4.)

Le reptile dont il s'agit ici n'est pas le lézard qui porte ce même nom dans le *Système de la Nature* de Linné; c'est un animal dont aucun Naturaliste n'avoit encore fait mention avant M. le Comte de la Cepède; & qui a de grands rapports avec le *Seps* que je viens de décrire. La tête & le tronc présentent à peu près la même conformation. Les pattes sont encore plus courtes, relativement à la longueur de l'animal; elles n'ont qu'une ligne de longueur: celles de devant sont situées très-près de la tête; & celles de derrière, vers le milieu du corps. Il n'y a que trois doigts à chaque pied. Le tronc & la queue sont revêtus d'écaillés qui forment des anneaux très-sensibles, & séparés les uns des autres par des espèces de sillons. L'individu sur lequel a été faite cette description, & qu'on conserve au Cabinet du Roi, a deux pouces six lignes de longueur. La queue est beaucoup plus longue que le tronc, & entourée de quarante-huit rangées circulaires d'écaillés. Il est d'une couleur sombre, qui approche de celle de l'airain. On ne sait point quel pays il habite. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 443.*

REPTILES BIPÈDES.

Les animaux dont il est ici question forment la nuance entre les reptiles & les serpens. Ils se rapprochent des premiers, en ce que leurs pattes sont d'une conformation à peu près égale; & ils ressemblent aux seconds par l'allongement du corps, la structure de la tête, & la forme des écaillés. Il n'y a encore dans cet ordre que deux individus dont l'existence & les caractères soient parfaitement connus. L'*Anguis bipède* de Linné, & la *Syrène laertine* du même Auteur, ne peuvent être placés parmi les véritables *bipèdes*. L'un est regardé par plusieurs Naturalistes célèbres, comme un serpent mâle, tué dans la saison des amours; l'autre est un poisson apode,

de la famille des *Murènes* (1). Tous les autres reptiles qu'on a décrits jusqu'ici sous le nom de *bipèdes*, ne sont que des *Seps* ou des *Chalcides* qui avoient perdu, par quelque accident, les pattes de devant ou de derrière.

(1) « J'ai disséqué, dans le *Museum* à Londres, la » *Syrène* de MM. Ellis & Linné; & j'ai trouvé de véritables ouies, le cœur uniloculaire, des écaillés & des lames de serpens dans ses boyaux ou dans le gosier; en un mot, toute la structure semblable ou analogue à un poisson appartenant aux *Murènes* ». Telle est l'observation que feu M. Camper a bien voulu me communiquer dans une lettre qu'il m'a écrite le 22 juillet 1788.

* LE B. CANNELÉ 1. *B. Canaliculatus* B. *pedibus tantum duobus anterioribus, tetradactylis; digitis fissis, unguiculatis: squamis dorſi & abdominis ſemi-annulos componentibus.*

Deux pattes ſeulement, placées ſur la partie antérieure du corps, diviſées en quatre doigts ſéparés & garnis d'ongles: le dos & le ventre garnis d'écaillés diſpoſées en demi-anneaux. (Pl. 12, fig. 6.)

Cet animal extraordinaire, dont aucun Naturaliſte n'avoit encore fait mention avant M. le Comte de la Cepède, a beaucoup de rapports avec le *Chalcide*. Sa tête eſt courte, arrondie par devant: le ſommet eſt couvert d'une grande écaille; & le muſeau de trois, dont les deux extérieures préſentent chacune un petit trou, qui eſt l'ouverture des narines. La mâchoire inférieure eſt auſſi bordée d'écaillés, un peu plus grandes que celles des anneaux. Les dents ſont très-petites; les yeux préſque imperceptibles, & dépourvus de paupières. On ne voit point extérieurement les trous auditifs. La tête, le tronc, & la queue ont à peu près la même groſſeur. Toutes ces parties ſont revêtues d'écaillés préſque carrées, mais diſpoſées différemment: celles du dos & du ventre forment des demi-anneaux, qui ſe corrépondent de manière que les extrémités des deux ſupérieurs aboutiſſent à la ligne qui ſépare les demi-anneaux du ventre. Dans l'intervalle qui ſépare les rangées de ces demi-anneaux, il y a une eſpèce de ſillon, qui s'étend depuis la tête juſqu'à l'anſus. La queue eſt garnie d'écaillés de la même grandeur que celles du corps, & qui forment des anneaux entiers ſur toute ſa ſurface. La réunion de toutes ces écailles produit un grand nombre de cannelures tranſverſales, d'où lui eſt venu le nom de *Cannelé*. Les pattes ſont ſituées très-près de la tête, & ont auſſi des écailles, & quatre doigts garnis d'ongles longs & crochus: à côté de chaque doigt extérieur, on aperçoit le rudiment d'un cinquième doigt. Sa couleur, qui eſt altérée ſur l'individu qu'on conſerve au Cabinet du Roi, paroît avoir été verdâtre. Sa longueur eſt de huit pouces ſix lignes; la queue ſeule a un pouce de long & quatre lignes de diamètre. Il y a cent cinquante rangées d'écaillés

ſur le ventre, & trente-une autour de la queue. Il a été envoyé du Mexique par M. Velafqués. C'eſt par erreur qu'on a mis au deſſus de la figure indiquée, le *L. Cannelé*, au lieu de *B. Cannelé*. M. le C. de la Cepède, *Hiſt. des quad. ovip.* 613.

* LE SHELTOFUSIK 2. *B. Sheltopufik* B. *pedibus tantum duobus poſterioribus, bifidis; digitis acutiſ: ſquamarum in dorſo ſeries tredecim.*

Deux pattes ſeulement, placées ſur la partie poſtérieure du corps, diviſées en deux doigts pointus: treize rangées d'écaillés ſur le dos. (Pl. 12, fig. 7.)

C'eſt à M. Pallas que nous ſommes redevables de cette nouvelle eſpèce de *Bipède*. Sa tête eſt ſemblable à celle du lézard; elle eſt plus groſſe que le cou, & finiſt par un muſeau conique & obtus. Les bord de la gueule ſont couverts d'écaillés; les mâchoires armées de dents obtuſes; & les yeux environnés de paupières mobiles. La langue eſt charnue, plate, & fendue à l'extrémité. Les ouvertures des oreilles & des narines reſſemblent à celles du lézard. Le tronc conſerve préſque la même groſſeur depuis la tête juſqu'à l'anſus; enſuite il ſe termine par une queue beaucoup plus longue que le corps. Le deſſus de la tête eſt couvert de grandes écailles; celles qui recouvrent le corps ſont un peu échanrées, & diſpoſées ſur treize rangées longitudinales; enſin celles de la queue ſont en forme de rein, relevées en carène dans le centre, & placées par anneaux. On voit dix rangs d'écaillés plus grandes ſur la ſurface du ventre. De chaque côté du corps, s'étend une eſpèce de ſillon longitudinal: à l'extrémité de chacun de ces ſillons, & auprès de l'anſus, on obſerve un très-petit pied couvert de quatre grandes écailles, & diviſé en deux doigts un peu aigus. La longueur totale de cet animal eſt de plus de trois pieds: ſa couleur, qui eſt aſſez uniforme ſur tout le corps, eſt d'un jaune pâle. On le trouve dans les vallées ombragées, où l'herbe croit en abondance. Il ſe cache parmi les arbriffeaux, dit M. Pallas, & fuit dès qu'on l'approche. Il fait la guerre aux lézards, particuliérement au *L. Gris*. *Pall. nov. comm. petrop. tom. 19, p. 435, tab. ix. Près du Volga & du Teregum, le défert de Paryn.*



TABLE ALPHABÉTIQUE DES GENRES.

C AMÉLÉON	page 31	P ROTÉE,	page 65
CHALCIDE	66	RAINE,	9
CRAPAUD,	12	REPTILES BIPÈDES,	67
CROCODILE,	32	SALAMANDRE,	61
DRAGON,	60	TORTUE,	18
GRENOUILLE,	1	TRITON,	65
LÉZARD,	36		

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES.

C AMÉLÉON,	page 31	<i>G. jackie,</i>	page 5
<i>C. du Cap,</i>	32	<i>G. mugissante,</i>	7
<i>Cannelé,</i>	68	<i>G. noire,</i>	9
<i>Cayman,</i>	35	<i>G. patte-d'oie,</i>	11
<i>Chalcide,</i>	66	<i>G. perlée,</i>	4
<i>Crapaud aqua,</i>	14	<i>G. pit-pit,</i>	5
<i>C. bossu,</i>	17	<i>G. pluviale,</i>	7
<i>C. brun,</i>	15	<i>G. réticulaire,</i>	8
<i>C. bufina,</i>	17	<i>G. rousse,</i>	3
<i>C. calamite,</i>	18	<i>G. sonante,</i>	4
<i>C. commun,</i>	16	<i>G. tachetée,</i>	2
<i>C. cornu,</i>	ib.	<i>G. typhone,</i>	5
<i>C. couleur de feu,</i>	13	<i>Lézard abdominal,</i>	57
<i>C. criard,</i>	17	<i>L. agame,</i>	42
<i>C. gottreux,</i>	13	<i>L. algire,</i>	50
<i>C. marbre,</i>	14	<i>L. ameiva,</i>	47
<i>C. pipa,</i>	ib.	<i>L. americima,</i>	50
<i>C. pustuleux,</i>	15	<i>L. à moustaches,</i>	54
<i>C. rayon-vert,</i>	12	<i>L. Argus,</i>	45
<i>C. rieur,</i>	15	<i>L. azuré,</i>	50
<i>C. vert,</i>	17	<i>L. Basilic,</i>	41
<i>Crocodile,</i>	33	<i>L. bleuâtre,</i>	46
<i>Dragon-volant</i>	60	<i>L. caliscertule,</i>	47
<i>Dragonne,</i>	36	<i>L. cordyle,</i>	49
<i>Fouette-queue,</i>	35	<i>L. cornu,</i>	47
<i>Gavial,</i>	35	<i>L. de Java,</i>	41
<i>Grande-grenouille,</i>	8	<i>L. doré,</i>	52
<i>Grenouille bigarrée,</i>	ib.	<i>L. double-raie,</i>	57
<i>G. bordée,</i>	6	<i>L. double-tache,</i>	38
<i>G. commune,</i>	3	<i>L. exagonal,</i>	49
<i>G. de la Chine,</i>	6	<i>L. galeote,</i>	42
<i>G. de terre,</i>	8	<i>L. galonné,</i>	48
<i>G. écailleuse,</i>	1	<i>L. gecko,</i>	58
<i>G. épaule-armée,</i>	6	<i>L. geckotte,</i>	59
<i>G. galonnée,</i>	2	<i>L. gottreux,</i>	55

L. gris,
L. grison,
L. iguane,
L. large-doigt,
L. lion,
L. mabouia,
L. marbré,
L. plissé,
L. porte-crête,
L. quetz-paleo,
L. queue-bleue,
L. roquet,
L. rougeâtre,
L. rouge-gorge,
L. scinque,
L. sillonné,
L. sourcilleux,
L. soyeux,
L. sputateur,
L. stellion,
L. strié,
L. tapaye,
L. teguixin,
L. tête-fourchue,
L. tête-plate,
L. triangulaire,
L. ombre,
L. vert,
Petite salamandre,
Protée grenouille,
P. serpent,
P. triton,
Raine à tapirer,
R. bossue,
R. brune,
R. couleur de lait,
R. flûteuse,
R. orangée,
R. rouge,
R. squelette,
R. verdâtre,
R. verte,
Salamandre à quatre raies,
S. à queue-plate,
S. à trois-doigts,
S. blanche,

T A B L E.

page 44	<i>S. brune</i> ,	page 65
50	<i>S. poncée</i> ,	63
39	<i>S. terrestre</i> ,	62
38	<i>Sarroubé</i> ,	64
48	<i>Sheltopustik</i> ,	68
51	<i>Tortue bombée</i> ,	28
53	<i>T. bourbeuse</i> ,	26
43	<i>T. caouane</i> ,	20
41	<i>T. caret</i> ,	21
58	<i>T. cendrée</i> ,	25
49	<i>T. chagrinée</i> ,	30
54	<i>T. courte-queue</i> ,	28
45	<i>T. dentelée</i> ,	24
55	<i>T. écaille-verte</i> ,	20
51	<i>T. franche</i> ,	19
39	<i>T. géométrique</i> ,	24
37	<i>T. grecque</i> ,	23
45	<i>T. jaune</i> ,	26
57	<i>T. luth</i> ,	22
51	<i>T. molle</i> ,	25
53	<i>T. nasicorne</i> ,	21
ibid.	<i>T. noirâtre</i> ,	30
56	<i>T. prisonnière</i> ,	29
38	<i>T. prisonnière-striée</i> ,	ibid.
59	<i>T. raboteuse</i> ,	24
56	<i>T. ronde</i> ,	22
43	<i>T. rougeâtre</i> ,	27
46	<i>T. roussâtre</i> ,	28
64	<i>T. scorpion</i> ,	27
65	<i>T. serpentine</i> ,	28
ibid.	<i>T. terrapène</i> ,	30
ibid.	<i>T. tirse</i> ,	21
10	<i>T. vermillon</i> ,	23
11	<i>Triton Alpestre</i> ,	65
10	<i>T. Bourreau</i> ,	ibid.
ibid.	<i>T. d'Amérique</i> ,	66
11	<i>T. de Ceylan</i> ,	65
ibid.	<i>T. de Gesner</i> ,	ibid.
10	<i>T. de Wurf bain</i> ,	ibid.
12	<i>T. des marais</i> ,	ibid.
10	<i>T. d'Utine</i> ,	ibid.
9	<i>T. parisien</i> ,	ibid.
61	<i>T. safrané</i> ,	ibid.
63	<i>T. salamandre</i> ,	66
64	<i>Tupinambis</i> ,	37
64		

AVIS AU RELIEUR,

*Sur l'ordre & l'arrangement des planches qui composent la deuxième livraison du
Tableau Encyclopédique & Méthodique des trois règnes de la Nature.*

C E T A C É S.

Dix planches simples & deux doubles.

R E P T I L E S.

Vingt-six planches simples, qui se succèdent dans l'ordre qui suit. Savoir ;

Grenouilles,

7 planches.

Tortues,

6 planches.

Crocodiles, Lézards, Salamandres, &c.,

13 planches.

S E R P E N S.

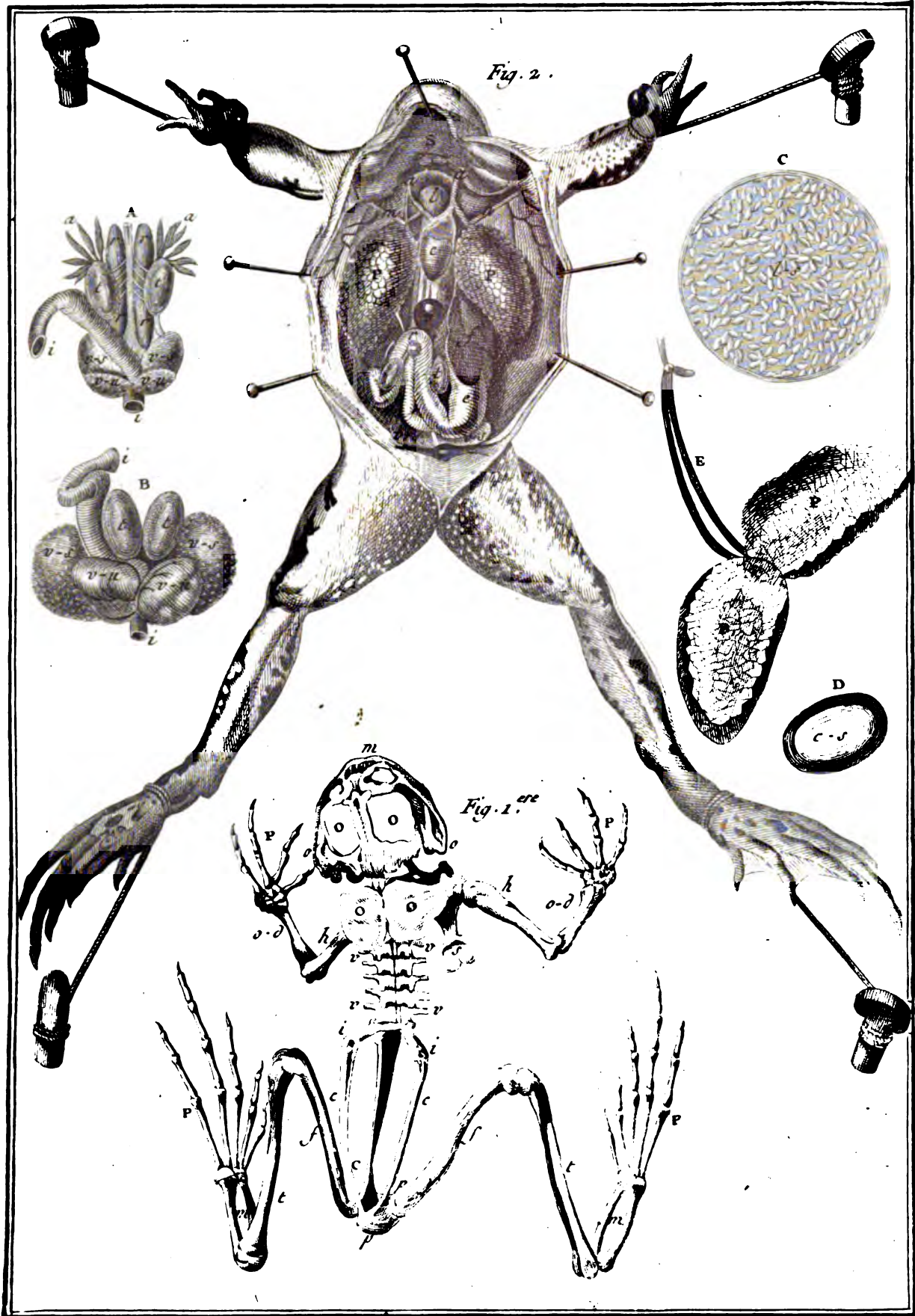
Trente-deux planches simples & quatre doubles.

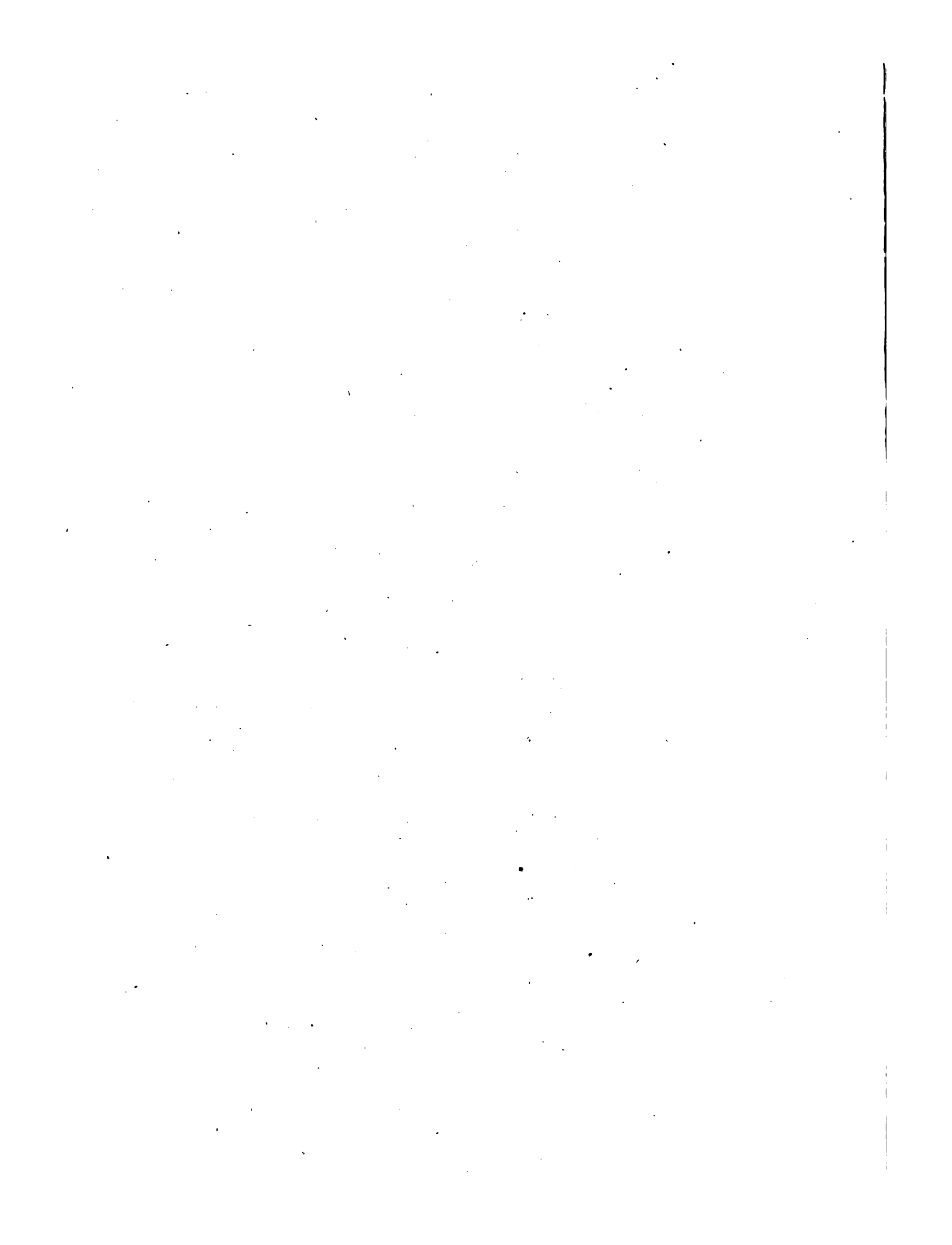
Nota. La planche A doit être placée à la tête des Serpens.

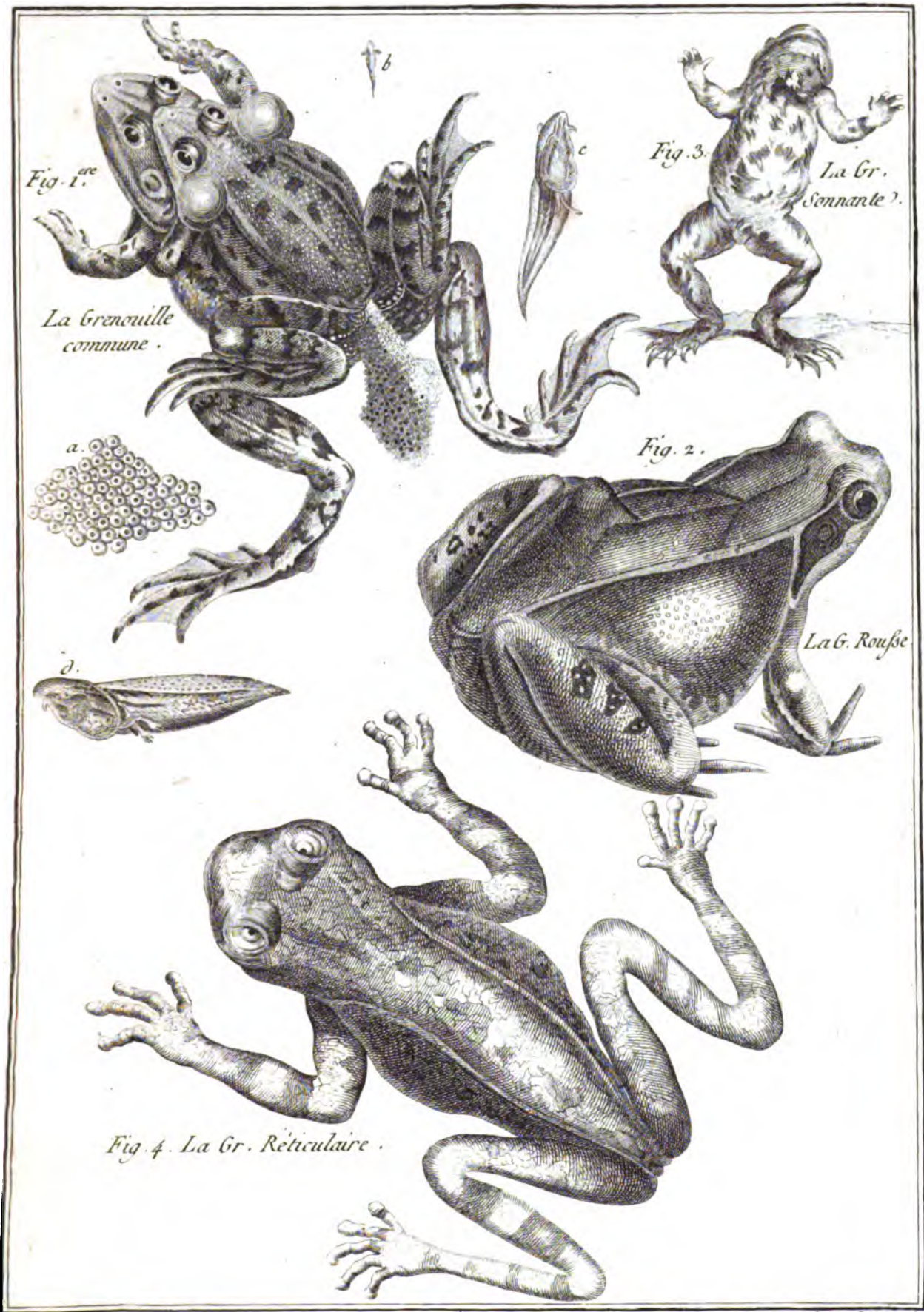
Ce volume contient 78 planches simples & 6 doubles, lesquelles, en totalité, équivalent à quatre-vingts.

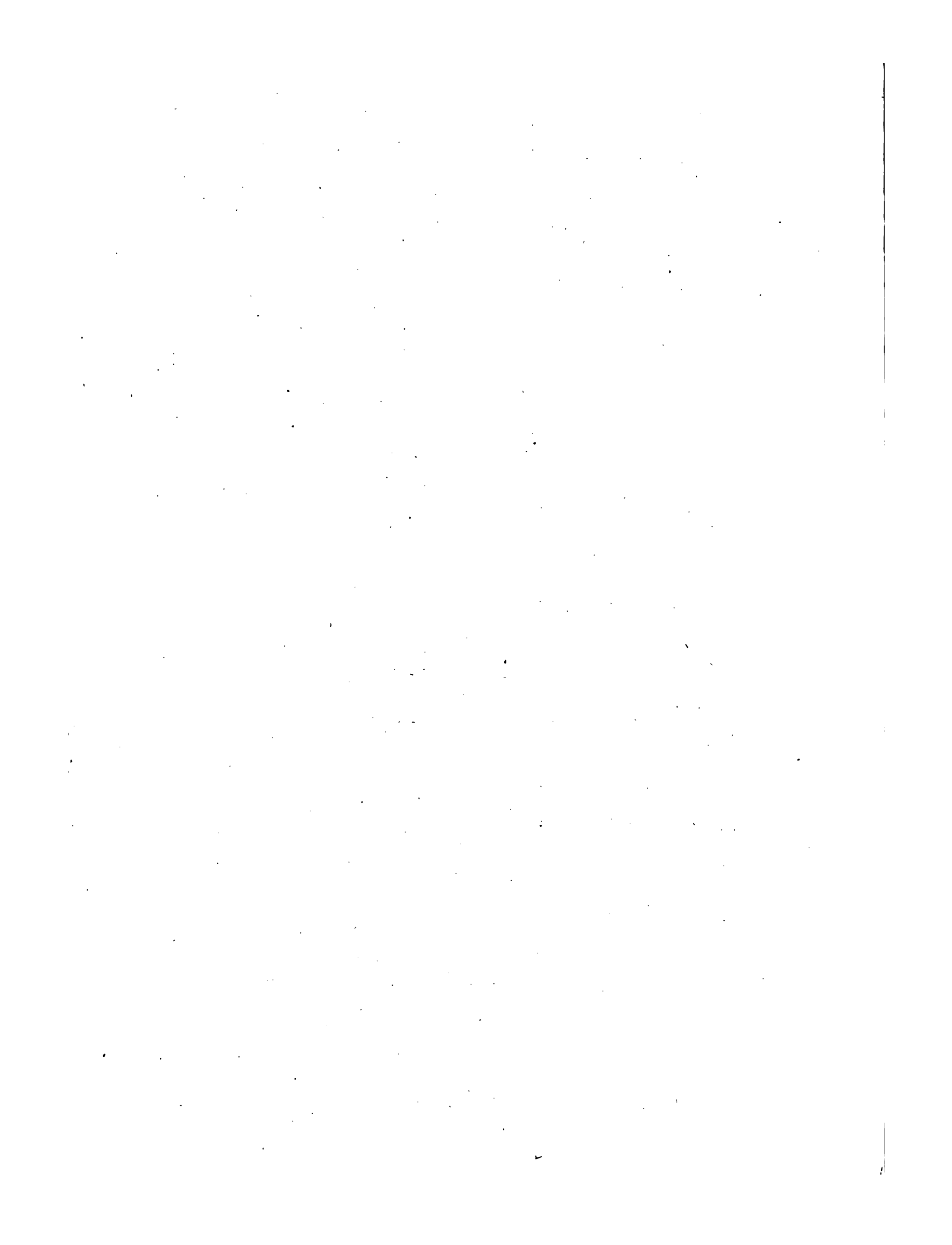
Les six planches doubles seront pliées avec un onglet.

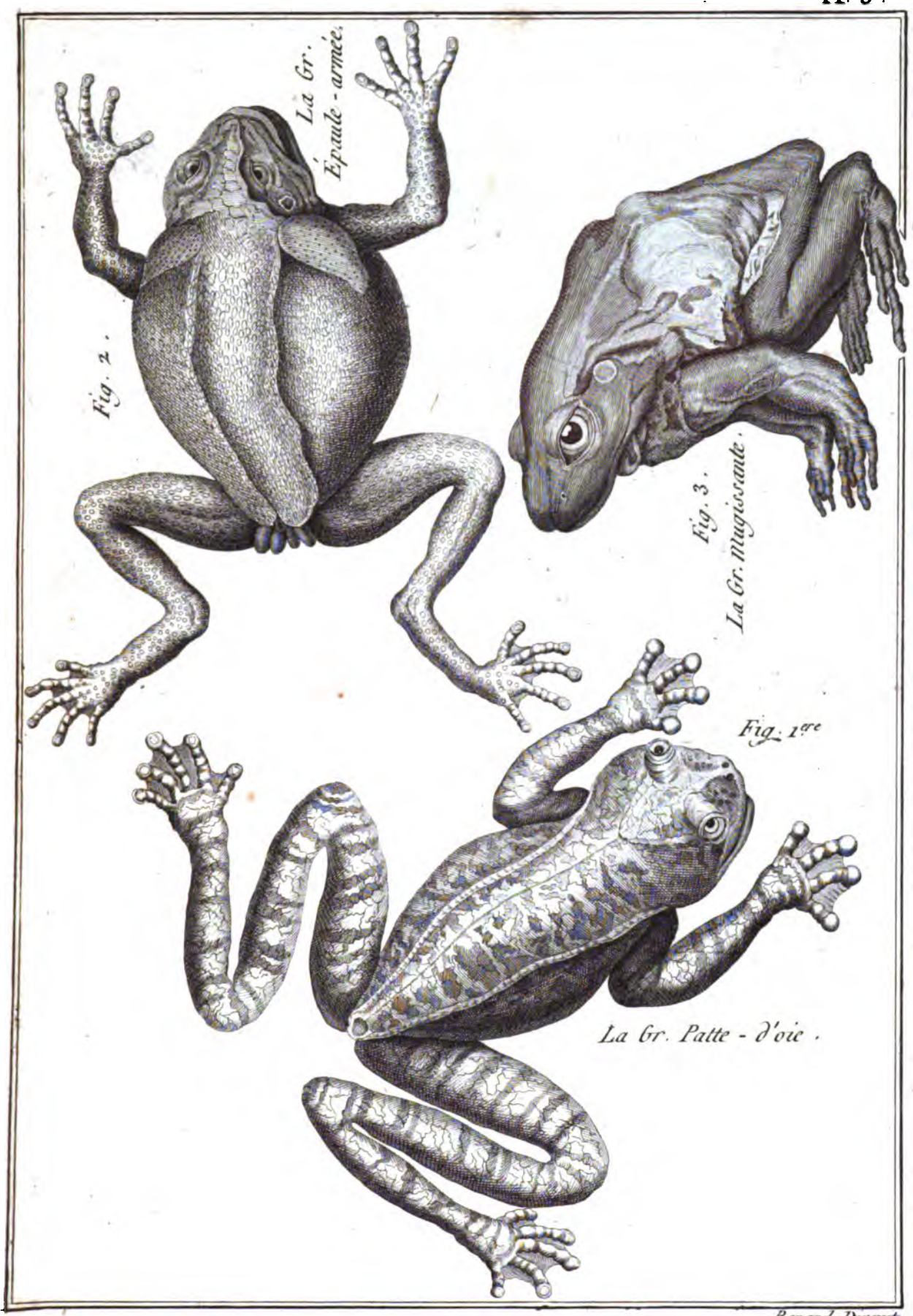


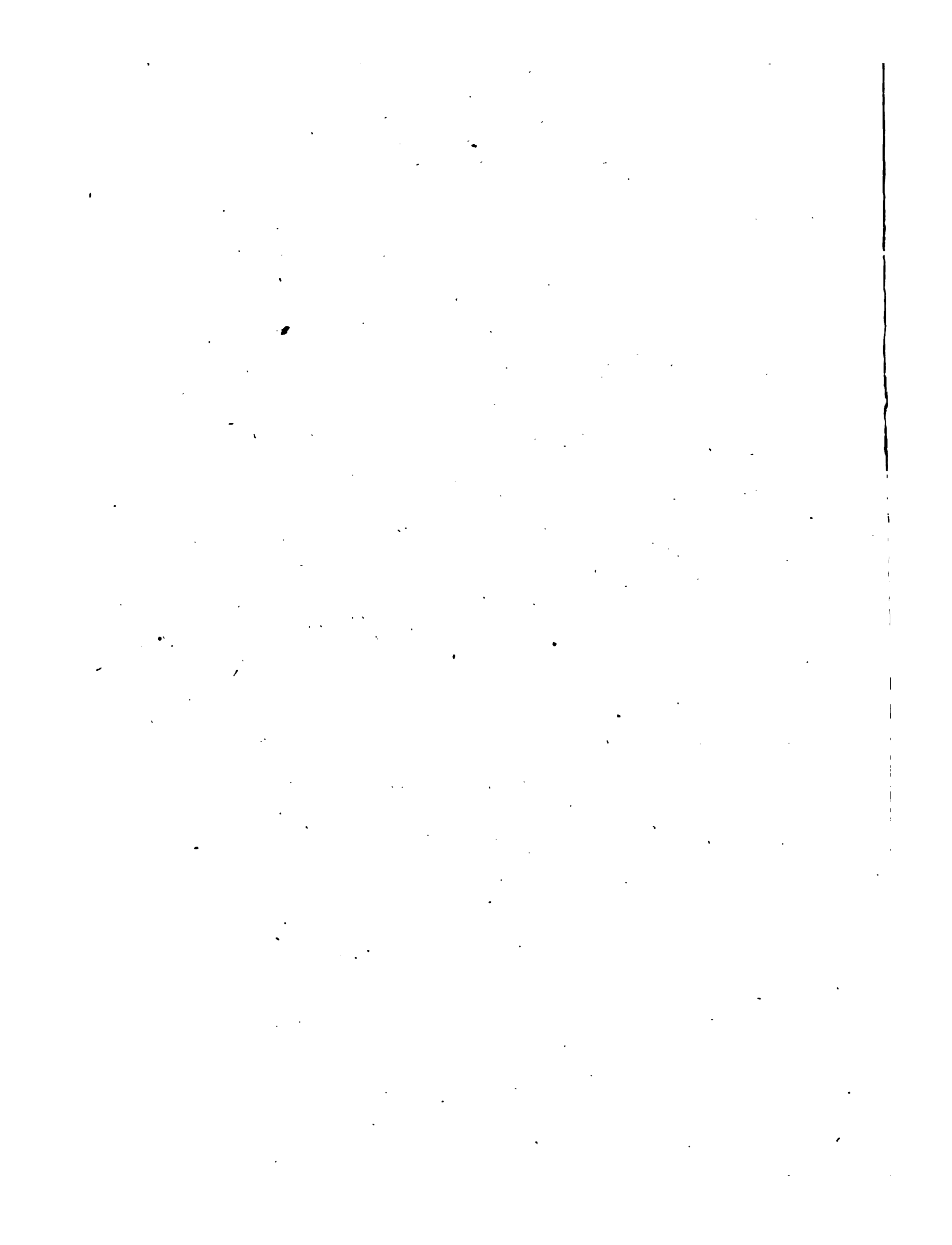


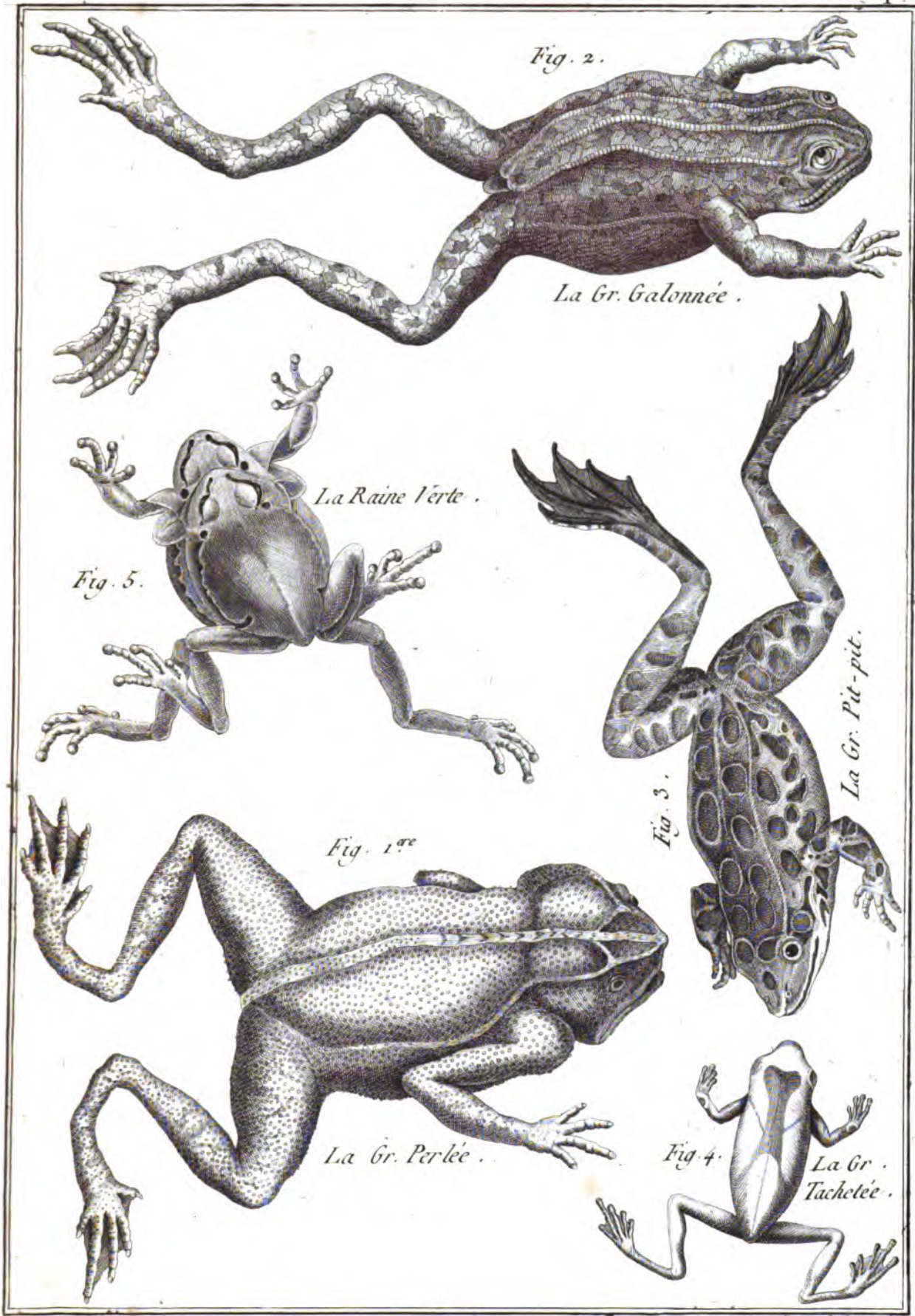


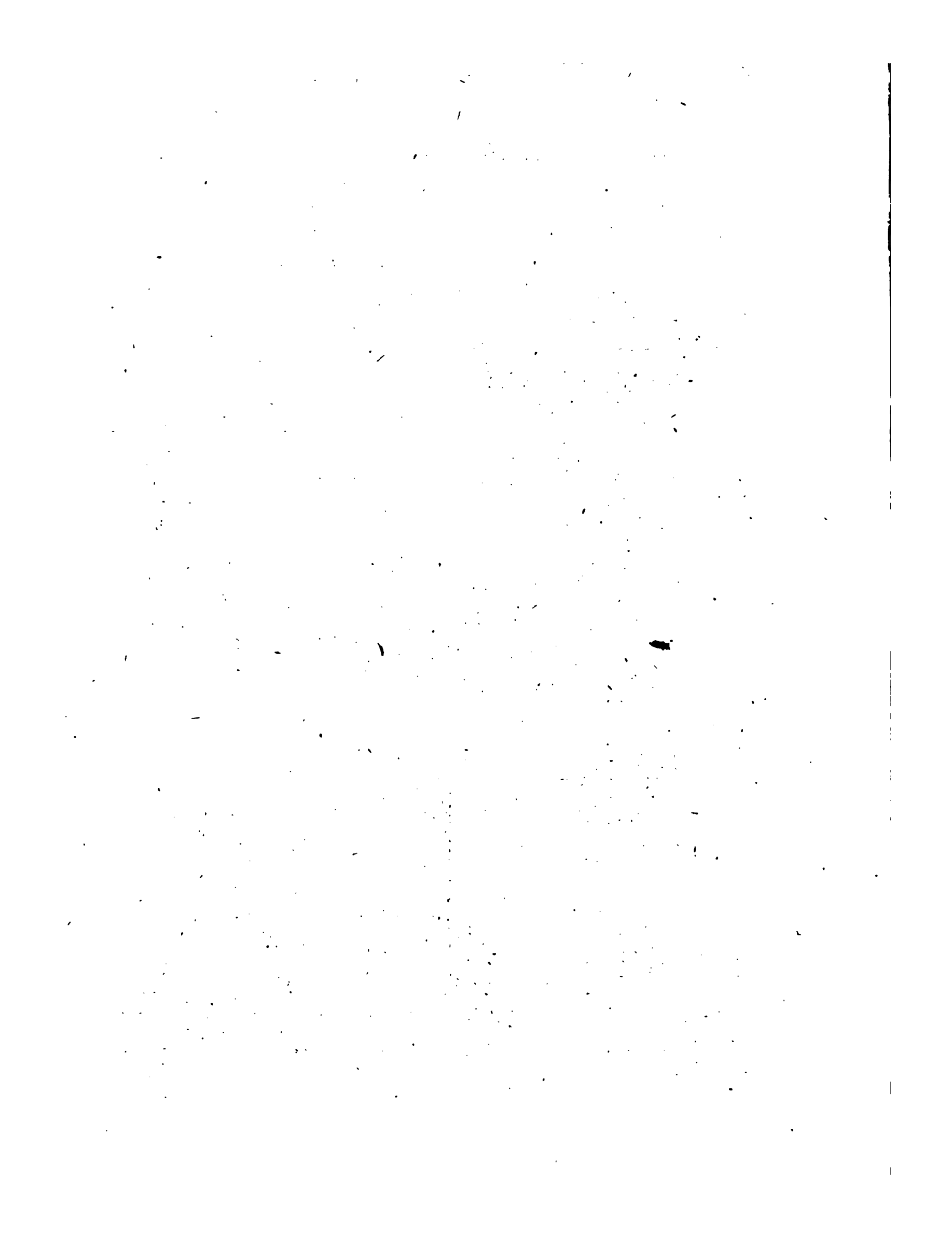












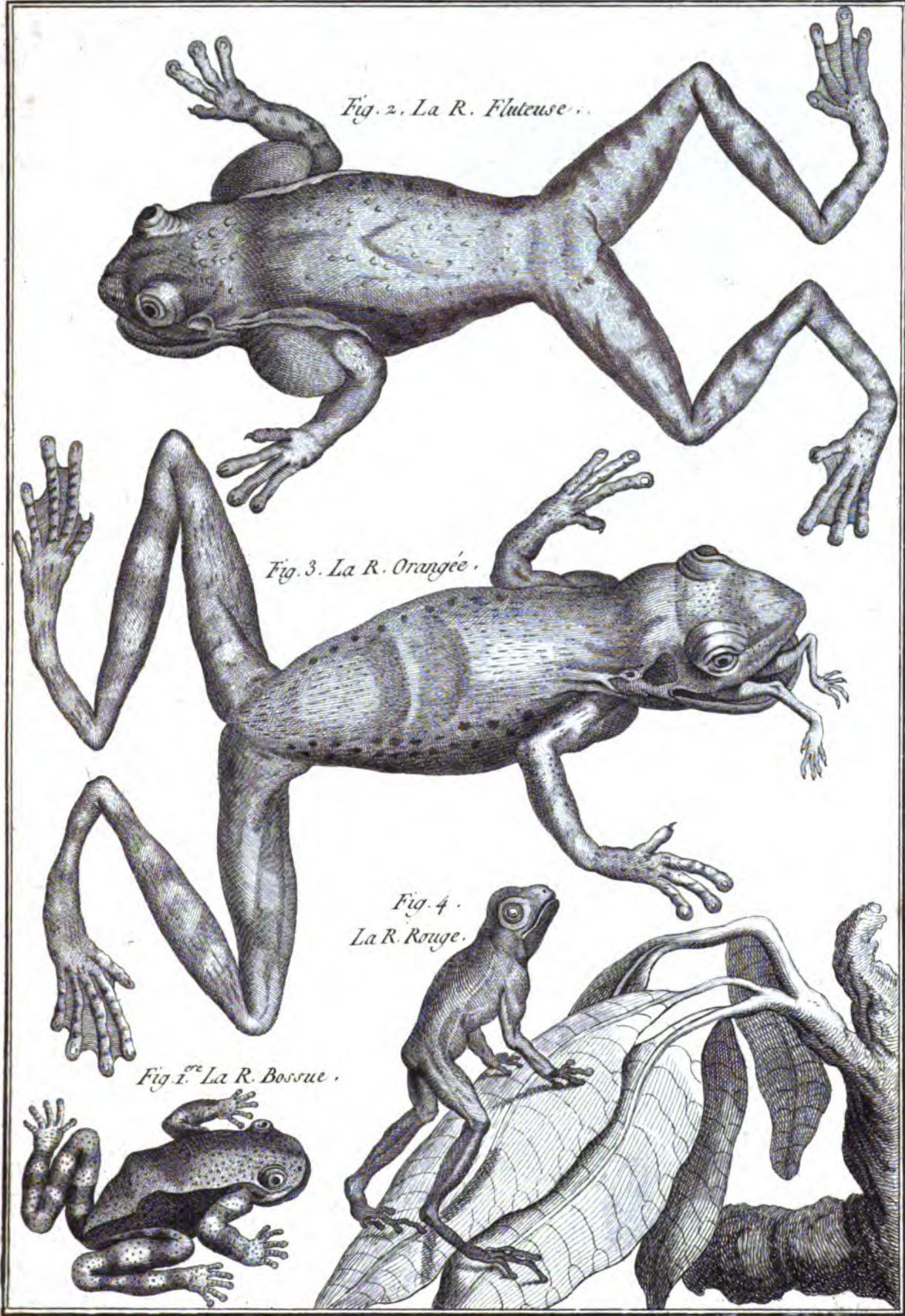
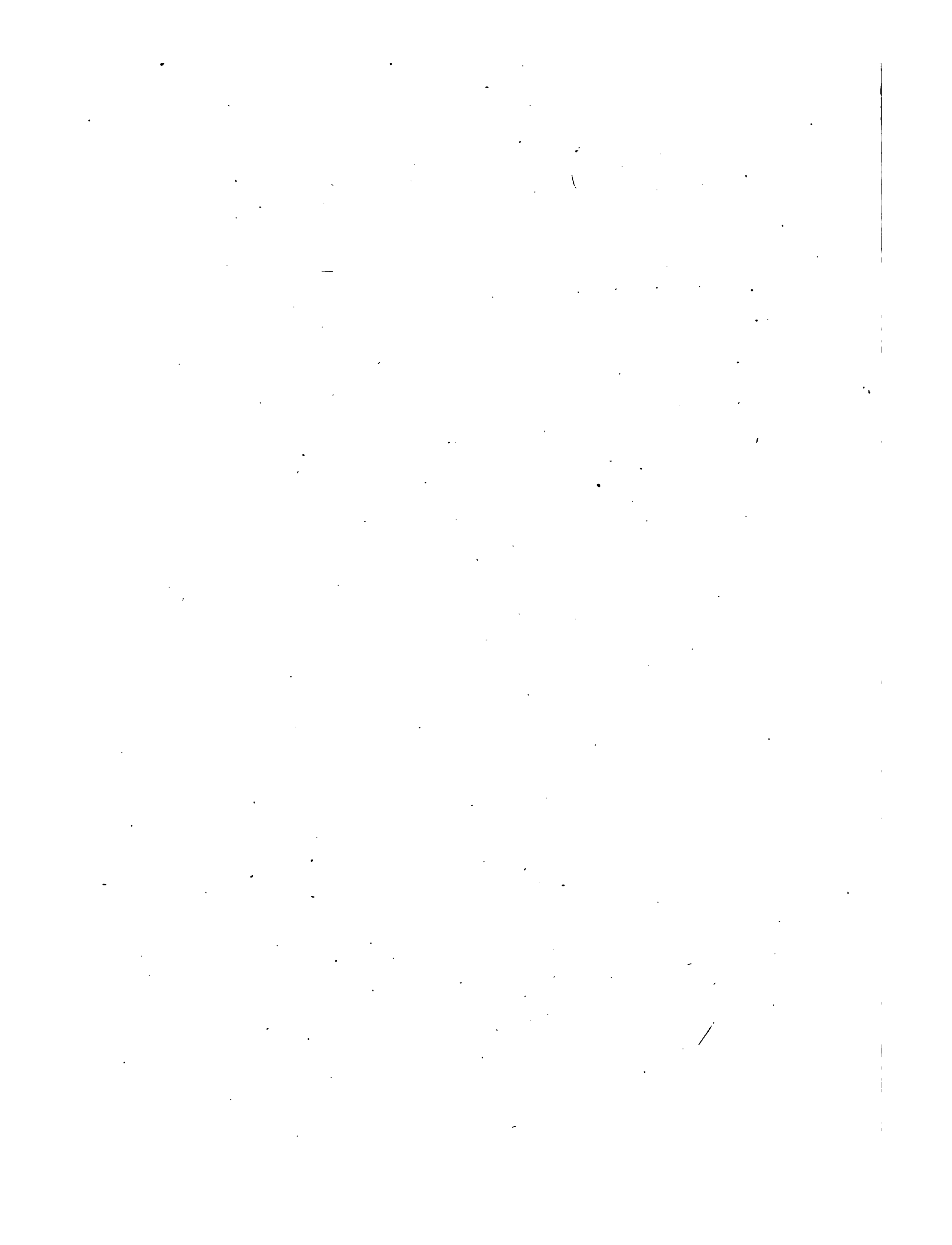


Fig. 2. La R. Fluteuse.

Fig. 3. La R. Orangée.

*Fig. 4.
La R. Rouge.*

Fig. 1.^{re} La R. Bossue.



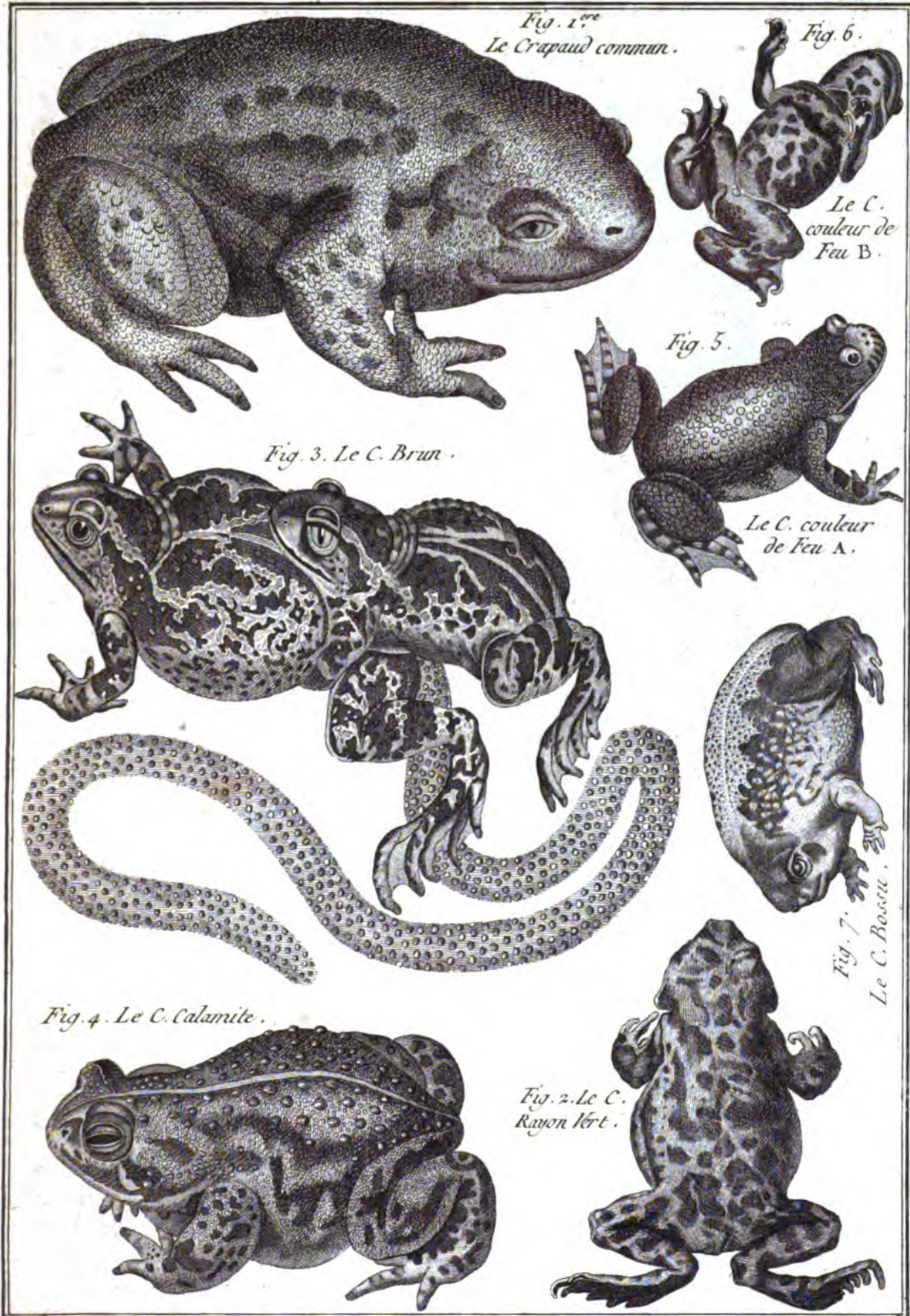


Fig. 1.^{re}
Le Crapaud commun.

Fig. 6.

Le C.
couleur de
Feu B.

Fig. 5.

Le C. couleur
de Feu A.

Fig. 3. Le C. Brun.

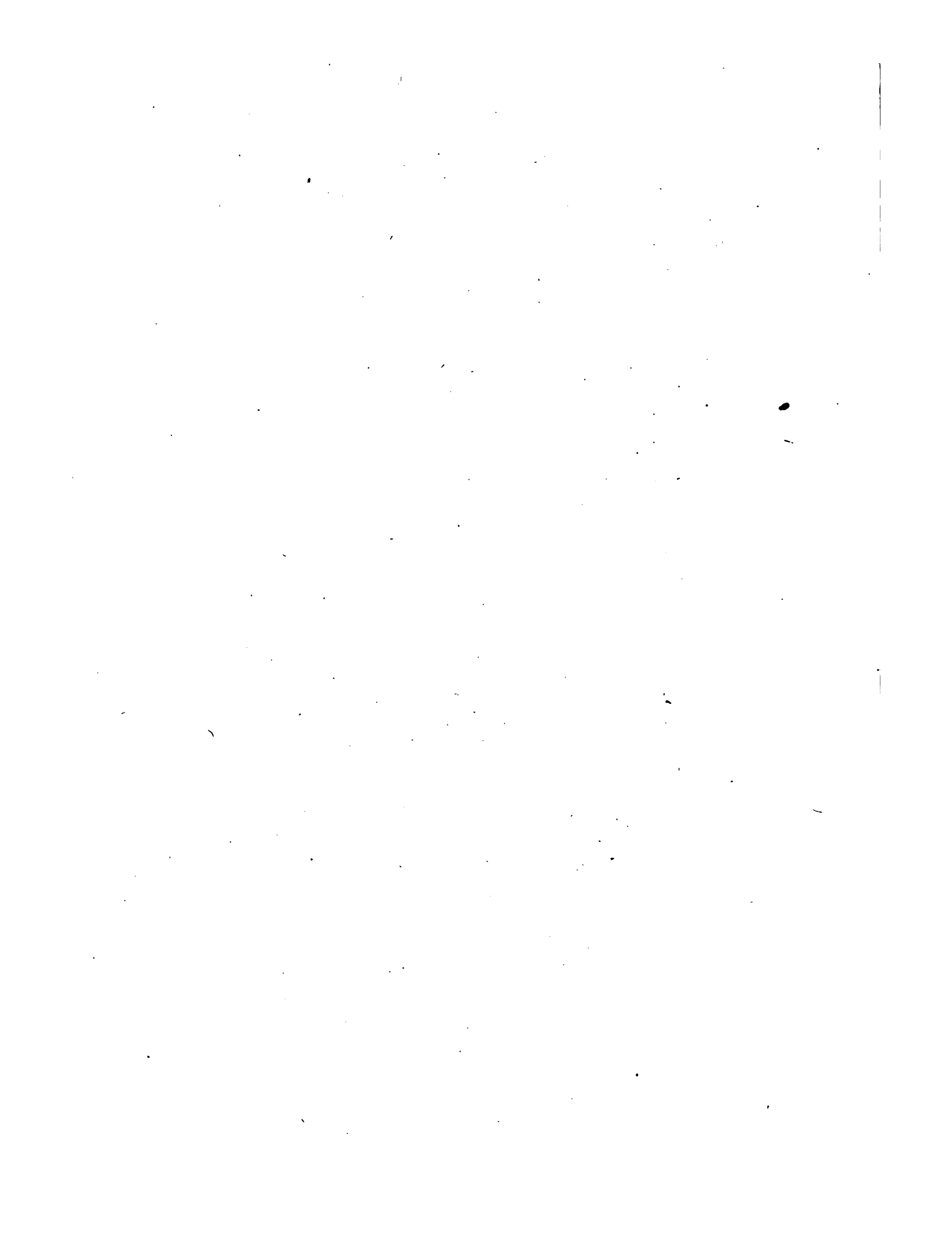
Fig. 7.

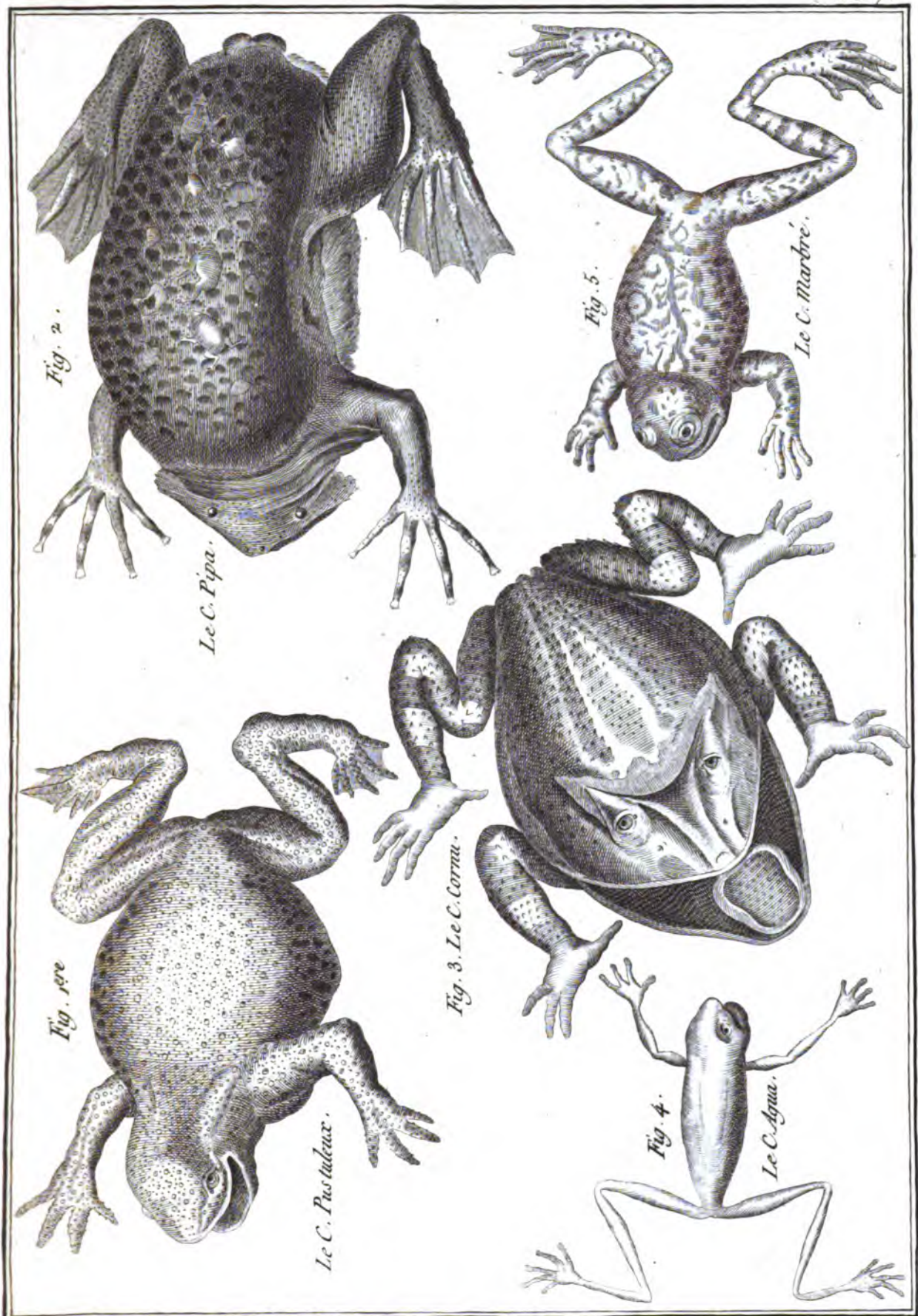
Le C. Bossu.

Fig. 4. Le C. Calamite.

Fig. 2. Le C.
Rayon lert.

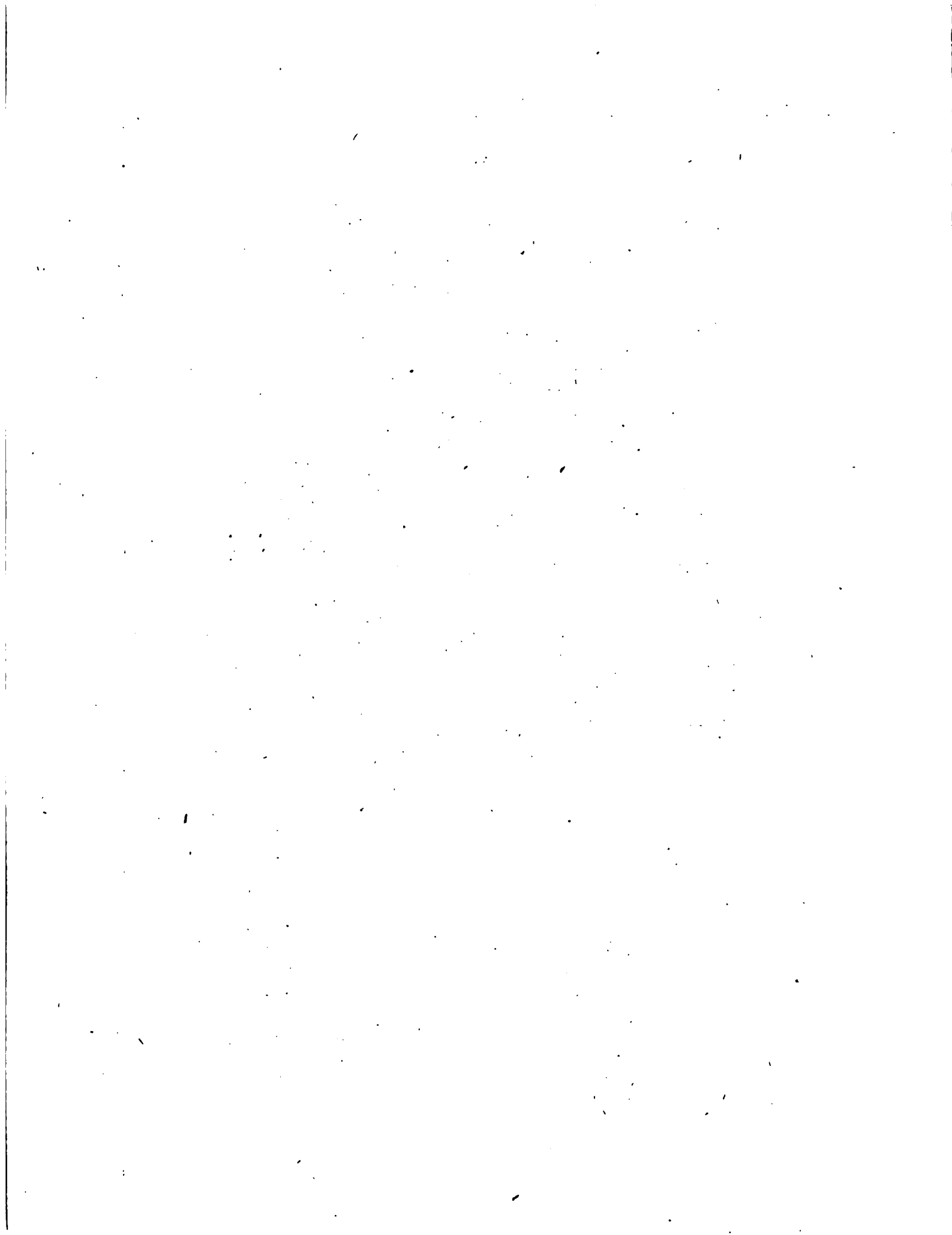
Beard Duxid.





HISTOIRE NATURELLE.

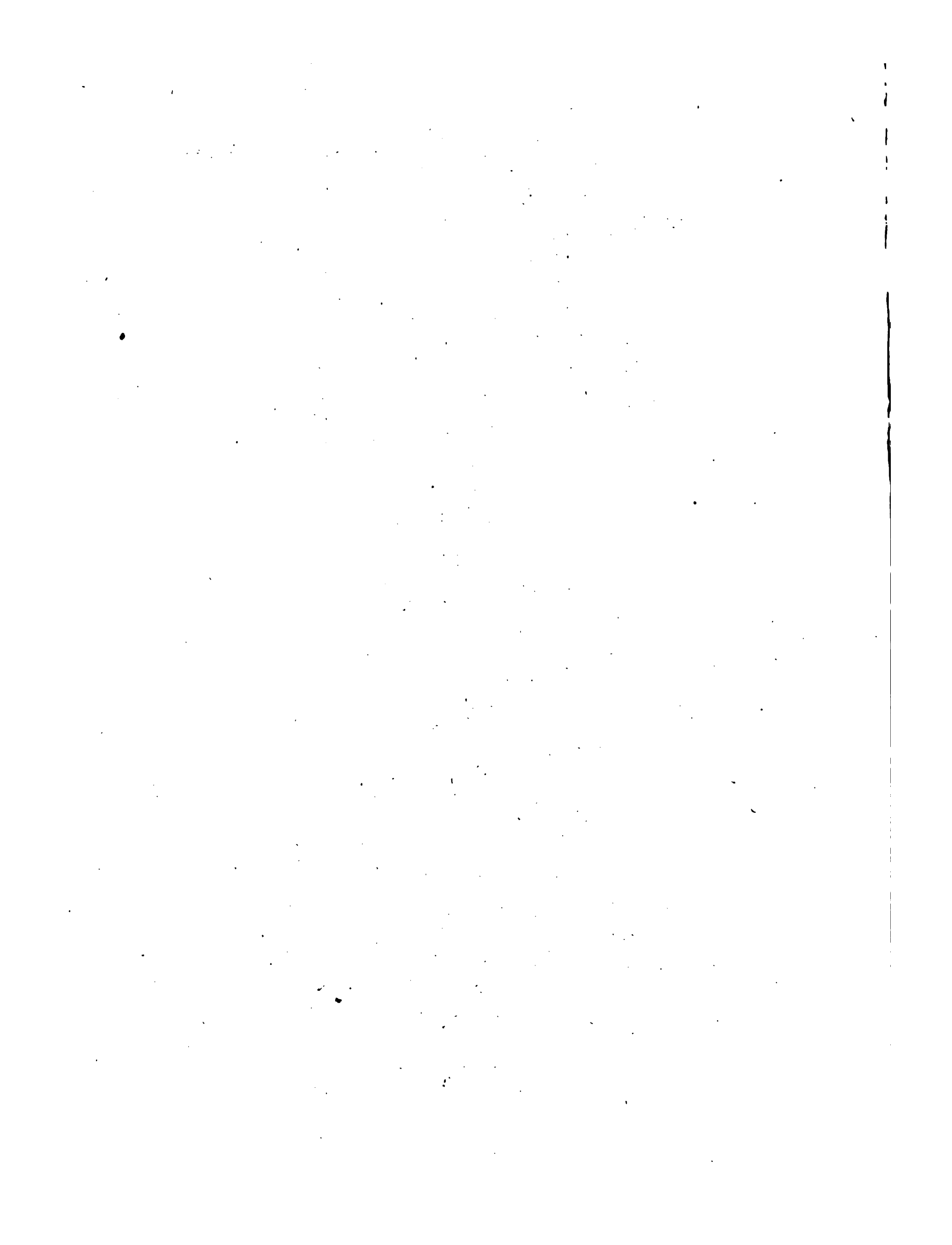
Benard Directeur

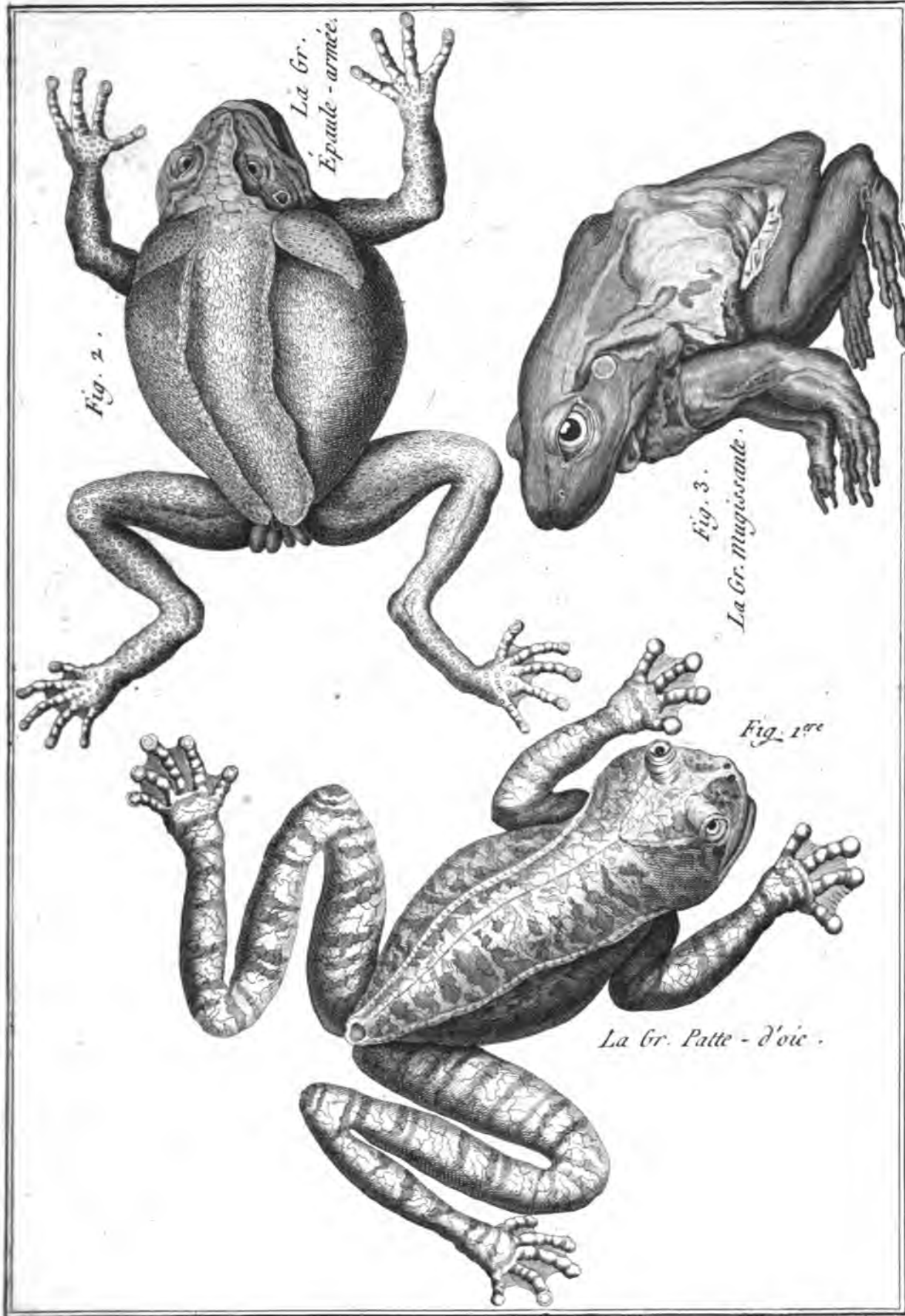


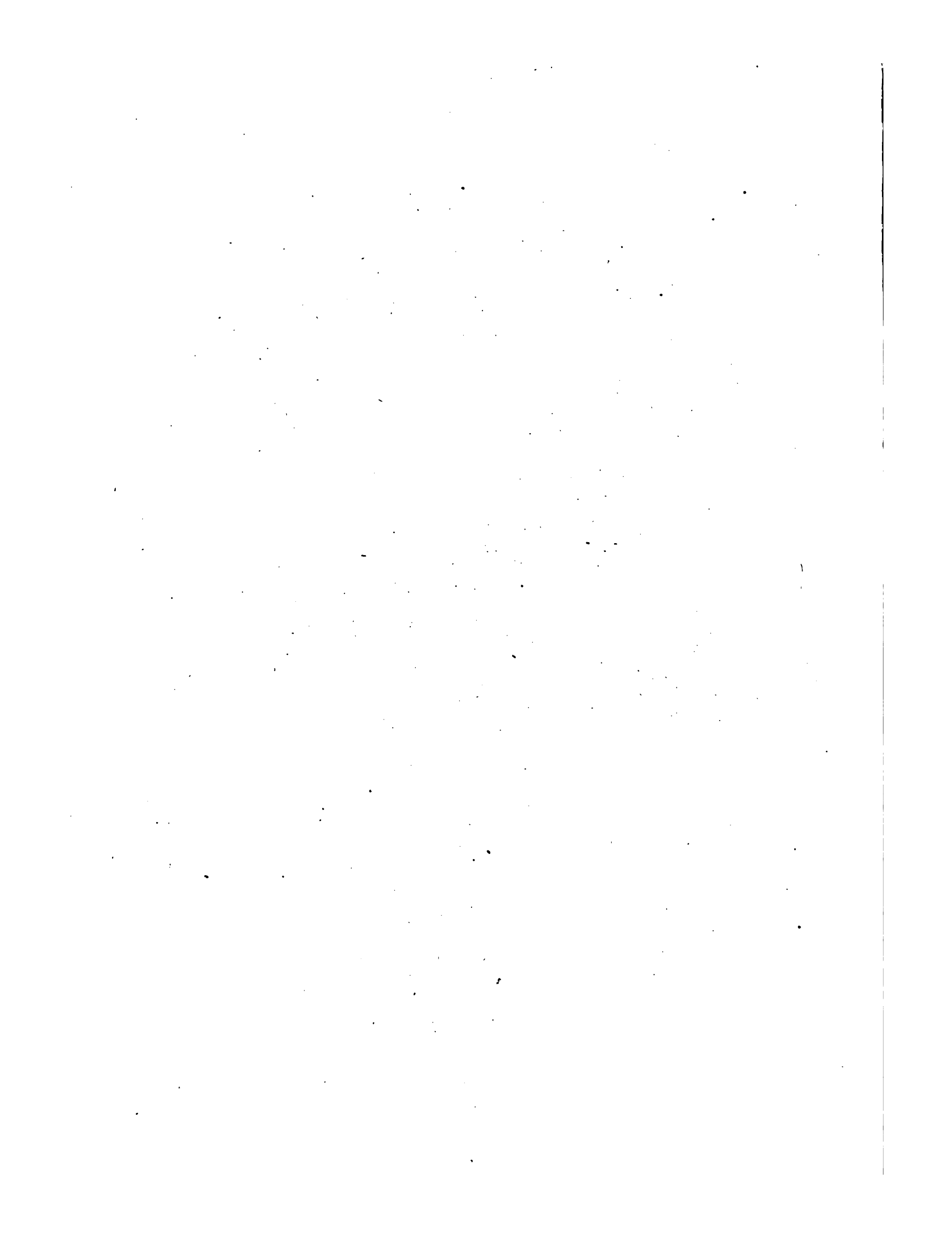


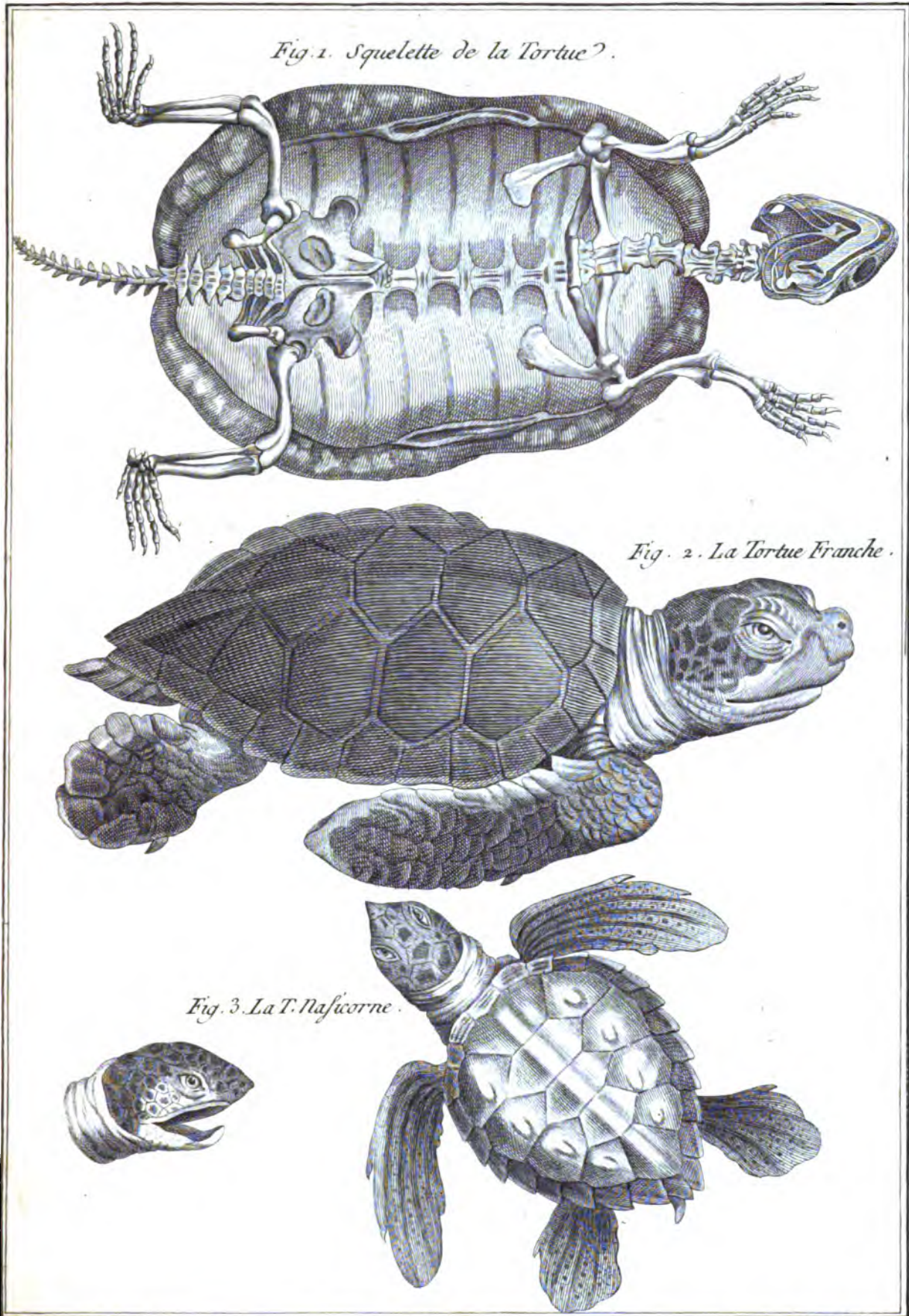
HISTOIRE NATURELLE.

Bernard Drexel.









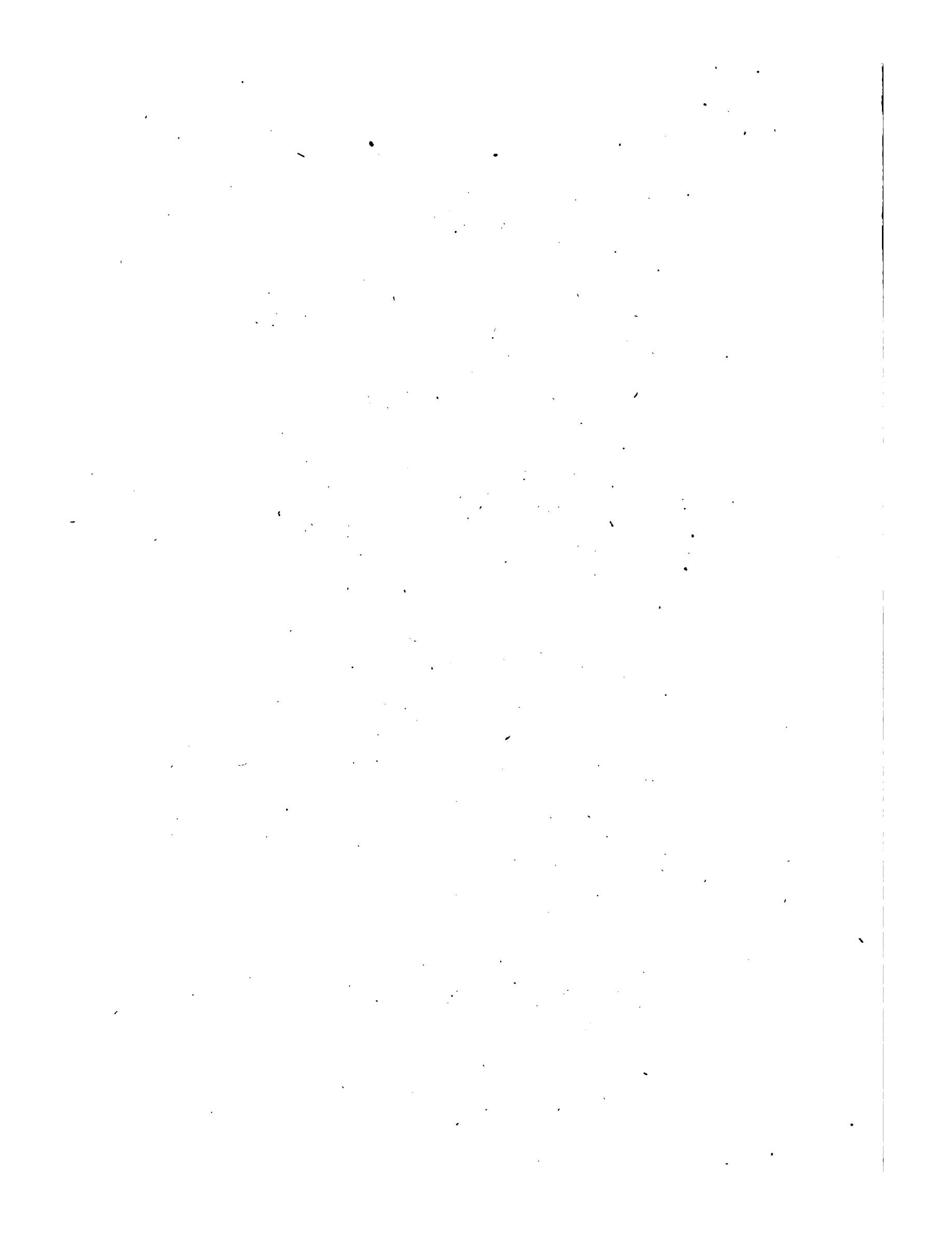




Fig. 1^{re} La T. Caret.



Fig. 2. La T. Luth.

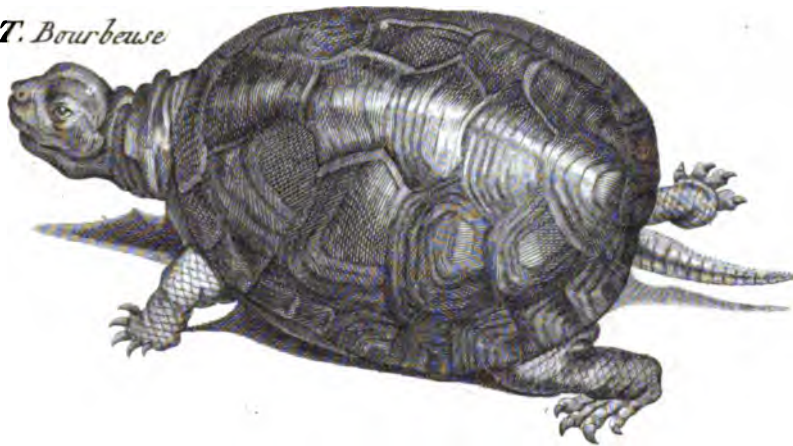


Fig. 3. La T. Bourbeuse

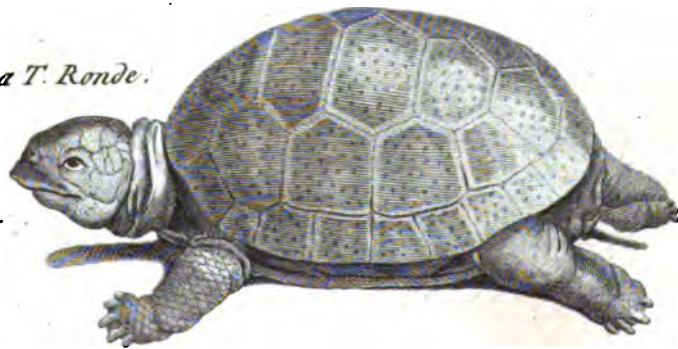
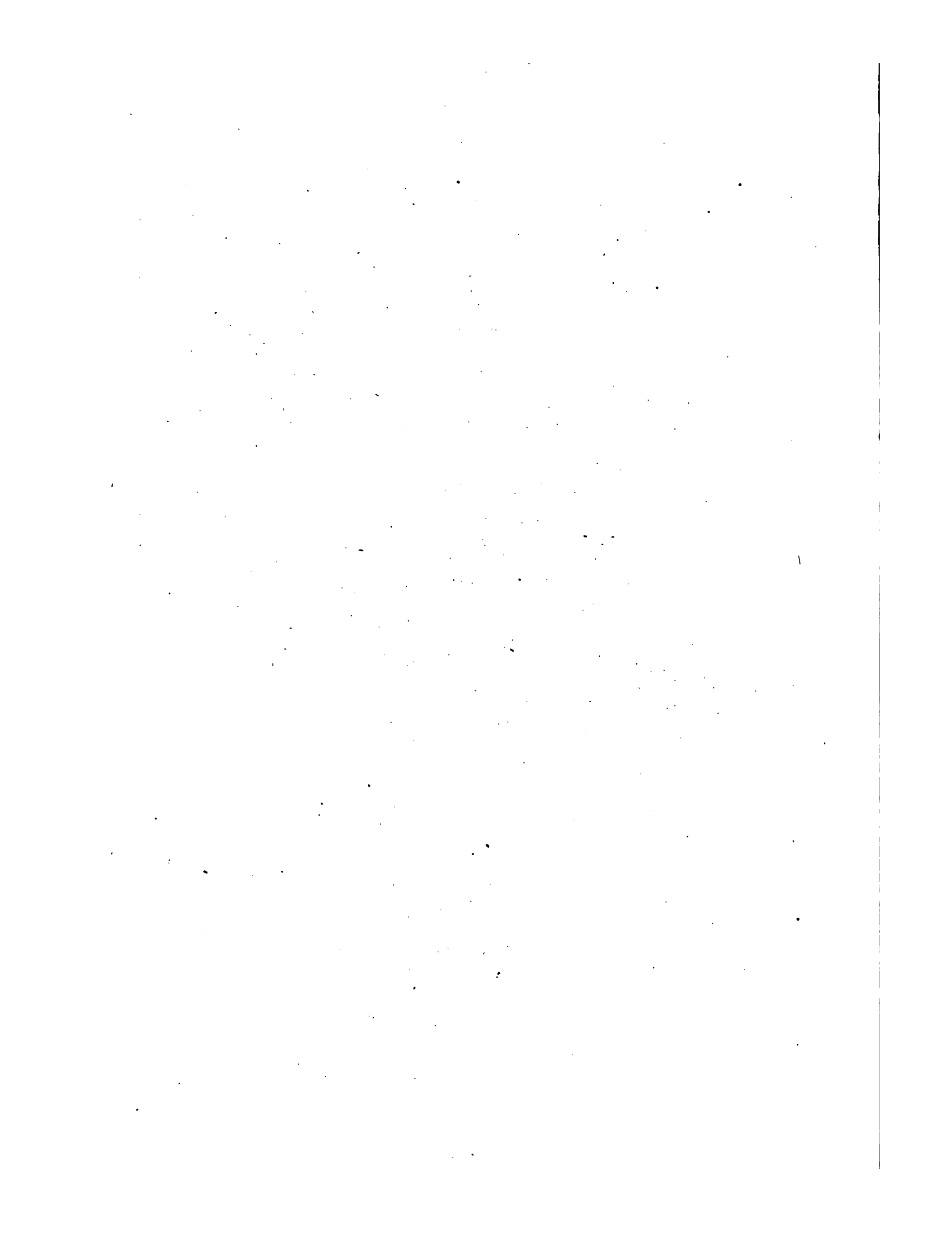


Fig. 4. La T. Ronde.



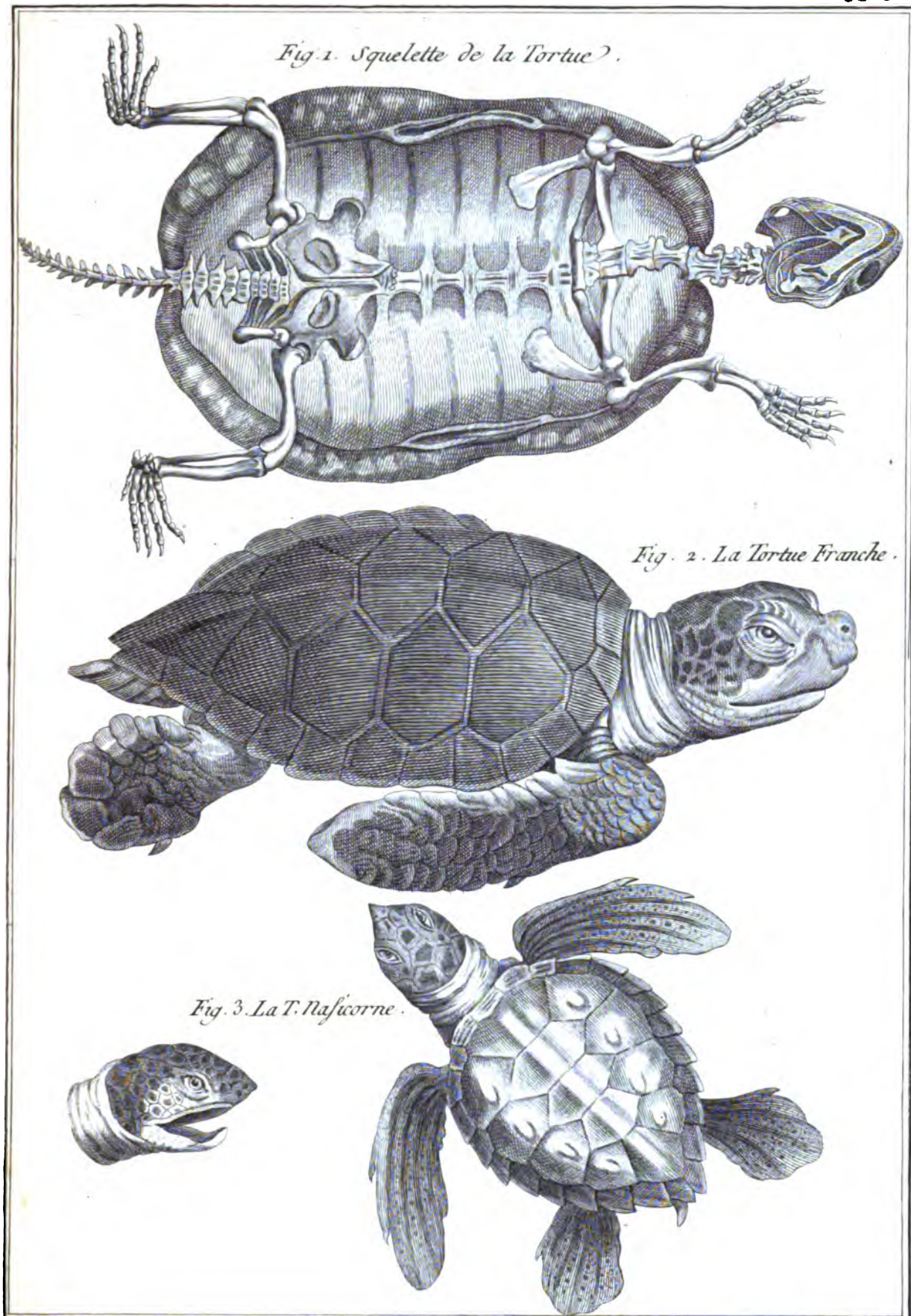
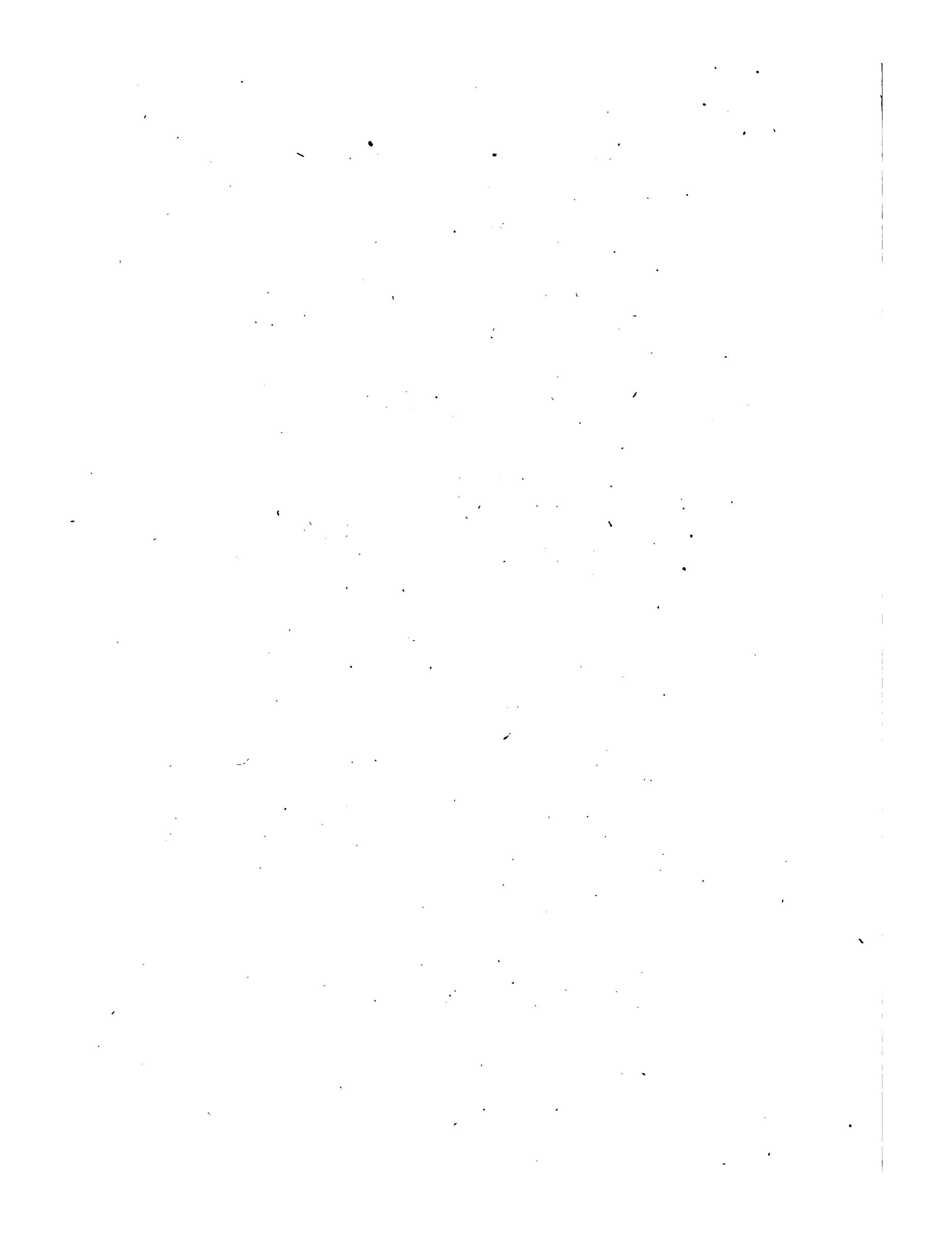


Fig. 1. Squelette de la Tortue.

Fig. 2. La Tortue Franche.

Fig. 3. La T. Nasicorne.



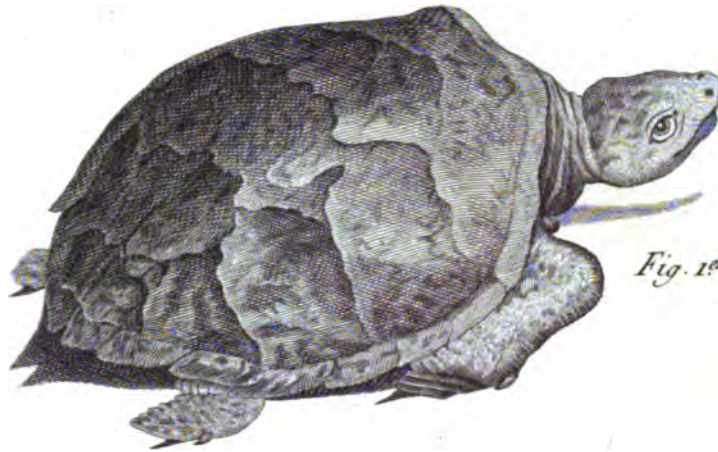


Fig. 1^{re} La T. Caret.

Fig. 2. La T. Luth.



Fig. 3. La T. Bourbeuse

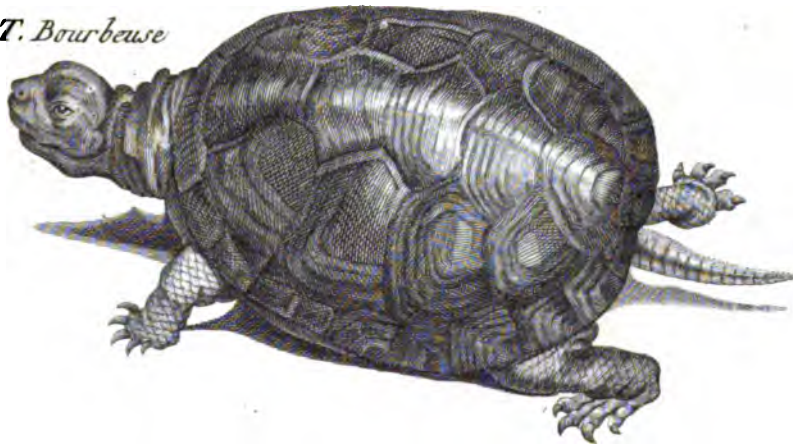
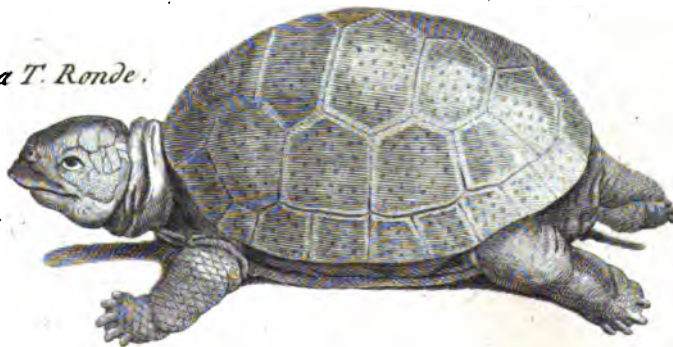


Fig. 4. La T. Ronde.



Bernard Drexel.

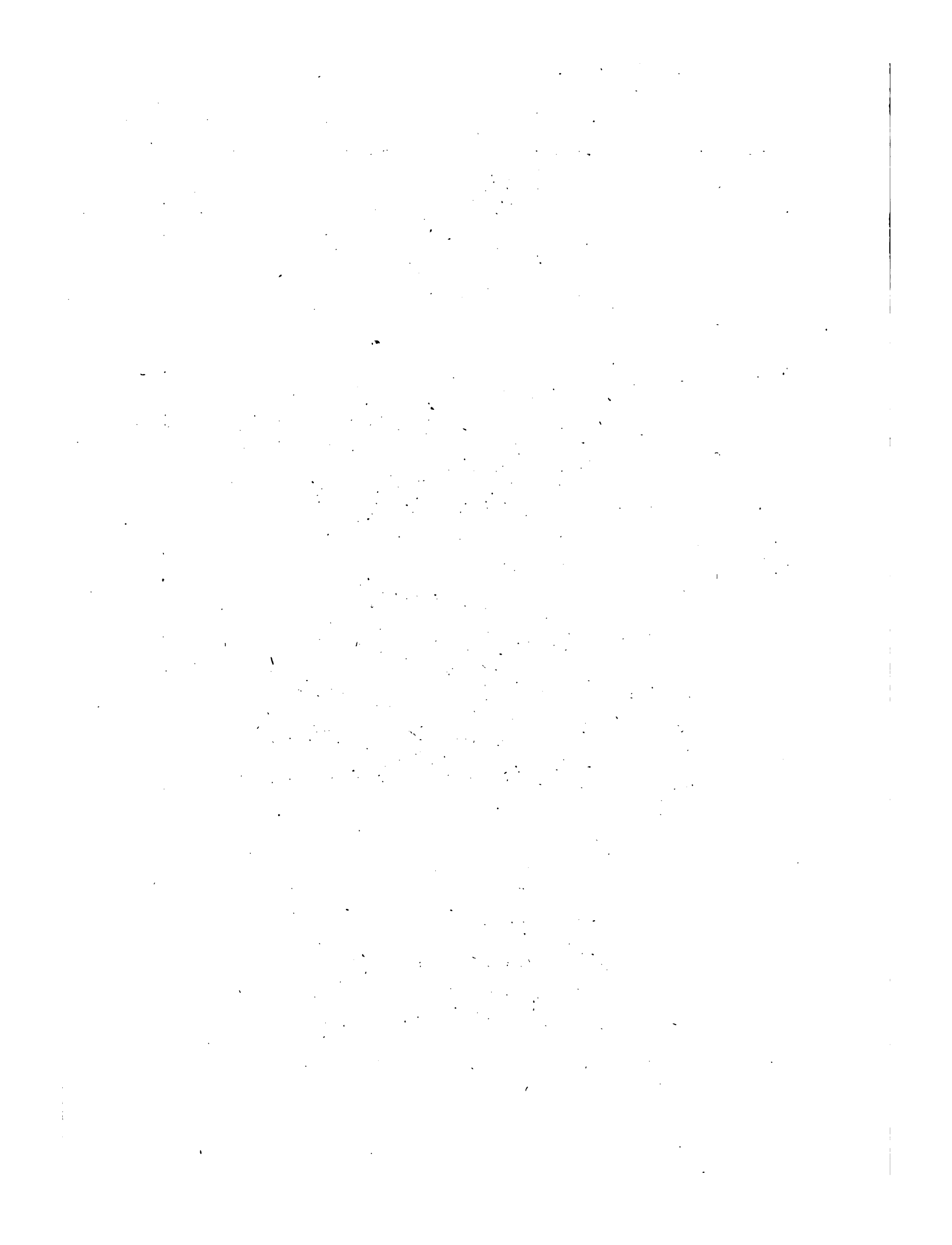
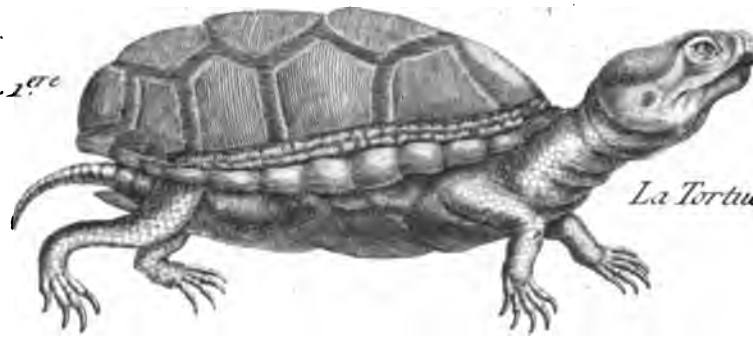


Fig. 1^{re}



La Tortue Rougeatre.

Fig. 2. La T. Jaune.

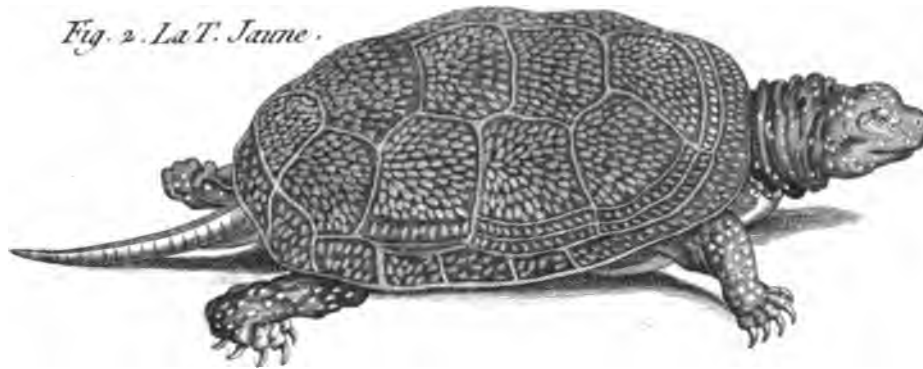


Fig. 3. La T. Molle.

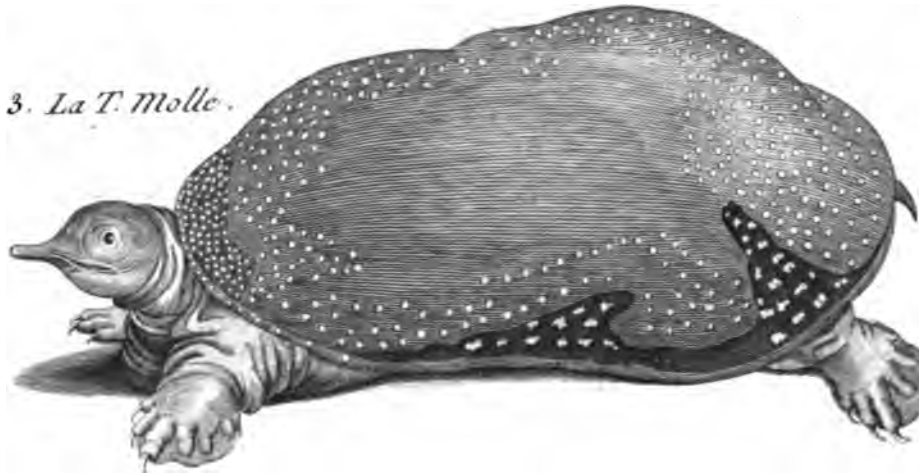


Fig. 4. La T. Grecque.



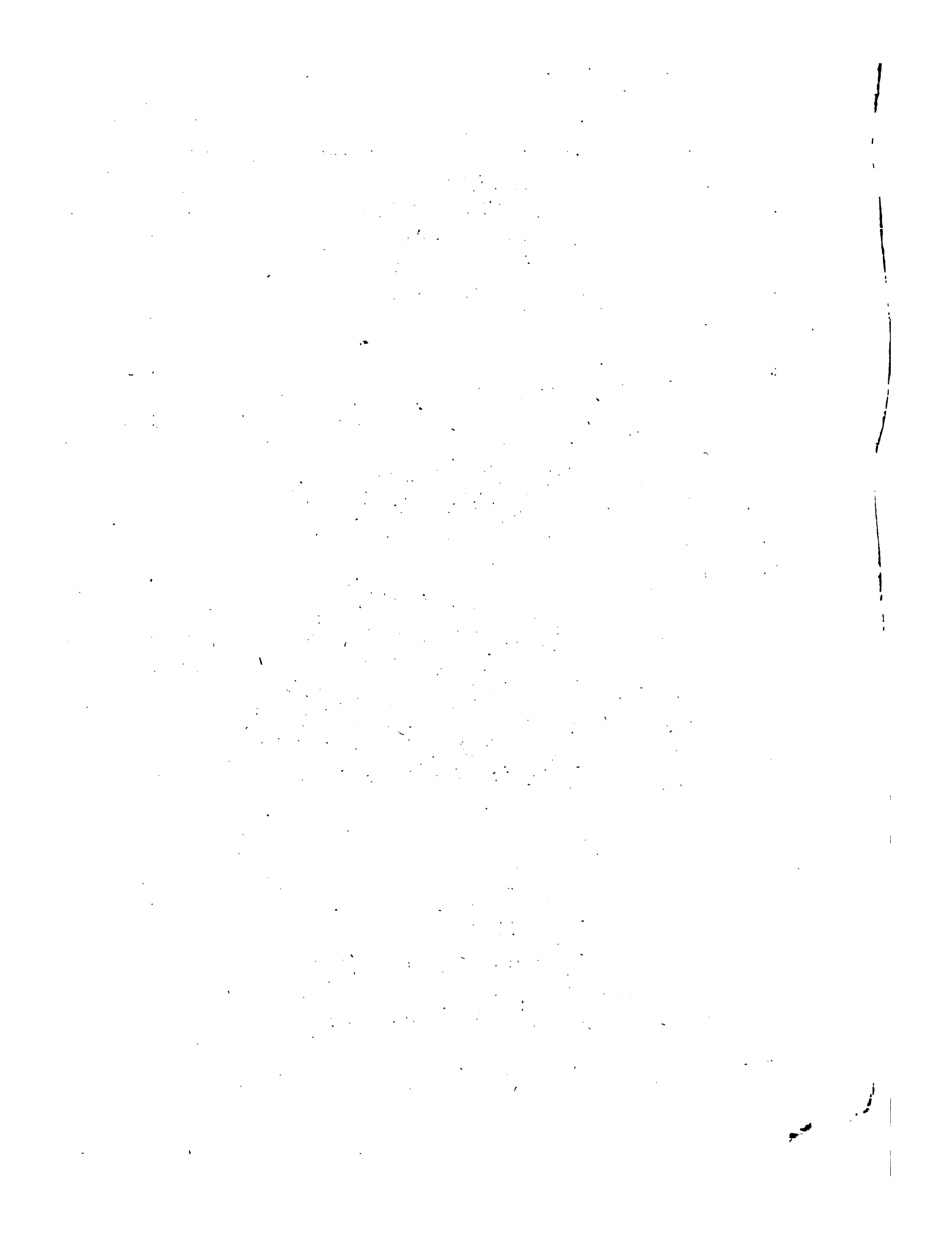
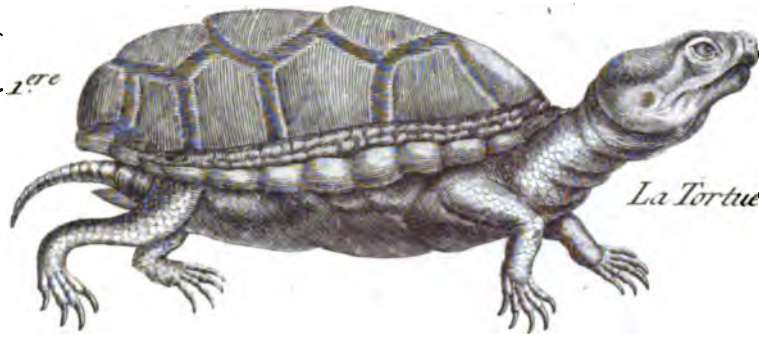


Fig. 1.^{ere}



La Tortue Rougeatre.

Fig. 2. La T. Jaune.

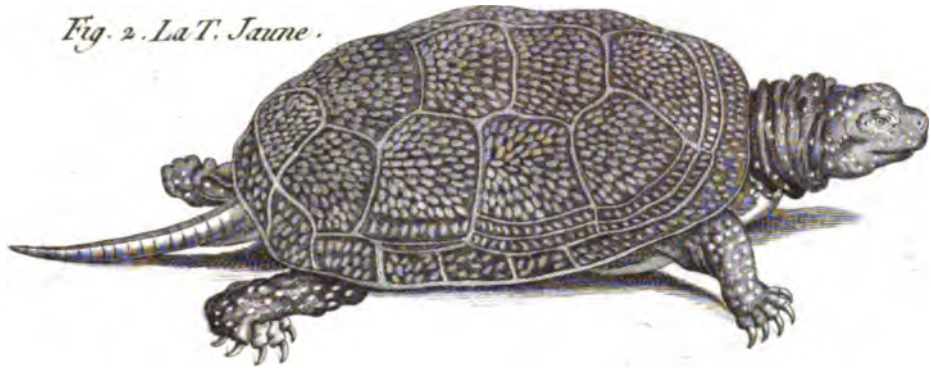


Fig. 3. La T. Molle.



Fig. 4. La T. Grecque.



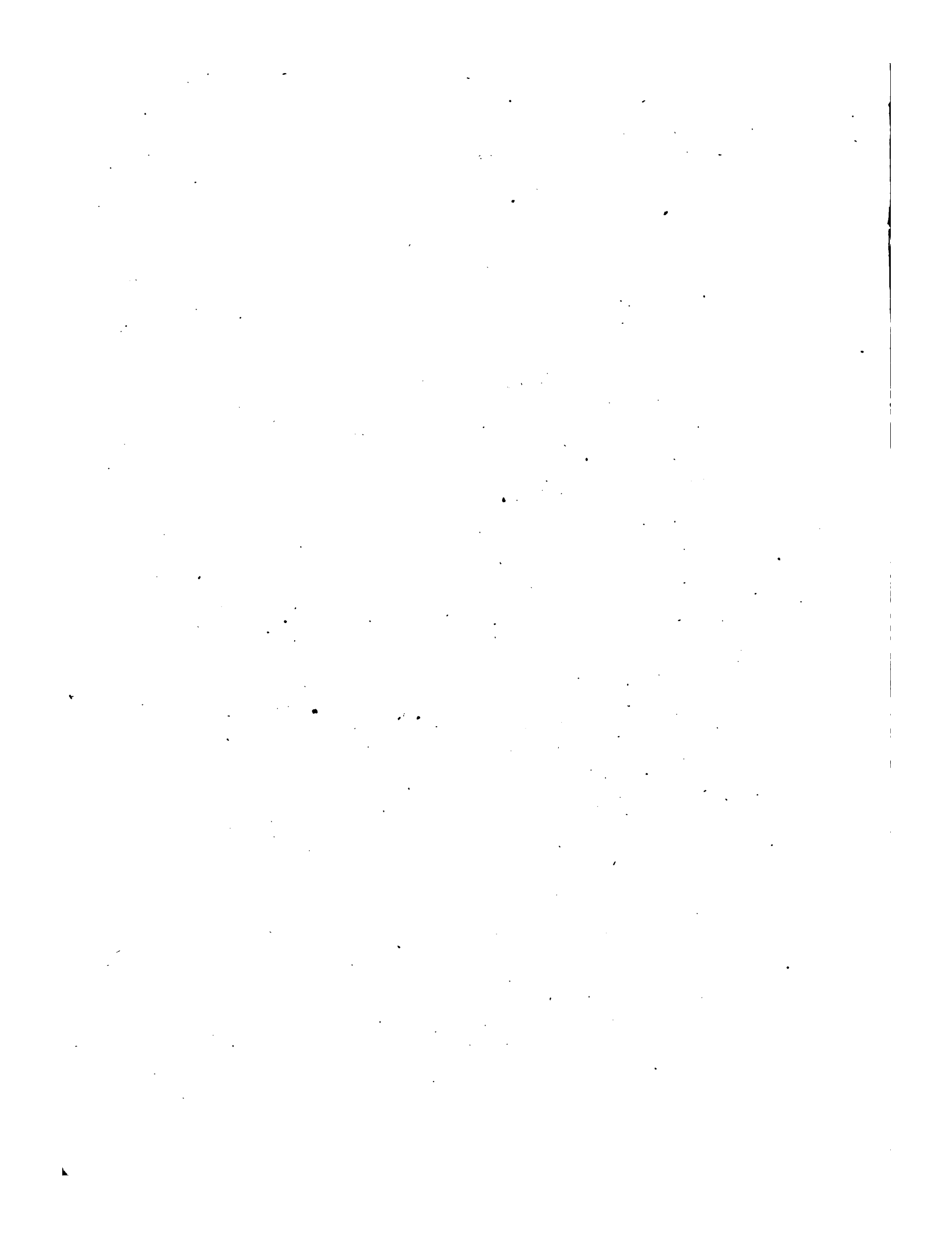


Fig. 1.^{re} La Tortue Géométrique.

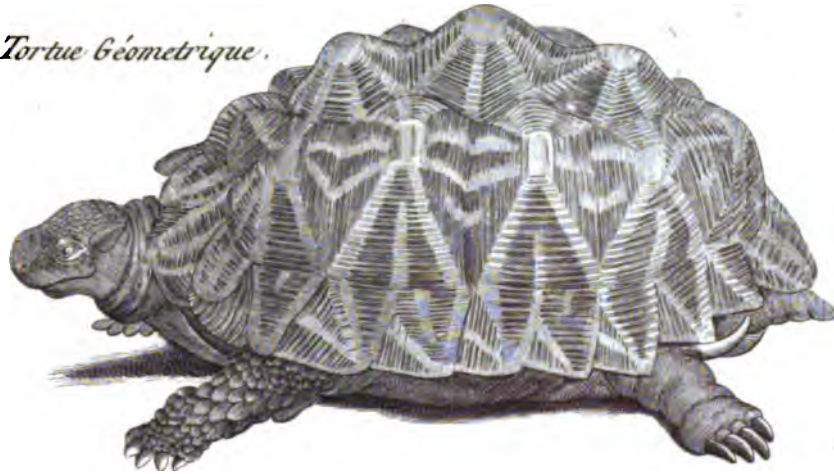


Fig. 2. La T. Raboteuse.

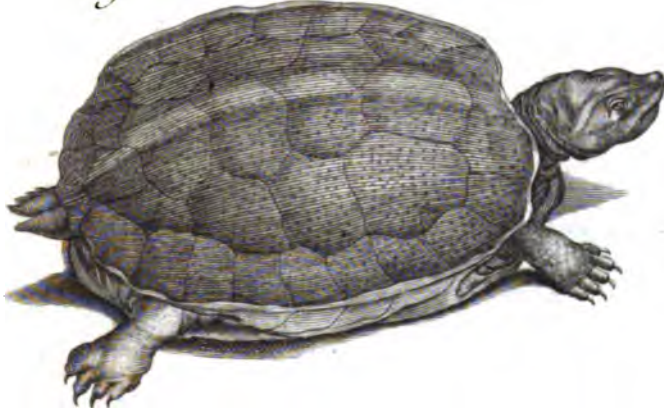


Fig. 3. La T. Vermillon.

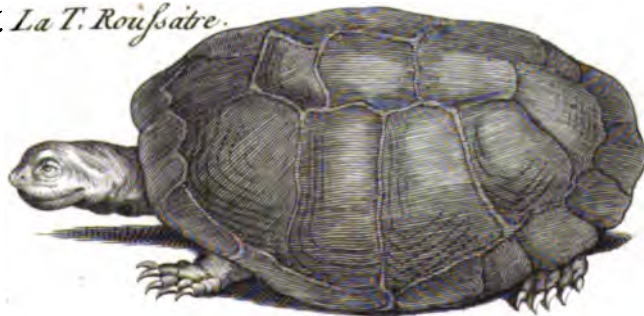


Fig. 4. La T. Chagrinée.



Fig. 6. La T. Noire.

Fig. 5. La T. Roussâtre.



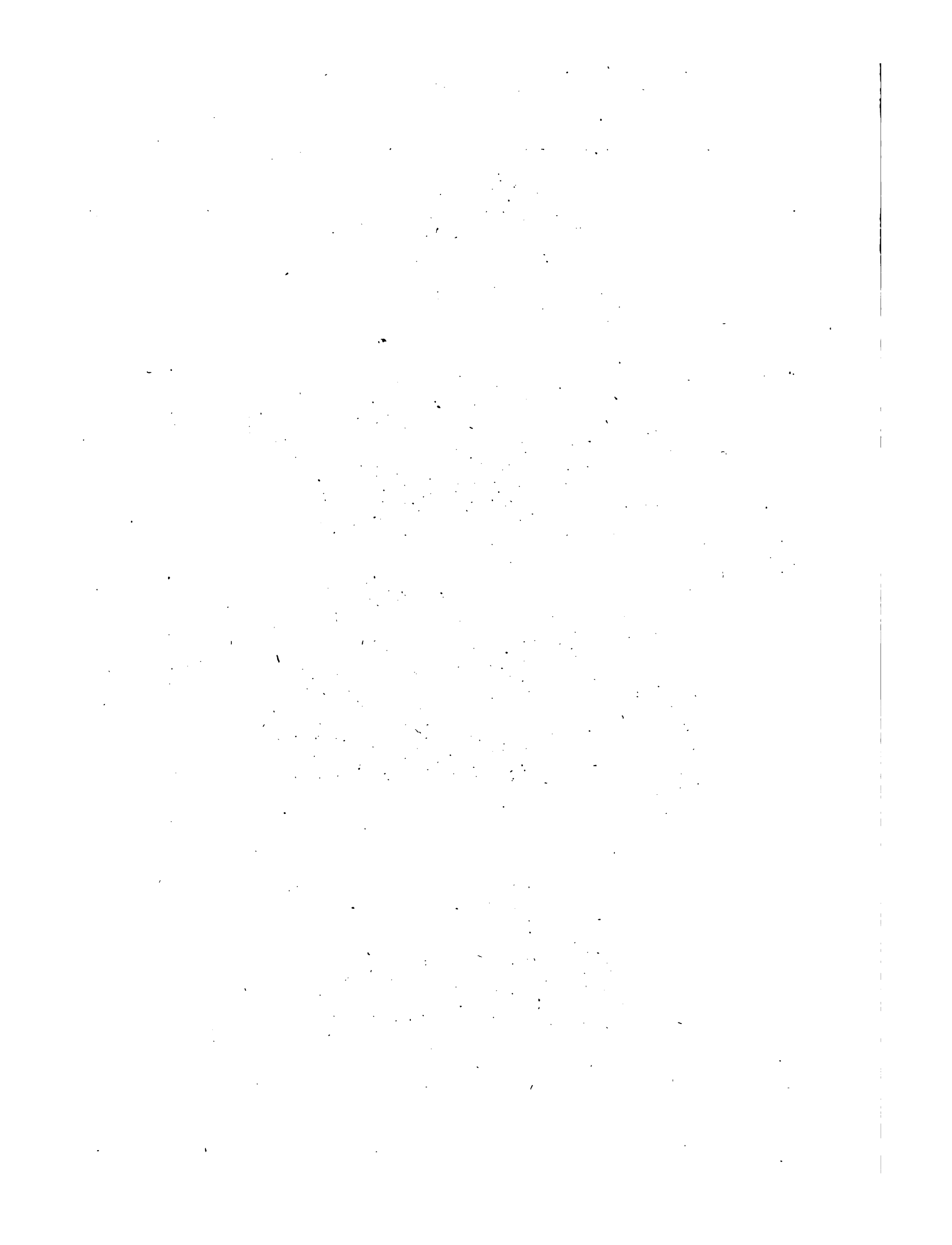
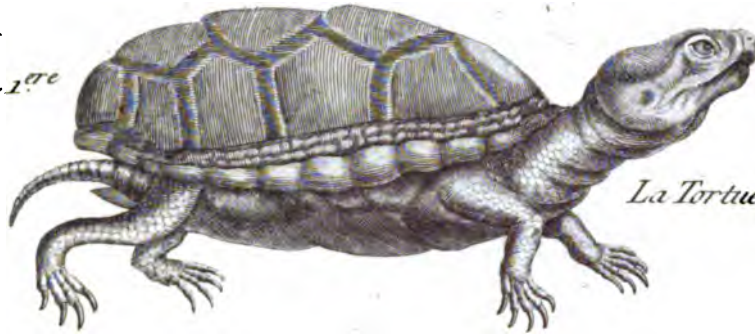


Fig. 1^{re}



La Tortue Rougeatre.

Fig. 2. La T. Jaune.

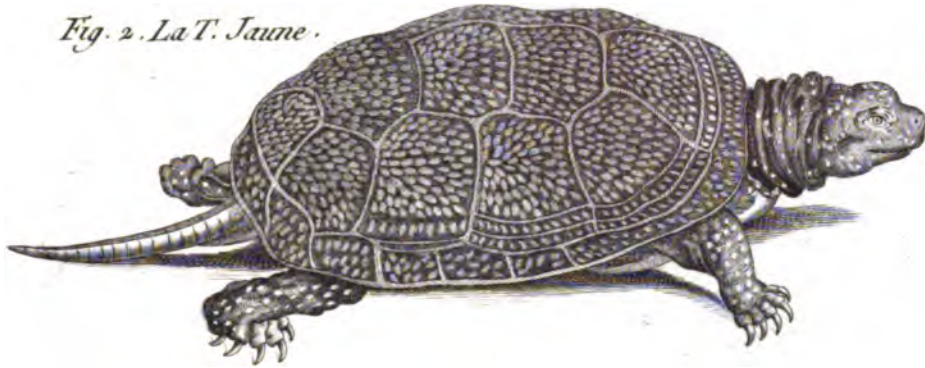


Fig. 3. La T. Molle.

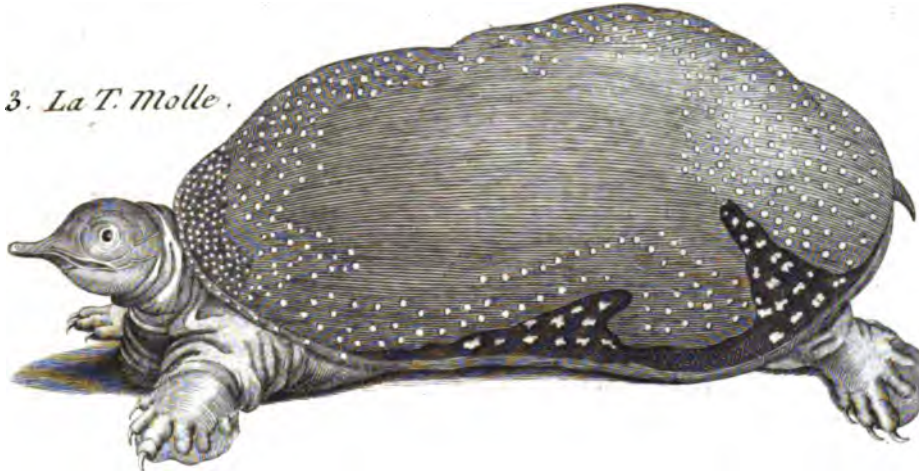


Fig. 4. La T. Grecque.



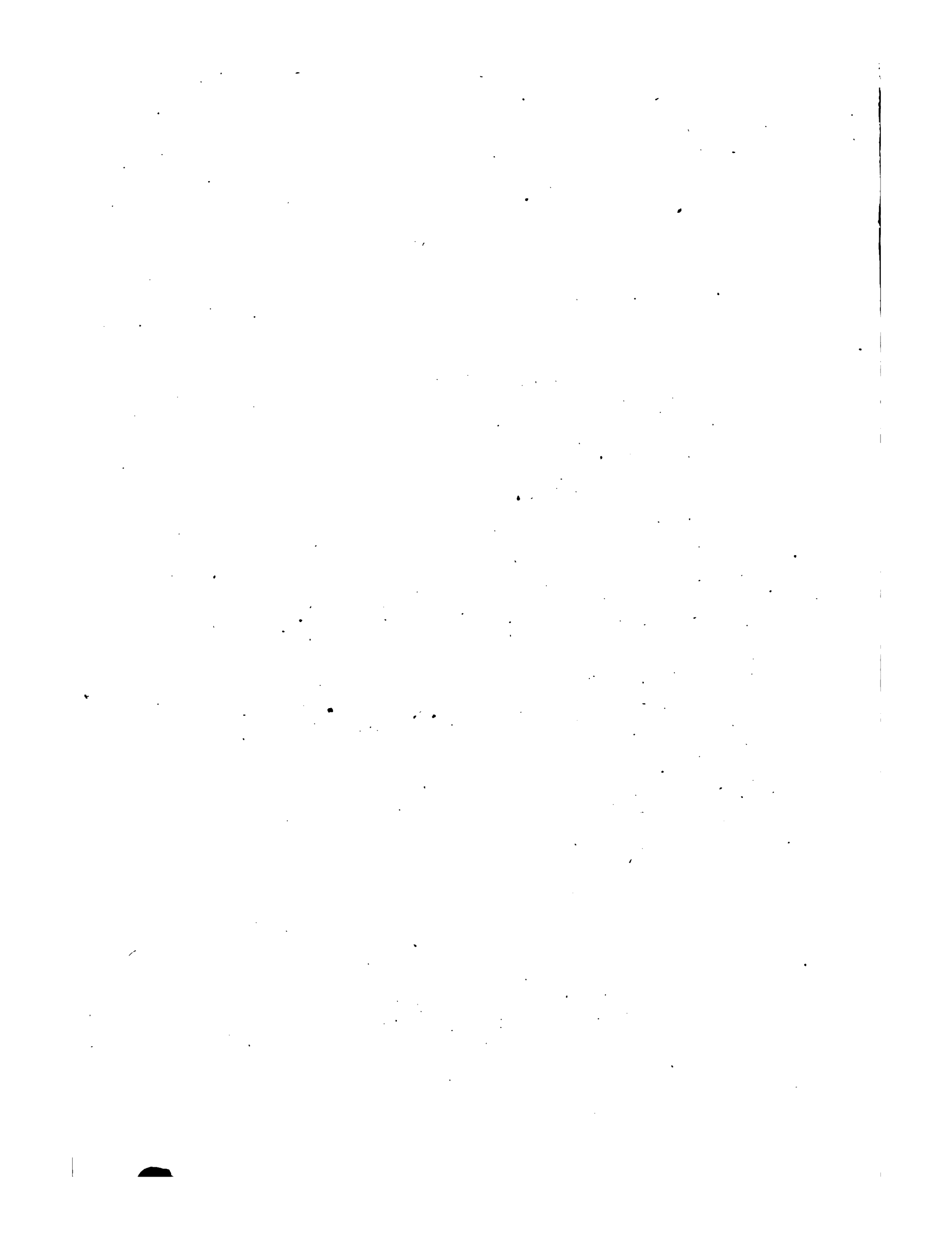


Fig. 1.^{re} La Tortue Géométrique.

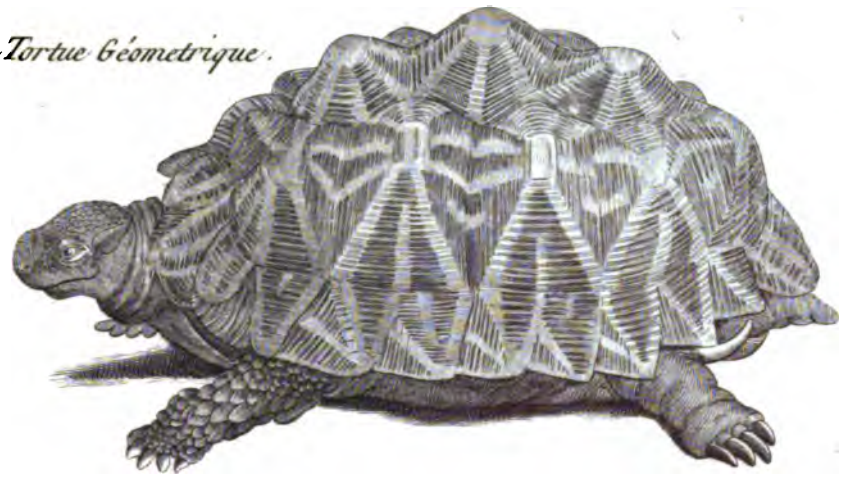


Fig. 2. La T. Raboteuse.

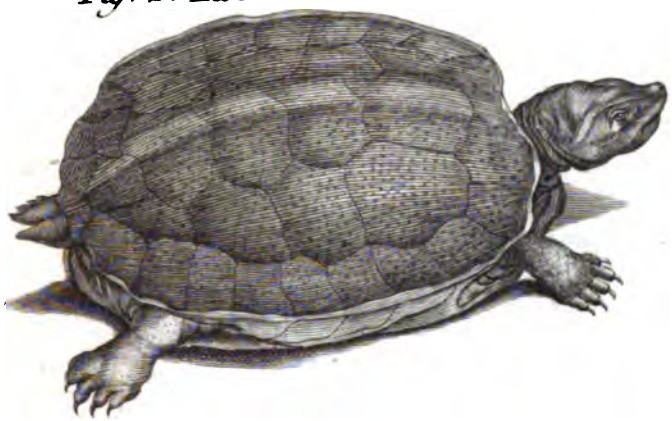


Fig. 3. La T. Vermillon.

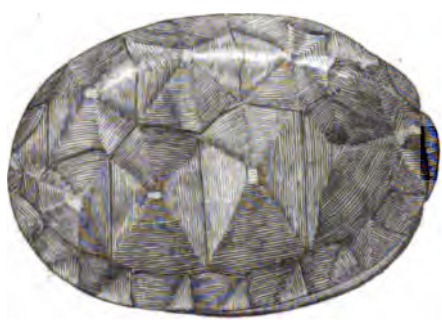
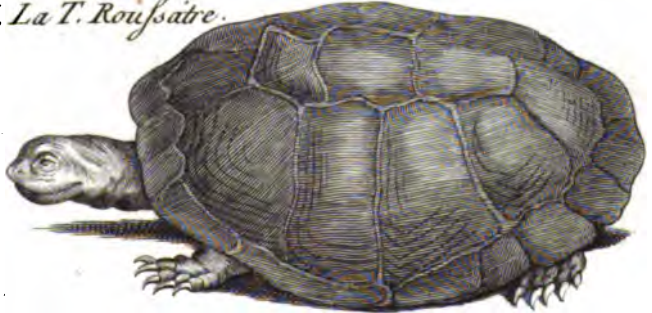


Fig. 4. La T. Chagrinée.

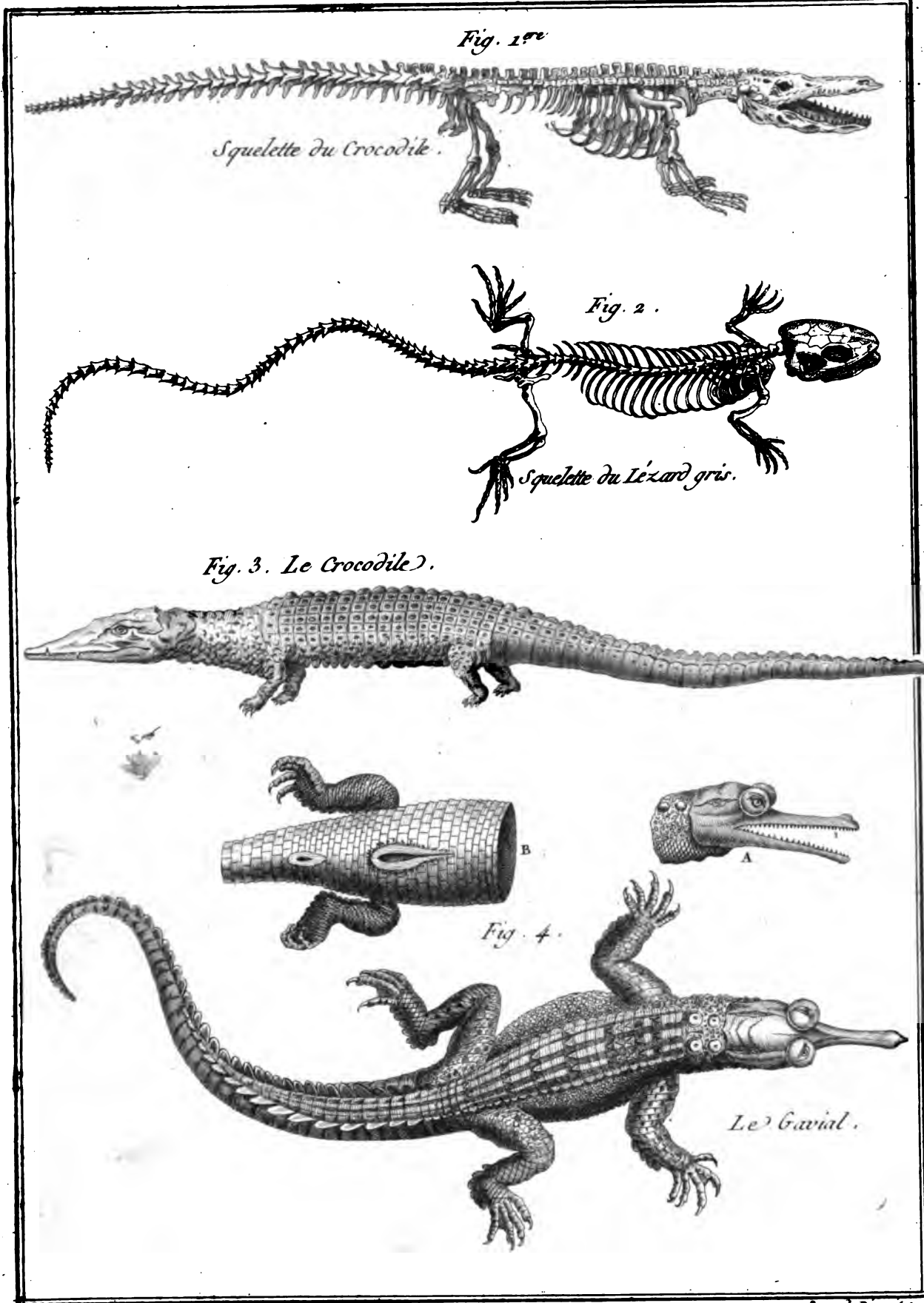


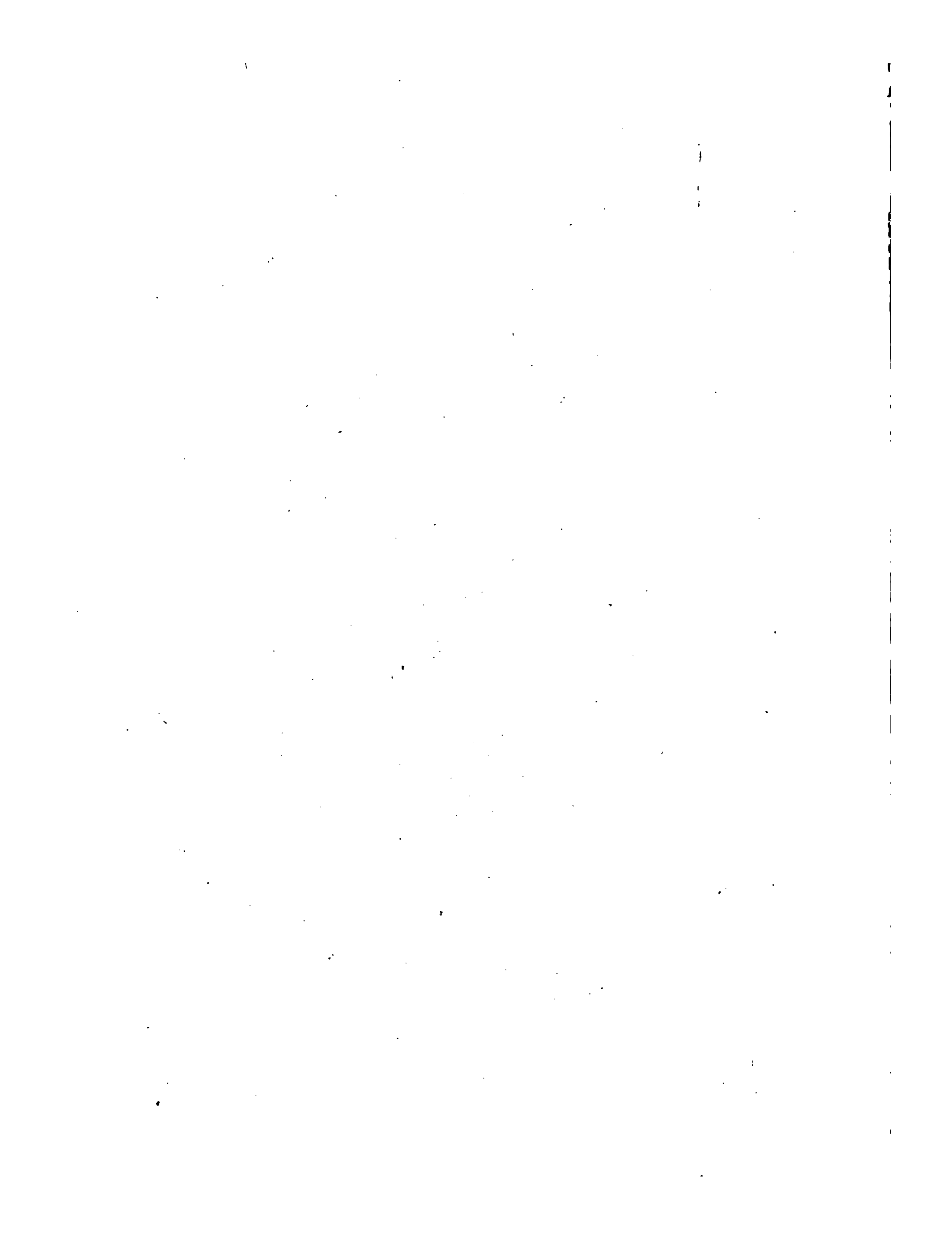
Fig. 6. La T. Noire.

Fig. 5. La T. Roussâtre.









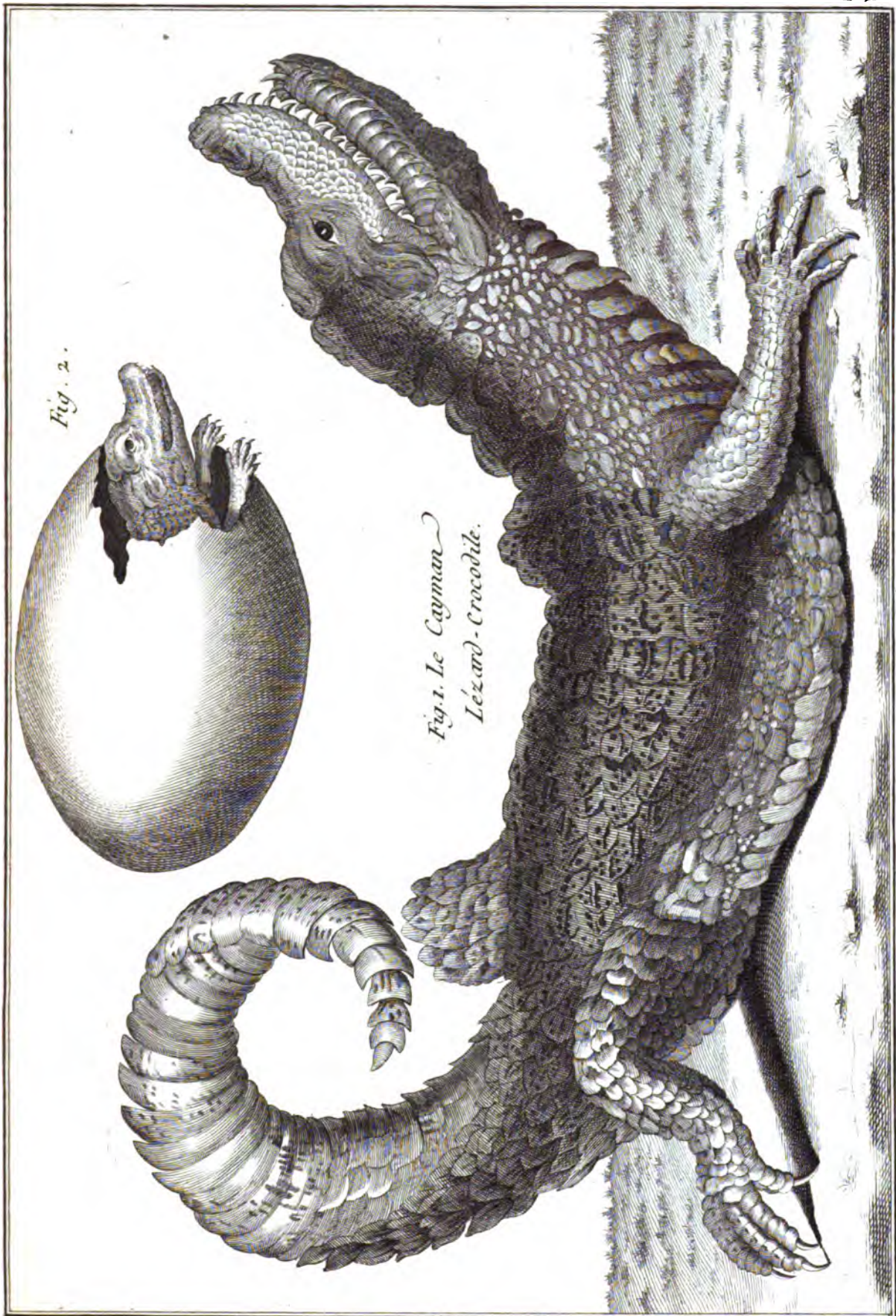
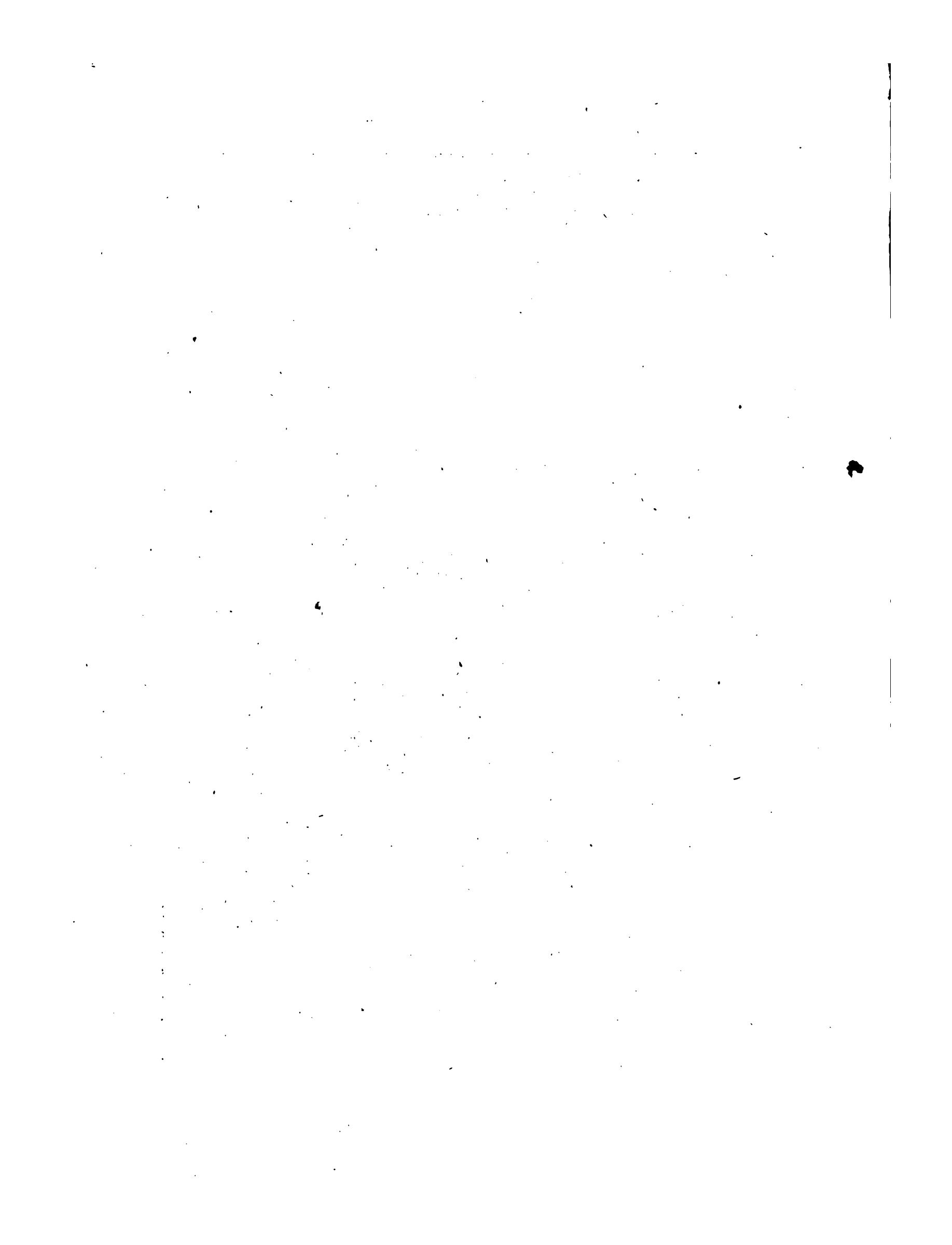
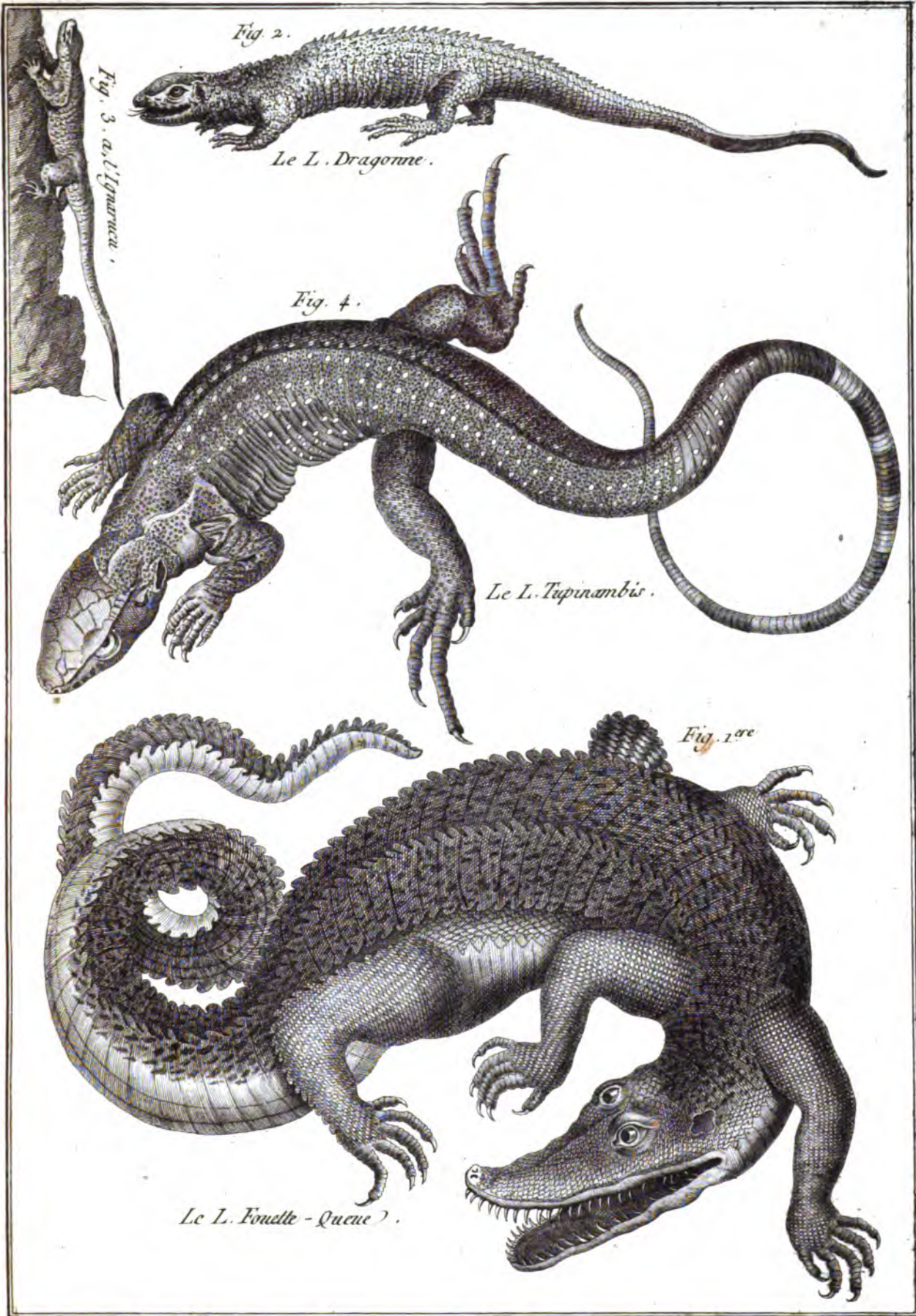
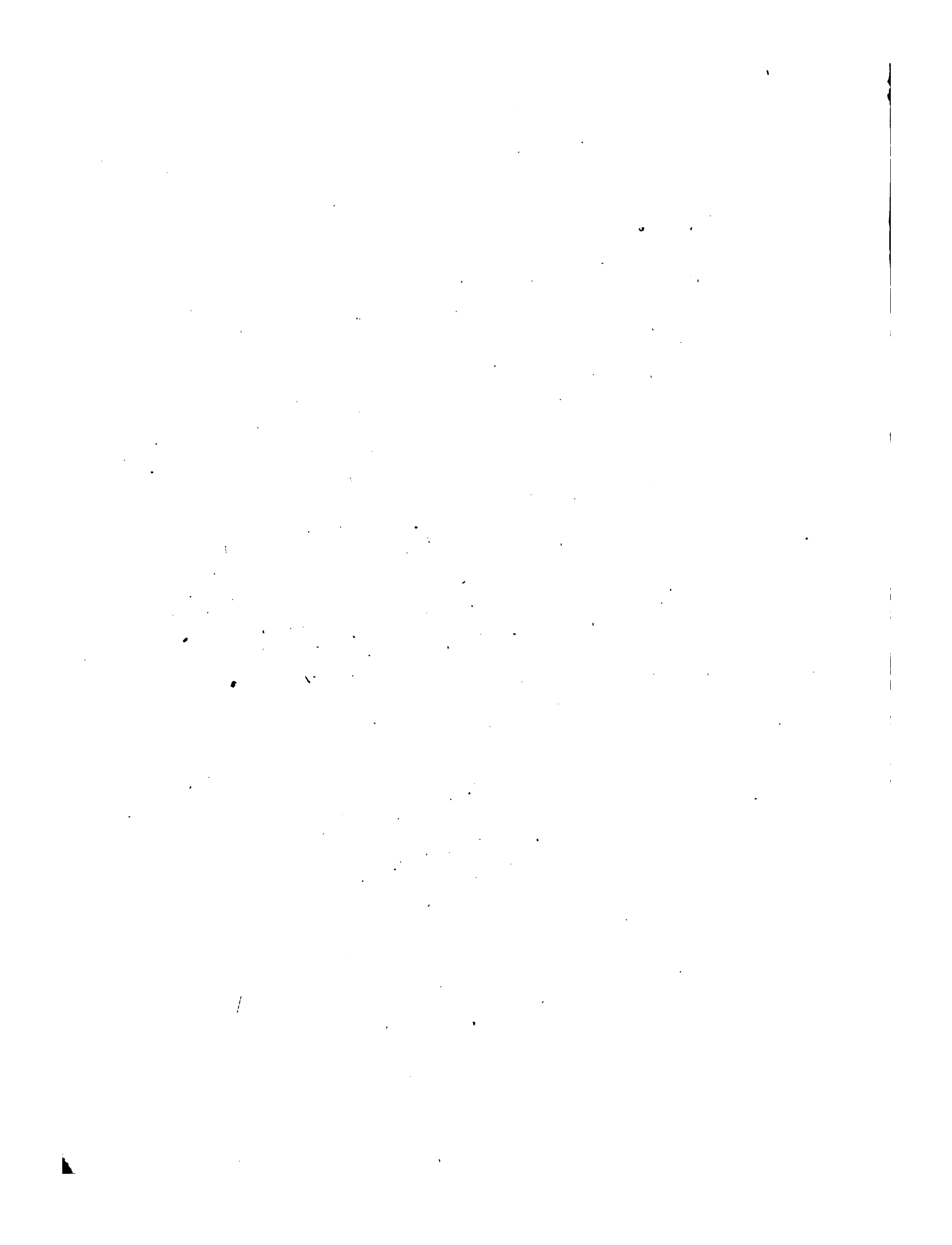


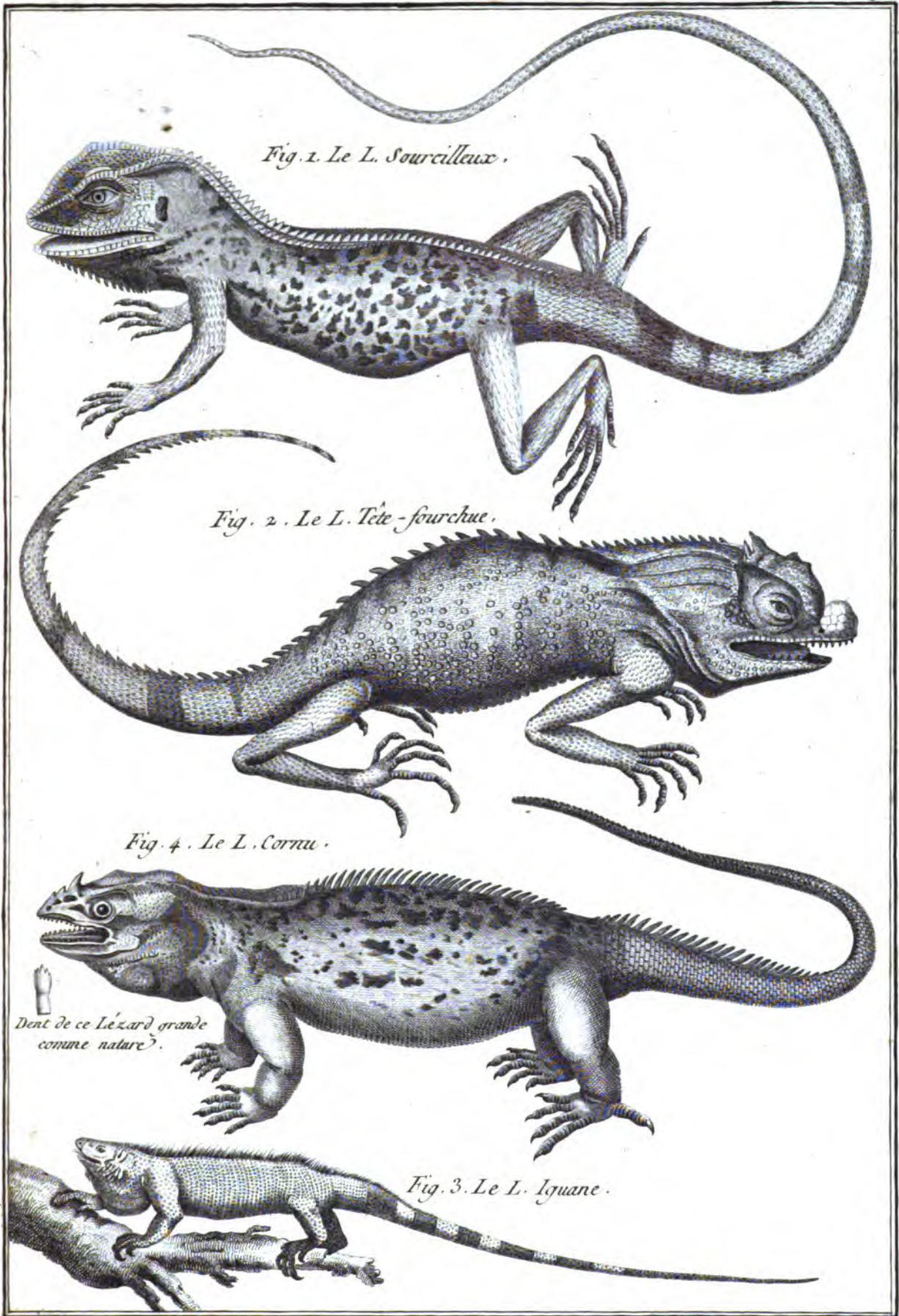
Fig. 1. Le Cayman
Lézard-Crocodile.

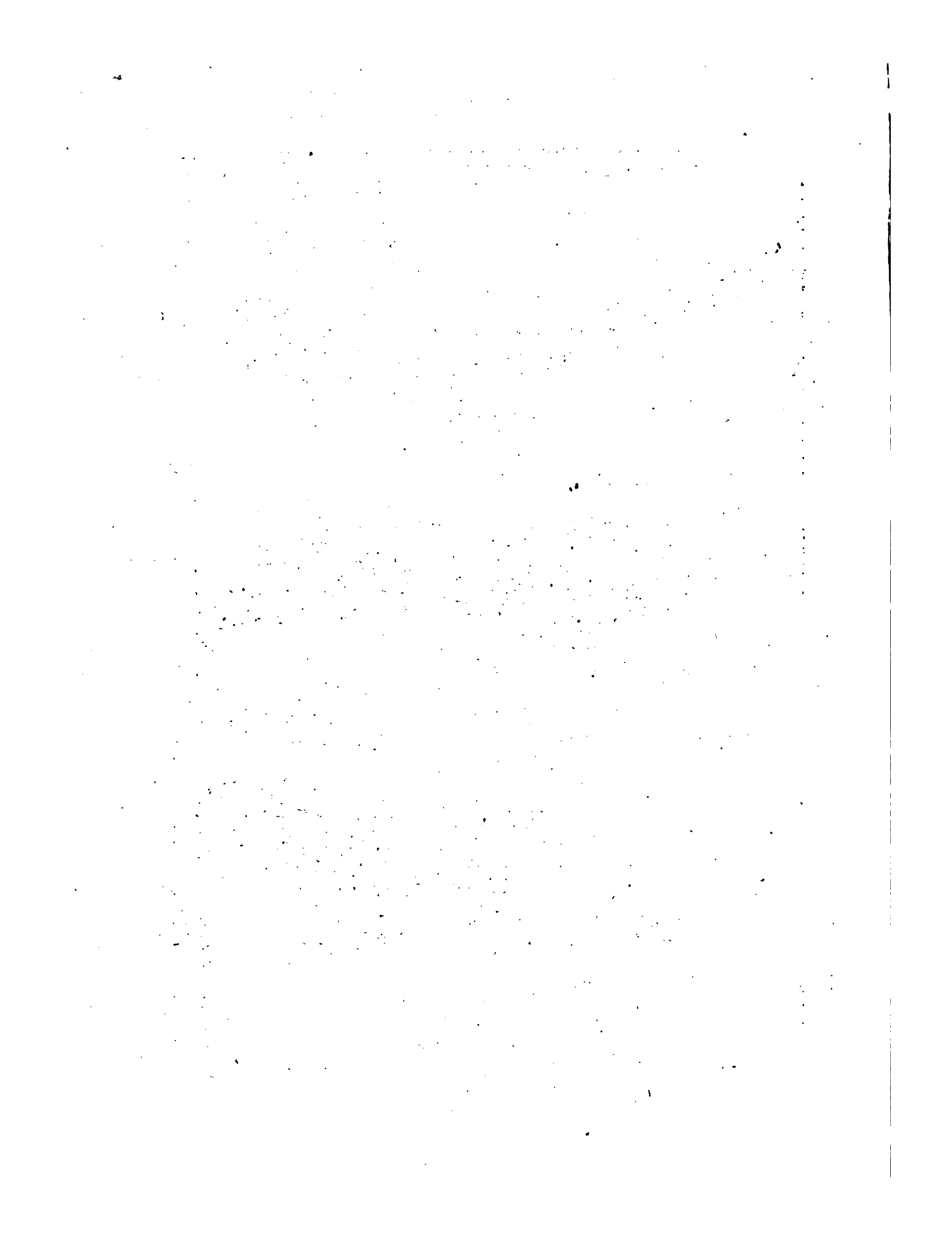
Fig. 2.











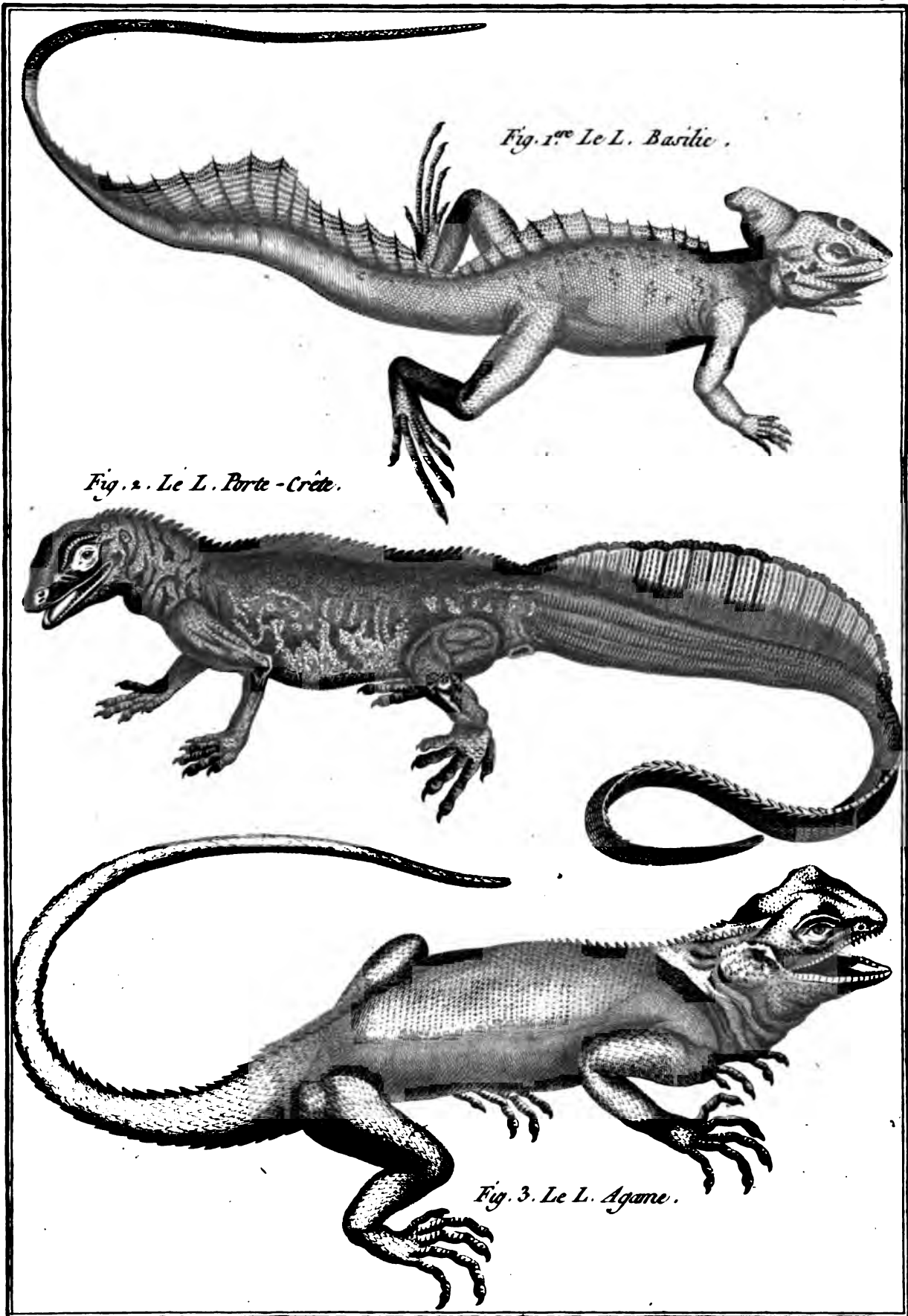
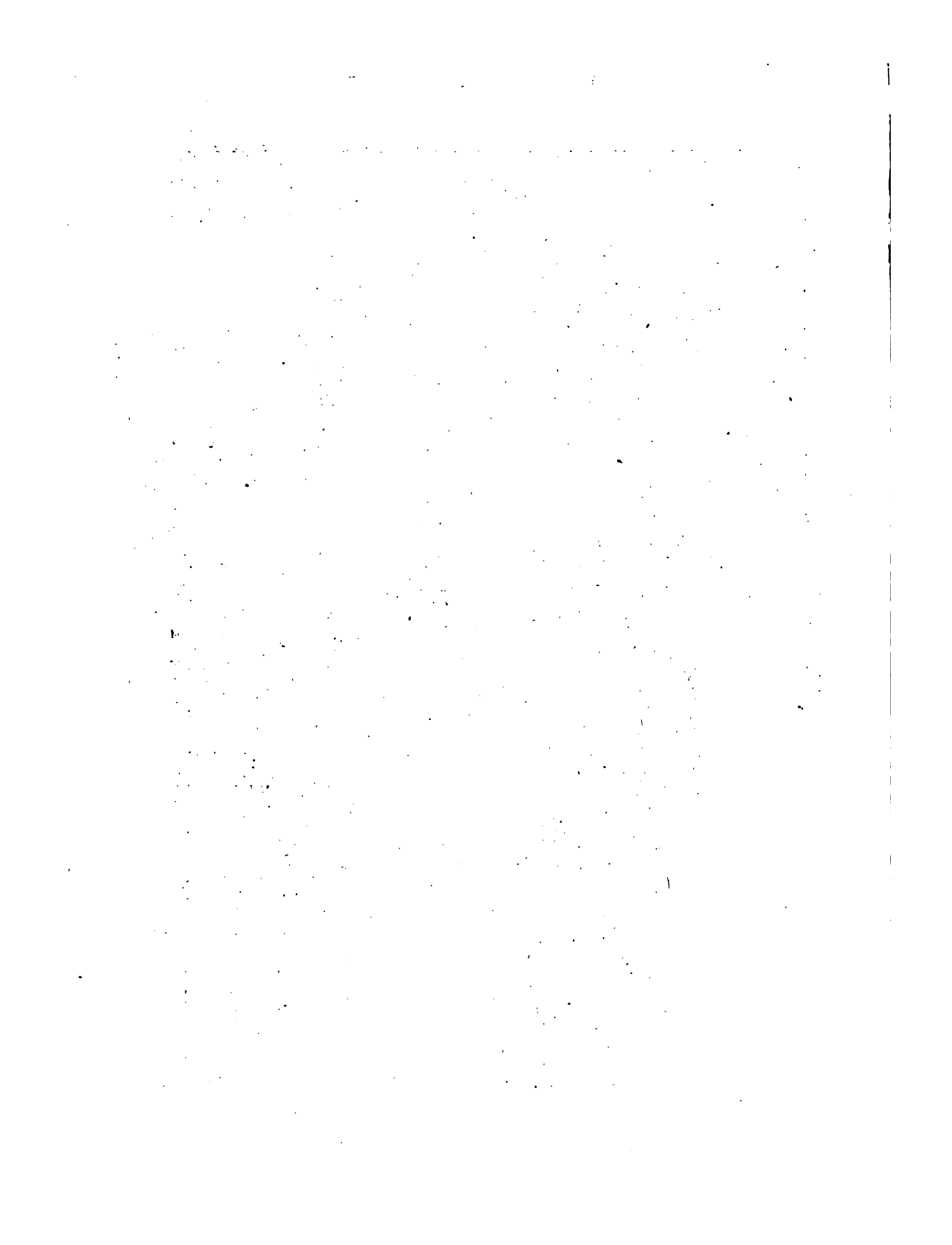


Fig. 1.^{re} Le L. Basilic .

Fig. 2. Le L. Porte - Crête .

Fig. 3. Le L. Agame .

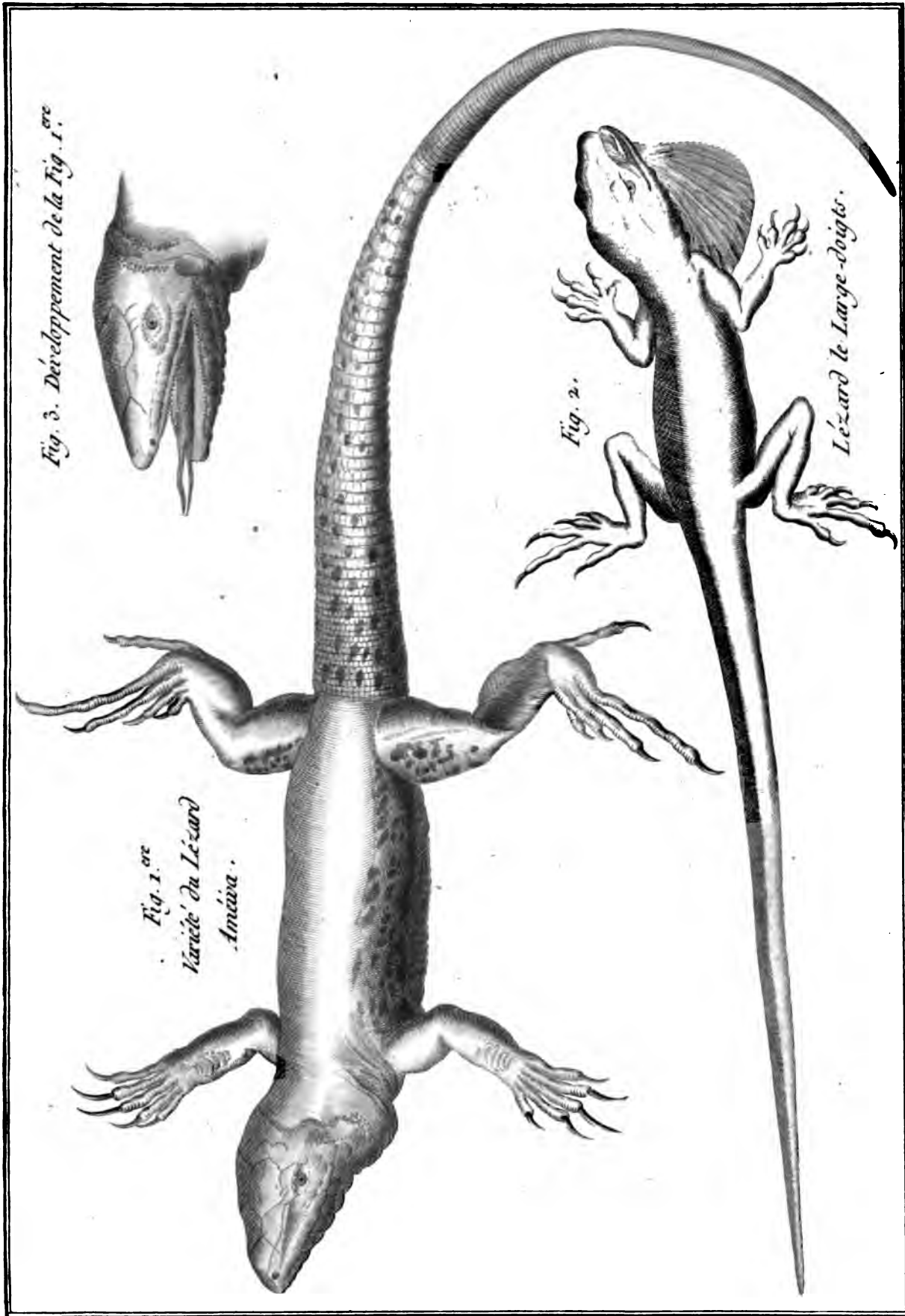


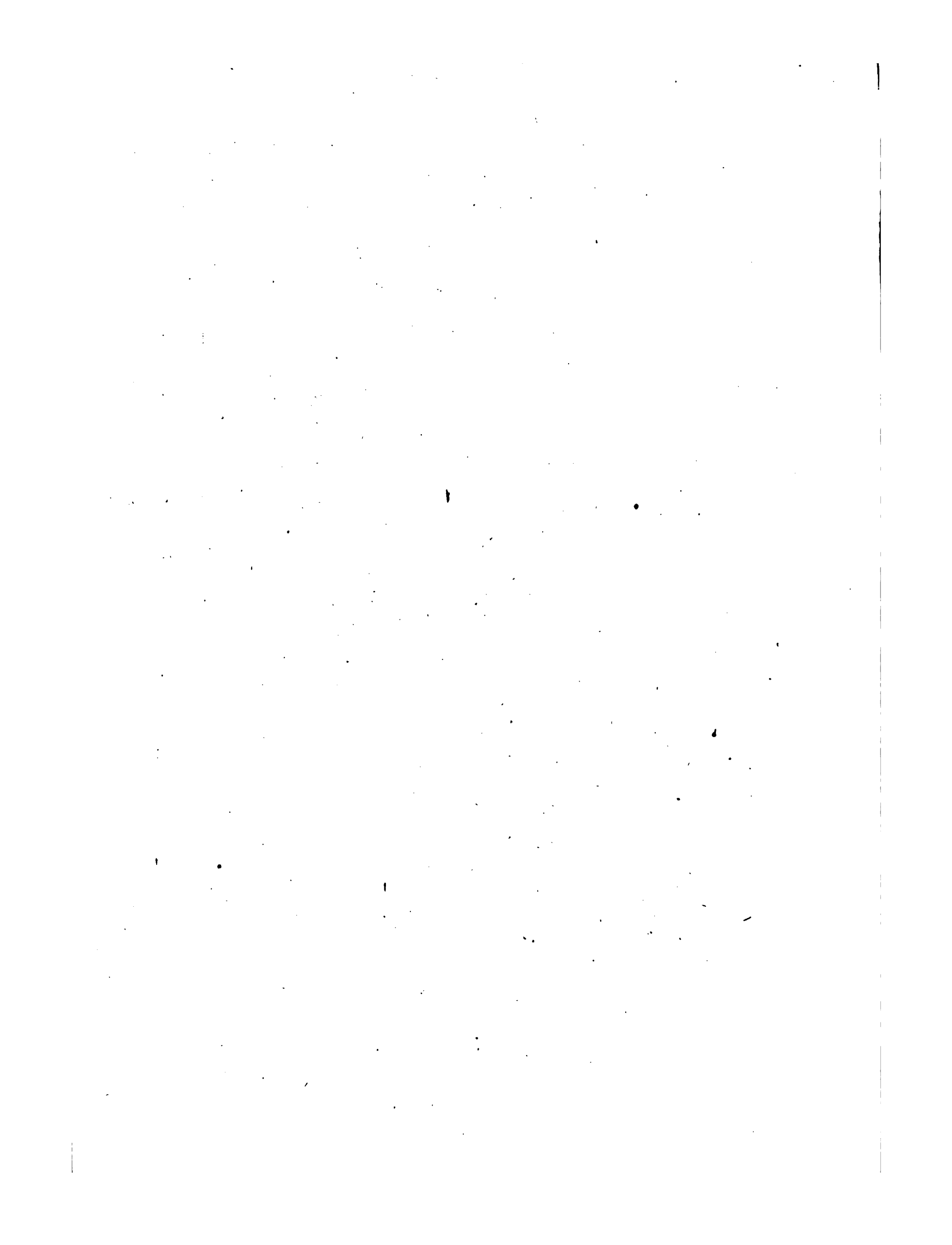


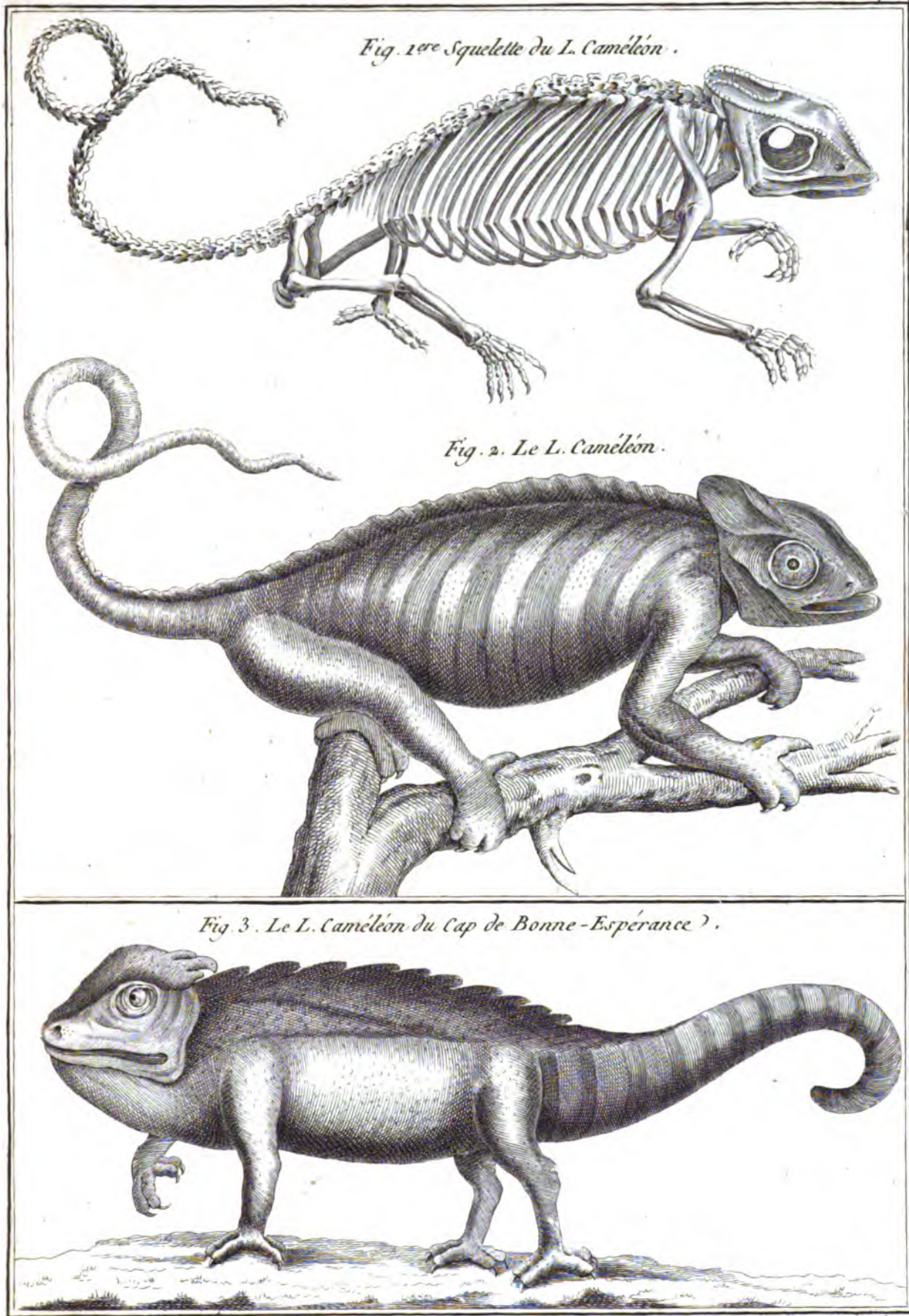
HISTOIRE NATURELLE.

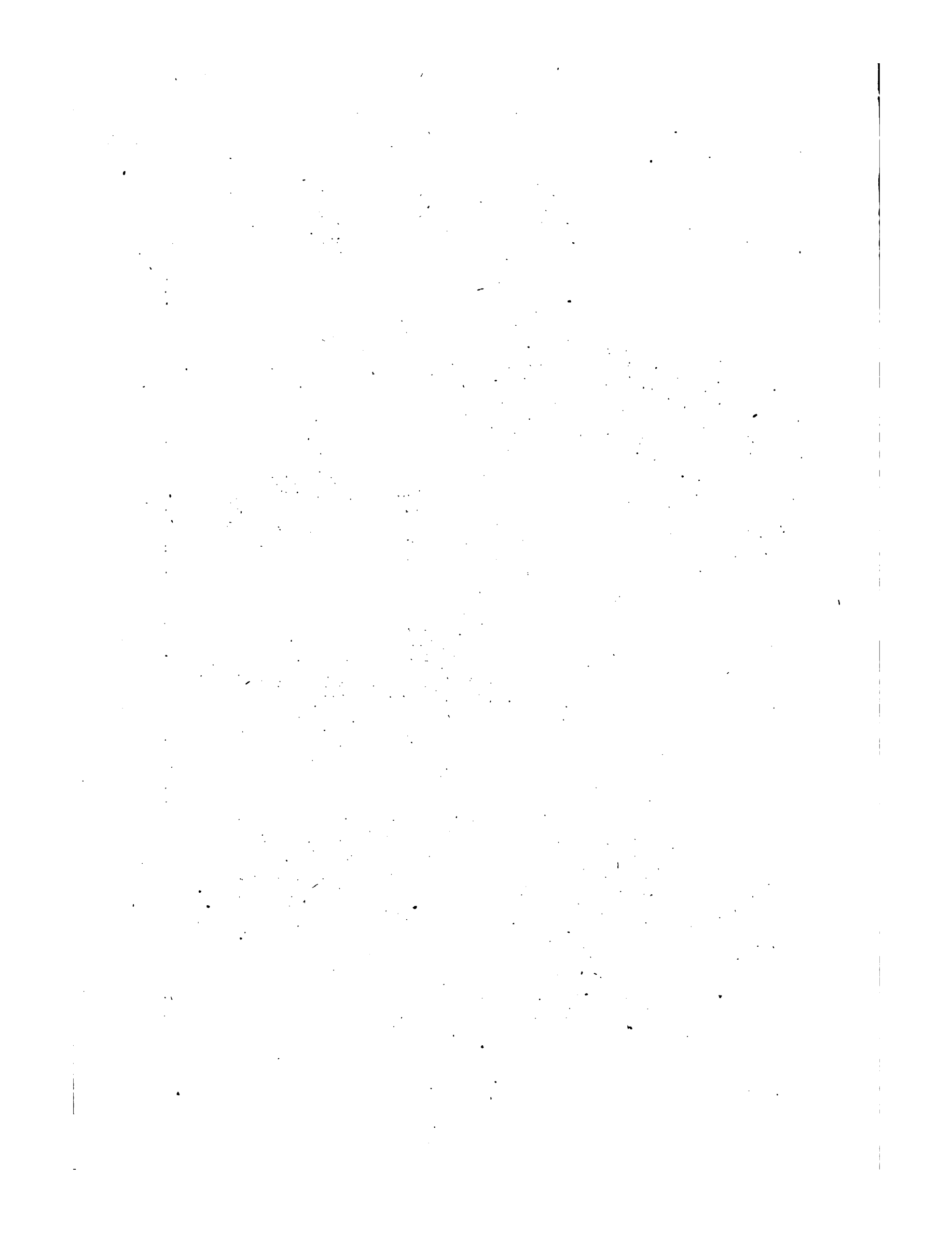
Benard Del. et Sculp.

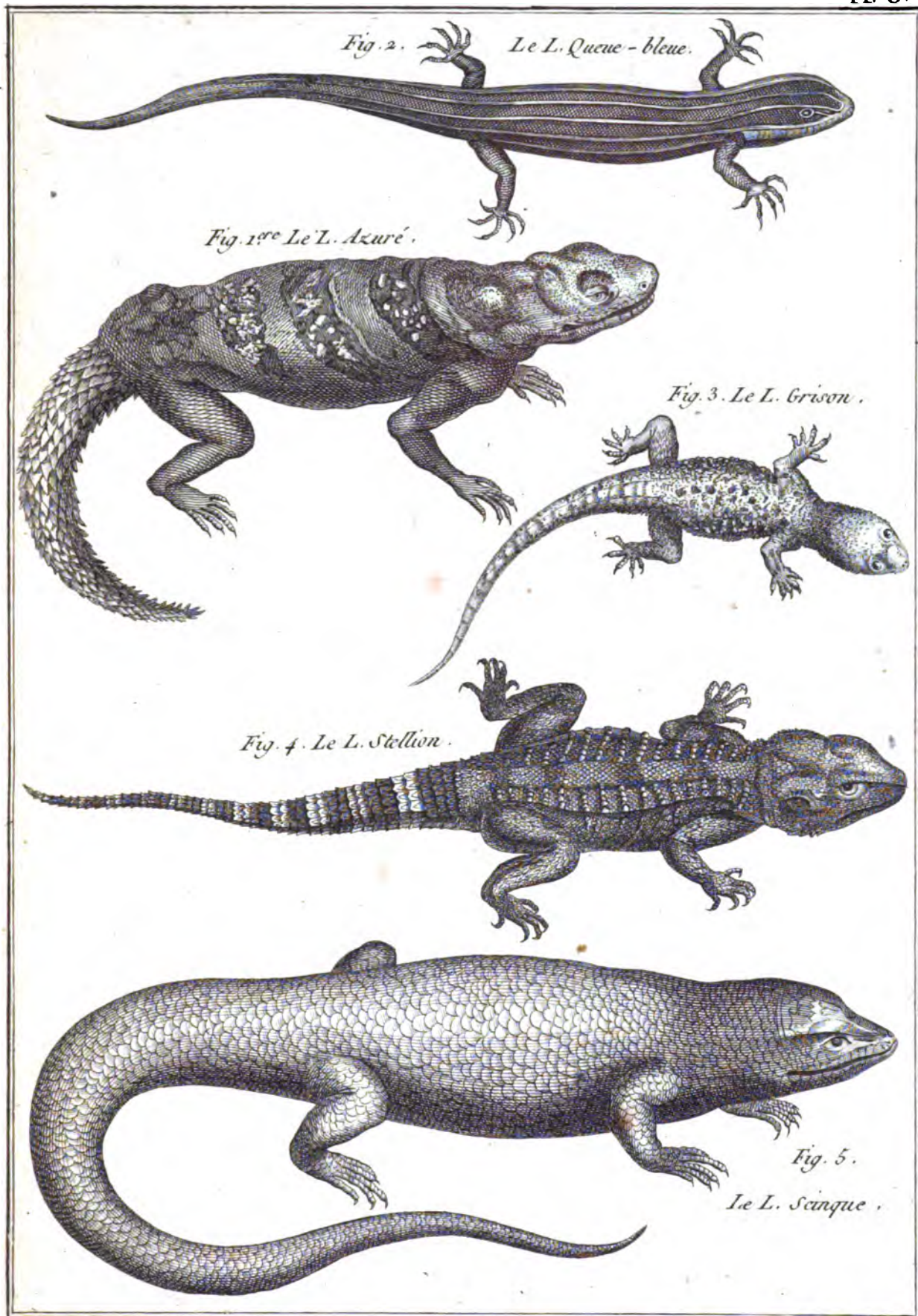


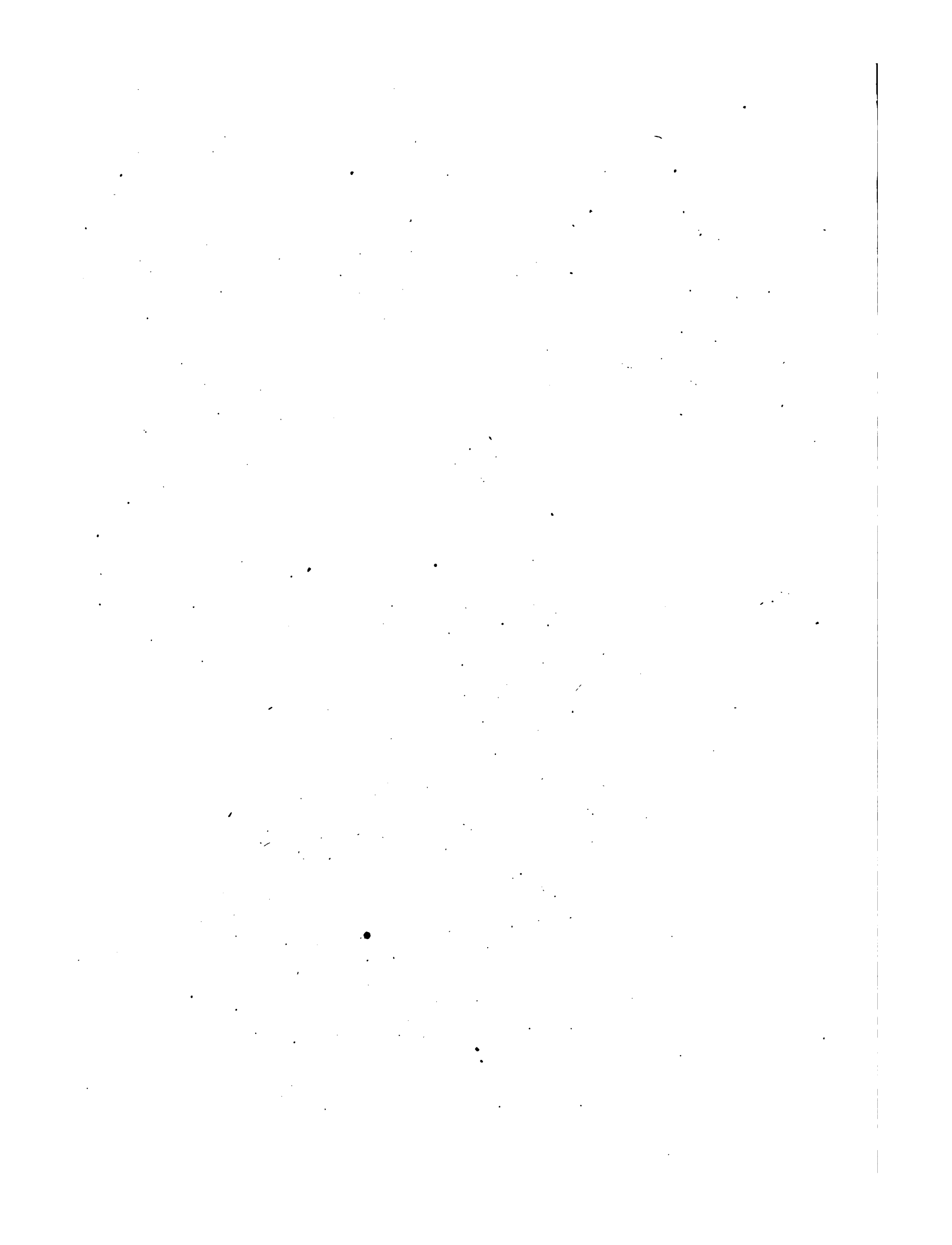












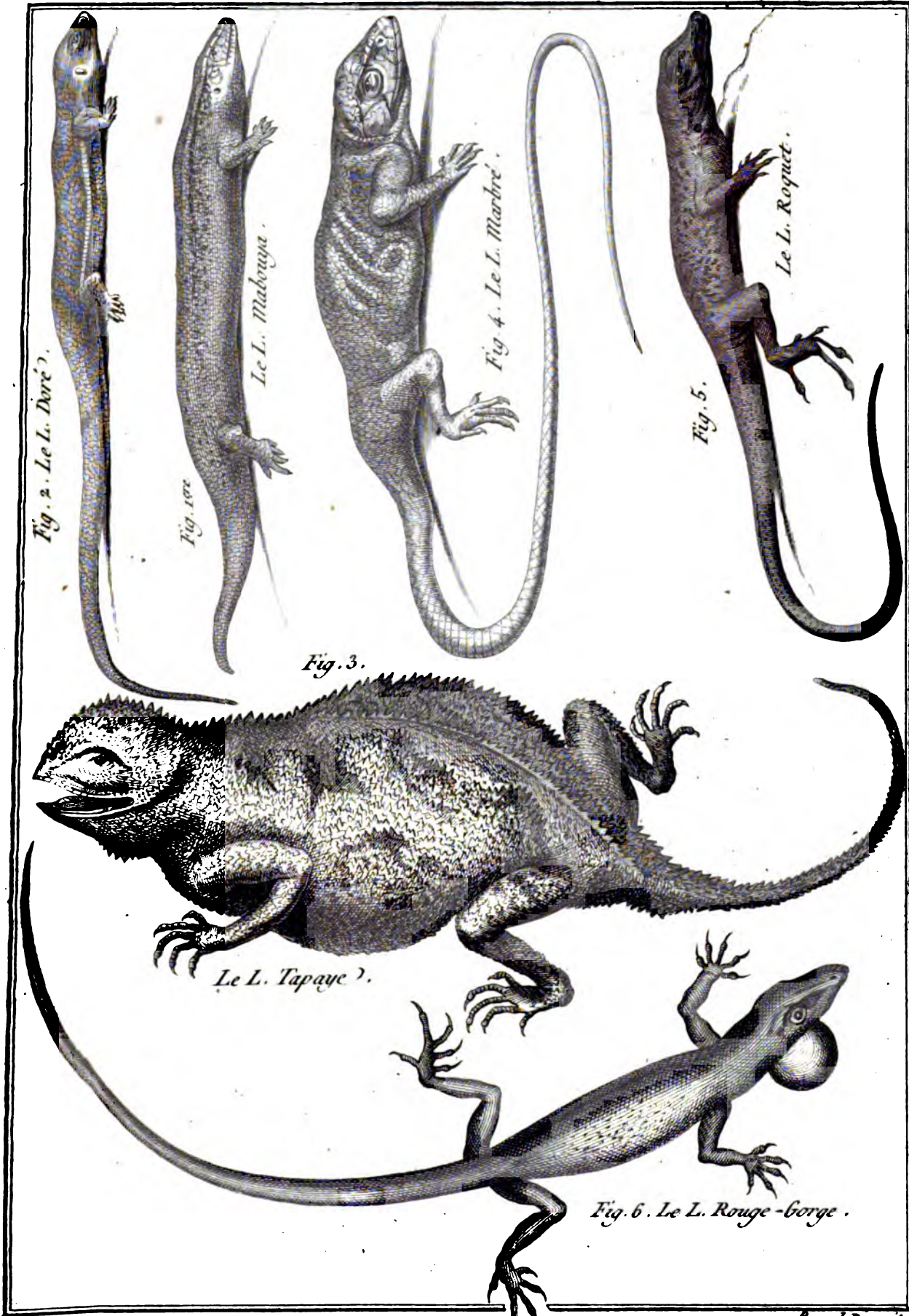


Fig. 2. Le L. Doré ?

Fig. 3.

Le L. Mabouya.

Fig. 4. Le L. Marbre.

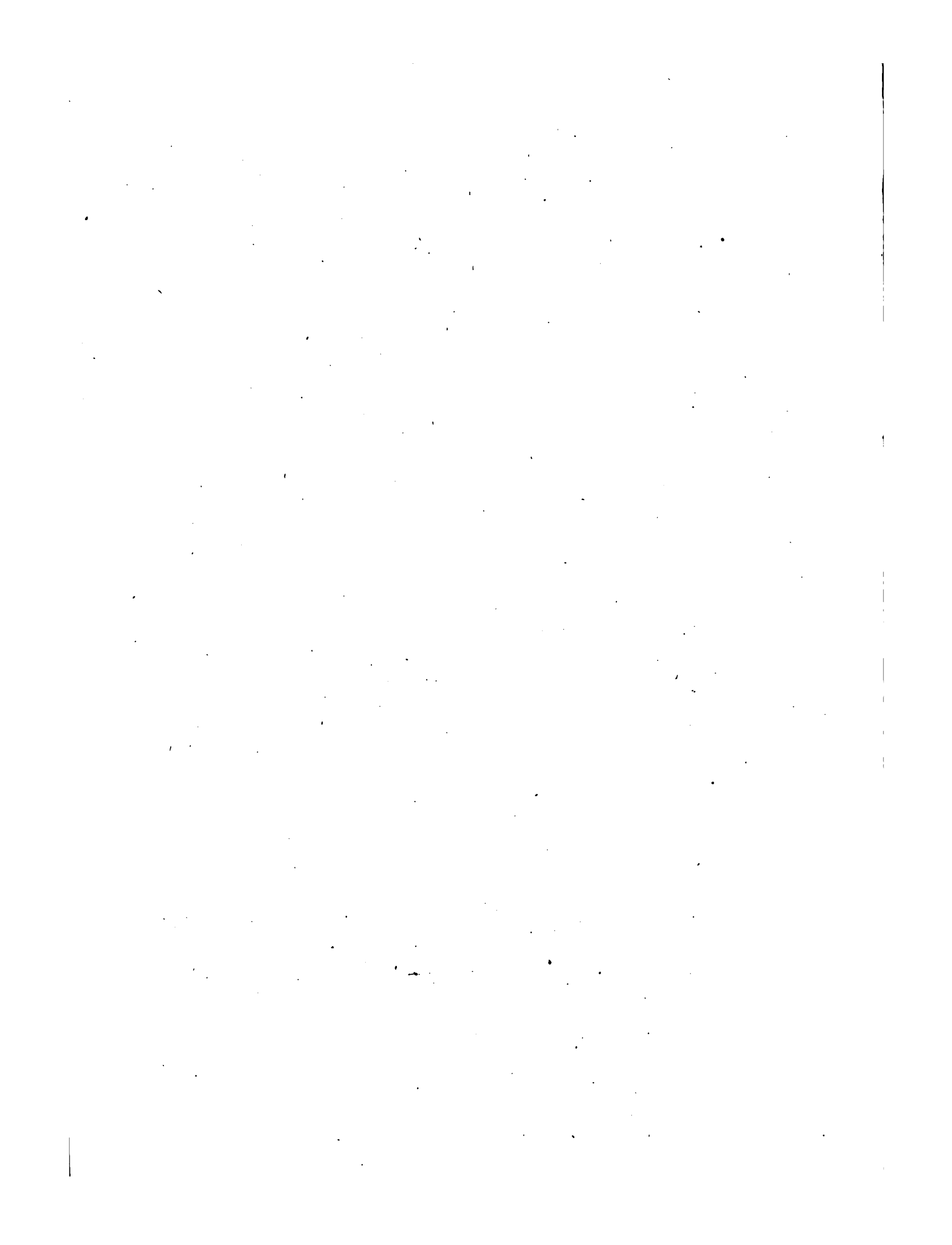
Fig. 5.

Le L. Roquet.

Fig. 3.

Le L. Tapaye ?

Fig. 6. Le L. Rouge-Gorge.



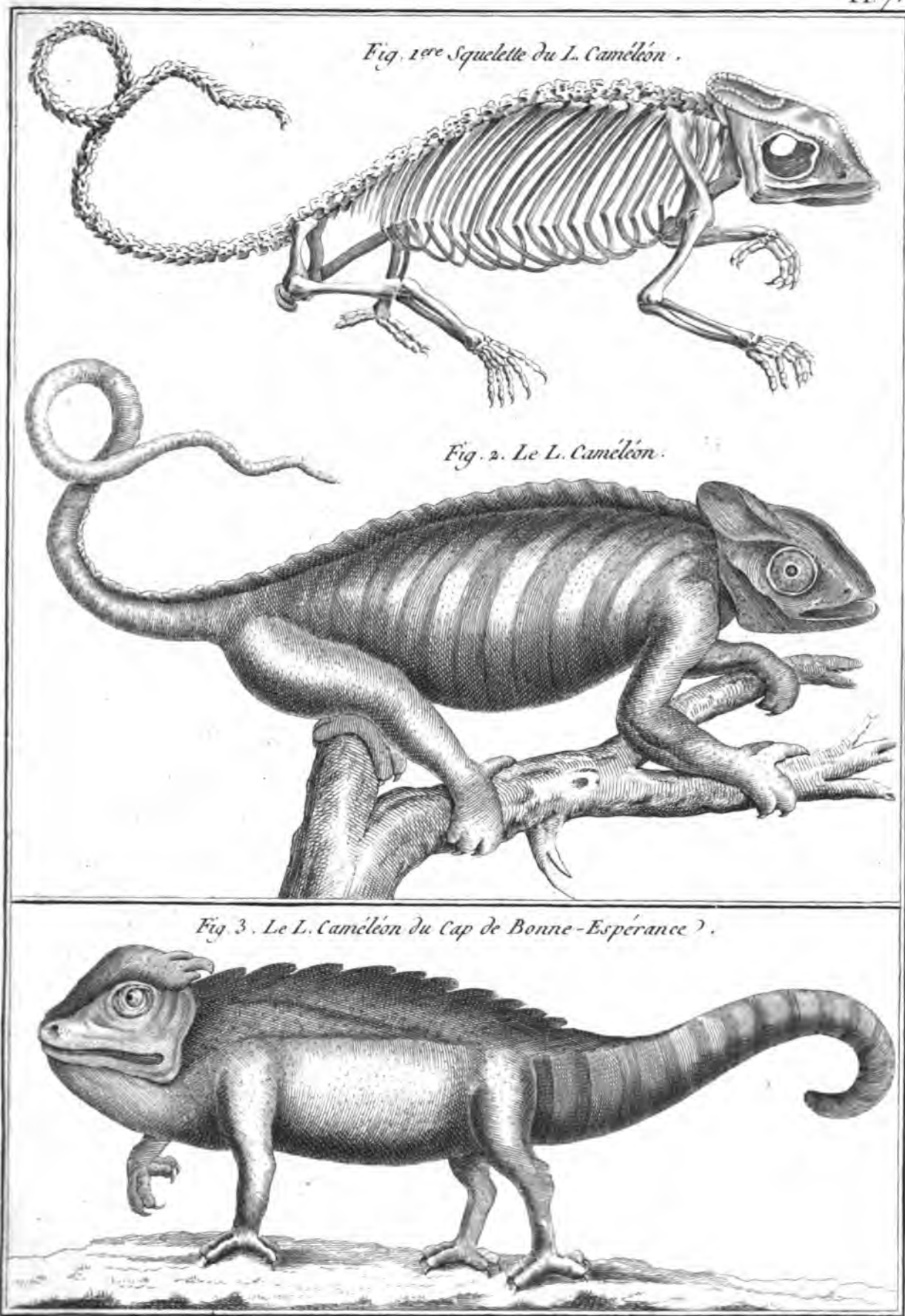
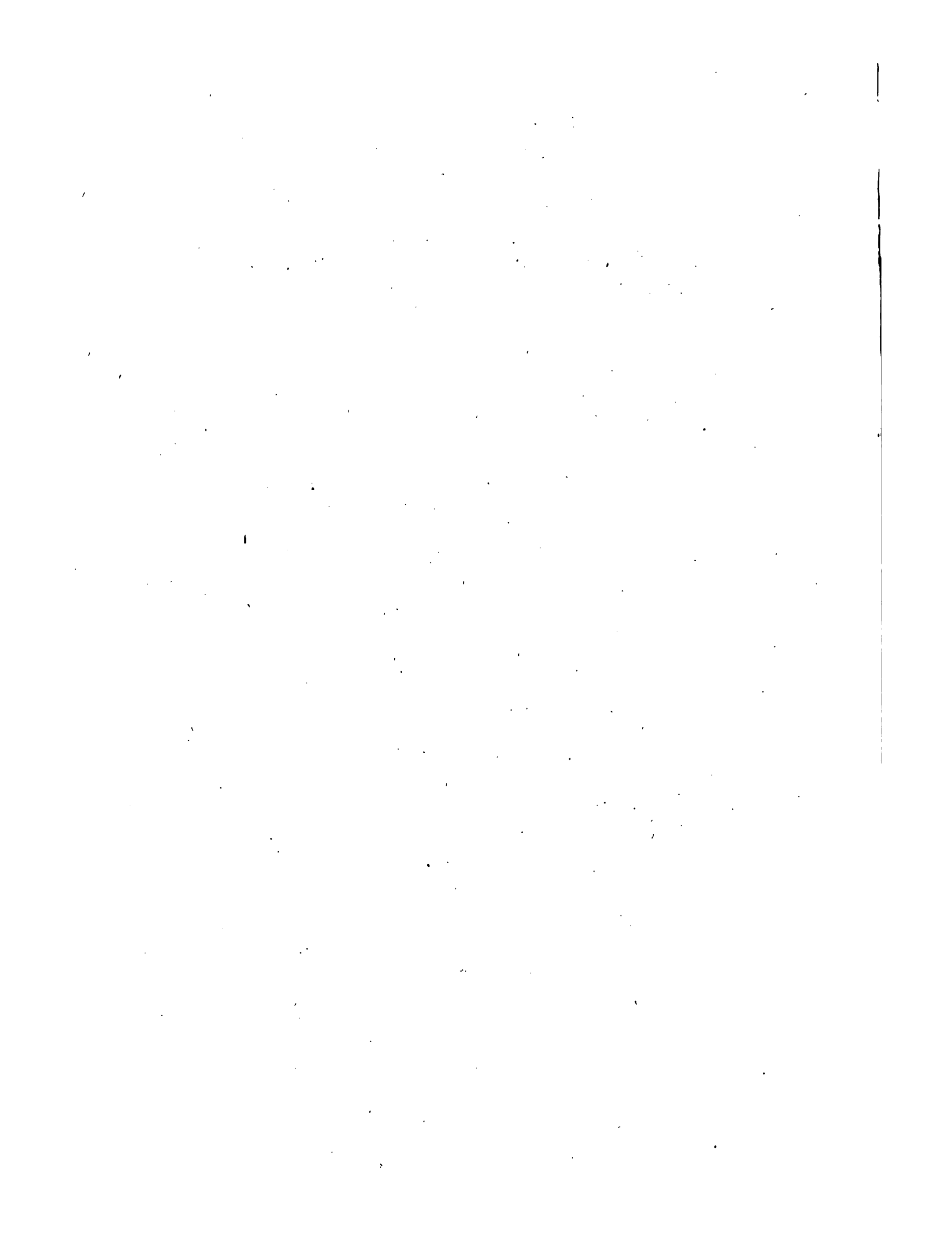
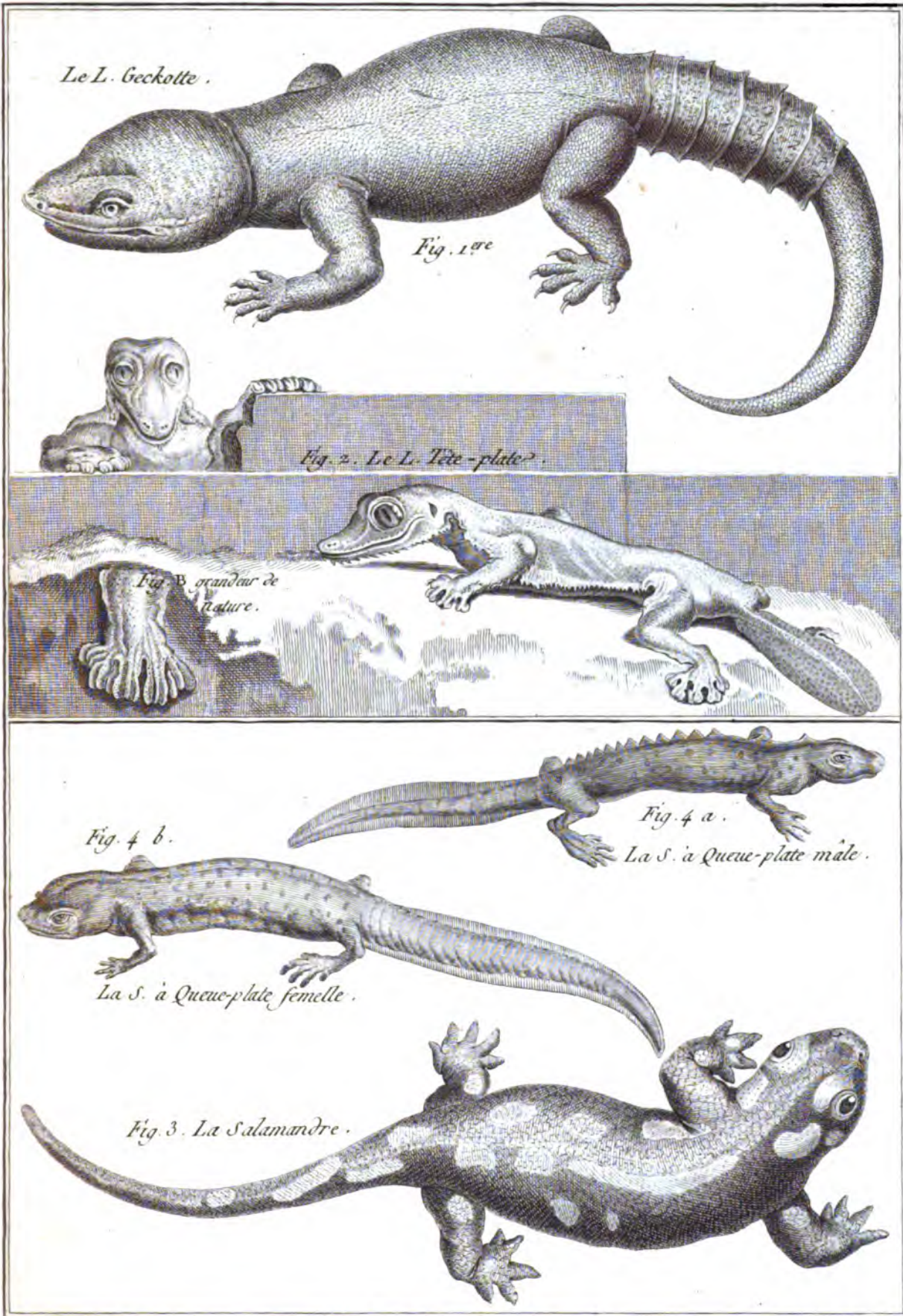


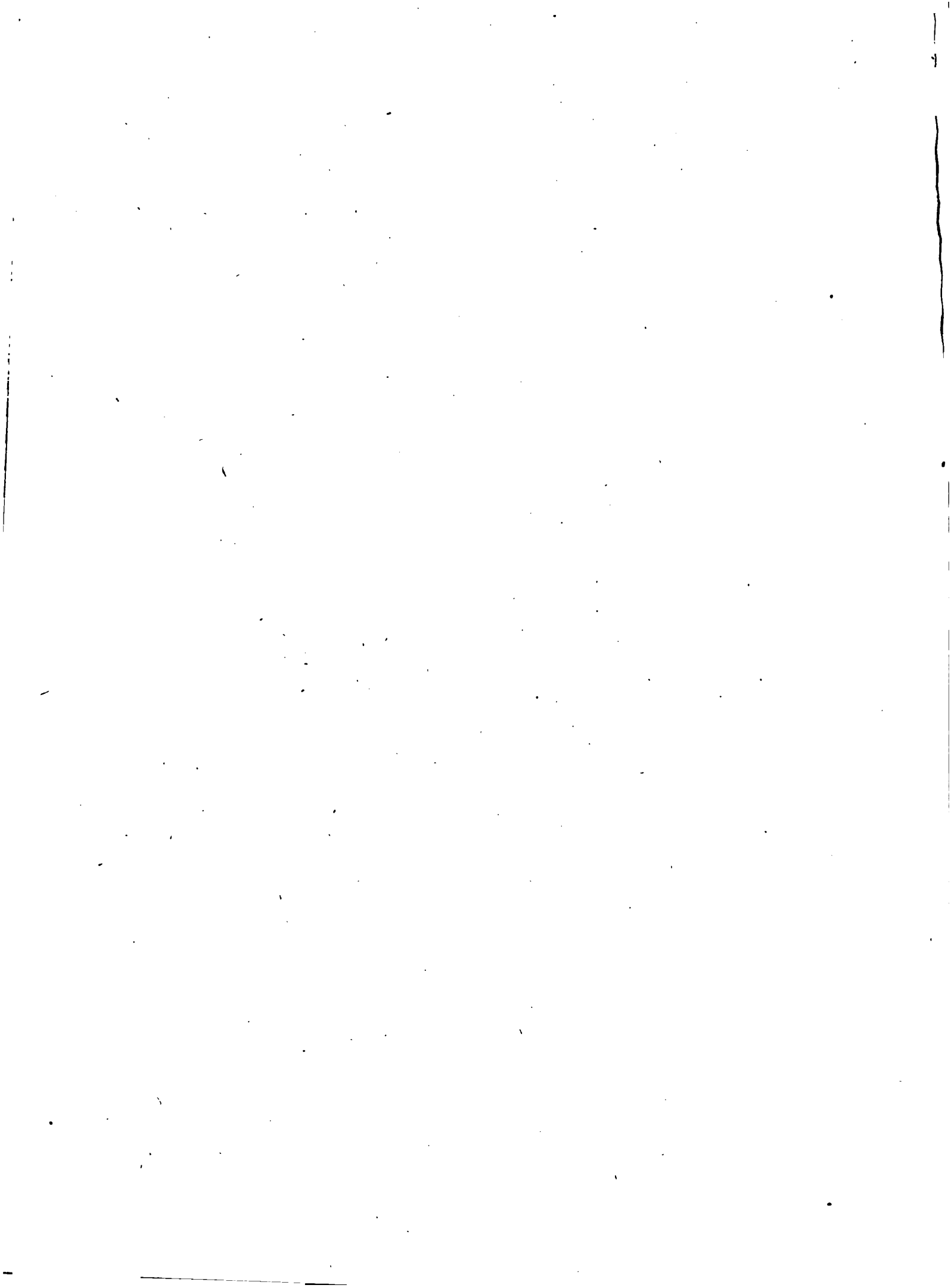
Fig. 1^{re} Squelette du L. Caméléon .

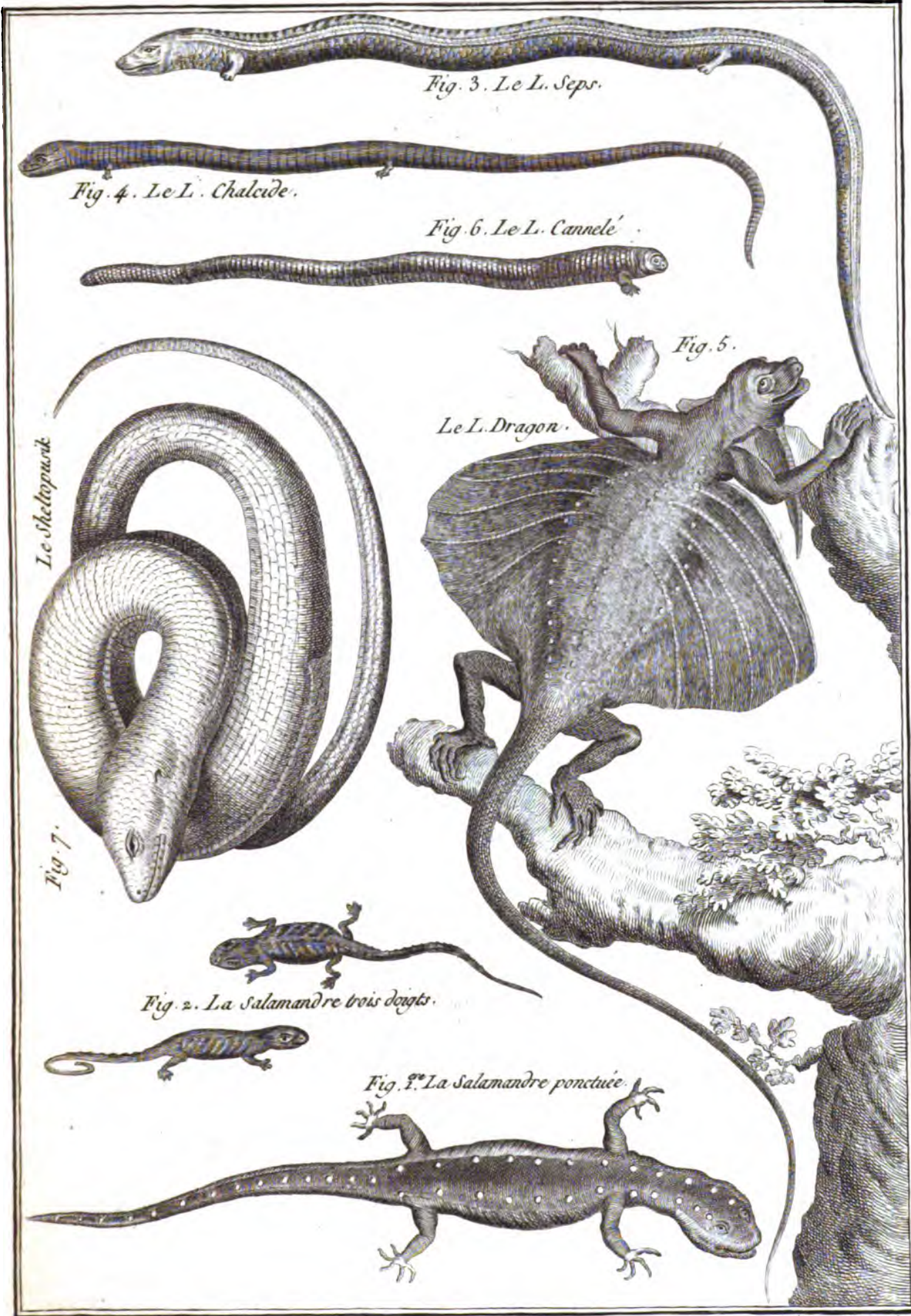
Fig. 2. Le L. Caméléon .

Fig. 3. Le L. Caméléon du Cap de Bonne-Espérance ? .

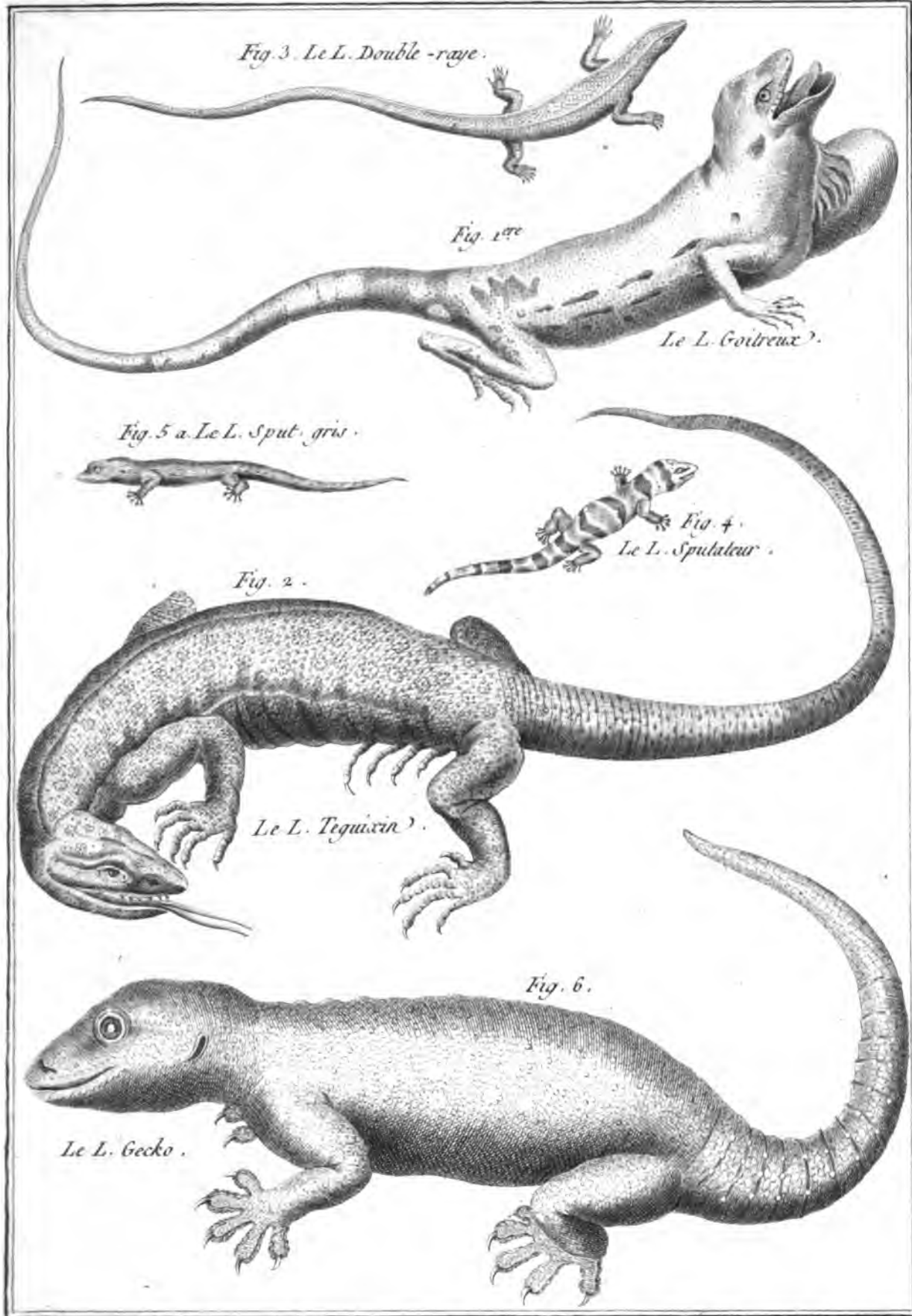




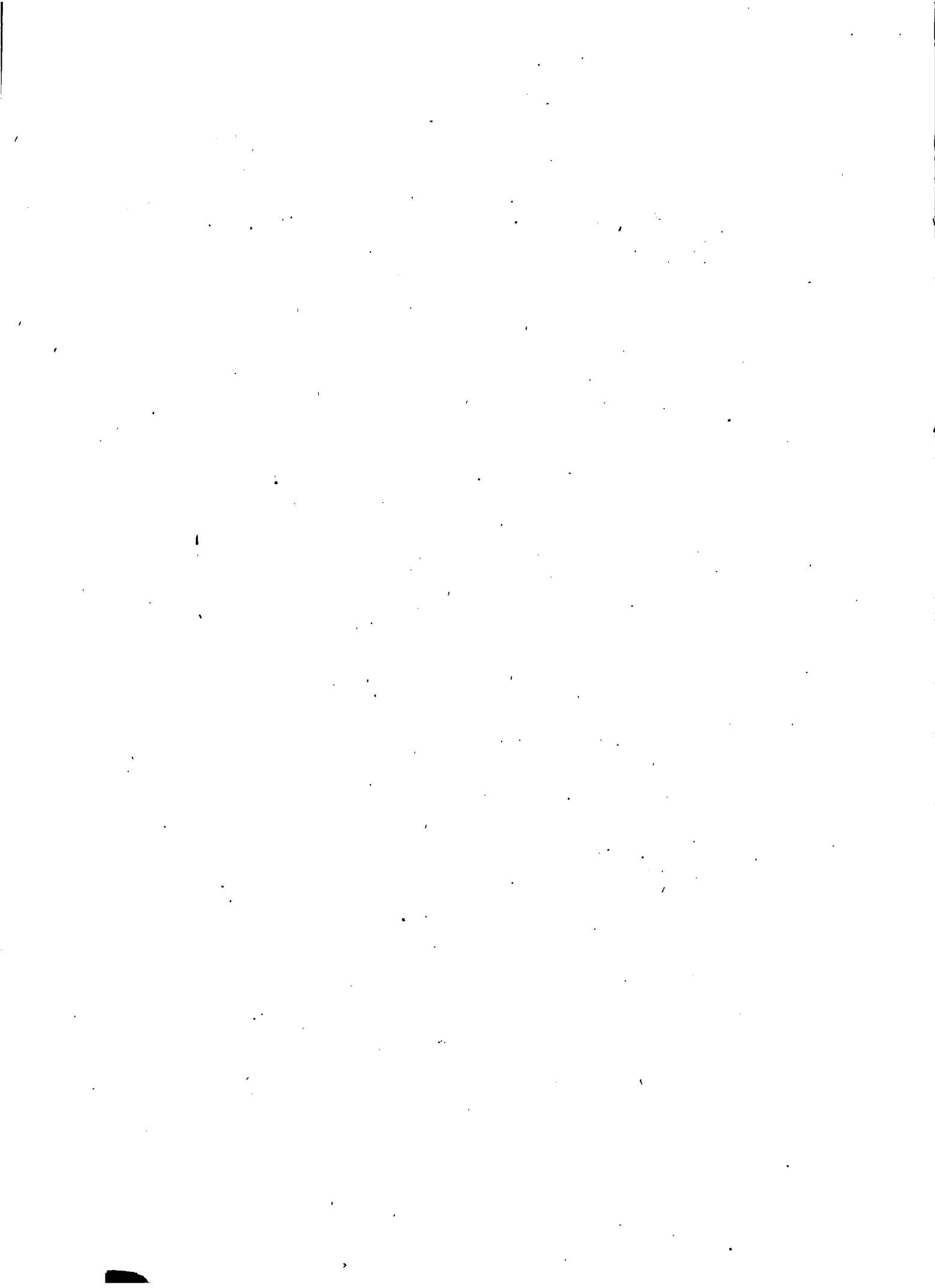


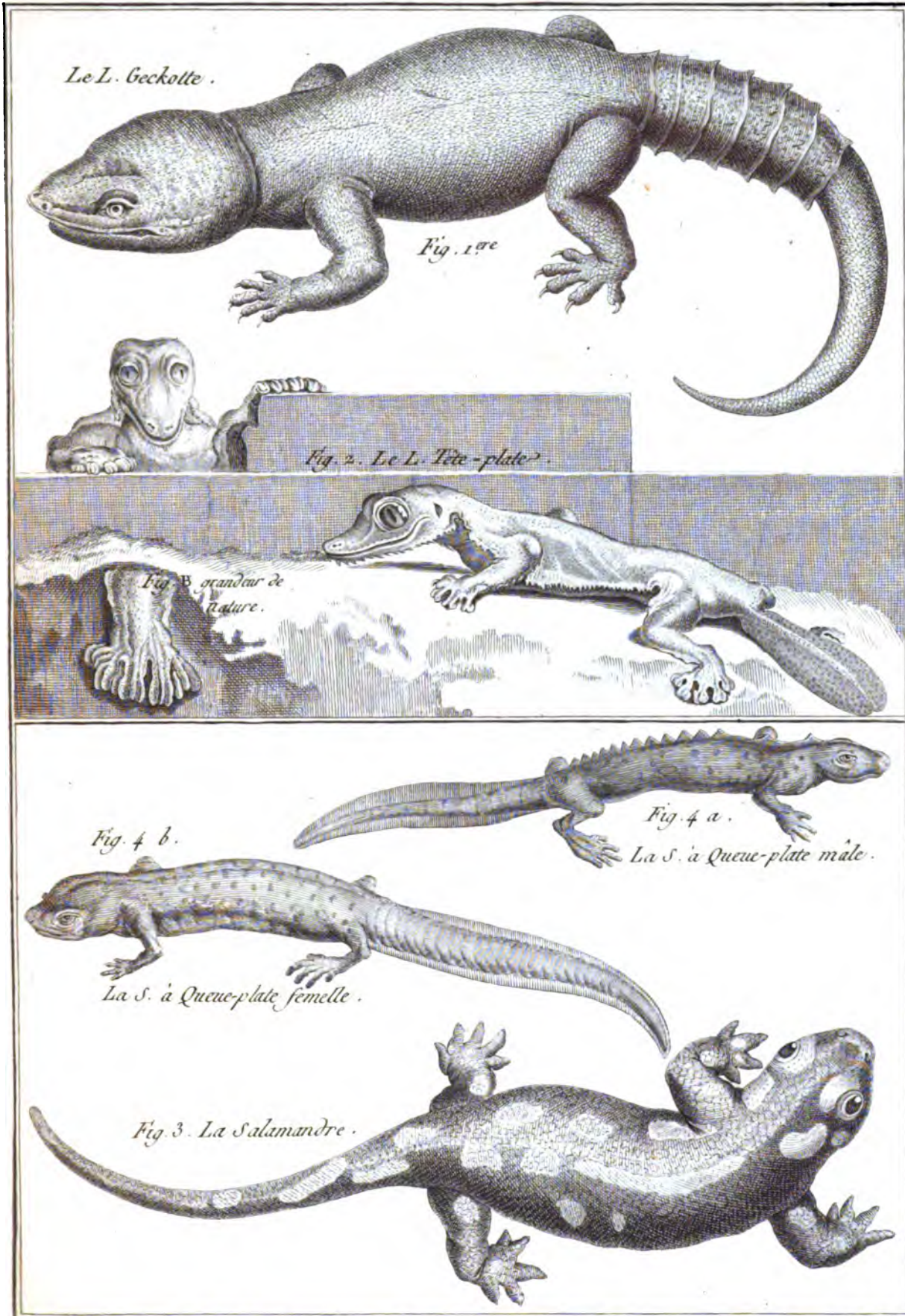


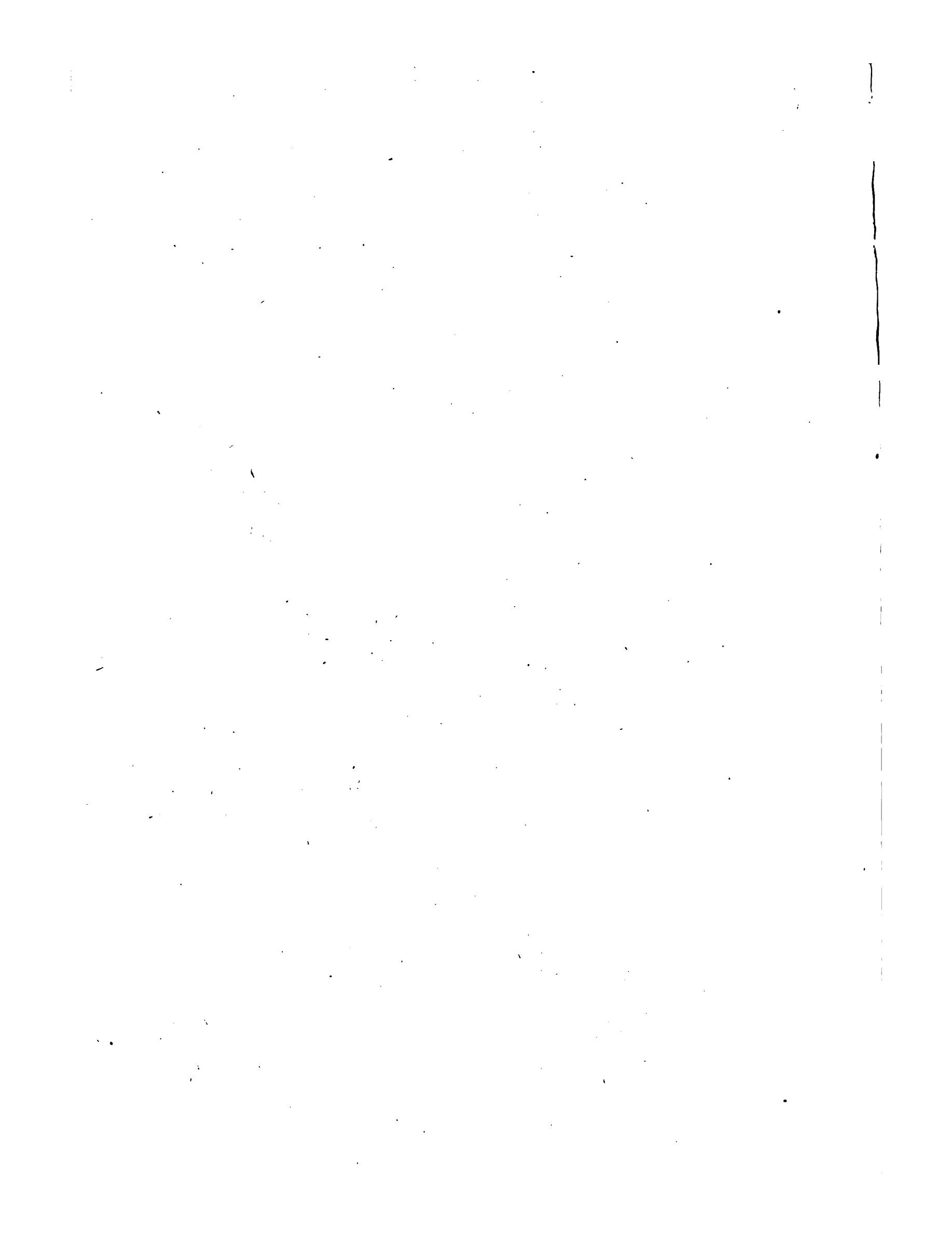


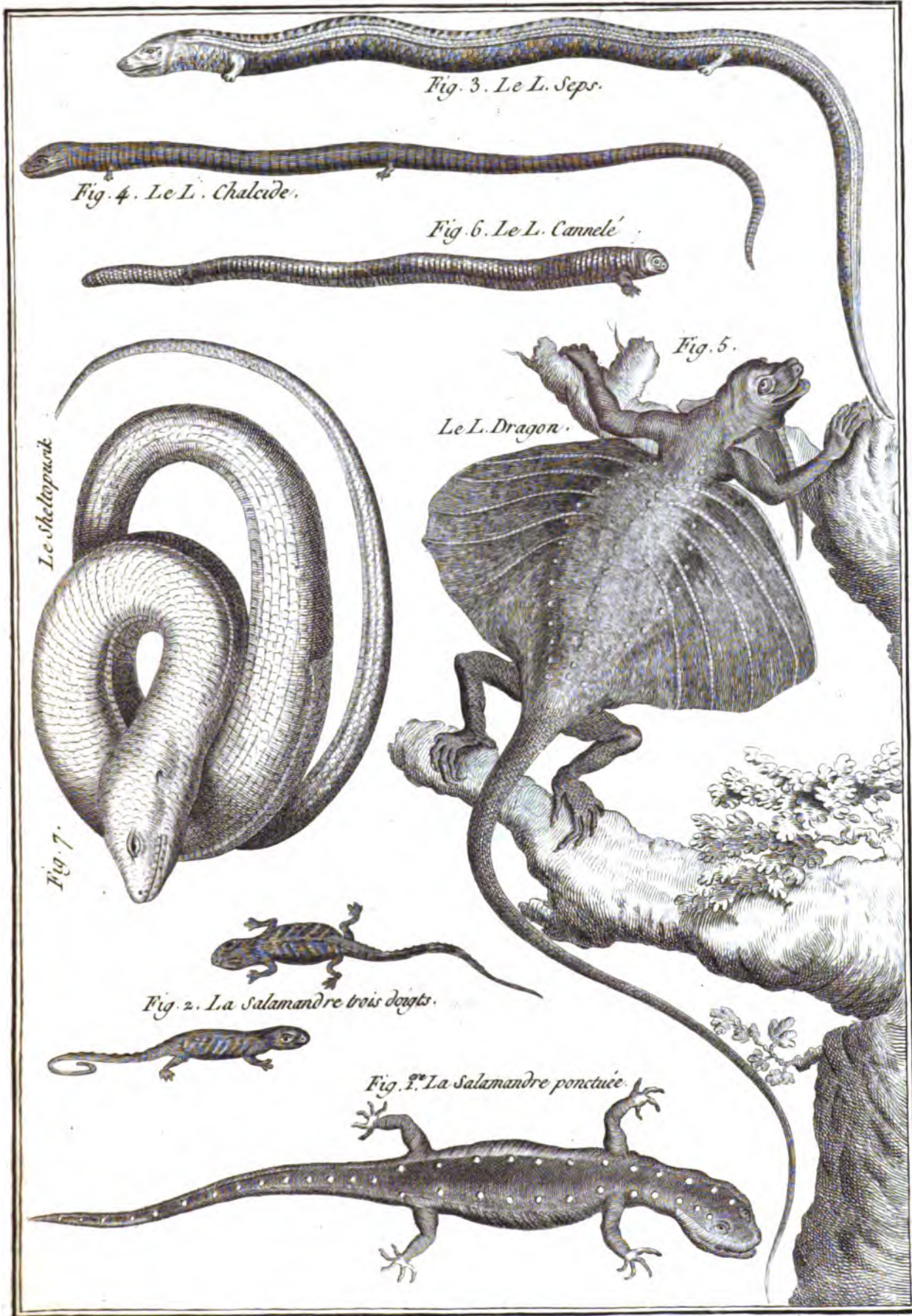


HISTOIRE NATURELLE.











T A B L E A U E N C Y C L O P É D I Q U E E T M E T H O D I Q U E

DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE,

DÉDIÉ ET PRÉSENTÉ A M. NECKER, MINISTRE D'ÉTAT,
& Directeur Général des Finances.

O P H I O L O G I E,
I N S E C T O L O G I E, O R N I T H O L O G I E.
P R E M I È R E L I V R A I S O N, T R O I S I È M E P A R T I E.

P A R M. L' A B B É B O N N A T E R R E.

*Multa hoc primum cognovimus seculo, & multa venientis ævi
populus ignota nobis sciet. Senec. lib. 7, quæst. nat. 31.*



A P A R I S,

Chez P A N C K O U C K E, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. D C C. X C.

A V E C A P P R O B A T I O N E T P R I V I L È G E D U R O I.

A V I S.

Le discours qui accompagne ces planches n'est pas terminé ; nous en publierons la fin avec la livraison suivante. Vingt imprimeries nouvelles s'étant élevées dans Paris, ont enlevé aux anciens Imprimeurs leurs Compositeurs & leurs Pressiers. Si nous éprouvons des retards, nous avons plus à en souffrir que personne. Il faut espérer que l'ordre renaîtra avec la paix & la consolidation de toutes nos affaires.

Les Souscripteurs ne doivent point faire relier aucune des parties de ces planches d'Histoire Naturelle. Lorsque celles qui représentent les animaux seront terminées, & nous espérons qu'elles le seront cette année, nous indiquerons toutes les planches qui doivent aller de suite, pour ne former qu'un volume à l'*instar* de ceux des Arts & Métiers mécaniques. Le discours doit être aussi relié séparément & dans l'ordre que nous indiquerons.

OPHILOGIE.

Crotales.

I^{re}. GENRE.

CROTALE, *Crotalus*. Linn. f. n. 372.

Corpus apodum, subcompressum, subtus planum, versus caudam paulò attenuatum, variis sæpè coloribus pictum.

Caput ovatum, vel oblongum, gibbum, squamis imbricatum aut cataphractum. Rostrum modò acutum, modò obtusum. Oculi splendentes. Maxilla subæquales: dentes acuti, & cæla mobilia.

Truncus suprâ squamosus, infrâ scutatus.

Cauda brevis, crepitaculo terminali, aut apice corneo instructa.

Serpens ex venenatissimis, cujus morsus paucis momentis vel horis vitam adimit. Habitat ponè arbores, maximè sub truncis caducis.

Le corps dépourvu de pattes, un peu comprimé par les côtés, plat par dessous, aminci vers la queue, & peint de diverses couleurs.

La tête ovale ou oblongue, bombée, couverte de plaques sur le sommet, ou d'écailles disposées à recouvrement. Le museau tantôt pointu, tantôt obtus. Les yeux éclatans. Les mâchoires presque égales : les dents pointues, & des crochets venimeux.

Le tronc garni d'écailles sur le dos, & de plaques sous le ventre.

La queue courte, terminée par des sonnetes, ou par une pointe d'une substance cornée.

C'est un serpent des plus venimeux : sa morsure donne la mort dans l'espace de quelques momens ou de quelques heures. Il se met en embuscade derrière les arbres, principalement les vieux troncs.

LE MILLET 1. *C. Miliarius* C. capite ovato, oblongo; rostro acuto: corpore fusco, maculis atris nebulato; abdomine cærulescente.

La tête ovale, oblongue; le museau pointu : le corps brun, nué de taches noires; le ventre bleuâtre. (Pl. 1, fig. 1.)

Le serpent dont il est ici question a été décrit & figuré par Catesbi; c'est un des plus petits de cette famille. Sa tête se dirige

en pente depuis l'occiput jusqu'à l'extrémité du museau, qui est un peu pointu. Les mâchoires sont armées de dents recourbées vers la gueule. La langue est fourchue. La plus grande épaisseur de cet animal est vers le milieu du tronc. La queue se termine par une sonnette composée de sept pièces. La partie supérieure de la tête, du tronc, & de la queue est d'une couleur brune, mêlée de quelques teintes rouges, & parsemée de taches noires, irrégulières, bordées de roux : le dessous du corps est bleuâtre & tacheté de noir. La morsure de ce serpent est très-venimeuse; mais comme l'animal est petit, son poison n'est pas toujours mortel. Les caractères, pris de la couleur & du nombre des pièces qui composent la sonnette, offrent beaucoup de différences, sur-tout dans les jeunes individus. Aussi M. le Comte de la Cèpede regarde-t-il comme un individu de cette espèce, un serpent qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, & dont les couleurs ne présentent qu'un rapport très-éloigné avec celui qui est décrit dans Catesbi. Je vais analyser la description qu'en a donnée ce savant Naturaliste. Le dessus de la tête est couvert de neuf écailles plus grandes que celles du dos, & disposées sur quatre rangées. La mâchoire supérieure est garnie de deux crochets mobiles, très-alongés. Les écailles qui revêtent le dos sont ovales & relevées par une arête. Le dos est gris, avec trois rangs longitudinaux de taches noires : celles de la rangée du milieu sont rouges dans le centre, & séparées l'une de l'autre par une tache rouge. La sonnette qui termine la queue est composée de onze pièces; la plus grande n'a qu'une ligne de largeur. Sa longueur totale est de quinze pouces dix lignes : la queue n'a que vingt-deux lignes. Linn. f. n. 372. M. le C. de la Cèpede, *Hist. nat. des serpens*, p. 421. La Caroline.

P—132. p—32.

LE BOQUIRA 2. *C. Horridus* C. capite depresso, oblongo, anticè truncato: corpore

cinereo-flavo; maculis fuscis variegata.

La tête aplatie, oblongue, tronquée par-devant : le corps gris, mêlé de jaune, & parsemé de taches brunes. (Pl. 2, fig. 3.)

C'est le plus venimeux & le plus redoutable de tous les *serpens à sonnettes*. Sa tête est oblongue, aplatie sur le sommet, renflée par les côtés, & couverte de petites écailles arrondies, disposées à recouvrement, comme les plumes sur le corps des oiseaux. La gueule est armée de petites dents destinées à saisir la proie, & de crochets venimeux. Les dents sont au nombre de vingt à la mâchoire inférieure; celle d'en haut en a seize, placées sur deux rangs qui occupent le milieu du palais. Suivant Tyson, les crochets venimeux, dont le nombre est de six ou sept de part & d'autre, forment les deux rangées extérieures : ils sont recourbés vers la gueule, & d'autant plus longs, qu'ils sont plus près du museau. Ces crochets ne se développent que lorsque l'animal est irrité : auparavant, ils sont renfermés dans une espèce de gaine (1). La langue est noire, déliée, & fourchue à l'extrémité : presque toujours l'animal l'agite & la darde avec une telle vitesse, que l'œil a peine à la suivre. Les yeux étincellent, & brillent dans les ténèbres, comme ceux du chat; ils sont garnis par dessus d'une écaille beaucoup plus large que celles qui recouvrent le sommet de la tête. Le tronc est un peu comprimé par les côtés, hérissé d'écailles d'une figure ovale, relevées par une arête. La queue se termine par un assemblage d'osselets retentissans, emboîtés les uns dans les autres, auxquels on a donné le nom de *sonnettes* : leur nombre varie depuis six jusqu'à seize (2). Le frottement de ces pièces produit un bruit semblable à celui du parchemin qu'on froisse entre les mains, & peut être entendu à plus de soixante pieds de distance. Tout le corps est d'un gris mêlé de jaune. Sur ce fond, on remarque des taches brunes, oblongues, irrégulières, panachées de jaune, & disposées sans ordre; elles sont plus foncées à mesure qu'elles approchent de la queue. Le *Boiquira* se nourrit de vêts,

(1) On peut voir la différente position & la forme de ces dents, pl. A, fig. 4.

(2) J'ai fait graver séparément ces sonnettes, pl. 1, fig. A.

de grenouilles, de lièvres, d'écureuils, & d'oiseaux : il grimpe sur les arbres, nage avec facilité, & rampe sur les rochers avec tant de vitesse, que les Mexicains lui ont donné le nom d'*Ecacoalt*, qui signifie le vent. En plaine, sa course est moins rapide. Sa morsure est si venimeuse, que dans l'espace de cinq minutes elle donne la mort, si on n'a recours au *poligala de Virginie*, qui est le seul antidote employé par les Indiens. Sa longueur ordinaire est de quatre à six pieds. Il a alors environ dix-huit pouces de circonférence à l'endroit le plus épais. Linn. mus. Adolph. Frid. 1, p. 39, f. n. 372. L'Amérique, la Caroline, les Indes orientales.

P—¹⁶⁷₁₆₈ P—²³₂₁ Linn. Tyson.

LE DRYINAS 3. *C. Dryinas C. capite ovato, anticè obtuso; corpore supra rufo, homogeneo; abdomine albido.*

La tête ovale, obtuse par devant : le dessus du corps d'une couleur rousse, uniforme; l'abdomen blanchâtre. (Pl. 1, fig. 2, sous le nom de *Teuthlaco*.)

Ce serpent a la tête oblongue, très-bombée sur le sommet, amincie vers le museau, & garnie entre les yeux de deux grandes plaques. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc. De plus, il est revêtu de grandes écailles rousses, ovales, relevées par une arête. On voit sur ce fond quelques teintes d'un jaune plus ou moins clair : la surface inférieure présente une couleur moins foncée que celle du dos. Il parvient souvent à la longueur de cinq ou six pieds. On dit qu'il rampe avec une vitesse extrême, & qu'il répand une odeur qui annonce de loin son approche. Sa morsure est très-dangereuse. Ceux qui en ont été mordus, meurent dans l'espace d'un ou de deux jours, à moins qu'ils n'aient recours à la racine du *polygala*, dont nous avons déjà parlé. C'est par erreur qu'on a désigné, sur la planche indiquée, ce serpent sous le nom de *Teuthlaco*, au lieu de *Dryinas*. Linn. f. n. 372. Séb. 11, pl. 95, fig. 3. L'Amérique, l'île de Ceylan.

P—¹⁶⁵₁₆₄ P—³⁰₂₈ Linn. Séb.

LE DURISSUS 4. *C. Durissus C. capite ovato, anticè rotundato; corpore albo flavoque variegato; maculis rhombeis, nigris, disco albis, catenulæ instar protensis.*

La tête ovale, arrondie par devant : le corps varié de blanc & de jaune, avec des taches

rhomboïdales , noires & blanches dans le centre , quelquefois enchainées les unes dans les autres. (Pl. 3 , fig. 4 , sous le nom du Muet.)

La tête de ce serpent est d'une forme ovale , excavée entre les yeux , aplatie sur le sommet , renflée par les côtés , & se termine par un museau court & arrondi. Les yeux sont placés sur les parties latérales & antérieures de la tête. Les narines occupent l'espace qui se trouve entre l'orbite des yeux & l'extrémité du museau. La gueule est dépourvue de dents ; on voit seulement de chaque côté de la mâchoire supérieure , un crochet long d'environ six lignes , recourbé vers la gueule , & renfermé dans une espèce de fourreau. La langue est fourchue. Le tronc est comprimé par les côtés , aminci vers le cou , & d'une grosseur égale à celle de la tête , vers le milieu de sa longueur. La queue est fort courte , très-amincie , & terminée par une sonnette composée de pièces aplaties. Le sommet de la tête est couvert de six grandes écailles d'une figure irrégulière ; celles du dos sont très-petites , ovales , lisses , & disposées à recouvrement. Le fond de la couleur est blanc , mêlé de jaune , & agréablement parsemé de taches rhomboïdales , noires & blanches dans leur centre , qui forment quelquefois , par leur disposition , une espèce de chaîne sur le dos. Du reste , dans cette espèce & dans les précédentes , les couleurs varient beaucoup , non seulement suivant l'âge , mais encore selon le sexe des individus. Sa longueur ordinaire est d'environ quatre pieds ; il est de la grosseur du bras. C'est par erreur qu'on a mis au bas de la figure indiquée , le nom de Muet , à la place de *Durissus*. Linn. f. n. 372 , amen. Académ. vol. 1 , p. 500. Knorr , del. Natur. seleã. Gronov. mus. 2 , p. 70 , n. 45. Surinam.

P—¹⁷²₁₇₄ P—²⁷₂₅ Linn. M. de la Cepède.

* LE PISCIVORE 5. *C. Aquaticus* *C. capite ovato ; rostro acuto : corpore supra fusco ; subtus tæniis nigris & luteis , transversalibus variegato : caudâ in exitu corned.*

La tête ovale ; le museau pointu : le corps brun par dessus , & traversé sur le ventre par des bandes noires & jaunes , transversales : la queue terminée par une petite corne. (Pl. 36 , fig. 1.)

Catesbi est le premier Naturaliste qui a parlé de ce serpent que l'on trouve dans la Caroline , où il porte le nom de *serpent à sonnette*. Sa queue n'est pas cependant garnie de pièces mobiles & un peu sonores , comme on en voit sur toutes les autres espèces qui précèdent ; mais elle se termine par une pointe longue d'un demi-pouce , & dure comme de la corne. Cette espèce d'arme a donné lieu à plusieurs fables. On a dit que cette pointe étoit aussi dangereuse que les dents du serpent ; qu'elle pouvoit également donner la mort ; & que même , lorsque l'animal l'enfonçoit dans le tronc d'un jeune arbre , les fleurs se fanoient , les feuilles se desséchoient à l'instant , & qu'enfin l'arbre mouroit. La vérité , relativement aux propriétés du *Piscivore* , est , suivant Catesbi , que sa morsure peut être très-funeste. Sa tête est grosse , élargie par derrière , & se termine par un museau assez long & pointu. Les yeux sont roux ; la langue couleur de chair ; les mâchoires hérissées d'une multitude de dents crochues , destinées à retenir sa proie. Catesbi ne dit point qu'il y ait des crochets venimeux dans la gueule ; on n'en voit pas non plus sur la figure qu'il en a donnée. La surface supérieure du corps , qui a souvent cinq ou six pieds de longueur , présente une couleur brune ; le ventre est orné de bandes transversales ; noires & jaunes , posées alternativement. On prétend qu'il est très-agile & fort adroit à prendre les poissons. Pendant l'été , on le voit quelquefois étendu autour des branches d'arbre qui pendent sur les rivières : il y attend le moment de surprendre les oiseaux qui viennent se reposer sous l'ombrage , ou les poissons qu'il aperçoit dans l'eau. Il s'élance sur ces derniers de préférence , les poursuit en nageant & en plongeant avec beaucoup de vitesse. Lorsqu'il en a pris quelqu'un , il l'entraîne sur le rivage , & le dévore avec avidité. Les mœurs & les habitudes de ce serpent sont absolument différentes des autres *crotales* ; il n'a aussi que des rapports très-éloignés avec eux par sa conformation extérieure. Il conviendroit peut-être d'en faire un genre particulier ; mais j'ai mieux aimé le décrire à la suite des *serpens à sonnette* , à l'exemple de M. le Comte de la Cepède. Catesbi , Carol. 2 , tab. 43. M. de la Cepède , Hist. Nat. des serp. p. 424. La Caroline.

OPHIOLOGIE.

I P. GENRE.

BOA, Boa. Linn. f. n. 373.

Corpus apodum, supra rotundatum, subtus planum, longissimum, versus caudam attenuatum, maculis variisque coloribus pictum.

Caput distinctum, subcordatum, in vertice cataphractum. Rostrum declivè aut depressum. Labium superius retusum, emarginatum, scrobibus scalaribus utrinquè excavatum. Oculi orbiculares, splendentes. Maxillæ æquales : dentes longi, acuti, incurvi.

Truncus compressus, supra squamosus, infra scutatus.

Cauda teres, crassa, scutellis transversalibus subtus instructa.

Animal veneni expers, sed quandoquè par vincendis tauris : exsilit in capras, oves, & cervos, quos constringendo necat, & integros deglutit. Habitat passim in arboribus.

Le corps dépourvu de pattes, arrondi sur le dos, plat sous le ventre, très-long, aminci vers la queue, marqué de taches de diverses couleurs.

La tête en cœur, distinguée du tronc, couverte de plaques sur le sommet. Le museau dirigé en pente ou aplati, La lèvre supérieure retroussée, échancrée, & marquée, de part & d'autre, d'une excavation graduée comme les marches d'un escalier. Les yeux arrondis, éclatans. Les mâchoires égales : les dents longues, pointues, recourbées.

Le tronc comprimé par les côtés, revêtu d'écailles sur le dos, & de plaques sous le ventre.

La queue arrondie, épaisse ; sa surface inférieure est pareillement garnie de petites plaques.

Ces serpens ne sont pas venimeux ; mais quelques-uns ont assez de force pour dévorer un taureau. Ils s'élancent sur les chèvres, les brebis, les cerfs, & les serrent si étroitement dans leurs plis tortueux, qu'ils leur donnent la mort, & les avalent entiers. Ils se tiennent ordinairement sur les arbres.

LE TORTU I. *B. Contortrix B. capite lato, triangulari, valde convexo : labio superiori retuso : corpore anticè crassiori ; maculis fuscis, ordine dispositis.*

La tête large, triangulaire, très-convexe : la lèvre supérieure retroussée : le corps plus gros vers la tête, & panaché de taches brunes, disposées avec ordre. (Pl. 4, fig. 3.)

Catesbi & Garden ont décrit ce serpent qu'ils ont trouvé dans la Caroline. Sa tête est grosse, très-renflée par dessus, & se termine antérieurement par une espèce de museau obtus, dont la lèvre supérieure est tournée en haut ; ce qui lui donne un aspect que Catesbi compare à celui du groin d'un cochon. Sa gueule est garnie de petites dents pointues : on y trouve aussi les vésicules qui contiennent la liqueur venimeuse. Le cou est la partie la plus grosse du corps ; le tronc s'amincit ensuite par degrés insensibles, à mesure qu'il s'approche de la queue. La longueur de cette dernière partie ne fait que la troisième portion de celle du corps. La surface supérieure est brune, & diversifiée par de grandes taches noires, placées avec symétrie ; l'extrémité postérieure du dos est noirâtre, & marquée, de distance en distance, de raies jaunes transversales ; le dessous du corps est d'un blanc sale, moucheté de noir. Catesbi remarque que ce serpent a dans ses mouvemens la lenteur de la vipère. Linn. f. n. 373. Catesb. Carol. 2, p. 56, tab. 56. La Caroline.

P—150 p—40

LE BOJOBI 2. *B. Canina B. capite subcordato, antè oculos oblongo ; labio superiori anticè retuso, lateribus excavato : corpore viridi, taniis transversis, albis.*

La tête en cœur, allongée vers la région des yeux ; la lèvre supérieure retroussée, excavée par les côtés : le corps vert, avec des bandelettes blanches, transversales. (Pl. 2, fig. 2.)

Ce serpent présente un aspect affreux. Sa tête a quelque ressemblance avec celle d'un dogue ; elle est en forme de cœur, aplatie & allongée vis-à-vis les yeux, renflée par derrière, & recouverte de petites écailles disposées à recouvrement : celles qui occupent l'extrémité supérieure du museau sont plus grandes que les autres. La lèvre supérieure est blanche, émoussée par devant, & bordée de grandes écailles qui forment alternativement des bosses & des excavations profondes. On remarque à l'extrémité antérieure des mâchoires, deux ou trois dents longues, pointues, fixes ; mais qui ne sont pas enveloppées d'une membrane, comme celles du *Boiquira*. Les yeux sont ronds, enflammés. Les narines linéaires & transversales. Le tronc est comprimé latéralement, sur-tout vers l'abdomen. La queue est amincie & terminée

O P H I O L O G I E.

en pointe obtuse; elle n'est à peu près que la septième partie de la longueur de l'animal. Tout le corps est couvert d'écaillés lisses, polies, luisantes, arrondies, qui se recouvrent comme les ardoises d'un toit. La surface supérieure est d'un vert resplendissant; ce fonds est comme divisé en compartimens égaux, par des bandelettes blanches, transversales. A l'endroit du cou & à l'extrémité du tronc, ces bandelettes ne sont pas régulières. La surface inférieure du corps est blanchâtre. Certains Naturalistes prétendent que le *Bojobi* a souvent plusieurs aunes de longueur. Un individu observé par Linné avoit quatre pieds de long, & environ sept pouces de circonférence. Ce serpent n'est point venimeux; il entre souvent dans les habitations, & ne fait du mal à personne, à moins qu'on ne le provoque. Lorsqu'il est irrité, il mord avec fureur, & sa morsure est quelquefois suivie d'une inflammation qui pourroit devenir mortelle, si on n'y apportoit du remède, en coupant la partie blessée. Il se tient ordinairement sur les arbres. Linné & quelques autres Naturalistes prétendent qu'il se jette de préférence sur les chiens, & qu'il les dévore: de là lui est venu le surnom de *Canina*. Linn. *mus. Adolph. Frid.* 39, tab. 3. *Les grandes Indes, l'Amérique.*

P—203 p—77

a. Séba a décrit une variété de cette espèce. La tête est rousâtre; les lèvres d'un rouge tendre; le corps orangé, luisant, avec des bandelettes d'un jaune clair, bordées de rouge. *Séb.* 2, tab. 81, fig. 1. *L'Amérique.*

L'HIPNALE 3. *B. Hipnale B. capite subcordato, oblongo; labio superiori pone oculos excavato: corpore griseo-flavescente; punctis nigris, maculisque in dorso albicantibus, margine nigris.*

La tête en forme de cœur alongé: la lèvre supérieure excavée derrière les yeux: le corps d'un gris jaunâtre, marqué sur le dos de points noirs & de taches blanchâtres, liserées de noir. (Pl. 4, fig. 4.)

Ce serpent a la tête grosse à proportion du corps; elle imite, par sa conformation, la tête du chien. Elle est oblongue, rayée dans toute sa longueur, couverte antérieurement de quatorze écaillés plus grandes que celles du dos, renflée par derrière, & se termine par un museau obtus & arrondi. Les lèvres

sont bordées de grandes écaillés très-courbées, qui forment une espèce de canal anguleux sur le contour des mâchoires: les plus grandes concavités se trouvent derrière les yeux. Le tronc est comprimé par les côtés, & moins gros que la tête. La queue forme à peu près la cinquième partie de la longueur totale de l'animal. La surface supérieure du corps est d'un blanc qui tire un peu sur le roux; ce fonds est parsemé de points noirs, & de taches blanchâtres irrégulières, bordées d'un brun presque noir. Sa longueur ordinaire est de deux ou trois pieds; & sa circonférence, à l'endroit le plus épais, d'environ deux pouces. Il vit de chenilles, d'araignées, & d'autres petits insectes. Son approche n'est point dangereuse; il entre quelquefois dans les maisons, & ne fait du mal à personne. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a la tête beaucoup plus large. Linn. *mus. Adolph. Frid.* vol. 2, p. 41. *Le Royaume de Siam.*

P—179 p—115

LE DEVIN 4. *B. Constrictor B. capite subcordato; labio superiori squamis quasi serrato: corpore ex griseo, nigro, albo, & rubro pulchre variegato.*

La tête en forme de cœur; la lèvre supérieure bordée d'écaillés qui imitent une espèce de dentelure: le corps agréablement panaché de gris, de noir, de blanc, & de rouge. (Pl. 5, fig. 5.)

C'est le plus gros de tous les serpens connus. Sa tête est oblongue, aplatie supérieurement, convexe & relevée en bosse au dessus des yeux; elle est aussi plus large que le tronc, & diminuant insensiblement de largeur, elle se termine par devant en un museau pointu, mais tronqué à l'extrémité. Toute la surface de la tête est environnée de petites écaillés arrondies, & de la même grandeur. Les narines, qui consistent en deux ouvertures figurées en croissant, occupent l'extrémité du museau. Les yeux sont gros, arrondis; les dents longues, égales, pointues, & recouvertes par les gencives. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc; sa grosseur diminue ensuite par degrés insensibles, vers les deux extrémités. La queue est très-courte & fort épaisse; sa longueur égale à peine la huitième partie de celle du corps. La surface supérieure de la tête & du tronc est d'un gris cendré; ce fond est parsemé de taches de différentes couleurs. On

en voit une noire, d'une forme lancéolée, sur le sommet de la tête; il y en a environ vingt-quatre blanchâtres sur le milieu du dos; celles de la queue sont rousâtres; celles des parties latérales du tronc présentent une teinte plus pâle: le dessous du corps est d'un cendré jaunâtre, marbré ou tacheté de noir. De plus, tout le corps est couvert de très-petites écailles lisses & arrondies. Ce serpent parvient à une grosseur monstrueuse. Gronou a vu les dépouilles d'un individu qui avoit plus de vingt pieds de longueur. Sa morsure n'est point venimeuse; mais lorsqu'il a faim, il se met en embuscade, & attaque, avec la même voracité, les hommes & les animaux. Lorsqu'il voit paroître sa proie, il se dresse sur sa queue, en poussant des sifflemens terribles, & s'élançe sur elle avec la rapidité d'un trait. Aussi-tôt il l'embrasse, & la serre si étroitement dans ses plis tortueux, que le plus fort animal ne peut lui échapper. On lui a vu manger des chèvres, des cougars, & des taureaux. Baldens assure qu'à l'île de Banda, on prit un *Devin* qui avoit dévoré un cerf; & un second qui avoit englouti une femme tout entière (1). Cette force redoutable, cette grande puissance l'ont fait regarder, dans le Mexique, comme un Ministre de la Toute-Puissance céleste. On l'a appelé *Lamanda*, *Empereur*, *Roi de l'Orient*; & on lui a décerné un culte divin. *Linn. amen. Acad. 1, p. 497. Gron. mus. 2, p. 69, n. 43. Les Indes, l'Afrique.*

On distingue plusieurs variétés dans cette espèce, qui ne diffèrent entre elles que par la teinte ou la disposition des couleurs.

a. Le *Manhatta*. Le tronc marqué de bandes rouges, avec des taches jaunes & ponctuées dans les intervalles qui séparent ces bandes; les côtés & la queue jaunes, & parsemés transversalement de taches de la même couleur; mais bordées de brun. La femelle diffère du mâle, en ce que ses bandes & les taches dont elle est couverte, présentent une infinité de nuances. Il s'élançe sur les Voyageurs avec la même impétuosité qu'un chien se jette sur les passans. *Séb. 11, pl. 99, fig. 1, le mâle; & Séb. 11, pl. 104, la femelle. Ceylan, Madagascar, Java.*

(1) *Baldens, Description de l'île de Ceylan, chap. 22.*

b. Le dos orné de taches oblongues, anguleuses, jaunâtres dans le centre, bordées d'un brun noirâtre, & comme enchaînées les unes avec les autres; celles des côtés plus arrondies & environnées de points noirs. Les habitans de l'Amérique méridionale se mettent sous les auspices de ce serpent, toutes les fois qu'ils entreprennent des voyages. *Séb. 1, pl. 53, fig. 1. L'Amérique.*

c. Le corps blanchâtre, & comme divisé en compartimens par des taches noirâtres, irrégulières, transversales, qui se réunissent sur le milieu du dos. Ce serpent fait entendre un sifflement particulier, que les habitans du Pérou & du Mexique regardent comme l'organe des décrets de l'Être suprême. Ils ne font la paix & ne déclarent la guerre, qu'après avoir consulté ce serpent. *Séb. 11, pl. 100, fig. 1. Le Pérou, le Mexique.*

LE MANGEUR DE RATS 5. *B. Murina B. capite subcordato, oblongo: corpore glauco; maculis dorsalibus nigris, sapius geminis; lateralibus verò in medio albis.*

La tête alongée & en forme de cœur: le corps d'un vert de mer, avec des taches noires sur le dos, disposées ordinairement deux à deux; celles des côtés blanchâtres dans le centre. (Pl. 6, fig. 6.)

Ce serpent a la tête à peu près conformée comme celle du *Devin*; elle est oblongue, aplatie, renflée par derrière, & terminée antérieurement par une pointe obtuse. La partie supérieure est convexe, relevée en bosse au dessus des yeux, & couverte, vers le museau, d'écailles lisses, irrégulières, plus grandes que celles du dos. La gueule est armée de petites dents: on n'y trouve point de crochets venimeux. Le tronc est comprimé latéralement, & garni de très-petites écailles qui se recouvrent les unes les autres. La queue est courte, un peu épaisse; sa longueur n'est que la huitième partie de celle du corps. Les parties latérales de la tête sont marquées, de part & d'autre, immédiatement au dessus des yeux, d'une bande noire qui s'étend jusqu'à l'endroit du cou. La surface supérieure du corps présente une multitude de taches, placées très près les unes des autres; celles qui occupent le milieu du dos, sont entièrement noires; celles des côtés ont une teinte blanchâtre dans leur centre. Le dessous du

corps est d'un vert de mer pâle, moucheté de noir. Un individu de cette espèce, qui est au Cabinet du Roi, a deux pieds six pouces de longueur; la queue n'a que quatre pouces deux lignes. Selon Séba, ce serpent habite plus les eaux que les rochers: il se nourrit d'une espèce de rats dont ce même Auteur donne la description à la suite de celle de l'animal dont il est ici question. *Linn. mus. Adolph. Frid. tom. 2, p. 42. Gronov. mus. 2, p. 70, n. 44. L'Amérique.*

P—258 p—65

LE CENCHRIS 6. *B. Cenchria B. capite sub-ovato, lineis quinque fuscis, longitudinalibus; labiis crenatis, non excavatis: corpore flavescente, ocellis dorsalibus albidis, iride griseâ.*

La tête un peu ovale, marquée, dans toute sa longueur, de cinq bandelettes brunes; les lèvres crénelées, sans aucune excavation: le corps d'un jaune clair, avec des taches rondes, blanchâtres, entourées d'un cercle gris.

Linné est le seul Naturaliste qui ait parlé de cette espèce de serpent. Sa tête est oblongue, & d'une forme à peu près ovale. Les lèvres supérieure & inférieure ne sont pas cannelées comme celles du *Bojobi*, mais seulement crénelées sur leur contour. Le tronc est comprimé latéralement. La longueur de la queue fait à peine la septième partie de celle du corps. Toute la surface supérieure présente un fond jaunâtre: la tête est ornée de cinq bandelettes brunes, longitudinales: le dos est parsemé d'environ soixante taches rondes, contiguës, qui imitent des yeux, par la disposition des couleurs; elles sont blanches dans le centre, & grises sur le contour. On voit encore d'autres taches grises sur les parties latérales du tronc. Ce serpent n'a point de longueur déterminée. On en trouve qui ont jusqu'à deux coudées. Lucain a peint dans ce vers la manière dont il s'élançe sur sa proie.

Semper recto lapsurus tramite CENCHRIS.

Et Nicander décrit ainsi le rapport de ses couleurs avec celles du lion, ou plutôt avec les taches du tigre.

Prolixum invenies inamabile CENCHRIDA monstrum

Quam variis pictam squamis dixere leonem.

Linn. mus. Adolph. Frid. tom. 2, p. 42. Surinam.

P—265 p—57.

LE MANGEUR DE CHÈVRES 7. *B. Schytale B. capite oblongo, ferè cylindrico, anticè rotundato: corpore glauco, maculis in dorso semi-annularibus; medio albo.*

Le tête oblongue, presque cylindrique, & arrondie pardevant: le corps d'un vert de mer, avec des taches demi-circulaires sur le dos; le milieu de ces taches est blanc. (Pl. 6, fig. 7.)

La conformation de ce serpent n'a presque aucun rapport avec celle des autres espèces de ce genre. Sa tête est oblongue, étroite, presque cylindrique, arrondie pardevant, convexe en dessus, & couverte d'écailles de diverses figures. Entre les yeux & le museau, on voit quatre écailles carrées & disposées deux à deux: ces écailles sont suivies d'une autre plaque qui occupe le centre; elle a la figure d'un cœur dont la pointe se dirige en arrière; elle est accompagnée, de chaque côté, d'une autre petite écaille, sous laquelle l'œil est situé. Cet assemblage est terminé par deux grandes écailles d'une forme à peu près triangulaire, qui recouvrent la partie postérieure de la tête. La mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que celle d'en haut. Les yeux sont très-petits, un peu arrondis, & situés sur les côtés de la tête. Le tronc est effilé, sans aucun enfoncement à l'endroit de sa jonction avec la tête, ayant une grosseur uniforme presque jusqu'à l'anus. La queue est très-courte, épaisse, & terminée par une pointe déliée. Tout le corps est d'un gris cendré & verdâtre, marqué sur le dos de bandes noires, disposées transversalement par paires. Sur les côtés, on remarque d'autres taches qui représentent des anneaux noirs autour d'un disque blanc. Le ventre est moucheté de points noirs. Ces caractères ne sont pas clairement exprimés dans la figure que nous avons indiquée; cependant tous les Naturalistes la regardent comme appartenant à l'animal dont il s'agit ici. Ce serpent doit parvenir à une grandeur très-considérable, puisque, selon Linné, il serre si étroitement, dans ses replis, les chèvres, les brebis, & les autres animaux, qu'il les étouffe & les engloutit ensuite. *Linn. f. n. 274. Gron. mus. 2, p. 55, n. 10. L'Amérique.*

P—²⁵⁰₂₅₀ p—⁷⁰₂₀ Linn. Gronov.

L'OPHRIE 8. *B. Ophrias B. capite subcordato, depresso : corpore fusco.*

La tête en forme de cœur & aplatie : le corps brun.

Ce serpent ressemble au *Devin* par sa conformation & par ses dimensions, mais il en diffère par la couleur qui est brune. Ce sont là toutes les connoissances que nous avons sur cette espèce, qui faisoit partie de la collection de M. le Baron de Geer. Linné n'indique pas même le pays qu'il habite. *Linn. f. n. 274.*

F—281 p—64

L'ÉNYDRE 9. *B. Enydris B. capite subcordato, vertice convexo ; dentibus inferioribus longis, reflexis : corpore purpureo, maculis lutescentibus & cinereis, egregiè picto.*

La tête en forme de cœur, renflée sur le sommet ; les dents de la mâchoire inférieure longues & recourbées : le corps rougeâtre, agréablement panaché de taches jaunâtres & grises. (Pl. 8, fig. 8.)

La description du serpent qu'on trouve dans les *Delices des trois règnes de la Nature*, par G. Knorr, paroît renfermer tous les caractères que Linné attribue à l'*Enydre*. S'il faut juger de la conformation de la tête par le squelette représenté sur la pl. L, vij, fig. 3, elle est convexe sur le sommet, élargie par les côtés, & terminée par un museau qui imite la pointe d'un cœur. La mâchoire supérieure n'a qu'un petit nombre de dents courtes & acérées : mais celle de dessous en a vingt de chaque côté ; elles sont très-pointues, recourbées vers la gueule, & de moitié plus longues que celles de la mâchoire d'en haut. Tout le corps est couvert d'écailles ovales & disposées à recouvrement ; les plus petites sont sur le dos ; & les plus grandes avoisinent les plaques du ventre. Le fond de la couleur est rougeâtre, & parsemé de grandes taches jaunes, bordées de blanc, d'orange, & de bleuâtre. Il règne sur toute la longueur du dos une rangée de taches jaunes, ovales, lisérées de blanc, qui sont comme interceptées entre deux lignes interrompues. De chaque côté du tronc, on voit une grande bande de couleur d'orange, mouchetée de brun, échancrée ou festonnée, qui renferme quelques taches jaunes, irrégulières. Le squelette de l'animal entier, qui faisoit partie de la collection de M. J. Trew, avoit environ quinze pieds sept pouces. C'est la peau de cet individu qui est représentée sur la planche & sur la figure déjà indiquées.

Knorr, Delic. Natur. select. p. 133. Linn. f. n. 215. L'Amérique.

P—270 p—105

LE PARTERRE 10. *B. Hortulana B. capite subcordato, areolis luteis picto : corpore cærulescente ; maculis variis pulchrè variegato.*

La tête en forme de cœur, couverte de petites raies jaunes : le corps bleuâtre, agréablement diversifié par des taches de différentes formes & de diverses couleurs. (Pl. 3, fig. 2.)

De l'aveu de tous les Naturalistes, c'est un des plus beaux serpens qui existe. Sa tête est couverte de petites écailles de différentes couleurs, qui forment un assortissement que Séba compare à une broderie, & Linné au parterre d'un jardin. Les yeux sont gros ; les dents petites ; & les narines marquées d'une teinte blanchâtre. Le cou est mince, arrondi, luisant. La plus grande grosseur de l'animal est vis-à-vis le milieu du tronc ; il s'amincit ensuite graduellement vers les deux extrémités. Tout le corps est couvert de petites écailles ovales & resplendissantes : la surface supérieure offre un mélange agréable de grandes & de petites taches ; les unes d'un brun foncé ; les autres d'un châtain pourpre ; & d'autres enfin d'un gris blanchâtre, entremêlées de bandelettes rouges. Ces taches, qui sont tantôt en croissant, tantôt en forme de coins, tiennent les unes aux autres, & forment une chaîne continue. Le fond de la couleur paroît bleuâtre. Le dessous du corps est verdâtre, tacheté d'un roux plus ou moins foncé. On prétend que ce serpent se nourrit de rats & de souris. *Linn. f. n. 274. L'Amérique méridionale ; le Paraguay.*

P—290 p—128

* LE JAUNATRE 11. *B. Flavicans B. capite oblongo, ferè cylindrico, anticè rotundato : corpore supra flavicante ; squamis dorsalibus apice subrufis.*

La tête oblongue, presque cylindrique, & arrondie par devant : le corps d'un gris-jaune par dessus ; les écailles du dos roussâtres à l'extrémité.

Suivant Gronou, la tête de ce serpent est garnie par dessus de grandes écailles, comme celle des *couleuvres*. Quant à la conformation du tronc, il ressemble parfaitement au *Mangeur de chèvres*. Sa queue est effilée, pointue, & d'une longueur égale à celle de la moitié de l'animal. Tout le dessus du corps est jaunâtre ; le ventre présente une teinte qui tire sur

sur le blanc ; les écailles du dos sont marquées à l'extrémité d'une tache rousâtre. Cette espèce de *Boa* parvient à la longueur de trois pieds. *Gron. Zooph. p. 19, n. 89. La-Guinée.*

P—180 p—72

* L'ISEBECK 12. *B. Isebequensis B. capite cordiformi, anticè retuso : corpore ex flavo-rufescente ; maculis dorsalibus transversis oblongis, albidis, margine atris.*

La tête en cœur, retroussée pardevant : le corps d'un jaune rousâtre, avec des taches sur le dos oblongues, transversales, blanchâtres, bordées de noir.

Gronou a donné une description détaillée de cette espèce de serpent. Sa tête, vue par dessus, présente la figure d'un cœur ; elle est élargie par derrière, comprimée par les côtés, & retroussée pardevant. Les mâchoires sont presque égales en longueur ; celle de dessous se termine en pointe. Les lèvres présentent, de part & d'autre, une excavation graduée comme les marches d'un escalier. Les yeux sont situés au milieu des parties latérales de la tête ; & les narines à l'extrémité du museau. La plus grande épaisseur du tronc correspond au milieu du corps ; sa grosseur, en cet endroit, égale celle de la tête ; il s'amincit ensuite un peu du côté du cou, & se termine postérieurement par une petite queue effilée. Les écailles du dos, des côtés, & de la tête, sont très-petites, & posées à recouvrement comme les tuiles d'un toit. Tout le dessus du corps est d'un jaune qui tire sur le roux, avec des taches oblongues, disposées en zigzag, séparées les unes des autres, de différentes grandeurs, d'une couleur blanchâtre, & bordées de noir. La longueur totale de l'individu observé par Gronou étoit d'environ vingt pouces. Belon croit que c'est l'*Aspic* des Anciens. Nicander peint ainsi les deux espèces de callosités que ce serpent a sur le front, & le feu qui jaillit de ses yeux.

Præterea geminae calli instar fronte carundæ hærent, sanguineis scintillant lumina flammis.
NICANDER.

Gron. Zooph. p. 25, n. 135. Scheuchz, Phys. sacr. pl. 628, fig. E. L'Amérique septentrionale.

P—209 p—74

LE MUET 13. *B. Mutus B. lineâ nigra ponnè*

oculos : corpore maculis dorsalibus nigris, rhombis, concatenatis.

Une ligne noire derrière les yeux : le dos couvert de taches noires, rhomboïdales, & réunies les unes aux autres.

Linné a rangé ce serpent parmi les *Crotales* ; mais il paroît qu'il doit être compris dans le genre des *Boas*, parce qu'il a quatre rangs d'écailles sous la queue, & qu'il est dépourvu des pièces sonores qu'on trouve à l'extrémité de la queue des *Crotales*. Sa gueule est armée de crochets redoutables. Derrière les yeux, on aperçoit une ligne noire ; & sur le dos, des taches de la même couleur, en losange, comme enchaînées les unes avec les autres. Les écailles qui recouvrent le dessous de la queue, sont petites & aiguës. Ce serpent, selon Linné, parvient à une grosseur considérable. *Linn. f. n. 373. Surinam.*

P—217 p—34

III. G E N R E.

COULEUVRE, *Coluber. Linn. f. n. 375.*

Corpus apodum, teres, longissimum, versus caudam sensim attenuatum, vivis sæpè coloribus pictum.

Caput distinctum, depressum, ovatum aut triangulare, juxta maxillam superiorem utrinque angulatum, in vertice cataphractum. Oculi ignei. Maxillæ sæpius æquales. Dentes acuti, flexiles, recurvi : tela quandoque duo venenata. Lingua elongata, apice bifida.

Truncus ponnè caput angustior ; medio, inter caput & finem caudæ crassissimus ; supernè squamis & infernè scutis transversalibus instructus.

Cauda longa, in apicem tenuissimum desinens ; subtus squamarum paribus tecla.

Animal oviparum aut viviparum : minatur sibilis horrendis, & morsurâ sæpè lethali irruit in inimicum.

Le corps dépourvu de pattes, arrondi, très-long, aminci graduellement vers la queue, & peint quelquefois de couleurs très-éclatantes.

La tête distinguée du tronc, aplatie, ovale ou triangulaire, renflée, de part & d'autre, auprès de la mâchoire supérieure, & garnie sur le sommet de plaques ou de grandes écailles. Les yeux étincelans. Les mâchoires communément égales. Les dents pointues, flexibles

recourbées : on trouve aussi quelquefois deux crochets venimeux. La langue alongée, & fourchue à l'extrémité.

Le tronc un peu plus mince derrière la tête ; sa plus grande épaisseur est vers l'endroit qui est également éloigné de l'anus & de la tête : il est garni d'écaillés sur le dos ; & par dessous, de plaques transversales.

La queue longue, terminée en pointe très-déliée, & revêtue par dessous d'écaillés disposées par paires.

La *Couleuvre* est un animal tantôt ovipare, tantôt vivipare : il fait entendre des sifflemens qui inspirent la terreur ; ses morsures sont quelquefois mortelles.

* *Espèces dont la couleur de la surface supérieure est uniforme.*

LA C. BLANCHE 1. *C. Albus C. capite parvo, oblongo : corpore albo, immaculato.*

La tête petite, oblongue ; le corps blanc & sans tache. (Pl. 11, fig. 13.)

Le nom spécifique donné à ce serpent indique assez le caractère qui le distingue. Sa tête est petite, alongée, plus étroite que le tronc, & couverte d'écaillés lisses ; les plus grandes se trouvent à l'origine du cou. Les yeux sont très-petits. La gueule est armée de petites dents flexibles. Le corps est lisse, arrondi, & revêtu de dix-neuf rangées d'écaillés obtuses. La queue est fort courte ; sa longueur fait à peine la onzième partie de celle de l'animal ; elle finit en une pointe obtuse. Ce serpent est d'une couleur blanche, sans aucune tache, ni mélange d'aucune autre couleur : il est de la longueur d'un pied, & de la grosseur du doigt. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 24, tab. 14. Laurenti, spec. med. p. 74, n. 146. Natrix candida. Les Indes.*

P—170 E—20

L'ALIDRE 2. *C. Alidras C. corpore toto albo.*

Le corps entier d'une couleur blanche.

Il faut recourir nécessairement au nombre des plaques qui couvrent le dessous du corps, pour distinguer cette espèce de la précédente, puisqu'elles portent l'une & l'autre les mêmes couleurs. Linné, qui a vu un *Alidre* dans le cabinet de M. de Geer, n'assigne que ce seul caractère, qui ne suffit pas, à beaucoup près, pour donner une connoissance certaine du serpent dont il est ici question. *Linn. f. n. 376. Les grandes Indes.*

P—121 E—18

LE PONCTUÉ 3. *C. Punctatus C. corpore supra cinereo ; subtus luteo, triplici ordine punctorum nigrorum.*

Le corps d'un gris de cendre par dessus ; le dessous jaune, & marqué de trois rangées de points noirs.

Il nous manque, pour compléter cette description, de connoître la forme de la tête, la structure de la gueule, & les dimensions de ce serpent. Son corps est d'une couleur cendrée en dessus, & d'une teinte jaune en dessous. Ce fond est relevé par trois rangées de points noirs, disposés trois à trois sur chaque bande. Le dessous de la queue est pareillement jaune. *Linn. f. n. 376. La Caroline.*

P—136 E—43

LE DÉCOLORÉ 4. *C. Exoletus C. capite oblongo, planiusculo ; labiis albis : corpore cinereo carulescente.*

La tête oblongue, un peu aplatie ; les lèvres blanches : le corps d'un gris bleuâtre. (Pl. 23, fig. 47.)

Cette *couleuvre* a la tête d'une forme oblongue, aplatie, & couverte de plaques sur le sommet, avec une légère convexité au dessus des yeux. Les lèvres & la gueule sont d'une blancheur éclatante. Le tronc est couvert de grandes écaillés obtuses, disposées sur onze rangées. La queue, qui est très-effilée, n'a que le tiers de la longueur totale du corps ; elle est d'une couleur pâle en dessous. La surface supérieure du corps est d'un gris bleuâtre. Sa longueur ordinaire est d'environ trois pieds. Du reste, suivant Linné, ce serpent a beaucoup de rapports avec le *Boiga*. *Linn. mus. Adolph. Frid. 34, f. n. 385. Les Indes.*

P—147 E—132

* **LE FER DE LANCE 5.** *C. Lanceolatus C. capite lanceolato, trunco latiori : corpore flavo, aut subgriseo.*

La tête lancéolée, plus large que le tronc ; le corps jaune ou grisâtre. (Pl. 38, fig. I.)

Cette espèce de *couleuvre*, dont nous avons déjà parlé dans l'Introduction de cet Ouvrage, a la tête remarquable par un espace presque triangulaire, dont les trois angles sont occupés par le museau & les deux yeux. Cet espace, relevé par ses bords antérieurs, représente un fer de lance large à sa base, & un peu arrondi à son sommet. Les yeux sont gros, ovales, & placés obliquement. Les trous des narines sont situés

au bout du museau. La langue est très-étroite, fort allongée, & se meut avec facilité. La mâchoire supérieure est armée, de part & d'autre, d'un, quelquefois de deux, ou même de trois crochets, dont l'animal se sert pour faire des blessures mortelles. Le tronc est revêtu d'écaillés d'une forme ovale, relevées par une arête. La couleur générale varie dans les différens individus; elle est tantôt jaune, tantôt grisâtre. On assure qu'il y a souvent dans la même portée, autant de vipereaux gris que de vipereaux jaunes. Une *couleuvre* de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a un pied deux pouces deux lignes de longueur totale: la queue n'a que deux pouces une ligne. On en trouve souvent dont la longueur totale excède quarante-deux pouces. C'est un des plus grands serpens venimeux, & un de ceux dont le poison est le plus actif. Il se nourrit de lézards, de rats, de volaille, & de gibier. Sa gueule se dilate si considérablement, qu'on lui a vu avaler un cochon de lait. Lorsque la proie qu'il a saisie lui échappe, il en suit les traces; & comme il a les yeux & l'odorat excellens, il parvient à l'atteindre avec d'autant plus de facilité, qu'elle est bientôt abattue par la force du poison qu'il a distillé dans sa plaie. Il l'avale toujours en commençant par la tête; & lorsque cette proie est considérable, il reste souvent comme tendu, & dans un état d'engourdissement qui le rend immobile, jusqu'à ce que sa digestion soit très-avancée. *Rocheport, Hist. Nat. des Antilles, tom. 1, p. 294. Mém. & Lett. sur la vipère jaune de la Martinique, publ. dans les nouvelles de la Répub. des Lett. & des Arts, ann. 1786. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, p. 121. Voyez encore dans l'Introduction de cet Ouvrage, quelques particularités relatives à ce serpent, que nous avons tirées d'un manuscrit du P. Plumier. La Martinique.*

P—²²⁸₂₂₅ P—⁵¹₅₉

* LA ROUSSE 6. *C. Rufus C. capite subovato, cataphraço : corpore suprâ rufo; subius albido.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques: le corps roux en dessus, & blanchâtre par dessous.

L'épithète que M. le Comte de la Cepède a donnée à cette nouvelle espèce, annonce le principal trait qui la distingue. Sa tête est

garnie par dessus de neuf grandes écaillés disposées sur quatre rangées; celles du dos sont unies & d'une figure rhomboïdale. Le dessus du corps est d'un roux plus ou moins foncé; & le dessous blanchâtre. Un individu de cette espèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a un pied cinq pouces quatre lignes de longueur totale; la queue n'a que trois pouces. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens. On ne fait pas dans quel pays on la trouve.*

P—224 E—68

* L'HOTAMBØJA 7. *C. Hotambaja C. capite ovato, oblongo : corpore ex rufo albido; capite postico lutescente.*

La tête ovale, oblongue: le corps d'un roux tirant sur le blanc; le derrière de la tête jaunâtre.

Nous avons conservé à ce serpent le nom qu'il porte dans l'île de Ceylan. Sa tête est ovale, oblongue, comprimée pardevant, & couverte sur le sommet de grandes écaillés polygones. La plus grande épaisseur de l'animal correspond au milieu du tronc: il s'amincit ensuite un peu du côté de la tête, & se termine postérieurement par une queue courte & épaisse. Tout le corps est couvert de grandes écaillés d'un roux blanchâtre, ovales, & disposées à recouvrement: le derrière de la tête présente une teinte jaune. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ deux pieds; la queue a quatre pouces. *Gronov. de serp. p. 64, n. 29. Seb. vol. 1, pl. 33, fig. 6. Ceylan.*

P—159 E—42

* LA VERTE 8. *C. Viridis C. capite ovato, oblongiusculo; rostro acuto, recto : corpore toto viridi.*

La tête ovale, un peu allongée; le museau droit & pointu: le corps entièrement vert.

On trouve beaucoup de conformité entre cette *couleuvre* & le *Nex-retrouffé*; l'une & l'autre sont d'un beau vert par dessus & par dessous, & ont le corps très-effilé. Mais celui-ci diffère de l'autre, en ce que son museau est droit & pointu. De plus, le tronc est beaucoup plus délié. Il n'a point une ligne de diamètre dans sa plus grande épaisseur. Ce serpent est sans venin; il a les mœurs si douces, que les habitans de la Caroline le nourrissent dans leurs maisons, & le portent dans leur sein. Il vit d'insectes. *Catesb. Car. 2, p. 57, pl. 57. Gronov. de serpent. 59,*

n. 19; & Zoophil. p. 21, n. 102. La Caroline, l'Amérique méridionale.

P—187 E—168

LE TYPHIE 9. *C. Typhius C. capite ovato, cataphraſto : corpore intensè viridi ; squamis ovatis, carinatis.*

La tête ovale, couverte de grandes écailles : le corps d'un vert foncé, & garni d'écailles ovales, relevées en arête.

Il est assez probable que le serpent décrit par M. le Comte de la Cepède, sous le nom de *Typhie*, appartient véritablement à ce genre ; le nombre des plaques & des écailles qu'on trouve à la surface inférieure du corps, semble assez le démontrer. Il est vrai que la couleur du tronc est d'un vert foncé, au lieu d'être bleuâtre, comme l'indique Linné ; mais si l'on fait attention que Linné n'avoit vu qu'un individu de cette espèce dans le cabinet de M. de Geer, on concevra sans peine que l'altération des couleurs pouvoit être attribuée à la force de l'esprit-de-vin, dans lequel l'un ou l'autre de ces serpens a été conservé. Peut-être celui dont il est fait mention dans le *Système de la Nature* étoit-il simplement desséché ; tandis que celui qui est au Cabinet du Roi, est dans l'esprit-de-vin : & de là est venue peut-être la différence du vert au bleu. Du reste, le serpent qui a servi de modèle à la description de M. de la Cepède, a sur la tête neuf écailles plus grandes que celles qui les environnent, & placées sur quatre rangs. Le dos est aussi revêtu d'écailles ovales, relevées par une arête, & teintes d'un vert uniforme, très-foncé. Le dessous du corps est jaunâtre. Chaque plaque présente deux taches noirâtres, qui forment, sur toute la longueur de l'abdomen, deux raies longitudinales : la plaque la plus voisine du dessous du museau n'a point de tache ; on n'en voit qu'une sur les deux plaques qui la suivent. Il n'y a sous la queue qu'une rangée de ces taches noirâtres. La longueur totale de cet individu est d'un pied sept pouces six lignes ; la queue a trois pouces dix lignes. Linn. f. n. 378. M. le C. de la Cepède, *Hist. des serp.* p. 185. Les Indes.

P—¹⁴⁰₁₄₁ E—⁵³₅₀ Linn. M. de la Cepède.

LE VERDATRE 10. *C. Æstivus C. capite ovato, depresso : corpore suprâ saturatè viridi ; abdomine flavescente.*

La tête ovale, aplatie : la surface supé-

rieure du corps d'un vert foncé ; le ventre jaunâtre.

Ce serpent est remarquable par l'uniformité de ses couleurs. Le dos est d'un vert très-foncé ; & le ventre, d'un jaune qui tire sur le vert. Sa tête a une forme ovale ; elle est aplatie sur le sommet, & plus large que le cou. Sa plus grande épaisseur est vis-à-vis le tronc ; il se termine postérieurement par une queue longue & très-effilée. Suivant Catesbi, le *Verdatre* parvient à la longueur de dix-huit pouces : sa grosseur égale celle du petit doigt. On prétend qu'il se tient sur les branches des arbres & des buissons, pour attraper les mouches & les insectes dont il fait sa nourriture. Il est d'un naturel doux & familier ; on l'apprivoise facilement dans la Caroline, où l'on trouve des gens qui en portent dans leur sein. Cat. Carol. vol. 2, p. 57. Linn. f. n. 387. La Caroline.

P—155 E—144

LE VERT 11. *C. Viridissimus C. corpore toto intensè viridi : scutis abdominalibus in medio dilatatis, ad latera verò angustioribus.*

Tout le corps d'un vert foncé : les plaques du ventre élargies dans le milieu, & rétrécies par les côtés.

Un individu de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a le sommet de la tête recouvert de neuf plaques ; & le dos revêtu d'écailles lisses & ovales. Sa longueur totale est de deux pieds deux pouces neuf lignes ; la queue a sept pouces une ligne. M. le Comte de la Cepède, qui nous a donné ces dimensions, ne parle point de la forme des plaques du ventre, qui, selon Linné, sont élargies dans le milieu, & rétrécies vers les côtés, caractère particulier à cette espèce. Linn. mus. Adolph. Frid. 2, p. 46. M. le C. de la Cepède, *Hist. Nat. des serp.* p. 315. Surinam.

P—217 E—122

LE VERT ET BLEU 12. *C. Cyaneus C. capite ovato, squamis latis, obtusis teſto : corpore suprâ carulescente ; subtus fordidè viridi.*

La tête ovale, couverte d'écailles larges & obtuses : la surface supérieure du corps bleuâtre ; le dessous d'un vert pâle. (Pl. 16, fig. 25.)

Linné observe que ce serpent ressemble un peu au *Boïga*. Sa tête est ovale, revêue

sur le sommet d'écailles larges & obtuses. Les narines sont peu ouvertes; les yeux roux; les dents très-petites. On voit une bandelette qui s'étend depuis les yeux jusques vers le museau, & qui forme des rides sous les narines. Le corps est un peu aplati en dessus, & entièrement plan sous le ventre: en sorte que les côtés sont relevés par une arête. La surface supérieure est garnie d'écailles ovales, lisses, & arrondies par les côtés. La queue est très-déliée, & couverte d'écailles obtuses, d'une figure exagone; sa longueur est la quatrième partie de celle du corps. Ce serpent présente un bleu foncé sur le dos, & un vert pâle sur le ventre: il a environ deux pieds de longueur. *Linn. amen. Acad. 1, p. 403, n. 10. L'Amérique.*

P—119 E—110

LE BLEUÂTRE 13. *C. Cærulefcens C. capite ovato, acuminato, cataphraâo: corpore toto cærulefcente.*

La tête ovale, terminée en pointe, couverte de plaques: tout le corps bleuâtre. (Pl. 29, fig. 61.)

Le caractère qui distingue principalement cette *couleuvre*, consiste dans le fond de sa couleur, qui est bleuâtre. La tête est ovale, lisse, revêtue supérieurement de neuf grandes écailles, disposées par paires: celles du dos sont petites, rhomboïdales, & lisses. On trouve dans la gueule beaucoup de dents flexibles. La queue, qui est effilée, a une longueur égale au quart de celle du serpent, pris dans sa totalité. Du reste, selon la remarque de Linné, le *Bleuâtre* a beaucoup de ressemblance avec le *Boiga*, par les formes du corps. *Linn. mus. Adolph. Frid. 37, s. n. 386. Les Indes.*

P—215 E—170

* **L'AZURÉE 14.** *C. Azureus C. capite ovato, cataphraâo: corpore suprâ splendide cæruleo; subtus albido.*

La tête ovale, garnie de plaques: le corps d'un très-beau bleu par dessus: le ventre blanchâtre.

Une *couleuvre* de cette espèce fait partie de la riche collection du Cabinet du Roi. Sa tête est ovale, garnie de neuf grandes écailles, comme presque tous les serpens compris dans ce genre. Il n'a point de crochets venimeux dans la gueule. Le dos est revêtu d'écailles ovales, unies, d'un bleu d'azur très-éclatant; & le dessous du corps, de plaques blanchâtres. On voit sur la sur-

face supérieure quelques écailles un peu plus foncées que les autres. L'individu que je viens de citer a deux pieds de longueur totale; & la queue, cinq pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serps. p. 276. Le Cap-Vert.*

P—171 E—64

* **L'ARABE 15.** *C. Arabicus C. capite ovato, ante oculos finu exarato: corpore ex cinereo cæruleo; abdomine nigrescente.*

La tête ovale, marquée d'un petit fillon devant les yeux: le corps d'un gris qui tire sur le bleu; le ventre noirâtre.

Cette espèce de *couleuvre* a été décrite par Gronou. Sa tête est ovale, aplatie sur le sommet, renflée par les côtés, & terminée par un museau pointu. On remarque une espèce de fillon qui s'étend longitudinalement devant les yeux. Le tronc est très-mince, & couvert sur le dos de très-grandes écailles ovales, relevées par une arête. La queue est grosse & très-courte; sa longueur égale à peine la cinquième partie de celle de l'animal. Tout le corps est d'un gris bleuâtre. Il y a sur la tête, à l'endroit qui correspond aux oreilles, une ligne blanchâtre, figurée en croissant, qui se joint à une autre petite ligne noire: le dessous du corps est noirâtre. Un individu observé par Gronou avoit trois pieds trois pouces cinq lignes de longueur totale. Le nombre des plaques du ventre est sujet à varier. *Gron. de serps. p. 61, n. 22. Surinam.*

P—¹⁷⁴₁₇₀ P—⁶⁰₅₄

* **LA VIOLETTE 16.** *C. Violaceus C. capite oblongo, cataphraâo: corpore suprâ violaceo; subtus albo, maculis violaceis, alternis.*

La tête oblongue, garnie de plaques: le corps violet en dessus; blanc par dessous, avec des taches violettes, placées alternativement. (Pl. 39, fig. 3.)

Cette *couleuvre* tire son nom de la couleur principale de son corps. Sa tête est oblongue, convexe au dessus des yeux, & revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs. Les mâchoires sont armées d'une double rangée de petites dents immobiles. Les écailles du dos sont unies, rhomboïdales, & d'un violet plus ou moins foncé. Les plaques qui garnissent la surface inférieure du corps sont blanchâtres, & marquées de taches violettes, irrégulières, assez grandes, & placées alternativement à droite

& à gauche. On conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, dont la longueur totale est d'un pied cinq pouces trois lignes; la queue n'a que deux pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 172. On ne connoît pas encore le pays que ce serpent habite.*

P—143 E—25

LE SOMBRE 17. *C. Fuscus C. capite ovato, cataphraëto, nitente; maculâ fuscâ ponè oculos: corpore suprâ subfusco; subtus cinereo.*

La tête ovale, revêtue de grandes écailles brillantes; une tache brune, de part & d'autre, derrière les yeux: le corps brunâtre par dessus; & gris par dessous. (Pl. 20, fig. 39.)

Sans chercher à concilier la synonymie que Linné rapporte à la suite de la description du serpent dont il s'agit ici, je vais présenter les principaux traits qui le caractérisent. Sa tête est ovale, brune, & couverte sur le sommet de neuf grandes plaques. Les yeux sont gros, saillans; les mâchoires revêtues extérieurement d'écailles blanches; & garnies intérieurement, de petites dents flexibles. Le caractère qui distingue le Sombre des autres *couleuvres*, selon Linné, c'est une tache brune, oblongue, qui s'étend, de part & d'autre, depuis le globe de l'œil jusques derrière la nuque. Le tronc est couvert de neuf rangées d'écailles lisses, obtuses; & se termine par une queue ronde, très-effilée, dont la longueur égale la cinquième partie de celle du corps. Cette *couleuvre* parvient ordinairement à la longueur de trois pieds. La surface supérieure du tronc est d'un gris brunâtre, & l'inférieure grise. Linné observe qu'elle a beaucoup de rapports, par sa conformation, avec le *Boigu*. *Linn. mus. Adolph. Frid. 32, f. n. 383. L'Asie.*

P—149 E—117

LE STRIÉ 18. *C. Striatulus C. capite lævigato: corpore suprâ striato, fusco; subtus pallido.*

La tête lisse: le corps brun en dessus & strié; le dessous d'une couleur pâle.

En joignant aux caractères énoncés dans la phrase spécifique, le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, nous aurons à peu près recueilli toutes les connoissances que nous avons sur cette espèce de serpent que le Docteur Garden a trouvé dans la Caroline. Linné observe qu'il est petit; mais il ne

détermine point ses dimensions. *Linn. f. n. 375. La Caroline.*

P—¹²⁶ E—45
138 E—25

LE RÉGINE 19. *C. Regina C. capite ovato, convexo; lined viridi ponè oculos: corpore suprâ fusco; subtus albo nigroque maculato.*

La tête ovale, convexe; une bandelette verte derrière les yeux: le corps brun en dessus; & tacheté par dessous de blanc & de noir. (Pl. 12, fig. 17.)

C'est un petit serpent de la grosseur du doigt, & dont la longueur est d'environ dix pouces. Sa tête est d'une forme ovale, convexe, & marquée obliquement, derrière les yeux, d'une bandelette verte. Le contour des mâchoires est revêtu d'écailles blanches, disposées à recouvrement. On ne trouve dans la gueule que de petites dents flexibles. Le tronc, qui est rond & couvert d'écailles lisses, se termine par une queue mince, dont la longueur fait à peine la troisième partie de celle du corps. La surface supérieure est brune; l'abdomen est varié de blanc & de noir. Le dessus de la tête & de la gueule est d'une couleur uniforme. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 24, tab. 13. Les Indes.*

P—137 E—70

* **L'ÉCLATANT 20.** *C. Splendidus C. capite ovato, longiusculo; rostro lato, obtuso: corpore suprâ nigro; lateribus abdomineque citrinis.*

La tête ovale, un peu alongée; le museau large, obtus: le corps noir par dessus; le ventre & les côtés couleur de citron.

Ce serpent ressemble au *Nex-Retrouffé* par la conformation du corps & de la tête, & par la figure des écailles; mais son museau, au lieu d'être retrouffé, est obtus, large, & arrondi. Le tronc se termine postérieurement par une queue un peu carrée, effilée, dont la longueur fait à peu près la moitié de la longueur totale de l'animal. Le ventre est plat. La partie supérieure du dos est d'un noir éclatant; les côtés & l'abdomen présentent une couleur jaune, qui imite celle du citron. On voit, immédiatement derrière la nuque, une rangée longitudinale de petites taches rhomboïdales, qui ne s'étend pas au delà de six pouces. La longueur ordinaire de ce serpent est de trois pieds trois pouces cinq lignes; la queue a environ deux pieds trois pouces cinq lignes.

Gronov. Zooph. p. 23, n. 112. On ne fait pas quel pays il habite.

P—164 E—115

* LA CUIRASSÉE 21. *C. Scutatus C. capite ovato, oblongo : corpore supra nigro ; subtus maculato : scutis maximis : caudâ pyramidato-triangulari.*

La tête ovale, oblongue : le corps noir en dessus ; tacheté par dessous : les plaques très-grandes : la queue en forme de pyramide triangulaire.

Selon M. Pallas, cette espèce de couleuvre a la tête & l'iris brun. On ne voit point de crochets mobiles dans l'intérieur de la gueule. Tout le dessus du corps est noir ; le dessous, qui est de la même couleur, présente des taches carrées, d'un jaune blanchâtre, posées alternativement à droite & à gauche ; elles sont en très-petit nombre sous la queue. Les plaques qui recouvrent la surface inférieure, sont plus grandes qu'elles ne le sont communément ; elles embrassent presque les deux tiers de la circonférence du corps ; & imitent, par leur forme, les lames d'une longue cuirasse qui revêtiroit le ventre du serpent. La queue est très-allongée ; elle a la figure d'une pyramide triangulaire. La Cuirassée parvient quelquefois à la longueur de quatre pieds : elle a beaucoup de rapports avec le serpent à collier, tant par sa conformation que par ses habitudes ; elle vit également dans l'eau ou hors de l'eau ; elle se tient aussi très-souvent sur les terres sèches & élevées. *Voyage de M. Pall. vol. 1. Les bords du Jaïk.*

P—190 E—50

* LA SCHYTHE 22. *C. Schytha C. capite depresso, subcordato : corpore supra saturatè nigro ; abdomine lacteo.*

La tête aplatie, un peu en forme de cœur : le corps d'un noir très-foncé par dessus ; le ventre d'un blanc de lait.

Voici encore une autre espèce de couleuvre qui ressemble beaucoup à la vipère par sa conformation ; & à la Mélanis par ses couleurs. Sa tête, selon M. Pallas, a un peu la forme d'un cœur, dont la pointe est dirigée vers le museau. L'iris est jaunâtre. Ses mâchoires sont armées de dents pointues & de deux crochets venimeux. Le dos est d'un noir très-foncé ; le dessous du corps & de la queue présente une teinte blanche, aussi éclatante que celle du lait. La longueur de la queue ne fait que la dixième partie de celle

de l'animal, qui n'a ordinairement que dix-huit pouces. On trouve ce serpent dans les bois qui couvrent les revers des hautes montagnes de la Sibérie. M. Pallas assure que son venin n'est pas très-dangereux. *Voyag. de M. Pallas, vol. II. La Sibérie.*

P—153 E—31

LE LIEN 23. *C. Constrictor C. capite ovato ; rostro acuto : corpore supra nigro ; subtus pallidè carulescente.*

La tête ovale, terminée par un museau pointu : le corps noir par dessus ; & bronzé par dessous. (Pl. 23, fig. 46.)

Au rapport de Catesbi, ce serpent a la tête allongée, élargie par derrière, terminée par un museau pointu ; les yeux étincelans ; les mâchoires bordées de blanc ; & la gueule armée de petites dents très-pointues. Le tronc est fort lisse & mince, à proportion de sa longueur. La surface supérieure du corps est d'un noir éclatant, sans mélange d'aucune autre couleur ; le ventre est d'un bleu pâle. Il y a des individus qui parviennent souvent à la longueur de six pieds. Leur morsure n'est point venimeuse ; mais ils se défendent avec obstination, quand on les attaque : souvent même ils s'élancent contre ceux qui les irritent, s'entortillent autour de leur corps ou de leurs jambes, & les mordent avec acharnement. Les habitans de la Caroline regardent ces serpens comme très-utiles, en ce qu'ils donnent la chasse aux rats, & les poursuivent, avec une vitesse incroyable, jusques sur les toits des maisons & des granges. On croit aussi qu'ils font la guerre aux serpens à sonnette, & qu'ils les dévorent. *Catesb. Carol. 2, p. 48, tab. 48. Linn. f. n. 385. La Caroline.*

P—186 E—92

LA DIPSADE 24. *C. Prester C. capite subovato, supra tribus squamis majoribus tecto ; labiis albo nigroque punctatis : corpore toto ater-rimo.*

La tête d'une forme ovale, revêtue sur le sommet de trois écailles plus grandes ; les lèvres mouchetées de blanc & de noir : le corps entièrement noir.

Ce serpent a la tête beaucoup plus mince que le tronc, d'une forme ovale, couverte entre les yeux d'écailles plus grandes que celles du corps, & terminée par un museau arrondi. La mâchoire supérieure est armée, de part & d'autre, d'un crochet venimeux, situé entre les yeux & les narines. Les yeux

sont d'un jaune doré, qui tire sur le rouge. Le bord des lèvres offre un mélange agréable de blanc & de noir. La plus grande épaisseur du tronc est vers le milieu de sa longueur; il est couvert, sur toute sa surface, de petites écailles, lancéolées sur le dos, & arrondies sur les côtés: les unes & les autres sont relevées par une saillie longitudinale. On n'aperçoit presque point d'arête sur les écailles qui recouvrent la surface de la queue. La couleur de la *Dipsade* est entièrement noire; quelquefois ce fond est parsemé de taches plus obscures, disposées dans le même ordre que celles de la *vipère*: la surface inférieure est d'une couleur très-luisante, dont la teinte imite un peu celle de l'acier. Sa longueur ordinaire est d'environ deux pieds. Ses dents sont très-venimeuses. On fait avaler à ceux qui en ont été mordus, une demi-livre d'huile d'olive; & on applique sur la partie blessée, des compresses de cette même huile bien chaude. M. Laurenti observe qu'en Autriche la morsure de ce serpent n'est presque pas venimeuse. *Linn. f. n. 377. Laur. spec. med. p. 99 & 188, tab. iv, fig. 1. L'Europe.*

P—152 E—32

* * *Espèces qui ont des taches sur la surface supérieure du corps.*

LE SANS-TACHE 26. *C. Niveus C. capite ovato, cataphraeo: corpore candido, maculis rarissimis, nigricantibus; caudæ apice nigro.*

La tête ovale, garnie de plaques: le corps d'une blancheur éclatante, avec quelques taches noirâtres; le bout de la queue noir. (Pl. 22, fig. 42.)

La *couleuvre* de Séba, que Linné cite comme appartenante à l'espèce dont il s'agit ici, est en opposition avec les caractères que le Naturaliste suédois a assignés dans la description qu'il en a donnée. Son corps, au lieu d'être d'une blancheur uniforme, présente des taches noirâtres, de grandeur inégale; sa queue est pareillement noire à l'extrémité. Le dos est couvert de grandes écailles disposées sur plusieurs rangs, comme des chaînons. La longueur totale de ce serpent est d'environ deux aunes & demie. Suivant Linné, sa morsure est venimeuse. M. le Baron de Géer avoit un individu de cette espèce dans son cabinet. *Linn. f. n. 384.*

Séb. 11, tab. 15, fig. 1. L'Afrique, sur-tout la Libye.

P—209 E—62

LE LACTÉ 26. *C. Lacteus C. capite ovato; vertice atro, lineâ longitudinale albâ: corpore lacteo, maculis atris, sæpè geminatis vario.*

La tête ovale; le sommet noir, & comme divisé en deux par une ligne blanche, longitudinale: le corps d'un blanc de lait, avec des taches noires, disposées quelquefois deux à deux. (Pl. 16, fig. 27.)

Ce serpent a la tête d'une forme ovale, noire en dessus, & marquée en cet endroit d'une ligne blanche, qui se dirige vers le museau. Les yeux sont petits; & les mâchoires bordées d'écailles blanchâtres: la mâchoire supérieure est armée de crochets mobiles. Le tronc est cylindrique, couvert d'écailles exagones, relevées par une arête, & orné, de distance en distance, de taches noires, transversales, quelquefois disposées deux à deux: le dessous du corps est d'un brun livide. Cet animal ne parvient ordinairement qu'à la longueur de six ou sept pouces; son épaisseur égale celle du doigt: la longueur de la queue ne fait que la neuvième partie de celle du corps. Linné observe qu'il a beaucoup de rapports avec le *Rouleau*. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 28, pl. 18, fig. 1. Les Indes.*

P—203 E—32

L'ATROPOS 27. *C. Atropos C. capite cordato, juxtâ oculos dilatato: corpore cano, maculis fuscis, albo margine cinctis; squamis carinâ elevatis.*

La tête en cœur, élargie vis-à-vis les yeux: le corps blanc, couvert de taches brunes, lisérées de blanc, & d'écailles relevées en carène. (Pl. 8, fig. 4.)

Le corps de ce serpent présente un aspect hideux. Sa tête est renflée par derrière, & amincie vers le milieu de la mâchoire supérieure; elle s'élargit ensuite un peu vis-à-vis l'orbite des yeux, & se termine antérieurement par un museau arrondi; elle est revêtue de petites écailles. Les yeux sont environnés de paupières anguleuses; & la gueule est armée de crochets venimeux, renfermés dans de grandes vésicules qui contiennent le poison. Le cou est fort mince; le tronc gros vers le milieu de sa longueur, & relevé en bosse sur le dos. La longueur de la queue fait

fait à peine la neuvième partie de la longueur du corps : elle est épaisse ; & s'amincissant subitement, elle finit en pointe. Tout le corps est couvert d'écailles ovales, oblongues, disposées sur trente une rangées, & relevées dans le centre par une espèce de dentelure. Le fond de la couleur est blanc sur la surface supérieure, & parsemé de quatre rangs de taches brunes, arrondies, & entourées d'une teinte moins foncée : la tête est tachetée de noir ; le dessous du corps est blanchâtre. L'individu que Linné a décrit, & qui faisoit partie de la collection du Roi Adolphe, avoit six pouces de longueur, & trois pouces de circonférence. Ce serpent se distingue des autres de ce genre, par la conformation des écailles, qui font paroître son corps hérissé de piquans. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 22. L'Amérique.*

P—131 E—22

LE CAMUS 28. *C. Simus C. capite subrotundo, fimo, gibboso : corpore supra albo, fasciis nigris consperso ; subtus nigro.*

La tête arrondie, courte, relevée en bosse : le dessus du corps blanc & couvert de bandes noires ; le dessous noir.

Selon quelques Naturalistes, la tête de ce serpent a quelque ressemblance avec celle du singe ; elle est courte, bombée sur le sommet, & terminée par un museau camus. Le corps est panaché de noir & de blanc, avec des espèces de bandes pareillement blanches. On remarque sur le sommet de la tête une croix blanchâtre, marquée dans le milieu d'un point noir : la surface inférieure est noire. *Linn. f. n. 275. La Caroline.*

P—124 E—46

LE PADERE 29. *C. Padera C. capite subovato : corpore albo, maculis dorsalibus fuscis, geminis, lineolâ longitudinali connexis ; totidemquâ simplicibus ad latera.*

La tête presque ovale : le corps blanc, avec des taches brunes sur le dos, disposées par paires, & réunies par une petite ligne longitudinale ; on voit un égal nombre de taches isolées sur les côtés.

Ce serpent, dont les caractères extérieurs sont encore peu connus, est remarquable par la distribution des couleurs. Sur un fond blanc, on voit de petites taches rondes, d'une couleur brune, posées deux à deux sur toute la longueur du dos, & réunies par une petite ligne. Les côtés du corps présentent un nombre égal de taches de la

même forme & de la même couleur. Sur le ventre, on aperçoit, de chaque côté, des espèces de caractères noirs. Sa longueur ordinaire est d'environ douze pouces ; il est de la grosseur d'une plume d'oie. *Linn. f. n. 382, mus. Adolph. Frid. 2, p. 44. Les Indes.*

P—198 E—55

* **LE SUPERBE 30.** *C. Speciosus C. capite ovato, anticè obtuso : corpore ex albo nigroquâ nebuloso.*

La tête ovale, obtuse pardevant : le corps nué de blanc & de noir.

Ce serpent, dit Gronou, a beaucoup de rapports avec le *Lien*, par sa forme, par la distribution des couleurs, & par ses proportions ; il en diffère cependant par la figure & la disposition des écailles qui recouvrent le sommet de la tête & le dessus de la queue. La tête est ovale, comprimée pardevant, un peu plus large que le corps vers sa partie postérieure, & arrondie vers le museau, comme la tête d'un chien de chasse. Le sommet est garni de petites plaques polygones, disposées en différens sens ; le dessous présente une multitude d'écailles ovales, posées à recouvrement. La mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas : l'une & l'autre sont hérissées de grosses dents ; celles de devant sont plus longues & recouvertes par les gencives ; on en voit encore sur le palais. Le tronc est oblong, comprimé par les côtés, & garni de petites écailles ovales, arrangées comme les tuiles d'un toit. Gronou a vu un serpent de cette espèce qui avoit trois pieds huit pouces six lignes de longueur totale ; & deux pieds deux pouces huit lignes depuis l'ouverture de l'anus, jusqu'à l'extrémité de la queue. *Séb. vol. 11, pl. 199, fig. 2. Gron. de serp. p. 56, n. 11. Le Brésil.*

P—272 E—70

LE MINIME 31. *C. Pullatus C. capite ovato, crasso, obtuso : corpore albo nigroquâ maculato ; fasciis dorsalibus albo punctatis.*

La tête ovale, épaisse, obtuse : le corps tacheté de blanc & de noir ; les taches du dos mouchetées de blanc. (Pl. 27, fig. 57.)

Ce serpent a la tête grande, ovale, anguleuse, couverte sur le sommet de neuf grandes écailles, noire en dessus, tachetée de blanc sur les côtés & sur la surface inférieure. Les ouvertures des narines occupent les parties latérales du museau. Les dents sont disposées, de part & d'autre de la mâchoire

supérieure, sur deux rangées, dont l'une occupe le bord de la mâchoire; l'autre est située plus intérieurement. Le tronc est comprimé par les côtés, relevé en arête sur le milieu du dos, & revêtu d'écailles ovales, lisses, un peu obtuses, ayant un côté brun, & l'autre blanc. Tout le corps est varié de blanc & de noir, avec de grandes taches ovales, ponctuées de blanc sur le milieu du dos. La queue est marquée alternativement de taches noires & blanches, annulaires: les plaques de l'abdomen, prises de trois en trois, ou même alternativement, sont brunes en leur bord. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ trois pieds trois pouces; la queue est longue d'un pied. *Linn. f. n. 388. Gron. mus. p. 56, n. 12. L'Asie.*

P—¹¹⁷₁₁₅ E—¹⁰⁸₁₀₄ *Linn. Gronov.*

- * LE TRIANGLE 32. *C. Triangulum C. capite subovato, vertice triangulo duplici insignito: corpore albido, maculis rufis, margine nigris, sparsis in dorso; lateralibus unico ordine dispositis.*

La tête un peu ovale, marquée sur le sommet de deux figures en triangle: le corps blanchâtre, avec des taches rouffes, bordées de noir, éparfes sur le dos, & disposées à la file sur les côtés.

On peut voir au Cabinet du Roi une *couleuvre* de cette espèce, qui a été envoyée de l'Amérique. Elle est sur-tout remarquable par une tache triangulaire, chargée dans le milieu d'une autre tache pareille, mais plus petite, & d'une couleur beaucoup plus claire ou quelquefois plus foncée. On remarque sur la tête neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Les écailles du dos sont unies, en losange, & blanchâtres: ce fond est parsemé de taches rouffes, irrégulières, & bordées de noir. De plus, il y a une tache noire, allongée, placée obliquement derrière chaque œil; & un rang d'autres petites taches de chaque côté du corps. Le *Triangle* ne doit pas être compté parmi les serpens venimeux, puisqu'il n'a point de crochets mobiles. L'individu décrit par M. de la Cépède a deux pieds sept pouces deux lignes de longueur totale; la queue n'a que trois pouces. *M. le C. de la Cépède, Hist. Natur. des serp. p. 331. L'Amérique.*

P—213 E—48

- * LE DABOIE 33. *C. Daboia C. capite oblongo, imbricato: corpore albido, maculis rufis,*

margine nigris, triplici ordine digestis.

La tête oblongue, couverte d'écailles à recouvrement: le corps blanchâtre, avec des taches rouffes, bordées de noir, & disposées sur trois rangs. (Pl. 42, fig. 1.)

Le *Daboie*, qu'on appelle encore *serpent idole*, a la tête oblongue, élargie par derrière, & garnie par dessus d'écailles ovales, relevées par une arête, & semblables à celles du dos. La gueule est absolument dépourvue de crochets venimeux; par conséquent sa morsure n'est pas dangereuse. Les Voyageurs ne sont pas d'accord sur la teinte & la disposition des couleurs qui caractérisent ce serpent. Suivant Bosman, le dos est rayé de blanc, de jaune, & de brun; & selon des Marchais, cette même partie du corps présente, sur un fond blanchâtre, des taches & des raies jaunes, brunes, & bleues. L'individu qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, a le dessus du corps blanchâtre, avec de grandes taches ovales, plus ou moins rouffes, bordées de noir ou de brun, & qui s'étendent sur trois rangs, depuis la tête jusqu'au dessus de la queue. Sa longueur totale est de trois pieds cinq pouces; la queue n'a que cinq pouces six lignes. Ce serpent a des mœurs très-douces; & bien loin de chercher à nuire à l'homme, il est si familier, qu'il se laisse aisément prendre & manier sans faire aucun mal. Dans le Royaume de Juïda en Afrique, où il est très-commun, on lui a bâti un temple & érigé des autels. Les Nègres de ce pays l'adorent comme leur Sauveur & leur Libérateur, soit parce qu'il donne la chasse aux autres serpens venimeux, soit parce qu'ils lui attribuent le gain d'une bataille qu'ils remportèrent autrefois sur l'armée d'Ardra. En mémoire d'un si grand bienfait, on choisit tous les ans & on lui consacre quelques belles filles du pays. Les Rois Nègres, par respect pour ces *couleuvres*, ont défendu à leurs sujets, sous peine de mort, de les tuer; de les transporter hors de l'Afrique, ou de livrer leur dépouille aux Etrangers. *Descript. du Cabinet royal de Dresde, par Lilienburg, 1755. M. le C. de la Cépède, Hist. Nat. des serp. p. 255. L'Afrique.*

P—169 E—46

- * LA LARGE-TÊTE 34. *C. Lati-capitatus C. capite trunco latiori; squamâ subverticali in apice rostri: corpore albido, maculis fuscis irregularibus confersa.*

O P H I O L O G I E.

La tête plus large que le tronc; une écaille presque verticale à l'extrémité du museau: le corps blanchâtre, couvert de taches brunes, irrégulières.

C'est M. Dombey qui a trouvé ce serpent dans l'Amérique méridionale, & qui l'a apporté au Cabinet du Roi. Sa tête, qui est un peu aplatie, très-large à proportion du corps, & revêtue sur le sommet de neuf grandes plaques, se termine antérieurement par un museau surmonté d'une grande écaille relevée, presque verticale, pointue par le haut, & échancrée par le bas. On ne voit point de crochets mobiles dans la gueule. Le dos est garni d'écailles lisses, ovales, un peu séparées les unes des autres vers la tête, comme sur le *serpent à lunettes*. Tout le dessus du corps est blanchâtre, avec de grandes taches irrégulières, d'une couleur très-foncée, qui se réunissent en plusieurs endroits, le long du dos, sur-tout du côté de la tête & vers la queue. Le dessous du corps est également blanchâtre, & parsemé de taches plus petites, moins rapprochées, & disposées longitudinalement de chaque côté du ventre. L'individu qui a servi de modèle à cette description, a quatre pieds neuf pouces de longueur totale; & sept pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des Serp. p. 336. L'Amérique méridionale.*

P—258 E—52

★ LA TACHETÉE 35. *C. Maculatus C. capite subovato, cataphracto: corpore albido, maculis dorsalibus, rhombeis, rufis, margine nigris, in fasciam dentatam digestis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques: le corps blanchâtre, avec des taches sur le dos, rhomboïdales, rousses, bordées de noir, formant une bande en zig-zag.

Un individu de cette espèce a été envoyé de la Louisiane au Cabinet du Roi. Sa tête est ovale, garnie par dessus de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; celles du dos sont exagones & relevées par une arête. Tout le dessus du corps est blanchâtre. Sur ce fond, on voit, depuis le cou jusques au quart de la longueur de l'animal, de grandes taches en forme de losange, quelquefois irrégulières, d'un roux plus ou moins rougeâtre, bordées de noir ou d'une couleur très-foncée, & disposées sur une double rangée, de manière à former une bande en zig-zag: le ventre est blanchâtre & souvent

tacheté. La longueur ordinaire de la *Tachetée* est d'environ deux pieds; la queue est longue de cinq pouces quatre lignes. Il paroît que ce serpent est le même que celui qui est décrit par Catesbi sous le nom de *The Corn-Snake* (serpent de blé), à cause de la ressemblance qu'il y a entre ses couleurs, & celles d'une espèce de blé qu'on cultive dans l'Inde. Son corps, dit encore Catesbi, est varié de blanc & de rouge. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des Serp. 329. Catesb. Carol. II, p. 55. La Louisiane, la Caroline.*

P—119 E—70

LE BAI-ROUGE 36. *C. Annulatus C. capite ovato, cataphracto: corpore albido, maculis dorsalibus fuscis, rotundis, passim confluentibus.*

La tête ovale, couverte de plaques: le corps blanchâtre, avec des taches brunes, rondes, & souvent réunies sur le dos. (Pl. 25, fig. 51.)

On remarque sur le sommet de la tête de cette *couleuvre*, neuf grandes plaques disposées sur quatre rangs; & derrière les yeux, une tache brune. Les yeux sont gros. Le museau se termine antérieurement en saillie obtuse. Le tronc est garni par dessus de dix-neuf rangées d'écailles ovales, oblongues, & lisses. La surface supérieure est d'une couleur blanche, mais marquée de taches brunes, demi-sphériques ou arrondies, situées alternativement sur le milieu du dos; quelquefois elles sont réunies deux ou trois ensemble, de manière à ne former qu'une seule tache d'une figure courbe: celle de toutes ces taches qui est la plus voisine de la tête, est échancrée pardevant. L'abdomen est blanchâtre. Un individu de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a un pied six pouces de longueur totale; la queue seule a quatre pouces six lignes. *Linn. amen. Acad. I, p. 120, mus. Adolph. Frid. 34, f. n. 386. L'Amérique.*

P—190 E—96

LE TYRIE 37. *C. Tyria C. capite subovato; ore edentulo: corpore albido, maculis rhombeis, fuscis, triplici ordine longitudinali dispositis.*

La tête un peu ovale; la bouche dépourvue de dents: le corps blanchâtre, avec des taches brunes, rhomboïdales, disposées sur trois rangs.

Cette espèce de *couleuvre*, qu'Hasselquist a trouvée en Egypte, se distingue des autres

serpens du même genre par une triple rangée de taches rhomboïdales, d'une couleur brune, qui occupent toute la longueur du dos. Les écailles sont lisses : la queue est mince & pointue. Il a ordinairement deux pieds de longueur ; & une grosseur égale à celle du doigt ; la queue a environ six pouces. *Linn. f. n. 386, mus. Adolph. Frid. 2, p. 45. L'Egypte.*

P—210 E—83

* LE GUINÉEN 38. *C. Guineensis C. capite ovato, depresso : corpore albido, maculis albo & nigro mixtis, transversalibus, variegato.*

La tête ovale, aplatie : le corps blanchâtre, panaché de taches entremêlées de noir & de blanc, & transversales.

La tête de ce serpent, qui est ovale, convexe sur le sommet, & obtuse pardevant, se distingue à peine du corps. Le tronc est court, d'une épaisseur égale à celle de la tête, & se termine postérieurement par une queue très-courte, arrondie, dont la pointe est fort aiguë. La surface supérieure du corps est blanchâtre, & panachée de grandes taches entremêlées de teintes blanches, noires, disposées transversalement. Le dessous du corps est remarquable par une large bande brune, située sur le milieu du ventre, d'où partent, de chaque côté, des lignes noires, arrangées comme les feuilles que les Botanistes appellent *pinnées*. La longueur totale de l'individu que Gronov. a décrit, n'étoit que de huit pouces sept lignes ; la queue avoit un pouce deux lignes. *Scheuchz. Phys. sacra, tab. 660, fig. 7. Gronov. de serp. p. 68, n. 39; Zoophyl. p. 24, n. 129. La Guinée.*

P—135 E—42

LE SERPENT CORNU 39. *C. Cerastes C. capite ovato, depresso ; cornu utrinque à palpebrâ superiore : corpore flavescente, maculis lucidè ferrugineis & fuscis variegato.*

La tête ovale, aplatie ; une espèce de corne située, de part & d'autre, au dessus de la paupière : le corps jaunâtre, avec des taches brunes, & d'autres d'une couleur ferrugineuse, assez claire. (Pl. 35, fig. 1.)

Ce serpent extraordinaire est si bien caractérisé, qu'il n'est pas possible de s'y méprendre. Sa tête est aplatie sur le sommet, plus rétrécie par derrière que la partie du corps à laquelle elle tient, & se termine antérieurement par un museau court & arrondi. Le dessus est garni d'écailles, égales

en grandeur à celles du dos, & disposées à recouvrement. A travers ces écailles, on voit sortir, de part & d'autre au dessus de l'orbite de l'œil, une espèce de corne, longue d'environ deux lignes, un peu recourbée en arrière ; elle représente une petite pyramide carrée, dont chaque face seroit sillonnée par une rainure longitudinale & très-sensible. La matière de ces cornes est de même nature que celle des écailles ; elles adhèrent à la peau de la même manière que les écailles y sont attachées. Le tronc est revêtu d'écailles de figure ovale, relevées par une arête, & finit par une queue très-courte, en proportion de la taille de l'animal. Tout le dessus du corps est jaunâtre, & varié de taches irrégulières, plus ou moins foncées, qui représentent de petites bandes transversales ; le dessous du corps présente une teinte plus claire. La longueur ordinaire du *Serpent cornu* est d'environ deux pieds ; la queue n'a que cinq pouces. Il supporte, dit-on, la faim & la soif pendant beaucoup plus de temps que la plupart des autres serpens ; mais il est si goulu, qu'il se jette avec avidité sur les petits oiseaux, & les autres animaux, dont il fait sa proie. Ce serpent étoit connu des anciens Egyptiens, puisqu'on le trouve gravé sur les obélisques, sur les colonnes des temples, au pied des statues, sur les murs des palais, & jusques sur les momies. Deux très-grandes pierres, apportées d'Alexandrie à Londres, qui paroissent avoir fait partie de la corniche d'un magnifique palais, & qu'on voit encore aujourd'hui dans la cour du *Museum*, présentent, selon M. Ellis, plusieurs figures de *céastes* très-bien gravées. Nous ne connoissons point encore assez les mœurs & les habitudes naturelles de cette *couleuvre*, pour pouvoir indiquer quelle a été la cause qui a déterminé ce Peuple célèbre à placer de préférence son image parmi leurs caractères hiéroglyphiques. Au rapport de Belon, cette espèce est vivipare. Suivant Gesner, au contraire, la femelle pond dans le sable quatre ou cinq œufs, à peu près de la grosseur de ceux de pigeon. Il paroît qu'il y a plusieurs *Céastes* ou *Serpens cornus* qui diffèrent entre eux par le nombre des cornes dont le sommet de la tête est garni. Suivant Solin & Nicander, on voit des individus qui en ont quatre.

... Sed quatuor aut duo profert cornua, cum mutila videatur vipera fronte. Nic.

Albert même prétend qu'on trouve des *Céastes* qui ont huit cornes sur la tête. J'ai fait graver sur la *pl. 8, fig. 6*, le dessin d'une de ces espèces de serpens, qui m'a été communiquée par un de mes amis ; mais je présume que c'est une figure de cette *vipère cornue* que les Arabes présentèrent à Hasselquist, après avoir placé avec adresse les ergots d'un oiseau sur la partie supérieure de sa tête (1). *Linn. f. n. 376. Hasselq. ad. Ups. 1750, Transact. philosoph. ann. 1766. L'Égypte.*

P—¹⁵⁰₁₄₇ E—⁵³₆₃ *Hasselq. Linn. M. de la Capée.*

LA VIPÈRE D'ÉGYPTE 40. *C. Vipera C. capite ovato, postice dilatato : corpore ex ferrugineo albido, maculis intensioribus vario.*

La tête ovale, élargie par derrière : le corps d'une couleur blanchâtre, ferrugineuse, avec des taches plus foncées.

Hasselquist a donné une description fort détaillée de cette espèce de *couleuvre*, dans les mémoires d'Upsal. Suivant ce grand Naturaliste, sa tête est très-aplatie, principalement à l'endroit qui correspond aux yeux, & très-renflée par les côtés. Le museau est court, obtus ; la mâchoire supérieure échan-crée ; celle d'en bas est entière. Les narines occupent l'extrémité supérieure du museau ; elles consistent en deux petites ouvertures transversales & étroites. Les yeux sont placés presque sur le sommet de la tête : la prunelle est lancéolée, perpendiculaire, d'une couleur noire ; & l'iris jaunâtre. On trouve plusieurs petites dents sur le contour des deux mâchoires ; mais on en distingue principalement deux à la mâchoire supérieure, qui surpassent en longueur toutes les autres, & dont la morsure est très-venimeuse : elles sont recombées vers la gueule, & se cachent dans une espèce de fourreau. Le tronc a une forme presque quadrangulaire ; il est plus épais vers la région du ventre : la queue est conique, très-effilée, & se termine par une pointe recourbée. La surface inférieure du corps est marquée d'un sillon dans toute sa longueur. Les écailles qui recouvrent la tête & le tronc, sont ovales, relevées par une arête, & disposées à recouvrement : celles de la queue diffèrent peu de celles du dos. Tout

(1) Le serpent dont il s'agit ici a beaucoup de rapports avec le *Boa toru* (*pl. 4, fig. 3.*). J'en ai vu un autre dessin, peint en miniature, à la bibliothèque du roi, dans le cabinet des estampes.

le corps est d'une couleur de rouille, blanchâtre, & parsemé de taches pareillement ferrugineuses, mais plus foncées. On remarque à l'origine de la queue, trois taches noires, annulaires. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ treize pouces ; sa grosseur, à l'endroit le plus épais, est de deux pouces deux lignes. On le trouve sur les confins de la Libye & de l'Arabie : il paroît avant & après le débordement du Nil. La morsure de cet animal communique un poison très-aâif, qui fait mourir à l'instant les pigeons & les poules. Les habitans du pays ont trouvé cependant le moyen de l'appriivoiser ; mais c'est un secret qui se perpétue dans les familles, & qu'il n'est pas possible de découvrir. Ils prétendent que la salive de l'homme cause une espèce de langueur à ce serpent, & que c'est même un remède efficace contre sa morsure. La *Vipère d'Égypte* entre dans la composition de la thériaque. Les Egyptiens en font passer tous les ans une grande quantité à Marseille & à Venise. *Hasselq. ad. Ups. ann. 1750, p. 24. Linn. f. n. 275. L'Égypte.*

P—180 E—40

* **LE PANACHÉ 41.** *C. Varius C. capite subtriangulari, latissimo : corpore ferrugineo, caruleo, nigro, alboque vario.*

La tête presque triangulaire & très-large : le corps panaché de blanc, de bleu, de noir, & de couleur de rouille.

On peut facilement reconnoître cette espèce de *couleuvre* à la forme de sa tête, qui est très-large, d'une figure triangulaire, plane en dessus, dirigée en pente vers le museau, convexe par les côtés, & revêtue d'écailles polygones : la gueule est armée de petites dents. Le tronc est court, très-épais, sur-tout vers le milieu de sa longueur, & couvert de grandes écailles ovales. Tout le corps est diversifié par des taches bleues, blanches, noires, & ferrugineuses ; elles sont toutes nuancées & comme fondues ensemble. L'individu que Gronov. a observé avoit deux pieds trois pouces deux lignes de longueur totale. *Gronov. de serp. p. 67, n. 38. On ne sait pas quel pays il habite.*

P—136 E—39

* **LE CARACARA 42.** *C. Caracara C. capite ovato, oblongo ; rostro elongato, acuminato : corpore rubescente, nigris, caruleis, viridibus, pupureisque maculis variegato.*

La tête ovale, oblongue; le museau allongé, pointu: le corps rougeâtre, & parsemé de taches noires, bleues, vertes, & purpurines.

Sa tête est oblongue, d'une forme ovale, & se termine antérieurement par un museau long, pointu, & sillonné par ses côtés. Les écailles du dos & de la queue sont assez grandes, lisses, éclatantes, carrées, & disposées à recouvrement; celles des côtés sont plus longues & plus étroites. La longueur de la queue forme à peu près la moitié de la longueur totale du corps; elle est mince, effilée, & pointue à son extrémité. Le fond de la couleur tire sur le rouge; les parties latérales du corps sont agréablement panachées de noir, de bleu, de vert, & de pourpre: le dos présente une couleur rougeâtre. Sa longueur ordinaire est d'environ trois pieds; la queue a quinze pouces. *Gronov. mus. de serp. p. 58, n. 16. Zoophyl. p. 20, n. 99. Surinam, le Brésil.*

P—190 E—135

- * LE BITIN 43. *C. Bitin C. capite indistincto, imbricato: corpore supra ex flavo & bruneo vario; abdomine albicante.*

La tête confondue avec le tronc, & couverte sur le sommet de petites écailles posées à recouvrement: le dessus du corps varié de brun & de jaune; le ventre blanchâtre.

Au rapport de Gronou, cette espèce forme la nuance entre le genre des *Boas* & celui des *Couleuvres*. Sa tête n'est pas séparée du tronc; elle est pointue antérieurement, plus comprimée que le milieu du corps, & revêtue sur le sommet de très-petites écailles ovales, aiguës, relevées par une arête. Depuis la tête jusqu'au milieu du tronc, l'épaisseur de cet animal augmente par degrés insensibles; elle diminue ensuite dans la même proportion, & se termine par une queue très-courte, d'une figure conique, mais fort pointue. L'ouverture de l'anüs consiste en une fente transversale. Immédiatement après l'anüs, on voit sur le mâle les parties de la génération, qui forment deux corps longs d'environ deux pouces trois lignes, & garnis d'un gland arrondi. Les écailles qui recouvrent le tronc & la queue, sont grandes, ovales, relevées par une arête longitudinale, peu adhérentes à la peau, & disposées à recouvrement; celles du dos sont plus petites que celles qui garnissent les côtés. Tout le dessus du corps est panaché de jaune & de

brun; le ventre présente une teinte blanchâtre. Gronou a décrit un individu desséché, qui avoit quatre pieds cinq pouces de longueur totale; & quatre pouces depuis l'anüs jusqu'à l'extrémité de la queue. *Séb. vol. II, pl. 98, fig. 1. Gronov. de serp. p. 68, n. 41. Zoophyl. p. 25, n. 132. Ceylan.*

P—141 E—24

- * LE CENCHRUS 44. *C. Cenchrus C. capite ovato, cataphracto: corpore fusco albidoque vario, fasciis albidis, transversis.*

La tête ovale, garnie de plaques: le corps marbré de brun & de blanchâtre, avec quelques bandelettes blanches, transversales.

Le serpent dont nous donnons ici la figure, a été envoyé au Cabinet du Roi sous la dénomination de *Cenchrus*. On en voit un autre de ce nom dans l'ouvrage de Séba (*pl. 42, fig. 2*); mais il diffère essentiellement de celui-ci par la teinte & la disposition des couleurs. La tête est revêtue d'écailles blanchâtres; & il règne sur toute la longueur du dos une bande d'un bleu clair, parsemée de points noirs. Le *Cenchrus* du Cabinet du Roi, au contraire, a la tête ovale, couverte par dessus de neuf plaques; la gueule dépourvue de crochets; le dos garni d'écailles lisses, exagones, panachées de brun & de blanchâtre: sur ce fond, on distingue quelques bandes étroites, irrégulières, blanches, & transversales; le dessous est pareillement varié de blanc & de brun. Cet individu a deux pieds de longueur totale; la queue n'a que trois pouces sept lignes. On ne voit pas pourquoi on a donné à cette *couleuvre* le nom de *Cenchrus*, dont l'étymologie grecque signifie *grain de millet*. La forme ni la couleur de ses taches n'ont aucun rapport avec les graines de cette plante. Serait-ce parce qu'il paroît dans le temps que le millet est en fleur? *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 248. L'Asie.*

P—150 E—47

- L'APRE 45. *C. Scaber C. capite parvo, depresso, maculâ nigrâ, bifidâ in occipite: corpore squamis carinatis vestito, nigris fuscisque maculis nebulato.*

La tête petite, aplatie, marquée sur la nuque d'une tache noire, fourchue: le corps couvert d'écailles relevées en carène, & de taches noires & brunes, disposées par nuages. (*Pl. 22, fig. 43.*)

La tête de ce serpent est très-aplatie, d'une forme ovale, & comme nuée par des lignes

brunes, livides, arrangées en zig-zag : il y en a une principale qui forme un angle au milieu de la nuque ; & qui s'étend, de part & d'autre, en divergeant, jusqu'à l'angle postérieur de chaque mâchoire. Les parties latérales de la tête, le contour des yeux, & les mâchoires, sont panachés de teintes blanches & brunes. La gueule est dépourvue de dents. Le tronc est revêtu de petites écailles relevées par une arête : c'est ce qui lui a fait donner, par Linné, le nom de *Scaber*, qui signifie *raboteux, rude au toucher*. La queue est striée, & ne forme que la huitième partie de la longueur totale du corps. La surface supérieure est couverte de taches rondes & ovales, brunes & noires, nébuleuses, sur un fond blanchâtre : le ventre offre une teinte semblable. On remarque une grande tache brune, anguleuse, à l'origine du cou. Sa longueur ordinaire est d'environ dix-huit pouces ; sa grosseur égale celle du doigt. *Linn. mus. Adolph. Frid. 36, f. n. 384. Les Indes.*

P—228 E—44

LE SERPENT A LUNETTES 46. *C. Naja C. capite parvo, cataphrađo; maxillis retufis : thorace membranâ utrinquê dilatad, suprâ conspicillo insignito : corpore cinereo.*

La tête petite, garnie de plaques ; les mâchoires comme tronquées : la partie antérieure du tronc élargie, de chaque côté, par une membrane, & marquée par dessus d'une figure qui représente des lunettes. (Pl. 17, fig. 31.)

Après le *serpent - poison* & le *serpent brûlant*, il n'y a pas dans l'Inde de plus redoutable que celui-ci, ni de plus facile à distinguer. Sa tête est petite, relativement à la grosseur du corps, revêtu sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs ; savoir, deux au premier du côté du museau ; deux au second ; trois au troisième ; & deux au quatrième : celles-ci sont les plus grandes. Le museau, au lieu de finir en pointe, est très-obtus, & comme tronqué par devant. La mâchoire supérieure est armée de crochets venimeux, dont la morsure cause la mort dans l'espace de quelques heures. Le trait le plus remarquable qui caractérise ce serpent, consiste dans une extension membraneuse des parties latérales du cou, depuis la sixième plaque de la poitrine, jusqu'à la vingtième. Sur la surface supérieure du corps, au milieu de ce renflement, on remarque

une figure blanche en dedans, bordée de noir, qui imite un arc de cercle, terminé antérieurement par deux anneaux ; ce qui la fait comparer aux lunettes dont on se sert pour aider la vue. Le reste du tronc est lisse, arrondi, & d'un gris cendré. Il y a au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a quatre pieds quatre pouces six lignes de longueur totale ; la queue seule a sept pouces dix lignes : l'extension du cou a plus de trois pouces de large. C'est principalement lorsque cet animal est irrité, qu'il gonfle & dilate cette membrane. Alors il se redresse, en portant horizontalement sa tête ; de sorte qu'il paroît coiffé d'une espèce de chaperon que l'on a comparé à une couronne : voilà pourquoi on l'a appelé, tantôt *Serpent à chaperon*, tantôt *Serpent couronné*. La femelle se distingue du mâle, en ce qu'elle n'a point de figure à lunettes au dessus de l'extension membraneuse du cou. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 31, f. n. 382. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 83. Les Indes orientales.*

P—¹⁹³₁₉₇ E—⁶⁰₅₈ *Linn. M. de la Cepède.*

En recueillant les descriptions & les figures que les Naturalistes ont données du *Serpent à lunettes*, il paroît qu'il y a plusieurs variétés dans cette espèce.

a. Les dents antérieures presque entièrement cachées sous une peau : le corps d'un gris cendré ; le dos rousâtre : la figure du dos forme un petit crochet, de part & d'autre, à la place des deux anneaux qui imitent une paire de lunettes. *Séb. 11, pl. 89, fig. 1 & 2. Klein, Herpét. p. 17, n. 2 & 3. Laurent. spec. med. 200. Le Royaume de Siam, les îles de Ternate.*

b. Les dents longues & pointues : le corps d'un gris jaunâtre, avec des bandelettes d'un rouge foncé, disposées par anneaux ; la quatrième bande plus large que les autres : la figure du dos forme un petit crochet, de part & d'autre, à la place des deux anneaux. *Séb. 11, pl. 89, fig. 3. Klein, Herpét. p. 18, n. 5. Laur. spec. med. 198. Les Indes.*

c. Le corps rousâtre, revêtu d'écailles tachetées de blanc : la figure du dos forme un petit crochet, de part & d'autre, à la place des deux anneaux. *Séb. 11, pl. 90, fig. 2. Laur. spec. med. 201. Les Indes.*

d. Le corps marbré de jaune, de brun,

& de blanc ; la surface supérieure du cou d'une couleur brune , & marquée d'une tache blanche , lisérée de noir , semblable à des lunettes. *Linck. voyez Scheuz. pl. 749, fig. 9. Les Indes.*

- * LE SERPENT A LUNETTES DU BRÉSIL 47. *C. Naja-Brasiliensis C. capite parvo, cataphraëto; maxillis retusis: thorace vix utrinque membranâ dilatato, suprâ perspicillo subcordiformi insignito; corpore rufo, fasciis fuscis.*

La tête petite , couverte de plaques ; les mâchoires tronquées : une petite extension membraneuse à la partie antérieure du tronc , ornée par dessus d'une figure en cœur : le corps roux , marqué de quelques bandelettes brunes.

Parmi le nombre des *Serpens à lunettes* , dont Séba a donné la description & la figure , on doit distinguer celui-ci , comme constituant une espèce particulière. Sa tête est à peu près conformée comme celle de l'espèce précédente ; mais l'extension membraneuse qu'on trouve de chaque côté de la poitrine , n'est pas aussi considérable. Sur la partie supérieure de ce renflement , on remarque une figure en cœur , blanche dans le centre , noire en ses bords , & dont la pointe se dirige vers la queue. Le fond de cette couleur est relevé , de part & d'autre , par deux taches noires , dont la plus grande est plus rapprochée de la tête. Le dos est roux , marqué , de distance en distance , de bandelettes transversales , d'un brun clair : l'abdomen est blanchâtre. *Séb. II, pl. 89, fig. 4. Le Brésil.*

- * LE SERPENT A LUNETTES DU PÉROU 48. *C. Naja-Peruvianus C. capite parvo, cataphraëto; maxillis retusis: thorace membranâ non dilatato, suprâ perspicillo insignito; corpore rufo, albo, cinereoque vario.*

La tête petite , garnie de plaques ; les mâchoires comme tronquées : point d'extension membraneuse à la partie antérieure du tronc , dont la surface supérieure est ornée d'une figure semblable à des lunettes : le corps roux , varié de blanc & de gris.

Voici encore un autre *Serpent à lunettes* , dont les caractères semblent suffisans pour former une espèce distincte. Il a , comme tous les mâles de quelque espèce & variétés que nous venons de décrire , une figure en forme de lunettes sur la surface supérieure du cou ;

mais il est dépourvu de la membrane latérale , susceptible d'extension , que quelques Naturalistes ont comparée à des ailes. De plus , on voit une bande brune , transversale , qui représente une sorte de collier autour du cou. Le corps est roux , mélangé de blanc & de gris ; la surface inférieure offre une teinte plus claire. *Séb. II, pl. 85, fig. 1. Le Pérou.*

- * LA RÉTICULAIRE 49. *C. Reticulatus C. capite subovato, cataphraëto: corpore squamis lævibus, cinereis, margine albis.*

La tête un peu ovale , couverte de plaques : le corps garni d'écailles lisses , grisâtres , bordées de blanc. (*Pl. 42, fig. 4.*)

Le nom donné à cette *couleuvre* désigne assez le principal caractère qui la distingue. Sa tête , comme celle de la plupart des autres espèces , est ovale , garnie supérieurement de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs ; celles du dos sont unies , en losange , grisâtres , & bordées de blanc , ce qui représente une espèce de réseau étendu sur le corps de l'animal. Du reste , suivant la remarque de M. de la Cépède , la *Réticulaire* a beaucoup de rapports avec l'*Ibiboca* ; elle en diffère cependant par plusieurs caractères , & notamment par le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la surface inférieure. L'individu conservé au Cabinet du Roi a trois pieds onze pouces de longueur totale ; la queue n'a que dix pouces. *M. de la Cépède, Hist. Nat. des serp. p. 333. La Louisiane.*

P—218 E—80

- LE SERPENT DOMESTIQUE 50. *C. Domesticus C. capite oblongo; fasciâ inter oculos bipartitâ: corpore cinereo, maculis fuscis consperso.*

La tête oblongue ; une bandelette entre les yeux , divisée en deux parties : le corps gris parsemé de taches brunes.

Selon Linné , cette espèce de *couleuvre* a de très-grands rapports avec le *Fer à cheval* ; les couleurs & les dimensions sont à peu près les mêmes , mais on distingue principalement celle-ci par le nombre des plaques qui recouvrent le ventre , & par une bande divisée en son milieu par deux taches noires , qu'elle porte sur le sommet de la tête. Ce même serpent se trouve en Barbarie , où il entre familièrement dans les maisons ; ce qui lui a fait donner , par Linné , le nom de *Serpent Domestique*. *Linn. f. n. 389. La Barbarie.*

P—245 E—94

LE CENDRÉ 51. *C. Cinereus C. capite ovato, convexo; squamis in occipite majoribus, apice truncatis: corpore cinereo; abdomine angulato.*

La tête ovale, convexe; l'occiput garni d'écaillés plus grandes & tronquées au sommet: le corps d'un gris cendré; le ventre anguleux.

Suivant Linné, cette couleuvre a la tête d'une forme ovale, renflée par dessus, revêtue sur la nuque de grandes écaillés tronquées au sommet, & marquée sur les côtés de plusieurs lignes noires, transversales. Les narines sont très-ouvertes; les yeux gros; & les dents flexibles. Le tronc est couvert de petites écaillés lisses, disposées sur dix-neuf rangées, & se termine par une queue effilée, plate en dessous & rayée transversalement, garnie par dessus d'écaillés bordées de brun; de sorte que sa surface supérieure paroît couverte d'un réseau: l'abdomen est blanc & d'une forme anguleuse. Le Cendré a beaucoup de ressemblance avec le Serpent à collier. Linn. f. n. 388. Les Indes.

P—200 E—137

✱ **L'IBIBOCA 52.** *C. Ibiboca C. capite subovato, cataphraâo: corpore squamis lavibus, margine albis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques: le corps garni d'écaillés unies, bordées de blanc.

Cette dénomination, que Séba a employée pour désigner le *Boa mangeur de chèvres*, est prise ici pour désigner une espèce particulière de couleuvre, qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi. Le dessus de la tête est garni de neuf grandes écaillés disposées sur quatre rangs; celles du dos sont rhomboïdales, unies, grisâtres, bordées de blanc, & un peu séparées, en plusieurs endroits, les unes des autres. L'individu d'après lequel cette description a été faite, est mâle, & a été mis dans l'esprit-de-vin pendant que ses deux verges sortoient par de l'anüs: chacune est longue de six lignes & a six lignes de diamètre: lorsqu'elle s'épanouit, l'extrémité, qu'on pourroit comparer à une fleur radiée, présente cinq cercles concentriques de membranes plissées & frangées, autour desquels on voit quatre autres cercles de piquans, de nature un peu écailleuse, & longs de deux lignes: la surface extérieure est pareillement hérissée d'aspérités. On peut voir une conformation à

peu près semblable sur la figure qui représente le *Bai-rouge*. L'*Ibiboca* a cinq pieds cinq pouces six lignes de longueur totale; la queue est longue d'un pied sept pouces une ligne. M. le C. de la Cépède, *Hist. Nat. des serp.* p. 328. Le Brésil.

P—176 E—121

L'ARGUS 53. *C. Argus C. capite subcordato, occipite gibbo, bilobo: corpore ocellis multiplici ordine transversim positis.*

La tête en cœur, renflée, & comme divisée en deux lobes vers l'occiput: le corps orné de taches en forme d'yeux, disposées sur plusieurs rangées transversales. (Pl. 30, fig. 63.)

Ce serpent est remarquable par la forme de sa tête qui est ovale, couverte de grandes écaillés sur le sommet, relevée en bosse, & divisée en deux lobes vers l'occiput. Ses mâchoires sont larges, enflées, & garnies chacune de longues & grosses dents. Le tronc est couvert d'écaillés rangées en échiquier, & marquées chacune d'une tache blanche: ce fond est encore relevé par d'autres taches circulaires, semblables à des yeux, & disposées avec ordre sur des lignes qui s'étendent transversalement sur plusieurs rangées parallèles. Ce sont ces espèces d'yeux qui ont fait donner à cette couleuvre le nom d'*Argus*: ils sont rouges en leur centre, & environnés de deux cercles, dont l'intérieur est blanc, & l'extérieur d'un beau rouge. Les plaques qui recouvrent l'abdomen sont jaunâtres; on en ignore le nombre, ainsi que celui des écaillés qui garnissent la surface inférieure de la queue. Séb. II, tab. 103, fig. 1. Linn. f. n. 389.

LE MOUCHETÉ 54. *C. Guttatus C. capite ovato, anticé declivi: corpore livido, maculis rubris & nigris in dorso; quadratis verò in abdomine.*

La tête ovale, dirigée en pente vers le museau: le corps livide, avec des taches rouges & noires sur le dos, & carrées sur le ventre. (Pl. 23, fig. 48.)

C'est un des beaux serpens qu'on trouve dans la Caroline. Sa tête est courte, renflée au dessus des yeux, & dirigée en pente vers le museau. Son corps est très-effilé, relativement à sa longueur; ce qui lui donne la facilité de grimper jusqu'à l'extrémité des branches les plus élevées. Le dessus du tronc est d'un gris bleuâtre, parsemé de grandes taches ovales, d'un rouge très-éclatant, arrangées longitudinalement. Sur les côtés, on remarque, de part & d'autre, une

rangée de taches jaunes ; triangulaires, qui correspondent aux intervalles des taches rouges. Le dessus du corps est pareillement marqué de taches noires, carrées, disposées alternativement à droite & à gauche. La longueur de la queue n'est que la dixième partie de celle du corps. Au rapport de Catesbi & de Garden ; ce serpent se tient sur les arbres, & dans les trous souterrains. Dans les mois de septembre & d'octobre, on le trouve fréquemment sous terre, auprès des racines des *patates*, dont il fait peut-être sa nourriture. Cet animal n'est point dangereux ; il a souvent plus de quatre pieds de longueur. *Catesb. Carol. 2, p. 60, tab. 60. Linn. f. n. 385. La Caroline.*

P— $\frac{11}{11}$ E—60

LE FER A CHEVAL 55. *C. Hippocrepis C. capite oblongo ; rostro adunco ; fuscis arcuatis in occipite : corpore livido, maculis fuscis rotundis, multiplici serie ; mediis maximis.*

La tête oblongue, terminée par un museau crochu ; une tache en forme de croissant sur la nuque : le corps livide, parsemé de plusieurs rangées de taches rondes & brunes ; celles du milieu sont plus grandes que les autres. (Pl. 28, fig. 58.)

Les traits qui caractérisent cette espèce de couleur sont trop bien prononcés pour qu'on puisse la méconnoître. Sa tête est oblongue, plus large par derrière, rétrécie pardevant, & se termine par un museau recourbé : le sommet est marqué de plusieurs taches brunes, qui diffèrent entre elles par leur forme & leur position ; la première & celles qui occupent la partie postérieure de la tête, sont en croissant, & disposées en sens contraire ; celle qui est entre les yeux imite un fer de cheval. Le tronc, qui est beaucoup plus délié que la tête, présente, sur un fond livide, plusieurs rangées de taches brunes, arrondies, qui diminuent insensiblement de grandeur depuis la rangée du milieu jusqu'à celles qui sont sur les parties latérales. La longueur de la queue n'est que la cinquième partie de celle du corps. *Linn. mus. Adolph. Frid. 36, f. n. 388. Laurent. spec. med. 77. L'Amérique.*

P—232 E—94

LE MOLURE 56. *C. Molurus C. capite oblongo, posticè latiori, anticè rotundato : corpore lutescente, maculis rufis, margine nigricantibus variegato.*

La tête oblongue, plus large par derrière ; arrondie pardevant : le corps jaunâtre, avec des taches rousses, bordées d'une teinte foncée. (Pl. 40, fig. 2.)

J'ai eu occasion de voir un individu empaillé de cette espèce. Il a beaucoup de rapports avec les *Boas*, sur-tout par la conformation de la tête, qui est d'une forme oblongue, très-large par derrière, rétrécie vers les yeux, arrondie à l'endroit du museau, & couverte sur le sommet de neuf grandes écailles disposées deux à deux sur quatre rangs ; il y en a trois à la rangée qui est entre les yeux. On ne trouve point de crochets mobiles dans la gueule. Ce serpent n'est donc pas dangereux. Les écailles du tronc sont grandes, ovales, & lisses. Tout le corps est d'un blanc jaunâtre ; & ce fond est relevé, sur le milieu du dos, par une rangée longitudinale de grandes taches rousses, bordées de brun. On voit sur les côtés d'autres taches qui imitent plus ou moins celles de la surface supérieure du dos. Le *Molure* qu'on conserve au Cabinet du Roi, & qui a servi de modèle à notre figure, a six pieds de longueur totale ; & neuf pouces seulement depuis l'anüs jusqu'au bout de la queue. *Linn. f. n. 387. M. le C. de la Cepède, Hist. Natur. des serps. p. 218. Les Indes.*

P— $\frac{248}{255}$ E— $\frac{59}{65}$ *Linn. M. de la Cepède.*

* **L'OULARSAWA 57.** *C. Oularsawa C. capite depresso, posticè dilatato : corpore egregie tessellato.*

La tête aplatie, élargie par derrière : le corps divisé en compartimens très-réguliers.

M. le Baron de Wurmb trace ainsi les caractères qui distinguent cette espèce de couleur. Sa tête est grosse, plate, & large, sur-tout par derrière : son nez épais est recouvert d'une peau écailleuse, & percé de deux ouvertures qui lui donnent quelque ressemblance avec le museau d'un chien. Le sommet est garni de neuf grandes écailles polygones, disposées sur quatre rangs ; on en voit huit autour des yeux ; & six, de part & d'autre, sur le bord de la mâchoire inférieure. La gueule est grande & dépourvue de crochets mobiles ; mais les mâchoires sont armées, de chaque côté, de deux rangées de dents pointues, recourbées en arrière, & cachées dans les gencives ; les plus grandes sont du côté du museau. La langue est ronde

à sa base, d'une couleur noire, & divisée en deux à l'extrémité. Le tronc est garni d'écaillés triangulaires; les plus larges avoisinent les plaques du ventre. La plus grande épaisseur de l'animal est vis-à-vis le milieu du tronc; il s'amincit ensuite vers les deux extrémités. Ce serpent est sur-tout remarquable par l'éclat & l'assourissement de ses couleurs. Le dessus de la tête est d'un gris mêlé de bleu; le bout du museau tire un peu sur le jaune; les écaillés qui bordent la mâchoire supérieure offrent une teinte plus pâle. Deux raies d'un bleu foncé partent de l'angle des yeux, s'étendent au dessus du cou, & s'y réunissent en arc, à un pouce de distance de la tête. Une troisième raie de la même couleur règne depuis le museau jusqu'à l'occiput, où elle se divise en deux pour embrasser une tache jaune, conformée en cœur, & entourée de quelques points bleus. Tout le corps est couvert de bandes bleues très-éclatantes, bordées d'un jaune couleur d'or: ces bandes, dont les unes sont longitudinales & les autres transversales, forment des espèces de compartimens qui présentent un coup-d'œil agréable. Le milieu de ces carreaux est, sur le dos, d'un gris changeant en jaune, en bleu, & en vert, suivant la manière dont il réfléchit la lumière; il est d'un gris plus clair sur les parties latérales du tronc, ainsi que sur la queue, où les carreaux sont plus petits que sur le dos. Chaque côté du corps présente une rangée longitudinale de taches blanches, placées aux endroits où les bandes bleues se croisent: le dessous du ventre est jaunâtre. D'après les dimensions prises sur un individu femelle de neuf pieds un pouce six lignes de longueur totale, la tête avoit trois pouces de long, & deux pouces de large par derrière, sur un pouce six lignes de hauteur. La circonférence du cou étoit d'environ trois pouces neuf lignes; celle du tronc, dans sa plus grande épaisseur, de neuf pouces dix lignes. La longueur de la queue n'a pas été donnée. L'Oularsawa n'est point à craindre par son venin, mais plutôt par sa force prodigieuse: il se nourrit d'oiseaux, de rats, de fouris; les animaux même d'une grosseur considérable n'échappent point à sa poursuite. On le trouve dans l'île de Java, où les habitans lui ont donné le nom que nous lui avons conservé, & qui signifie *Serpent des terres à ris*. Ceux qui, au lieu d'habiter les basses plantations, ont établi

leur demeure dans les bois totfûs, & sur les parties les plus élevées de l'île, parviennent à une grosseur monstrueuse: il y en a quelquefois qui sont de la grosseur de l'arbre qu'on appelle *pinang*. *Mém. de Batavia, ann. 1787. L'île de Java.*

P—312 E—93

* LA TÊTE-TRIANGULAIRE 58. *C. Capite-triangulatus C. capite triangulari; maxilla superiore utrinque elevata in vertice: corpore viridi, maculisque variis, in taniam confluentibus.*

La tête triangulaire; la mâchoire supérieure relevée en saillie, de part & d'autre, sur le sommet: le corps vert, parsemé de taches diverses, qui, en se réunissant, forment une bandelette. (pl. 38, fig. 2).

On voit au Cabinet du Roi un serpent envoyé, sous le nom de *vipère* de l'île Saint-Eustache, que M. le Comte de la Cepède a nommé *Tête-triangulaire*. En effet, sa tête paroît d'autant plus triangulaire, que les deux extrémités de la mâchoire supérieure forment, par derrière, deux pointes très-saillantes. De plus, le sommet de la tête & le tronc sont revêtus d'écaillés rhomboïdales & unies, au lieu d'être relevées par une arête, comme celles qui recouvrent le dos de la *vipère*. La mâchoire supérieure est armée, de chaque côté, d'un crochet mobile, semblable par sa forme à ceux des serpens venimeux. La surface supérieure du corps est verdâtre, & parsemée de taches de diverses figures sur la tête & sur le dos, où elles se réunissent pour former une bande irrégulière & longitudinale. Les plaques du ventre sont d'une couleur foncée, & bordées de blanchâtre. L'individu que M. de la Cepède a décrit a deux pieds de longueur totale; la queue seule n'a que trois pouces neuf lignes. Séba a donné la description & la figure d'une *vipère verte* de l'île Saint-Eustache, qui me paroît être la même que celle dont il est ici question. *Séb. 11, pl. 36, fig. 3. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serps. p. 132. L'île Saint-Eustache.*

P—150 E—61

* LA COURESSÉ 59. *C. Cursor C. capite subovato: corpore supra viridi, maculis albis, elongatis, duplici ordine digestis; lateribus abdomineque albis.*

La tête un peu ovale: le corps vert par dessus, & marqué de taches blanches, allongées, disposées sur deux rangs; le dessous

& les côtés du corps blanchâtres. (Pl. 42, fig. 3.)

On conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a été envoyé de la Martinique. Sa tête est garnie sur le sommet de neuf grandes écailles ; celles du dos sont ovales, lisses, & verdâtres. Sur ce fond, on remarque deux rangées longitudinales de petites taches blanches & alongées : le dessous & les côtés du corps sont blanchâtres. Sa longueur ordinaire est d'environ trois pieds ; la queue a neuf pouces sept lignes. La morsure de ce serpent n'est point dangereuse. Il se cache aussi-tôt qu'il aperçoit quelqu'un, & s'enfuit avec précipitation : de là lui est venu le nom de *Couresse*. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 281. Rochefort, Hist. des Antilles, vol. 1, p. 294. La Martinique.*

P—185 E—105

- * LA COULEUVRE COMMUNE 60. *C. Vulgaris C. capite ovato, cataphraſto : corpore subviridi, punctis & lineis flavescens, ordine digestis.*

La tête ovale, garnie de plaques : le corps verdâtre, parsemé de points & de petites lignes jaunes, disposés avec ordre. (pl. 38, fig. 3).

Ce serpent, si commun dans nos provinces méridionales, a la tête d'une forme ovale, un peu aplatie, & garnie sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Les yeux sont brillans, & environnés d'écailles couleur d'or. Les mâchoires, dont le contour est arrondi, sont pareillement revêtues de grandes écailles d'un jaune plus ou moins pâle ; on en compte dix-sept à la mâchoire supérieure, & vingt à l'inférieure. Dans l'intérieur de la gueule, on trouve, de chaque côté, une double rangée de dents immobiles, crochues, blanches, & transparentes ; il y en a communément treize, de part & d'autre, au rang extérieur de chaque mâchoire ; & dix seulement à la rangée intérieure : ainsi le nombre des dents dont la gueule est armée, se porte communément à quatre-vingt-douze. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc ; il s'amincit ensuite vers les deux extrémités, mais sur-tout du côté de la queue. Tout le corps est revêtu d'écailles ovales, d'une couleur verte plus ou moins foncée, sur laquelle on voit s'étendre, d'un bout à l'autre, un grand nombre de raies composées de petites taches jaunes de différentes figures, les unes

alongées, les autres en losange, & un peu plus grandes vers les côtés que sur le milieu du dos. Le dessous du corps est jaunâtre : les plaques qui le recouvrent sont bordées de noir, & marquées d'un point noir à chaque bout ; ce qui produit, de chaque côté de la surface inférieure du corps, une rangée très-symétrique de points & de petites lignes, placés alternativement. La longueur ordinaire de ce serpent est de trois à quatre pieds ; celle de la queue ne forme que la quatrième partie de celle du corps. Cette espèce de *couleuvre* est fort douce & très-timide ; elle prend la fuite aussi-tôt qu'on la découvre, & ne cherche à mordre que lorsqu'elle est très-irritée. Dans cet état, les morsures, quoiqu'elles ne soient pas très-dangereuses causent néanmoins, sur les hommes & sur les animaux, des inflammations & des supurations fort abondantes. J'ai vu deux ou trois personnes, qui en avoient été mordues, souffrir pendant long-temps des blessures qu'elles avoient reçues. Du reste, ce n'est que dans ces momens de fureur que cet animal est à craindre. Quand on le caresse, il ne fait aucun mal ; il est même susceptible d'une espèce de domesticité. On en a vu se laisser entortiller autour des bras & du cou, se rouler en spirale, se suspendre, se retourner en différens sens, & obéir aux divers mouvemens qu'on vouloit lui inspirer. Les Empiriques se servent de ce serpent pour amuser & pour tromper le peuple. Les bons gens de la campagne croient que ces Charlatans ont le pouvoir de se faire obéir au moindre geste, tandis qu'ils ne peuvent quelquefois regarder cet animal qu'en tremblant. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 157. La France.*

P—206 E—107

a. Il paroît que le serpent nommé par *M. Cetti Colubro ucellatore* ; n'est qu'une variété de cette espèce. La couleur du dos est noire, variée de jaune ; le ventre est jaunâtre. Il a ordinairement quarante pouces de longueur, & deux pouces de circonférence dans sa plus grande grosseur. Il grimpe sur les arbres pour prendre les œufs & les petits oiseaux dont il fait sa nourriture. *M. Cetti, Hist. Nat. des amphib. de la Sardaigne.*

P—219E—102

LE BOIGA 61. *C. Ahatulla C. capite subovato, cataphraſto, supra oculos convexo : corpore*

*ex viridi & auro nitidissimo; squamis dorsali-
bus apice nigris.*

La tête un peu ovale, couverte de grandes écailles, & renflée au dessus des yeux : le corps mélangé d'une couleur verte & dorée, très-éclatante; les écailles du dos noires vers leur sommet. (Pl. 27, fig. 55.)

Le *Boiga* est dans cet ordre d'animaux, ce que le *paon* est parmi les oiseaux; c'est le plus éclatant, le plus riche, & le plus beau de tous les serpens. Sa tête, qui est assez grosse en proportion du corps, forme une petite convexité au dessus des yeux, & se termine par un museau obtus : le sommet est recouvert de neuf grandes écailles disposées par paires, excepté entre les yeux, où il y en a trois; celles de la seconde & de la dernière paire sont plus grandes que les autres. La mâchoire supérieure est blanche, & le dessus de la tête d'un bleu foncé : ces deux couleurs sont séparées par une bandelette noire, qui s'étend derrière les yeux. Le tronc est revêtu d'écailles lisses; celles du dos sont marquées de brun à leur sommet : de sorte que toutes ces taches forment, sur la partie supérieure du tronc, une espèce de réseau dont l'effet est très-agréable, & font ressortir la couleur principale, qui est un mélange resplendissant d'or, de vert, & de bleu. La queue est presque aussi longue que le tronc : de plus, elle est très-déliée, aplatie par dessus & par dessous, & anguleuse par les côtés. Les plus longs individus de cette espèce ont plus de trois pieds; leur plus grande grosseur égale celle d'une plume de cygne. Le *Boiga* est très-doux. Dans l'île Borneo, les enfans jouent avec lui, le manient sans crainte, & l'entortillent autour de leur corps. Ce serpent vit ordinairement sur les arbres, & se nourrit de petits oiseaux : on prétend qu'il les attire par un petit sifflement qui lui est propre, & que, trompés par certains sons qui leur sont agréables, ces oiseaux avancent jusques sur le serpent, qui en fait sa proie. *Linn. s. n. 387. Séb. 2, tab. 82, fig. 1. L'Asie, l'Amérique.*

P—163 E—150

- * LE RÉSEAU NOIR 62. *C. Atro-reticulata C. capite ovato, anticè obtuso : corpore albo-cærulescente, squamis margine nigris.*

La tête ovale, obtuse pardevant : le corps d'un blanc tirant sur le bleu, avec des écailles bordées de noir.

On trouve la figure d'un serpent de cette

espèce dans la *Physique sacrée* de Scheuchzer. Sa tête, suivant Gronou, est ovale, aplatie, obtuse pardevant, & couverte sur le sommet de très-grandes écailles polygones. Le tronc est aminci du côté de la tête; il se termine postérieurement par une queue effilée, dont la longueur n'égale pas la moitié de celle du tronc. Tout le dessus du corps est d'un blanc qui tire sur le bleu : ce fond est relevé par de petits traits noirs qui bordent les écailles, & qui font paroître ce serpent couvert d'un réseau noir : la partie inférieure du corps est blanchâtre. *Gron. Zooph. p. 24, n. 127. Scheuchz. Phys. sacr. pl. 746, fig. 2. La Guinée.*

P—141 E—56

- * LE GLIRICAPA 63. *C. Gliricapa C. capite ovato, oblongo : corpore supra cinereo-cæruleo; fasciis duabus nigro-cæruleis, laterali-
bus; abdomine subalbido.*

La tête ovale, alongée : le corps d'un bleu cendré sur le dos; deux bandes d'un bleu foncé sur les côtés; le ventre blanchâtre.

Ce serpent a la tête d'une forme ovale, alongée, & couverte de grandes écailles sur le sommet, comme on en trouve sur la plupart des espèces qui composent ce genre. Le tronc, qui est assez mince, est plus épais dans le milieu de sa longueur, & effilé vers les deux extrémités. La queue est pentagone, très-flexible : Gronou n'a point déterminé sa longueur, parce qu'elle avoit été tronquée. La partie supérieure de la tête, du tronc, & de la queue est d'un gris bleuâtre : les côtés sont marqués, de part & d'autre, d'une large bande bleue plus foncée, qui est presque interrompue, à l'endroit de son origine, par un amas de taches blanches : ensuite, elle est comme divisée en deux bandelettes bleues, par une ligne blanche qui la partage dans toute sa longueur : le dessous de la tête, du tronc, & de la queue est blanchâtre. L'individu que Gronou a observé avoit près de trois pieds de longueur totale. *Gronov. mus. de serp. p. 60, n. 21; Zooph. p. 22, n. 107. Scheuchz. Phys. sac. tab. 629, fig. 6. Séb. 1, pl. 109, fig. 1. Surinam, Ceylan.*

P—176 p—166, & au delà.

- LE RHOMBOÏDAL 64. *C. Rhombeatus C. capite ovato, conv. xo : corpore cærulescente, maculis nigris, rhombeis, in medio cæruleis, tripli ordine digestis.*

La tête ovale, convexe : le corps bleuâtre, avec trois rangées de taches noires, rhom-

boïdales, bleues dans le centre. (Pl. 16, fig. 24.)

Ce serpent est sur-tout remarquable par le fond de sa couleur. Il a la tête ovale, un peu renflée sur le sommet; les yeux gros; & la gueule garnie de dents flexibles. Le tronc est arrondi, & terminé par une queue dont la longueur égale la quatrième partie de celle de l'animal. La surface supérieure du corps, qui est bleuâtre, présente trois rangées de taches noires, en forme de losange, & percées dans leur milieu, où l'on voit la couleur bleue du fond: le dessous du corps est mélangé de blanc & de bleuâtre. La longueur du *rhomboidal* est d'environ six ou huit pouces; sa grosseur égale celle du doigt. *Linn, mus. Adolph. Fridér. p. 27. Les Indes.*

P—157 E—70

LE DIPSE 65. *C. Dipsas C. capite ovato, oblongo, anticè obtuso: corpore squamis cærulescentibus, margine albis; caudâ subius lineatâ.*

La tête ovale, oblongue, obtuse pardevant: le corps garni d'écaillés bleuâtres, bordées de blanc; une raie sur la surface inférieure de la queue. (Pl. 24, fig. 50.)

La tête de cette espèce de couleuvre est un peu épaisse, anguleuse, & obtuse par son extrémité antérieure. Les yeux sont grands; & les narines occupent les parties latérales du museau. La mâchoire supérieure est armée, de part & d'autre, d'un crochet mobile, qui distille un venin dangereux. Le dos est d'une couleur bleuâtre, & garni d'écaillés ovales, dont les bords sont blanchâtres; le dessous du corps est blanc; la queue longue, très-effilée, & marquée en dessous d'une suture bleuâtre. Nous ne savons point si le serpent dont il est ici question est le *Dipsas* des Anciens. Les descriptions qu'ils nous ont laissées sont trop vagues & trop incomplètes pour qu'on puisse rien en conclure de certain. Selon Lucien, le *Dipsas* est le plus redoutable de tous les serpens qui vivent dans les sables brûlans de l'Ethiopie. Son venin est très-actif, & excite, dans ceux qui ont été mordus, une soif brûlante, qui les fait périr en peu de temps: de là lui est venu le nom de *Dipsas*, formé d'un mot grec qui signifie *soif*. Agricola dit que ce serpent lui-même est tourmenté d'une soif violente, & que l'excès avec lequel il boit,

lui distend le ventre au point de le faire crever. Nicander semble confirmer cette opinion.

In mediis stuebant Dipsades undis.

Linn. f. n. 386. L'Amérique.

P—152 E—135

LE BLUET 66. *C. Cæruleus C. capite ovato, oblongo: corpore cæruleo, squamis altero latere albis.*

La tête d'une forme ovale, alongée: le corps bleu, garni d'écaillés marquées, d'un côté, d'une tache blanche. (Pl. 10, fig. 12.)

Linné met ce serpent au nombre de ceux qui sont remarquables par leur grandeur. Sa tête est ovale, oblongue, terminée par un museau arrondi: les narines sont à peine sensibles. Le tronc est couvert d'écaillés ovales, marquées, d'un côté seulement, d'une tache blanche, alongée, ce que l'on observe particulièrement sur le dos. La surface supérieure de la tête & du tronc offre une couleur bleuâtre, dont la teinte diminue d'intensité à mesure qu'elle approche du ventre. La queue est mince, très-déliée, d'une couleur bleue, plus foncée que celle du corps, & sans aucune tache. *Linn. amen. Acad. 1, p. 303, n. 31. L'Amérique.*

P—165 E—24

* LA COULEUVRE BLEUE 67. *C. Cæruleus C. capite ovato, oblongo: corpore supra cæruleo; lineâ laterali ad anum albida; abdomine ex viridi albido.*

La tête ovale, oblongue: le corps bleu par dessus, avec une ligne, de part & d'autre, sur les côtes; elle est d'une couleur blanchâtre vers l'anus; le ventre d'un vert qui tire sur le blanc.

Ce serpent a la tête oblongue, ovale, plane sur le sommet, & garnie en cet endroit de neuf grandes écaillés disposées sur quatre rangs. Le cou est presque aussi gros que la tête; & le tronc très-effilé. La queue est pareillement mince, d'une figure quadrangulaire, & se termine en pointe fort alongée; sa longueur égale à peu près la moitié de celle du corps. Le dos est bleu. De chaque côté de la tête, il part derrière l'orbite des yeux, une ligne noire qui se prolonge jusqu'à l'anus; la couleur noire s'efface à mesure qu'elle s'éloigne de la tête, de sorte qu'à l'approche de l'anus, ces deux lignes paroissent blanchâtres: le ventre présente une teinte verte qui tire sur le blanc. L'individu que Gronou a décrit avoit onze pouces de lon-

gueur totale, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. *Gron. de serp. p. 61, n. 23.* On ne sait quel pays il habite.

P—172 E—142

- * LA LISSE 68. *C. Coronella C. capite ovato, cataphraëto : corpore supra caruleo ; latera-liter rufo ; maculis in dorso ovatis, alternis, distinctis.*

La tête ovale, revêtue de grandes écailles : le corps bleuâtre par dessus ; roux vers les côtés, avec des taches ovales, séparées, posées alternativement sur le dos. (Pl. 36, fig. 2.)

Cette couleur, quoiqu'assez commune dans nos provinces septentrionales, a resté pendant long-temps inconnue aux Naturalistes : M. Laurenti est le premier qui en ait fait mention dans son excellent *Traité des serpents & des reptiles*. Sa tête est d'une forme ovale, un peu aplatie sur le sommet, & garnie de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Ses yeux sont pleins de feu, & placés au milieu d'une bande très-brune, qui s'étend parallèlement à l'ouverture de la bouche, depuis l'extrémité du museau jusqu'au delà des angles de la gueule. Les mâchoires sont revêtues d'écailles blanchâtres ; celles du dos sont ovales & très-lisses, ce qui forme le principal caractère distinctif entre cette espèce & le *Serpent à collier*. La tête est d'un gris obscur, marquée sur la nuque de deux grandes taches triangulaires, d'un jaune un peu foncé : le dos est bleuâtre, & parsemé, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, de deux rangs de petites taches égales, rondes ou ovales, placées de manière que celles d'une rangée correspondent aux intervalles qui séparent les taches de l'autre rang : Les côtés sont roux & obscurcis par quelques taches. Les premières plaques qui recouvrent le dessous du corps sont blanchâtres dans le centre, & rousses en leurs bords ; ensuite, depuis la huitième du côté de la tête, elles deviennent insensiblement plus rousses : celles qui avoisinent l'anus sont bleuâtres & mouchetées de blanc. Ce serpent se plaît dans les endroits humides & ombragés. Il est quelquefois aisé de l'irriter, lorsqu'il est dans l'état sauvage ; mais en le prenant jeune, on parvient aisément à le rendre familier. M. Laurenti s'est assuré, par des expériences faites avec soin, & sur des animaux de différentes espèces, que sa morsure n'est point venimeuse. *Laur. spec. med. p. 84, & p. 184,*

pl. 5, fig. L'Europe, les Indes occidentales, & les grandes Indes.

P—178 E—46

a. M. Laurenti regarde comme une variété de cette espèce, un serpent dont Séba a donné la description & la figure. Le dos offre une belle couleur rouge ; le ventre est blanc : les taches du dos sont alternativement réunies. *Séb. 1, pl. 54, fig. 4. Laur. spec. med. 84.*

- LE VAMPUM 69. *C. Fasciatus C. capite ovato, convexo : corpore supra intensè caruleo ; abdomine maculis dilucidioribus nebulato.*

La tête ovale, convexe : le dos d'un bleu foncé ; le ventre nué de taches plus claires. (Pl. 11, fig. 14.)

La vivacité des couleurs qui brillent sur le corps de ce serpent, présentent un coup-d'œil agréable. Sa tête est d'une forme ovale, renflée sur le sommet, & terminée antérieurement par un museau pointu. La plus grande épaisseur de l'animal se trouve vers le milieu du tronc, qui se termine par une queue très-effilée. Tout le corps est revêtu d'écailles longues, ovales, d'un bleu foncé sur le dos, & un peu moins rembrunies sur les côtés. Le ventre est panaché de taches bleues, mais d'une teinte plus claire, qui s'étendent jusqu'aux écailles des parties latérales. Un individu qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, a un pied dix pouces de longueur totale ; sa queue n'a que six pouces. On en trouve qui ont cinq pieds de longueur totale, cependant leur morsure n'est point dangereuse ; mais comme tous les grands serpents sont voraces, ceux-ci mangent avec avidité les animaux qu'ils peuvent saisir. Le *Vampum* tire son nom de la ressemblance qu'il a avec une monnoie indienne, composée de coquilles taillées en pièces, & enfilées avec un cordon mêlé de bleu & de blanc. *Catesb. Carol. 2, tab. 58. Linn. f. n. 378.*

P—128 E—67

- * L'HÉMACHATE 70. *C. Hamachates C. capite ovato, brevi, cataphraëto : corpore supra splendide rubro, maculis albis variegato : abdomine flavo.*

La tête ovale, courte, & garnie de plaques : le dessus du corps d'un beau rouge, relevé par des taches blanches, le dessous jaune (pl. 37, fig. 2.)

Séba a donné la figure de deux individus de cette espèce : il en avoit reçu un d'Hircanie en Perse ; & l'autre du Japon, où il

est appelé *Malin* (*Malignus*). M. le Comte de la Cepède vient de publier la description d'un *Hémachate* qui a été envoyé depuis peu de temps au Cabinet du Roi. Sa tête est courte, ovale, & garnie sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; savoir, deux à la première & à la seconde rangée du côté du museau; trois à celle qui répond à l'intervalle qui sépare les yeux; & deux à la dernière. La mâchoire supérieure est armée de deux crochets mobiles, renfermés dans une espèce de gaine, comme ceux des autres serpens venimeux. Le tronc est revêtu d'écailles unies, rhomboïdales. Tout le corps est d'un rouge plus ou moins éclatant: ce fond est parsemé de taches blanches, dont la disposition varie suivant les individus, & qui le font paroître comme jaspé. Au rapport de Séba, ces taches représentent quelquefois des fleurs *rosacées*. L'*Hémachate* du Cabinet du Roi a un pied quatre pouces cinq lignes de longueur; la queue seule a un pouce dix lignes. *Séb. 11, pl. 58, fig. 1 & 3. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serps. p. 115. Le Japon, la Perse.*

P—132 E—22

L'ASPIC 71. *C. Aspis C. capite subcordato: corpore rufo, maculis fuscis, margine nigris, triplici ordine positis.*

La tête en forme de cœur: le corps roux, avec trois rangées de taches brunes, bordées de noir. (Pl. 37, fig. 1).

Ce serpent a de si grands rapports avec le *Chersée*, qu'il pourroit bien n'en être qu'une variété, ainsi que l'a soupçonné le célèbre Linné. Sa tête est en cœur, & revêtue d'écailles ovales, relevées en carène, & entièrement semblables à celles du dos. La mâchoire supérieure est garnie de crochets mobiles, creux, avec une ouverture au sommet, d'où il sort un poison dangereux. La surface supérieure du corps est rousâtre, & marquée de trois rangées longitudinales de taches brunes, bordées de noir, qui se réunissent sur la queue, de manière à représenter une bande disposée en zig-zag: l'abdomen est marbré de brun & de jaunâtre. Un individu de cette espèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a trois pieds de longueur; la queue seule est longue de trois pouces huit lignes. *Linn. f. n. 378. M. le C. de la Cepède, Hist.*

Nat. des serps. p. 53. Les provinces septentrionales de l'Europe.

P—¹⁴⁶/₁₅₅ E—⁴⁶/₁₇ Linn. *M. de la Cepède.*

* LA DOUBLE-TACHE 72. *C. Bimaculatus C. capite oblongo, posticè dilatato, bimaculato: corpore rufo, maculis ocellatis in dorso.*

La tête oblongue, élargie parderrière, & marquée de deux taches: le corps roux, avec des taches en forme d'yeux sur le dos.

Les couleurs de ce serpent, dit M. le Comte de la Cepède, sont aussi agréables que ses proportions sont légères. Sa tête est un peu conformée comme celle du *Molure*, c'est-à-dire, qu'elle est oblongue, élargie parderrière, garnie sur le sommet de neuf grandes écailles, & marquée derrière la nuque de deux taches blanches, plus grandes que les autres. On ne trouve pas de crochets mobiles dans la gueule. Les écailles du tronc sont unies, rhomboïdales, & d'une couleur rousse: ce fond est parsemé sur le dos de petites taches blanches, irrégulières, bordées de noir, & assez éloignées l'une de l'autre. Le serpent de cette espèce qu'on voit au Cabinet du Roi, a vingt pouces deux lignes de longueur totale; la queue n'a que trois pouces dix lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serps. p. 222. On ignore le pays qu'il habite.*

P—297 E—72

* LA TIGRÉE 73. *C. Tigrinus C. capite elongato, posticè dilatato: corpore subrufo, maculis margine nigris variegato.*

La tête alongée, élargie parderrière: le corps rousâtre, parsemé de taches lisérées de noir.

On possède au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a treize pouces six lignes de longueur totale; la queue n'a que deux pouces. Sa tête ressemble à celle de la *vipère*; elle est oblongue, un peu plus large parderrière, & couverte sur le sommet de petites écailles d'une forme ovale, relevées par une arête, & parfaitement semblables à celles du dos. La surface supérieure du corps est d'un roux blanchâtre, obscurci par des taches foncées, bordées de noir; elles ressemblent à celles qu'on voit sur la peau du tigre: de là vient que M. le Comte de la Cepède a désigné cette *couleuvre* sous le nom de *Tigrée*. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serps. p. 130. On ne sait pas quel pays elle habite.*

P—223 E—67

a. Ce

a. Ce serpent est-il le même que celui qui est décrit dans l'ouvrage de Séba, ou dans celui de M. Laurenti, sous le nom de *Coronella Tygrina*? Les plaques de la tête sont d'une blancheur éclatante; tout le corps est tacheté. *Séb. 11, pl. 15, fig. 2. Laur. spec. med. p. 87, n. 187. Amboyne.*

* LE DHARA 74. *C. Dhara C. capite ovato, obtuso, anticè rotundato: corpore subrufo; squamis margine albis.*

La tête ovale, obtuse, arrondie par devant: le corps roussâtre, & garni d'écailles bordées de blanc.

Forskal a observé dans l'Arabie heureuse une espèce de couleuvre qui n'avoit pas été encore décrite par aucun Naturaliste. Sa tête est couverte sur le sommet de neuf grandes écailles polygones, disposées sur quatre rangs, & se termine antérieurement par un museau arrondi. Le corps est menu, garni sur le dos d'écailles roussâtres, bordées de blanc; & par dessous, de plaques blanchâtres. L'individu dont Forskal a donné la description n'avoit pas deux pieds de longueur; mais il croyoit que la queue de cet animal avoit été tronquée. Le *Dhara* n'a point de crochets venimeux: par conséquent, il n'est redoutable ni par la force, ni par le poison que sa morsure distille. *Forskal, descrip. animal. p. 14. L'Arabie.*

P—235 E—48

LE PALE 75. *C. Pallidus C. capite ovato, valdè gibbo, cataphraño: corpore pallido, maculis griseis, punctisque fuscis variegato; lineis duabus nigris in utroque latere.*

La tête ovale, très-épaisse, couverte de plaques: le corps pâle, semé de taches grises & de points bruns, avec deux petites lignes noirâtres de chaque côté. (Pl. 16, fig. 29.)

Les caractères distinctifs de ce serpent consistent dans la forme monstrueuse de la tête, qui est fort épaisse, relativement à la longueur du corps. De plus, elle est couverte de plusieurs lames; savoir, deux grandes garnissent l'occiput; trois autres sont situées entre les yeux; on en voit deux encore derrière celles-ci, & deux autres enfin plus petites que les précédentes. La couleur des yeux est pâle; les narines sont à peine sensibles; & les dents d'une finesse extrême. On remarque quelques points noirâtres sur les joues; & une double ligne de couleur noire, derrière les yeux. Le dos est revêtu d'écailles ovales, aiguës, lisses,

& relevées, de part & d'autre, en arête. La queue se termine en pointe très-effilée. La couleur de la peau est d'un gris pâle, moucheté de taches blanchâtres & de points bruns. Il y a sur les parties latérales du tronc, des rangées de points & de lignes interrompues noirâtres, qui séparent l'abdomen du reste du corps, & se prolongent sensiblement sur la queue. Un individu que Linné a décrit avoit douze pouces de longueur; son épaisseur égaloit celle d'une plume de cygne. *Linn. f. n. 381, amen. acad. 1, p. 494. Mus. Adolph. Frid. p. 31. Les Indes.*

P—¹⁵⁵₁₅₈ E—⁹⁴₉₈ *Amen. Acad. Mus. Adolph.*

* LA BRASILIENNE 76. *C. Brasiliensis C. capite ovato, imbricato; rostro valdè prominente; corpore maculis rufis, margine atris variegato; intermediis fuscis, minoribus.*

La tête ovale, garnie sur le sommet d'écailles à recouvrement; le museau très-saillant: le corps couvert de taches rousses, bordées de noir; les intermédiaires brunes & plus petites. (Pl. 37, fig. 3.)

Nous devons la connoissance de cette espèce de couleuvre à M. le comte de la Cepède qui vient d'en publier la description. Sa tête, dit-il, est couverte par dessus d'écailles ovales, relevées par une arête, & semblables à celles du dos, tant par leur forme que par leur grandeur. Le museau, qui est très-saillant, se termine par une grande écaille presque perpendiculaire à la direction des mâchoires, arrondie par le haut, & échancrée par le bas, pour laisser passer la langue. La gueule est armée intérieurement de deux crochets mobiles, qui ont environ huit lignes de longueur: ils sont cependant plus courts de moitié que les crochets de deux mâchoires d'un serpent venimeux, envoyées du Brésil au Cabinet du Roi, & semblables en tout, excepté par la grandeur, à celles de la *Brasilienne*. Si ces grandes mâchoires ont appartenu à un individu de la même espèce, continue toujours M. de la Cepède, on pourroit croire qu'il avoit six pieds de longueur. Le dessus du corps présente de grandes taches ovales, rousses, bordées de noir; & dans les intervalles qu'elles laissent entre elles, on voit d'autres taches très-petites, d'un brun plus ou moins foncé. La longueur totale de la *Brasilienne* qu'on conserve au Cabinet du Roi, est de trois pieds; la queue n'a que cinq pouces six lignes. *M. le comte de la*

*Cepède, Hist. Natur. des serpens, p. 119.
Le Brésil.*

P—180 E—46

LE CARENÉ 77. *C. Carinatus C. capite ovato, squamis septem majoribus, præcipuè posticis: corpore supra carinato, plumbeo; squamis margine pallidis; subtus albo.*

La tête ovale, revêtue sur le sommet de sept écailles plus grandes que les autres, sur-tout celles de derrière: le dessus du corps relevé en carène, d'une couleur plombée, & couvert d'écailles bordées d'une teinte pâle; le dessous blanchâtre.

Au lieu de neuf grandes plaques qu'on trouve sur la tête de plusieurs couleurs, celle-ci n'en a que sept; les plus petites recouvrent le museau. Le bord des mâchoires est couvert d'écailles lancéolées; & la gueule est armée de petites dents flexibles. Le tronc est très-allongé, revêtu d'écailles oblongues ou rhomboïdales, disposées sur onze rangées; & le dos très-relevé en carène. La queue fait la troisième partie de la longueur totale du corps: elle est brune par dessus; & marquée latéralement d'une bandelette blanche, qui s'étend depuis la dernière rangée des plaques du ventre, jusqu'à l'extrémité. Le fond de la couleur est d'un gris plombé; toutes les écailles sont bordées d'une teinte pâle; le dessous du corps est blanc. Ce serpent parvient à une grandeur considérable. L'individu que Linné a décrit avoit cinq pieds six pouces de longueur; sa grosseur étoit plus que double de celle du pouce. *Linn. mus. Adolph. Frid. 31, f. n. 344. Les Indes.*

P—157 E—115

LE BRUN 78. *C. Bruneus C. capite ovato, supernè convexo: corpore albido-bruneo; maculis saturatioribus in lateribus & summo dorso.*

La tête ovale, convexe par dessus: le corps d'un brun blanchâtre, avec des taches plus foncées sur les côtés & sur la partie supérieure du dos.

Suivant Gronou, la tête de ce serpent est ovale, convexe sur le sommet, & inclinée en pente vers le museau, dont l'extrémité est arrondie. Le tronc est mince, un peu renflé vers le milieu de sa longueur, & rétréci vers les deux extrémités. La longueur de la queue égale presque la moitié de celle du corps; elle est très-effilée. La surface supérieure du corps & les côtés sont d'un blanc qui

tire sur le brun; sur ce fond, on voit de grandes taches brunâtres, dont l'arrangement présente un coup-d'œil agréable; le dessous du corps est blanchâtre. L'individu observé par Gronou avoit vingt-deux pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. *Gron. Mus. de serps. p. 57, n. 14. Séb. 11, tab. 8, fig. 4. Surinam.*

P—202 p—96

LE MUQUEUX 79. *C. Mucosus C. capite angulato, cataphraëto, cærulescente: corpore obliquè nebulato, fasciato.*

La tête anguleuse, couverte de plaques, bleuâtre: le corps peint d'une couleur nébuleuse, qui s'étend obliquement en forme de bandes. (Pl. 28, fig. 59.)

On ne trouve sur cette espèce aucun caractère remarquable. Sa tête est anguleuse, revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangées. Les yeux sont gros; les dents flexibles; & les lèvres marquées de petites raies noires. Le tronc est garni d'écailles rhomboïdales, & obscurci par une couleur nébuleuse, dont les teintes sont distribuées par bandes obliques. La longueur totale du corps est d'environ un pied; la queue n'a que quatre pouces. *Linn. mus. Adolph. Frid. 37, f. n. 388. Laur. spec. med. 77. Les Indes.*

P—200 E—140

LA TÊTE-NOIRE 80. *C. Melanocephalus C. capite subovato; albo nigroquè variegato: corpore glaberrimo, fusco.*

La tête presque ovale, variée de blanc & de noir: le corps très-uni & brun. (Pl. 12, fig. 15.)

Le nom que Linné a donné à ce serpent indique assez le caractère qui le distingue. Sa tête, qui est aussi grosse que le cou & d'une couleur extrêmement noire, présente sur ce fond quelques teintes blanches, disposées avec symétrie: il y en a une, de part & d'autre, sur les bords des deux mâchoires, une autre sur le bout du museau, & deux points très-blancs entre les yeux. Le tronc est arrondi, très-lisse, & d'un brun uniforme. La longueur de la queue égale à peine le quart de celle du corps, qui est ordinairement d'environ douze ou quinze pouces. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 24. L'Amérique.*

P—140 E—62

*** LA SYMÉTRIQUE 81.** *C. Symetricus C. capite ovato, cataphraëto: corpore fusco; maculis utrinquè nigris, ordine digestis.*

La tête ovale & garnie de plaques : le corps brun, avec de petites taches noires de part & d'autre, rangées à la file.

On voit au Cabinet du Roi un individu de cette espèce. Sa tête est ovale, garnie de neuf grandes écailles sur le sommet; celles du dos sont plus petites, d'une forme ovale, & entièrement lisses. Tout le corps est brun, & relevé sur les côtés par une rangée de points noirâtres, qui s'étend jusqu'au tiers de la longueur de l'animal; le dessous du ventre est blanc, & orné de bandes & de demi-bandes brunes, placées avec ordre & symétrie : la surface inférieure de la queue est entièrement blanche. Cette couleur parvient à la longueur d'environ dix pouces; la queue n'a que deux pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, p. 250. L'île de Ceylan.*

P—142 E—26

LE CHERSÉE 82. *C. Chersea C. capite depresso; rostro apice truncato; maculâ cordiformi in fronte: corpore ferrugineo; maculis dorsalibus, fuscis, rhombeis, quasi concatenatis.*

La tête aplatie, tronquée à l'extrémité du museau; une tache en forme de cœur sur le front : le corps couleur de rouille, avec des taches brunes sur le dos, d'une figure rhomboïdale, & comme enchaînées l'une avec l'autre. (Pl. 10, fig. 10.)

Cette espèce de couleuvre porte des caractères si marqués, qu'il est très-facile de la reconnaître. Sa tête, qui est en forme de cœur tronqué antérieurement, est ornée d'une tache brune d'une configuration pareille. Il règne sur le bord de la mâchoire supérieure une rangée de petites écailles blanches, dont l'extrémité se prolonge, de part & d'autre, jusqu'à l'angle des yeux. Le tronc conserve la même grosseur dans presque toute sa longueur; il est néanmoins aminci sur le cou & au bout de la queue. La surface supérieure est couverte de petites écailles arrondies, un peu relevées en carène, d'une couleur ferrugineuse : ce fond est chargé, sur le milieu du dos, d'une file de taches rhomboïdales, brunes, attachées les unes aux autres. Le Chersée est très-venimeux. Jusqu'ici, on n'a point trouvé d'antidote contre sa morsure. Il se tient ordinairement dans les broussailles & les lieux couverts. On le redoute extrêmement aux environs d'Upsal. *Linn. f. n. 377. La Suède.*

P—150 E—34

LE SIBON 83. *C. Sibon C. capite rotundato,*

depresso: corpore fusco-ferrugineo, maculis albidis consperso; subtus albo, fuscoque variegato.

La tête un peu arrondie & aplatie : le corps couleur de rouille, mélangé de blanc; la surface inférieure blanche, tachetée de brun. (Pl. 19, fig. 35.)

Suivant Linné, qui a donné une description détaillée de cette couleur dans le premier volume de ses *Aménités académiques*, la tête du Sibon est d'une forme un peu ronde, très-aplatie; les yeux sont grands; le tronc est revêtu d'écailles rhomboïdales, & se termine par une queue courte & effilée. Sa tête est blanche, & son dos jaunâtre, mêlé de blanc; mais ces deux couleurs, qui paroissent fondues ensemble sur le reste du corps, sont distinctes sur l'abdomen, où le brun est disposé par taches, sur un fond blanc. *Linn. Amén. acad. 1, p. 304, n. 32; f. n. 383. L'Afrique.*

P—180 E—85

LE CENCO 84. *C. Cenchoa C. capite subgloboso & cataphraâto: corpore fusco; maculis pallidis, fasciisque niveis.*

La tête globuleuse, couverte de plaques; le corps brun, avec des taches pâles & des bandes d'une blancheur éclatante. (Pl. 29, fig. 60.)

Le Cenco se distingue des autres couleuvres par la forme de sa tête qui est arrondie, revêtu de grandes écailles, à peine relevée en arête par ses bords, & panachée de blanc & de noir. Il a de grands yeux, & l'intérieur de la gueule armé de petites dents. Le tronc est très-mince; en y comprenant la queue, il est long de quatre pieds, & de la grosseur d'une plume d'oie. Le dos est garni d'écailles lisses, ovales, dont l'extrémité se termine en pointe aiguë. La queue, qui est effilée, a une longueur égale au tiers de celle du serpent, pris dans sa totalité. Tout le corps est brun & parsemé de taches pâles. On remarque sur le dos environ vingt bandes d'une blancheur éclatante, qui vont en s'élargissant vers la surface inférieure du tronc, où elles se réunissent. *Linn. Amén. acad. 1, p. 306, n. 37; f. n. 389. L'Amérique.*

a. Linné indique une variété de cette espèce, dont le fond est blanc : de plus, on voit sur le dos environ quarante taches d'un brun ferrugineux, avec deux points de la même couleur, disposés, de part & d'autre, sous chacune de ces taches, sur-tout vers la

partie postérieure du corps. La queue est très-déliée, & marquée pareillement d'environ quarante taches brunes, rangées à la file. *Linn. ibid.*

P—220 E—124.

LE NÉBULEUX 85. *C. Nebulosus C. capite ovato, convexo : corpore supra fusco cinereoque nebuloso; subtus albo, punctis fuscis conferso.*

La tête ovale, convexe : le dessus du corps nué de brun & de gris; le dessous blanchâtre, moucheté de brun. (Pl. 20, fig. 38.)

La dénomination que Linné a donnée à cette couleuvre, annonce le principal caractère qui la distingue. Sa tête est d'une figure ovale, convexe sur le sommet, & beaucoup plus grosse que le cou. Les yeux sont gros, saillans; les dents flexibles & très-petites. Le tronc se termine par une queue ronde, très-effilée, dont la longueur égale la troisième partie de celle du corps. On remarque sur la surface supérieure de la tête, du tronc, & de la queue de ce serpent, une multitude de taches brunes & cendrées, condensées comme des nuages. Le dessous du corps est blanc, ponctué de brun. Le *Nébuleux* n'est point armé de ces dents redoutables dont la morsure funeste cause la mort; cependant, lorsqu'on passe trop près de lui, il se dresse, s'entortille autour des jambes, & les serre très-fortement. *Linn. mus. Adolph. Frid. 32, f. n. 383. L'Amérique.*

P—185 E—81

* **LE FARINEUX 86.** *C. farinosus C. capite ovato, parvo : corpore fusco, punctis in dorso niveis, ordine dispositis.*

La tête ovale, petite : le corps brun, parsemé de petits points d'une blancheur éclatante, disposés avec symétrie.

On reconnoît principalement cette couleuvre à la teinte & à l'assortiment de ses couleurs. Sa tête est petite, ovale, obtuse, arrondie pardevant, & revêtue sur le sommet de grandes écailles. Les yeux sont saillans & sphériques; la mâchoire supérieure avance sur celle d'en bas : le cou est un peu moins épais que la tête. Les côtés & le dos sont convexes; le tronc assez gros, & le ventre plat. La queue de l'individu que Gronou a décrit paroïssoit avoir été tronquée; il présume cependant qu'elle égaloit à peu près la moitié de la longueur totale de l'animal. Tout le dessus

du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, est brun; le dos est moucheté de petits points blancs, disposés avec symétrie; le bas des côtés est pareillement blanc; la surface inférieure, depuis la tête jusqu'à l'anus, est marquée de bandes noires, transversales, sur un fond blanc; le dessous de la queue présente une blancheur uniforme. *Gron. Zooph. p. 23, n. 122. Laurenti, spec. med. p. 80, n. 166. Natrix punctata. La Guinée.*

P—142 E—35 & plus.

* **LE GROS-NEZ 87.** *C. Nasica C. capite oblongo; rostro membranâ sursum elevatâ, rotundatâ : corpore supra fusco, maculis atris, minimis variegato.*

La tête oblongue; le museau surmonté d'une membrane ronde & élevée : le dessus du corps brun & parsemé de petites taches noires.

Suivant Gronou, la tête de cette couleuvre est légèrement convexe par dessus, rétrécie antérieurement, & aplatie entre les yeux & le museau : le crâne est un peu relevé de chaque côté, au dessus de l'orbite des yeux, qui sont gros & sphériques. Le museau est obtus, & garni supérieurement d'une saillie ronde, membraneuse. La mâchoire inférieure est arrondie, mais un peu moins avancée que celle d'en haut. On trouve dans la gueule de petites dents recouvertes par les gencives. Le tronc est comprimé par les côtés, arrondi sur le dos, & aminci vers la tête. La couleur principale du dos & de la tête est brune; les côtés offrent une teinte mêlée de bleuâtre : ce fond est relevé par quelques taches noires qui paroissent à l'extrémité supérieure des parties latérales. Au bas des côtés, vers l'endroit où les écailles du dos touchent les plaques du ventre, on aperçoit des taches noires posées en différents sens, & terminées d'un côté par une bordure blanche : ces taches sont fortement prononcées du côté de la tête; elles s'effacent insensiblement à mesure qu'elles s'approchent de la queue. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur d'un pied cinq lignes. *Gron. Zooph. p. 24, n. 123.*

P—¹⁵⁴₁₄₉ E—⁴²₄₃

LE MILIAIRE 88. *C. Miliaris C. capite ovato; squamis glaucis, in medio nigricantibus : corpore fusco, punctis albis notato.*

La tête ovale, couverte d'écailles d'un vert

de mer, noirâtres dans le centre : le corps brun, tacheté de blanc.

La disposition des couleurs dont ce serpent est orné, le rendent agréable à la vue. Sa tête est ovale, garnie sur le sommet d'écaillés d'un vert qui ure sur le blanc, avec des taches noirâtres dans le centre : le bord des mâchoires est marqué de petits traits bruns, arrangés avec symétrie. Le tronc est roide, & paroît plus sec au toucher que celui des autres espèces. La queue est épaisse & terminée en pointe ; sa longueur égale la cinquième partie de celle du corps. La surface supérieure & les côtés sont bruns ; les écaillés qui recouvrent ces parties sont mouchetées de blanc, à peu près comme le plumage de la *peintade* ; le dessous du corps est blanc. Ce serpent est de la grosseur du doigt & parvient à six ou huit pouces de longueur. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 27. Les Indes.*

P—162 E—59

* LE POURPRÉ 89. *C. Purpurascens C. capite ovato, posticè dilatato : corpore purpurascente ; maculis irregularibus, atris in dorso.*

La tête ovale, élargie par derrière : le corps pourpré, avec des taches noires, irrégulières sur le dos.

Scheuchzer a fait aussi mention de cette espèce de couleuvre. Sa tête présente une forme ovale, très-élargie par derrière, & arrondie pardevant. Les mâchoires sont d'une longueur égale. Le tronc est mince, un peu plus épais vers le milieu de sa longueur, & aminci vers les deux extrémités. La longueur de la queue égale à peine la troisième partie de celle du corps ; elle est assez effilée. Toute la surface supérieure est ornée de grandes taches noires, irrégulières, sur un fond pourpré ; le dessous du corps est blanchâtre. Gronou a décrit un individu qui avoit vingt-cinq pouces trois lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. *Gron. Mus. de serp. p. 59, n. 17 ; Zoophyl. p. 20, n. 100. Scheuchz. Phys. sac. tab. 652, fig. 2. Surinam.*

P—189 p—122

L'HAGE 90. *C. Haje C. corpore maximo, aterrimo ; fasciis obliquis, albis, ex squamis dimidiato albis.*

Le corps très-grand & d'un noir foncé ; la moitié de chaque écaille est blanche & forme une tache oblique.

La description de l'*Haje* de Linné ne s'accorde pas avec celle d'Hasselquist, ni avec

celle du *Nascher* de Forskal. Le serpent dont parle Linné, n'a point de dents venimeuses dans la gueule : son corps, qui a souvent dix pieds de longueur, & une grosseur égale à celle du bras, est très-noir, & garni d'écaillés marquées d'une tache blanche & oblique. Celui d'Hasselquist, au contraire, a de petits crochets dans la gueule, mais presque imperceptibles : son corps est revêtu de grandes écaillés. L'individu dont Hasselquist a donné la description, avoit la queue très-obtuse. Ce Naturaliste présume qu'elle avoit été tronquée ; de là vient peut-être la différence qui se trouve entre le nombre des écaillés de la queue de ces deux serpens. Forskal n'a point laissé de description détaillée sur son *Haje* ou *Noscher* ; il observe seulement que sa morsure est venimeuse, caractère qui le distingue de celui de Linné, & qui le rapproche de celui d'Hasselquist. *Linn. f. n. 387, mus. Adolph. Frid. 2, p. 46 & 47. Forskal, descript. animal. amph. p. 8. La basse Egypte.*

P—²⁰⁷₂₀₄ E—¹⁰⁹₆₀ *Linn. Hasselq.*

LE ROUGE-GORGE 91. *C. Jugularis C. capite cataphraëto : corpore nigro ; jugulo sanguinolento.*

La tête garnie de plaques : le corps noir ; la gorge rouge.

Suivant Hasselquist, la tête de cette couleuvre est revêtu sur le sommet de grandes écaillés. On ne trouve point de crochets dans la gueule ; mais le trait principal qui caractérise ce serpent, c'est d'avoir la tête blanche, le corps noir, & la gorge rouge. Sa longueur totale est d'environ quatre pieds ; & son épaisseur de deux pouces. La longueur de la queue égale à peine la quatrième partie de celle du corps. *Linn. f. n. 387, mus. Adolph. Frid. 2, p. 45. L'Egypte.*

P—195 E—102

LE FIL 92. *C. Filiformis C. capite ovato, cataphraëto, trunco duplò crassiori : corpore tenuissimo, suprâ nigro ; subius albo.*

La tête ovale, couverte de plaques, deux fois plus épaisse que le tronc : le corps très-effilé ; noir en dessus, & blanc par dessous. (Pl. 27, fig. 56.)

Ce serpent est remarquable par son corps très-délié & les proportions de la tête ; elle est d'une forme ovale, lisse, noire en dessus, blanche par dessous, & couverte de neuf grandes écaillés disposées par paires. Les yeux

sont gros; & les dents flexibles. Le tronc est garni d'écaillés rhomboïdales, relevées par une arête. La surface supérieure est noire ou livide, avec deux rangées de taches obliques sur le dos; l'abdomen est blanc. On conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a un pied six lignes de longueur totale; la queue seule est longue de quatre pouces six lignes: sa grosseur égale à peine celle d'une plume d'oie. Le *Fil* vit ordinairement sur les arbres, & grimpe avec facilité jusqu'à l'extrémité des branches les plus élevées. On le trouve sur les palmiers, tantôt suspendu en forme de guirlande d'une branche à l'autre, tantôt collé en spirale contre le tronc de cet arbre. Il est d'un caractère fort doux, & ne fait du mal à personne. *Linn. f. n. 388. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. 234. Les Indes.*

P—165 E—158

* LA MÉLANIS 93. *C. Melanis C. capite oblongo, posticè dilatato: corpore supra saturatè nigro; lateribus maculis cærulescentibus, nebulatis: abdomine plumbeo.*

La tête oblongue, élargie par derrière: la surface supérieure du corps d'un noir très-foncé, avec des taches bleuâtres, comme nuageuses sur les côtés: le ventre couleur de plomb.

Cette espèce de couleuvre a beaucoup de rapports avec la *vipère*. Sa tête est pareillement d'une forme oblongue, aplatie sur le sommet, élargie par derrière, & terminée par un museau arrondi. Ses mâchoires sont armées de plusieurs petites dents pointues, recourbées vers la gueule, & de deux crochets dont la morsure distille un poison dangereux. Les yeux sont étincelans; la prunelle blanche & l'iris d'une couleur rousse. La queue est courte & amincie vers son extrémité. Le dos est d'un noir très-foncé; l'abdomen présente une teinte semblable à celle de l'acier: sur ce fond, on voit des taches plus obscures; & des deux côtés du corps, ainsi que vers la gorge, on remarque des nuances bleuâtres, disposées comme par nuages. La *Mélanis* a communément deux pieds de longueur: on la trouve sur les bords du *Volga* & de la *Samara*; elle se plaît dans les lieux humides & marécageux, sur-tout au milieu des végétaux tombés en putréfaction. *Pall. it. Les bords du Volga & de la Samara.*

P—148 E—27

*** Espèces qui ont des bandes transversales sur le corps.

LE SERPENT DES DAMES 94. *C. Domicella C. capite subovato, albo nigroque vario: corpore albo, fasciis nigris, transversis vittato.*

La tête ovale, panachée de blanc & de noir: le corps blanc, traversé de bandelettes noires. (Pl. 9, fig. 8.)

C'est un des plus beaux petits serpens qu'on connoisse. Sa tête est d'une forme ovale, couverte d'écaillés de différentes grandeurs, & mélangées de plusieurs taches blanches & noires, dont l'assortiment présente un coup-d'œil agréable. Le tronc est revêtu d'écaillés blanches & arrondies: sur ce fond, on aperçoit une multitude de bandelettes transversales, d'un beau noir de geai, larges sur le dos, rétrécies vers le ventre, & dont quelques-unes se terminent avant d'y arriver: celles qui font le tour du corps, tombent perpendiculairement sur une raie longitudinale & noirâtre, qui occupe le milieu des grandes plaques qui recouvrent l'abdomen. Il parvient communément à la longueur de huit ou dix pouces. Son approche n'est pas dangereuse; car on prétend que les Dames de la côte de Malabar le nourrissent, par curiosité, dans leurs maisons, & qu'elles le mettent même dans leur sein, pour se rafraichir pendant les grandes chaleurs qu'on éprouve dans ce pays. *Linn. Amén. acad. 1, p. 117, n. 5. Les grandes Indes.*

P—118 E—60

L'ANNELE 95. *C. Doliatus C. capite subovato: corpore albido, semi-annulis nigris variegato; duobus semper propioribus.*

La tête un peu ovale: le corps blanchâtre, avec des demi-anneaux noirs, rapprochés par paires.

J'ai vu un petit serpent de cette espèce qui venoit de la Caroline. Sa tête a une forme ovale, un peu renflée sur le sommet. Le corps est de la grosseur du doigt, d'une couleur blanchâtre, marqué de bandelettes noires, transversales, qui laissent alternativement des intervalles plus grands & plus petits; de manière qu'elles se rapprochent toujours deux à deux. La partie supérieure & inférieure de ces bandelettes n'est pas cependant régulière; d'où il résulte que ces espèces d'anneaux ne se correspondent pas exactement. On voit souvent une petite bande longitudinale d'une

couleur très-foncée, qui s'étend sur tout le dos. Le dessus de la tête est presque noir & garni de neuf grandes écailles; le cou est blanc; & le tronc couvert d'écailles lisses & en l'orange. L'individu que j'ai observé avoit environ six pouces de longueur. Il y en a un au Cabinet du Roi qui a sept pouces quatre lignes; & un pouce six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. *Linn. f. n. 379. La Caroline.*

P—164 E—43

* LE BARIOLÉ 96. *C. Variegatus C. capite ovato, oblongo: corpore albido, lineis transversis, irregularibus, atris, variegato; abdomine albo.*

La tête ovale, oblongue: le corps blanchâtre, traversé de petites lignes noires, irrégulières; le ventre blanc.

Cette couleuvre a la tête ovale, oblongue, renflée au dessus des yeux, rétrécie par devant, terminée par un museau obtus, & revêtue sur le sommet d'écailles polygones. La mâchoire supérieure est hérissée d'une multitude de petites dents pointues, égales, & recourbées: il y en a une rangée de chaque côté; & deux au milieu du palais: on n'en trouve absolument aucune à la mâchoire inférieure. Le dos & les côtés sont parsemés de petites raies noires, transversales, irrégulières, sur un fond blanchâtre; la partie inférieure du corps est pareillement blanchâtre. Ce serpent parvient ordinairement à dix-neuf pouces de longueur totale; la queue a environ quatre pouces. *Gron. Mus. de serp. p. 66, n. 33. On ne fait pas quel pays il habite.*

P—153 E—50

LE GRISON 97. *C. Canus C. capite ovato, convexo, angulato: corpore albido fasciis fuscis, transversis, ad quarum latera puncta duo nivea.*

La tête ovale, convexe, anguleuse: le corps blanchâtre, marqué de bandes brunes, transversales, qui ont, de part & d'autre, deux points d'un blanc de lait. (Pl. 18, fig. 32.)

Cette espèce a la tête ovale, renflée par derrière, aplatie par devant, & terminée par un museau un peu arrondi. Suivant Linné, le sommet est garni de plaques blanchâtres; selon Gronou au contraire, toute la tête est couverte de petites écailles disposées à recouvrement. Les mâchoires & le contour des yeux sont pareillement revêtus d'écailles blanches. On ne trouve dans la gueule que de

petites dents qui ne recèlent aucun venin. Le tronc est aussi gros que la tête, vers le milieu de sa longueur; le cou n'a que la moitié de cette épaisseur. Les écailles du dos sont petites, relevées par une arête, un peu pointues, & d'une couleur blanche: ce fond est obscurci par des bandes brunâtres, transversales, presque effacées, dont chacune est accompagnée, de part & d'autre, de deux points blancs. On remarque aussi sur les parties latérales de la tête, une tache oblongue, oblique, & noirâtre, qui part des angles de la gueule. La longueur ordinaire de cette couleuvre est d'environ deux pieds: la queue seule a quatre pouces six lignes; elle est ronde & effilée. *Linn. mus. Adolph. Frid. 31, f. n. 382. Gron. Zooph. p. 20, n. 95. Les Indes, l'Amérique meridionale.*

P—²⁰⁰₁₈₈ E—⁶⁴₇₀ Gron. Linn.

LE BLANCHÂTRE 98. *C. Candidus C. capite anguilla-formi, cataphrasto: corpore albicante; fasciis fuscis, ellipticis in dorso; annulatis in caudâ.*

La tête semblable à celle de l'anguille & couverte de plaques: le corps blanchâtre, marqué de taches brunes, elliptiques sur le dos; & disposées par anneaux sur la queue. (Pl. 21, fig. 41.)

Je me sers de l'expression même de Linné, pour désigner la forme de la tête de cette couleuvre; elle est, dit-il, d'une conformation semblable à celle de l'espèce de murène que nous avons nommée *anguille* (1); c'est-à-dire, qu'elle est aplatie sur le sommet, renflée latéralement vers la nuque, & amincie vers le museau. De plus, elle est couverte de grandes écailles terminées en pointe; celles du dos sont ovales, lisses, & d'une couleur blanchâtre: ce fond est relevé par plus de trente bandes brunes, transversales, qui diffèrent entre elles par leur figure & leur disposition; celles du dos sont rondes ou elliptiques, & finissent avant d'aboutir aux plaques du ventre; celles de la queue forment des anneaux qui embrassent cette partie. La couleur blanche du fond est parsemée sur le dos de quelques teintes brunâtres. Le *Blanchâtre* a ordinairement deux pieds de longueur; & une grosseur égale à celle du pouce. *Linn. mus. Adolph. Frid. 32, f. n. 384. Les Indes.*

P—220 E—50

(1) Ichthyologie, p. 34.

LA BANDE-NOIRE 99. *C. Nigro-fasciatus*
C. capite subovato, depresso, cataphracto:
corpore griseo, annulis nigris variegato.

La tête un peu ovale, aplatie, garnie de plaques : le corps gris, traversé par des bandelettes noires. (Pl. 15, fig. 23.)

Cette couleuvre ressemble beaucoup au lémnisque, mais elle est plus petite. Sa tête est aplatie, d'une forme un peu ovale, revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, & d'une bandelette noire qui passe au dessus des yeux. Elle a les narines très-petites; la gueule armée de dents & couverte extérieurement de cinq paires d'écailles. Le tronc est pareillement garni de quinze rangées d'écailles ovales & lisses; & se termine postérieurement par une queue dont la longueur forme un sixième de celle du corps. Le tronc est d'un gris sale, & marqué transversalement d'environ vingt bandes noires, dont plusieurs font le tour du corps. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur de deux pieds; il est de la grosseur du doigt. *Gron. Zooph. p. 21, n. 101. Linn. mus. Adolph. Frid. p. 29. C. Æsculapii. La Guinée, les Indes, le Chili,*

P—	189	44	Gronou.
	180	43	Linn.
	176	42	M. l'abbé Molina,
	158	44	Gronou.

L'HÉBRAÏQUE 100. *C. Severus* *C. capite lato, obtuso: corpore cinereo, fasciis albis antrorsum spectantibus variegato.*

La tête large, obtuse; le corps d'un gris cendré, avec des taches blanches, dirigées en avant. (Pl. 13, fig. 19.)

Les traits caractéristiques qui appartiennent à cette espèce, consistent principalement dans la disposition des couleurs. Sa tête est ovale, large, obtuse, d'une couleur livide, avec une bandelette cendrée entre les yeux, & une autre derrière les narines. Les yeux sont gros. On trouve dans la gueule deux crochets mobiles & venimeux, qui occupent le bout des mâchoires. Le cou est épais; le tronc un peu gros; & la queue très-courte; elle paroît avoir été tronquée sur l'individu qui a servi de modèle à notre figure. La surface supérieure du corps est d'un gris cendré, avec des taches blanches, transversales, posées obliquement; l'extrémité inférieure de ces bandes se dirige vers la tête; elles sont lisérées de gris & rayées de noir. Selon Linné, ce serpent n'a qu'un pied de longueur & environ

deux pouces de circonférence. Sa morsure est venimeuse. On a tiré une grenouille entière de l'estomac de l'Hébraïque dont on voit ici la figure. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 25. L'Asie.*

P—170 E—42

LE LEBÉTIN 101. *C. Lebetinus* *C. capite depresso, subcordato: corpore supra griseo; maculis transversis, alternis; subtus albido, punctato.*

La tête en forme de cœur & aplatie: le dessus du corps gris, avec des taches transversales, disposées alternativement: l'abdomen blanchâtre & ponctué.

Ce serpent a la tête aplatie en dessus, renflée par derrière, amincie par devant, & revêtue de petites écailles: la gueule est armée de crochets venimeux. La partie supérieure du tronc est relevée en carène, revêtue d'écailles ovales, garnies dans le milieu d'une arête, & peintes de diverses couleurs. Sur un fond gris, on remarque quatre rangées de taches transversales, posées dans un ordre alternatif: les rangées du milieu offrent des teintes jaunâtres; celles des côtés sont brunes ou noires. La partie inférieure du corps est blanchâtre & ponctuée de noir. Selon Forskal, la longueur de ce serpent, dont il a vu deux individus en Egypte, est ordinairement d'une coudée; la queue a quatre pouces de longueur; & le cou, un demi-pouce d'épaisseur. Sa morsure cause un sommeil léthargique & donne la mort. On n'a pas encore trouvé de remède contre un accident aussi funeste. *Linn. f. n. 378. Forsk. descript. anim. p. 13. Les pays orientaux,*

P—¹⁵⁵ E—⁴⁶ Linn.
152 43 Forsk.

LE LOSANGE 102. *C. Aulicus* *C. capite depresso, anticè subrotundo: corpore griseo, fasciis plus quam viginti linearibus, albis; anterioribus utrinque ad abdomen bifurcatis.*

La tête aplatie, & arrondie par devant: le corps gris, traversé de plus de vingt bandelettes blanches, très-étroites; celles de devant se partagent en deux sur les bords de l'abdomen. (Pl. 16, fig. 28.)

La tête de cette couleuvre est noire & recouverte d'écailles de figure irrégulière. Vers l'occiput, on remarque, de part & d'autre, une tache blanche, triangulaire, dont les côtés se réunissent sur la nuque; le sommet se dirige vers le tronc, & la base se prolonge jusques

O P H I O L O G I E.

jusques sur le bord des mâchoires. La gueule est armée de deux petits crochets mobiles. Le tronc est revêtu d'écailles très-déliées, & aminci par les deux extrémités, mais sur-tout du côté de la queue, dont la longueur forme à peine la quatrième partie de celle du corps. Le fond de sa couleur est d'un gris foncé, avec des bandes blanches, transversales, fort étroites, dont le nombre surpasse celui de vingt : toutes celles qu'on voit sur la partie antérieure du tronc se partagent en deux sur les côtés, & représentent en cet endroit des espèces de triangles. Les autres bandelettes qui traversent la surface postérieure, offrent des dispositions particulières; tantôt elles sont placées deux à deux, l'une à côté de l'autre; tantôt elles sont disposées en sautoir. Le dessous du corps est jaunâtre. La longueur ordinaire du *Lofange* est d'environ six pouces; sa grosseur égale celle d'une plume d'oie. *Linn. f. n. 381. L'Amérique.*

P—184 E—60

LE LARGE-QUEUE 103. *C. Lati-caudatus C. capite ovato, oblongo, cataphracto : corpore cinereo, annulato : caudâ depressâ trifurcatâ, apice obtusâ.*

La tête ovale, allongée, couverte de grandes écailles : le corps d'un gris cendré, avec des bandelettes disposées par anneaux : la queue aplatie, marquée de trois espèces de sillons, & obtuse au sommet. (Pl. 20, fig. 36.)

Les traits qui caractérisent cette couleuvre sont si bien prononcés, qu'il est impossible de ne pas la distinguer des autres espèces du même genre. Sa tête est d'une forme ovale, allongée, & couverte sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; elle est d'une couleur blanche vers le museau, & brunâtre sur la nuque. Les mâchoires sont presque dépourvues de dents; celle d'en haut est armée de deux petits crochets mobiles, dont la morsure est très-dangereuse. Le tronc est revêtu sur le dos d'écailles rhomboïdales, lisses; le dessous du corps est anguleux. La queue forme le principal caractère distinctif de cette espèce. Au lieu d'être ronde, comme celle de la plupart des couleuvres, elle est aplatie, marquée de trois espèces de canelures, & se termine par deux écailles appliquées l'une contre l'autre, dans le sens de l'aplatissement. La longueur ordinaire de ce serpent est de deux pieds. Suivant Linné, sa grosseur égale celle du doigt. La queue a environ trois pouces de longueur. Tout le corps est d'un

gris cendré : sur ce fond, s'étendent transversalement quarante-six bandelettes brunes, qui environnent le tronc & la queue; la surface inférieure est brunâtre. *Linn. mus. Adolph. Frid. 32, f. n. 383. Les Indes.*

P—²²⁰₂₂₂ E—⁴²₃₈

L'ATROCE 104. *C. Atrox C. capite ovato, angulato, imbricato : corpore cinereo ; supra vittis albidis, transversis ; infra punctis albis notato.*

La tête ovale, anguleuse, couverte de petites écailles disposées à recouvrement : le corps gris, avec des bandelettes blanches, transversales par dessus; & de points blancs sur le ventre. (pl. 20, fig. 37.)

Il est très-aisé de reconnoître cette couleuvre dont la tête est anguleuse, plane sur le sommet, comprimée latéralement, & couverte de petites écailles blanches, disposées comme les ardoises d'un toit. Les narines sont très-ouvertes & fort rapprochées des yeux. La mâchoire supérieure est armée de deux grandes dents cachées dans une vessie, dont la morsure est très-venimeuse. Le tronc est étroit, principalement à son origine, & revêtu de très-petites écailles ovales, lancéolées, & relevées par une arête. Le corps est d'une couleur cendrée, avec des bandelettes blanches, transversales, posées sur toute la longueur du dos & sur la surface inférieure de la queue. Les plaques du ventre sont tachetées de blanc. Deux individus de cette espèce, observés par Linné, avoient environ un pied de longueur; la queue seule avoit un peu plus de deux pouces : cette partie étoit très-effilée. Il paroît que l'*Atroce* se nourrit de grenouilles, puisqu'on en a trouvé une dans l'estomac de l'individu qui a servi de modèle à notre figure. *Linn. mus. Adolph. Frid. 35, col. angulatus, f. n. 383, C. Atrox. Les Indes.*

P—¹⁹⁶₂₀₀ E—⁶⁹₇₀

L'ANGULEUX 105. *C. Angulatus C. capite subovato, vix distincto : corpore angulato, griseo-fusco ; vittis nigris, transversis.*

La tête d'une forme ovale, à peine distinguée du tronc : le corps anguleux, d'un gris brun, avec des bandelettes noires, transversales. (Pl. 10, fig. 11.)

La tête de ce serpent est garnie de sept écailles de grandeur inégale, dont deux sont percées chacune d'une petite ouverture pour

F.

les narines. Il y a ensuite sur la rangée du milieu une écaille triangulaire ; puis deux autres d'une forme arrondie ; ensuite trois plus grandes entre les yeux ; & enfin deux autres qui ressemblent à des triangles arrondis par les côtés. La gueule est armée de petites dents. Le cou est aussi gros que la tête. Le tronc est renflé vers le milieu de sa longueur, & garni de dix-neuf rangées d'écailles disposées en longueur : toutes ces écailles sont ovales & relevées par une arête, excepté la dernière rangée de part & d'autre, où l'on n'observe aucune saillie ; de là vient que le corps de ce serpent est marqué d'autant de lignes anguleuses, qu'il y a de rangs d'écailles cannelées. La surface supérieure du tronc est d'un gris qui tire sur le brun : ce fond est relevé par des bandes brunes, transversales, noirâtres en leurs bords, & qui vont en s'élargissant vers le dos. L'abdomen est couvert de taches quadrangulaires d'une couleur de rouille, & disposées alternativement de part & d'autre. La longueur ordinaire de ce serpent est de six à douze pouces. *Linn. f. n. 377, Amén. acad. 1, p. 119, n. 7. L'Asie.*

P—¹¹⁷₁₂₀ E—⁷⁰₆₀ *Linn. f. n. Amén. acad.*

* L'ASIATIQUE 106. *C. Asiaticus C. capite ovato, cataphraëto : corpore supra vittis longitudinalibus ; squamis margine albidis.*

La tête ovale, garnie de plaques : des raies longitudinales sur le dos ; les écailles bordées d'une couleur blanchâtre.

M. le Comte de la Cepède a donné le nom d'*Asiatique* à un serpent qu'on conserve au Cabinet du Roi, & qui a été envoyé d'Asie sous la dénomination de *Malpolon*. Sa gueule est dépourvue de crochets venimeux ; le sommet de sa tête est garni de neuf grandes écailles ; celles du dos sont unies, rhomboïdales, & bordées d'une teinte blanchâtre. La surface du dos est sillonnée, dans toute sa longueur, par des raies dont la couleur a été altérée par l'esprit-de-vin. Cet individu a un pied de longueur totale ; la queue n'a que deux pouces trois lignes. Séba a décrit deux serpents envoyés de l'île de Ceylan (1) ; & Ray un autre, sous le titre de *Malpolon* (2). Je ne crois pas que les descriptions de ces deux Auteurs puissent convenir à celui du Cabinet du Roi ; on ne

voit point sur l'*Asiatique* ces taches élégantes, dessinées en forme de petites étoiles, qui caractérisent le *Malpolon* de Ceylan. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 249. L'Asie.*

P—187 E—76

* LA TROIS-RAIES 107. *C. Ter-lineatus C. capite ovato, rotundato : corpore subrufo ; fasciis tribus longitudinalibus in dorso.*

La tête ovale, arrondie : le corps roux avec trois raies longitudinales sur le dos. (Pl. 41, fig. 3.)

Voici encore une nouvelle espèce dont M. le Comte de la Cepède a publié la description. Sa tête est ovale, & revêtue par dessus de neuf grandes écailles posées sur quatre rangs ; celles du dos sont unies, rhomboïdales, & d'une couleur rouille plus ou moins foncée : sur ce fond, on remarque trois bandelettes longitudinales, qui partent du museau, & s'étendent jusqu'au dessus de la queue. Cet animal doit être rangé parmi ceux qui n'ont point de crochets venimeux. L'individu qui est au Cabinet du Roi a un pied cinq pouces six lignes de longueur totale ; la queue n'a que deux pouces huit lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 254. On ne sait pas quel pays il habite.*

P—169 E—34

* LA DOUBLE-RAIE 108. *C. Bilineatus C. capite ovato, cataphraëto : corpore saturatè rufo ; vittis duabus aureis in dorso ; squamis margine luteis.*

La tête ovale, garnie sur le sommet de grandes écailles : le corps d'un roux foncé, avec deux bandelettes sur le dos, d'un jaune doré ; les écailles bordées de jaune. (Pl. 40, fig. 3.)

La description de cette nouvelle espèce a été faite sur un individu qu'on conserve au Cabinet du Roi. Sa tête est ovale, arrondie, garnie par dessus de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. La gueule est dépourvue de crochets venimeux. Les écailles du dos sont unies, en losange, d'un roux foncé dans le centre, & jaunes à l'extrémité : sur ce fond, s'étendent, depuis la tête jusqu'au bout de la queue, deux bandes longitudinales, qui, dans l'animal vivant, doivent approcher de la couleur de l'or. Ce serpent parvient à la longueur de deux pieds un pouce ; la queue n'a que six pouces six lignes de long. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpents, p. 220. On ne sait pas quel*

(1) *Pl. 52, fig. 4 ; & pl. 39, fig. 4.*

(2) *Ray, p. 331, n. 103.*

pays habite cette couleuvre; mais on présume qu'elle vient des Indes, puisqu'elle a été envoyée avec un Molure.

P—205 E—99

* LA COULEUVRE D'ESCULAPE 109. *C. Esculapii C. capite ovato, crasso: corpore subrufo; fasciâ utrinquè laterali, fuscâ.*

La tête ovale, grosse: le corps roux, avec une bandelette brune sur les côtés. (pl. 39, fig. 2.)

Les anciens Naturalistes ont consacré à Esculape plusieurs espèces de serpens (1) qu'ils ont cru dignes, par l'innocence des mœurs & la douceur du caractère, de représenter cette divinité bienfaisante qui préside à la santé des hommes; mais nous ne conservons cette dénomination qu'à celle qui se trouve aux environs de Rome, & qui, depuis plus de dix-huit siècles, porte le nom de serpent d'Esculape. Sa tête est grosse, en proportion du corps; le sommet est garni de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangées, comme dans la Lisse; celles qui recouvrent le dos sont ovales & relevées par une arête; celles des côtés sont entièrement lisses. Le fond de la couleur du dos est d'un roux plus ou moins clair. De chaque côté du corps, on voit une bande longitudinale, obscure, & presque noire, sur-tout vers le ventre. Les écailles de la rangée qui touche immédiatement les plaques du ventre, sont bordées de noir; ce qui présente, de part & d'autre, une file de petits triangles blanchâtres. Toutes les plaques & les écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, sont blanches, tachetées d'une couleur foncée. Un individu de cette espèce, qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, a trois pieds dix pouces de longueur totale; la queue seule a neuf pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, p. 165. L'Italie.*

P—175 E—64

LE CALEMAR 110. *C. Calamaria C. capite minimo, ovato: corpore livido, supra punctis linearibus & fasciis fuscis, transversis picto; subtus tessellato.*

La tête petite, ovale: le corps livide, couvert en dessus de points & de bandelettes brunes, transversales; le dessous imite un ouvrage de marqueterie. (Pl. 8, fig. 5.)

(1) *Séb. 11, pl. 18, fig. 4; ibid. pl. 54, fig. 2; ibid. pl. 86, fig. 1; ibid. pl. 51 & 52. Aldrov. Ray, Syn. p. 291.*

Ce serpent a la tête ovale, convexe, & plus mince que le tronc. La gueule est dépourvue de dents. Le tronc est d'une grosseur presque uniforme, depuis le cou jusqu'à la queue dont la longueur égale à peu près la septième partie du corps. La surface supérieure est livide: ce fond est moucheté de brun; & marqué, de distance en distance, de bandelettes brunes, étroites, & transversales. Le dessous du corps est peint de diverses taches carrées, pareillement brunes & pâles, qui imitent, par leur assortiment, un ouvrage de marqueterie. On observe encore sur la queue une ligne longitudinale, d'une couleur ferrugineuse. Le *Calamar* est ordinairement long de huit pouces, & gros comme un tuyau de plume d'oie. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 23. L'Amérique.*

P—140 E—22

LE PÉTHOLE 111. *C. Pethola C. capite oblongo, obtuso, cataphraço: corpore plumbeo; vittis fuscis, verticillatis in dorso.*

La tête oblongue, obtuse, couverte de plaques: le corps d'une couleur plombée, avec des bandes brunes, annulaires sur la surface supérieure du dos. (Pl. 25, fig. 52.)

Linné a décrit, dans le premier volume des *Aménités académiques*, trois individus de cette espèce, qui ne diffèrent réellement entre eux que par les teintes de la couleur, & le nombre des plaques ou des écailles qui recouvrent l'abdomen & le dessous de la queue. La tête est oblongue, aplatie, obtuse à l'extrémité, & couverte de neuf grandes écailles posées deux à deux, excepté entre les yeux où il y en a trois. La mâchoire inférieure est blanche, ainsi que le bord de celle de dessus: les dents sont nombreuses, petites, aiguës, recourbées: la partie supérieure de la tête présente une couleur brune, livide: le tronc est revêtu par dessus d'écailles ovales, lisses, très-entières dans leur bord, & posées sur dix-neuf rangées; le dos est d'une couleur pâle, & traversé par un grand nombre de larges bandes, brunes ou rougeâtres; l'abdomen est d'un jaune blanchâtre, sans mélange d'aucune autre couleur. La queue est arrondie, déliée, & couverte d'écailles dont la surface ne présente aucune saillie. Un des individus observés par Linné avoit environ deux pieds de longueur. *Linn. Amén. acad. 1, p. 306, 119, 495. L'Afrique.*

P—²⁰⁹₂₀₈ E—⁹⁰₉₁

* LA QUATRE-RAIES 112. *C. Quatuor-lineatus*
C. capite ovato, cataphrao: corpore olivaceo;
lineis utrinque duabus longitudinalibus.

La tête ovale, revêtue de plaques : le corps couleur d'olive, avec deux raies, de part & d'autre, longitudinales. (Pl. 39, fig. 1.)

Cette espèce de couleuvre, qui n'étoit pas encore connue, quoiqu'elle habite nos provinces, a la tête ovale, & garnie par dessus de neuf grandes écailles posées sur quatre rangs; celles du dos sont relevées par une arête; celles des côtés au contraire sont très-unies. Tout le corps est plus ou moins olivâtre ou fauve : sur ce fond, on voit quatre raies obscures qui en parcourent toute la longueur. Les deux raies extérieures se prolongent jusqu'au dessus des yeux, & forment en cet endroit une espèce de tache noire très-allongée; elles s'étendent ensuite jusqu'au dessus du museau, où elles se réunissent. On conserve au Cabinet du Roi un individu qui a trois pieds neuf pouces de longueur totale; la queue n'a que huit pouces six lignes. Un caractère remarquable dans cette espèce, c'est d'avoir deux paires de petites plaques entre l'anus & les grandes plaques. J'ai vu l'année dernière, à la foire Saint-Germain, quatre individus vivans, qui se laissoient manier & entortiller sans faire le moindre mal. Le plus gros avoit plus de quatre pieds de longueur, & environ deux pouces de circonférence à l'endroit le plus épais. Les personnes qui en avoient soin, m'ont assuré que tous les mois ils quittoient leur vieille peau pour en reprendre une nouvelle. En effet, j'ai vu plusieurs de ces dépouilles de la plus belle conservation. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 163. La Sicile, la Provence.*

P—218 E—73

LE SÉRPENT A COLLIER 113. *C. Natrix C. capite lanceolato, depresso: corpore saturatè olivaceo; lineis utrinque nigris, transversis: vitta duplex albida ad collum.*

La tête lancéolée, aplatie : le corps d'une couleur olivâtre foncée, avec des lignes noires, transversales de chaque côté : deux petites bandelettes blanchâtres autour du cou. (Pl. 35, fig. 3.)

Ce serpent, qu'on trouve fréquemment dans nos contrées, a la tête en fer de lance, aplatie, revêtue de neuf grandes écailles dif-

posées sur quatre rangs; savoir, deux presque carrées au bout du museau; deux demi-circulaires composent le second rang; trois remplissent l'espace qui se trouve entre les yeux; & deux plus grandes que les autres, conformées en trapèze, forment la quatrième rangée. Les yeux sont vifs & pleins de feu; les narines très-ouvertes, & situées, de part & d'autre, vis-à-vis le premier rang des plaques qui recouvrent les mâchoires; celle d'en haut est bordée de quatorze écailles blanchâtres, marquées d'une ligne noire au point de leur réunion, & dont la grandeur augmente à mesure qu'elles s'éloignent de l'extrémité du museau. Il n'y en a que neuf sur le contour de la mâchoire inférieure; elles sont plus petites que celles d'en haut. La gueule est armée, de part & d'autre, de deux rangées de dents crochues, inégales, & creusées en dedans : il y en a quinze au premier rang, & dix au second. Le tronc est revêtu d'écailles ovales, oblongues, relevées par une arête, excepté celles de la rangée inférieure des côtés; celles-ci sont presque en losange & entièrement lisses. Tout le corps est d'une couleur d'olive foncée; le museau est marqué d'une tache plus sombre; & le cou de deux bandelettes blanchâtres, qui ne sont pas toujours très-sensibles. On voit sur les côtés des bandelettes noires, qui s'étendent transversalement. La surface inférieure du corps est mélangée de noir, de blanc, & de bleuâtre; de manière que ces taches augmentent en nombre, en grandeur, & en intensité, à mesure qu'elles approchent de la queue, où les écailles sont presque entièrement noires. J'ai composé cette description sur un individu qui a été tué le 30 juillet 1789, dans un des fossés du château de Binanville, près Mantes-sur-Seine. Sa longueur totale étoit de trois pieds trois pouces; & sa circonférence, dans l'endroit le plus épais, d'environ trois pouces quatre lignes. La tête avoit dix-huit lignes de longueur, & un pouce de large derrière les angles de la gueule. La queue avoit six pouces & demi de longueur; elle se terminoit par une pointe dure d'environ trois lignes. Ce serpent est très-doux & susceptible d'éducation. En Sardaigne, les Dames en nourrissent avec beaucoup de soin, leur donnent à manger sur la main, & reçoivent les caresses de cet animal sans éprouver la moindre frayeur. Il se plaît dans les lieux humides, au milieu des eaux, & parvient quelquefois à la lon-

gueur de quatre pieds. Linn. f. n. 230. L'Europe; il est très-commun en Rouergue.

$$P = \frac{170}{168} \quad E = \frac{60}{53}$$

On distingue deux variétés dans cette espèce, qui ne diffèrent entre elles que par la teinte ou la disposition des couleurs.

a. Le corps d'un beau bleu, parsemé de points noirs & de bandelettes transversales. M. Laurenti en a vu un individu dans le cabinet de M. le Comte de Turri.

b. Le corps bleu, marqué d'une petite ligne blanche de part & d'autre, & parsemé de taches noires; celles du milieu du dos étoient blanches: le ventre étoit pareillement blanc, avec une tache noire de chaque côté. Cet individu faisoit également partie de la collection de M. de Turri.

* L'HYDRE 114. *C. Hydras C. capite parvo; ponè nucham maculis quatuor oblongis: corpore olivaceo; maculis fuscis, alternis, quadruplici ordine digestis.*

La tête petite; quatre taches oblongues derrière la nuque: le corps olivâtre, avec quatre rangs de taches brunes, disposées en quinconce.

M. Pallas a observé cette couleuvre dans le cours de son voyage en différentes provinces de la Russie. Selon la description qu'il en a donnée, la tête est petite; la langue noire, très-longue; & l'iris des yeux jaune: elle n'a point de crochets mobiles dans la gueule. On aperçoit sur le derrière de la tête quatre taches noires, alongées, dont deux se réunissent en formant un angle plus ou moins ouvert. Le dessus du corps présente, sur un fond olivâtre mêlé de gris, quatre rangs longitudinaux de taches noirâtres, disposées en quinconce. Le dessous du corps est tacheté de jaunâtre & de brun; cette dernière couleur domine vers l'anús, sur-tout au dessous de la queue. Elle a cent quatre-vingts grandes plaques, sans compter quatre écailles qui garnissent le dessus de l'anús. Sa longueur ordinaire est de deux ou trois pieds. Cette couleuvre forme, par ses habitudes, la nuance entre l'ordre des serpens & celui des poissons. Elle vit continuellement dans l'eau, & ne va à terre que très-rarement, pour pondre ses œufs ou pour mettre bas ses petits. On la trouve dans la mer Caspienne & dans les eaux des rivières qui se jettent dans cette mer. Voyage de M. Pallas, vol. 1.

* LA DIONE 115. *C. Dione C. capite ovato, cataphraño: corpore supra griseo carulescente; vittis tribus fuscis & laeis, alternis.*

La tête ovale, garnie de plaques: le dessus du corps d'un gris bleuâtre, relevé par trois bandelettes brunes & blanches, posées alternativement.

Au rapport de M. Pallas, la teinte & la disposition des couleurs de ce serpent produisent un effet agréable à la vue. Sa tête est ovale & garnie sur le sommet de grandes écailles. La gueule est dépourvue de crochets venimeux. Son corps est très-délié, orné par dessus d'un gris tirant sur le bleu: ce fond est relevé par trois raies longitudinales, d'un blanc très-éclatant, que font ressortir des raies brunes, placées alternativement entre les raies blanches: le dessous du corps est blanchâtre, grivelé de brun & souvent moucheté de rouge. L'arrangement & la teinte de ces diverses couleurs sont si bien assortis, que M. Pallas a donné à la Dione l'épithète de Très-élégante. A une si belle parure, elle joint encore la légereté des mouvemens & la douceur des habitudes. Sa longueur ordinaire est d'environ trois pieds; sa queue alors n'a que six pouces. On la trouve aux environs de la mer Caspienne, dans les déserts qui environnent cette mer, & dont la terre est, pour ainsi dire, imprégnée de sel. Elle se plaît aussi sur les collines arides qui sont près de l'Irish. Voy. de M. Palk, vol. 2. Les environs de la mer Caspienne.

$$P = \frac{200}{190} \quad E = \frac{66}{58}$$

LA CHAÎNE 116. *C. Getulus C. capite ovato, cataphraño: corpore nigro carulescente; fasciis linearibus, flavis, transversis, quasi concatenatis.*

La tête ovale, garnie de plaques: le corps d'un bleu foncé, avec des taches étroites, jaunes, transversales, comme enchaînées les unes avec les autres. (pl. 18, fig. 33.)

Catesbi a donné la description & la figure de cette couleuvre qui a été ensuite observée par le Docteur Garden. Sa tête est ovale, aplatie sur le sommet, & anguleuse sur le contour des mâchoires. Le tronc est d'un bleu noirâtre; & marqué, de distance en distance, d'une file transversale de petites taches jaunes, qui représentent, en plusieurs endroits, une espèce de chaîne. La continuité de ces bandelettes ne s'étend que jusques sur le bord des plaques du ventre; là, elles se partagent

en deux, & forment, par leur réunion avec les bandelettes du côté opposé, des compartimens semblables à des carrés oblongs. D'après la figure de grandeur naturelle que Catesbi a publiée, il paroît que sa longueur totale est d'environ deux pieds & demi; la queue seule est longue de six pouces. Le morceau détaché qu'on voit au dessus de la figure indiquée, représente la disposition des taches qui sont sous le ventre, *Linn. f. n. 382. Catesbi, Carol. p. 52, tab. 52. La Caroline.*

P—215 E—44

LE SATURNIN 117. *C. Saturninus C. capite oblongo, quadrilatero, trunco latiori: corpore ex cæruleo & livido nebulato,*

La tête oblongue, à quatre angles, plus large que le tronc: le corps nué de teintes bleuâtres & livides. (Pl. 21, fig. 40.)

On reconnoît cette couleuvre à la conformation de sa tête qui est étroite, anguleuse, garnie sur le sommet de grandes écailles polygones, & terminée antérieurement par un museau qui paroît tronqué. Les yeux sont gros, sphériques; les dents petites & flexibles. Le tronc est couvert d'écailles oblongues, étroites; celles qu'on voit sur le milieu des côtés, sont plus grandes & d'une forme ovale. Le tronc est d'une couleur pâle, & parsemé de bandes transversales, grisâtres, disposées comme par nuages. Les parties latérales de la tête sont panachées de taches bleues & blanches, ainsi que les mâchoires; le dessous du corps est blanc, mêlé de bleu. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ trois pieds; celle de la queue égale la troisième partie de la longueur totale de l'animal. Le diamètre du corps, dans sa plus grande épaisseur, n'est que d'environ trois lignes. *Linn. mus. Adolph. Frid. 32, f. n. 384. Gronov. Zooph. p. 20, n. 97. Les Indes, la Guinée,*

P—¹⁹²₁₄₇ E—¹²⁵₁₂₀ Gronov. Linn.

* **LA GRONOVIANNE 118.** *C. Gronovianus C. capite posticè dilatato: corpore suprâ cærulefcente; lineolis transversis, undulatis, nigris: abdomine subnigro.*

La tête élargie par derrière; le corps bleuâtre par dessus, avec de petites lignes noires, transversales, qui s'étendent par ondulations: le ventre noirâtre.

J'ai conservé à cette espèce l'épithète de *Gronovienne*, que M. Laurenti lui a donnée. Elle ressemble, par la forme du corps & de

la tête, au *Serpent à collier*; mais elle en diffère par la teinte & la disposition des couleurs. Sur l'occiput, on remarque, de part & d'autre, une tache blanche, conformée en croissant: ces deux taches sont séparées par une autre de couleur noire, qui se réunit à une semblable tache posée sur le milieu de la nuque. La surface supérieure du dos est traversée de petites raies noires, qui s'étendent par ondulations; le ventre est noirâtre. Suivant M. Laurenti, la partie inférieure du corps est revêtue du même nombre de plaques & d'écailles qu'on trouve sur la *Lisse*. *Laur. spec. med. p. 75, n. 150. Natrix Gronoviana.*

P—178 E—46

LE TRIANGULAIRE 119. *C. Buccatus C. capite squamis majoribus & triangulo fusco suprâ nares insignito: corpore fusco; fasciis triginta circiter albis, transversis.*

La tête couverte d'écailles plus grandes, & ornée, au dessus des narines, d'un triangle brun; le corps brun, avec environ trente bandelettes blanches, transversales.

Le principal caractère distinctif de cette espèce consiste dans la forme de la tête qui est fort grosse, relativement à la longueur du tronc, & terminée antérieurement par un museau conique, très-obtus. Le fond de sa couleur est blanc, & relevé par une espèce de triangle brun au dessus des narines. Il y a deux bandelettes de cette même couleur qui commencent avant l'orbite des yeux, & qui s'étendent jusqu'à l'origine du cou. Le sommet de la tête est marqué encore de deux taches brunes. La gueule est grande, renflée en dessous, & garnie de petites dents. Le tronc est beaucoup plus mince que la tête; sa surface supérieure est couverte d'une large bande brune, échancrée de chaque côté, & entremêlée d'environ trente bandelettes blanches, étroites, transversales, qui vont se confondre avec la couleur jaunâtre de l'abdomen. La queue est très-effilée; sa longueur égale à peine la cinquième partie de celle du corps. Ce serpent n'a ordinairement que douze ou quinze pouces de longueur. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 29. Les grandes Indes,*

P—107 E—72

* **LA GROSSE-TÊTE 120.** *C. Capitatus C. capite crasso, rotundato: corpore subfusco; fasciis transversis, vividioribus.*

La tête grosse, arrondie; le corps d'une

couleur foncée, avec des bandes transversales d'une teinte plus claire. (Pl. 42, fig. 2.)

La dénomination de cette espèce annonce assez le principal caractère qui la distingue. Sa tête est beaucoup plus grosse que la partie antérieure du corps; elle est garnie sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Elle n'a point de crochets venimeux. Le dos est couvert d'écailles ovales & unies. L'individu qui a servi de modèle à la figure que nous donnons, & qu'on conserve au Cabinet du Roi, paroît d'une couleur sombre, relevée sur le dos par des bandes transversales, irrégulières, d'une teinte plus claire. Il a deux pieds cinq pouces six lignes de longueur totale; & six pouces trois lignes, depuis l'anus jusqu'au bout de la queue qui se termine en pointe très-déliée. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 280. L'Amérique.*

P—193 E—77

LE COLLIER 121. *C. Monilis C. capite ovato; punctis tribus albis in collo: corpore fusco; fasciis albidis, margine nigris, transversis.*

La tête ovale: trois petites taches blanches sur le cou: le corps brun, avec des bandes transversales, blanchâtres, lisérées de noir.

D'après la description que Linné nous a laissée, il seroit impossible de reconnoître la couleur dont il s'agit ici; heureusement on conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a été envoyé du Japon sous le nom de *Kokura*. Nous allons tirer de l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède les détails qui manquent dans le *Système de la Nature* de Linné. Le sommet de la tête est garni de neuf grandes écailles qui forment quatre rangs; celles du dos sont en losange & relevées par une arête. Le tronc est brun par dessus, & orné de petites bandes transversales, blanchâtres, & bordées d'une petite raie plus foncée que le fond. La surface supérieure de la tête, qui est blanche, lisérée de brun, présente trois taches brunes & allongées; mais ce qui sert principalement à le distinguer, ce sont trois petites taches blanches posées à l'endroit du cou, & qui semblent former une espèce de collier. Sa longueur totale est de dix-sept pouces; la queue est longue de quatre pouces dix lignes. On ne trouve point de crochets venimeux dans la gueule. *Linn. f. n. 381. M. le C. de la Ce-*

pède, Hist. Nat. des serp. p. 173. Le Japon, l'Amérique.

P—¹⁶⁴₁₇₀ E—⁸²₈₅ *Linn. M. de la Cepède.*

LE NOIR ET FAUVE 122. *C. Fulvus C. capite subovato: corpore annulis nigris, tosidemque fulvis, fusco-maculatis cinæo.*

La tête un peu ovale: le corps environné d'anneaux noirs & roux, tachetés de brun.

Linné est le seul Naturaliste qui ait parlé de cette espèce de serpent qui lui fut communiquée par le Docteur Garden. Nous connoissons à peine la forme de sa tête. Son corps est orné d'environ vingt-deux anneaux noirs, entre lesquels sont disposés alternativement autant d'autres anneaux de couleur fauve, tachetés de brun, & lisérés de blanc de part & d'autre. La longueur de la queue n'est que la douzième partie de celle du corps. J'ai eu occasion de voir cet hiver un individu de cette espèce, conservé dans l'esprit-de-vin: il avoit environ dix-pouces de longueur; sa grosseur égaloit à peu près celle du doigt. Un Naturaliste anglois l'avoit apporté de la Caroline. *Linn. f. n. 381. La Caroline.*

P—218 E—31

LE LEMNISQUE 123. *C. Lemniscatus C. capite parvo, cataphraæo: corpore glaberrimo, fasciis albis & nigris verticillato.*

La tête petite, couverte de plaques: le corps très-lisse, avec des bandelettes noires & blanches, disposées par anneaux. (Pl. 24, fig. 49.)

Il est aisé de reconnoître cette espèce de couleur à la forme de sa tête qui est très-courte, de la même épaisseur que le corps, & couverte de neuf écailles disposées sur quatre rangs; savoir, deux rhomboïdales entre les trous des narines; deux pentagones derrière celles-ci; trois autres, dont celle du milieu est la plus considérable, garnissent l'intervalle compris entre les yeux; & derrière ces organes, il y en a encore deux qui sont les plus grandes de toutes. Le sommet du museau est noirâtre: une bande de la même couleur parcourt transversalement le sommet de la tête; l'occiput est marqué d'une tache ronde. Les côtés de la mâchoire inférieure sont d'une couleur cendrée. Le tronc est revêtu de quinze rangées d'écailles rhomboïdales, un peu obtuses & lisses; celles du dos ont une teinte de rouille à leur sommet & dans leurs bords. Tout le corps est panaché de noir & de blanc: cette dernière couleur, qui est

comme le fond du tableau, est traversée par quarante-trois bandes blanches, dont la troisième est quatre fois aussi large que chacune des autres; & qui toutes s'étendent un peu plus en largeur sur l'abdomen que sur le dos. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ six pouces; sa grosseur égale celle d'une grosse plume de cygne. *Linn. Amén. acad. 1, p. 118, n. 6, f. n. 386; mus. Adolph. Frid. 34. L'Asie.*

P—²⁵⁰₂₄₄ E—³⁰₃₅
241 37

★ LA COULEUVRE A ZONES 124. *C. Cinclus C. capite subovato, cataphraeo: corpore fasciis transversis, albis, punctatis; totidemque fuscis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques; le corps traversé alternativement de bandes blanches, mouchetées, & de bandes brunes.

Au premier coup-d'œil, cette espèce de couleuvre paroît se confondre avec l'Annelé & le Noir & fauve; mais, indépendamment des autres différences, celle-ci se distingue du premier par la disposition des couleurs; & du second, par le nombre des plaques & des écailles. On ne trouve point de dents venimeuses dans la gueule. Les écailles qui couvrent les mâchoires & le sommet de la tête, sont blanchâtres & lisérées de roux ou de brun; celles du dos sont unies & rhomboïdales. Tout le corps est revêtu alternativement, depuis la tête jusqu'au bout de la queue, de bandes transversales, plus ou moins larges, d'une couleur très-foncée, qui, comme autant de zones, le ceignent & l'environnent. Les bandes blanches présentent quelques écailles tachetées de roussâtre à leur extrémité. Il y a au Cabinet du Roi un serpent de cette espèce, qui a un pied de longueur totale; la queue n'a qu'un pouce six lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, 334. On ne connoît point encore le pays qu'il habite.*

P—165 E—35

★ LA PETALAIRE 125. *C. Petalarius C. capite ovato, cataphraeo; squamis posticis majoribus: corpore fusco; supra annulis circiter quinquaginta, albis.*

La tête ovale, couverte de plaques; les écailles de la nuque plus grandes que les autres; le corps brun, avec environ cinquante

bandelettes blanches sur le dos. (Pl. 26, fig. 54.)

Comme la plupart des espèces de ce genre, le Petalaire a la tête d'une forme ovale, lisse, couverte de neuf plaques sur le sommet, & sur la nuque, de plusieurs écailles plus grandes que les autres. Les yeux sont étincelans; les dents petites & flexibles. Le tronc, au lieu d'être relevé en carène, est au contraire un peu concave vers le milieu du dos, & revêtu d'écailles ovales & unies. Tout le corps est brun, marqué, de distance en distance, d'une bandelette blanche, qui s'élargit vers les côtés; il y en a environ cinquante depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Un individu de cette espèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a un pied neuf pouces de longueur; la queue seule a quatre pouces neuf lignes. Suivant Linné, cette couleuvre a beaucoup de ressemblance avec le Péthole, par son port, sa couleur, & le nombre des plaques ou des écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, qui est d'une couleur jaunâtre. On dit que le Petalaire est très-doux & même familier. Il s'introduit dans les maisons, y passe sa vie sous les toits, & y devient très-utile, en y faisant la guerre aux insectes & même aux rats dont il détruit un grand nombre: il se nourrit aussi de petits oiseaux. *Linn. mus. Adolph. Frid. 35, f. n. 387. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, 207. Les Indes, le Mexique, l'île d'Amboine.*

P—²¹²₂₁₉ E—¹⁰²₁₀₆ *Linn. M. de la Cepède.*

L'AGILE 126. *C. Agilis C. capite ovato, subdepresso: corpore annulis fuscis, albidisque, alternantibus variegato.*

La tête ovale, un peu aplatie: le corps marqué alternativement de bandes brunes & blanchâtres. (Pl. 16, fig. 26.)

Selon Linné, ce serpent a la tête petite, ovale, un peu aplatie sur le sommet, à peine relevée en arête par les bords, & marquée transversalement d'une bande brune, qui va d'un œil à l'autre. Les narines sont grandes, tournées en arrière; les yeux assez gros; & les mâchoires armées de dents flexibles. Le front est couvert d'écailles ovales, un peu obtuses, & lisses. La queue est très-courte, arrondie. Tout le corps est traversé par des taches blanches & brunes, qui s'étendent autour du corps par bandes annulaires: les
blanches

blanches ont une fois moins de largeur; les brunes sont parsemées de petits points noirs & carrés. La longueur de ce serpent est d'un pied; son épaisseur égale celle du petit doigt. Linné observe qu'il est très-difficile de compter les écailles de la surface inférieure de la queue. *Linn. f. n. 381. Les Indes.*

P—¹²⁴₁₂₄ E—⁴⁶₅₀
121 44

L'AFRICAIN 127. *C. Africanus C. capite oblongo, anticè obtuso: corpore supra carulescente; subtus albido, maculisque transversis, nigris vario.*

La tête oblongue, obtuse pardevant: le corps bleuâtre sur le dos; d'un blanc pâle par dessous, avec des taches noires, transversales.

Cette couleuvre a déjà été décrite par Séba, sous le nom de *Serpent bleu d'Afrique*. J'ai cru devoir lui donner l'épithète d'*Africain*, faute d'autre dénomination. Sa tête est oblongue, aplatie sur le sommet, obtuse pardevant, un peu plus large que le cou, & comprimée vers le museau. La mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle d'en haut. Le tronc est assez long & effilé; sa plus grande épaisseur correspond au milieu de sa longueur. La queue est grosse. La surface supérieure du corps est bleuâtre; l'inférieure présente une multitude de taches noires, transversales, sur un fond blanchâtre. Sa longueur totale est d'environ deux pieds: on compte près de six pouces depuis l'an us jusqu'à l'extrémité de la queue. *Gronov. Mus. de serp. p. 67, n. 36. L'Afrique.*

P—142 E—60

LE COBEL 128. *C. Cobella C. capite ovato, oblongo: corpore atro, lineolis albidis, transversis vario.*

La tête ovale, oblongue: le corps noir, avec de petites lignes blanches, transversales. (Pl. 12, fig. 16.)

La tête de ce serpent a une forme ovale, oblongue, prolongée antérieurement; elle présente une convexité assez remarquable sur le sommet, principalement vers les parties latérales de la tête, & se termine par un museau arrondi. La mâchoire supérieure dépasse considérablement celle de dessous. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc; il s'amincit ensuite de chaque côté, & finit postérieurement par une queue assez courte & un peu épaisse. Les écailles du dos

& des côtés sont grandes, lisses, éclatantes, d'une figure ovale, presque quadrangulaire, & disposées à recouvrement. Le fond de la couleur est tantôt gris, tantôt brun; mais communément d'un noir assez foncé, avec une multitude de petites lignes blanches transversales. Le dessous du corps au contraire est blanchâtre, & parsemé de bandes noires, posées transversalement. Un individu mesuré par Gronou avoit un pied un pouce deux lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue: cette dernière partie n'avoit que deux pouces dix lignes. *Linn. f. n. 378. Gronov. Mus. de serpentib. p. 66, n. 32. Surinam.*

P—¹⁵¹₁₅₀ E—⁵¹₅₄ Gronov.
Linn.

a. Selon Gronou, le serpent qu'il a décrit n°. 15, appartient à l'espèce dont il s'agit ici. Il est brun & parsemé d'une multitude de très-petites taches blanches: la surface inférieure est blanchâtre. *Gronov. Mus. de serp. p. 58, n. 15; Zooph. p. 20, n. 58.*

P—191 E—75

b. Linné cite une autre variété de cette espèce, qui a le dos bleuâtre & orné d'un petit nombre de caractères blancs. De plus, on voit derrière les yeux une tache blanchâtre; & sous la queue, une teinte du plus beau blanc: mais lorsqu'on compare entre elles les plaques & les écailles qui recouvrent la surface inférieure, on trouve une différence très-considérable. *Linn. Amén. acad. vol. 1, p. 302, n. 28.*

P—138 E—62

* **LA GRIVELÉE 129.** *C. Virgata C. capite ovato, indistincto: corpore in dorso nigricante; lateribus lineis albis, fuscis, nigricantibus, transversis variegatis,*

La tête ovale, confondue avec le tronc: le corps noirâtre sur le dos, & varié sur les côtés de lignes noires, brunes, blanches, & transversales.

Cette couleuvre a la tête ovale, renflée sur le sommet, dirigée en pente vers le museau, couverte de grandes écailles, & confondue avec le cou. Le tronc est cylindrique depuis la tête jusqu'au milieu de sa longueur; il s'amincit ensuite par degrés insensibles, & se termine postérieurement par une queue mince & très-pointue. Les écailles du dos sont très-grandes & presque carrées. Les couleurs dont

ce serpent est orné sont très-remarquables ; le dos est sombre ou noirâtre ; les côtés sont agréablement mélangés de lignes transversales, blanches, noires, & sombres ; le dessous du corps est panaché de taches noires & blanches. Gronou a décrit un serpent de cette espèce, qui avoit dix-huit pouces de longueur. *Gronou, Mus. de serpentib. p. 64, n. 28. Surinam.*

P—160 E—60

*** Espèces qui ont des bandes longitudinales sur le corps.

* LE TRIPLE-RANG 130. *C. Ter-ordinatus C. capite subovato, cataphraño corpore albedo; maculis dorsalibus fuscis, triplici ordine dispositis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps blanchâtre, avec trois rangées de taches brunes sur le dos. (Pl. 42, fig. 5.)

J'ai tiré la description & la figure de cette nouvelle espèce, de l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède. Sa tête est garnie sur le sommet de neuf grandes écailles ; celles du dos sont ovales & relevées par une arête. La surface supérieure du corps présente, sur un fond blanchâtre, trois rangées longitudinales de taches d'une couleur brune. Ce serpent a environ un pied dix pouces de longueur totale ; la queue n'a que quatre pouces. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, p. 332. L'Amérique.*

P—150 E—52

LE MOCQUEUR 131. *C. Vittatus C. capite ovato; vertice plano : corpore albedo; fasciis nigris longitudinalibus : scutis margine fuscis : vittâque albidâ dentatâ sub caudâ.*

La tête ovale, aplatie sur le sommet : le corps blanchâtre, avec des bandelettes noires, longitudinales : les plaques du ventre brunes sur le contour, avec une ligne dentelée, d'une couleur blanche, sur la surface inférieure de la queue. (Pl. 15, fig. 22.)

Linné a donné une description détaillée de ce serpent, dans ses *Aménités académiques*. Suivant ce célèbre Naturaliste, sa tête est oblongue, ovale, un peu rétrécie par devant, aplatie sur le sommet, couverte d'écailles polygones, & dirigée en pente vers le museau. Les yeux occupent la partie antérieure de la tête ; ils sont d'une forme arrondie, & tournés

en avant. Le tronc est oblong, comprimé par les côtés : la plus grande épaisseur est entre la tête & l'anus ; après quoi il s'amincit par degrés insensibles, vers l'extrémité de la queue. Cette dernière partie est arrondie, un peu épaisse ; elle égale à peu près en longueur la quatrième partie du tronc. Les écailles du dos & des côtés sont petites, ovales, & disposées à recouvrement. Le sommet de la tête est d'une couleur noire, variée de petites lignes blanches & tortueuses. Le dos & les côtés sont pareillement blanchâtres, & marqués, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, de lignes noires, longitudinales. Les plaques du ventre sont blanches dans leur centre, & noires en leurs bords. On remarque sous la queue une bandelette blanche, qui forme alternativement des dentelures à droite & à gauche. Linné observe que le nombre des plaques & des écailles offre, dans cette espèce, beaucoup de variétés, dont voici les principales. *Linn. Amén. acad. 1, p. 30; mus. Adolph. Frid. p. 25. L'Amérique.*

146	74
P---142	E---78
142	82
144	75

* LA COULEUVRE A TÊTE-RAYÉE 132. *C. Cobra C. capite oblongo; rostro latissimo : corpore sub-albido : lineolis longitudinalibus in vertice; & fasciis transversis in dorso.*

La tête oblongue ; le museau très-large : le corps blanchâtre : des lignes longitudinales sur la tête, & des bandes transversales sur le dos.

Séba & Scheuchzer ont fait mention de ce serpent. Sa tête est oblongue, convexe sur le sommet, & se termine par un museau très-large, aplati, & obtus à l'extrémité. La mâchoire supérieure dépasse un peu celle de dessous ; l'une & l'autre sont armées de petites dents pointues, recourbées vers la gueule, & disposées sur deux rangs. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc, qui se termine postérieurement par une queue courte, mais très-essilée. Tout le corps est revêtu de petites écailles rhomboïdales, lisses, luisantes, qui le recouvrent comme les tuiles d'un toit. Le fond de la couleur est blanchâtre. On voit sur la surface de la tête une multitude de petites lignes longitudinales, d'une couleur brune. Sur le dos, on remarque environ quarante bandes

lattes transversales, pareillement brunes, & bordées d'une teinte plus foncée. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur d'un pied; la queue a environ quatre pouces. *Gron. Mus. de serp. p. 63, n. 25. Surinam.*

P—165 E—75

- * LE GRENOUILLER 133. *C. Raninus C. capite oblongo, anticè obtuso : corpore albicante ; lineis longitudinalibus, maculisque nigris in dorso & summis lateribus.*

La tête oblongue, obtuse pardevant : le corps blanchâtre, avec des lignes longitudinales & des taches noires sur le dos & sur le haut des côtés.

Gronou, qui nous a fait connoître cette espèce de couleuvre, trace ainsi ses principaux caractères. Sa tête est d'une forme oblongue, obtuse pardevant, plane sur le sommet, plus large que le cou, & amincie vers le museau. Le tronc est grêle, un peu plus gros vers le milieu de sa longueur, & aminci vers les deux extrémités : la queue est mince & alongée. La surface supérieure du corps est agréablement diversifiée par des lignes longitudinales, noires; & par des taches de la même couleur : le ventre est blanchâtre. Il se nourrit de grenouilles; de là vient que je l'ai appelé *Grenouiller (Raninus)*. Une cause semblable a déterminé MM. Linné & d'Aubenton à nommer *Murina* ou *Mangeur de rats*, une espèce de *Boa* qui fait sa nourriture des animaux de cette espèce. Il a environ dix-sept pouces de longueur totale; & quatre pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. *Gronov. Mus. de serp. p. 66, n. 34. Surinam.*

P—149 E—63

- * LA SUISSSE 134. *C. Helveticus C. capite ovato : corpore griseo ; lineis nigris utrinque lateribus ; fasciâ longitudinali & fuscâ in dorso.*

La tête ovale : le corps gris, avec de petites raies noires sur les côtés, & une bande longitudinale brune sur le dos.

La tête de ce serpent est ovale, garnie par dessus de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. On ne trouve point de crochets venimeux dans la gueule; mais la mâchoire supérieure est garnie, de part & d'autre, d'un double rang de petites dents aiguës & serrées. Le dessus du corps est couvert d'écailles ovales, relevées par une arête; elles sont d'un gris cendré, avec de petites raies noires sur les côtés, & une bande longitudinale sur le dos, composée de petites raies transversales, plus étroi-

tes, & d'une couleur plus pâle. Le dessous du corps est noir, & diversifié par des taches d'un blanc bleuâtre, beaucoup plus grandes sous le ventre que sous la queue. Cette couleuvre parvient à la longueur de trois pieds : elle se plaît sur le bord de l'eau, dans les bois touffus; on la trouve aussi dans les fossés, & sous les buissons qui croissent dans un terrain humide. Le peuple la regarde comme venimeuse, quoiqu'elle soit dépourvue des dents qui distillent le venin. M. le Comte de Rasoumowsky, qui nous l'a fait connoître, l'a nommée *Couleuvre vulgaire*; mais comme cette épithète a été déjà donnée à plusieurs espèces de serpens, M. de la Cépède l'a décrite sous le nom de *Suisse*. M. le C. de Rasoumowsky, *Hist. Nat. du Mont-Jorat, &c., tom. 1, p. 121.* M. le C. de la Cépède, *Hist. Nat. des serpens, 326.*

P—170 E—127.

- * LA CHATOYANTE 136. *C. Versicolor C. capite ovato, cataphrâto : corpore griseo ; lineis transversis, fasciam repandam in dorso efformantibus.*

La tête ovale, garnie de grandes écailles : le corps gris, avec une bande en zig-zag, formée de petites raies transversales.

Cette petite couleuvre se trouve aux environs de Lausanne. Sa tête est ovale, couverte par dessus de neuf grandes écailles, & d'une tache brune, presque en forme de cœur. Les yeux sont noirs, petits, animés; l'iris rouge; & la gueule dépourvue de crochets venimeux. Tout le dessus du corps est luisant, comme s'il étoit enduit d'huile, & d'un gris cendré, avec une bande longitudinale, brune, formée de petites raies transversales; disposées en zig-zag. Les plaques & les écailles dont le dessous du corps est revêtu, sont d'un rouge brun, tachetées de blanc, & bordées de bleuâtre du côté de l'extrémité de la queue : ces plaques sont chatoyantes au grand jour; & produisent des reflets d'un beau bleu. Les écailles du dos le sont aussi, mais beaucoup moins. Ce serpent parvient à dix-huit pouces de longueur, & à la grosseur d'une plume d'oie ou de cygne. On la trouve auprès des eaux, ou dans des fossés humides. M. le C. de Rasoumowsky, *Hist. Nat. du Jorat & de ses environs, vol. 1, p. 122, pl. 6. Lausanne.*

P—¹⁶⁰₁₄₆ E—113.

LE DARD 136. *C. Jaculatrix C. capite ovato, parvo: trunco sensim attenuato, cinereo; fasciis tribus nigrescentibus.*

La tête ovale, petite : le tronc aminci par degrés insensibles, & d'un gris cendré, relevé par trois bandes noirâtres.

Cette couleuvre a la tête petite, d'une figure ovale, rétrécie vers le museau, & couverte sur le sommet d'écailles de différentes figures. Le tronc est effilé, sur-tout vers la queue qui est très-déliée & un peu plus courte que la moitié du tronc. Tout le corps est d'une couleur grise; ce fond est relevé par une bandelette brune, dont les bords sont d'un noir obscur; elle se prolonge sur toute la longueur du dos, depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue. On voit sur chacun des côtés une autre bande pareille, mais plus étroite. Le dessous du corps est blanchâtre. Linné observe que le *Dard* a beaucoup de rapports avec le *Rayé*. Linn. f. n. 381. Surinam.

P—163 E—77

LE CHAYQUE 137. *C. Stolatus C. capite ovato, carulescente: corpore supra griseo; vittis duabus albis, longitudinalibus; & fasciis transversis, fuscis: scutis abdominalibus nigropunctatis.*

La tête ovale, bleuâtre : le corps gris par dessus, avec deux bandelettes blanches, longitudinales, & des taches brunes transversales : des points noirs sur les plaques du ventre. (Pl. 74, fig. 21.)

Le *Chayque* a la tête ovale, convexe, courte, revêtue de grandes écailles d'une couleur bleuâtre. On trouve des crochets mobiles dans l'intérieur de la gueule; ils sont attachés si près du gosier, que le serpent ne peut s'en servir que pour infester les animaux qui entrent dans sa gueule & dont il fait sa nourriture. La longueur de la queue égale la cinquième partie de celle du corps. Le dos est gris, traversé de bandelettes brunes, & marqué, sur toute sa longueur, de deux lignes blanches; le ventre est d'un bleu très-clair; les plaques qui le recouvrent sont marquées, de chaque côté, de deux points noirâtres. On prétend que sa longueur ordinaire est d'environ six pouces, & qu'il est de la grosseur du doigt. Suivant Séba, le mâle a neuf taches rondes & noirâtres sur les parties latérales du cou; la femelle en est dépourvue. Linn. mus. Adolph. Frid. p. 26, tab. 22. Séb. 2, tab. 9, fig. 1. L'Amérique.

P—143 E—76

* **LE XÉQUIPELE 138.** *C. Xequipeles C. capite ovato, parvo: corpore cinereo; vittâ dorsali nigrâ, à rostro ad apicem caudæ protensâ.*

La tête ovale, petite : le corps gris, avec une bande noire sur le dos, qui s'étend depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue.

Sa tête est petite, d'une forme ovale, & distinguée du tronc. La plus grande épaisseur de ce serpent est vers le milieu du corps; sa grosseur en cet endroit est cependant moindre que celle de la tête. La queue est assez effilée; sa longueur égale à peine la troisième partie de celle de l'animal. Tout le corps est d'un gris cendré : ce fond est obscurci sur le dos par une large bande noirâtre, bordée d'une teinte plus foncée, qui s'étend depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Sur les côtés, on remarque, de part & d'autre, une bandelette semblable, mais plus étroite. Le ventre est blanchâtre. Cette couleuvre parvient ordinairement à la longueur de seize pouces. Gronov. Mus. de serp. p. 63, n. 26. Surinam, l'Amérique.

P—¹⁶³₁₇₂ E—⁷⁷₇₉

LE SITULE 139. *C. Situla C. capite subovato: corpore griseo, nigredine asperso: lineâ nigrâ in lateribus summis.*

La tête un peu ovale : le corps gris, parsemé d'une teinte noirâtre, & marqué à l'extrémité supérieure des côtés, d'une ligne noire.

La phrase spécifique renferme presque tous les caractères qui sont énoncés dans la description de Linné. Le corps a environ trois pieds de longueur totale, & un pouce d'épaisseur; il est d'une couleur grise, rembrunie par une teinte noirâtre : sur ce fond, on remarque, de part & d'autre, une ligne noire, échancrée, qui sépare le dos des parties latérales. La longueur de la queue égale à peine la huitième partie de celle de l'animal. Linn. mus. Adolph. Frid. 2, p. 44, f. n. 385. L'Égypte.

P—235 E—45

* **LE SCHOKARI 140.** *C. Schokari C. capite ovato, obtuso: corpore cinereo-fusco; vittis utrinquâ duabus albis, unicâ tantum margine nigrâ.*

La tête ovale, obtuse : le corps d'un cendré brun, avec deux bandes longitudinales, blanches, dont une seulement est liférée de noir.

C'est encore une autre nouvelle espèce de couleuvre observée par Forskal dans l'Arabie heureuse. Sa tête est d'une figure ovale, & garnie par dessus de neuf grandes écailles posées sur quatre rangs. La gueule est dépourvue de crochets mobiles. Son corps est menu, d'un gris brun sur le dos, & marqué, de part & d'autre, de deux bandelettes blanches, qui s'étendent depuis la tête jusqu'au bout de la queue, & dont une seulement est bordée de noir. Les grands individus de cette espèce ont quelquefois sur le milieu du dos plusieurs petites taches blanches, rangées à la file. Le dessous du corps est blanchâtre, mêlé de jaune, & pointillé de brun vers le gosier. Le *Schokari* parvient ordinairement à la longueur d'un ou de deux pieds; sa queue n'a guère alors que cinq ou six pouces. Il se plaît dans les bois qui croissent sur les hauteurs. *Forskal, descript. animal. p. 14. L'Arabie.*

P—183 E—144

* LE CRAVATE 141. *C. Torquatus C. capite ovato : corpore livido, squamis margine albicantibus; collare albo.*

La tête ovale : le corps livide, avec des écailles blanchâtres à l'extrémité; un collier blanc.

La tête de ce serpent est ovale, convexe par dessus, dirigée en pente sur le front, & terminée antérieurement par un museau obtus. Le dos & les côtés sont couverts d'écailles dont le bord supérieur est marqué d'une petite tache blanche, ce qui fait paroître toute la surface supérieure du corps comme marquée d'une multitude de points blancs, disposés sur des rangées longitudinales. La longueur de la queue égale à peine la quatrième partie de celle du corps. Le ventre est blanchâtre. Le cou est entouré d'une bandelette blanche, qui le sépare du tronc. La longueur ordinaire de ce serpent est de deux pieds; il n'a que quatre ou cinq lignes de diamètre vers le milieu du tronc. *Gron. Zooph. p. 19, n. 94. La Guinée.*

P—201 E—68

L'AURORE 142. *C. Aurora C. capite ovato, cataphraeo : corpore livido; dorso saturate flavo.*

La tête ovale, couverte de plaques : le corps livide; le dos d'un jaune foncé. (Pl. 14, fig. 20.)

La belle couleur orangée qui domine sur le dos de ce serpent, imite cette teinte dorée

qui précède le lever du soleil. Sa tête est ovale, revêtue de neuf grandes écailles, & d'une grosseur égale à celle du cou. Les yeux sont gros, saillans; les dents petites & flexibles; & les mâchoires garnies d'écailles sur leurs bords. Le tronc est arrondi; il se termine par une queue assez grosse, dont la longueur égale la dixième partie de celle de l'animal. Tout le corps est couvert d'écailles rhomboïdales, d'une couleur livide : ce fond est relevé par une bande longitudinale, d'un jaune éclatant, qui règne sur le dos. Suivant Séba, le sommet de la tête est jaune & moucheté de rouge. *L'Aurore* a environ un pied de longueur & deux pouces de circonférence. *Linn. mus. Adolph. Frid. 25, tab. 19. L'Améri- rique.*

P—179 E—37

LE BALI 143. *C. Plicatilis C. capite brevi, ovato : corpore livido, lateribus fasciâ longitudinali fuscâ.*

La tête courte, ovale : le corps livide, marqué sur les côtés d'une bande brune, longitudinale. (Pl. 9, fig. 7.)

Ce serpent a la tête ovale, lisse, à peine anguleuse, & recouverte d'écailles un peu plus grandes que celles du tronc. Ses yeux sont plats; les ouvertures des narines presque invisibles; & situées au sommet du museau. On peut à peine distinguer des dents dans la gueule. Le tronc est épais & relevé en carène sur le dos. Il règne un pli sur toute la surface de l'abdomen. La longueur de la queue ne forme que la cinquième partie de celle du corps. La surface supérieure est livide, & peinte sur les côtés d'une bande longitudinale, formée par des écailles brunes, excepté à leur sommet où elles sont tachetées de blanc. La surface inférieure est blanchâtre & mouchetée de jaune sur les côtés; de grandes plaques recouvrent cette partie. Il y a aussi quelques points bruns épars sur la partie inférieure du corps, & en particulier vers le cou & sur les premières grandes plaques dont chacune est marquée d'un de ces points. Sa longueur ordinaire est d'environ deux pieds; il est plus gros que le pouce. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 23. Ternate.*

P—130 E—46

LE NEZ-RETROUSSÉ 144. *C. Myærisans C. capite ovato, oblongo; naso antrorsum producto : corpore supra carneo, vittâ utrinque pallidâ.*

La tête ovale, oblongue; la mâchoire su-

périeure prolongée en forme de nez : le corps couleur de chair, avec une bandelette pâle sur les côtés. (Pl. 30, fig. 62.)

Ce serpent a la tête oblongue, étroite, plane en dessus, revêtue de plaques ; & les bords supérieurs relevés en arête très-aiguë. La mâchoire d'en haut se termine par un prolongement carré, d'une substance cartilagineuse, dont la forme imite celle d'un nez retroussé : la mâchoire inférieure est arrondie, plus large & plus courte que celle de dessus, & garnie intérieurement de deux espèces de verrues ; l'une & l'autre sont armées de fortes dents, mais qui ne sont pas venimeuses, selon Gronou. Linné au contraire a vu deux crochets mobiles sur un individu qu'il a observé. Celui qu'on conserve au Cabinet du Roi n'en a point. Le tronc est comprimé latéralement ; il est très-mince vers la tête, & couvert de petites écailles molles, oblongues, rétrécies, & rangées sur des lignes obliques qui se croisent. La queue est très-déliée ; sa longueur égale le tiers de l'animal, pris en totalité. Tout le corps est d'une couleur de chair, marquée par dessus d'une bandelette longitudinale, d'un brun clair, & de taches bleuâtres sur la partie antérieure du tronc. On voit sur les côtés une ligne blanche qui disparoît vers le milieu de la queue. *Linn. mus. Adolph. Frid. 28, f. n. 389. Gronov. mus. 2, p. 59, n. 19. L'Amérique,*

a. La teinte & la distribution des couleurs présentent beaucoup de différences, & constituent plusieurs variétés dans cette espèce. Un individu dont Séba a donné la description & la figure, étoit entièrement bleu sur le dos, & vert sous le ventre ; une bandelette blanche distinguoit, de part & d'autre, le dos de l'abdomen. Celui dont parle Catesbi étoit mélangé de vert & de bleu. *Séb. 11, tab. 23, fig. 2. Catesb. Carol. 2, tab. 47.*

P—192 E—167

LE TRISCALE 145. *C. Triscalis C. capite ovato, cataphracto ; corpore glauco ; lineis quatuor rufis in unam utrinque coalescentibus.*

La tête ovale, couverte de plaques sur le sommet ; le corps d'un vert de mer, avec quatre lignes rousses sur le dos, qui se réunissent en une seule aux deux extrémités du corps,

Ce serpent a la tête d'une figure ovale, & revêtue de neuf grandes écailles sur le sommet. Le dos est d'une couleur verdâtre : sur ce fond, on remarque trois lignes rousses, qui se réunis-

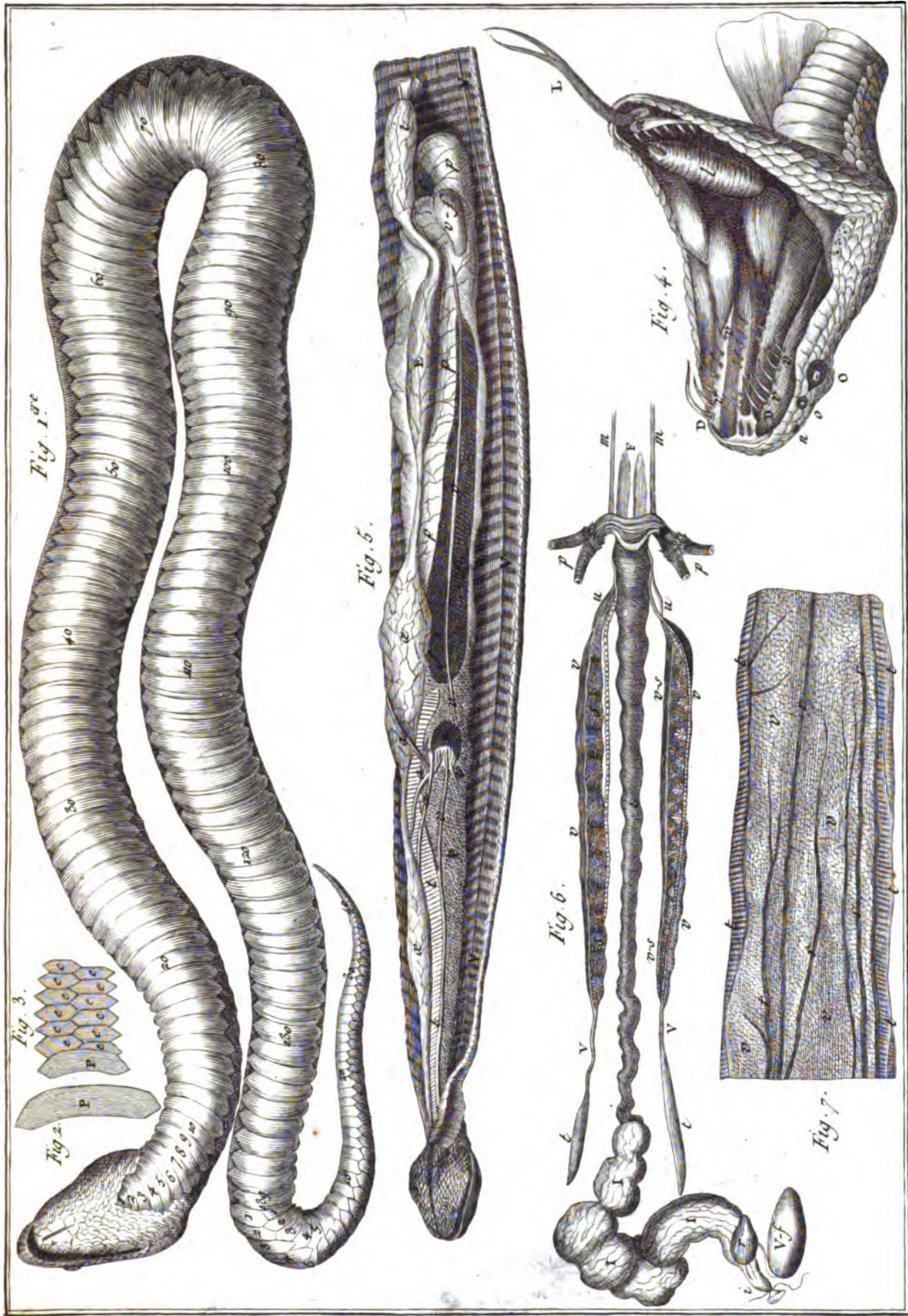
sent à l'endroit du cou ; celle du milieu se termine au delà. De plus, on observe, sur chacun des côtés, une ligne pareillement roussie, qui s'étend, ainsi que la ligne correspondante du dos, jusqu'à l'extrémité de la queue. La longueur de la queue n'est que la cinquième partie de celle du corps. Un individu de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a quatre pouces six lignes de longueur totale ; la queue seule a trois pouces dix lignes. *Linn. f. n. 385. M. de la Cèpede, Hist. Natur. des serpens, 199. Les Indes, l'Amérique.*

P—195 E—86

LE CORALLIN 146. *C. Corallinus C. capite minimo ; squamis duabus majoribus in occipite : corpore glauco ; lineis tribus fuscis in dorso.*

La tête très-petite, avec deux grandes écailles sur la nuque : le corps d'un vert de mer, marqué de trois lignes brunes sur le dos. (Pl. 23, fig. 44.)

Cette couleur est distinguée des autres espèces de ce genre, par la conformation de la tête qui est petite, & couverte sur la nuque de deux écailles beaucoup plus grandes que les autres. Les yeux & les narines sont d'une grandeur peu considérable. Les dents sont médiocres ; mais la mâchoire supérieure est armée de deux petits crochets rétractibles, qui distillent un venin très-subtil. Le tronc est couvert de dix-sept rangées d'écailles ovales, lisses, obtuses, séparées, dont chacune ressemble à une branche de corail ; celles de la première rangée latérale, de la troisième, & de la quatrième, sont marquées, de part & d'autre, d'une tache brune. La longueur de la queue ne fait que la cinquième partie de celle du corps ; elle est lisse & s'amincit par degrés insensibles. La couleur principale est d'un vert blanchâtre ; ce fond est relevé par trois bandelettes brunes, qui parcourent toute la longueur du dos. Les plaques & les écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, sont rembrunies ; & parsemées d'une multitude de points blanchâtres. La longueur ordinaire du *Corallin* est d'environ trois pieds ; sa grosseur est double de celle du pouce. La figure de Séba, qui a servi de modèle à la nôtre, représente ce serpent faisant tous ses efforts pour avaler un lézard vert, aussi gros que lui. Dans cet état, on voit ses mâchoires tellement ouvertes, qu'elles paroissent distoquées ; & cette dilatation extraordinaire ex-



HISTOIRE NATURELLE, Ophiologie, V. Ordre, premières Figures.

Benard Durcail.

fifiée par une espèce de réseau noir, avec des bandes blanches longitudinales de part & d'autre. *Linn. f. n. 382, Amén. acad. 1, p. 302, n. 30. L'Asie.*

P—160 E—100

* LE CHAPELET 150. *C. Margaritiferus C. capite magno, depresso : corpore cœruleo; vittis tribus dorsalibus; media nigrescente, albo-maculatâ; lateralibus verò albis.*

La tête grande, aplatie : le corps bleu, orné sur le dos de trois bandelettes ; celle du milieu noire, tachetée de blanc ; les deux latérales blanches. (Pl. 41, fig. 1.)

L'ordre & l'arrangement des couleurs offrent dans cette espèce un caractère si sensible, qu'il est presque impossible de ne pas la reconnoître. Sa tête, qui est grande en proportion du corps, est aplatie par dessus, ainsi que par les côtés, & revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles. Il n'y a point de dents venimeuses dans la gueule. Le tronc est délié, & garni jusqu'au bout de la queue d'écailles lisses, rhomboïdales. De chaque côté de la tête, on remarque trois, quelquefois quatre taches à peu près de la grandeur des yeux, rangées à la file, & formant une ligne qui passe par l'endroit de ces organes. Le sommet de la tête présente aussi des taches d'un bleu clair, bordées de noir, & placées avec symétrie. Le dessus du corps est bleu & marqué de trois bandelettes longitudinales ; celles des côtés sont blanches ; celle du milieu est noire, & chargée de petites taches blanches, ovales, entremêlées de points blancs ; la surface inférieure est garnie de plaques blanches, ponctuées de noir à chaque extrémité, ce qui forme deux rangées de points noirs sous le ventre. Cette description a été faite sur un individu de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi ; il a un pied cinq pouces six lignes de longueur totale ; la queue a cinq pouces six lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 246. On ne sait pas quel pays il habite.*

P—166 E—103

L'AMMODYTE 151. *C. Ammodytes C. capite triangulari; rostro apice quasi cornuto : corpore subviridi; fasciâ dorsali nigrâ, denticulis alternis.*

La tête triangulaire ; une espèce de petite corne à l'extrémité du museau : le corps verdâtre, avec une bande noire sur le dos, dentelée dans un ordre alternatif. (Pl. 7, fig. 1, 2 & 3), sous le nom de vipère.

L'*Ammodyte* a la tête plus large par derrière, & terminée antérieurement par un museau redressé, haut de deux lignes, semblable à une corne par sa figure, mais d'une substance charnue, mobile en arrière, & couverte, ainsi que toute la surface de la tête, de très-petites écailles. Entre cette espèce de corne & les yeux, on observe, de chaque côté, un tubercule saillant. Les narines sont situées, de part & d'autre, à la base de ces tubercules. Les yeux sont couverts d'une écaille unique, qui fait la fonction de paupière : il y a aussi sur l'occiput deux écailles un peu plus grandes que les autres. La mâchoire supérieure est armée de deux dents assez grandes, aiguës, & renfermées dans une vésicule pleine de venin ; la mâchoire inférieure n'a que de très-petites dents incapables de nuire. Le tronc se termine par une queue déliée, & longue seulement d'un travers de doigt. La couleur de ce serpent est d'un vert pâle ; le dos est comme partagé dans le milieu par une bande noire & dentelée alternativement ; le bord des lèvres est panaché de blanc & de noir. Sa longueur est d'environ un pied. L'individu que Linné a décrit fut pris au moment où il faisoit son repas d'un lézard aussi gros que lui, & qu'il avoit déjà avalé jusqu'aux pattes de devant. Sa morsure communique un poison très-actif. On prétend que ceux qui en ont été atteints, meurent au bout de trois heures. C'est le serpent connu sous le nom de *Vipère cornue d'Illyrie*. Il me paroît que l'individu représenté sur la *planche septième*, est un *Ammodyte*. *Aldrov. serp. 169. Linn. Amén. acad. 1, p. 506. En Orient.*

P—142 E—32

M. Laurenti a vu, dans le Cabinet de M. le Comte de Turri, deux *Ammodytes* qui avoient été apportés des environs de *Castel de Duino*, en Illyrie, & qui paroissent former deux variétés dans cette espèce.

a. L'un avoit tout le corps brun. *Laurent. spec. med. n. 220.*

b. L'autre étoit d'un bleu pâle. *Ibid.*

LA VIPÈRE 152. *C. Berus C. capite oblongo, posticè dilatato : corpore fusco; vittâ dorsali atrâ, dentato-repandâ.*

La tête oblongue, élargie par derrière : le corps brun, avec une bandelette noire, dentelée en zig-zag sur la surface du dos.

On reconnoitra facilement ce serpent dangereux par la forme de sa tête qui est aplatie supérieurement, élargie par derrière, & amincie

amincie du côté du museau, où elle se termine en s'arrondissant. Le bord des mâchoires est revêtu d'écaillés plus grandes que celles du dos, tachetées de blanc & de noir; elles forment un rebord assez saillant. Le dessus du museau est garni de plaques polygones; le sommet postérieur présente une multitude de petites écaillés disposées à recouvrement. Les yeux sont pleins de feu. Le nombre des dents varie suivant les individus; il est souvent de vingt-huit à la mâchoire supérieure, & de vingt-quatre à l'inférieure; mais toutes les vipères ont, de chaque côté de la mâchoire supérieure, une ou deux, & quelquefois trois ou quatre dents longues d'environ trois lignes, blanches, diaphanes, crochues, & très-aiguës. Ordinairement elles sont couchées en arrière le long de la mâchoire, & alors leur pointe ne paroît point; mais lorsque la vipère veut mordre, elle les relève & les enfonce dans la plaie, en même temps qu'elle y répand son venin. Auprès de la base de ces grosses dents, & hors de leurs alvéoles, on trouve, dans des enfoncemens de la gencive, un certain nombre de petites dents crochues, inégales en longueur, conformées comme les dents canines, & qui paroissent destinées à remplacer ces dernières, lorsque la *Vipère* les perd par quelque accident. M. l'Abbé Fontana en a trouvé depuis deux jusqu'à huit. Le cou est beaucoup plus étroit que la tête: il augmente ensuite de grosseur, par degrés insensibles, jusques vers le milieu du tronc; & s'amincit dans la même proportion en tirant vers la queue qui est grosse, très-courte, & obtuse. Toutes les écaillés de la surface supérieure sont ovales & relevées par une arête, excepté la dernière rangée de chaque côté, où les écaillés sont unies, arrondies, & un peu plus grandes que les autres. Le fond de la couleur est d'un roux tirant sur le brun dans les mâles, & d'un gris cendré dans les femelles. Sur l'un & sur l'autre, individu on remarque une bande noire, dentelée en zig-zag, qui parcourt toute la longueur du dos, jusqu'à l'extrémité de la queue: il y a de chaque côté une rangée de points noirs, disposés de manière que chacun répond à l'angle rentrant de la bande dorsale. Le sommet de la tête est marqué de deux taches noires, oblongues, qui, par leur réunion, forment un angle aigu au dessus des yeux. Le ventre est garni de grandes plaques couleur d'acier, & d'une teinte plus ou moins foncée. La lon-

gueur totale de la *Vipère* est communément de deux pieds; la queue n'a que trois ou quatre pouces. On a observé que cette partie est plus longue & plus grosse dans le mâle que dans la femelle. Il résulte des expériences que M. l'Abbé Fontana & M. Laurenti ont faites sur la morsure des *Vipères*, que ce poison dangereux n'a point d'effet sur les animaux qui n'ont pas de sang; il paroît aussi qu'il ne peut pas donner la mort aux *Vipères* elles-mêmes: & à l'égard des animaux dont le sang est chaud, la morsure de ce serpent est d'autant plus funeste, que leur grosseur est plus considérable, de telle sorte qu'on peut présumer qu'il n'est pas toujours mortel pour l'homme, ni pour les grands quadrupèdes ou oiseaux. On s'est assuré, par des expériences faites avec soin, que ce venin est d'autant plus dangereux, qu'il a été distillé en plus grande quantité dans les plaies, par des morsures répétées. En un mot, on peut conclure que le poison de la *Vipère* est funeste en raison de sa quantité, de la chaleur du sang, & de la petitesse de l'animal mordu. Il est encore d'autres causes, comme la chaleur de la saison, la température du climat, & l'état de la *Vipère* plus ou moins irritée, qui peuvent exalter le principe venimeux. Nous avons indiqué, dans l'Introduction à cet Ouvrage, les remèdes les plus efficaces qu'on ait découverts jusqu'ici contre la morsure de ce serpent. *Linn. f. n. 377. Laur. spec. med. p. 192. Les contrées de l'Europe.*

P—146 E—39

On distingue plusieurs variétés dans cette espèce, qui ne diffèrent entre elles que par l'intensité ou la disposition des couleurs.

a. Le sommet de la tête marqué d'une tache divisée en plusieurs parties; une bandelette dentelée en zig-zag sur le milieu du dos; les taches antérieures des deux rangées latérales, réunies; celles de derrière séparées & disposées à la file. *Séb. 11, pl. 59, fig. 1.*

b. La tête variée de blanc & de noir: le corps roux, avec une bandelette en zig-zag d'un jaune foncé, sur le milieu du dos. *Séb. 11, pl. 36, fig. 2. L'île Saint-Eustache.*

c. Le sommet de la tête marqué, de part & d'autre, d'une tache blanche, renfermée dans une espèce d'arc noirâtre; la bandelette du milieu du dos d'un jaune noirâtre, dentelée en zig-zag pardevant, & composée par derrière de taches rondes, réunies. *Séb. 11 pl. 33, fig. 5. Les Indes orientales.*

* **LE ZÈBRE 161.** *C. Zebra C. scutellis cærulescentibus ; lineis radiatis fuscis : corpore albo-cærulescente ; fasciis fusco-nigris , quas lineæ duæ longitudinales albæ dirimunt. Laurenti , spec. med. p. 85 , n. 180. Coronella fasciata.*

Le ventre bleuâtre , avec des lignes brunes , posées en forme de rayons : le corps d'un blanc qui tire sur le bleu , marqué de bandes d'un brun très-foncé , qui sont partagées par deux lignes blanches , longitudinales.

Ce sont là encore tous les détails que M. Laurenti nous a donnés sur un serpent venu d'Afrique , qu'il a observé chez M. le Comte de Turri. Je l'ai appelé *Zèbre* en françois , jusqu'à ce qu'on ait trouvé une dénomination plus convenable.

* **LA SPATULE 162.** *C. Lati-rostratus C. corpore lævigatissimo , dilutè fuscente ; fasciis raris , albo subfuscescentibus : rostro depresso , plagioplateo. Laur. spec. med. p. 86 , n. 184. Coronella Lati-rostra.*

Le corps très-lisse , d'un brun clair , avec quelques bandes d'un blanc tirant sur le brun : le museau comprimé & aplati.

M. Laurenti ne donne point d'autres caractères que ceux qui sont énoncés dans la phrase descriptive. Il parle ensuite d'une variété de cette espèce , qu'il a vue chez M. le Comte de Turri.

a. Les intervalles qui séparent les bandes sont plus petits que les bandes elles-mêmes , & ont une forme elliptique : les bandelettes sont jaunâtres vers la région du ventre , & se réunissent en cet endroit. *Ibid.*

* **LA TÊTE-RONDE 163.** *C. Cerastoïdes C. capite subglobofo , magno : corpore albo-subfuscescente ; maculis dilutè fuscescentibus ; dorsalis ellipticis , unâ serie positis.*

La tête grosse , presque sphérique : le corps d'un blanc lavé de brun , avec des taches d'un brun clair ; celles du dos sont elliptiques & disposées sur une seule rangée.

Le corps est très-lisse , comme celui de la *Spatule* : on voit de plus deux taches longitudinales sur l'occiput. *M. Laur. spec. med. p. 86 , n. 185. Coronella Cerastoïdes.*

a. Le serpent que M. Laurenti a décrit sous le nom de *Coronella-Taniata* , ne paroît être qu'une variété de celui-ci. Sa tête est pareillement grosse & sphérique ; il y a une bande brune , très-foncée sur le milieu du dos : le haut des côtés est d'un brun clair ; le bas des parties latérales & le dessous du

corps présentent une teinte d'un blanc qui tire sur le brun. Le Naturaliste que nous venons de citer a vu ces deux serpens dans le cabinet de M. le Comte de Turri. Il observe qu'ils ont de très-grands rapports avec la *Spatule* , & qu'il est très-difficile d'assigner les caractères qui les distinguent. *Laurenti , ibid. p. 86 , n. 186.*

* **LE PARQUETÉ 164.** *C. Tessellatus C. capite elongato : corpore toto supra nigro , fuscoque alternè tessellato ; subtus atro , utrinque maculis albis , squammæ-formibus , inæqualibus. Laur. spec. med. p. 87 , n. 188.*

La tête alongée : tout le corps marqué par dessus de taches noires & brunes , formant alternativement des espèces de compartimens ; le dessous du corps noir , avec des taches blanches , inégales , qui imitent des écailles.

Je ne fais que traduire la description de ce serpent qu'on lit dans l'ouvrage de M. Laurenti. Il a eu occasion d'en voir un individu chez M. le Comte de Turri. Pourquoi n'indique-t-il pas ses dimensions , le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent le dessous du corps , & les autres caractères essentiels pour reconnoître cette nouvelle espèce ?

* **L'ANGUIFORME 165.** *C. Anguiformis C. corpore albido ; fasciis fuscis , integris ; subtus obliquè concurrentibus : anulis densissimis.*

Le corps blanchâtre , avec des bandes brunes , entières , dont la direction est oblique par dessous le corps : les anneaux sont très-ferrés.

Il ressemble , dit M. Laurenti , à l'espèce d'*Anguis* que nous avons nommé le *Rayé* ; mais il en diffère par le caractère essentiel à cette famille. L'Auteur que nous venons de citer a fait cette description sur un individu qu'il a vu chez M. de Turri. *Laurenti , spec. med. p. 85 , n. 182. Coronella Anguiformis.*

* **LE JAVANOIS 166.** *C. Javanus C. corpore albo ; maculâ transversali rusâ in rostro ; albâ per oculos ; taniâ longitudinali duplici in anticâ corporis parte excurrente ; maculisque rhomboïdalibus versus caudam.*

Le corps blanc ; une tache rousse , transversale sur le museau ; une autre d'une couleur blanche sur les yeux : deux bandelettes longitudinales sur la partie antérieure du dos ; & des taches rhomboïdales vers la queue.

Séba est le premier Naturaliste qui ait fait

mention de ce serpent. M. Laurenti, qui a vu un individu de cette espèce dans le Cabinet de M. le Comte de Turri, en a donné une description un peu plus détaillée, mais dont les caractères suffisent à peine pour reconnoître cet animal. Suivant ce Naturaliste, le fond de la couleur est blanc ; la tête est marquée transversalement d'une bandelette d'un roux foncé, située entre les yeux & l'extrémité du museau ; une autre bandelette blanche passe sur les yeux ; & une raie longitudinale s'étend, de part & d'autre, sur la partie antérieure du dos. De plus, on voit sur le milieu & sur la partie postérieure du tronc, des taches rhomboïdales, dont le centre présente une teinte blanchâtre : celles des côtés sont plus petites, d'une figure irrégulière, & d'une couleur uniforme ; celles de la queue sont très-rapprochées les unes des autres. M. Laurenti n'a point assigné le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, ni les dimensions de ce serpent. *Séb. 1, pl. 10, fig. 2. Laur. spec. med. p. 96, n. 212.*

* LE HIKKANELLE 167. *C. Hikkanella C. corpore cinereo; maculis dilutè cæruleis, ordine positis.*

Le corps gris, orné de taches d'un bleu céleste, disposées avec ordre.

A juger de la conformation extérieure de ce serpent par la description & les figures que Séba nous a laissées, il paroît que la tête est d'une forme ovale, aplatie sur le sommet, & couverte de grandes écailles. Le fond de la couleur est gris, & parsemé de belles taches bleues, disposées en quinconce. La queue est rayée de bleu ; & le ventre blanchâtre, marqué transversalement de bandelettes brunes. Séba a trouvé, sur tous les individus qu'il a observés, deux testicules hérissés de piquans, & placés de chaque côté de l'anus. On prétend qu'en Amérique, ce serpent donne la chasse aux rats & aux souris avec autant d'adresse que le chat domestique. Il y a apparence aussi que c'est de cette espèce dont a parlé Schouten, lorsqu'il dit qu'on trouve dans le Malabar, des serpens que les Hollandois ont nommés *Preneurs de rats*, parce qu'ils vivent effectivement de rats & de souris comme les chats, & qu'ils se nichent dans les toits des maisons. Il ajoute encore, que loin de nuire aux hommes, ils passent sur le corps & le visage de ceux qui dorment, sans leur causer aucune incommodité. Ils

descendent dans les chambres d'une maison, comme pour les visiter ; & souvent ils se placent sur le plus beau lit. On embarque rarement du bois de chauffage, sans y jeter quelques-uns de ces animaux, pour faire la guerre aux insectes. *Séb. 11, pl. 75, fig. 1, 2, 3, 4, 5. Laurent. spec. med. p. 88, n. 192. Coronella-Catus, Hist. gén. des Voy. édit. in-12, vol. 43, p. 346. L'Amérique, les Indes.*

LE GUIMPE 168. *C. Ovivorus C. corpore supra albo nigroque variegato; abdomine argenteo.*

Le dessus du corps varié de blanc & de noir ; le dessous argenté.

J'ai tiré les caractères que j'énonce dans la phrase descriptive, de l'Histoire Naturelle du Brésil, par Marcgrave, servant de suite à celle de Pison. Cet Auteur s'exprime ainsi, en parlant des différentes variétés du *Guimpe* qu'il a observées. « On m'apporta, dit-il, un serpent long de quatre pieds, & dont l'épaisseur varioit depuis un doigt jusqu'à cinq. Les écailles du ventre étoient d'une couleur argentée, très-éclatante ; le reste du corps étoit mélangé de noir & de blanc : la queue paroissoit formée de six anneaux argentés. Ce serpent avoit à chaque mâchoire six dents aiguës.

» J'ai eu un autre individu, dont tout le corps étoit peint d'une couleur de rouille, à l'exception du ventre qui étoit blanc. Il avoit environ trois pieds de long, sur deux pouces de diamètre, à l'endroit de sa plus grande épaisseur. Ces serpens entrent dans les maisons, où ils dévorent les œufs des poules ». *Linn. f. n. 385. Le Brésil.*

P—203 E—73

* LE SERPENT-NAIN 169. *C. Pusillus C. corpore fusco, pallido; punctis utrinque lateralibus, oblongis: abdomine albido, punctato.*

Le corps d'un brun pâle, avec des points oblongs sur les côtés ; le ventre blanchâtre & ponctué.

L'Auteur anonyme des *Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers* (1), parle ainsi de ce petit serpent qu'il a trouvé dans l'Inde. « Un jour, dit-il, remuant quelques pierres, je trouvai deux de

(1) Je connois l'Auteur de cet ouvrage ; il a fait des observations très-intéressantes sur les animaux de l'Inde, & j'ose assurer qu'on peut s'en rapporter à ses relations.

ces petits animaux qu'au premier coup-d'œil, on prendroit pour des vers. J'enlevai le fort, & m'amufai à le considérer avec attention. Son corps avoit environ cinq pouces de longueur, sur une ligne & demie de diamètre. J'ai appris que cette espèce parvenoit rarement au delà de six pouces. Sa peau étoit d'un brun sale, tachetée sur les côtés de petits points allongés & plus foncés : la couleur du ventre étoit légèrement truitée & un peu plus blanchâtre. . . . Ses yeux, malgré leur extrême petitesse, me parurent noirs & brillans. Il avoit la gueule très-fendue ; de sorte que je pus y introduire sans violence un corps de plus d'une ligne de diamètre. Ses dents étoient aussi fines que des pointes d'aiguilles ; mais si ferrées & si courtes, qu'il ne me parut pas possible qu'un homme pût en être mordu, ou du moins qu'elles pénétraissent au delà de l'épiderme. Le Chef du village où j'étois me dit qu'il étoit simplement à craindre que, par accident, ce reptile ne s'introduisît dans le nez ou dans la bouche ». *Essais philos. sur les couleuvres*, p. 18. Paris, 1783. *L'Inde*.

- * LE SERPENT-POISON 170. *C. Toxicon C. corpore sordidè luteo, lineolis fuscis & rubescens variegato.*

Le corps d'un jaune sale, diversifié par de petits traits bruns ou rougeâtres.

Entre les serpens de l'Inde, celui qui est le plus redoutable, est long d'environ deux pieds & fort menu ; sa peau est diaprée de petits traits bruns ou rougeâtres, tranchans sur un fond d'un jaune sale. Il se trouve sur-tout dans les endroits pierreux & arides. Sa morsure peut causer la mort en moins d'une ou deux minutes. Peut-être un jour nous aurons une description plus détaillée d'un animal aussi dangereux. *Essais philos. sur les couleuvres*. p. 14. *L'Inde*.

- * LE SERPENT-BRULANT 171. *C. Urens C. corpore albidò, maculis saturatè viridibus consperso.*

Le corps blanchâtre & parsemé de taches d'un vert foncé.

Ce serpent est à peu près de la même forme que le précédent. Le fond de la couleur de sa peau est un peu moins brun, & marqueté de taches qui tirent sur le vert rembruni. Son venin est presque aussi dangereux, mais il est moins actif & ses effets sont très-différens. *Essais philosophiq. sur les couleuvres*, p. 16. *L'Inde*.

- * LE HANNASCH-ÆSUÆD 172. *C. Hannasch-æsuæd C. corpore toto nigro.*

Le corps entièrement noir.

C'est là presque le seul caractère que nous ayons sur la conformation de ce serpent. Forskal assure qu'il a environ un pied de longueur, & une grosseur égale à celle du doigt ; sa femelle est ovipare. La morsure de cet animal n'est pas dangereuse ; cependant elle produit une légère enflure. On arrête par des ligatures la propagation du venin ; on suce la plaie, & on emploie le *caprier* comme spécifique. Les Arabes disent que cette couleuvre entre quelquefois, par un côté, dans le corps des chameaux, qu'elle sort par l'autre ; & que le chameau en meurt, si on n'a pas soin de brûler la plaie avec un fer rouge. *Forskal, Descript. amphib. p. 15. L'Arabie*.

- * LE HOLLEIK 173. *C. Holleik C. corpore toto rubro.*

Tout le corps est rouge.

La longueur de ce serpent est d'environ douze pouces. Sa femelle pond des œufs plus ou moins gros. Sa morsure ne donne pas la mort, mais cause une enflure accompagnée de beaucoup de chaleur. Les Arabes appliquent sur la plaie un antidote nommé *oud eddâhi*. On prétend que l'haleine seule de cet animal peut faire pourrir les chairs sur lesquelles cette vapeur s'étend. On le trouve à Hadie en Arabie. *Forsk. desc. amph. p. 15.*

- * LE BÉTÂN 174. *C. Bætæn C. corpore albo, nigroquè maculato.*

Le corps tacheté de noir & de blanc.

Forskal trace ainsi en peu de mots les dimensions de cette espèce de couleuvre qu'il a vue en Arabie. Le corps est diversifié par des taches noires & blanches. Il a un pied de longueur, & un demi-pouce de circonférence. La femelle est ovipare. Sa morsure produit un enflure considérable, & donne la mort à l'instant. *Descript. amphib. p. 15. L'Arabie*.

- LE SIRTALÉ 175. *C. Sirtalis C. corpore fusco, tenui, striato; vittis tribus viridi-cæruleiscentibus.*

Le corps brun, mince, strié, & marqué de trois bandellettes vertes qui tirent sur le bleu.

Voilà tous les détails que nous avons sur cette espèce de couleuvre que Kalm a trouvée en Canada. Nous ne savons point si les trois bandes vertes qui relèvent la couleur du fond,

sont transversales ou disposées sur la longueur du corps. Quelque Naturaliste complètera peut-être un jour la description de ce serpent.

Linn. f. n. 383. Le Canada.

P—150 E—114

LE LÉBERIS 176. *C. Leberis C. corpore fasciis linearibus, nigris.*

Le corps couvert de bandelettes noires.

Linné est le seul Naturaliste qui ait parlé de ce serpent. La description qu'il en donne est si concise, qu'elle suffit à peine pour le reconnoître. Il ne parle que des raies noires qui recouvrent la surface supérieure du corps, & du nombre des plaques & des écailles qui revêtent le dessous du ventre & de la queue.

Linn. f. n. 275. Le Canada.

P—110 E—50

LE LUTRIX 177. *C. Lutrix C. dorso & abdomine flavis; lateribus cæruleis.*

Le dos & le ventre jaunes; les côtés bleuâtres.

Ce serpent est remarquable par l'assortiment de ses couleurs. Suivant Linné, le dos & l'abdomen sont jaunes; & ce fond est relevé par le bleu éclatant qui brille sur les côtés. Sa longueur ordinaire est d'environ quatre pieds. Il vit d'insectes & d'autres petits animaux. *Linn. f. n. 275.*

P—134 E—27

LE MEXICAIN 178. *C. Mexicanus C. scutis abdominalibus 134; caudalibus 77.*

Cent trente-quatre plaques sous le ventre; soixante-dix-sept écailles sous la queue.

Nous n'avons encore que ce seul caractère pour reconnoître cette espèce de serpent qui habite l'Amérique. Linné ne parle ni de sa forme, ni de ses couleurs; il n'indique pas même d'Auteur qui en ait parlé. *Linn. f. n. 379. L'Amérique.*

P—134 E—77

LE SIPÈDE 179. *C. Sipedon C. scutis abdominalibus 144; caudalibus verò 73.*

Cent quarante-quatre plaques sous le ventre; soixante-treize écailles sous la queue.

Voici encore une autre espèce dont Linné ne détermine le caractère que par un seul trait fort équivoque. Il seroit à désirer que quelque Naturaliste de l'Amérique septentrionale publiât des détails sur la conformation extérieure & sur la disposition de ses couleurs. Suivant Linné, il est brun. *Linn. f. n. 379. L'Amérique septentrionale.*

P—144 E—73

I V. G E N R E.

ANGUIS, Anguis. *Linn. f. n. 390.*

Corpus apodum, teres, longum, ferè cylindricum, nitissimis sæpè coloribus variegatum.

Caput indistinctum, parvum, subconvexum, antice acutum vel rotundatum, in vertice cataphractum. Oculi minimi, splendentes. Maxillæ æquales vel inæquales. Dentes parvi, acuti, recurvi, occulti. Lingua obtusa, apice emarginata.

Truncus versus caudam magis incrassatus; supernè & infrà squamis imbricatis vestitus.

Cauda crassa, obtuso-rotundata, squamis pariter imbricatis subtus teñta.

Fæminæ quædam vivos fetus producunt; & forsan totum genus viviparum. Animal irratum riget instar baculi; hinc qui tradere vellet, rumperet. Morsus hujus non lethales; sed inflammationes tantum inferunt quales ferè ex apum & vesparum idibus contingunt.

Le corps dépourvu de pattes, long, arrondi, presque cylindrique, & peint souvent de couleurs très-éclatantes.

La tête confondue avec le tronc, petite, un peu convexe, pointue antérieurement ou obtuse, couverte de plaques sur le sommet. Les yeux petits, brillans. Les mâchoires égales ou inégales. Les dents petites, pointues, recourbées, cachées. La langue obtuse, échan-crée à l'extrémité.

Le tronc un peu plus gros du côté de la queue, garni sur le dos & sur le ventre d'écailles posées à recouvrement.

La queue épaisse, obtuse, arrondie, & garnie pareillement en dessous d'écailles disposées à recouvrement.

Quelques femelles font leurs petits vivans; peut-être même toutes les especes qui composent ce genre sont vivipares. Ce serpent, lorsqu'il est irrité, se roidit comme un bâton, & se casse aussi-tôt qu'on le touche. Sa morsure n'est pas mortelle, mais elle produit une inflammation semblable à celle que cause la piqure d'une guêpe ou d'une abeille.

LE TRAIT 1. *A. Jaculus A. capite brevi: corpore ex pallido & fusco pulchrè variegato.*

La tête courte: le corps agréablement panaché de taches brunes & pâles.

Le Trait semble former la nuance entre le genre des couleuvres & celui des anguis. Le

dessous du corps est garni de plaques qui surpassent en grandeur celles des autres serpens de la même famille. De plus, les écailles dont la surface inférieure de la queue est recouverte, présentent presque la même disposition que celles des *couleuvres*; mais les proportions du corps, la forme de la tête & de la queue démontrent évidemment qu'on doit ranger ce serpent parmi les *Anguis*. Sa tête est lisse : le tronc est varié de brun & de blanchâtre; & ces deux couleurs produisent, par leur mélange, un effet agréable. Il a environ deux pieds de longueur; & une grosseur égale à celle du doigt; la longueur de la queue n'est que la douzième partie de celle du corps. *Linn. mus. Adolph. Frid. 2, p. 48. L'Egypte.*

A—186 a—23

La PEINTADE 2. *A. Meleagris A. capite elongato, minimo : corpore glauco ; punctis nigris, multiplici ordine longitudinali digestis.*

La tête allongée, très-petite : le corps d'un vert de mer, marqué de points noirs, disposés sur plusieurs lignes longitudinales. (Pl. 30, fig. 1.)

La tête de la *Peintade*, non plus que celle des autres espèces de ce genre, n'est point distinguée du tronc; elle est oblongue, & se termine par un museau pointu. L'intérieur de la gueule est armé de petites dents. Le tronc est d'une grosseur à peu près égale, & revêtu d'écailles, dont chacune offre un point noir, sur un fond verdâtre. L'arrangement de ces points, qui sont disposés avec symétrie sur plusieurs rangées longitudinales, a quelque rapport avec le plumage de la *Peintade*, de là lui est venu le nom de *Méléagris*. Séba observe que la diversité du climat ne produit que de légères différences sur la vivacité des couleurs. Les individus qui viennent des Indes occidentales, sont d'un rouge brun, selon le même Auteur; tandis que ce fond a une teinte plus obscure, sur les mêmes serpens qui habitent les Indes orientales : les taches dont leur corps est moucheté, sont pareillement plus foncées. *Séb. 2, pl. 21, fig. 4. Linn. mus. Adolph. Frid. 2, 48, f. n. 390. Les Indes orientales & occidentales.*

A—165 a—32

a. Je crois, avec M. le Comte de la Cépède, qu'on doit regarder comme une variété de cette espèce, l'*Anguis* que M. Pallas a trouvé sur les bords de la mer Caspienne. Sa tête est grise, tachetée de noir; le tronc

moucheté de gris sur le dos, & de blanchâtre sur les côtés. La queue est longue de deux pouces & variée de blanc. Ce serpent a un pied de longueur, & une grosseur égale au petit doigt. *Voyage de M. Pallas dans différentes provinces de l'Empire de Russie, supplém. vol. 2.*

A—70 a—32

LE MIGUEL 3. *A. Maculata A. capite parvo, squamis imbricato : corpore supra flavo ; tænid fuscâ longitudinali in dorso ; & lineis 45 fuscis, transversis.*

La tête petite, couverte d'écailles posées à recouvrement : le corps jaune par dessus, avec une bande brune sur la longueur du dos, & quarante-cinq lignes transversales, pareillement brunes. (Pl. 30, fig. 2.)

Cette espèce a beaucoup de rapports avec le *Rouleau*. Sa tête se rétrécit par la partie antérieure, & s'abaisse en pente vers le museau. Le sommet, selon Gronou, est couvert de plaques polygones, dont celle qui occupe le centre a la figure d'un triangle à côtés inégaux. Suivant Linné, au contraire, toute la partie supérieure de la tête est revêtue d'écailles disposées à recouvrement. Les narines consistent en deux petits trous à peine visibles : les yeux sont très-petits. La mâchoire supérieure dépasse un peu celle d'en bas, qui est sillonnée en dessous par une ligne longitudinale. Le tronc est cylindrique & d'une couleur jaune : sur ce fond, on voit environ quarante-cinq lignes brunes, transversales, & une bandelette de la même couleur, qui parcourt toute la longueur du dos, & forme un carré à l'endroit où elle partage en deux les lignes transversales. La surface inférieure du corps est blanche, & marquée transversalement de quarante-cinq bandelettes brunes. La longueur de ce serpent est d'environ quinze pouces; sa grosseur égale celle du doigt : la queue a environ quatre lignes de longueur. *Linn. mus. Adolph. Frid. 1, 21, f. n. 391. L'Amérique.*

A—¹⁹⁵204 a—⁷12 Gron. Linn.

a. Je pense qu'on doit regarder comme une variété de cette espèce, l'individu dont Séba a donné la description & la figure, *tom. 2, pl. 100, fig. 2*. Sa tête est blanche, tachetée de brun; le corps couleur de safran, marqué de trois bandelettes & de lignes nombreuses qui font paroître sa surface comme divisée en compartimens.

LE RÉSEAU 4. *A. Reticulata* *A. capite subglobofo, cataphraſto : corpore ſuprà cinereo-nigricante ; ſquamis margine fuſcis : abdomine ex flavo-albicante.*

La tête arrondie, revêtue de plaques : le deſſus du corps d'un gris noirâtre, garni d'écaillés brunes en leur bord : le ventre jaune, mêlé de blanc. (Pl. 31, fig. 4.)

Gronou, qui poſſédoit un individu de cette eſpèce, en a donné une deſcription exacte. Sa tête, dit-il, eſt très-petite, un peu arrondie, terminée pardevant en pointe obtuſe, & couverte ſur le ſommet de grandes écaillés polygones. La langue eſt large, légèrement fendue à l'extrémité. Le corps eſt garni de très-petites écaillés diſpoſées à recouvrement ; & ſe termine par une queue arrondie, obtuſe, preſque auſſi groſſe que le tronc ; ſa longueur égale le tiers de celle du ſerpent pris dans ſa totalité. Les écaillés du tronc ſont d'un gris noirâtre dans leur centre, & brunes en leur bord, ce qui donne l'aſpect d'un réſeau étendu ſur le dos du ſerpent. L'abdomen eſt mélangé de blanc & de jaune. *Gronov. muſ. 2, p. 54, n. 7. Zooph. p. 18, n. 85. Linn. ſ. n. 391. Surinam.*

A—177 a—37

LE CÉRASTE 5. *A. Ceraſtes* *A. capite ſubtriangulari, cornuto : corpore nigreſcente, maculis magnis, irregularibus, albidis variegato.*

La tête preſque triangulaire, avec deux petites cornes : le corps noirâtre, paſſé de grandes taches blanchâtres, d'une figure irrégulière.

Ce ſerpent extraordinaire a été décrit dans les Mémoires d'Upſal, par le célèbre Haſſelquiſt. Sa tête eſt preſque triangulaire, petite, renflée par les côtés, & un peu aplatie ſur le ſommet. Le muſeau eſt obtuſ. La mâchoire ſupérieure dépaſſe celle d'en bas ; mais le caractère diſtinctif de cette eſpèce conſiſte en deux groſſes dents mobiles au gré de l'animal, poſées à la baſe de la mâchoire ſupérieure ; & qui, après avoir traversé l'os maxillaire, forment deux eſpèces de cornes au deſſus de la tête. La partie de la dent qui paroît ſur le ſommet, imite, ſelon Haſſelquiſt, l'ongle d'un oiſeau. On trouve encore pluſieurs autres petites dents ſur le contour des mâchoires. Les écaillés de la tête ſont arrondies ; celles du dos ſont très-petites, d'une forme elliptique ; rapprochées les unes

des autres, & poſées à recouvrement ; celles des côtés ſont en loſange & très-nombreuſes. La tête eſt panachée de blanc & de noir ; le tronc noirâtre, & paſſé de grandes taches blanches, d'une figure irrégulière ; le ventre eſt blanchâtre. Le *Céraſte* a environ dix-huit pouces de longueur ; il n'a que deux pouces depuis l'anſus juſqu'au bout de la queue : ſa groſſeur égale celle du petit doigt. Il paſſe pour venimeux en Egypte ; cependant il n'a point de crochets dans la bouche. *Haſſelq. ad. Upſal. ann. 1750, p. 29. Linn. ſ. n. 376. L'Egypte.*

A—150 a—25

LE LOMBRIC 6. *A. Lumbricalis* *A. capite in roſtrum produſto, cataphraſto : corpore ex albido flavoſcente : caudâ corpore duplò craſſiore.*

La tête prolongée en forme de muſeau & revêtue de plaques : le corps d'un jaune blanchâtre : la queue une fois plus épaiſſe que le corps. (Pl. 30, fig. 3.)

Il y a une grande reſſemblance entre ce ſerpent & un ver de terre. Sa tête eſt arrondie pardevant, dirigée en pente vers le muſeau, demi-cylindrique par deſſous, revêtue ſupérieurement de neuf grandes écaillés polygones, diſpoſées ſur trois rangs, & garnie en ſes bords d'autres écaillés oblongues & étroites. La mâchoire ſupérieure forme un prolongement ſenſible en forme de muſeau. Les narines ſont percées, de part & d'autre, d'un très-petit trou ; elles occupent le bas de la partie antérieure de la tête. La langue eſt blanchâtre, fourchue. Les yeux ſont couverts d'écaillés épaiſſes, qui permettent à peine de les voir. Le tronc va en groſſiſſant inſenſiblement depuis la tête juſqu'à l'anſus ; c'eſt la partie la plus renflée du corps : de plus, il eſt garni d'écaillés très-liſſes, luifantes, d'une grandeur égale, d'une forme arrondie, un peu convexe ; elles ſont très-ferrées entre elles & poſées à recouvrement. La queue eſt très-courte, une fois plus épaiſſe que la tête, terminée en pointe obtuſe, & couverte par deſſous de plaques de la même forme que celles du tronc. La couleur du *Lombric* eſt d'un jaune blanchâtre & éclatant. Il y a au Cabinet du Roi un individu de cette eſpèce, qui a huit pouces onze lignes de longueur, & deux lignes de diamètre à l'endroit le plus épais : l'anſus n'eſt éloigné que d'environ une ligne & demie de l'écaillé pointue qui termine la queue. Ce ſerpent paſſe pour

venimeux à la Jamaïque; mais Brown ajoute qu'il n'a jamais pu constater l'existence de son venin. *Gron. mus.* 2, p. 52, n. 3. *Zooph.* p. 18, n. 81. *Linn. f.* n. 391. *L'Amérique.*

A—230 a—7

LE SERPENT DE VERRE 7. *A. Ventralis A. capite parvo, anguilla-formi: corpore fusco viridique vario; maculis flavis, ordine digestis.*

La tête petite, semblable à celle de l'anguille: le corps brun, mêlé de vert, avec des taches jaunes, disposées symétriquement. (Pl. 31, fig. 5.)

Comme toutes les autres espèces de ce genre, ce serpent a la tête petite, aplatie supérieurement, renflée par derrière, & terminée par une espèce de museau semblable à celui de l'anguille. Le tronc est lisse, luisant, garni d'écailles très-petites & très-serrées entre elles. Suivant Linné, le ventre est court; & l'on observe en cet endroit une suture creuse qui le sépare du tronc. La queue est composée d'anneaux; elle est trois fois aussi longue que le reste du corps. Ce serpent, vu par dessus, est d'une couleur mêlée de vert & de brun, avec des taches jaunes, disposées symétriquement; le ventre est jaune, & d'une teinte plus claire au milieu que sur les côtés. Sa longueur va rarement jusqu'à deux pieds. Au rapport de Catesbi, ces serpens sont les premiers qui paroissent au commencement du printemps. On ne les croit pas dangereux. Leur corps est si fragile, qu'il se divise en plusieurs portions, pour peu qu'on les frappe. *Catesbi*, 2, pl. 59. *Linn. f.* n. 391. *La Caroline.*

A—127 a—222

LA QUEUE-PLATE 8. *A. Platura A. capite oblongo, edentulo: corpore supra nigro; subtus albo: caudâ valdè compressâ, albo nigroque variegatâ.*

La tête oblongue, dépourvue de dents: le corps noir en dessus, blanc par dessous: la queue très-comprimée & panachée de noir & de blanc.

Linné a vu un serpent de cette espèce dans le cabinet de M. Ziervogel, Apothicaire de Stockholm, & l'a décrit à peu près en ces termes, dans son *Système de la Nature*. Sa tête est oblongue, dépourvue de dents, & un peu lisse. Le corps, long de dix-huit pouces, est noir en dessus & blanc par dessous. Le dos est un peu relevé en carène. La queue, dont la longueur égale la neuvième

partie de celle de l'animal, est très-comprimée latéralement, & tachetée de blanc & de noir. Tout le corps est couvert d'écailles arrondies, posées à côté les unes des autres, & si petites, qu'on ne peut pas les compter. *Linn. f.* n. 391. *On ne fait pas dans quel pays il se trouve.*

A.... a....

LA QUEUE-LANCÉOLÉE 9. *A. Lati-cauda A. capite brevi, parvo: corpore pallido; fasciis fuscis, approximatis, versus abdomen attenuatis: caudâ compressâ, acutâ.*

La tête courte, petite: le corps pâle, avec des bandes brunes, rapprochées les unes des autres, & rétrécies vers l'abdomen: la queue comprimée par les côtés & aiguë.

L'aplatissement de la queue forme le principal caractère distinctif de cette espèce: de plus, cette partie du corps est courte & se termine en pointe. Il est très-difficile de compter les écailles qui recouvrent la surface inférieure; il y en a environ deux cents sur le ventre, & cinquante sous la queue. Le fond de la couleur est pâle, & obscurci par environ cinquante bandes brunes, rapprochées sur le dos, & rétrécies vers le bas des côtés. Ce serpent a un pied de longueur, & une grosseur égale à celle du petit doigt. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 2, p. 48. *Surinam.*

A—200 a—50

LE ROULEAU 10. *A. Scytale A. capite oblongo, convexo, anticè subrotundo: corpore nigrescente; fasciis albis, transversis, modò cruciatis, modò bipartitis.*

La tête oblongue, convexe, arrondie par devant: le corps noirâtre, avec des bandes blanches, transversales, tantôt disposées en sautoir, tantôt partagées en deux. (Pl. 32, fig. 6.)

Ce serpent a la tête d'une épaisseur égale à celle du corps; elle est large en dessus, aplatie par devant, un peu convexe, couverte, entre les yeux & le museau, de deux ou trois grandes écailles polygones, derrière lesquelles on en voit une autre plus grande & quadrangulaire, située au milieu de la distance d'un œil à l'autre. La partie antérieure de la tête est un peu arrondie; le dessous forme une convexité opposée à celle de la partie supérieure. Les yeux sont très-petits, un peu arrondis, placés vers les angles des mâchoires; dans la partie supérieure de la tête, & très-écartés l'un de l'autre. Les narines, qui sont percées, de part & d'autre, d'un très-petit trou, occupent

L'extrémité du museau. La mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas. La langue est fendue en deux. Les dents sont aiguës, égales entre elles, tournées vers l'intérieur de la gueule, & nombreuses sur l'une & l'autre mâchoire. Le tronc est couvert de grandes écailles disposées à recouvrement, blanches dans leur centre, noires ou brunes en leur bord, ce qui fait paroître le corps comme revêtu d'un réseau. Sur ce fond s'étendent transversalement un grand nombre de bandelettes blanches ou rouffes, qui sont interrompues sur quelques individus, & annulaires sur d'autres: les plus larges sont du côté de la tête; celles du tronc sont tantôt disposées en sautoir, tantôt fourchues par l'un ou l'autre bout. La surface supérieure de la queue, dont la longueur égale à peine la vingtunième partie de l'animal, est blanche ou rougeâtre. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur de deux ou trois pieds; le diamètre du corps est d'environ un demi-pouce. Il se nourrit d'insectes & de fourmis. Linn. f. n. 392. Gronov. mus. 2, n. 4. Zooph. 13, n. 82. L'Amérique méridionale, la Guinée.

A—	240	13	Gron. Linn.
	230	13	Gron.
	227	14	Gron.
	225	13	Gron.
a—			

L'ÉRYX 11. *A. Eryx A. capite parvo, convexo, postice angustato; corpore supra cinereo, rufo; lineis tribus longitudinalibus, nigris: abdomine caerulecente.*

La tête petite, convexe, rétrécie par derrière: le dessus du corps d'un roux cendré, avec trois lignes noires, longitudinales: l'abdomen bleuâtre.

Gronou a laissé encore une excellente description d'un individu de cette espèce, qui faisoit partie de sa collection. Sa tête, dit-il, est très-petite, un peu arrondie dans son contour, obtuse pardevant, rétrécie par derrière, convexe par dessus & en dessous, garnie sur le sommet d'écailles triangulaires assez grandes, & couverte dans sa partie inférieure, d'écailles très-petites, les unes irrégulières, les autres exagones. Les yeux sont à peine sensibles; & les narines percées, de part & d'autre, de deux trous, dont celui qui est intérieur a la forme d'un mamelon; l'autre est très-ouvert. La mâchoire supérieure est plus avancée que celle de dessous; l'une & l'autre sont armées de dents assez grandes, égales entre elles, en forme d'âlène, & un peu re-

courbées vers la gueule. La langue est large & fourchue à son extrémité. Le tronc est un peu arrondi & se renfle légèrement vers l'anus: il est couvert d'écailles très-petites, serrées entre elles, disposées à recouvrement, & d'une forme arrondie; celles du dos sont plus petites que celles qui garnissent le dessus de la queue: toutes ces écailles sont un peu convexes, très-épaisses, unies, luisantes, & rangées par bandes longitudinales. Le fond de la couleur est d'un roux cendré, avec trois lignes noires qui s'étendent sur toute la longueur du dos, & sur les extrémités supérieures des côtés, depuis l'occiput jusqu'au bout de la queue. Cette partie surpasse tout le corps en longueur; elle est aussi un peu plus mince, excepté à son extrémité qui est très-épaisse. Gronov. mus. 2, p. 55, n. 9. Zooph. p. 19, n. 87. Linn. f. n. 392. Surinam.

A—126 a—136

L'ORVET 12. *A. Fragilis A. capite elongato, cataphrasto; lineis duabus nigris in vertice: corpore splendente; supra fusco, aurato; vittis utrinque duabus nigrescentibus.*

La tête allongée, couverte de plaques, & marquée de deux lignes noires sur le sommet: le corps brillant, brun-doré par dessus, avec deux bandelettes noirâtres de chaque côté. (Pl. 42, fig. 6.)

Ce serpent a la tête oblongue, un peu aplatie par dessus, arrondie pardevant, & couverte sur le sommet de neuf grandes écailles polygones, disposées sur quatre rangs; savoir, une à la première; deux à la seconde; & trois aux deux autres rangées. Les yeux sont noirs, petits, brillans; les mâchoires armées de dents courtes, menues, recourbées vers la gueule. La langue est obtuse, un peu échancrée à l'extrémité. Le tronc est revêtu de petites écailles brillantes, exagones, très-serrées entre elles; celles qui recouvrent la partie supérieure de la queue sont plus rapprochées les unes des autres. L'anus est vers le milieu du corps, ce qui donne à la queue une longueur qui égale la moitié de celle de l'animal pris en totalité. Le fond de la couleur varie dans les différentes parties du corps. Sur le sommet de la tête, on voit deux petits traits noirâtres, posés l'un au dessus de l'autre; le dos est d'un brun doré, avec deux lignes brunes, parallèles, qui s'étendent depuis l'occiput jusqu'à l'extrémité de la queue; une ligne pareillement brune part de chaque côté



de l'angle de l'œil, & parcourt toute la longueur du tronc. La couleur principale des côtés est d'un brun argenté; sur le ventre & sur les parties inférieures des côtés, les écailles ont un éclat argenté, avec un point noir dans le centre, ce qui forme autant de rangées de points qu'il y a d'écailles. L'*Orvet* parvient à la longueur de douze à quinze pouces. On a cru pendant long-temps que sa morsure étoit dangereuse; mais outre qu'il n'a point de crochets venimeux dans la gueule, les expériences qu'a faites M. Laurenti ne laissent aucun doute à cet égard. Lorsqu'on l'irrite, il contracte ses muscles, & se roidit au point qu'il se casse comme du verre, si peu qu'on le frappe avec une baguette. On ajoute qu'après sa mort, il reste encore cassant jusqu'à ce qu'il se corrompe. M. Emery présume que la cause de la fragilité de ce serpent vient de ce qu'il se nourrit d'alimens chargés de rouille qui condensent & endureissent sa substance, principalement à l'extérieur. Les femelles font leurs petits-vivans. *Linn. f. n. 392. Laur. spec. med. p. 178. L'Europe.*

A—135 a—135

LE COLUBRIN 13. *A. Colubrina A. corpore pallido fuscoque egregiè picto.*

Le corps panaché de taches brunes & pâles, qui produisent, par leur assortiment, un effet agréable.

Nous n'avons que ces détails sur une espèce d'*Anguis* qu'Hasselquist a trouvée en Egypte, mais dont il a donné une description trop succincte. *Hasselq. It. 321, n. 65. Linn. f. n. 390. L'Egypte.*

A—180 a—18

* L'ANNELÉ 14. *A. Annulata A. corpore sub-aquali, albo; fasciis fuscis, rectis, subius concurrentibus: caudâ attenuatâ. Laurenti, spec. med. p. 69, n. 131.*

Le corps blanc, d'une grosseur presque égale; des bandes brunes, droites vont se réunir sous le ventre: la queue amincie.

La surface inférieure de la queue est garnie d'une double rangée d'écailles posées à recouvrement. M. le Comte de Turri possédoit dans sa collection un individu de cette espèce.

* LE ROUGE 15. *A. Rubra A. capite ovato, brevi, convexo: corpore supra rubro; fasciis nigris; transversis: abdomine croceo.*

La tête ovale, courte, convexe: le corps rouge par dessus, avec des bandes noires, transversales: le ventre couleur de safran. (Pl. 42, fig. 7.)

Il paroît que le serpent dont il est ici question, est le même que celui qui a été décrit par Séba, sous le nom de *Pétola*. Suivant cet Auteur, son corps est d'un rouge foncé sur le dos, & d'une couleur de safran sur le ventre. Il ajoute qu'il se trouve dans le Brésil, où il porte le nom de *Serpent de corail* ou d'*Amphibène rouge*. Tous ces caractères conviennent parfaitement à celui-ci. En effet, sa tête est courte, d'une forme ovale & convexe par dessus; le dos est d'un beau rouge, avec des bandes transversales, noirâtres, & annulaires; l'abdomen offre une teinte rouge beaucoup plus claire. Toutes les écailles sont exagones & bordées de blanc; on a remarqué que les écailles du milieu du dos & celles qui recouvrent la queue, sont plus grandes que les autres. Sa morsure est venimeuse & très-dangereuse. M. de la Borde a envoyé de Cayenne une femelle de cette espèce au Cabinet du Roi, avec deux petits sortis vivans du ventre de leur mère. Cet individu a un pied six pouces de longueur totale; la queue n'a que six lignes. M. le Comte de la Cépède conjecture, avec fondement, que c'est encore le même animal dont parle le P. Gumilla, sous le nom de *Serpent corail*, dans son *Histoire Naturelle de l'Orenoque. Traduct. franç. tom. 3, p. 89. Séb. 2, pl. 73, n. 3. M. le C. de la Cépède, Hist. Nat. des serpens, 450. Cayenne, le Brésil, l'Orenoque.*

A—240 a—12

* LE LONG-NEZ 16. *A. Rostratus A. capite parvo; naso elongato: dorso nigro-viridi; caudâ fasciis duabus lutescentibus, obliquis: abdomine flavo.*

La tête petite, avec un prolongement en forme de nez: le dos d'un noir tirant sur le verdâtre; deux bandes jaunes, obliques sur la queue: le ventre jaune.

Le caractère principal & distinctif de cette espèce consiste dans une saillie en forme de nez, qui termine la lèvre supérieure: celle de dessous est moins avancée; & la bouche se trouve par conséquent un peu au dessous du museau. Le tronc, qui est d'un noir plus ou moins foncé, tirant sur le verdâtre, finit par une queue très-courte, dont l'extrémité est armée d'une pointe dure. On voit une tache jaune sur le museau & à l'extrémité de la queue, sur laquelle on remarque encore deux bandes obliques de la même couleur. Le dessous du corps est pareillement jaune;

cette teinte s'étend même, dans certains endroits, sur les parties latérales du tronc. La longueur totale de l'individu qui a servi de modèle à cette description, étoit d'environ douze pouces. *M. Weigel, Mém. des cur. de la Nat. de Berlin, vol. 3, p. 190, Surinam.*

A—218 a—12

* LE RUBANÉ 17. *A. Fasciata A. capite imbricato; oculis invisibilibus: corpore aequali, albo; fasciis fuscis, irregularibus, oblique concurrentibus, subindé incompletis & confluentibus. Laurenti, spec. med. p. 70, n. 134.*

La tête garnie d'écaillés posées à recouvrement; les yeux à peine visibles: le corps blanc, d'une grosseur égale, & orné de bandelettes brunes, irrégulières, disposées obliquement; elles deviennent ensuite incomplètes & se réunissent.

Nous ne connoissons point les dimensions de ce serpent, ni le nombre des rangées d'écaillés qui recouvrent la surface inférieure du corps, pas même le pays qu'il habite; mais nous savons qu'il y en avoit un individu dans le cabinet de M. le Comte de Turri.

LE RAYÉ 18. *A. Lineata A. capite supra dorsoque albo, distinctissimo: corpore subaquali, nigricante; lineâ mediâ à vertice inceptâ, per totum corpus excurrente. Laurent, spec. med. p. 68, n. 126.*

La tête très-distincte du corps, & blanche sur le sommet, ainsi que le dos: le corps d'une grosseur égale & noirâtre; une ligne part de la nuque & s'étend sur toute la longueur du dos.

M. Laurenti a trouvé un individu de cette espèce dans le cabinet de M. le comte de Turri. Sa description seroit complète, s'il avoit ajouté à ces caractères le nombre des rangées d'écaillés qui recouvrent le ventre & le dessous de la queue.

V°. G E N R E.

AMPHISBÈNE, *Amphisbena. Linn. f. n. 392.*

Corpus apodum, teres, longum, aequaliter usrinque crassum, albo, flavo aut nigro variegatum.

Caput indistinctum, parvum, anticè rotundatum, in vertice cataphractum. Oculi vix conspicui, membranâ tecti. Maxillæ aequales vel inaequales. Dentes breves, sed crassiores quam in colubris.

Truncus cylindricus, sulcatus, squamis

quadratis, annulos circulares formantibus, tectus.

Cauda crassa, obtusa, vix à capite distincta, eodem modo ac truncus annulis vestita.

Caudâ capiteque dubiis, animal istud biceps dicitur. Hujus generis serpentes à moribus venenosis absolvit Clariss. Linneus; verum solo tactu pustulas pruriens in cute facere, historici plures contendunt.

Le corps dépourvu de membres, long, arrondi, d'une épaisseur égale vers les deux extrémités, panaché de blanc, de jaune, ou de noir.

La tête confondue avec le tronc, petite, arrondie pardevant, garnie de plaques sur le sommet. Les yeux à peine sensibles & couverts d'une membrane. Les mâchoires égales ou inégales. Les dents courtes, mais plus grosses que celles des couleuvres.

Le tronc cylindrique, sillonné, revêtu d'écaillés carrées, qui forment des anneaux autour du corps.

La queue épaisse, obtuse, à peine distinguée de la tête, & environnée d'anneaux, comme le tronc.

La difficulté qu'il y a de distinguer la tête de la queue, est cause qu'on appelle cet animal *Serpent à deux têtes*. Linné assure que sa morsure n'est point venimeuse; cependant plusieurs Auteurs prétendent que le seul contact de ce serpent produit des pustules & des démangeaisons sur la peau.

L'ENFUMÉ I. *A. Fuliginosa A. capite minimo, in vertice sulcato: corpore cylindrico, striato, maculis nigris albisque variegato.*

La tête très-petite, sillonnée sur le sommet: le corps cylindrique, strié, & marbré de blanc & de noir. (Pl. 33, fig. 1.)

Cette espèce d'*Amphisbène* a la tête petite, lisse, & obtuse; elle est marquée par dessus d'un sillon dirigé en longueur, de plusieurs rides latérales, & garnie de six grandes écaillés disposées sur trois rangs. Les ouvertures des narines & les yeux sont à peine sensibles; les dents sont pareillement petites & nombreuses. Le corps a une forme cylindrique; il est composé d'environ deux cents segments annulaires, convexes, & semblables à ceux qui forment le corps du ver de terre. De plus, il est sillonné par une quarantaine de stries longitudinales; celle qui distingue, de part & d'autre, l'abdomen du dos, & qui est la douzième en partant de celle du mi-

lieu, représente des croix en sautoir. Le dernier segment du ventre est marqué de huit mamelons rangés sur une ligne transversale. La queue est courte & composée de trente segments annulaires; elle ne va point en diminuant, comme celle des autres serpens; mais elle est très-obtuse & aussi épaisse que la tête. Tout le corps est marbré de blanc & de noir; de manière cependant que la couleur noire est plus apparente sur le dos; le blanc domine davantage sur la partie inférieure. Ce serpent parvient communément à la longueur d'un pied ou deux; sa queue n'excède jamais celle de douze ou quinze lignes. On le trouve dans la Libye, l'île de Lemnos, le Brésil, & dans les Indes. Il se nourrit de fourmis, & surtout de vers de terre. Lorsqu'on veut le prendre, la queue se replie vers la tête; & comme ces deux parties ont la même forme, la même épaisseur, & que d'ailleurs l'animal a la faculté d'avancer ou de reculer à volonté, les Anciens ont cru qu'il avoit deux têtes, & que ses morsures étoient empoisonnées. Pliné avoit adopté cette double erreur, puisqu'il tire de là occasion d'accuser injustement la Nature; *comme si ce n'étoit pas assez*, dit-il, *d'une seule ouverture à ce serpent pour répandre son venin.* (Plin. *Hist. Nat.* l. 8, c. 23.) Mais Linné, après avoir fait sentir le ridicule de cette opinion sur la double tête de l'*Amphisbène*, révoque même en doute ce que les Voyageurs ont publié sur la morsure prétendue dangereuse de ce serpent, contre laquelle ils assurent qu'il n'y a point de remède. *Linn. Amén. acad.* 1, p. 295, s. n. 393. *Gronov. mus.* 2, p. 1. *L'Amérique.*

A—²⁰⁹/₂₀₀ a—²⁵/₃₀ Gron.
Linn.

a. Il paroît que les teintes de la couleur sont sujettes à varier dans cette espèce, & qu'elles constituent plusieurs variétés particulières. La tête est souvent d'un jaune clair, avec une bandelette rougeâtre, transversale sur les yeux; le tronc est varié de pourpre, de violet, & de jaune. *Séb.* 11, pl. 100, fig. 3. *Laurent. spec. med.* 66,

b. Le corps panaché de rouge, de jaune, de blanc, & orné de bandelettes noires, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. *Link. dans Scheuc.* p. 1179, pl. 628, lett. B, raj. 328.

c. Le corps d'une couleur de cuivre, avec

plusieurs lignes & points noirs sur le dos. *Link. dans Scheuc.* p. 1532, pl. 748, n. 6.

d. La tête presque blanche: le corps noir, & marqué de lignes noires, disposées sans ordre. *Ibid.* pl. 749.

Le mélange de ces couleurs produit encore une multitude d'autres variétés qu'il seroit trop long de détailler; on en trouve plusieurs figures dans les Auteurs, principalement dans les ouvrages de Séba, & dans la *Physique sacrée de Scheuchzer.*

L'AMPHISBÈNE BLANCHE 2. *A. Alba A. capite parvo; rostro prominente, rotundato: corpore cylindrico, albo, supra infraque longitudinaliter sulcato.*

La tête petite, terminée par un museau saillant & arrondi: le corps cylindrique, d'une couleur entièrement blanche, & sillonné par dessus & par dessous, de cannelures longitudinales. (Pl. 33, fig. 2.)

Linné a donné la description & la figure de ce serpent; mais l'une & l'autre paroissent défectueuses. Suivant Gronou, la tête est petite, couverte, de toutes parts, d'écaillés polygones, & se termine antérieurement en une saillie formée par le prolongement de la mâchoire supérieure. Les yeux sont blancs, sphériques, très-petits, & situés sur les parties latérales de la tête; ils sont également éloignés des ouvertures des narines & des angles de la gueule. Au rapport de Linné, on trouve dans la bouche des dents courtes, immobiles, & beaucoup plus grosses que celles des couleuvres. Le tronc est arrondi, d'une grosseur uniforme depuis la tête jusqu'au bout de la queue, sillonné dans toute sa longueur, & couvert de petites écaillés divisées en parallélogrammes par des raies fines, longitudinales qui croisent d'autres lignes annulaires. La queue est grosse & obtuse; sa longueur égale à peu près la sixième partie de celle de l'animal pris en totalité. Il y a un individu de cette espèce au Cabinet du Roi, qui a dix-sept pouces neuf lignes de long; la queue a un pouce six lignes. Il se nourrit de fourmis & de cloportes, comme le précédent. *Linn. mus. Adolph. Frid.* p. 20, s. n. 393. *Gronov. Zooph.* 18, n. 79. *Laur. spec. med.* 66, n. 118. *L'Amérique méridionale.*

A—²³⁴/₂₂₃ a—¹⁸/₁₆ Gron.
Linn.

a. Quoique la couleur de l'*Amphisbène*

blanche soit absolument décidée, d'après le témoignage de Linné & de Laurenti qui en ont vu plusieurs individus, il paroît néanmoins qu'elle subit de temps en temps quelque modification. Il y en a dont le dos est roussâtre & le ventre blanc. *Gronöv. Zooph. 18, n. 79.*

b. On peut encore rapporter à cette espèce l'*Amphisbène* dont le dos est jaunâtre & le ventre couleur de chair. *Linck. p. 1311, pl. 66, n. 3.*

V I^e. G E N R E.

LANGAHA, *Langaha. M. Bruguière, Journal de physique, février 1784.*

Corpus apodum, teres, longissimum, squamosum, rubescens aut violaceum.

Caput oblongum, cataphractum; rostrum productum, apice acutissimum. Oculi splendentes. Maxilla inæquales; inferiore multò brevior. Dentes & numero & figurâ Colub. Bero similes.

Truncus supra squamosus; infra anticè scutatus; posticè vero rugis squamosis, transversis cinctus.

Cauda longa, attenuata, subtus, sed apice tantum squamis imbricatis vestita.

Le corps dépourvu de membres, très-long, arrondi, écailleux, rougeâtre ou violet.

La tête oblongue, garnie de plaques; le museau avancé, très-pointu à l'extrémité. Les yeux brillans. Les mâchoires inégales; l'inférieure beaucoup plus courte. Les dents égales en nombre, & par leur structure, à celles de la *vipère*.

Le tronc couvert d'écailles sur le dos; de plaques sur le ventre; & environné par derrière d'anneaux écailleux.

La queue longue, amincie, revêtue par dessus, mais à la pointe seulement, d'écailles disposées à recouvrement.

LE LANGAHA I. *L. Madagascariensis L. capite elongato, cataphracto; rostro prominente, acuto: corpore subrubro; squamis margine cinereis, punctoquè flavo notatis.*

La tête oblongue, couverte de plaques; le museau allongé & pointu: le corps rougeâtre, revêtu d'écailles bordées de gris, avec un point jaune. (Pl. 35, fig. 4.)

M. Bruguière, de la Société royale de Montpellier, a publié le premier la description de ce serpent qu'il a trouvé à l'île de Madagascar. Sa tête est oblongue, & revêtue

sur le sommet de sept grandes écailles placées sur deux rangs; savoir, trois à la rangée la plus voisine du museau, & quatre à la suivante. La mâchoire supérieure se termine par une saillie longue de neuf lignes, tendineuse, flexible, très-pointue, & garnie de petites écailles, ce qui lui donne un nouveau rapport avec le *Nez-retrouffé*. Selon M. Bruguière, on trouve dans la bouche des dents de même forme & en même nombre que celles de la *vipère*. Les écailles du dos sont rhomboïdales, rougeâtres, bordées à leur base d'un petit cercle gris, avec un point jaune. La partie inférieure du corps est revêtue de cent quatre-vingt-quatre grandes plaques blanchâtres, luisantes, d'autant plus longues qu'elles sont plus éloignées de la tête; elles forment autour du corps des anneaux entiers, au nombre de quarante-deux. Vers le milieu de l'endroit garni par ces anneaux, commence la queue apparente, garnie de très-petites écailles; mais la véritable queue est beaucoup plus longue, puis que l'anus est placé entre la quatre-vingt-dixième & la quatre-vingt-onzième grande plaque, au milieu de quatre pièces écailleuses. M. Bruguière, qui a observé trois serpens de cette espèce, remarque que le nombre des grandes plaques & des anneaux est sujet à varier, ainsi que la teinte des couleurs. Il a vu un individu dont les écailles étoient violettes; avec des points plus foncés sur le dos. Le *Langaha* parvient ordinairement à la longueur de deux pieds huit pouces, sur sept lignes de diamètre dans la plus grande épaisseur. Les habitans de Madagascar le craignent beaucoup. *Lett. de M. Bruguière, Journ. de physique, février 1784. Madagascar.*

P—184 A—42

V I I^e. G E N R E.

ACROCHORDE, *Acrochordus. M. Hornstedt, Journal de physique, année 1788, p. 284.*

Corpus apodum, teres, longissimum, tuberculatum, nigro-maculatum.

Caput depressum, squamosum, anticè truncatum. Oculi laterales; iride livida. Maxillæ æquales; superiore subtus emarginata. Dentes in utraque maxilla subulati, acutissimi, recurvi. Lingua crassa, cylindrica, gula annexa.

Truncus juxta caudam crassissimus, verrucosus.

Cauda teres, angustissima, apice truncata. Animal viviparum.

Le corps dépourvu de membres, très-long, arrondi, garni de tubercules, tacheté de noir.

La tête aplatie, garnie d'écaillés, tronquée antérieurement. Les yeux placés sur les côtés de la tête; l'iris livide. Les mâchoires égales; la supérieure est échancrée en dessous. De petites dents effilées, très-pointues, & recourbées sur l'une & l'autre mâchoires. La langue épaisse, cylindrique, attachée à la gueule.

Le tronc très-gros vers l'anus, & parsemé de verrues.

La queue arrondie, très-étroite, tronquée à l'extrémité.

Cet animal est vivipare.

* L'ACROCHORDE DE JAVA I. *A. Javanensis A. capite depresso, imbricato: corpore supra nigro, inferne albidq: lateribus nigro-maculatis.*

La tête aplatie, garnie d'écaillés posées à recouvrement: le corps noir sur le dos, blanchâtre sur le ventre, tacheté de noir sur les côtés. (Pl. 32, fig. 1.)

Nous devons la connoissance de ce serpent à M. Hornstedt, qui l'a trouvé à l'île de Java. Les traits qui le caractérisent semblent exiger qu'il soit placé dans un genre particulier. Sa tête est aplatie, couverte de petites écaillés; & l'ouverture de la gueule petite. Il n'a point de crochets venimeux dans la bouche, mais on trouve une double rangée de dents sur chaque mâchoire. L'endroit le plus épais du corps est auprès de l'anus, dont l'ouverture est étroite. Il a la queue très-menue; celle de l'individu observé par M. Hornstedt, n'avoit que six lignes de diamètre à son origine. Tout le corps de ce serpent est garni de verrues ou de tubercules relevés par trois arêtes, & qui, par la grande ressemblance qu'ils ont avec de petites écaillés, rapprochent l'Acrochorde du genre des *Anguis*, & particulièrement de la *Queue plate* dont les écaillés sont pareillement petites. Cet animal avoit à peu près huit pieds trois pouces de longueur totale; la queue étoit longue de onze pouces; & son plus grand diamètre excédoit trois pouces. Il étoit femelle. L'on trouva dans son ventre cinq petits, tous formés, & longs de neuf pouces. Il fut tué dans une vaste forêt de poivriers, près de *Sangasan*, dans l'île de Java. On assure que sa chair est bonne à manger.

M. Hornstedt, *Journal de physique*, année 1788, p. 284.

V I I I^e. G E N R E .

CÆCILE, *Cæcilia*. Linn. f. n. 393.

Corpus apodum, teres, longum, versus posteriora paulò crassius, lubricum, fuscum.

Caput vix distinctum, parvum, anticè rotundatum, nudum. Oculi minutissimi, membranâ obducti. Maxillæ æquales; tentacula duo ad rostrum.

Truncus nudus, rugis innumeris, squamosis, transversis opertus.

Cauda brevissima, acutiuscula: anus sub & juxtâ apicem caudæ.

Animal viviparum. Morsus hujus tumorem & suppurationem molitur. Perparvis oculis gaudet & ad videndum non probè affectis: nec mirum cum talparum more in terram se condat diuque in eâ maneat. Ciconiæ summoperè Cæciliis delectantur.

Le corps dépourvu de membres, long, arrondi, un peu plus gros par derrière, glissant, brun.

La tête à peine distinguée du tronc, petite, arrondie pardevant, dépourvue d'écaillés. Les yeux très-petits, couverts d'une membrane. Les mâchoires égales, avec deux barbillons à l'extrémité du museau.

Le tronc nu, environné, dans toute sa longueur, d'anneaux écailleux.

La queue très-courte, un peu pointue. L'anus situé au dessous & à l'extrémité de la queue.

Cet animal est vivipare. Sa morsure produit une enflure considérable & une suppuration abondante. Il a des yeux très-petits, & dont l'organisation annonce que ce serpent n'a point le sens de la vue excellent. Il ne faut pas en être étonné, puisqu'il passe sa vie sous terre, comme la taupe. Les cicognes recherchent avec avidité les *Cæciles*.

LE VISQUEUX I. *C. Glutinosa C. capite parvo, anticè rotundato; maxillis subæqualibus: cirris nullis: rugis transversalibus ad abdominis futuram angulo acuto coeuntibus.*

La tête petite, arrondie pardevant: les mâchoires presque égales, dépourvues de barbillons: des rides transversales forment un angle aigu sur les bords de l'abdomen. (Pl. 34, fig. 2.)

Cette espèce de *Cæcile* a la tête petite, lisse, dépourvue

dépourvue d'écaïlles & arrondie antérieurement. La mâchoire supérieure paroît être de la même longueur que celle d'en bas; l'une & l'autre sont armées de deux rangées de petites dents : on n'y voit aucun barbillon. Les narines sont situées à l'extrémité antérieure du museau. Ses yeux sont encore plus petits que ceux de l'espèce précédente. Le tronc est un peu plus gros vers la queue & couvert, dans toute sa longueur, de rides transversales, à peine visibles; celles de la partie postérieure du dos sont un peu inclinées vers la queue & forment un angle aigu vers la future du ventre. Les plis les plus apparens sont au nombre de trois cent cinquante. La queue est très-courte, un peu pointue : l'anus est situé au dessous & à l'extrémité de la queue. Tout le corps de ce serpent est brun & marqué d'une bande blanche sur les côtés. Il a communément plus d'un pied de longueur; sa grosseur égale celle du petit doigt. On prétend qu'il est enduit d'une humeur visqueuse, comme les *Lamproies*. *Linn. mus. Adolph. Frid. 19, f. n. 393. Les Indes.*

R—350 r—10

L'IBIARE 2. *C. Tentaculata C. capite parvo, subrotundo; maxillâ superiore, longiore, utrinque tentaculatâ : rugis lateralibus, distinctis.*

La tête petite, arrondie; la mâchoire supérieure plus avancée & garnie, de part & d'autre, d'un barbillon : les côtés sillonnés par des rides distinctes. (Pl. 34, fig. 1.)

Linné a observé plusieurs individus de cette espèce & en a publié la description. Suivant ce célèbre Naturaliste, l'*Ibiare* a de très-grands rapports avec les *Murènes*, par sa conformation extérieure. Sa tête est pareillement dépourvue d'écaïlles, ainsi que le tronc; de plus, elle est aplatie sur le sommet & arrondie pardevant. La mâchoire supérieure est obtuse, plus avancée que celle d'en bas & garnie, de chaque côté des narines, d'un barbillon si court, qu'il est presque imperceptible. Les yeux ne sont que comme des points & brillent à travers une membrane qui les recouvre. Les dents sont très-petites, comme celles des serpens qui ne sont pas venimeux; cependant celles de la mâchoire supérieure sont d'une grandeur médiocre. Le tronc est entièrement cylindrique d'un bout à l'autre & sillonné par des rides distinctes & parallèles, au nombre de cent trente-cinq de part & d'autre. La queue est obtuse, extrêmement courte & couverte de rides semblables à celles du *Lombric*. L'anus est à l'extrémité du corps. L'individu que Linné a décrit dans le premier volume des *Aménités académiques*, avoit un pied de long & un pouce d'épaisseur. Celui dont il a donné la figure dans la *Description du Cabinet du Roi Adolphe*, avoit les dimensions d'un ver de terre. *Linn. Amén. acad. 1, p. 489, mus. Adolph. Frid. 19, f. n. 393. L'Amérique méridionale.*

R—135 r—0

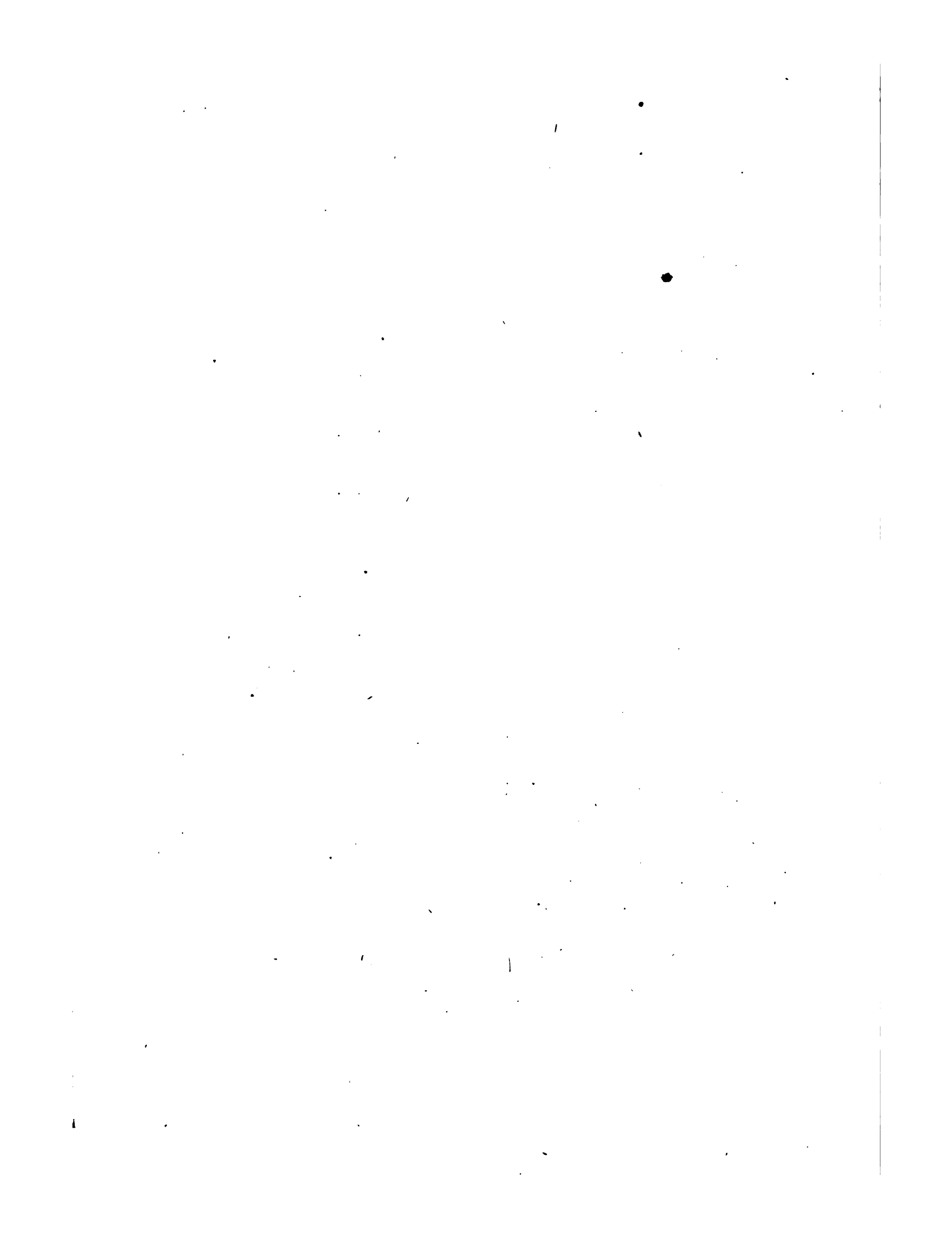




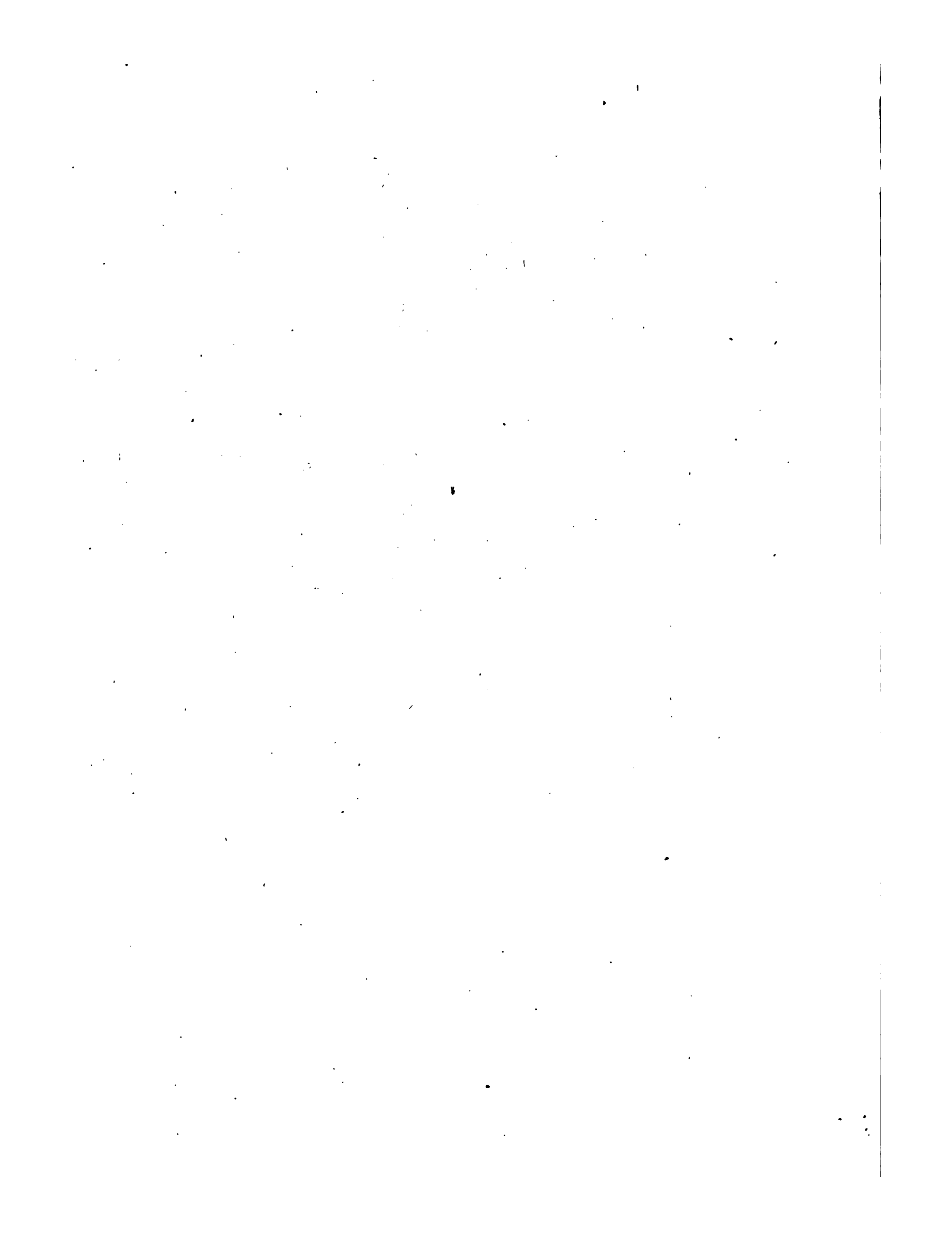
2. Genre.

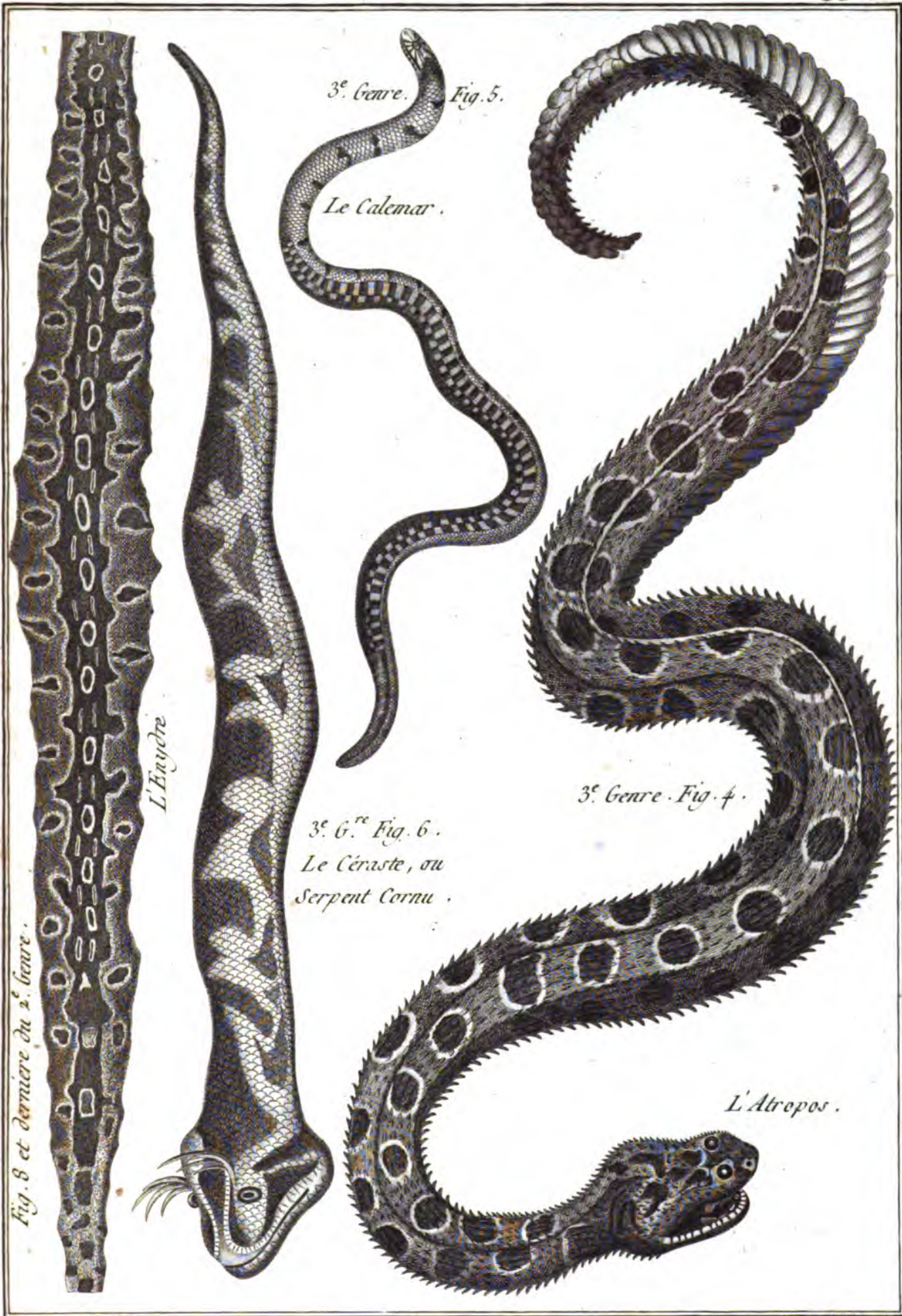
Fig. 5. Le Devin.

Benard Dorezil.

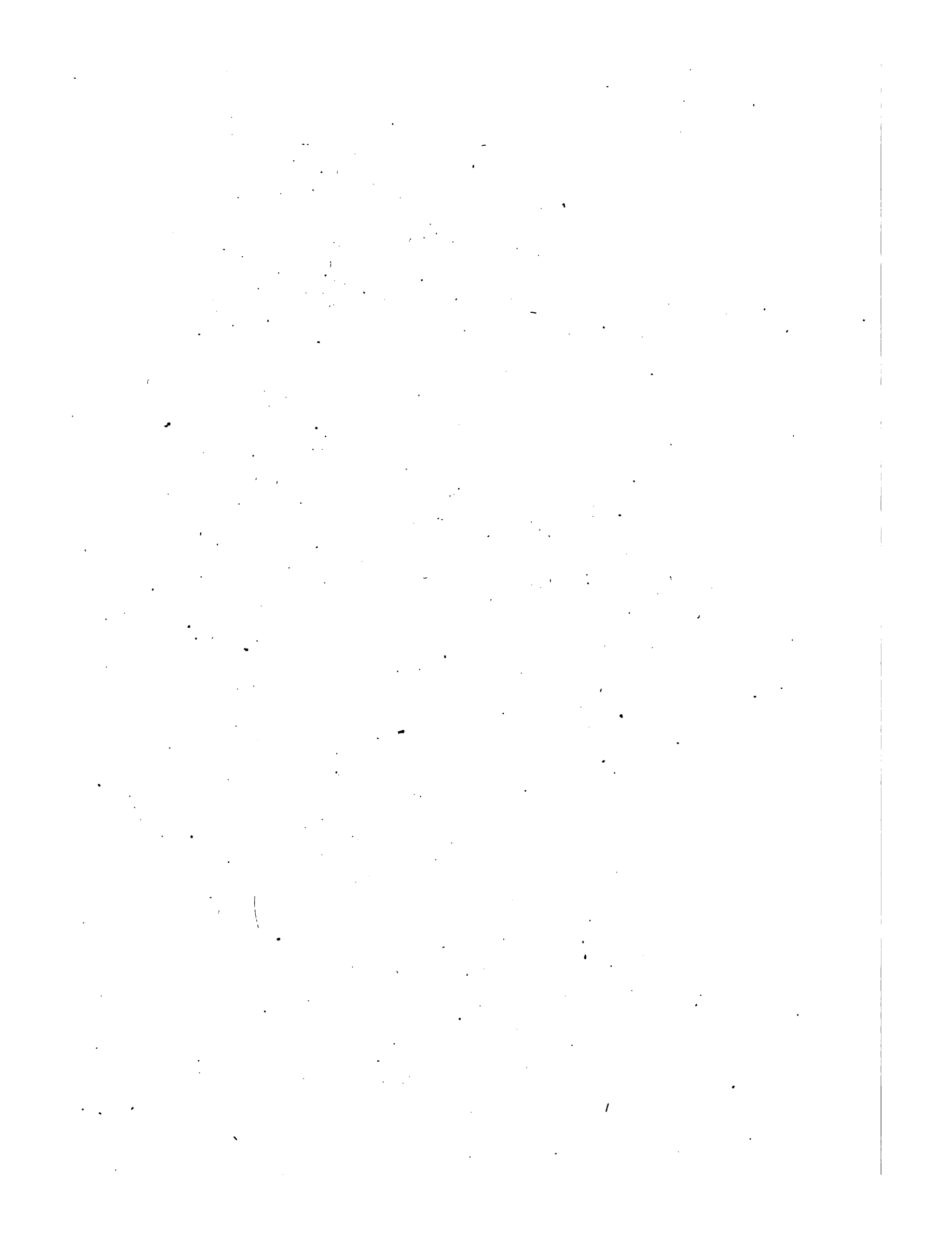








Boiss. Del.



3^e. Genre.

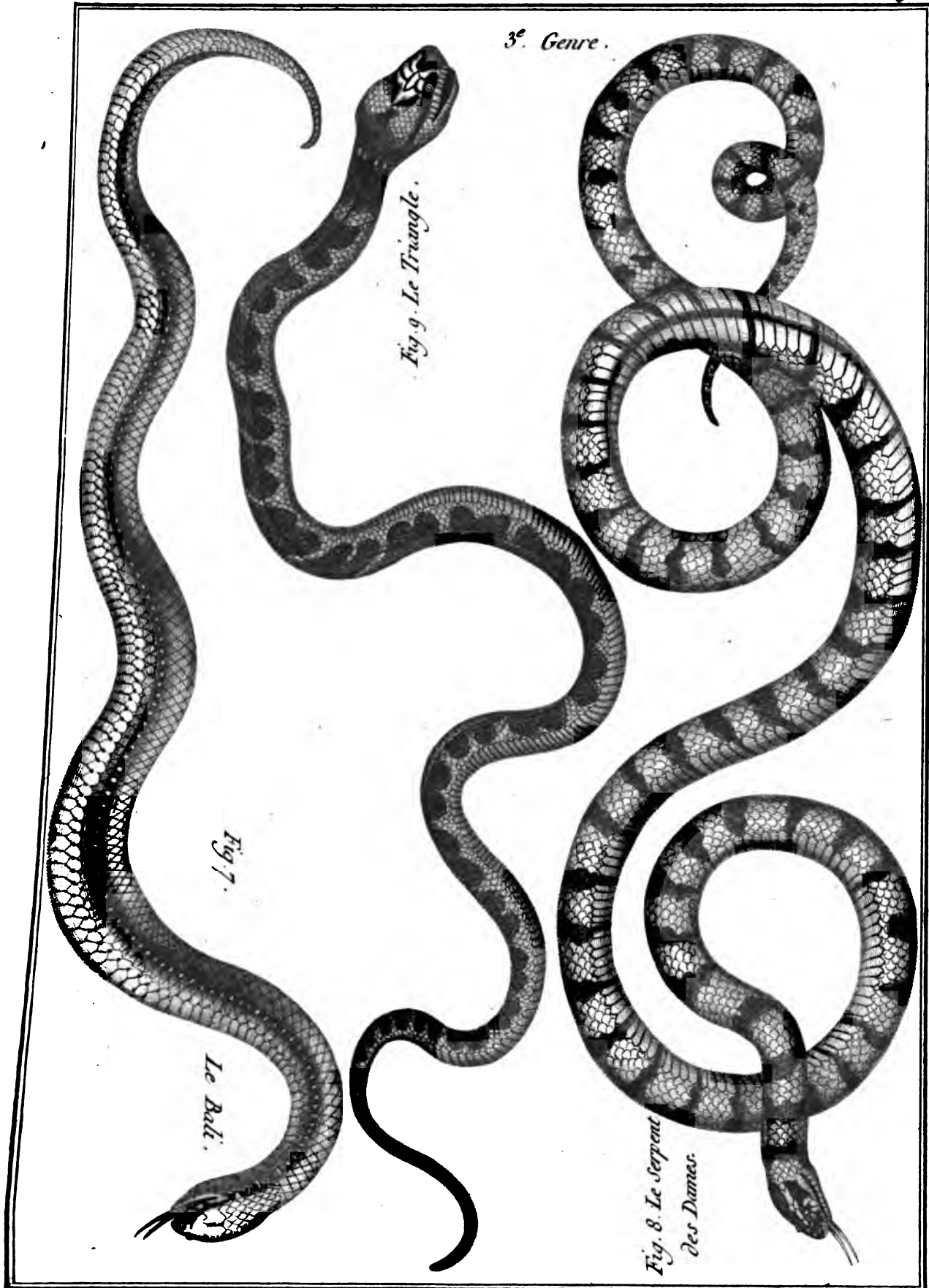


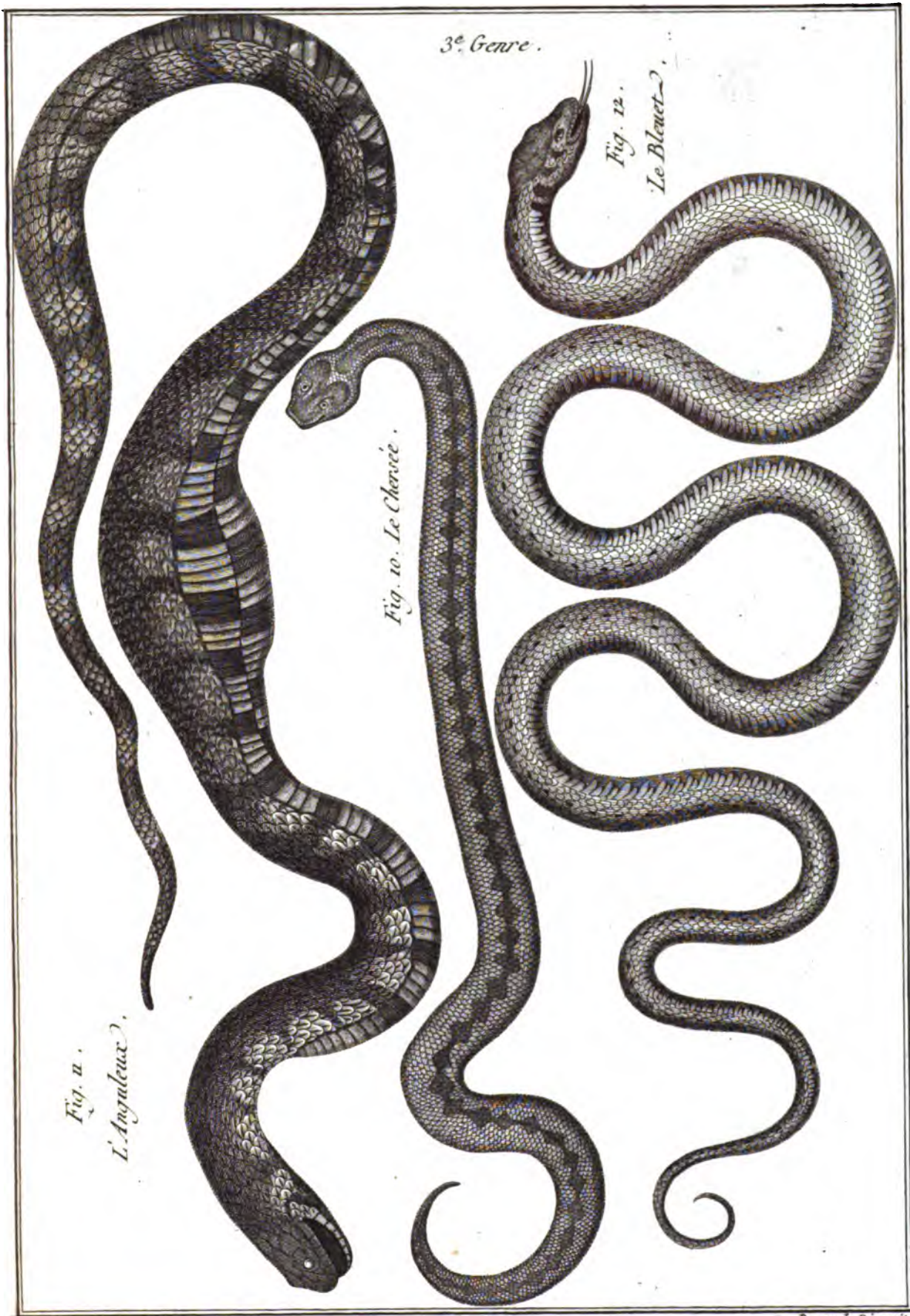
Fig. 9. Le Triangle.

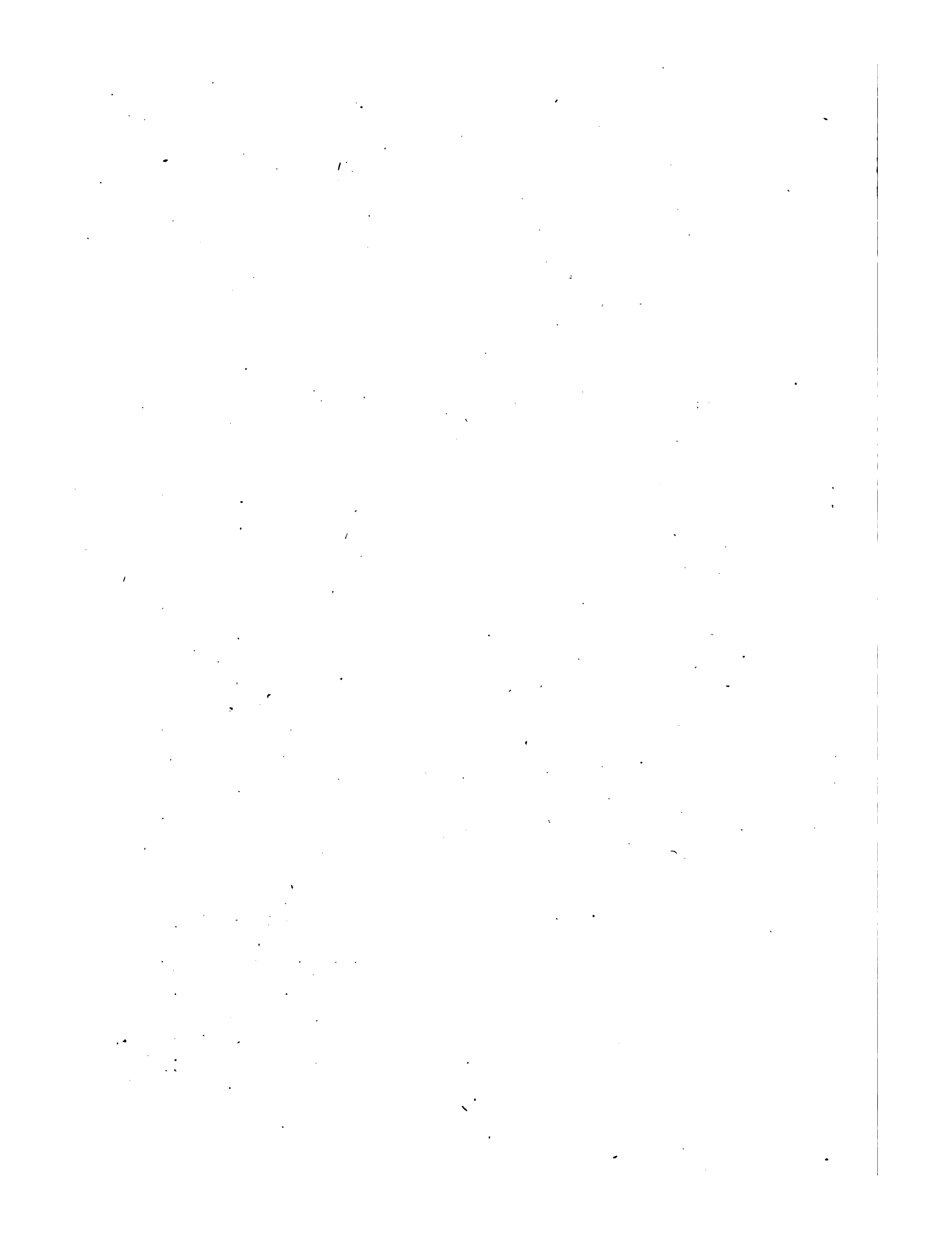
Fig. 7.

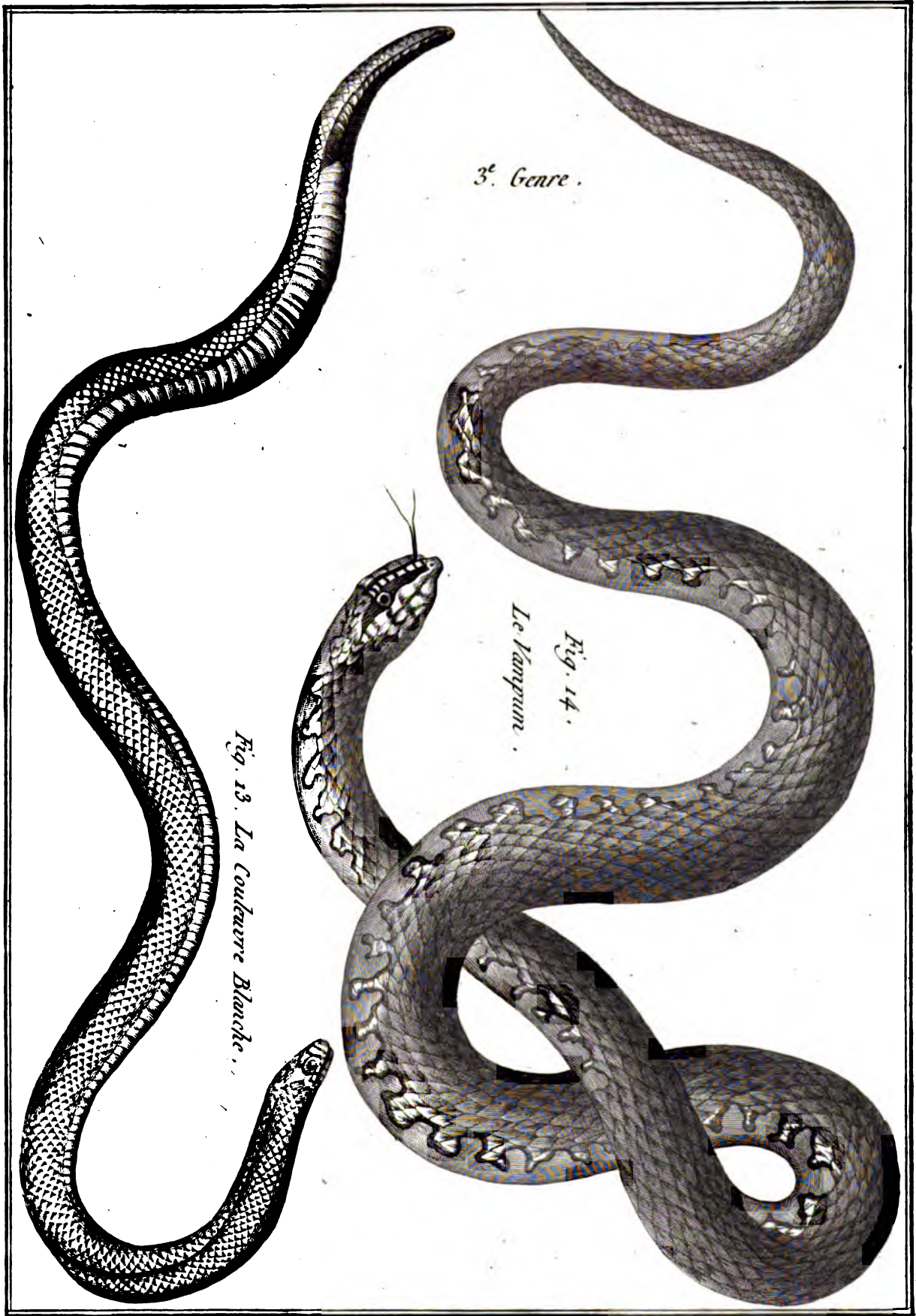
Le Bali.

Fig. 8. Le Serpent
des Dames.





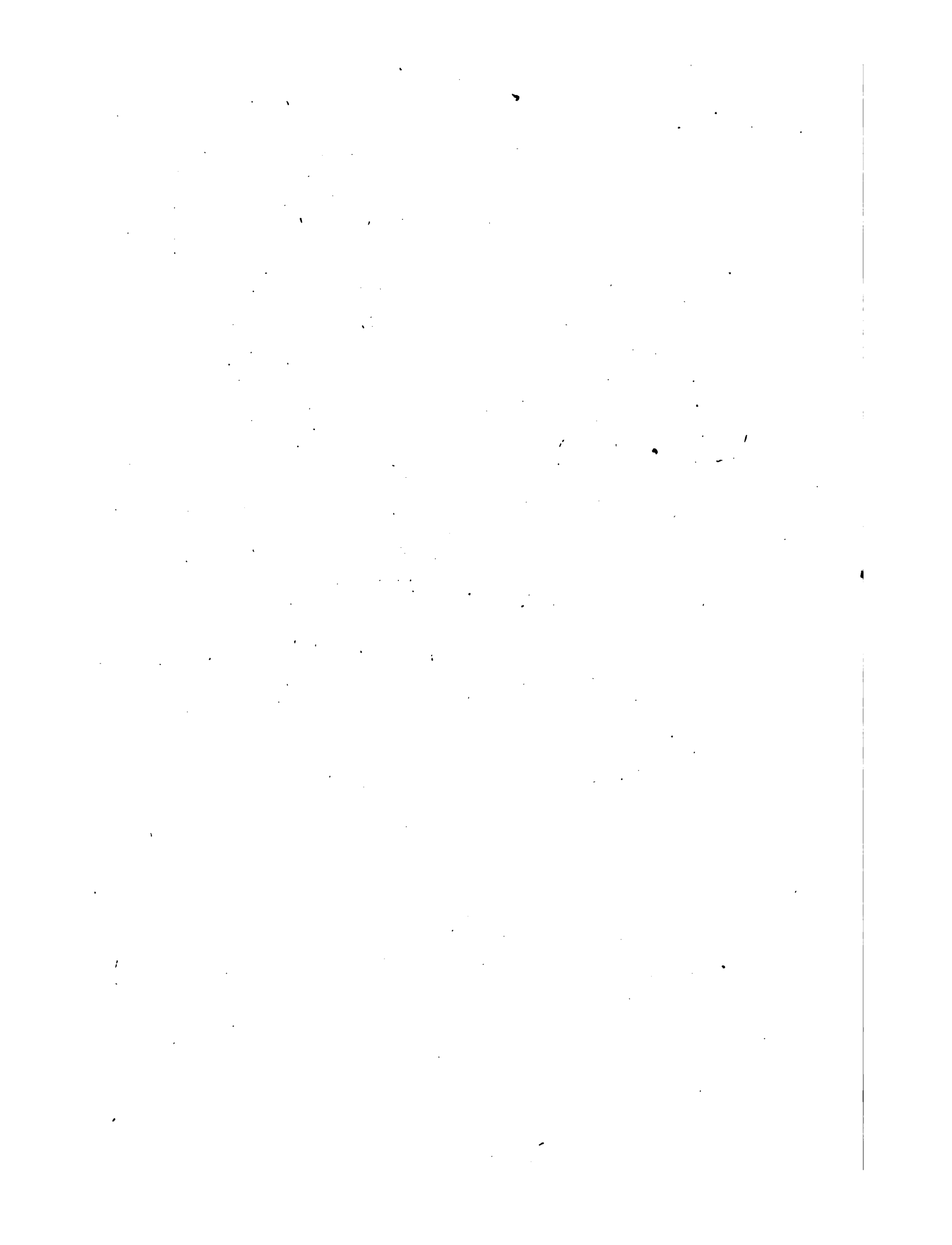


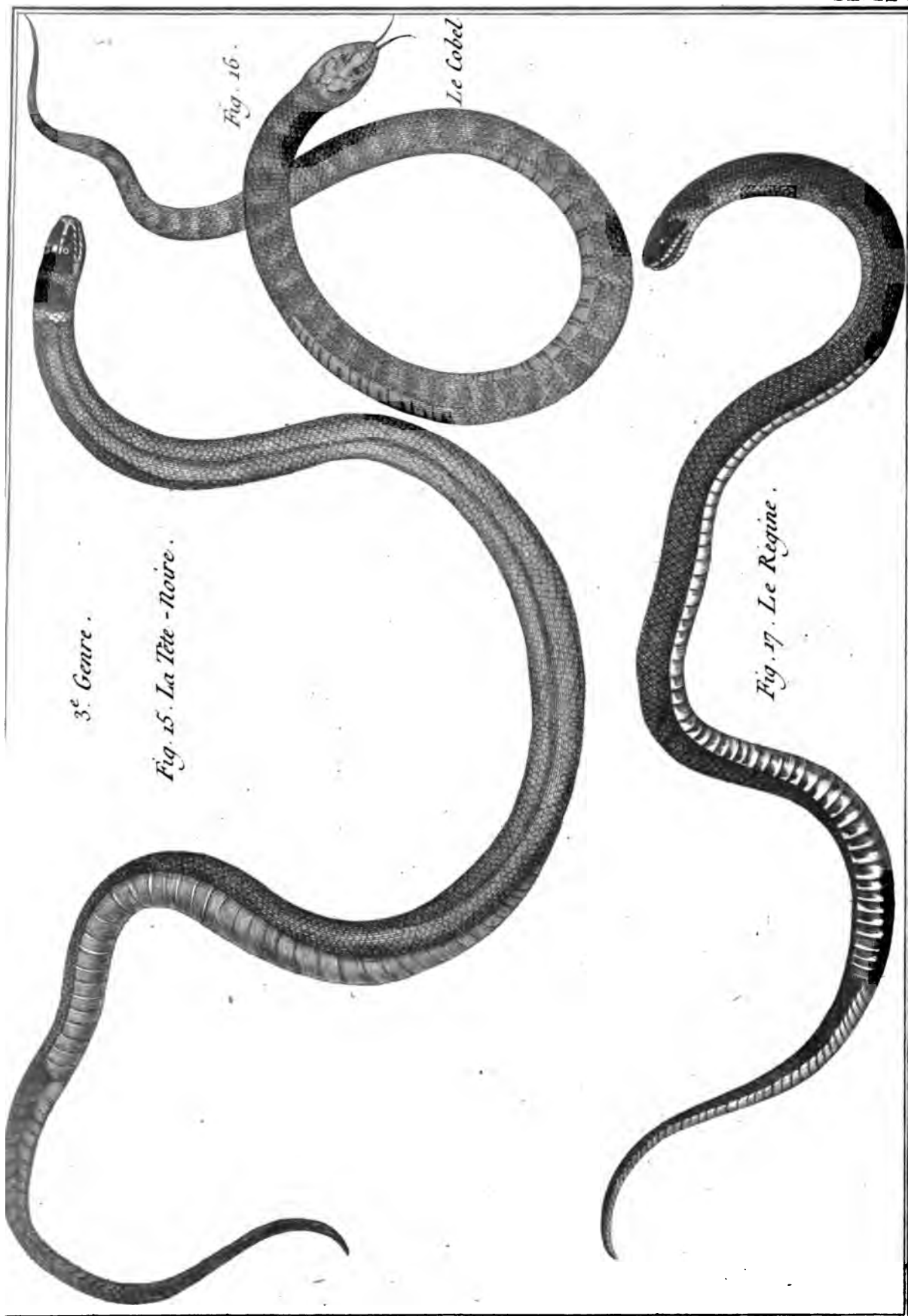


3^e Genre .

Fig. 13. La Couleuvre Blanche .

Fig. 14.
Le Vampyre .





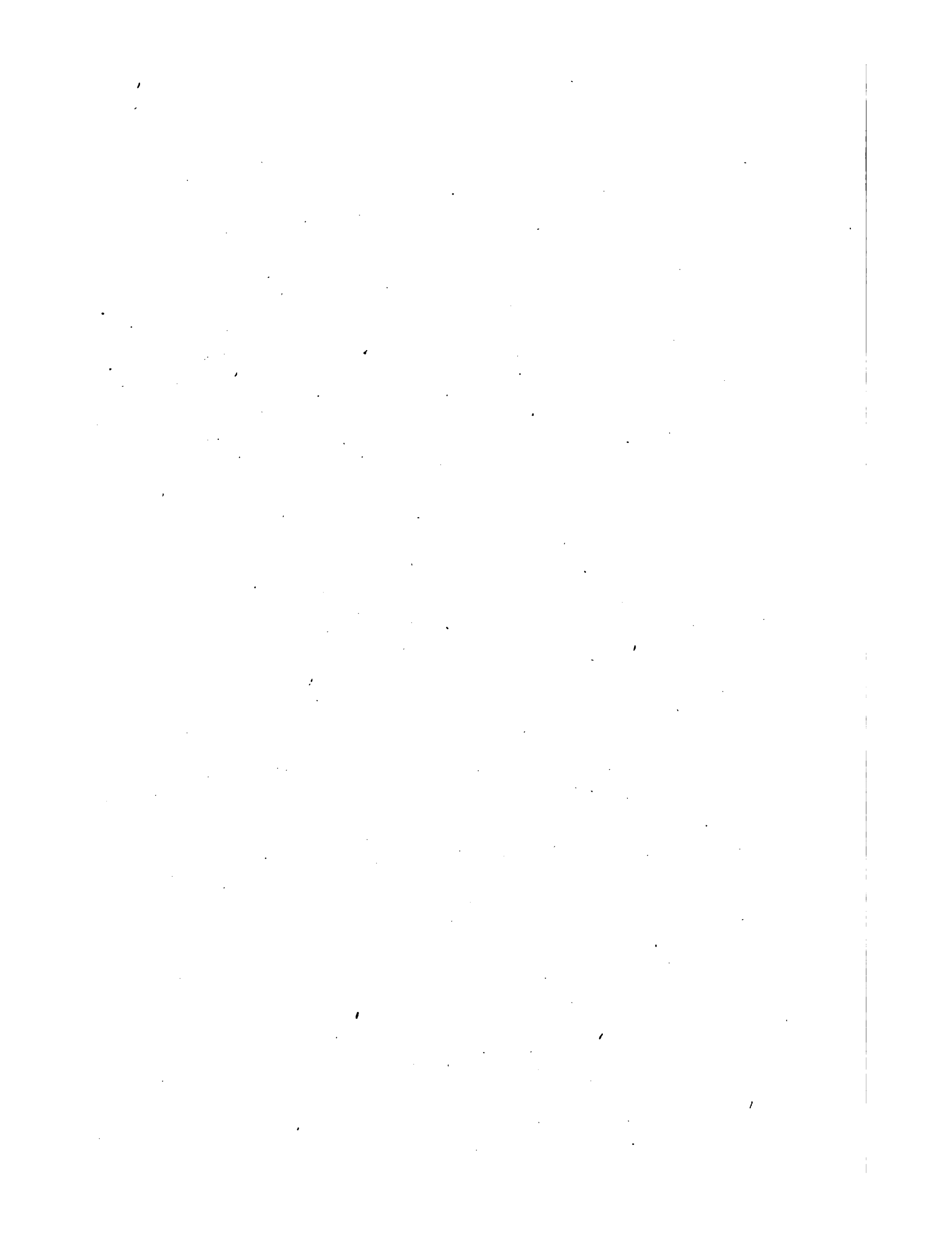
3^e Genre.

Fig. 15. La Tête - Noire.

Fig. 16.

Le Cobel

Fig. 17. Le Régine.



3.^e Genre .

Fig. 18.
L'Ibibe .

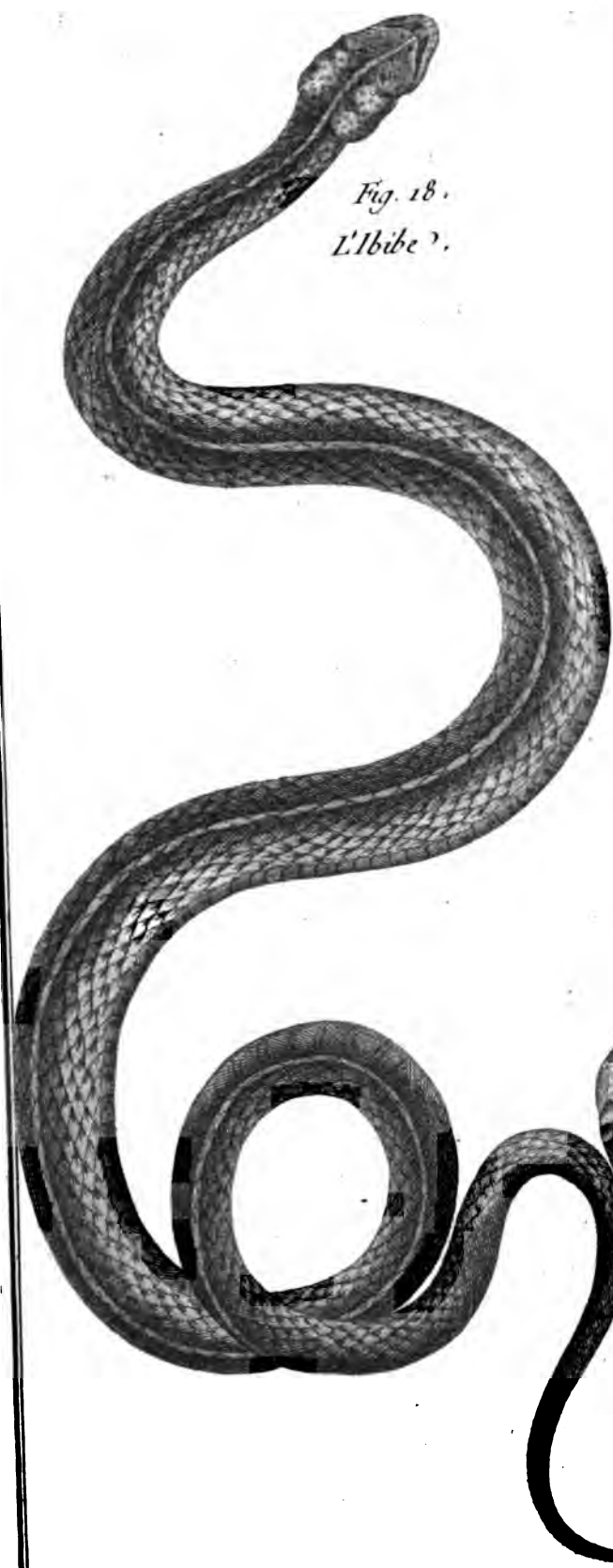
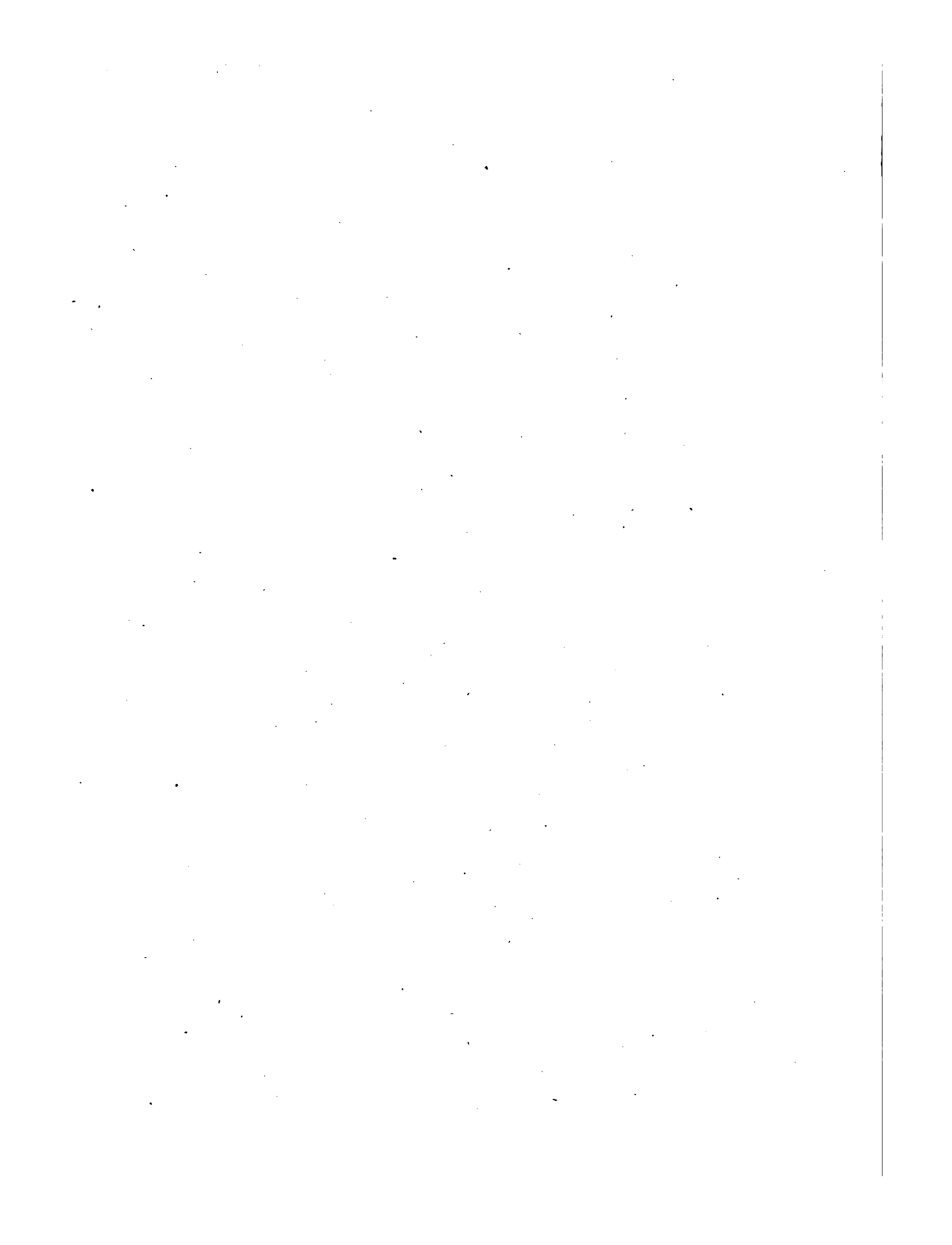


Fig. 19.
L'Hebraïque .

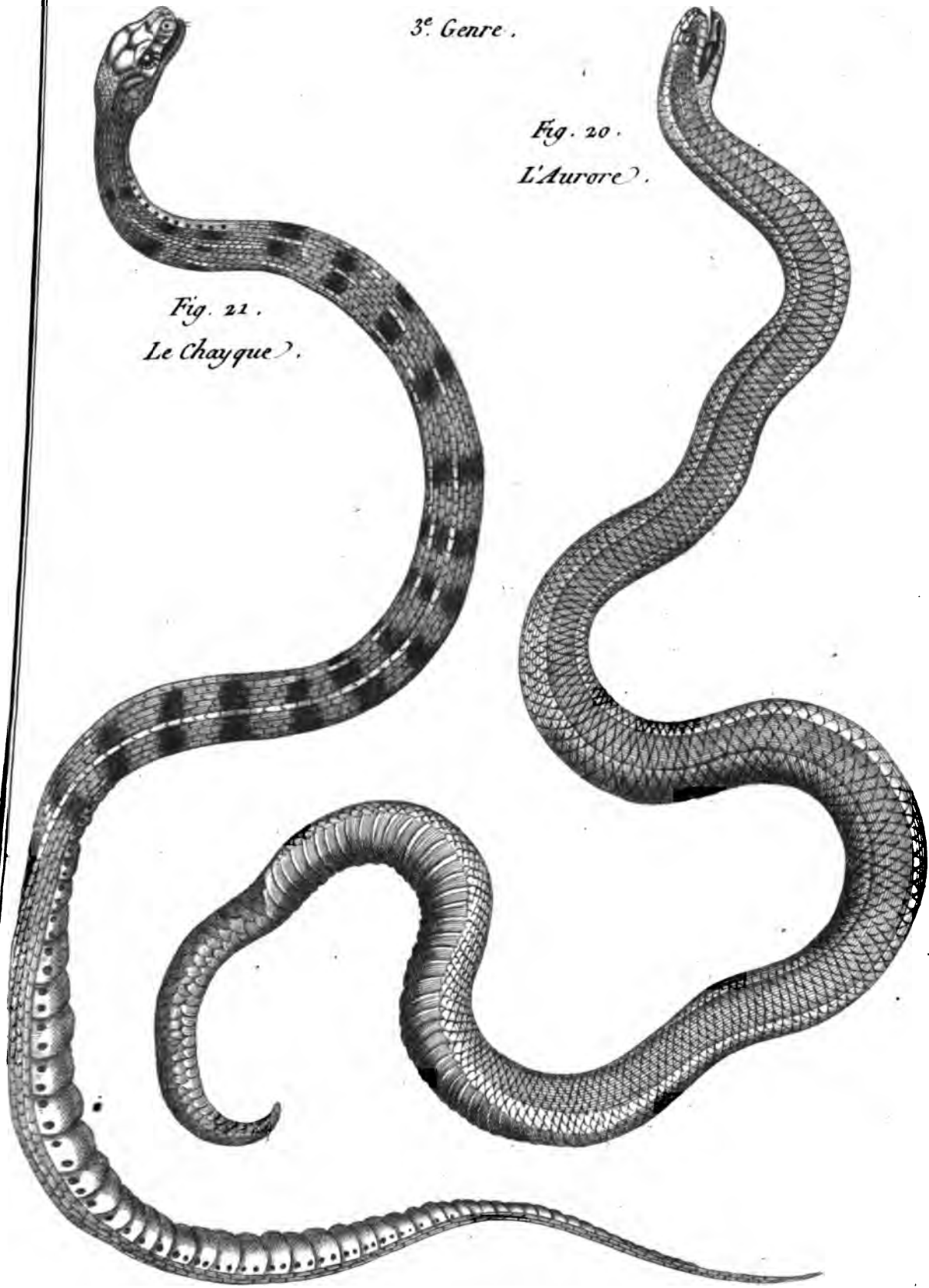


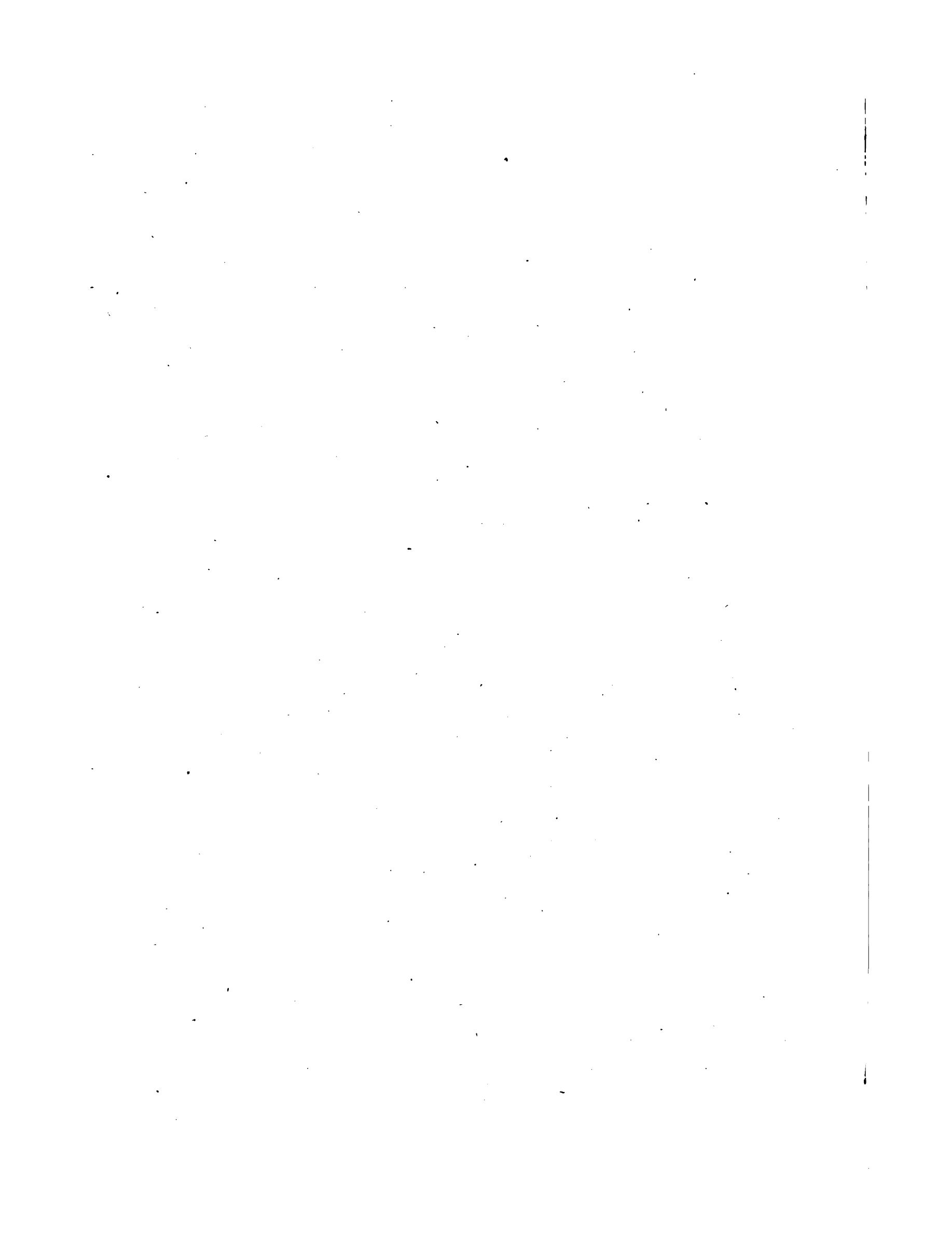


3^e Genre .

Fig. 20 .
L'Aurore .

Fig. 21 .
Le Chayque .

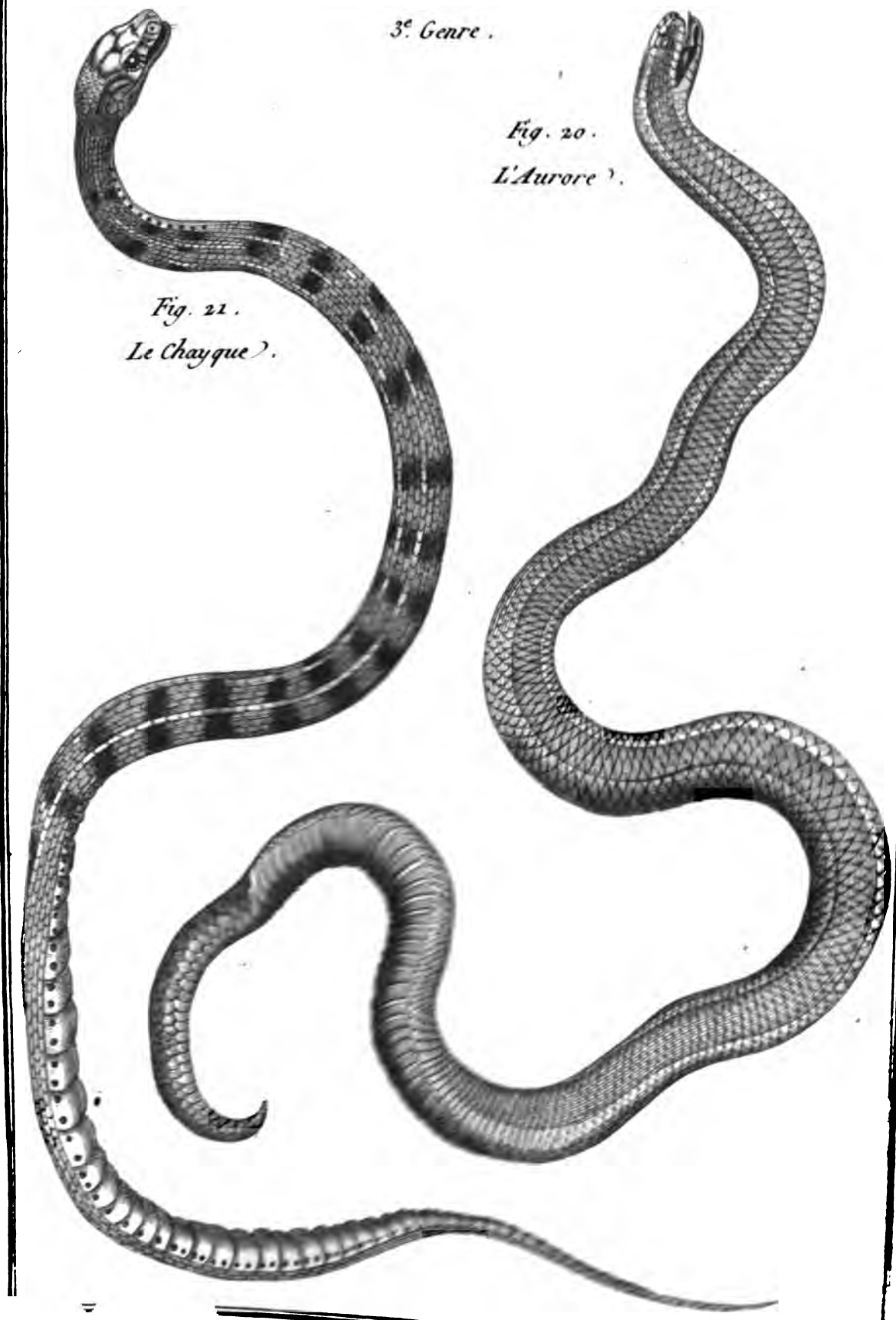


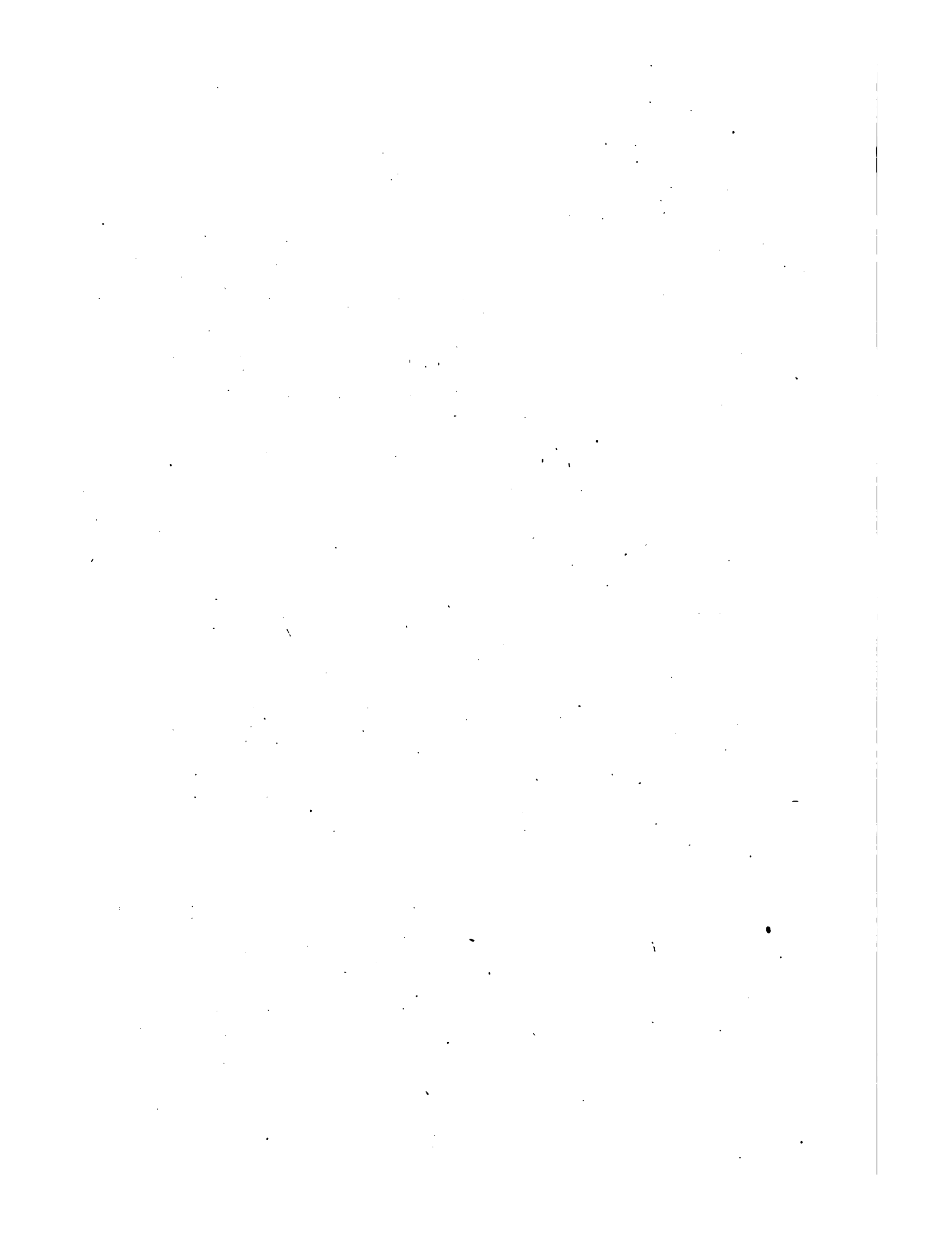


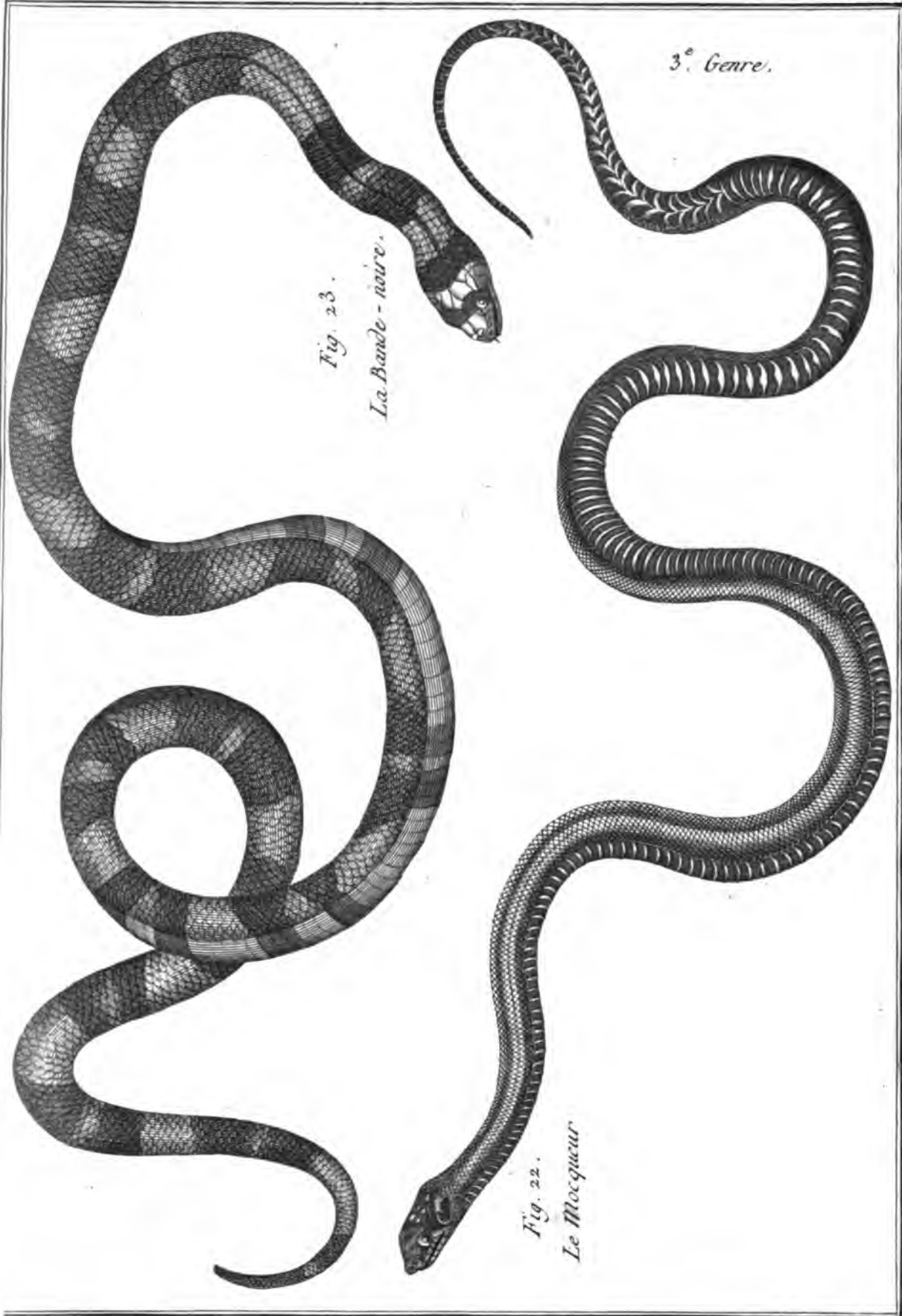
3^e Genre .

Fig. 20 .
L'Aurore .

Fig. 21 .
Le Chayque .







3^e. Genre.

Fig. 23.
La Bande - noire.

Fig. 22.
Le Moccour

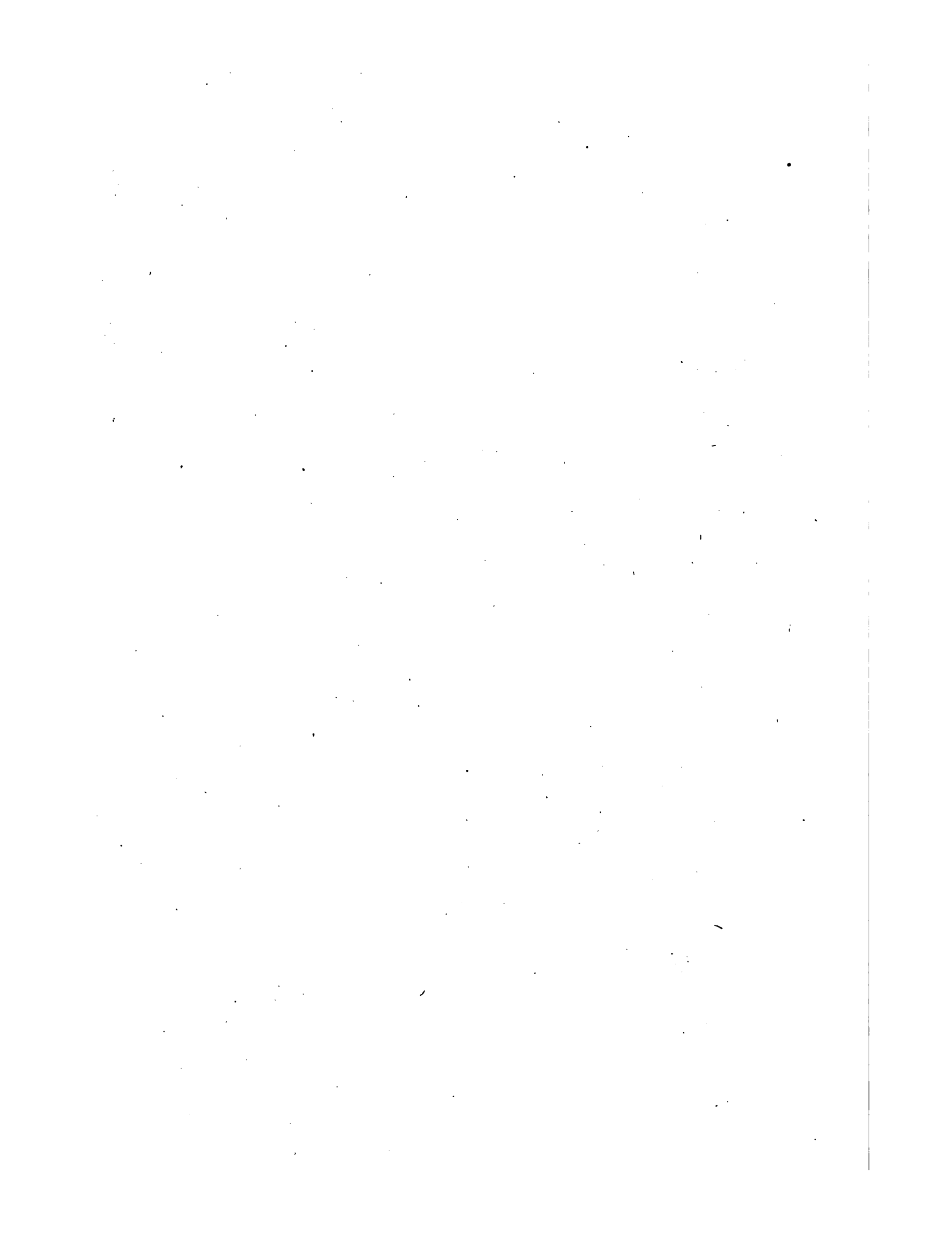






Fig. 24.
Le Rhomboidal.

Fig. 28.
Le Loxange.

Fig. 27.

3^e Genre .

Fig. 25. Le Vert et Bleu .

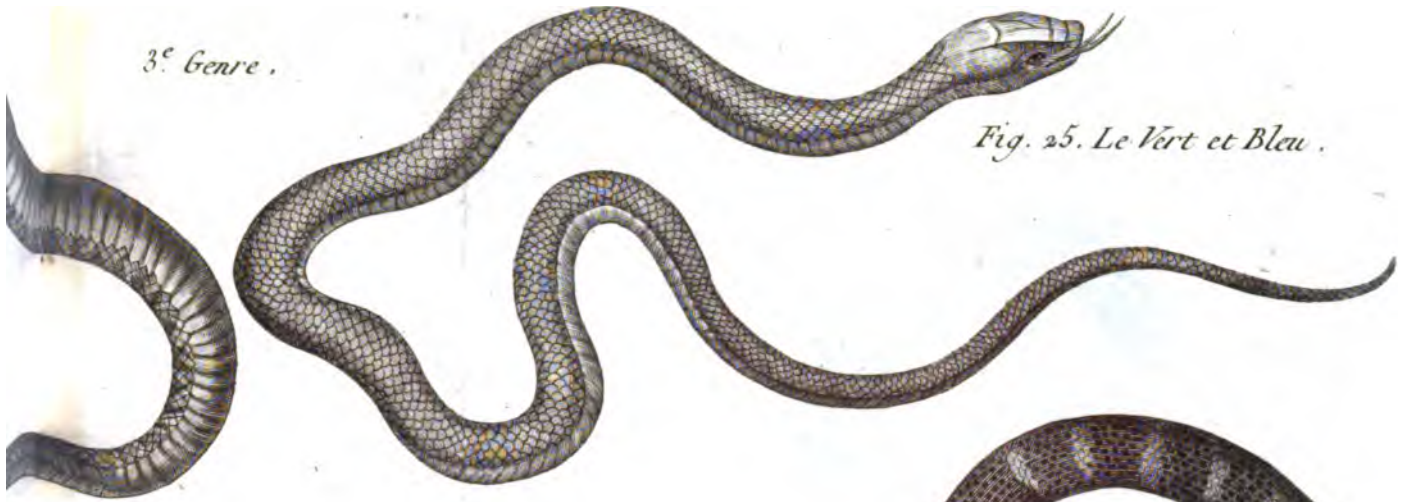


Fig. 26. L'Agile .

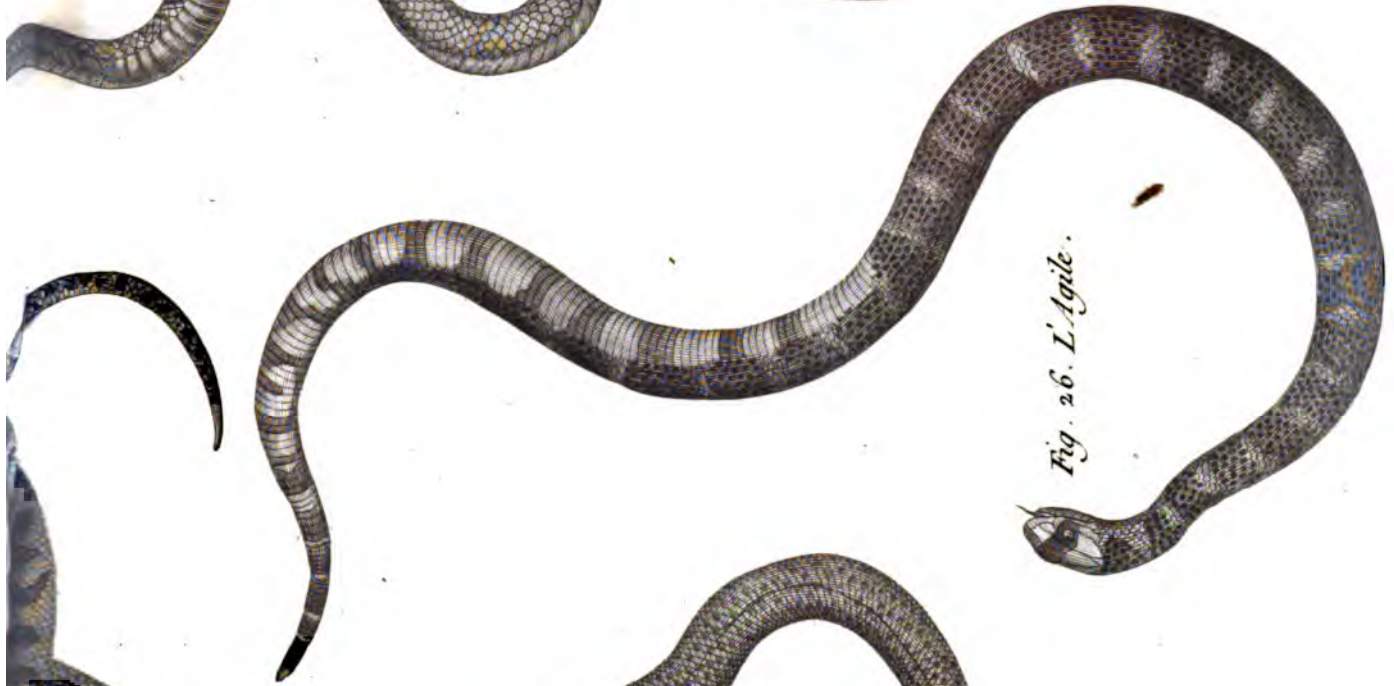
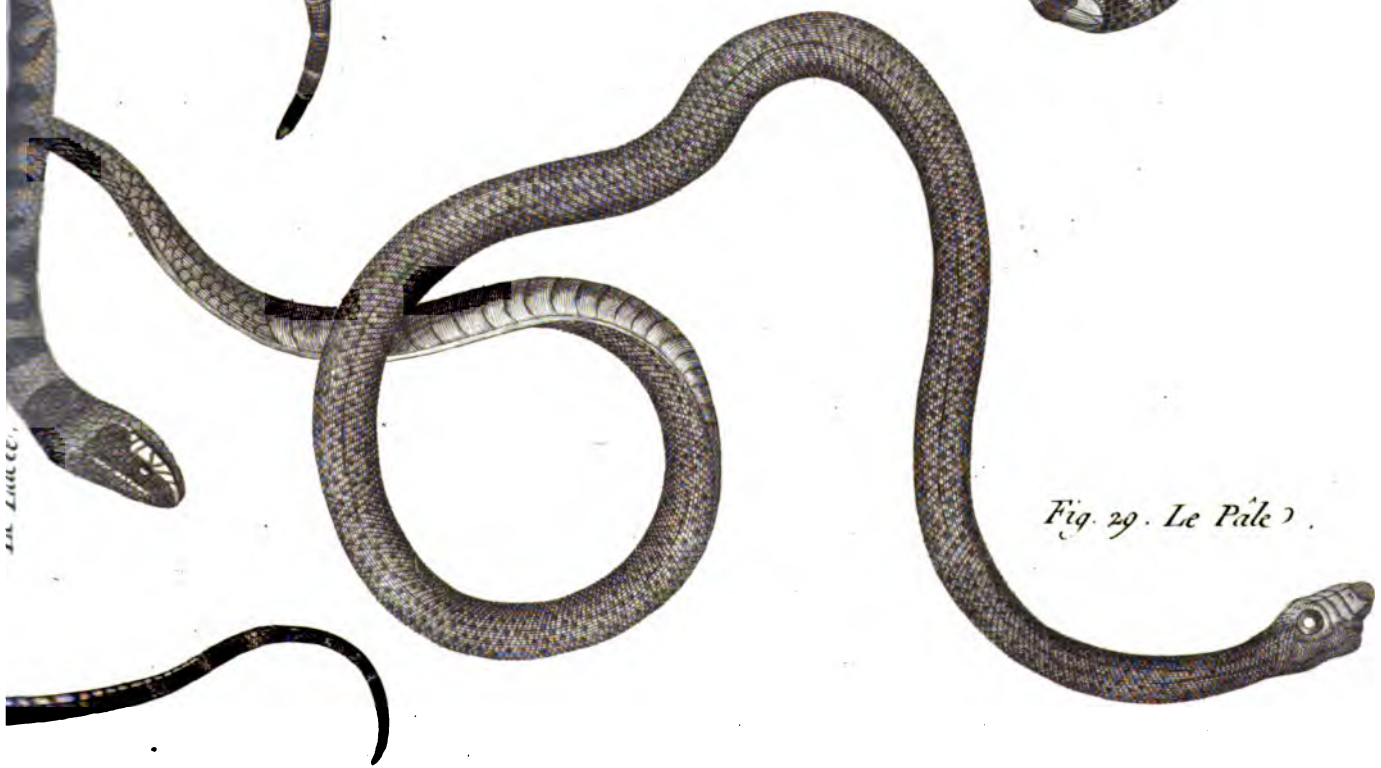
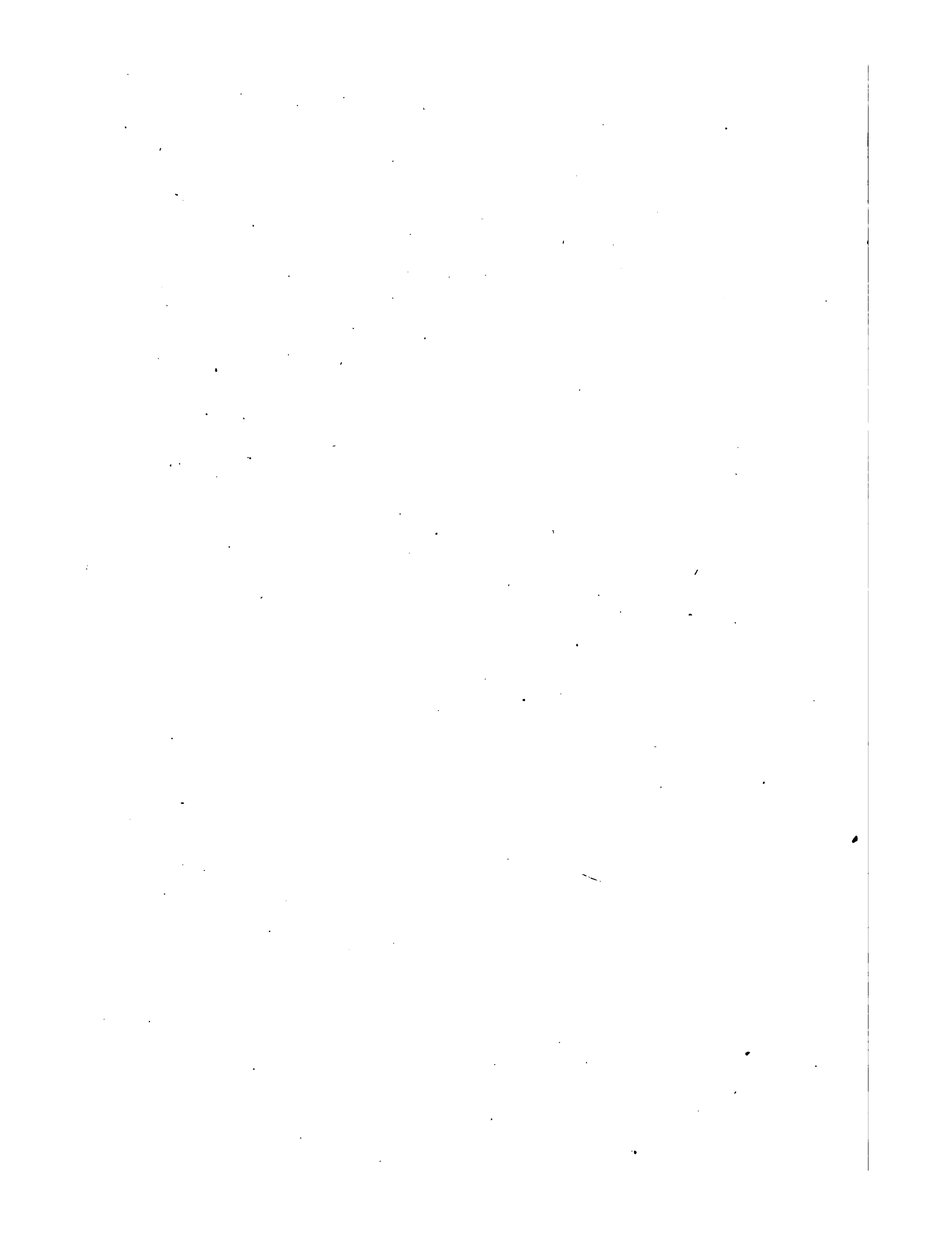


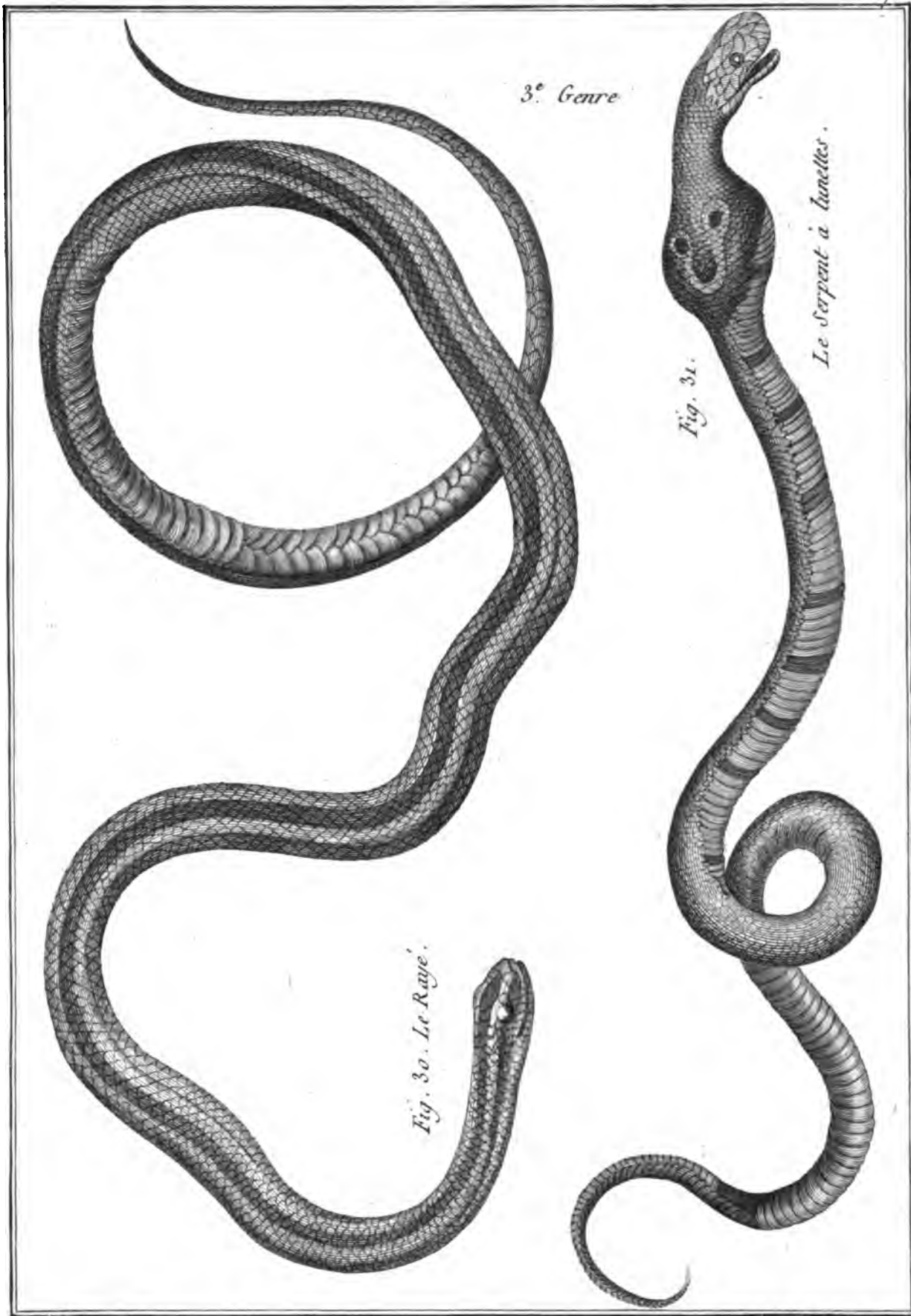
Fig. 29. Le Pâle .



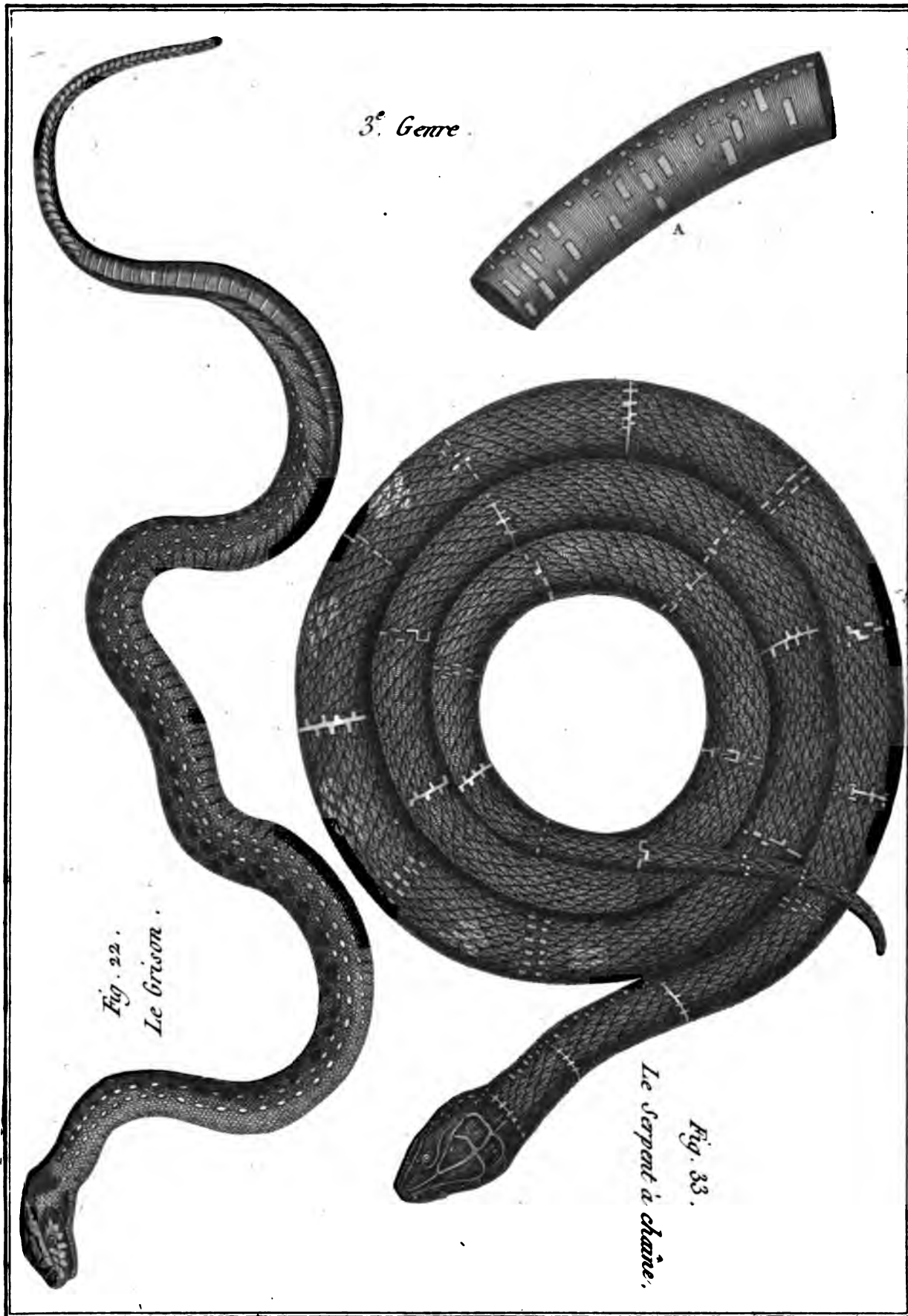
URELLE .

Benard Dircxit.

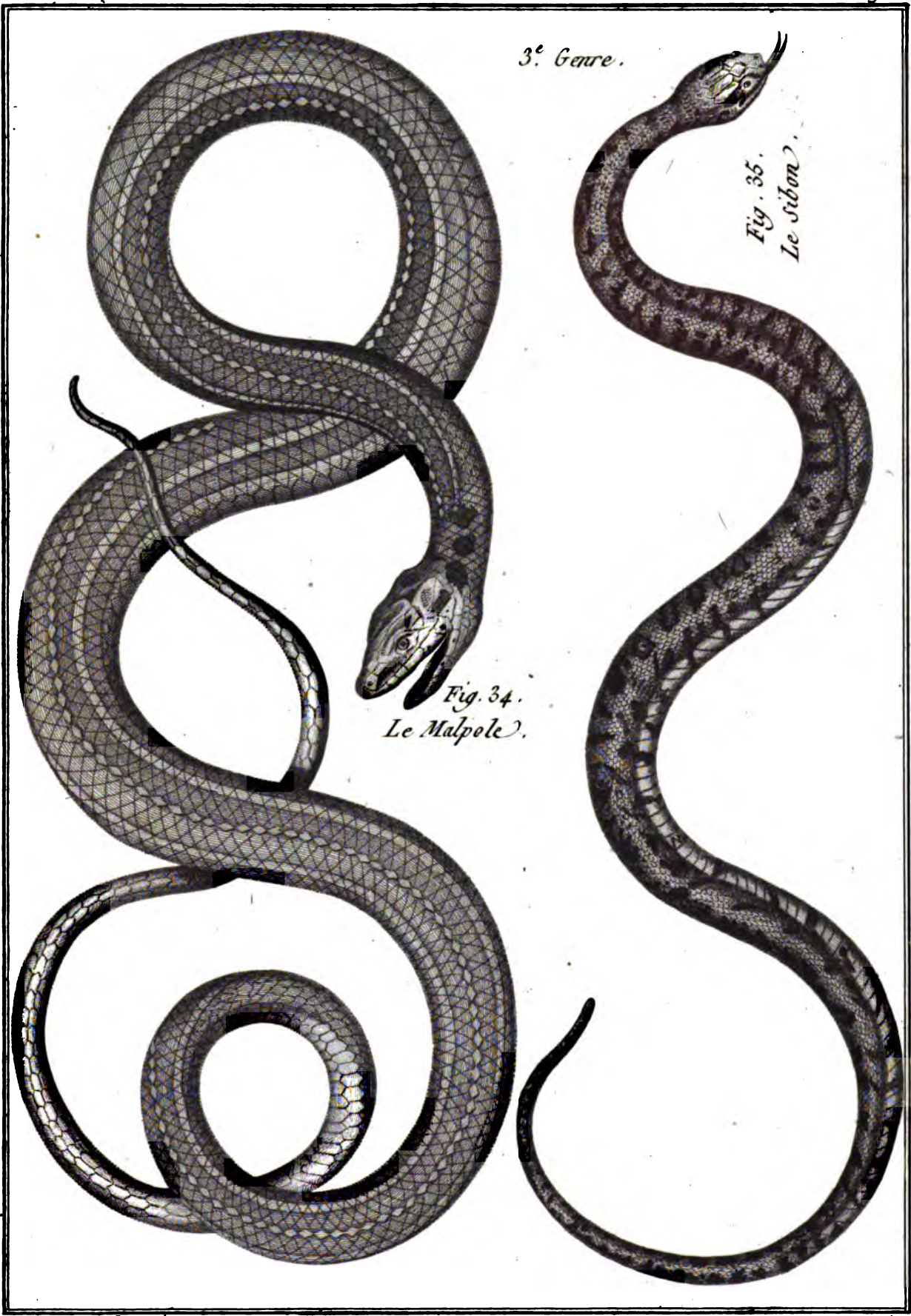








1000



3. Genre.

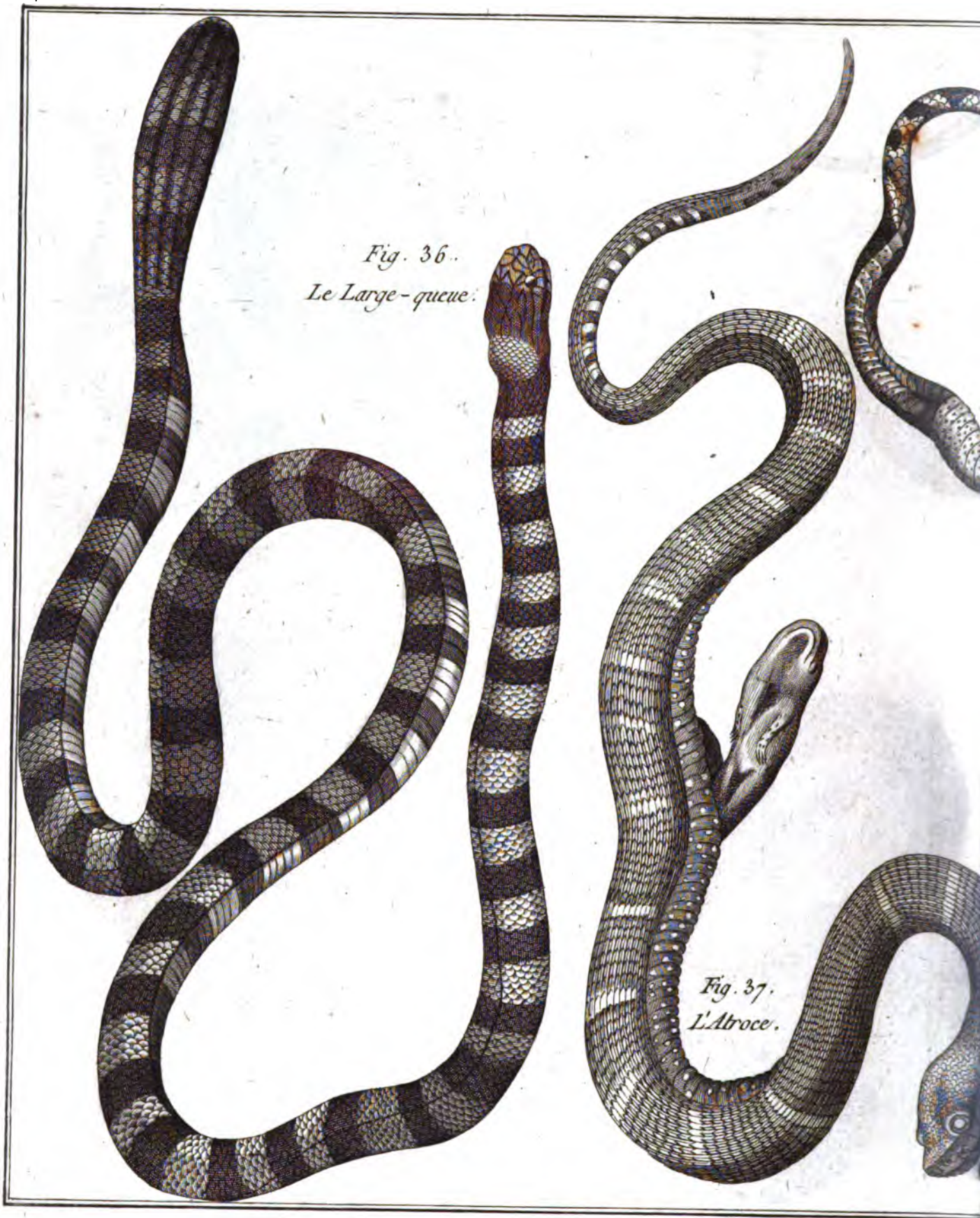
Fig. 35.
Le Sibon.

Fig. 34.
Le Malpole.



•

•



*Fig. 36.
Le Large-queue.*

*Fig. 37.
L'Atroce.*

3^e Genre .

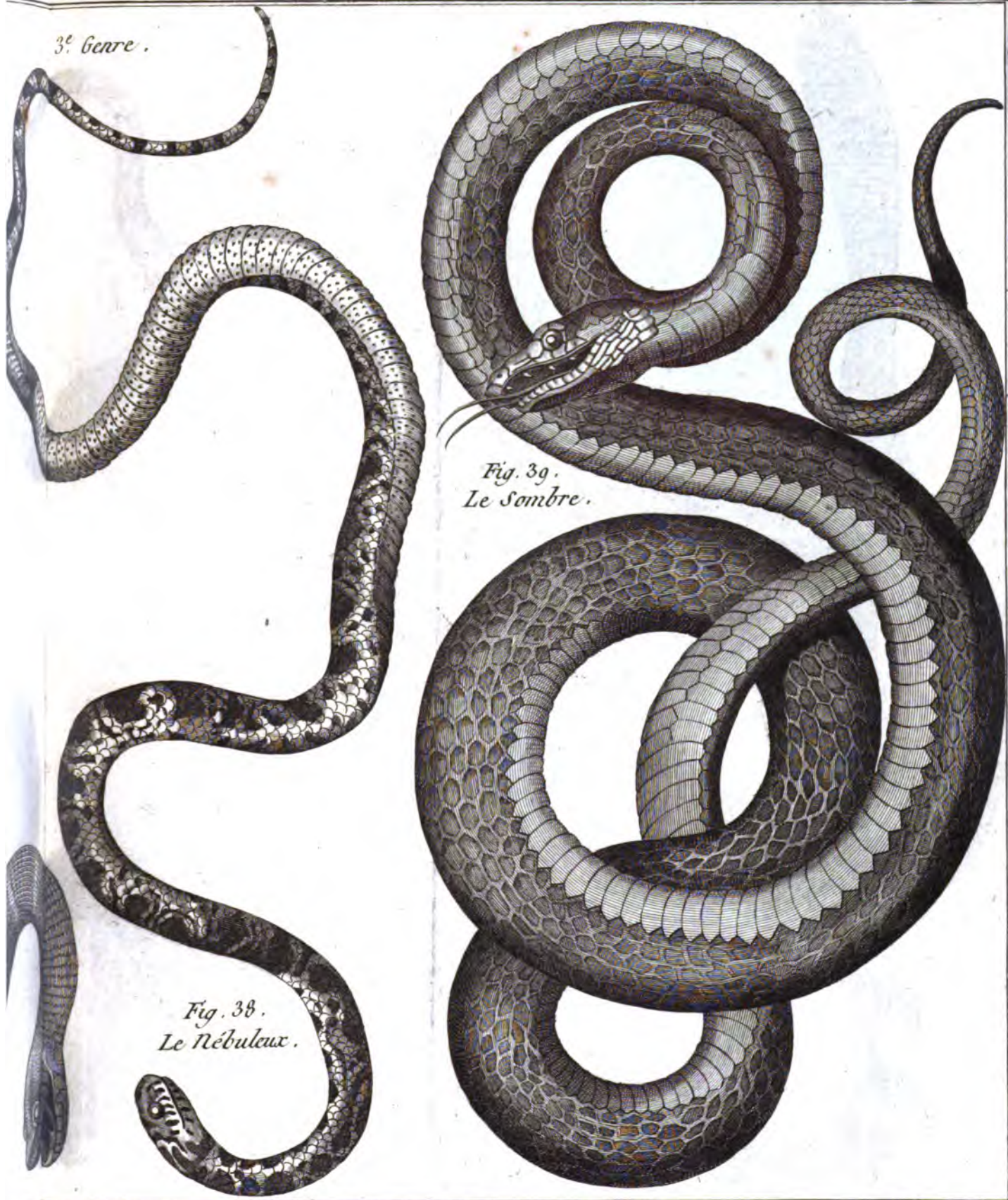
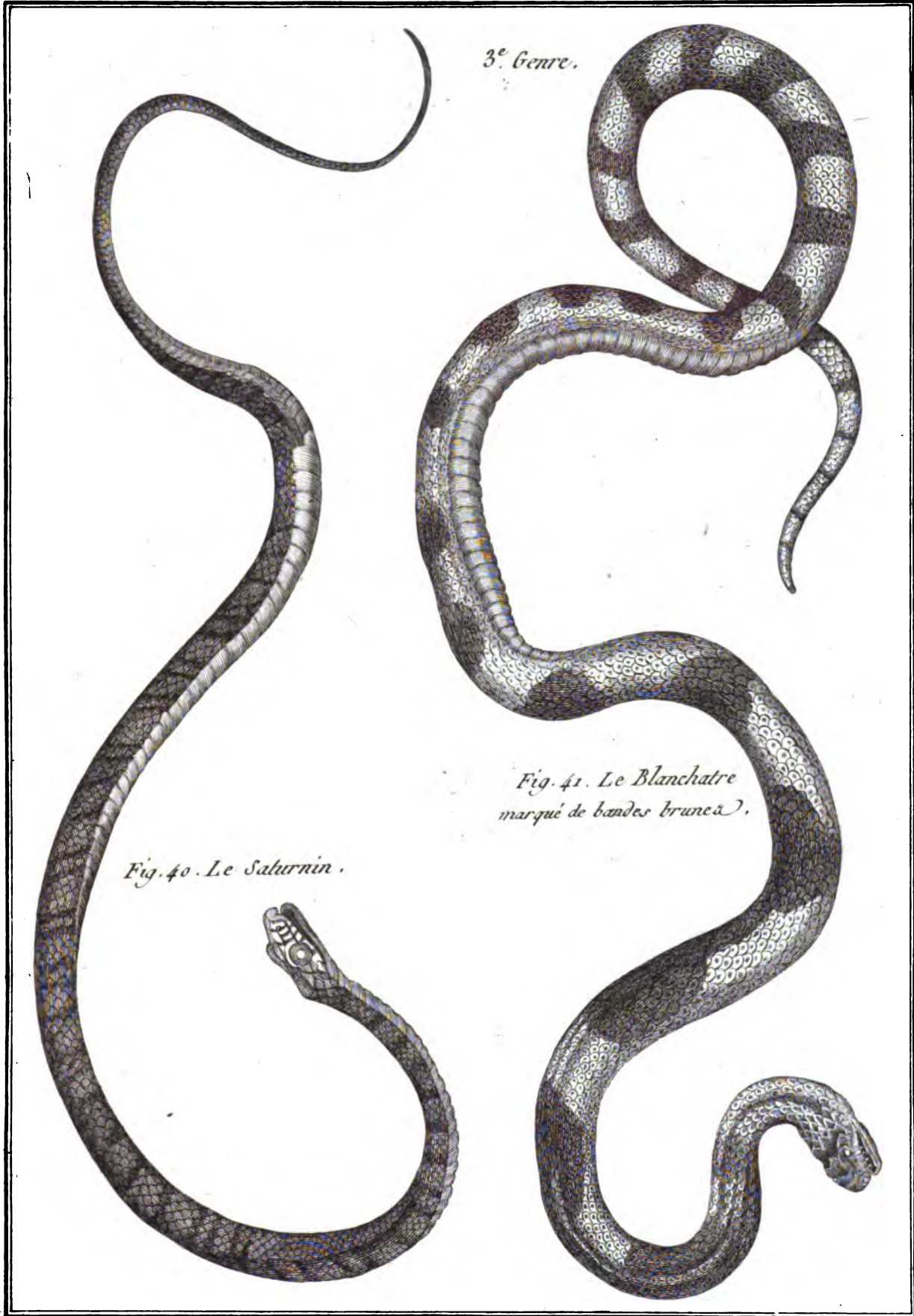


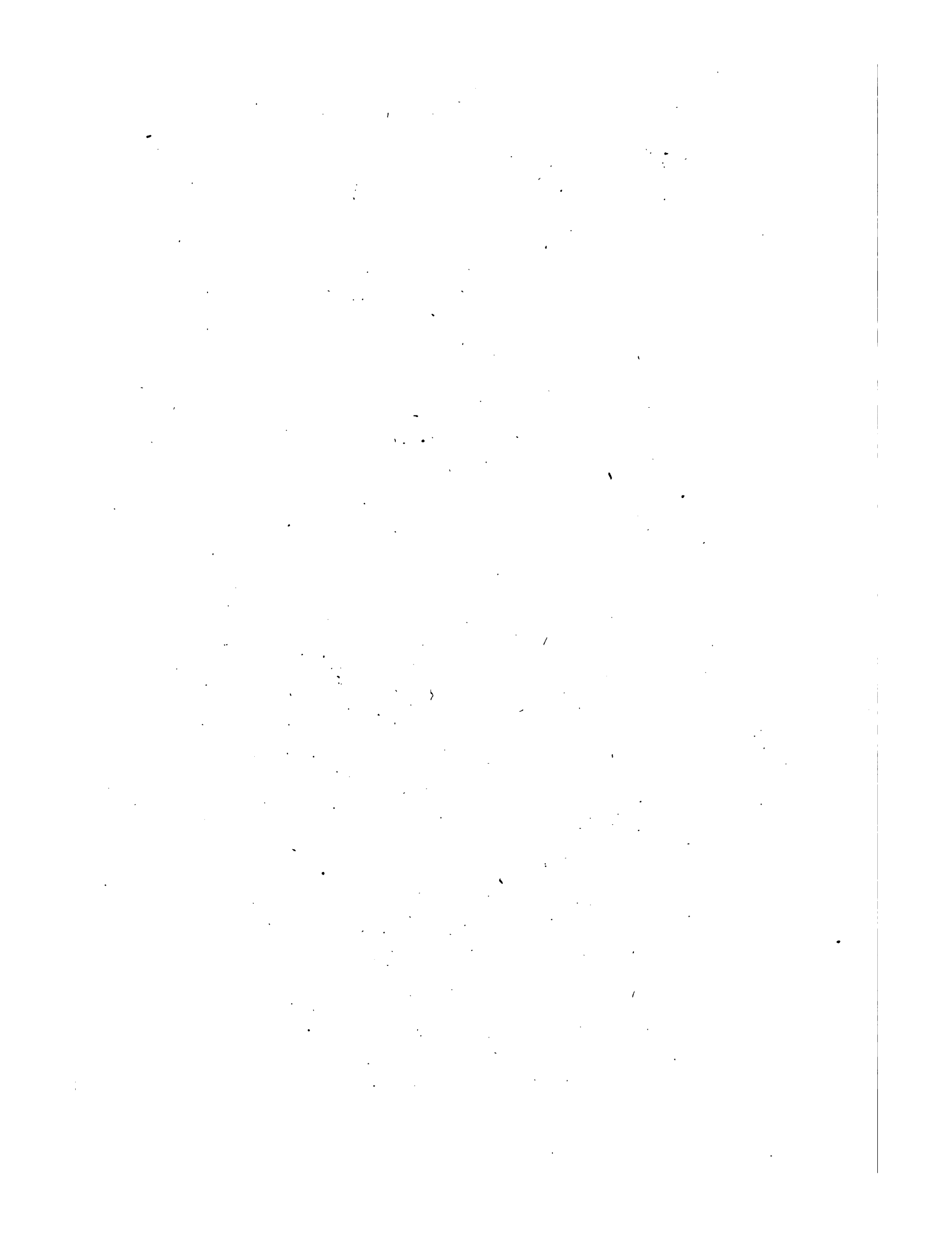
Fig. 39.
Le Sombre.

Fig. 38.
Le Nébuleux.

Benard Diraill







3^e Genre.

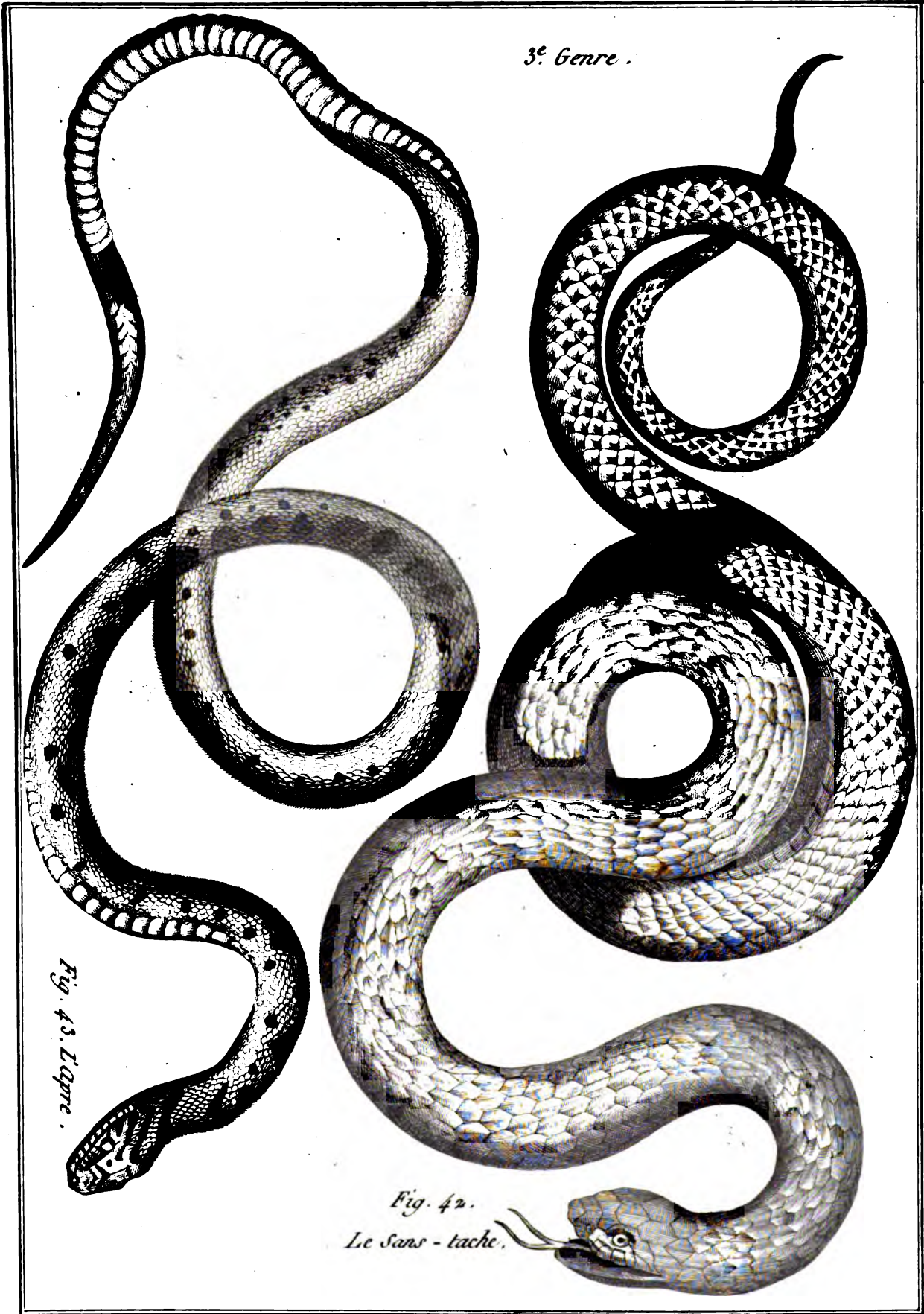
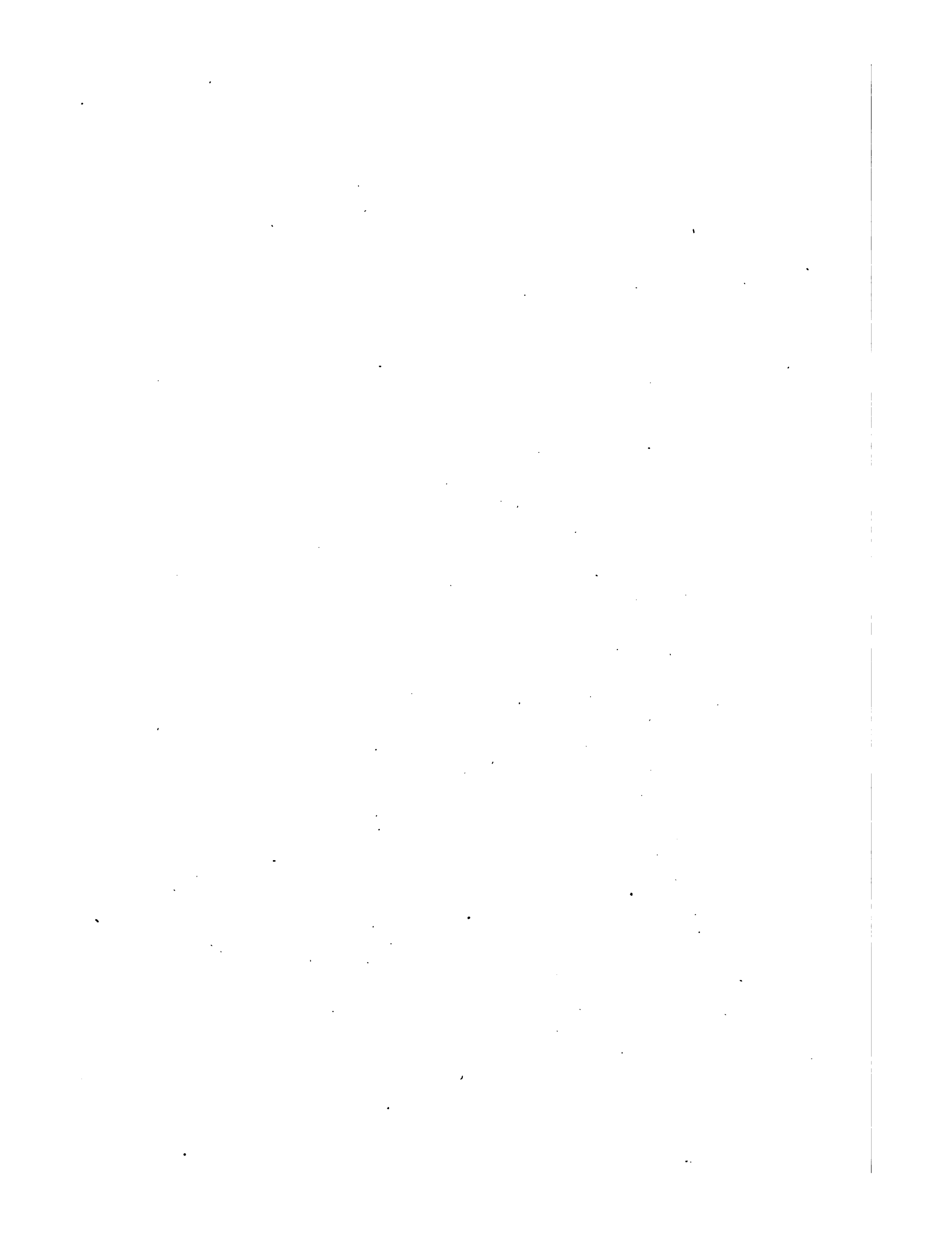
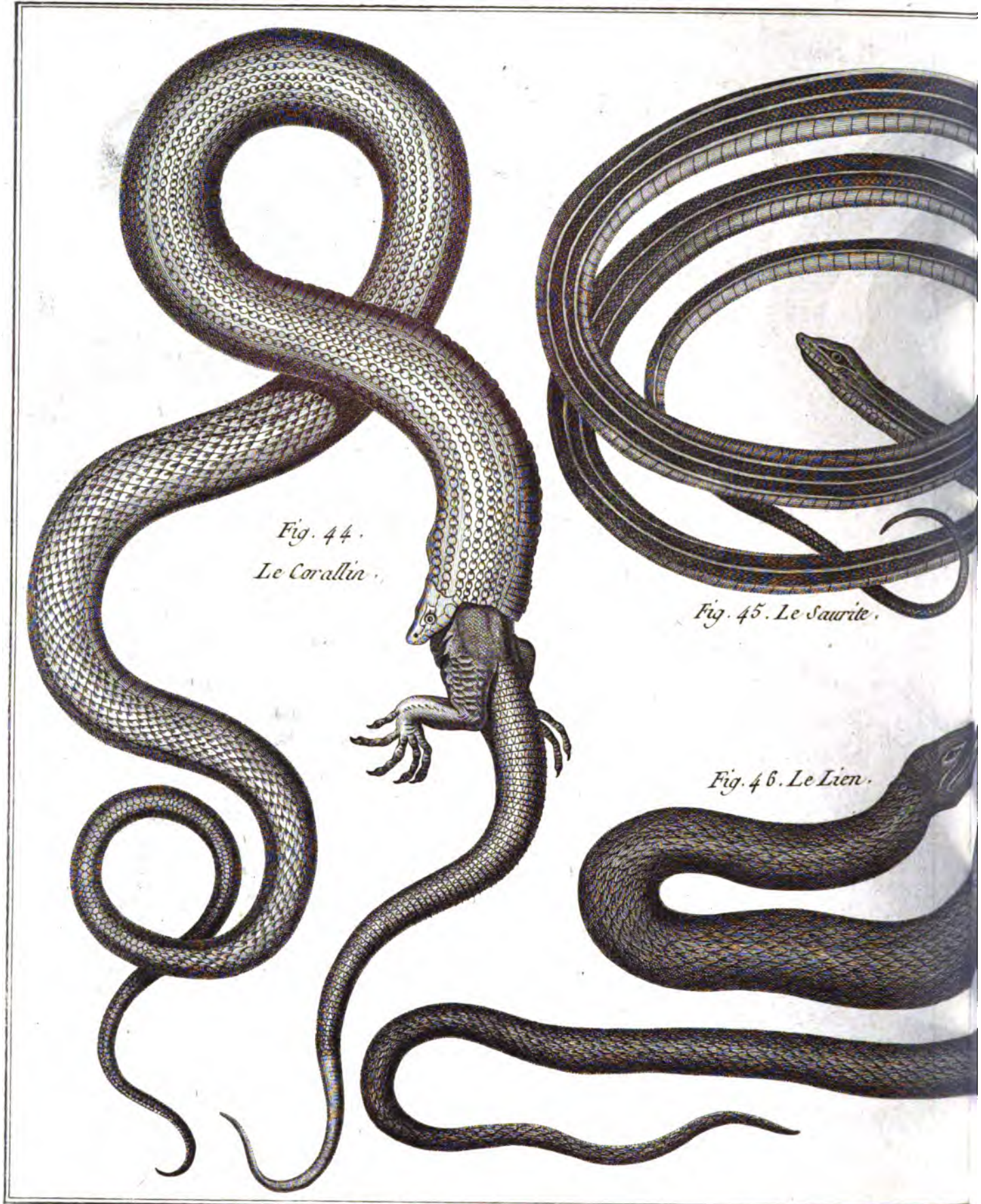


Fig. 43. L'apre.

Fig. 42.
Le Sans-tache.







*Fig. 44.
Le Corallin.*

Fig. 45. Le Saurite.

Fig. 46. Le Lien.

3^e. Genre.

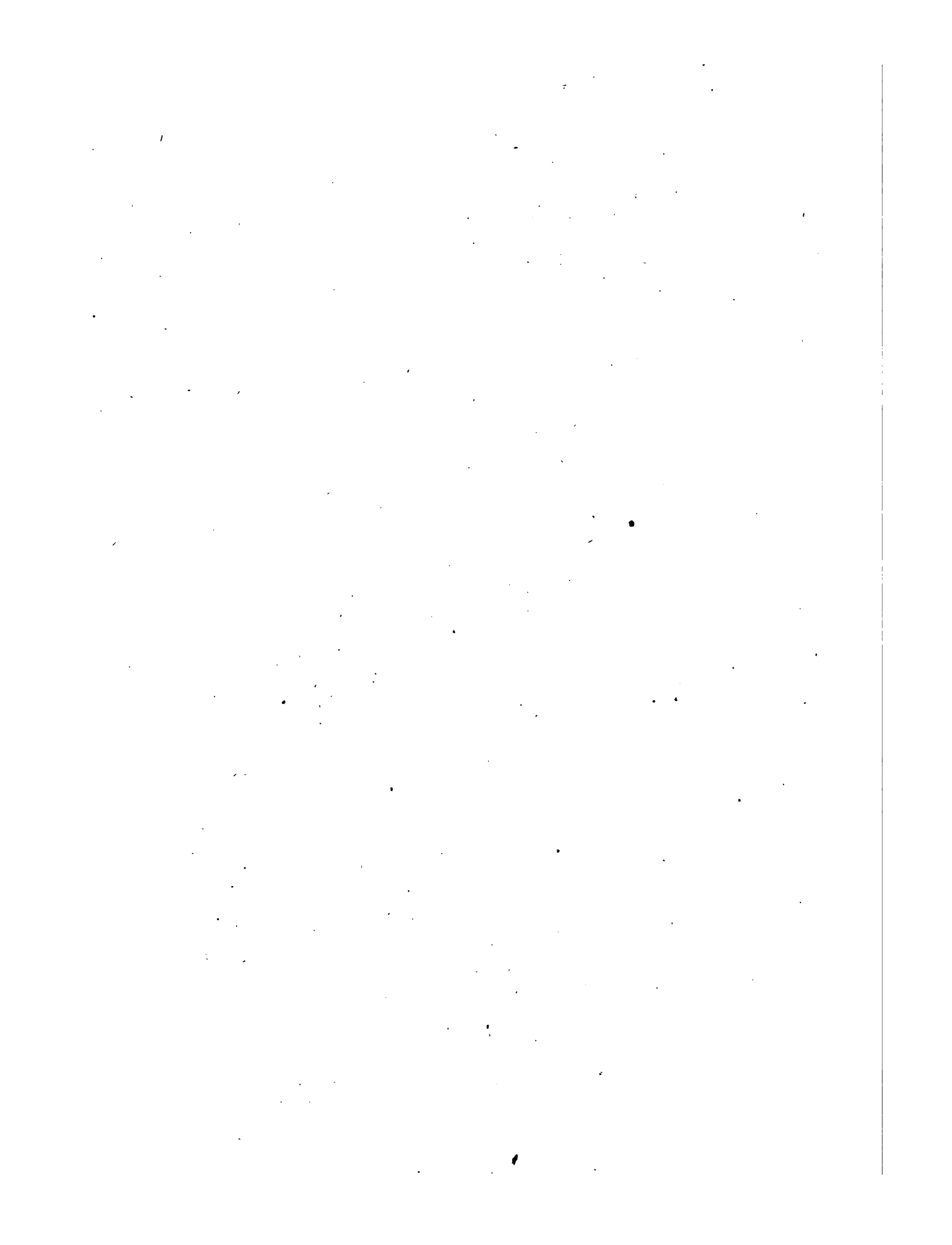


Fig. 47. Le Décoloré.

Fig. 48.
Le Moucheté

ENURELLE .

Bonard D'excit.



3^e Genre.

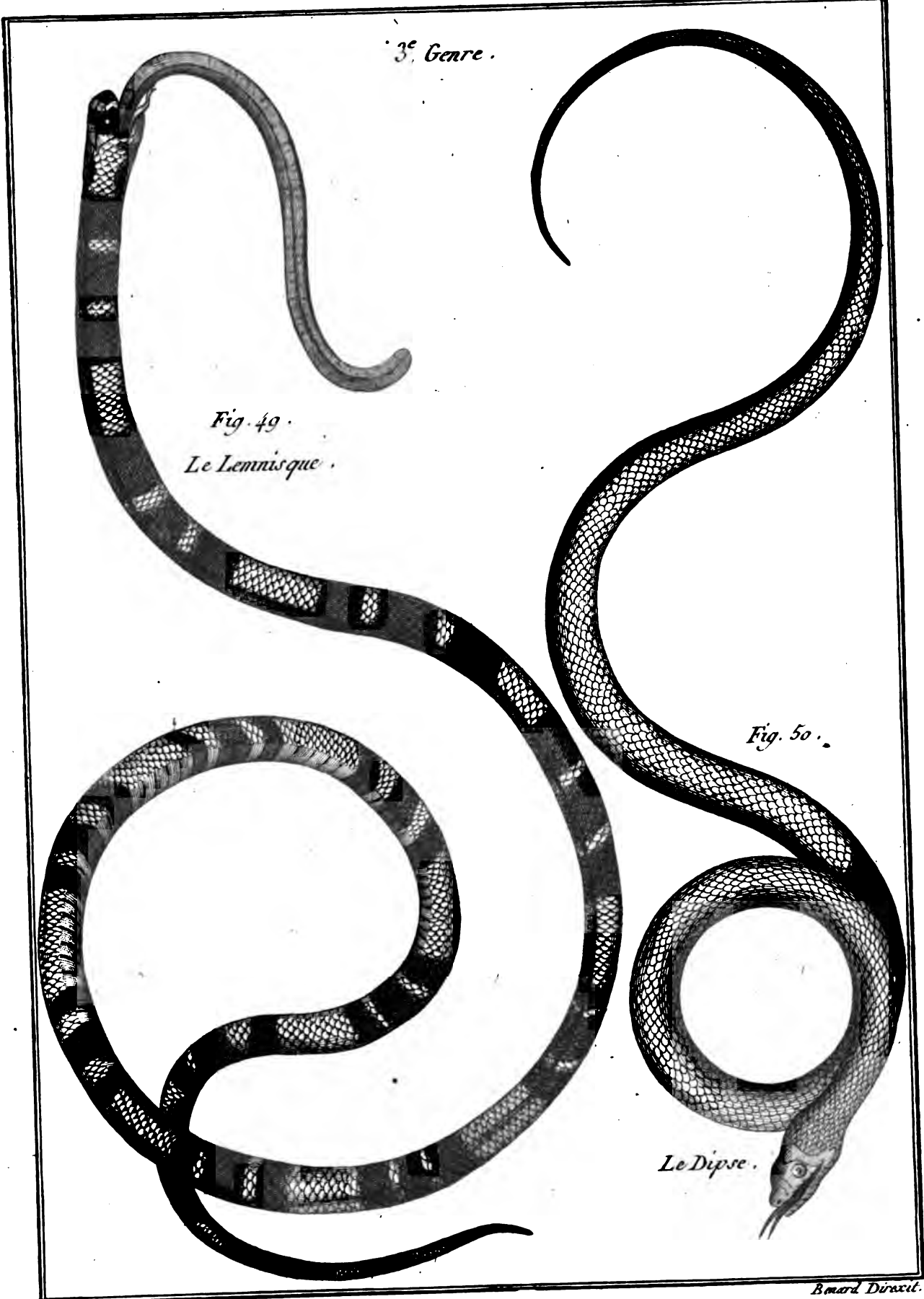
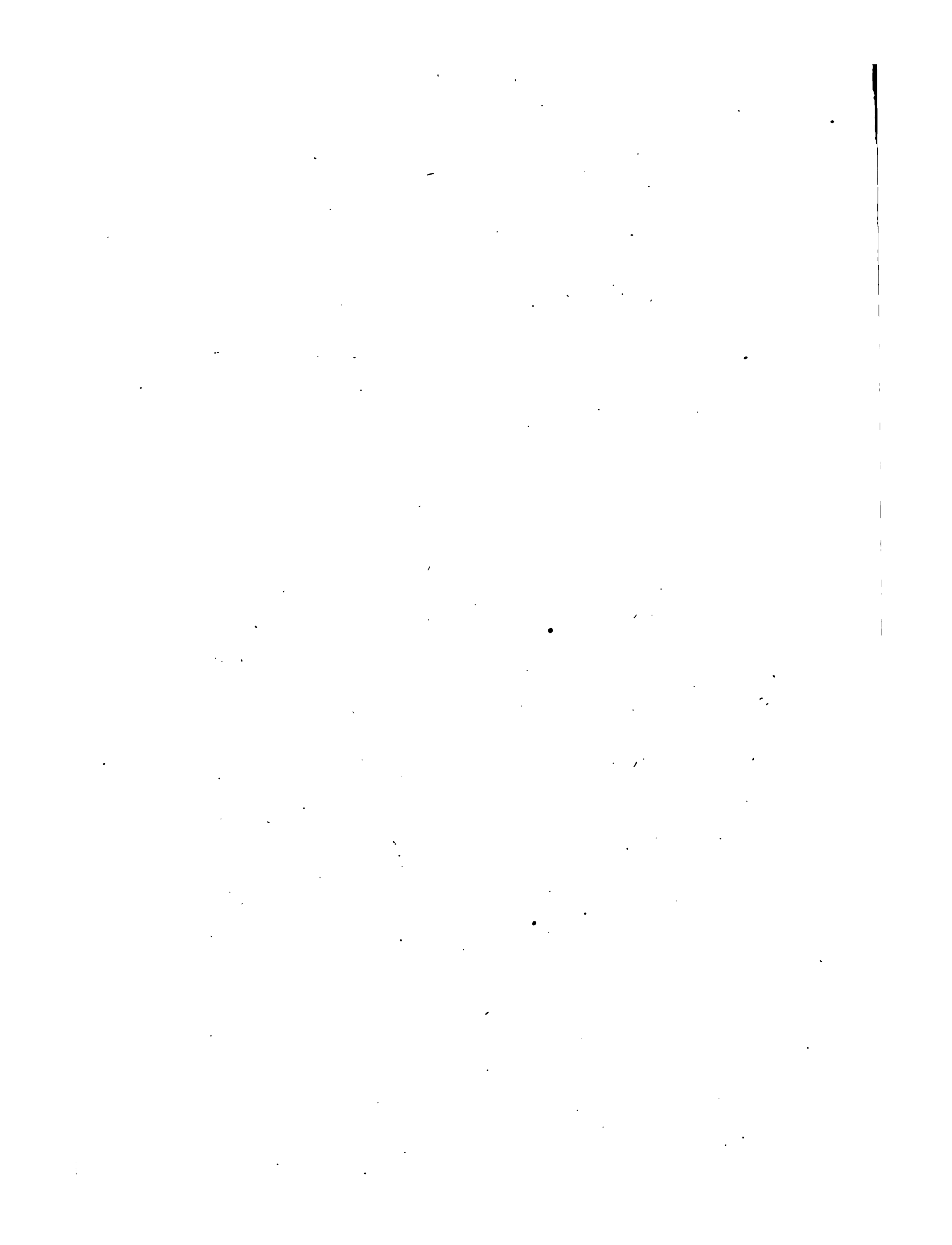


Fig. 49.
Le Lemnisque.

Fig. 50.

Le Dipse.

Beard Duxit.



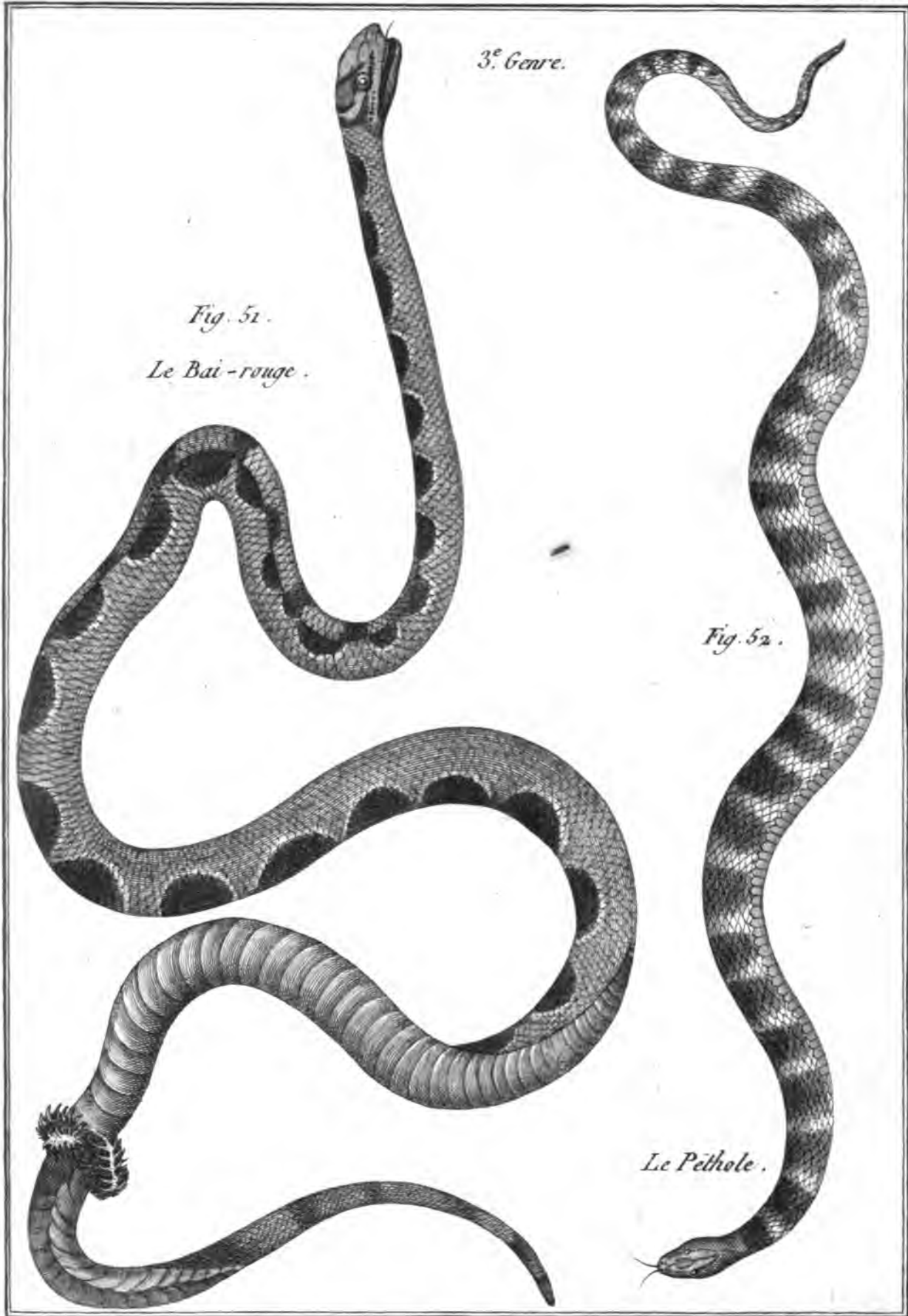
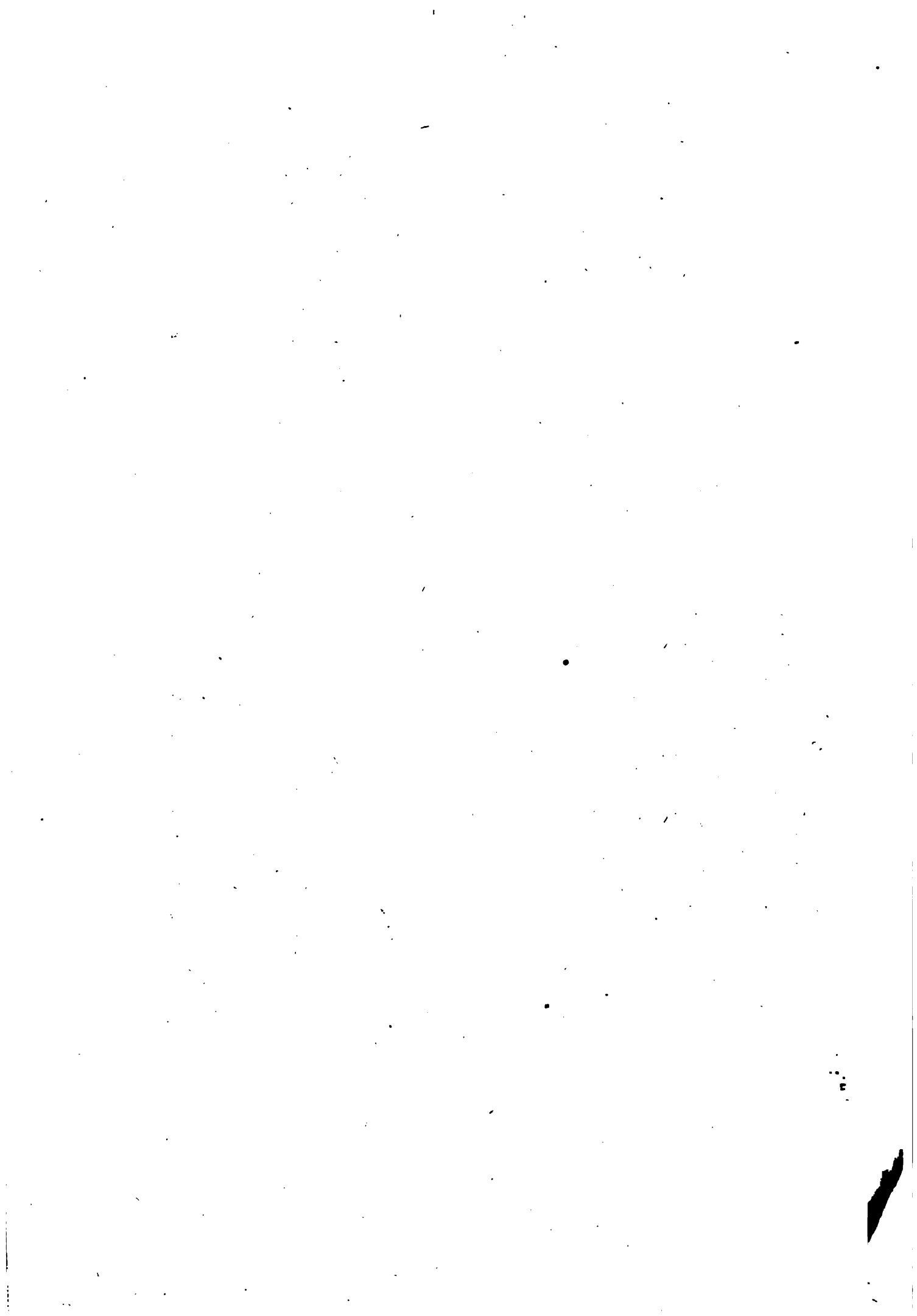


Fig. 51.
Le Bai-rouge.

Fig. 52.

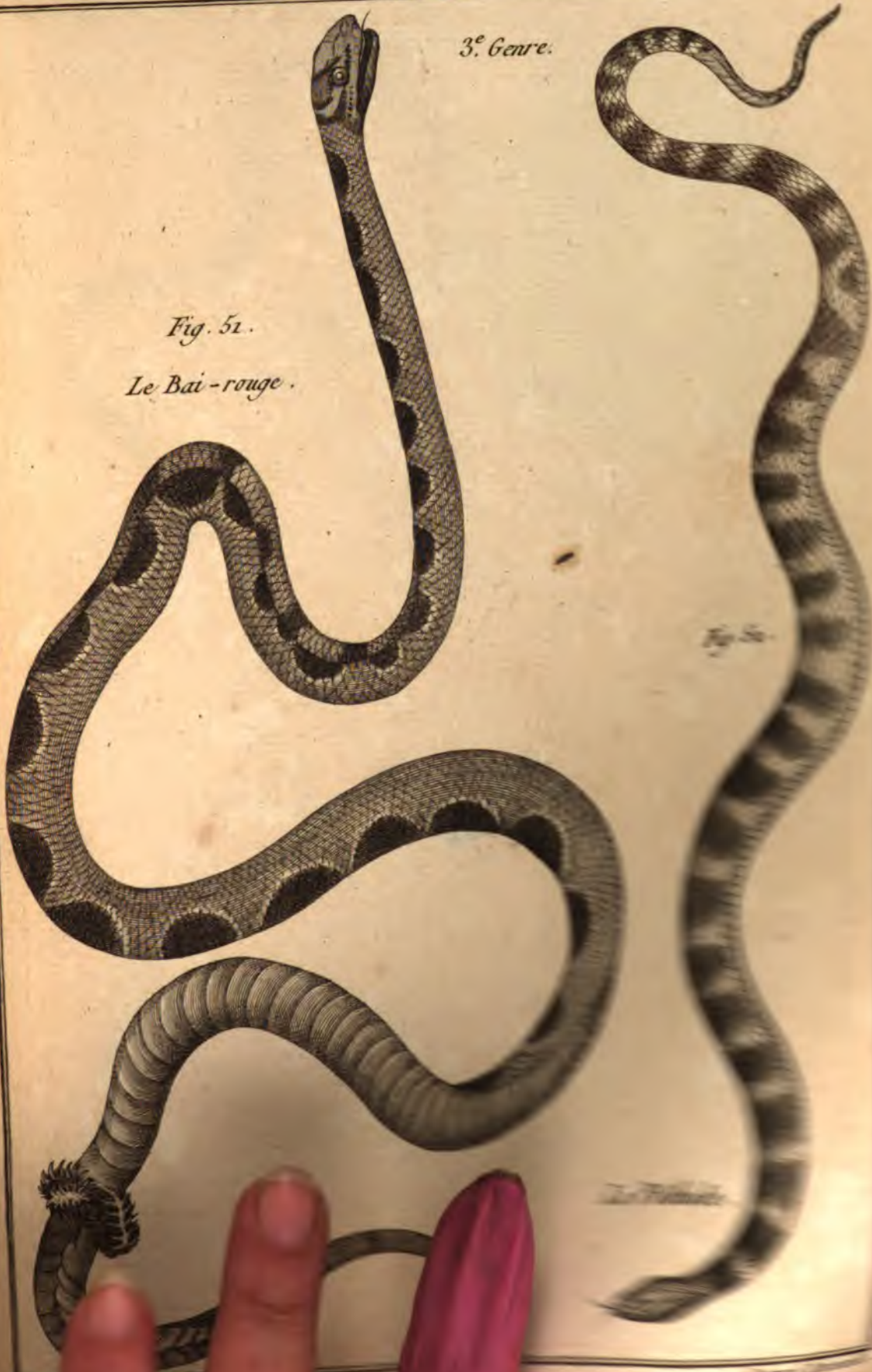
Le Péthole.



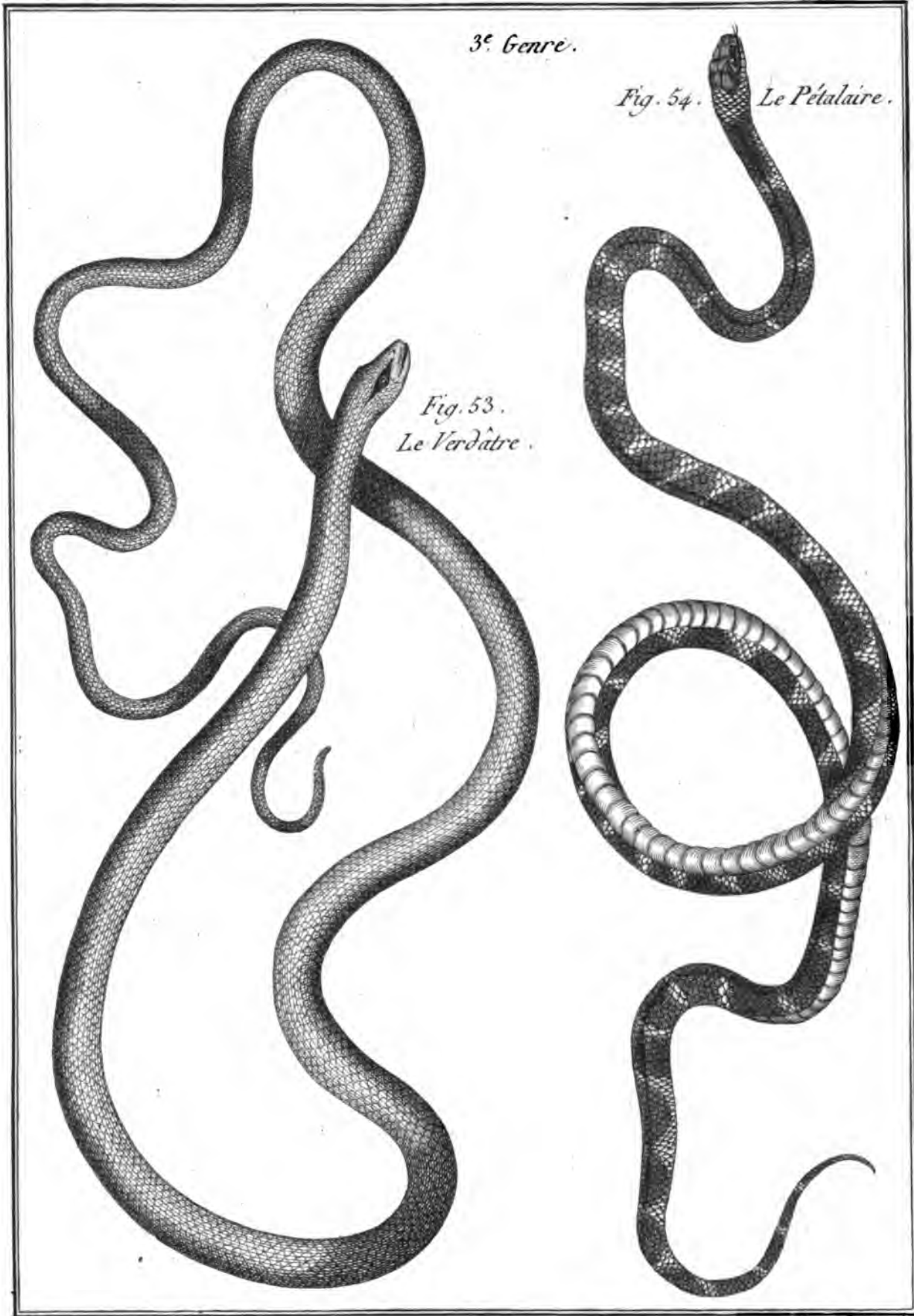
3^e Genre.

Fig. 51.

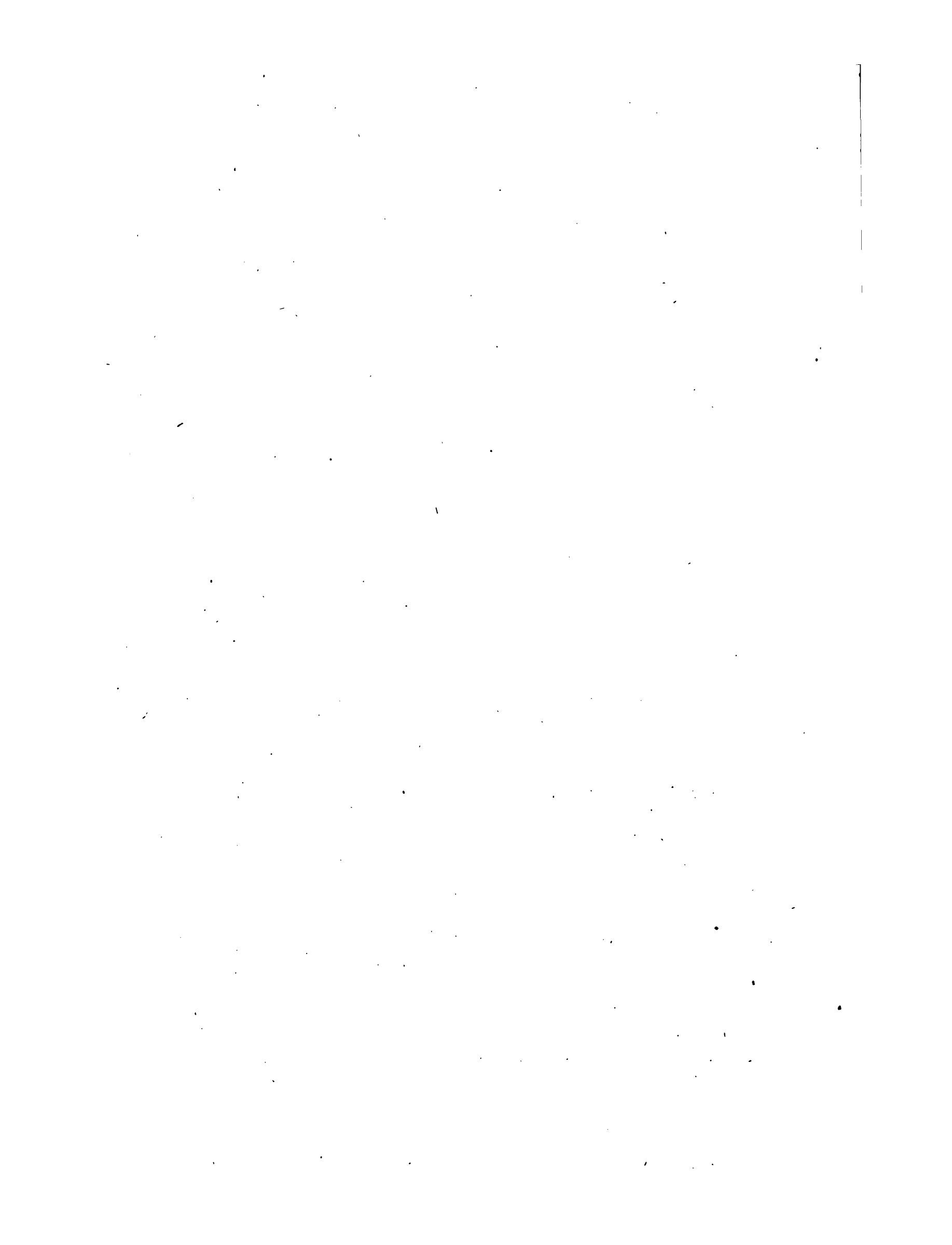
Le Bai-rouge.







Beaud Dorez

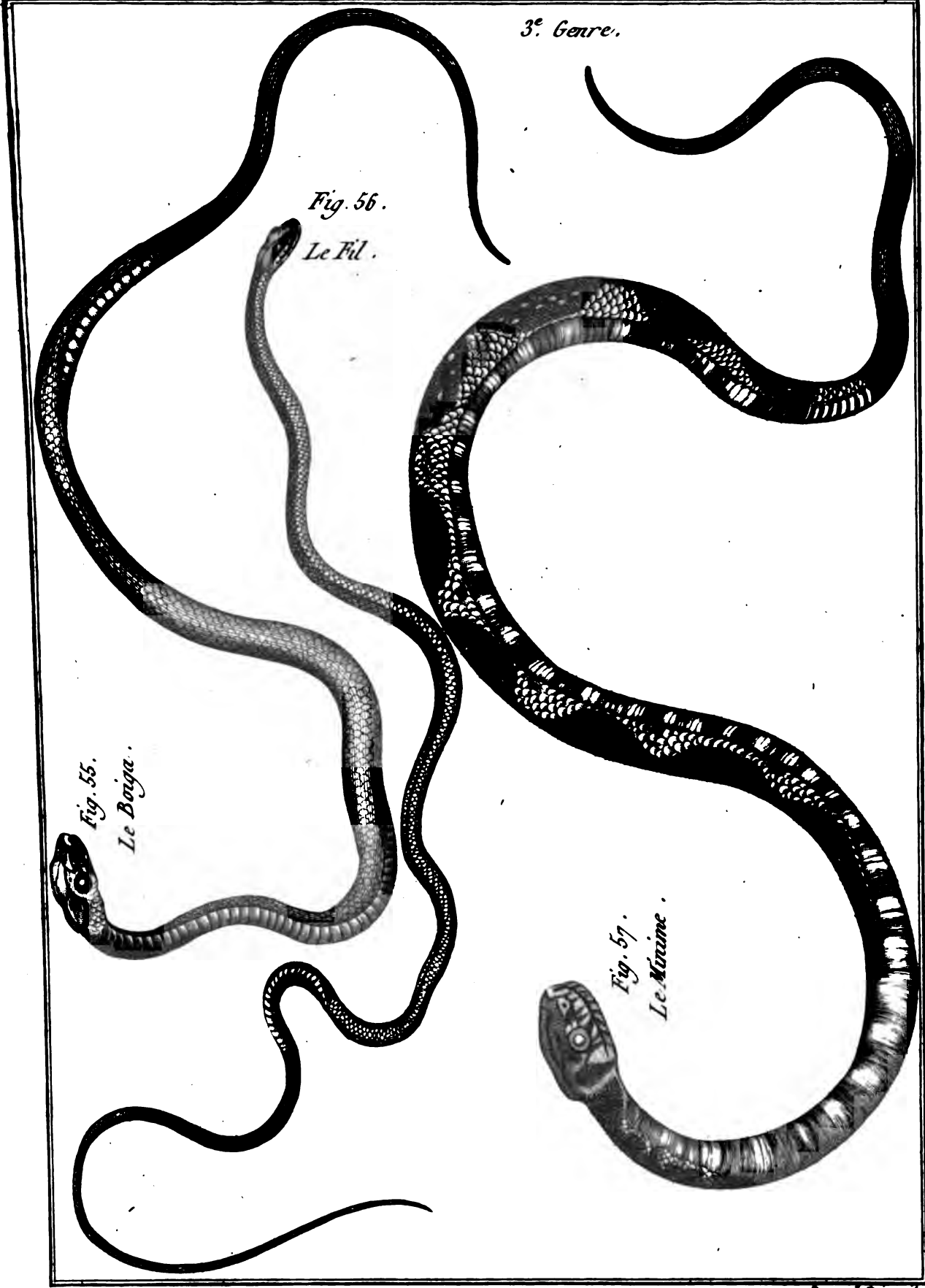


3^e Genre.

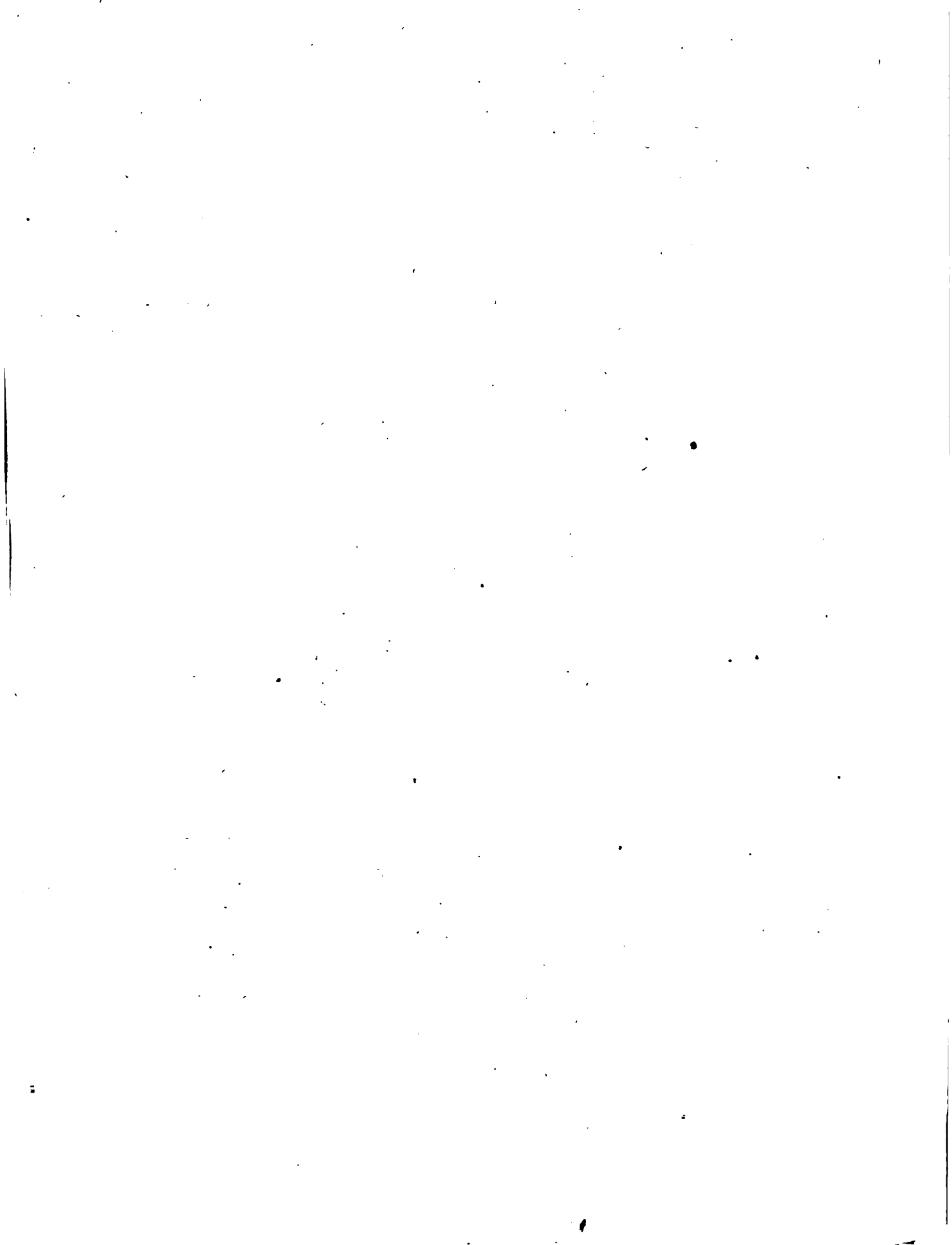
Fig. 56.
Le Fil.

Fig. 55.
Le Boiga.

Fig. 57.
Le Murine.



Benard Doreat.



3^e. Genre .

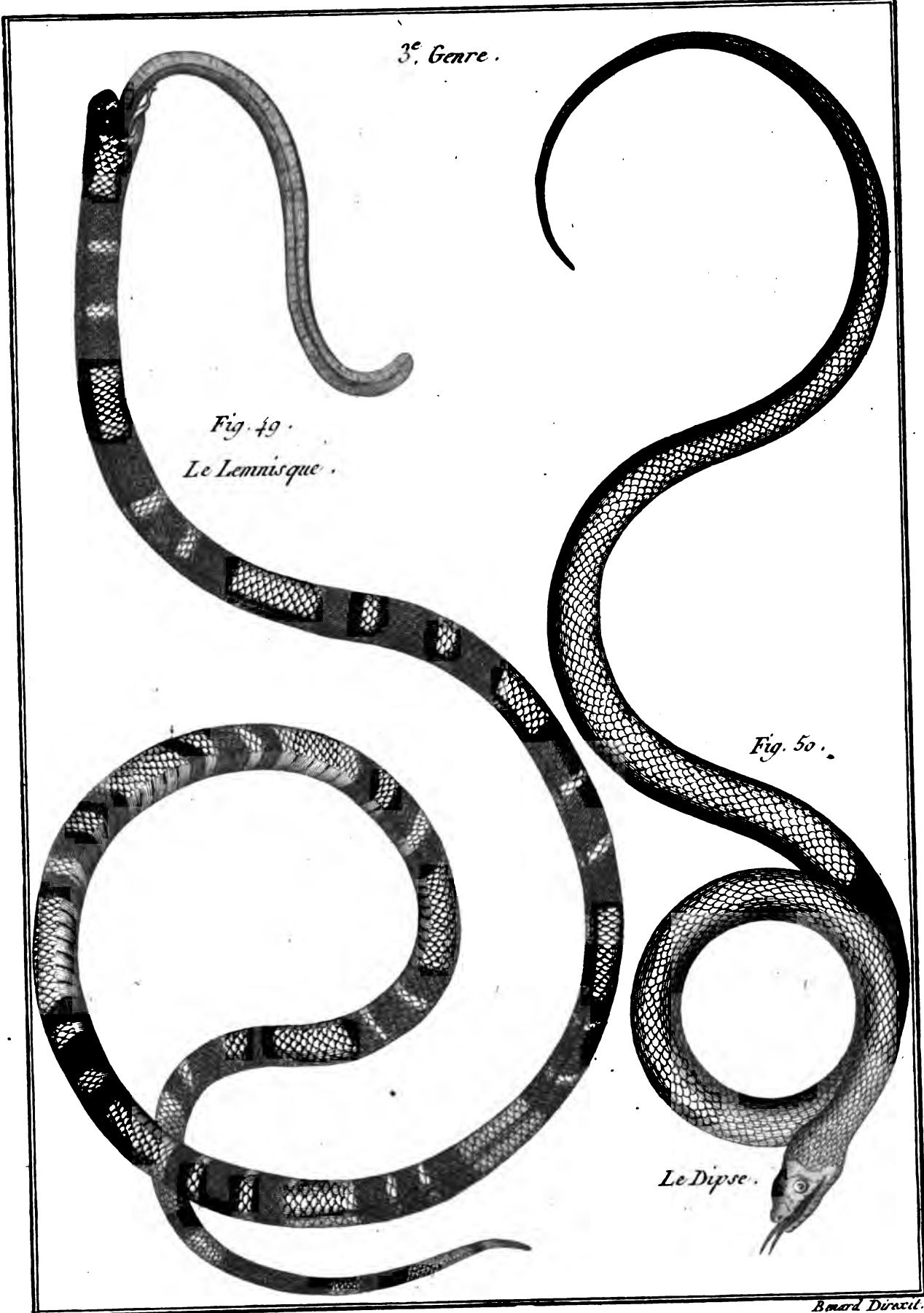
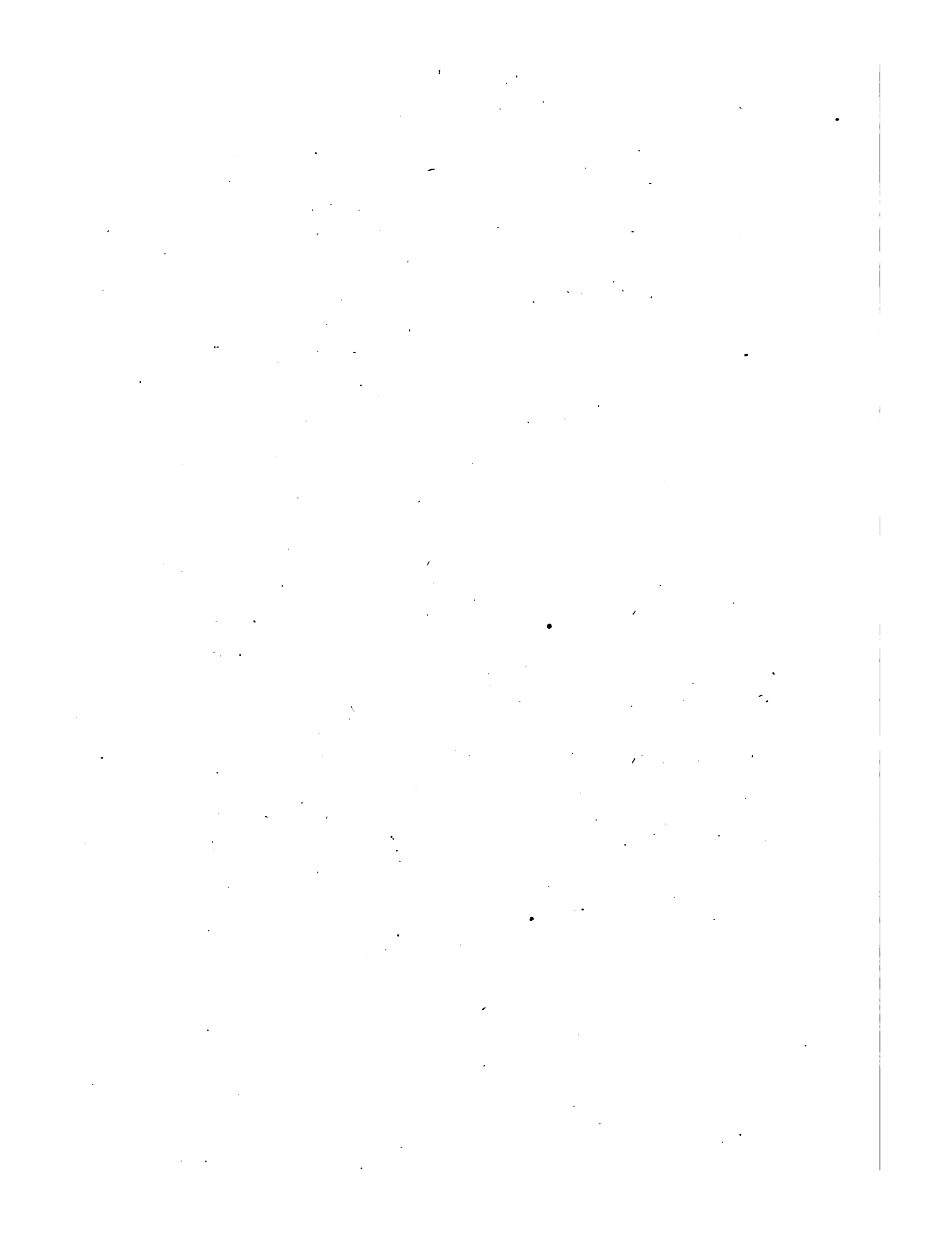


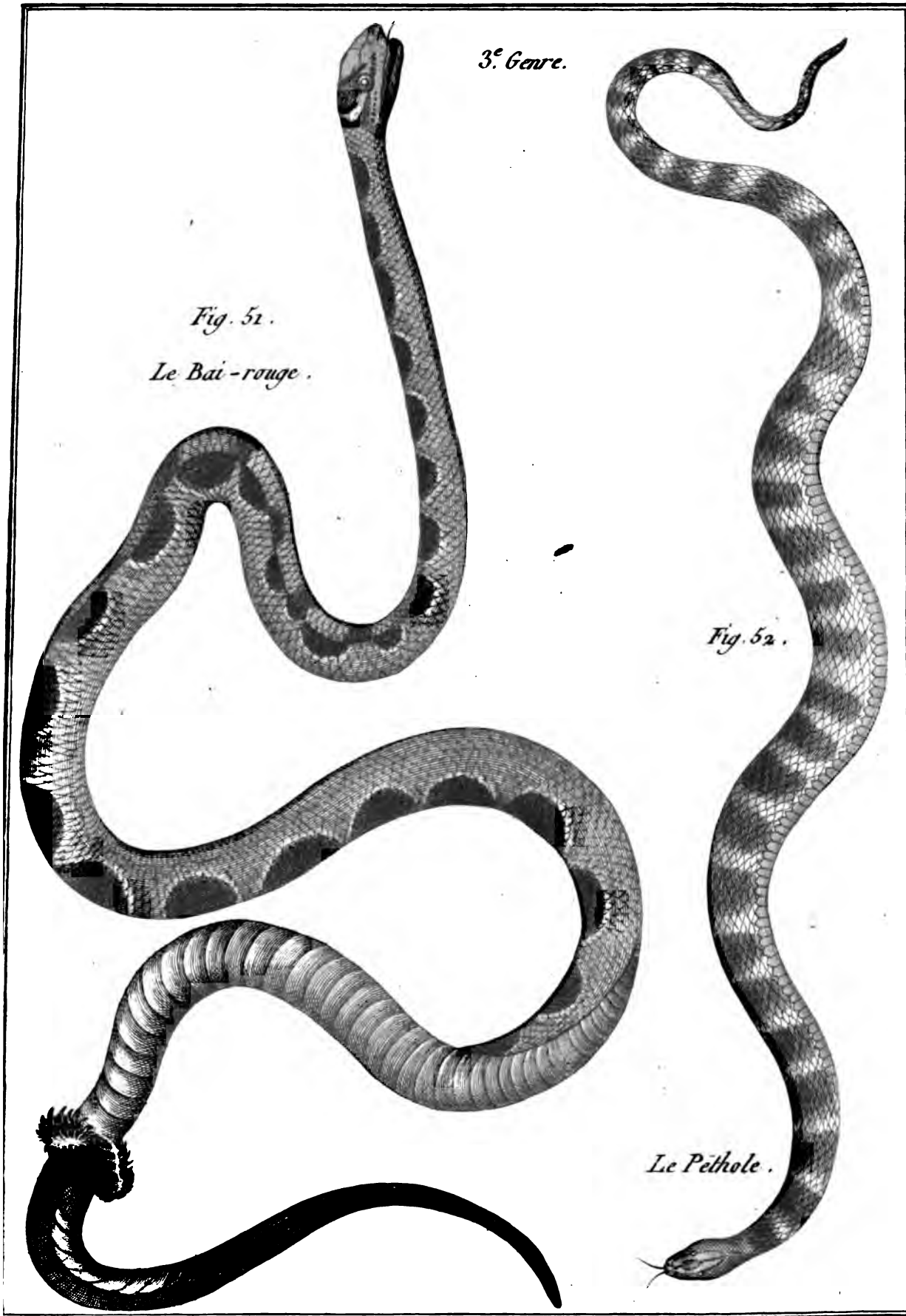
Fig. 49 .
Le Lemnisque .

Fig. 50 .

Le Dipse .

Bonard D'excil.



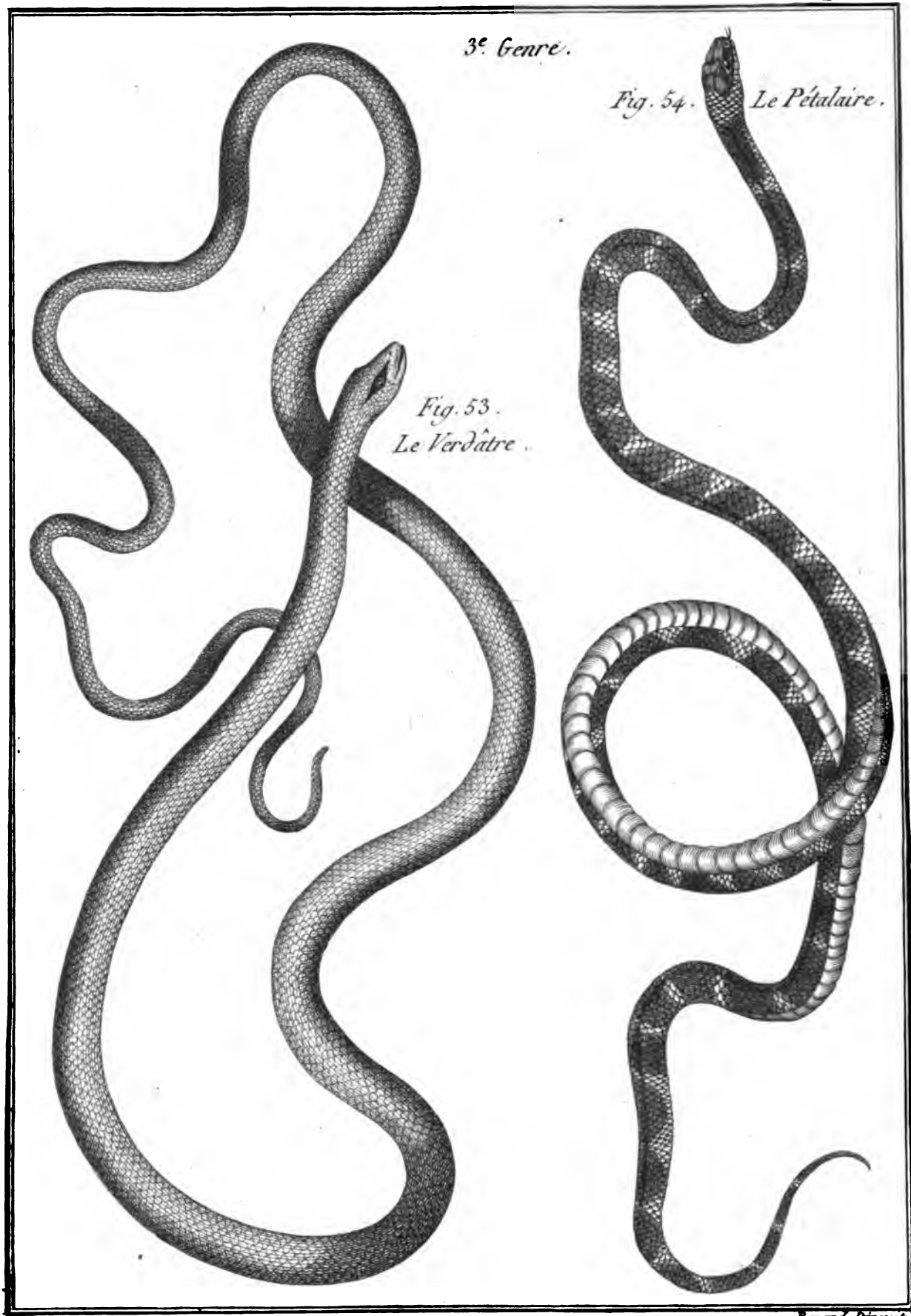




3^e Genre.

Fig. 54. Le Pétalaire.

Fig. 53.
Le Verdâtre.





3^e Genre.

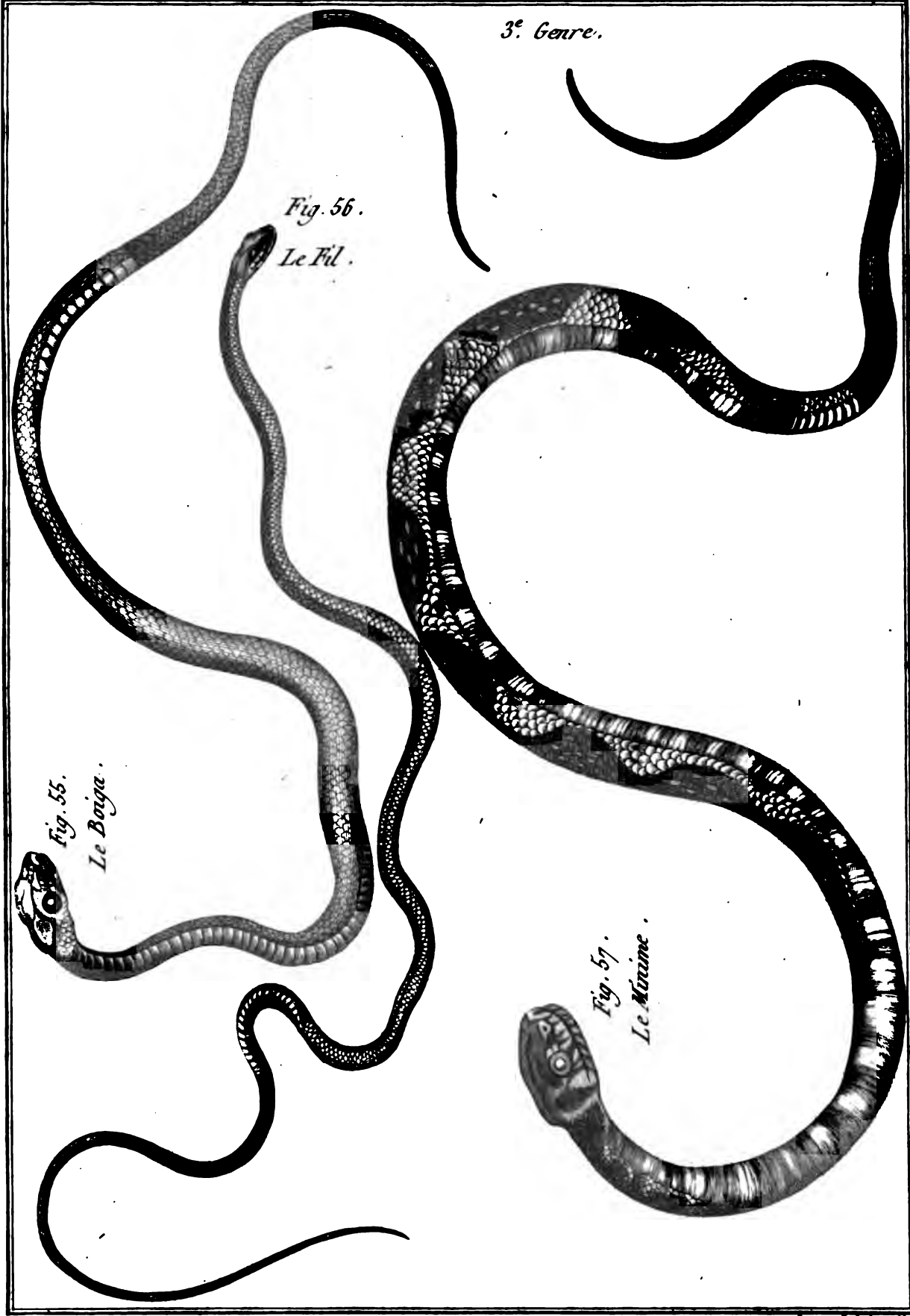


Fig. 56.
Le Fil.

Fig. 55.
Le Boïga.

Fig. 57.
Le Murine.

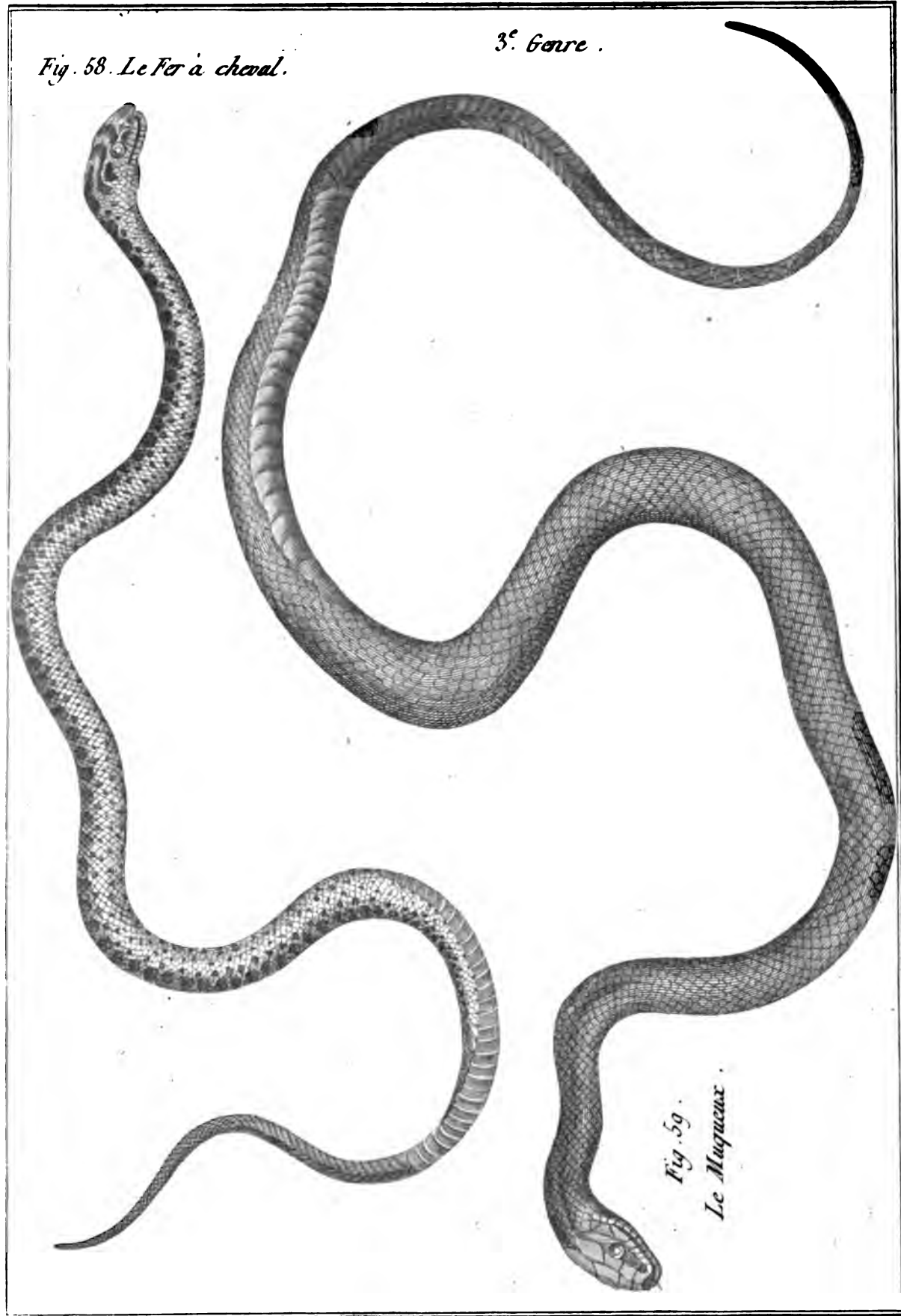
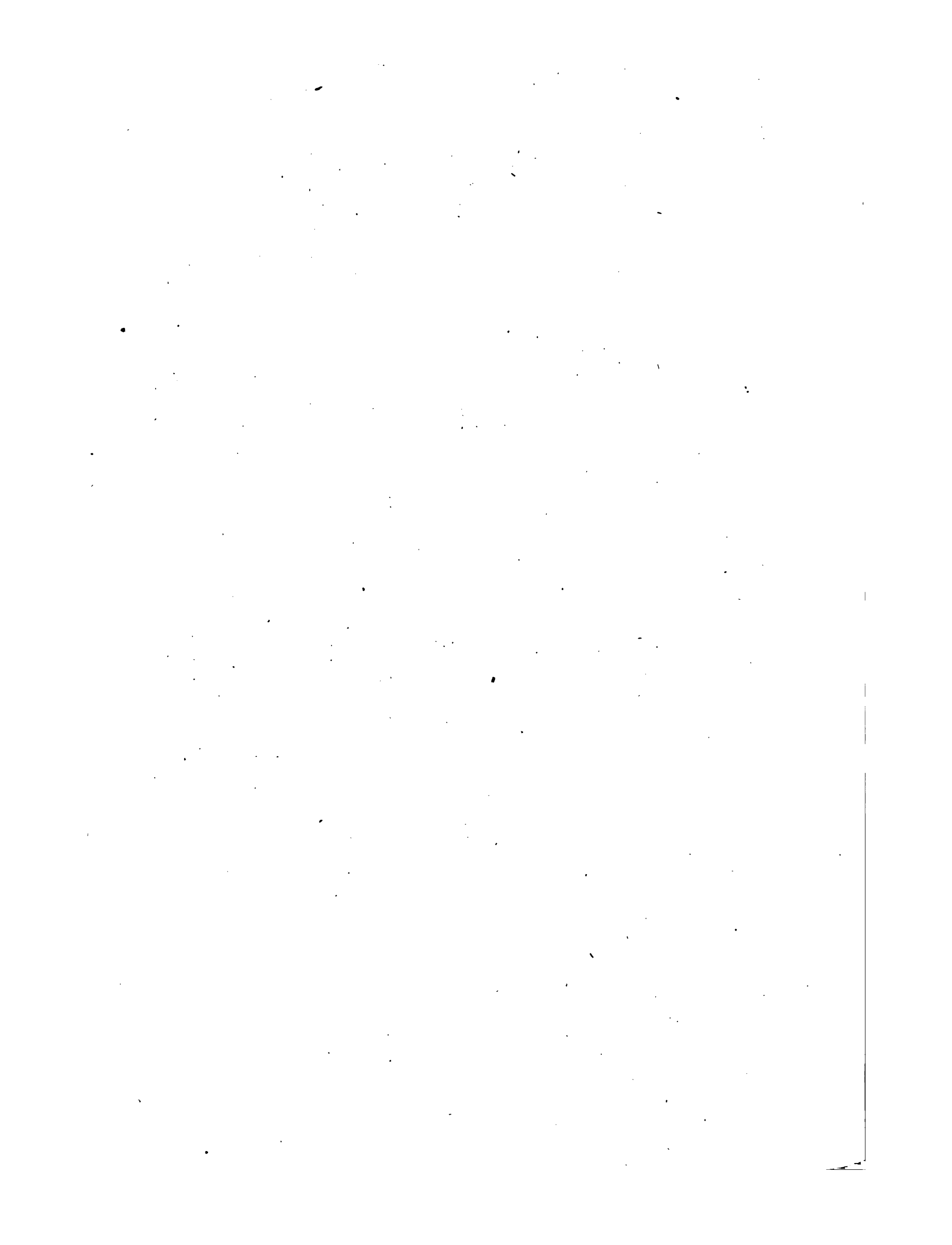


Fig. 58. Le Fer à cheval.

3. Genre.

*Fig. 59.
Le Muqueux.*



3^e Genre .

Fig. 61.
Le Bleuâtre .

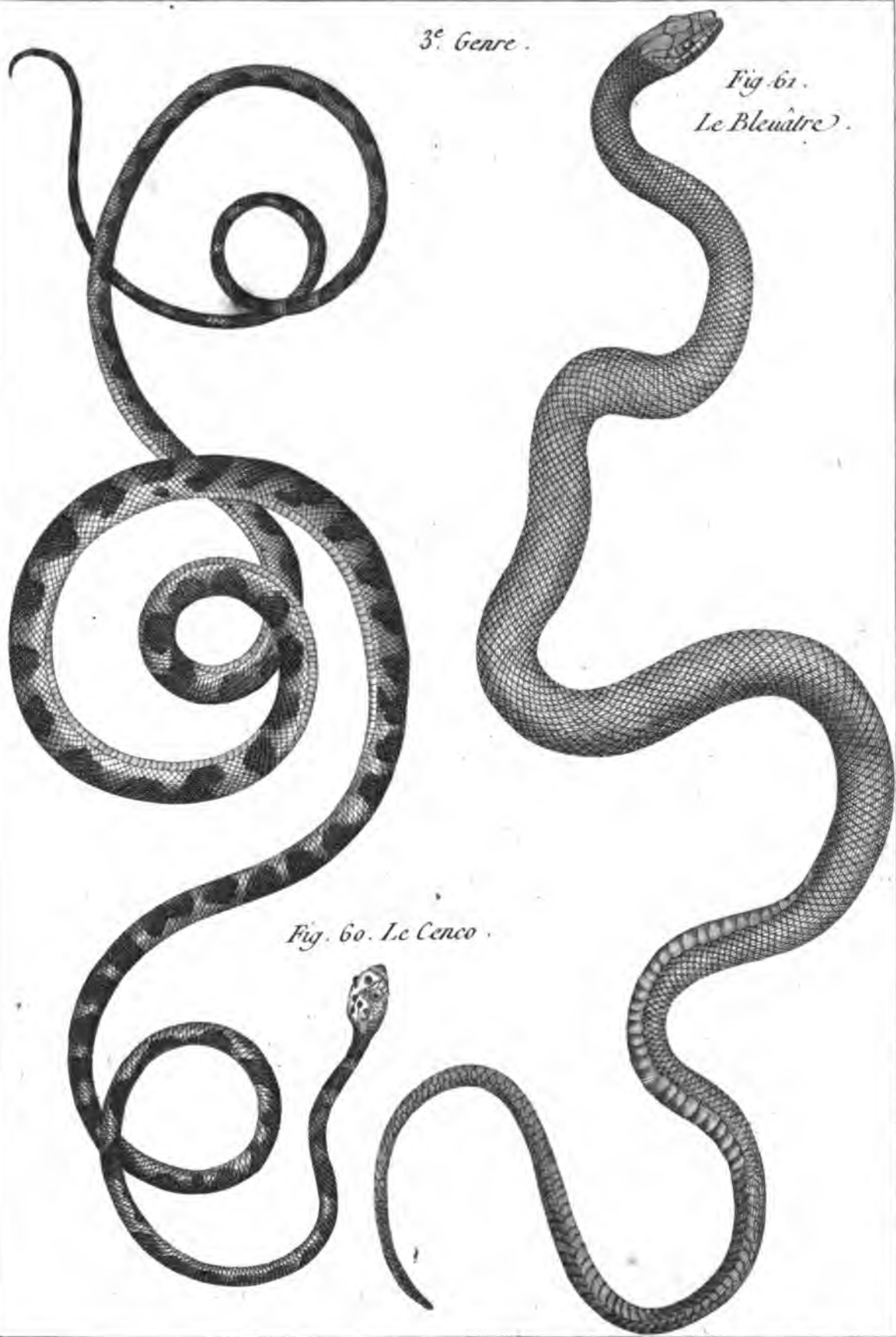
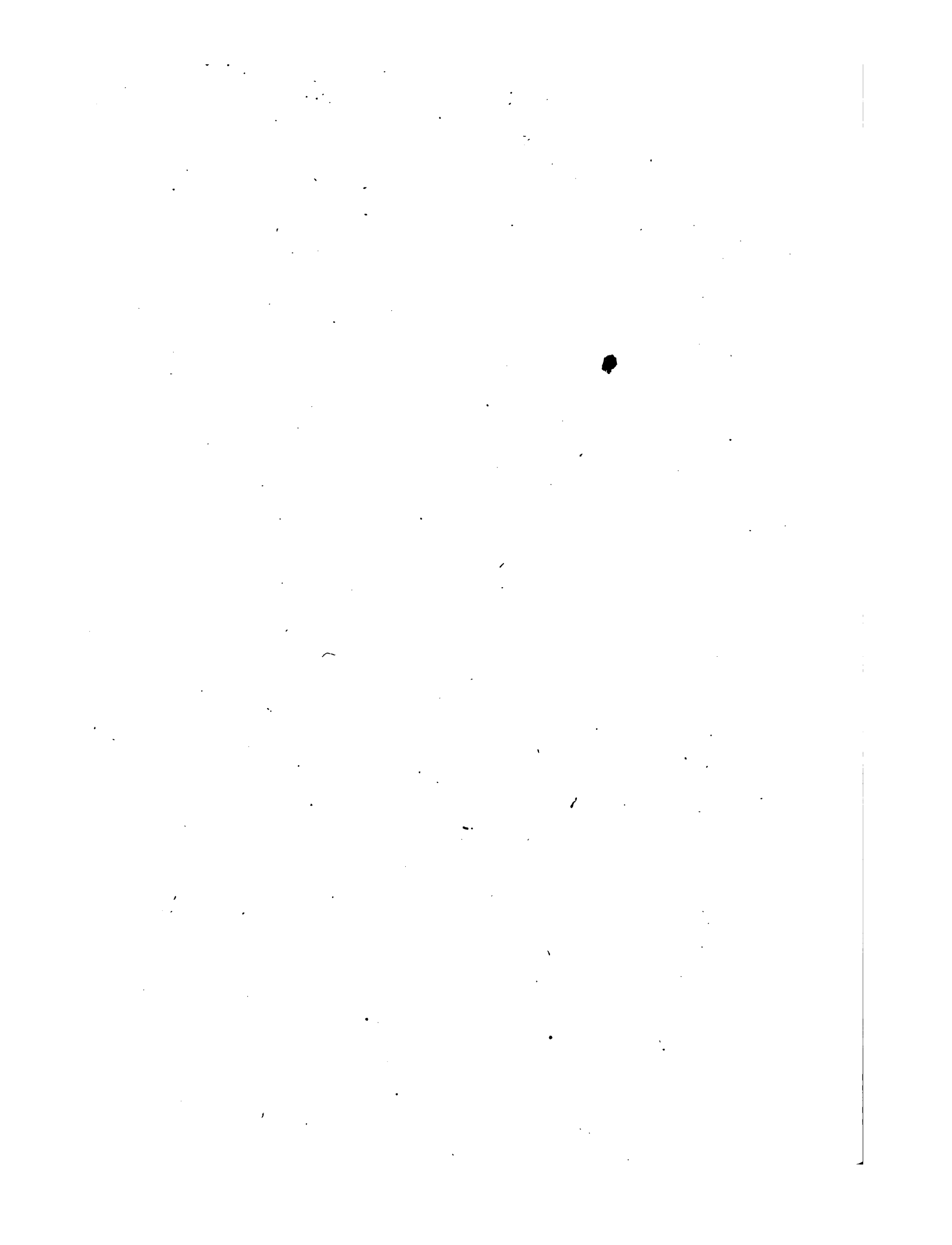


Fig. 60. *Le Cenco* .

Boiard. Delavit.



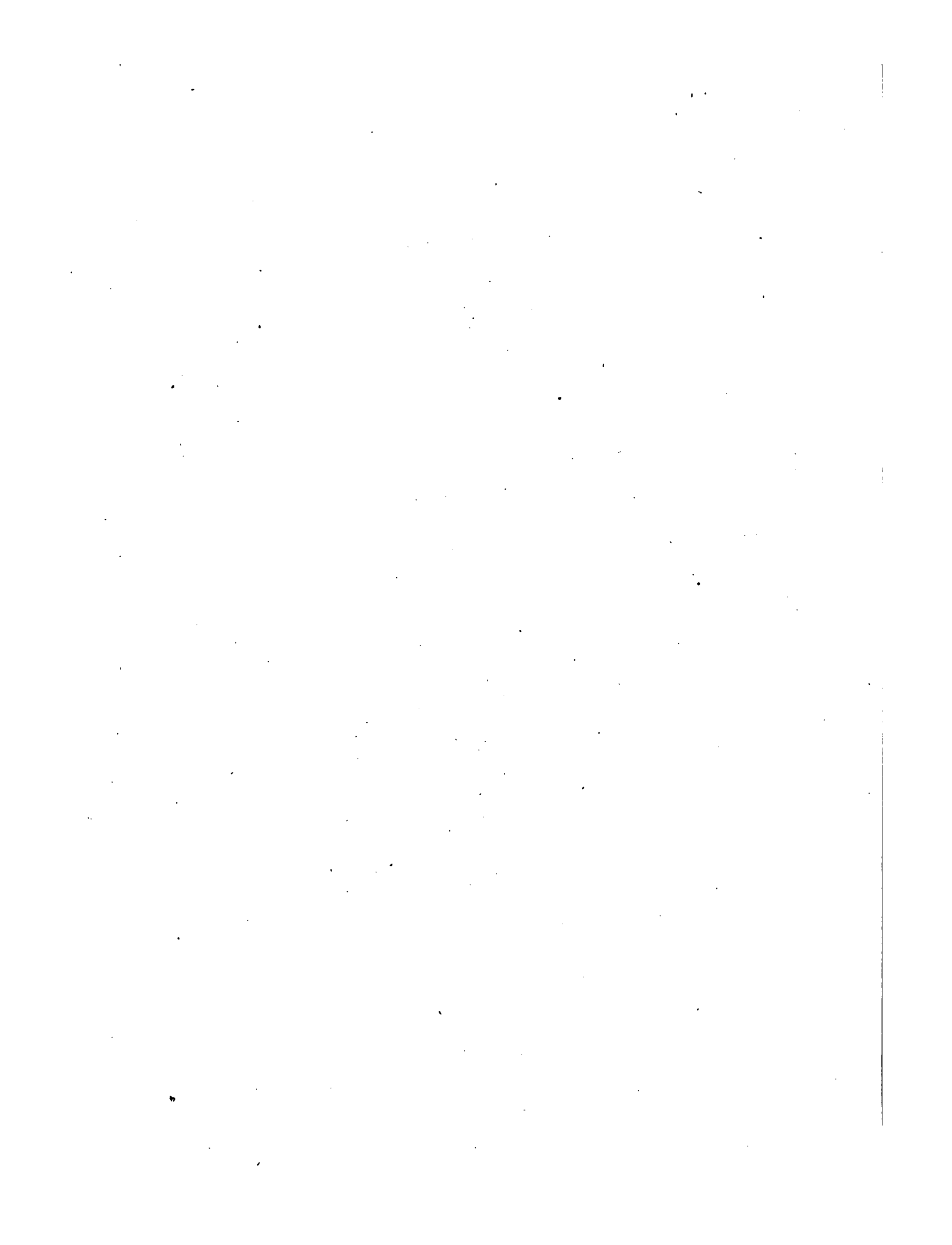
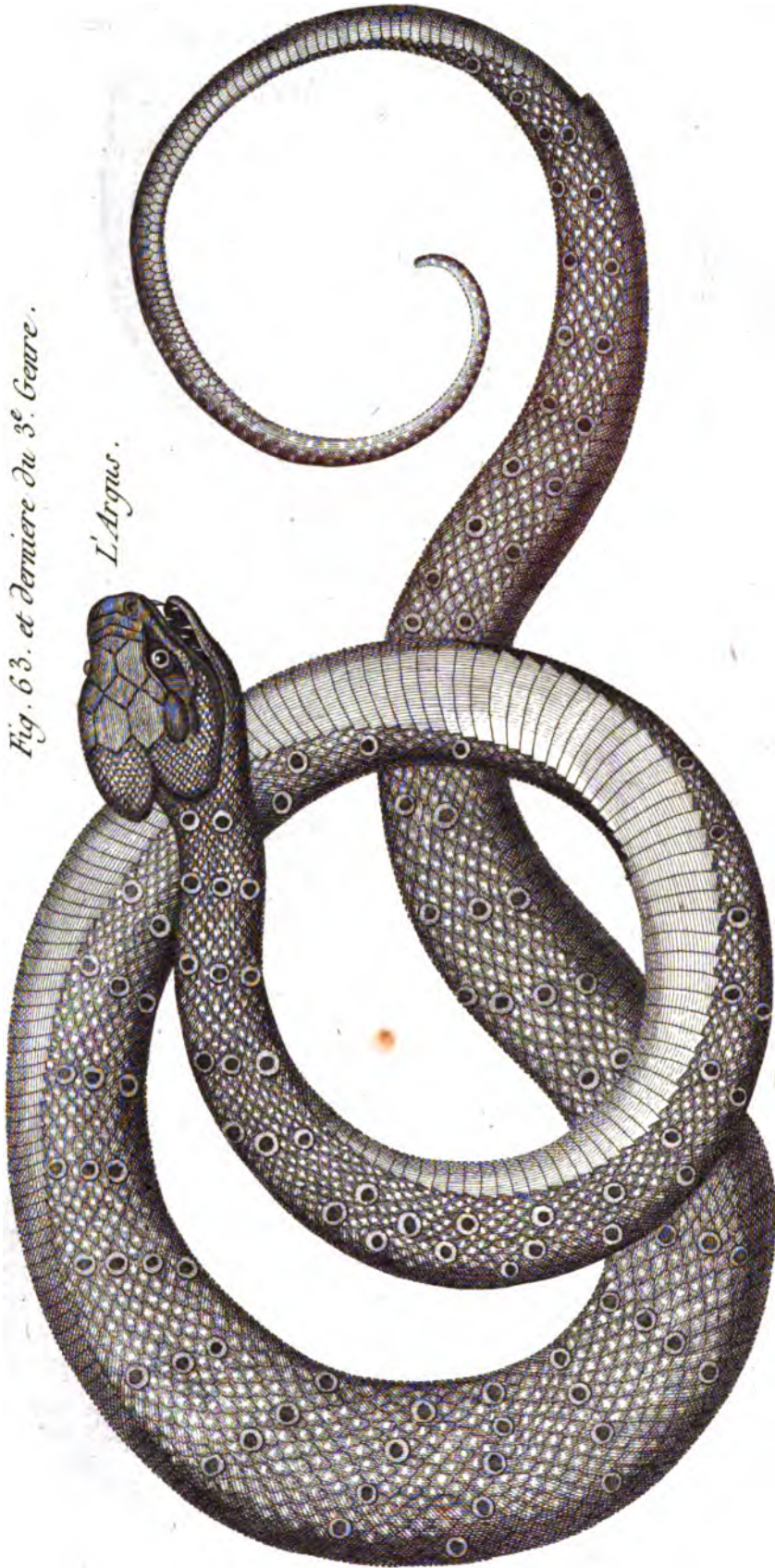


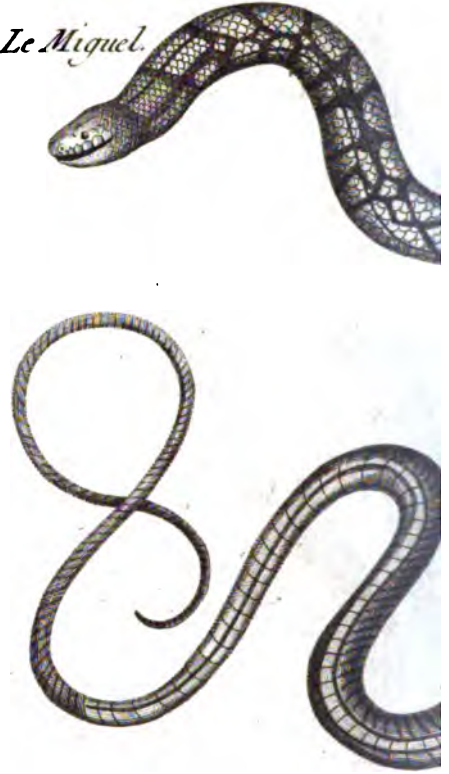
Fig. 63. et dernière du 3^e Genre.

L'Argus.



4^e Genre, Fig. 2.

Le Miguel.



4^e Genre,

Le Lom



4.^e Genre, Fig. 1.^{re}
La Pintade.

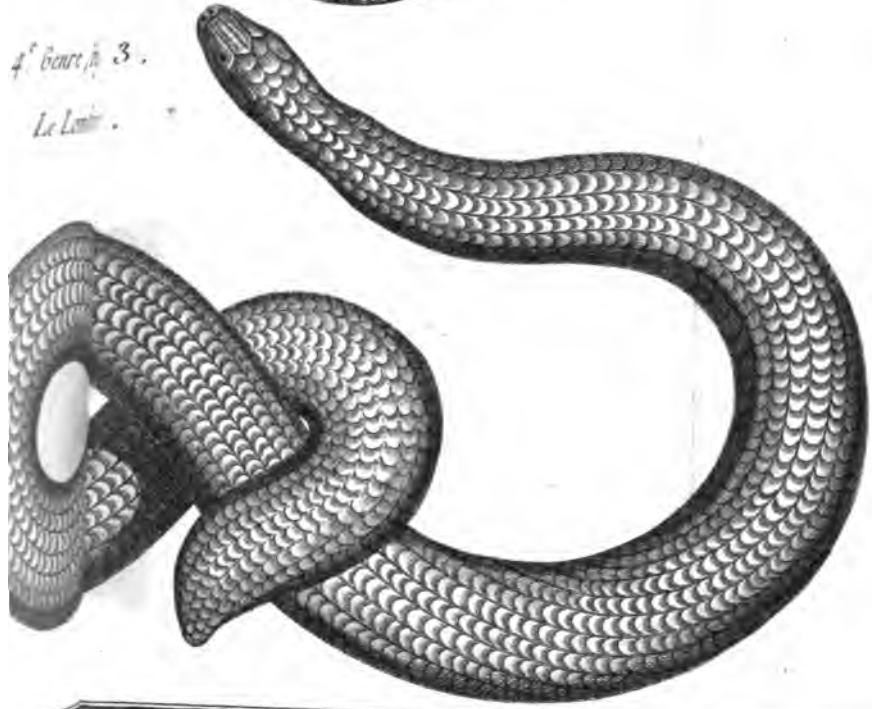


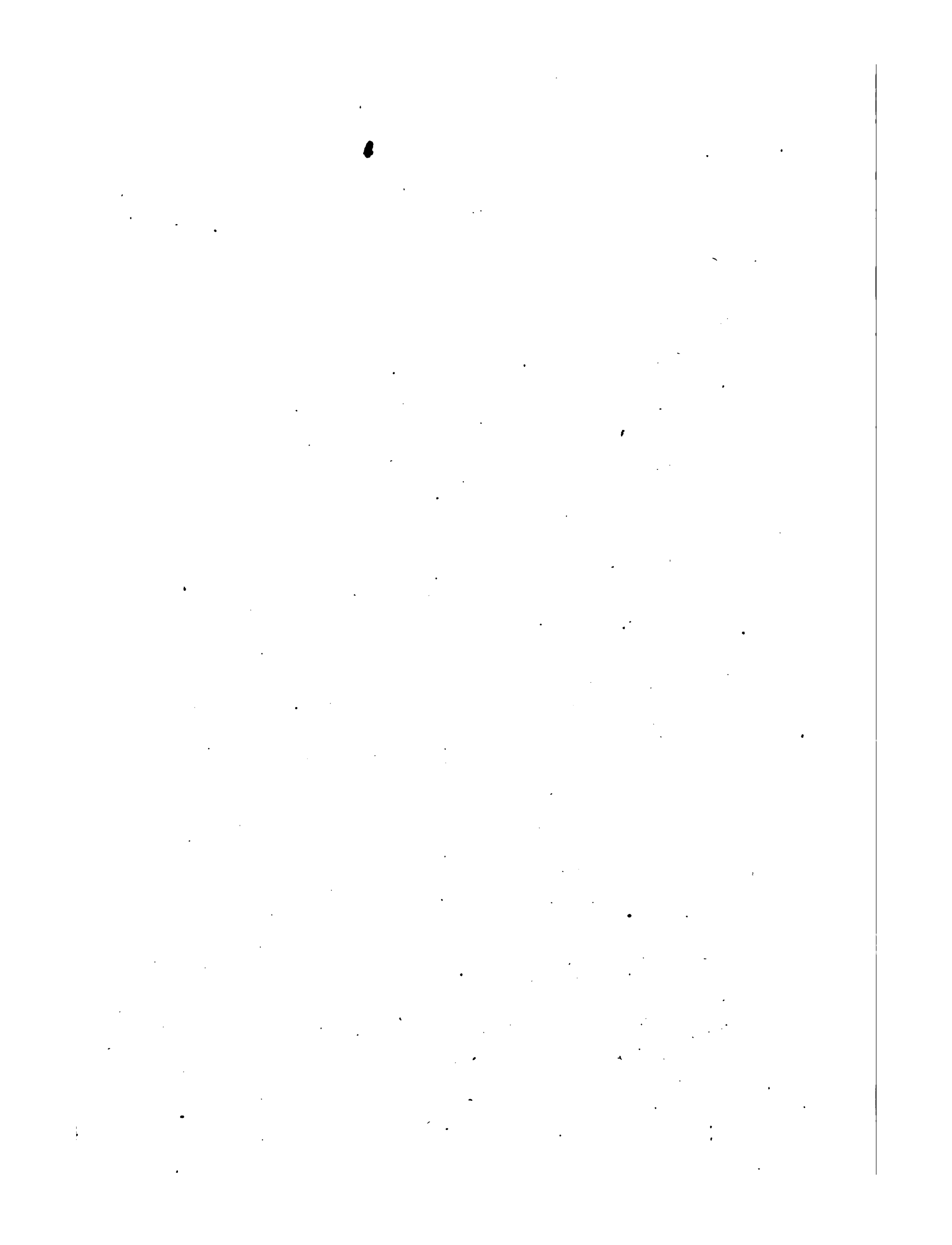
3.^e Genre, Fig. 62.

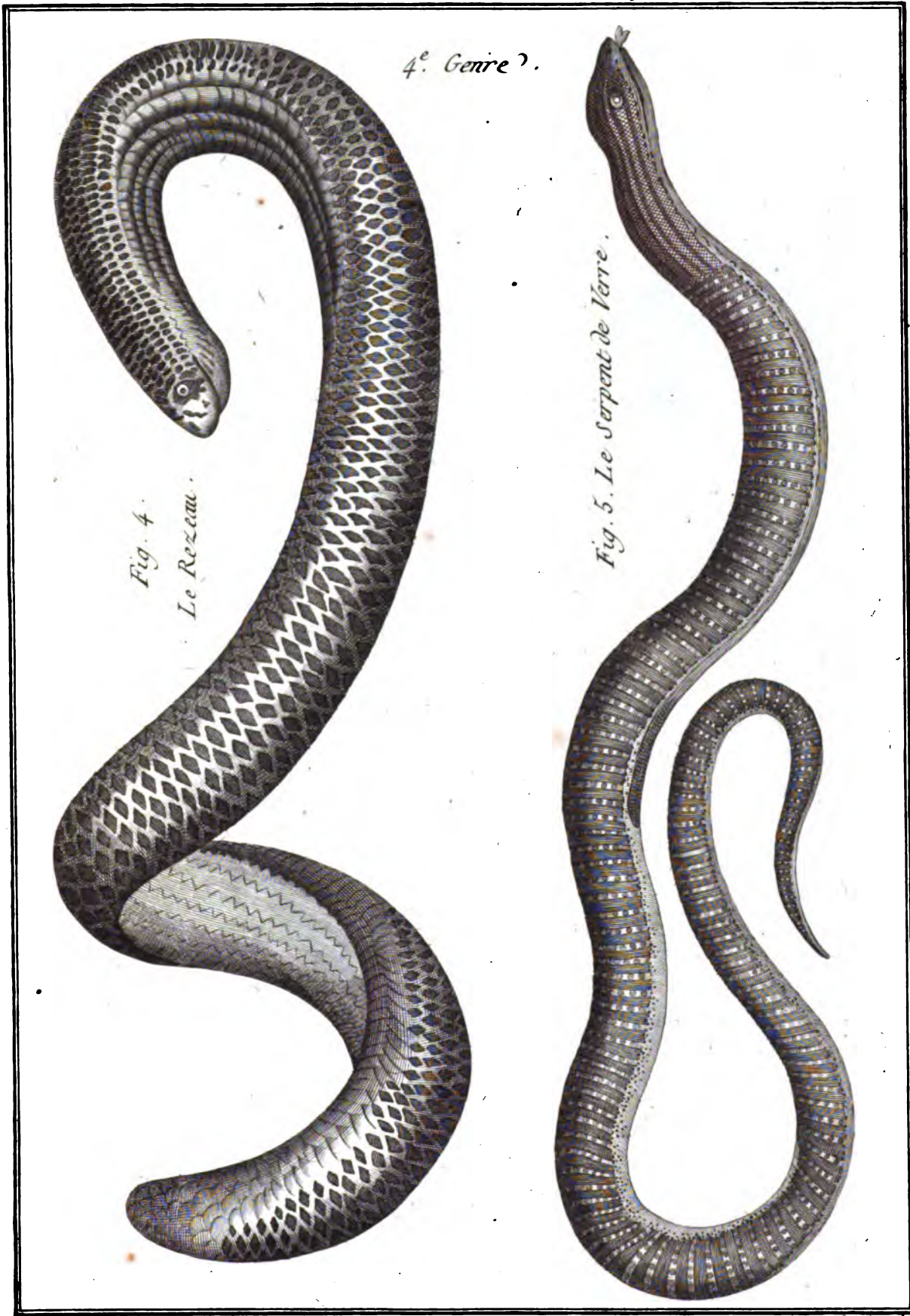
Le Nez retroussé.

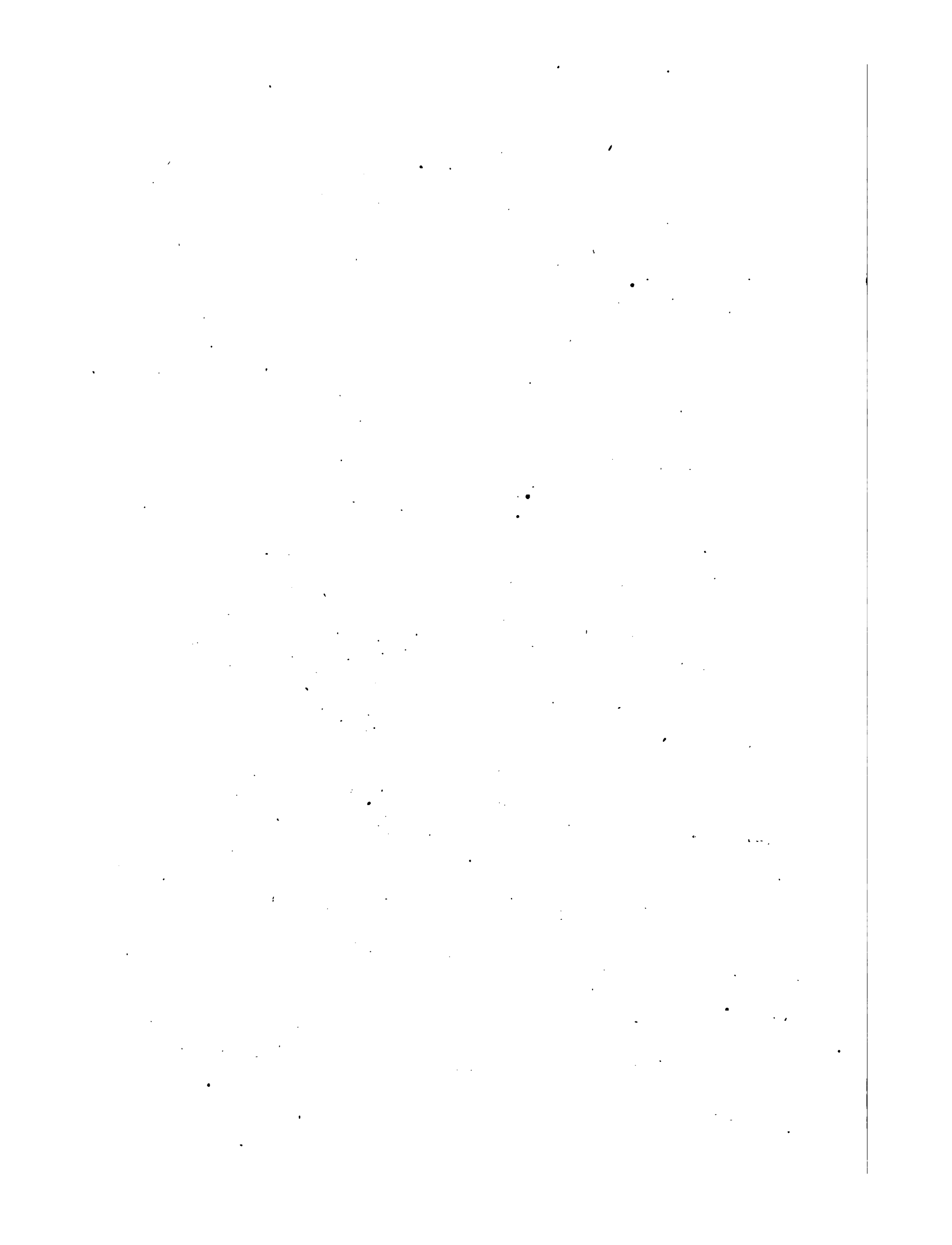


4.^e Genre, n. 3.
Le Lézard.





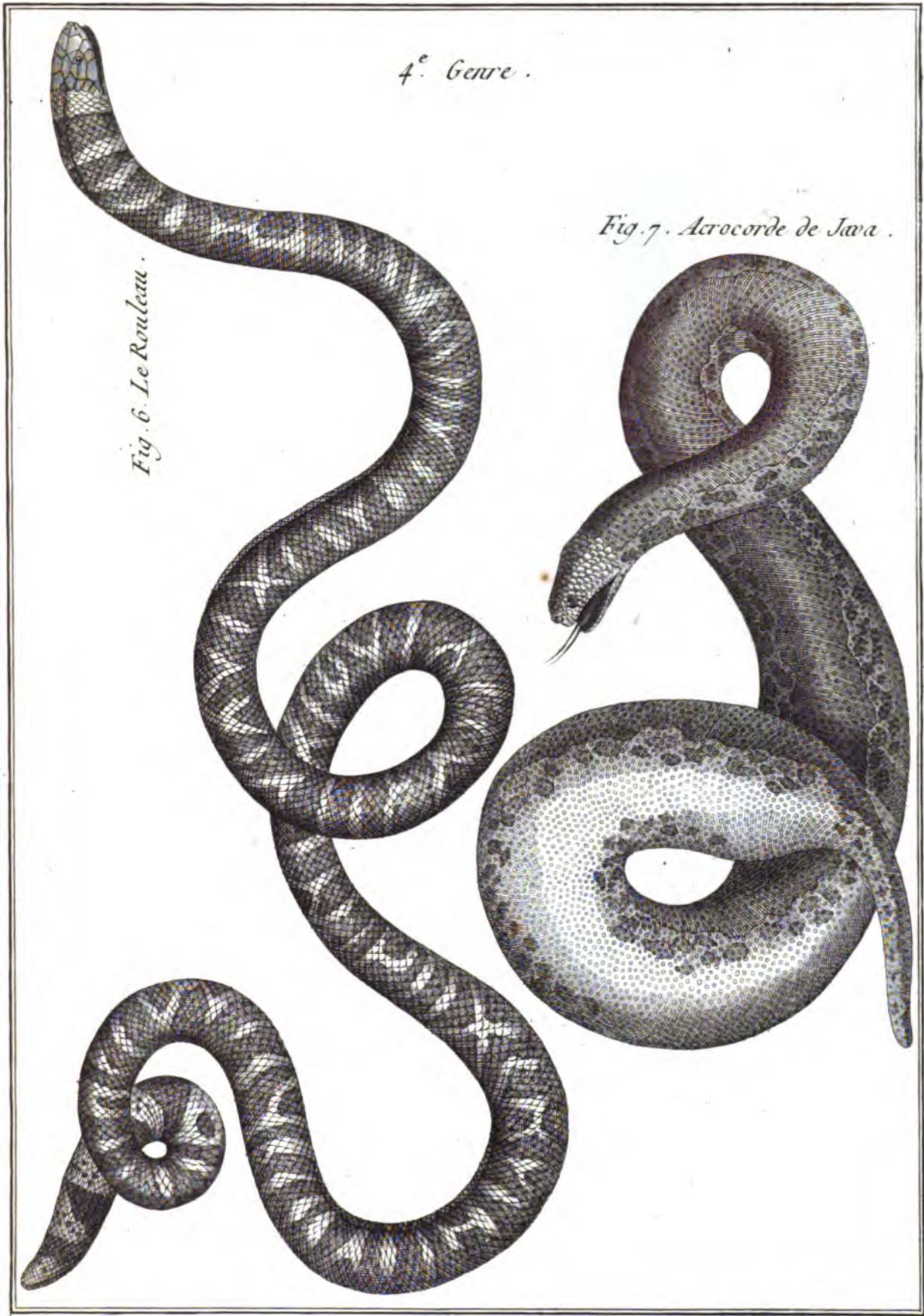




4.^e Genre .

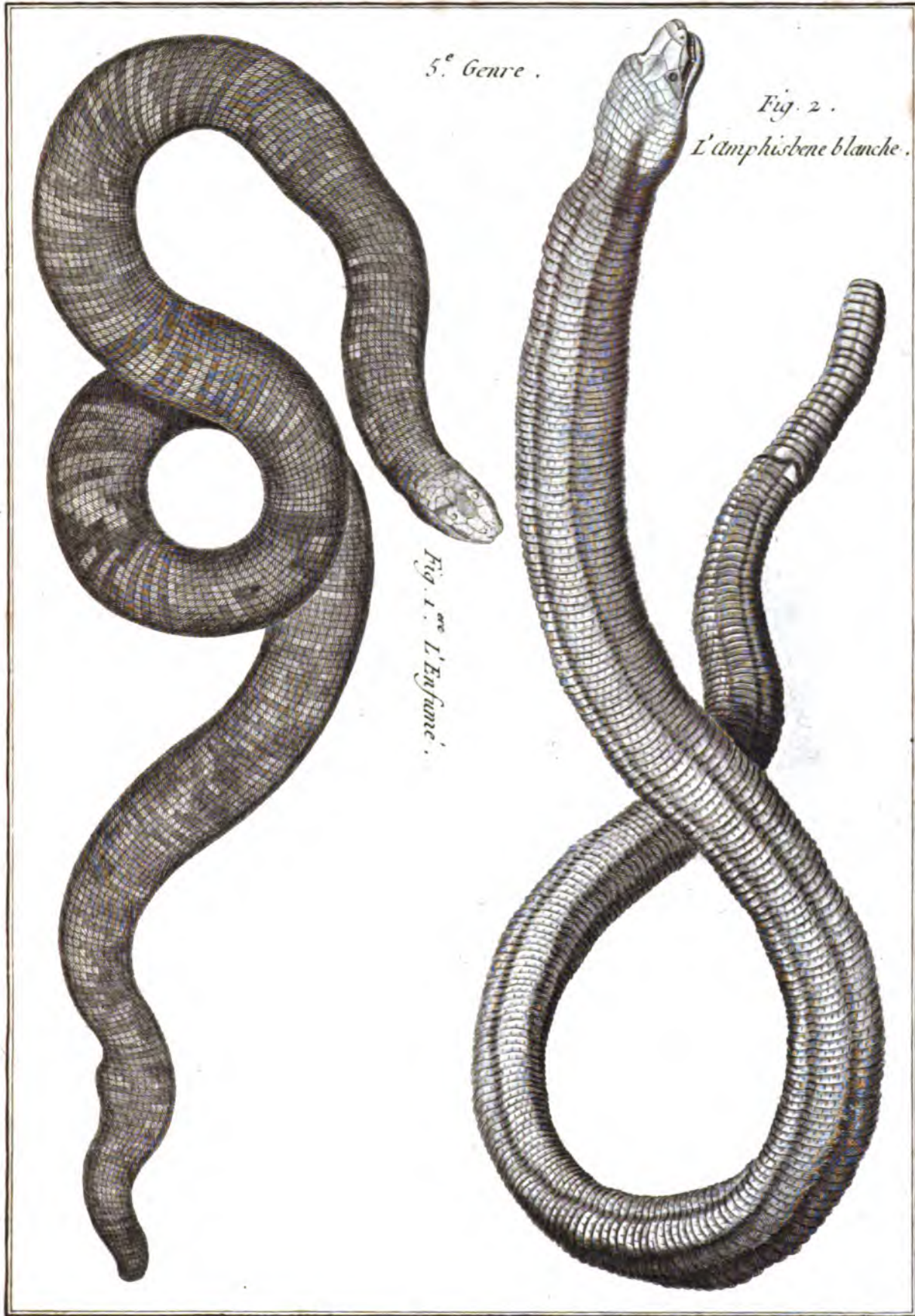
Fig. 7. Acrocorde de Java .

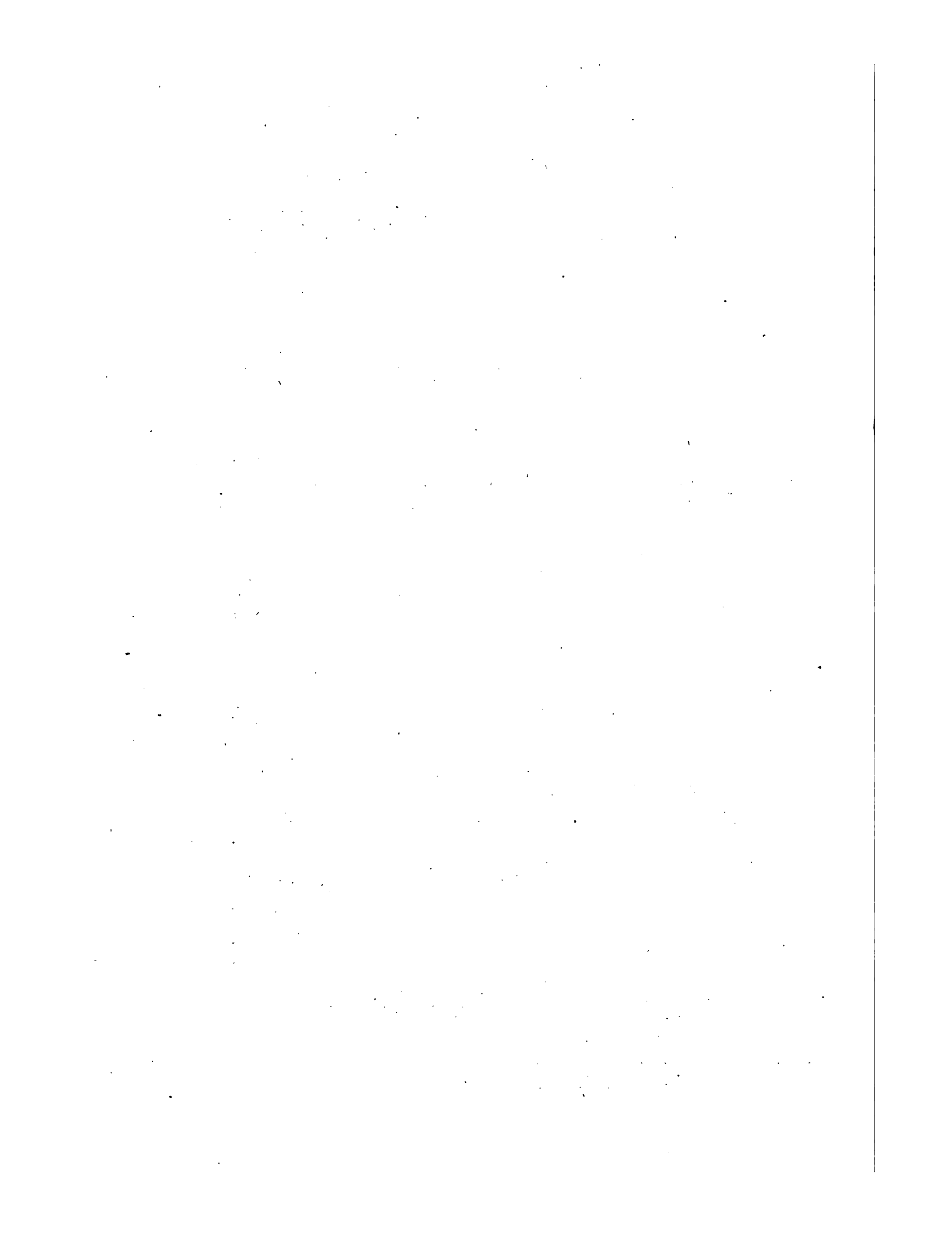
Fig. 6. Le Rouleau .

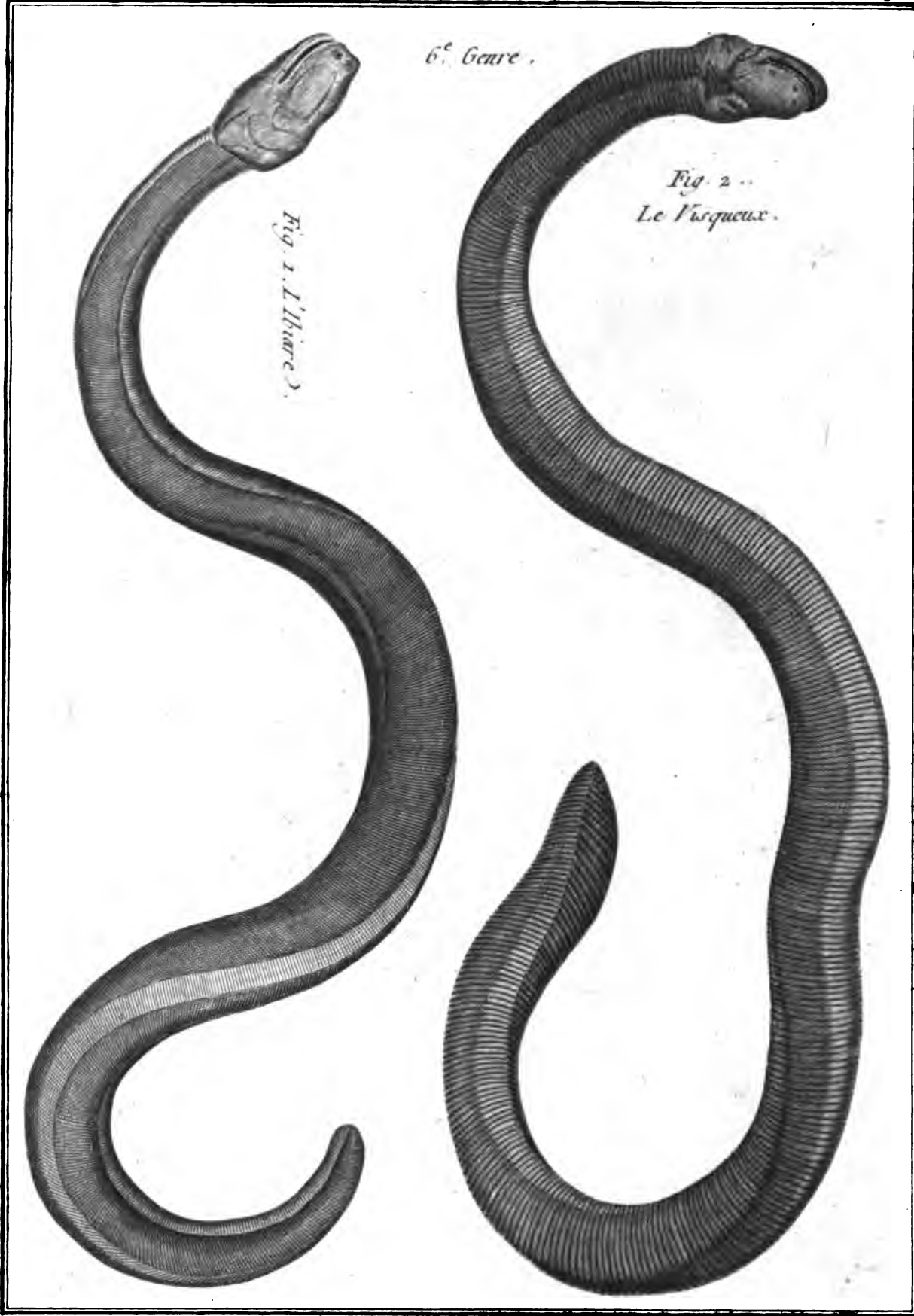


Benard Diresit







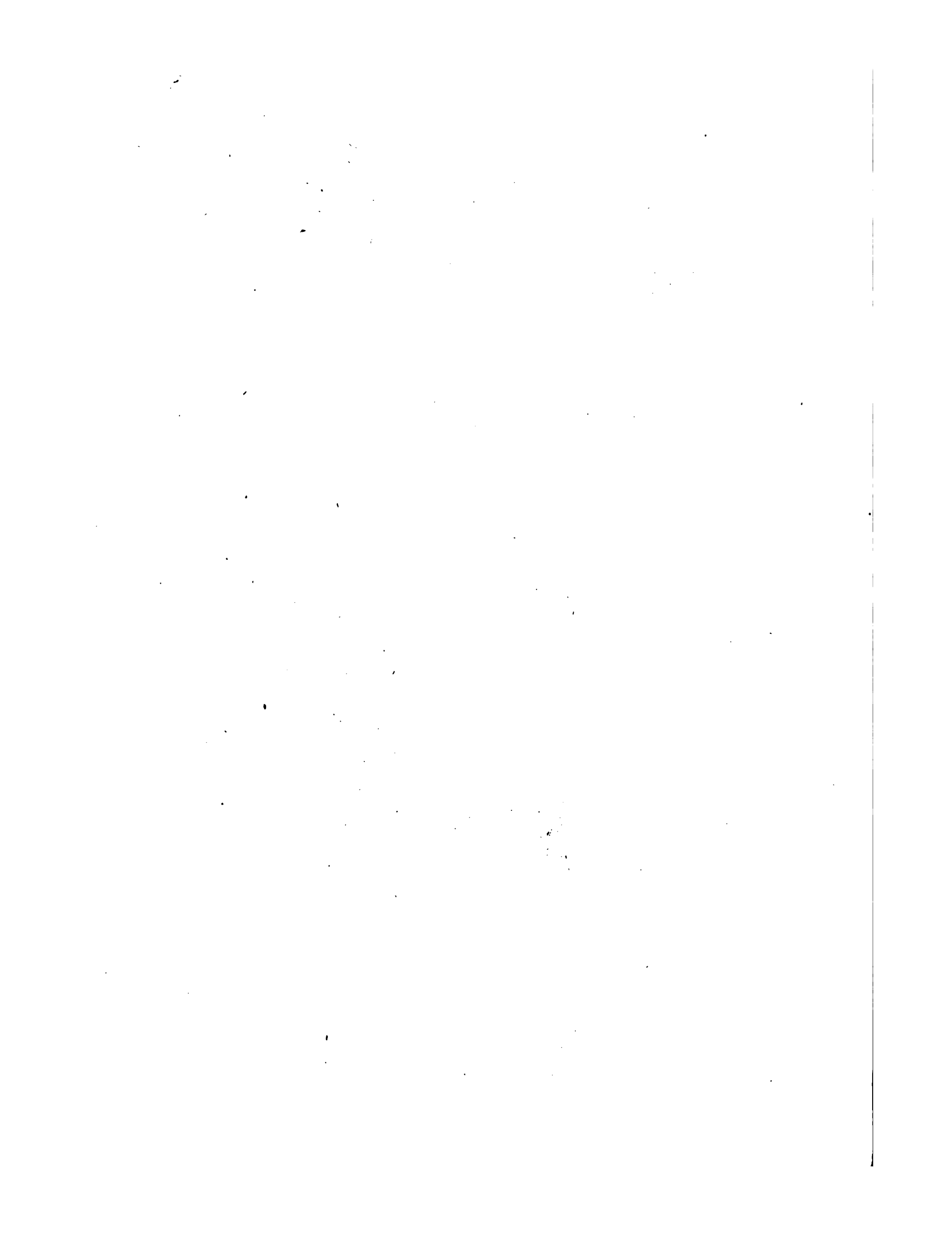


6^e Genre .

Fig. 1. L'harve .

Fig. 2 .
Le Versqueux .

Amad. Duvet .



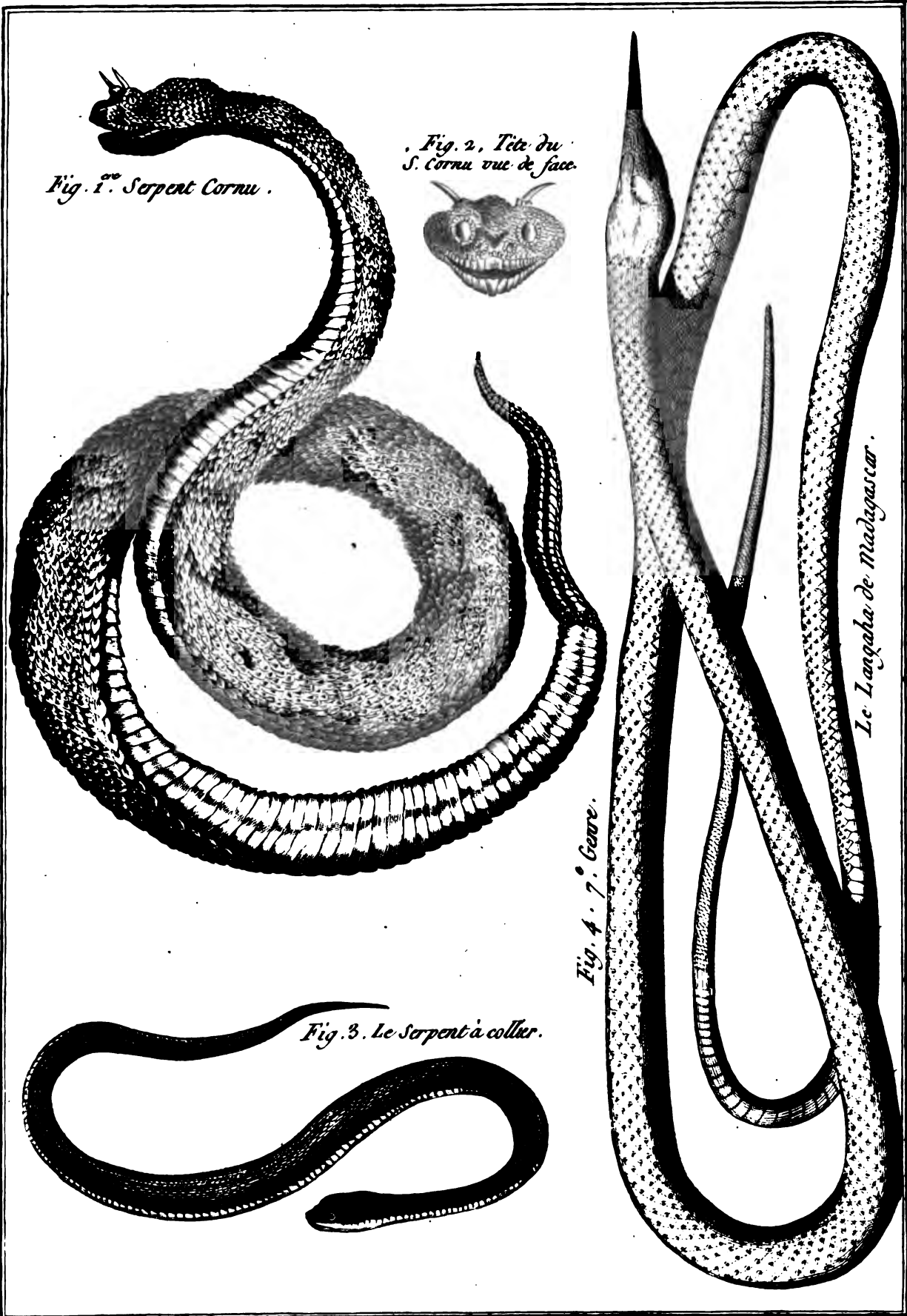


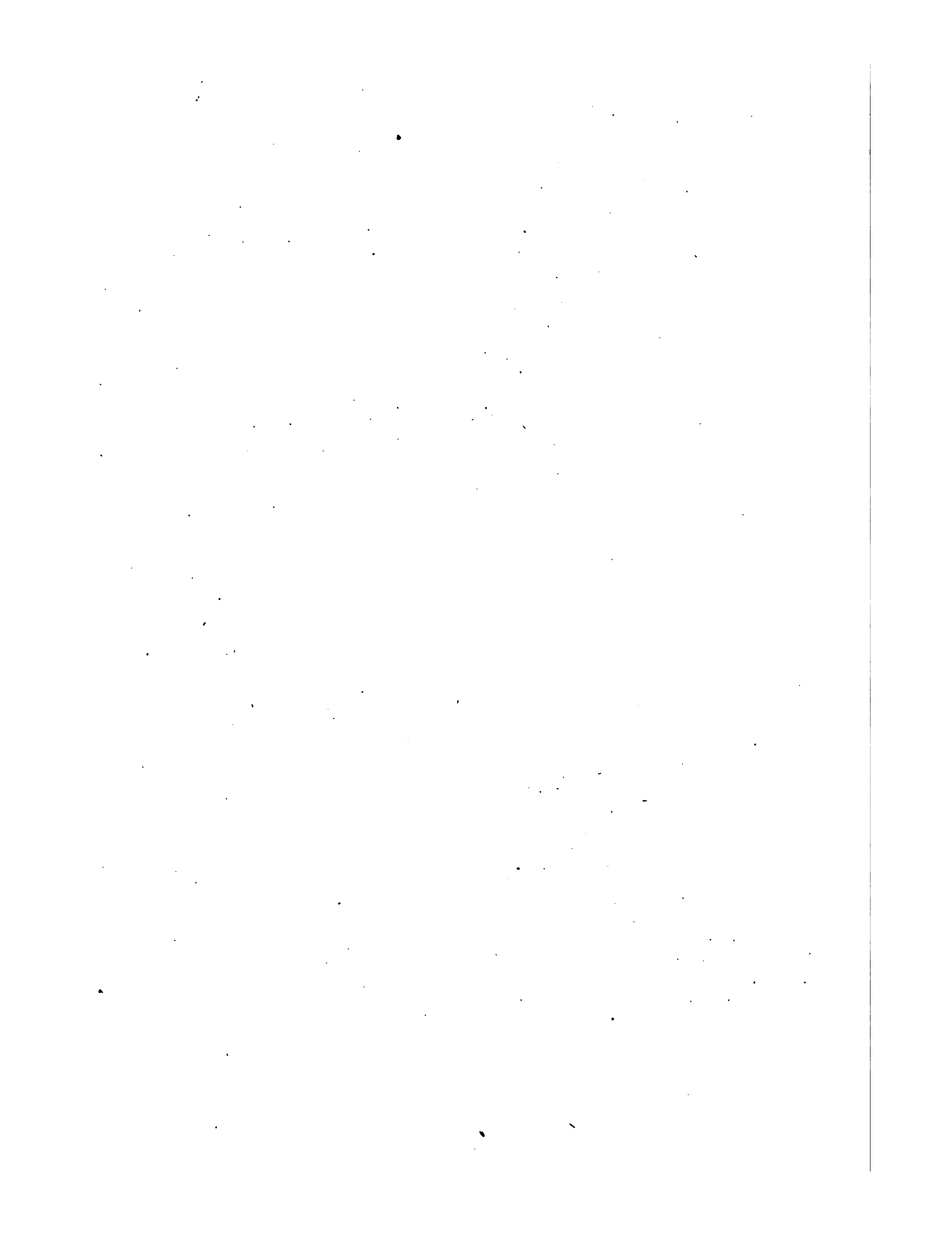
Fig. 1.° Serpent Cornu .

Fig. 2. Tête du S. Cornu vue de face.

Fig. 3. Le Serpent à collar.

Fig. 4. 7.° Genre.

Le Langaha de Madagascar.



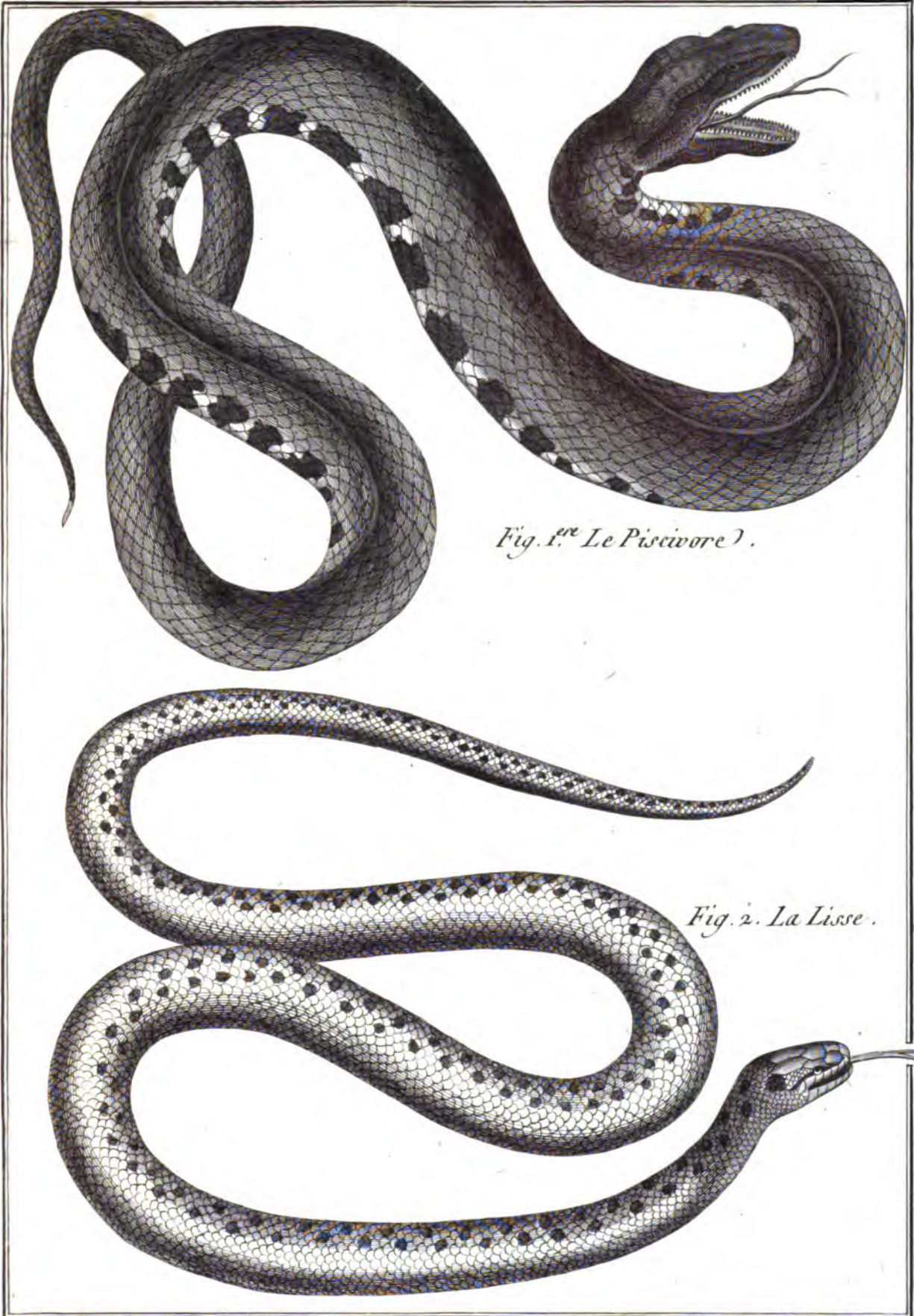
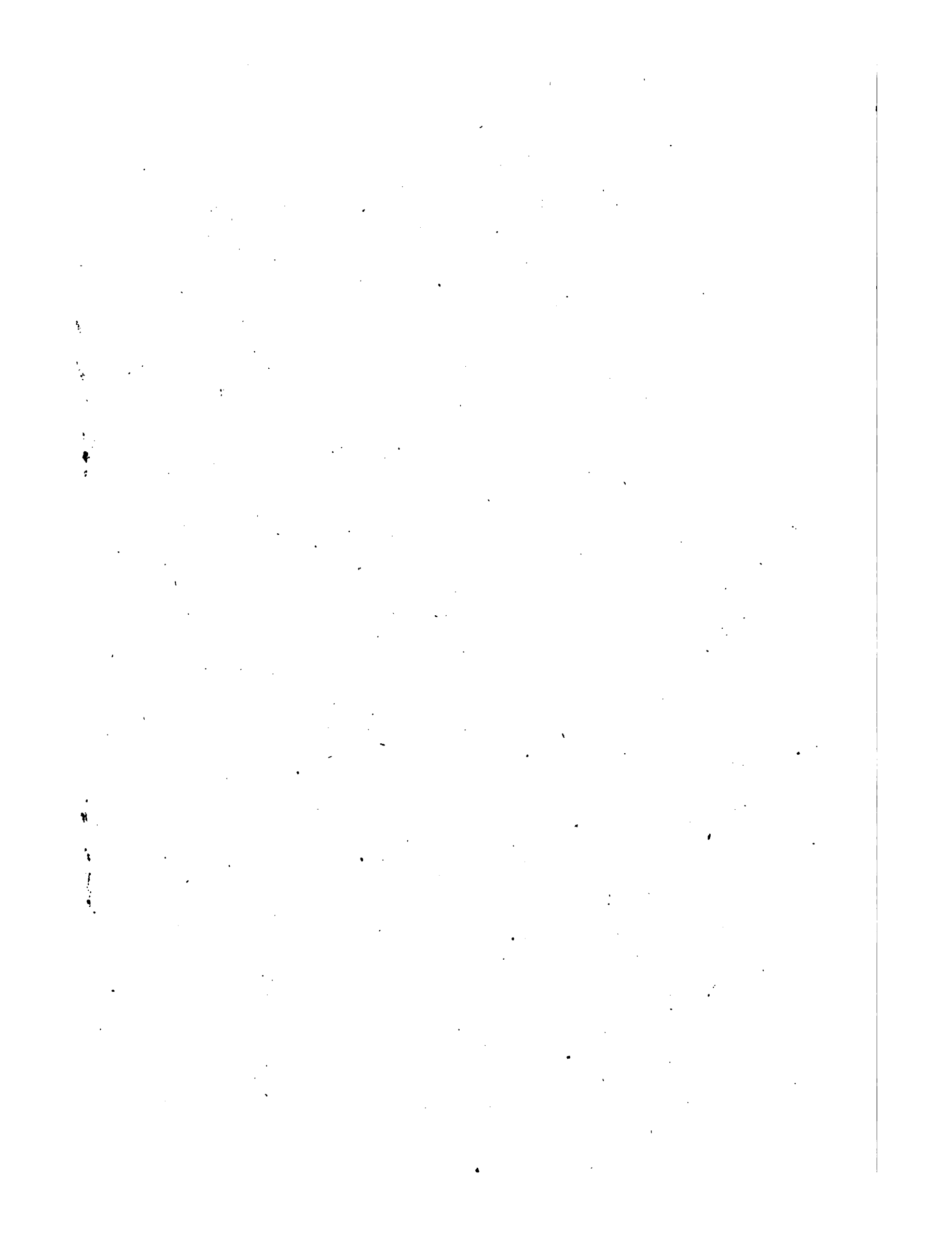


Fig. 1. Le Piscivore.

Fig. 2. La Lisse.



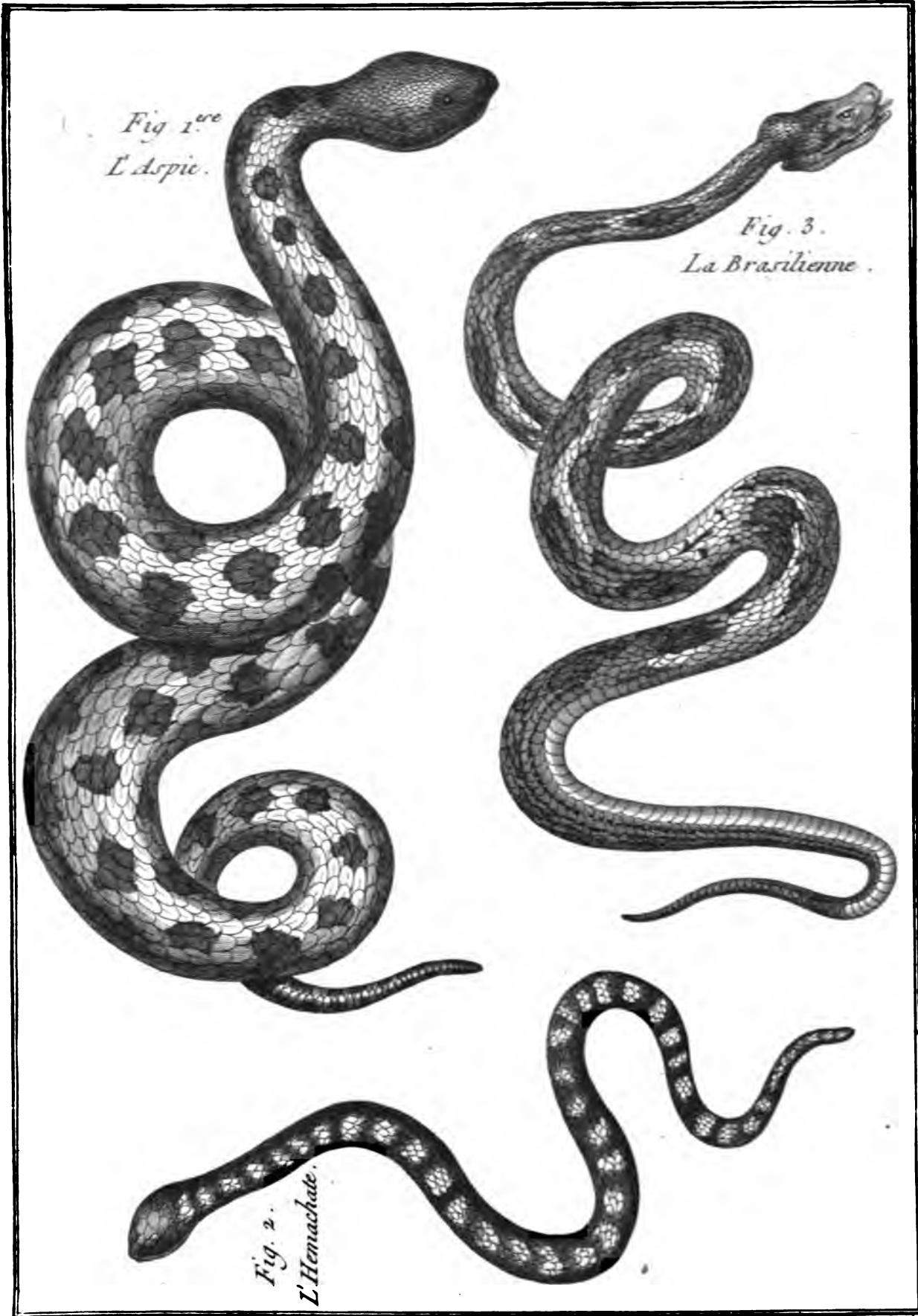
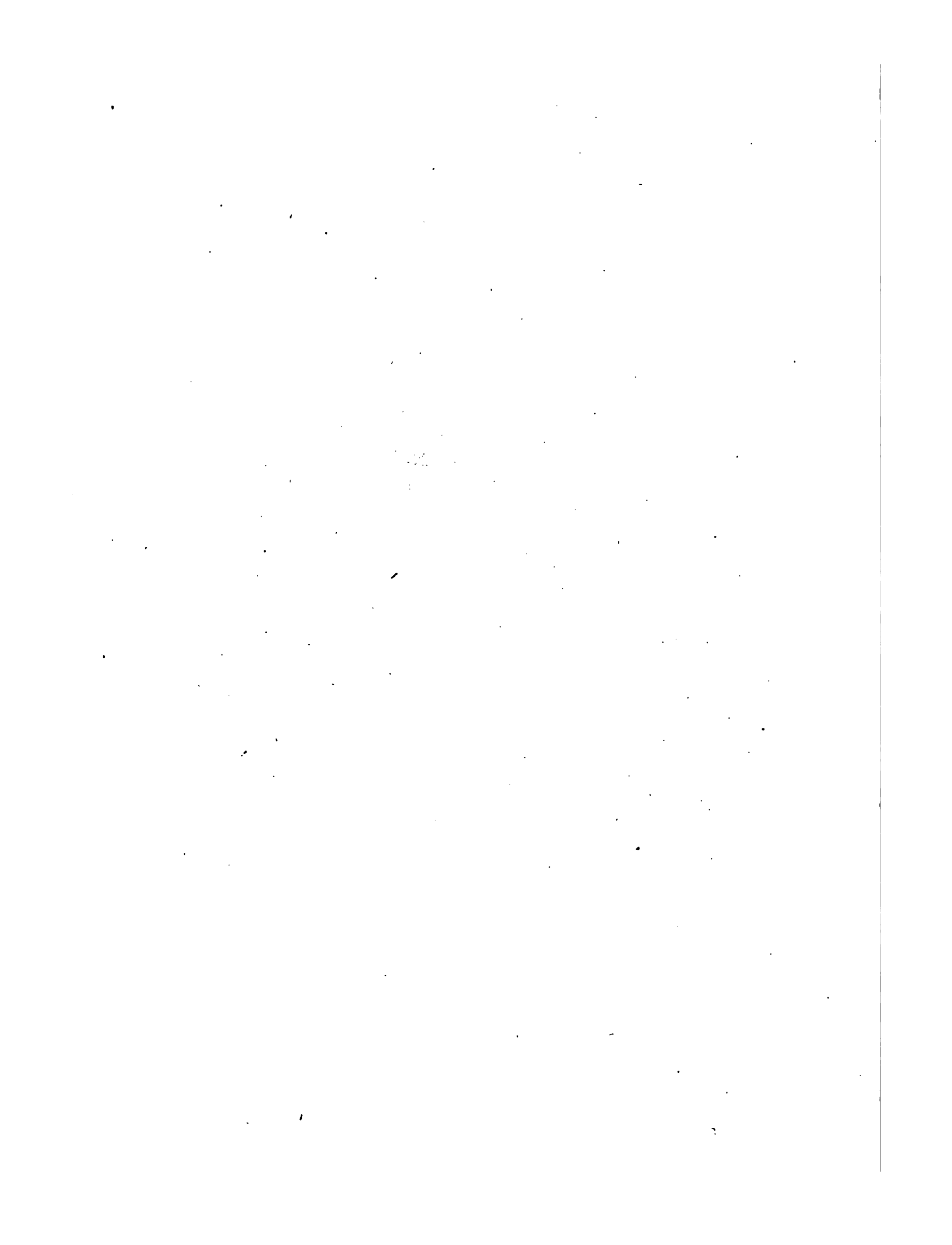


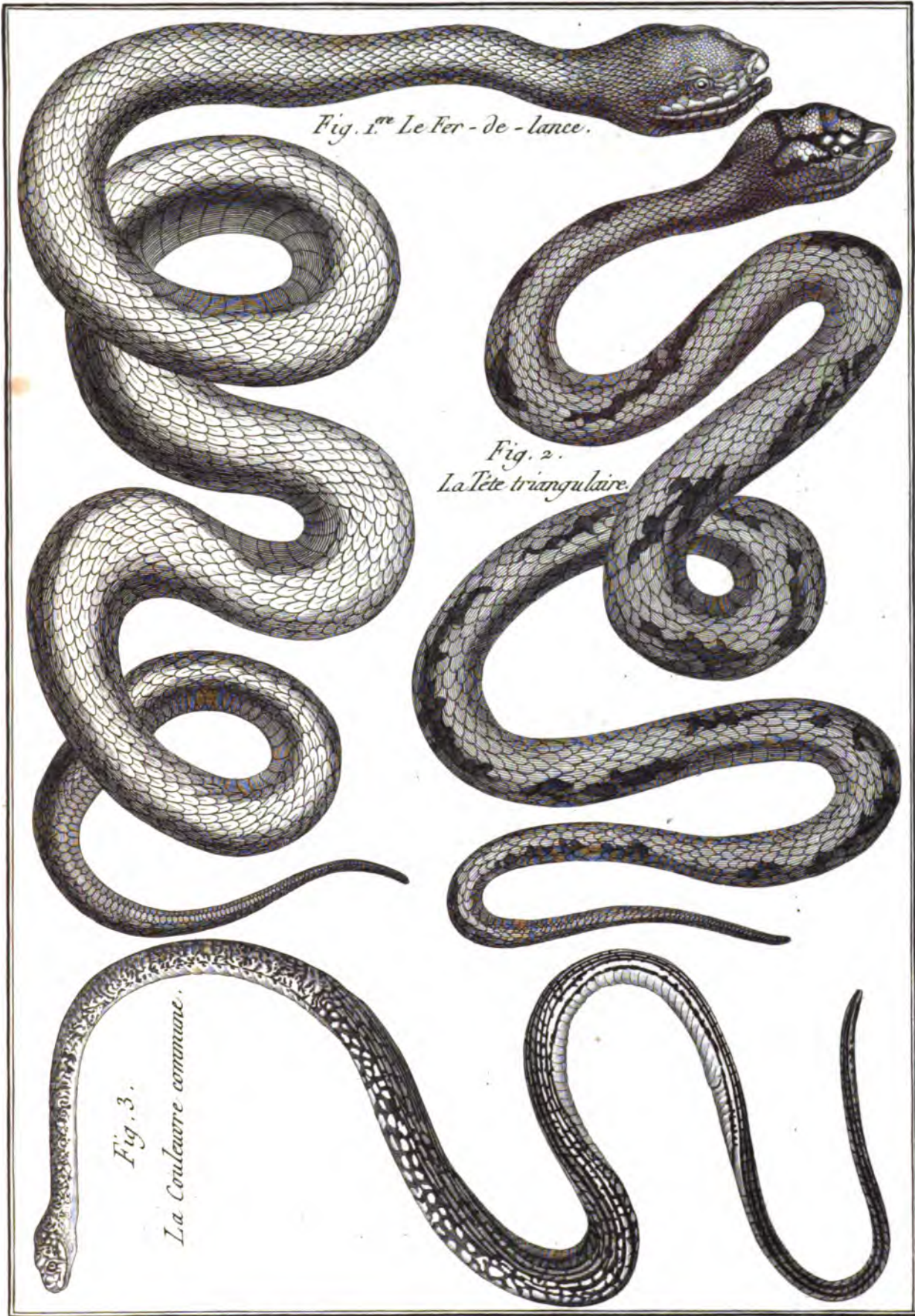
Fig. 1.^{re}
L'Aspie.

Fig. 3.
La Brasilienne.

Fig. 2.
L'Hemachate.

Beard Delavit.







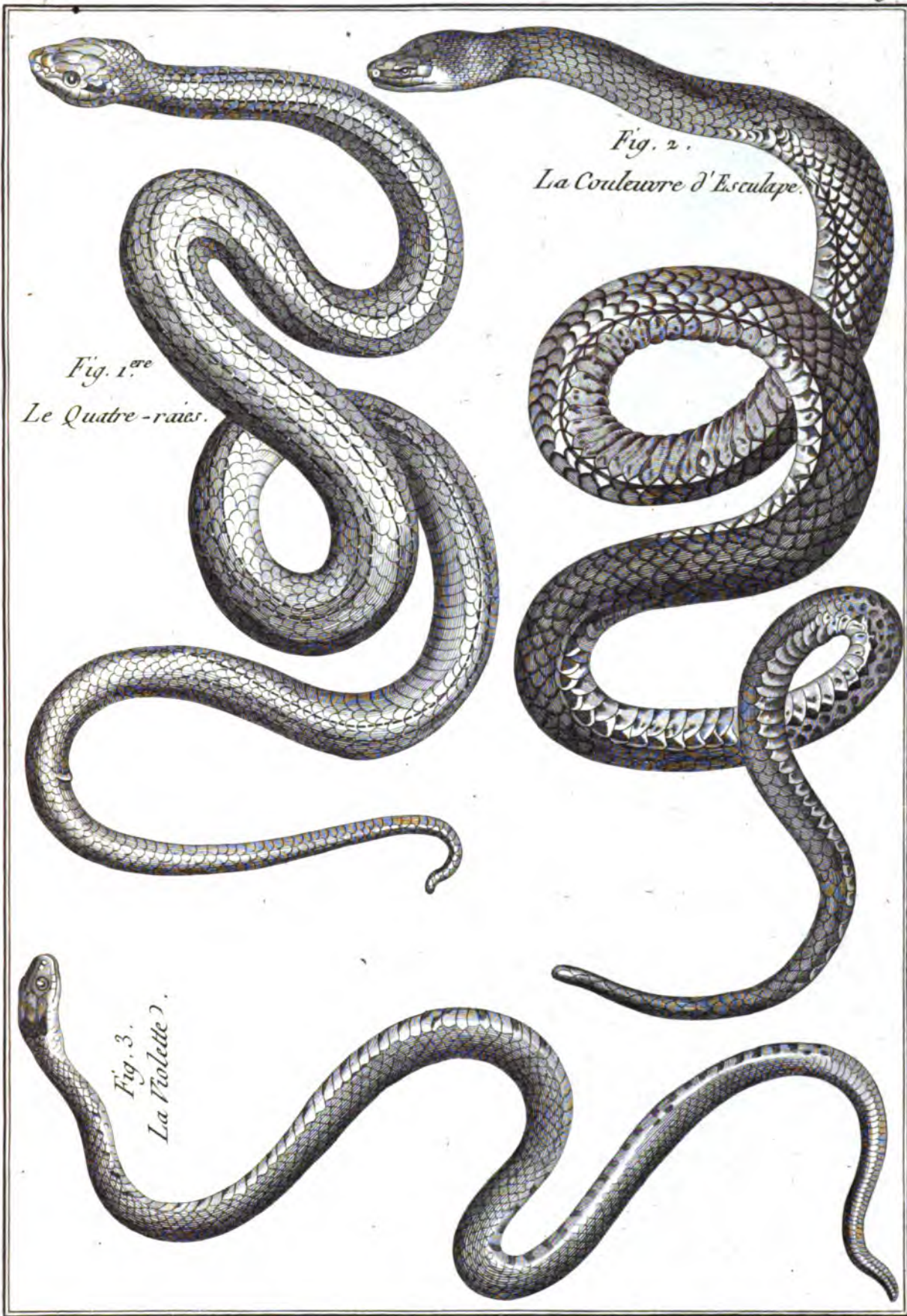
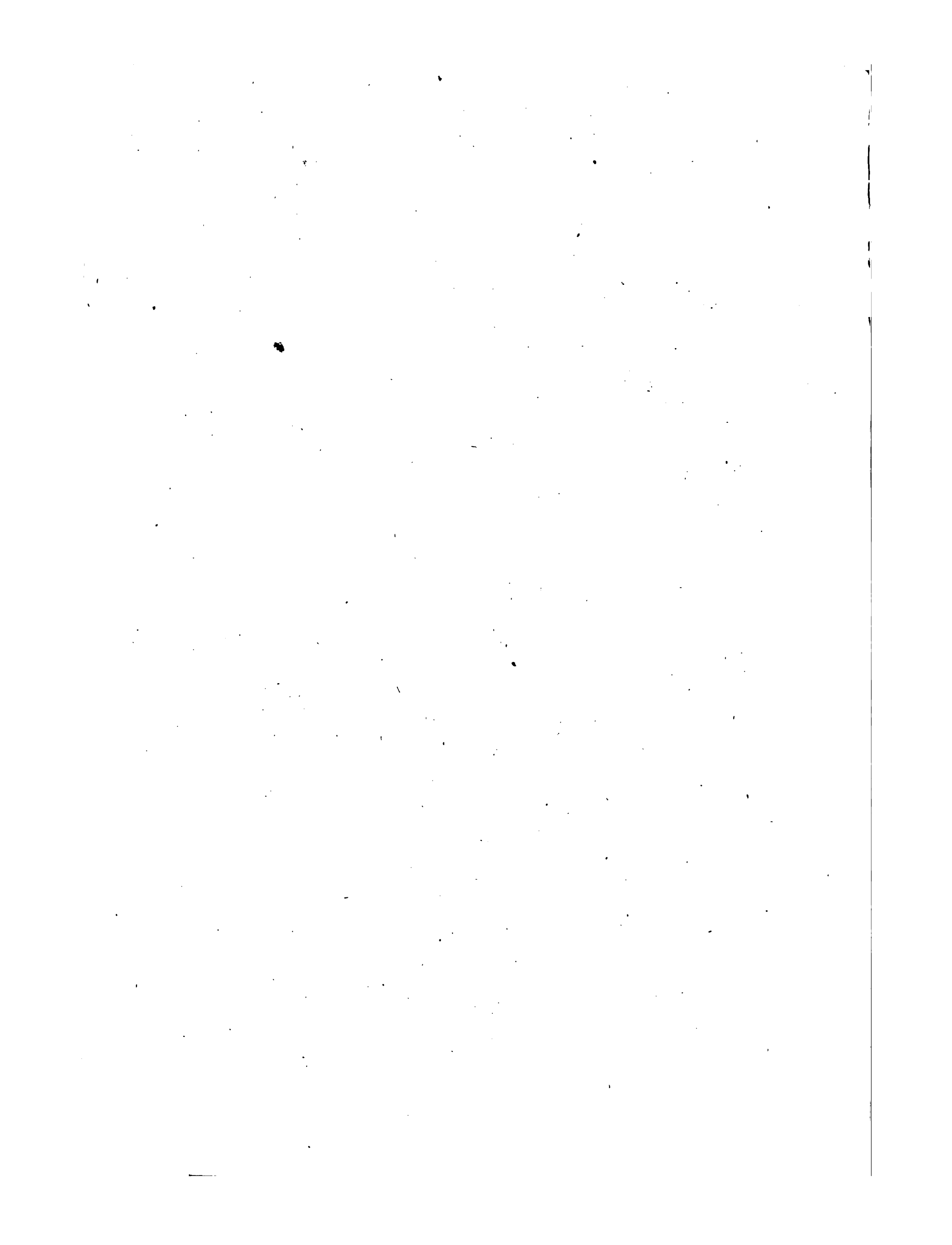


Fig. 1.^{re}
Le Quatre-raies.

Fig. 2.
La Couleuvre d'Esculape.

Fig. 3.
La Fiolette.



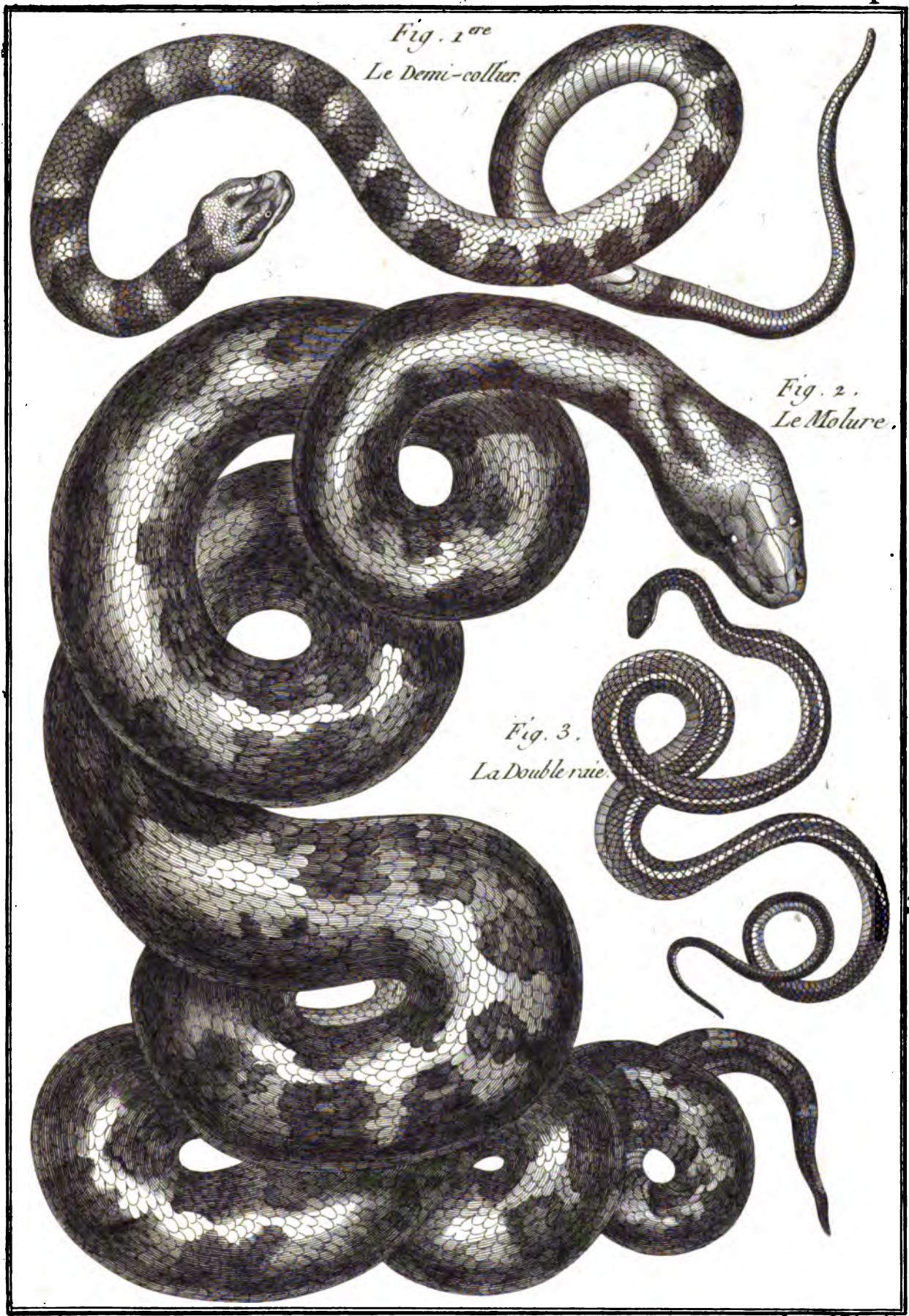
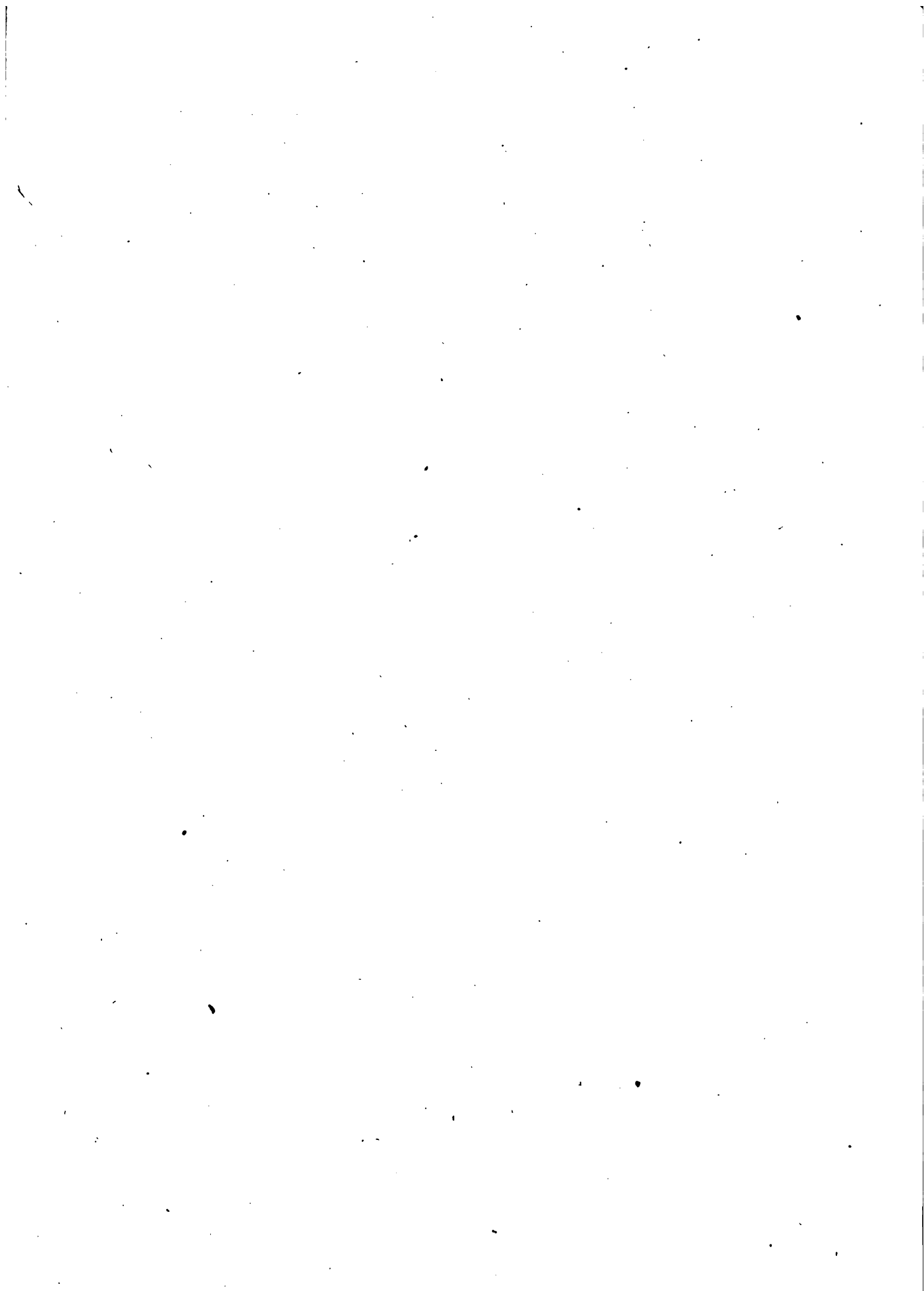
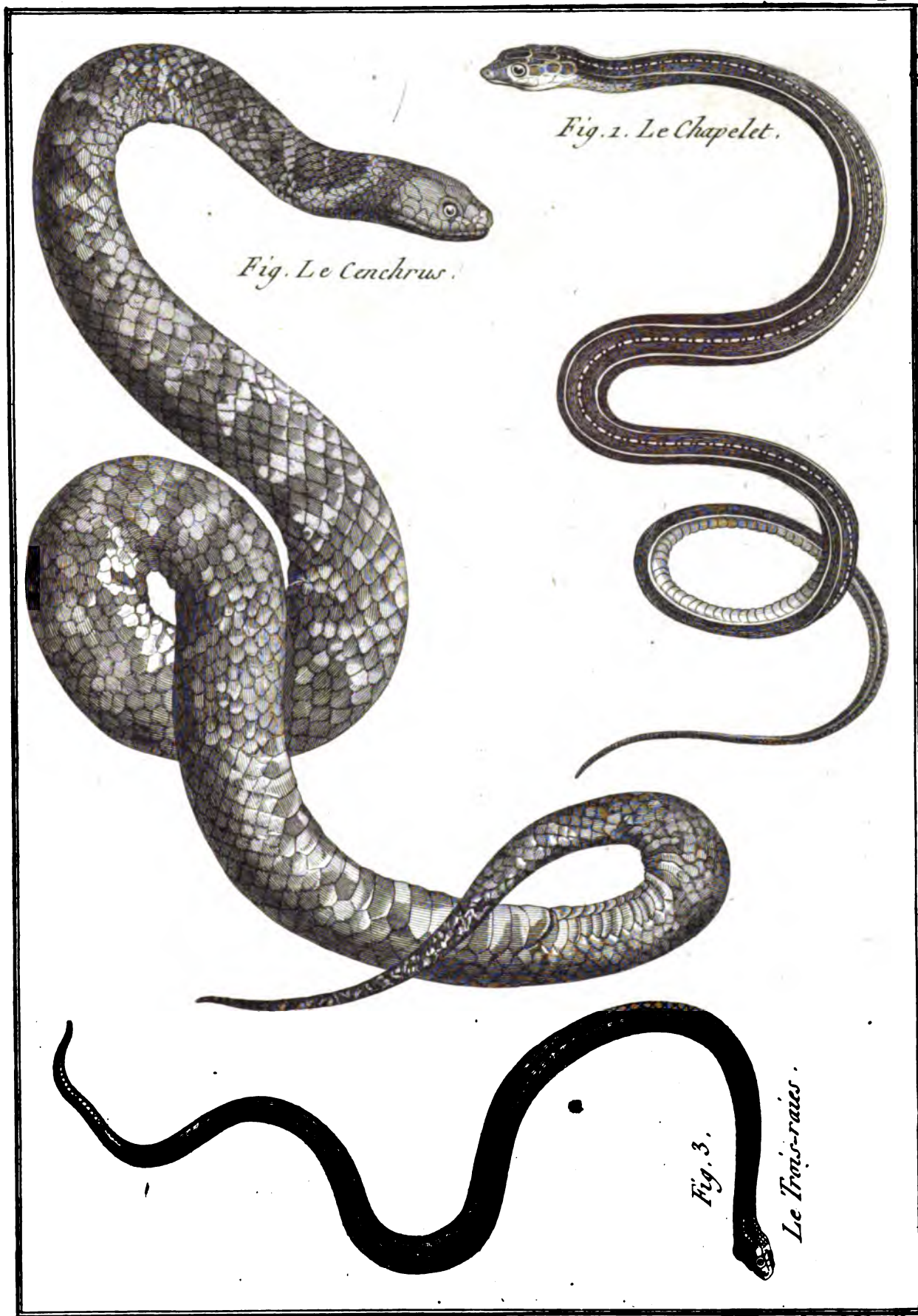


Fig. 1^{re}
Le Demi-collier.

Fig. 2.
Le Molure.

Fig. 3.
La Double raie.









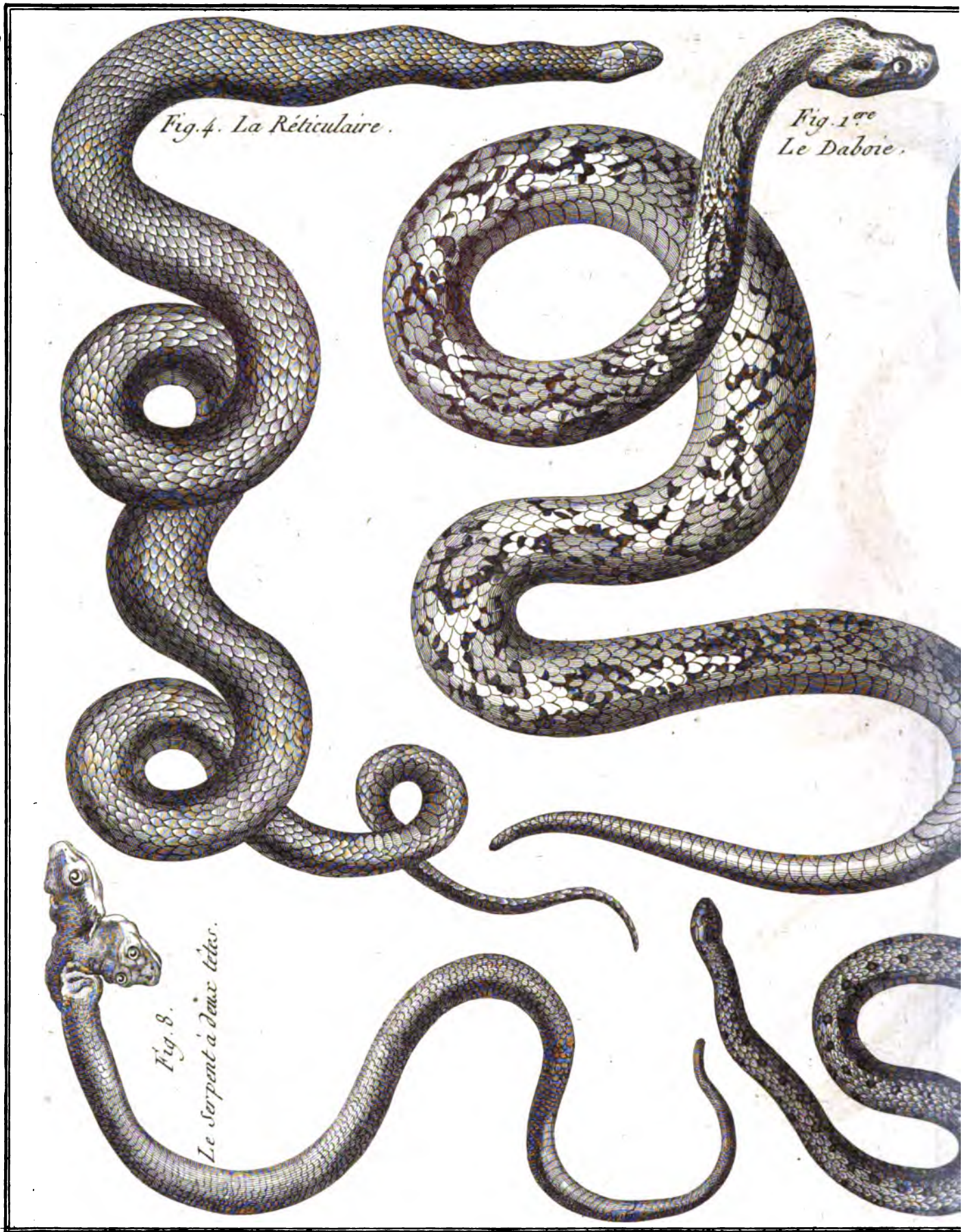
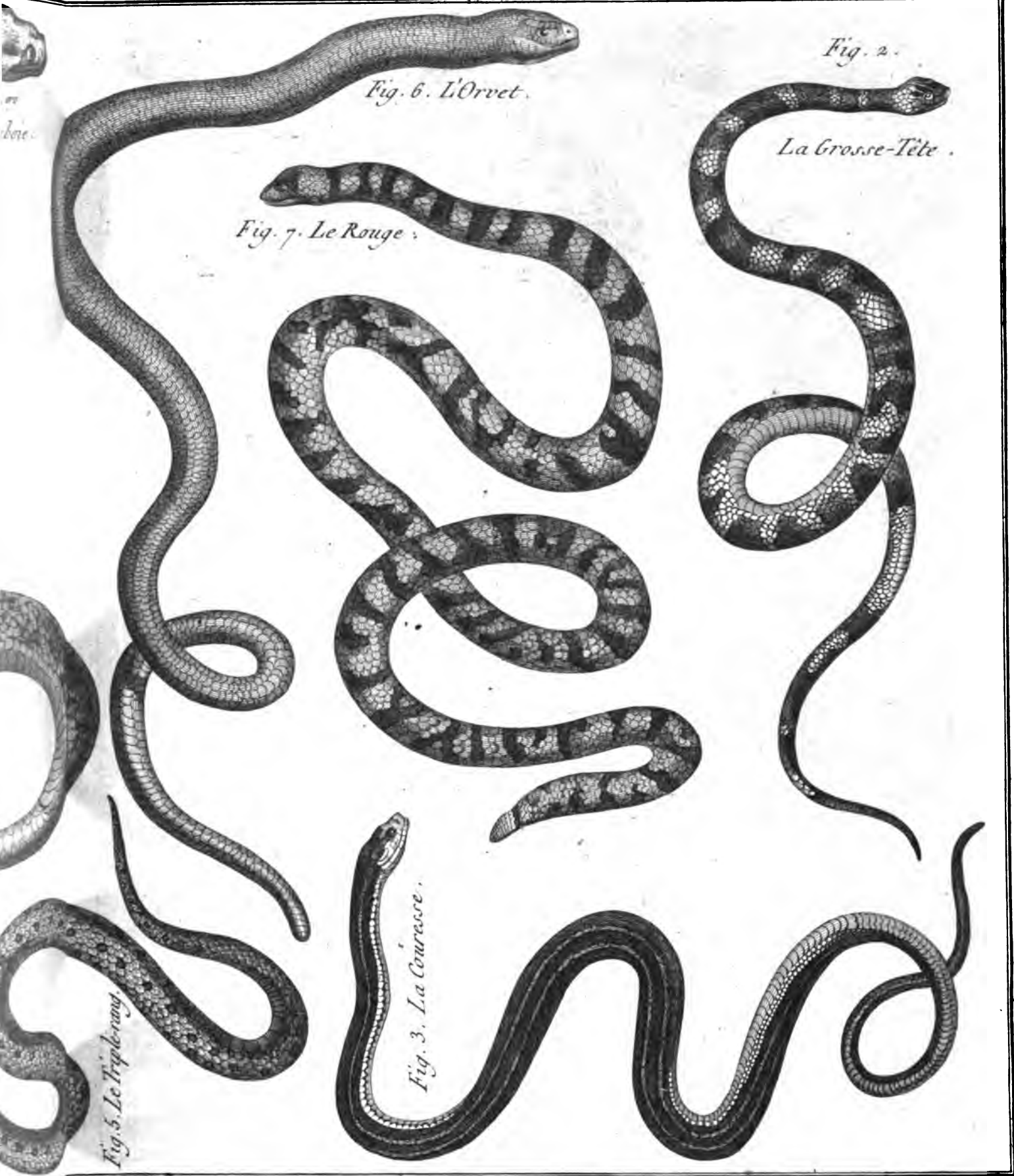


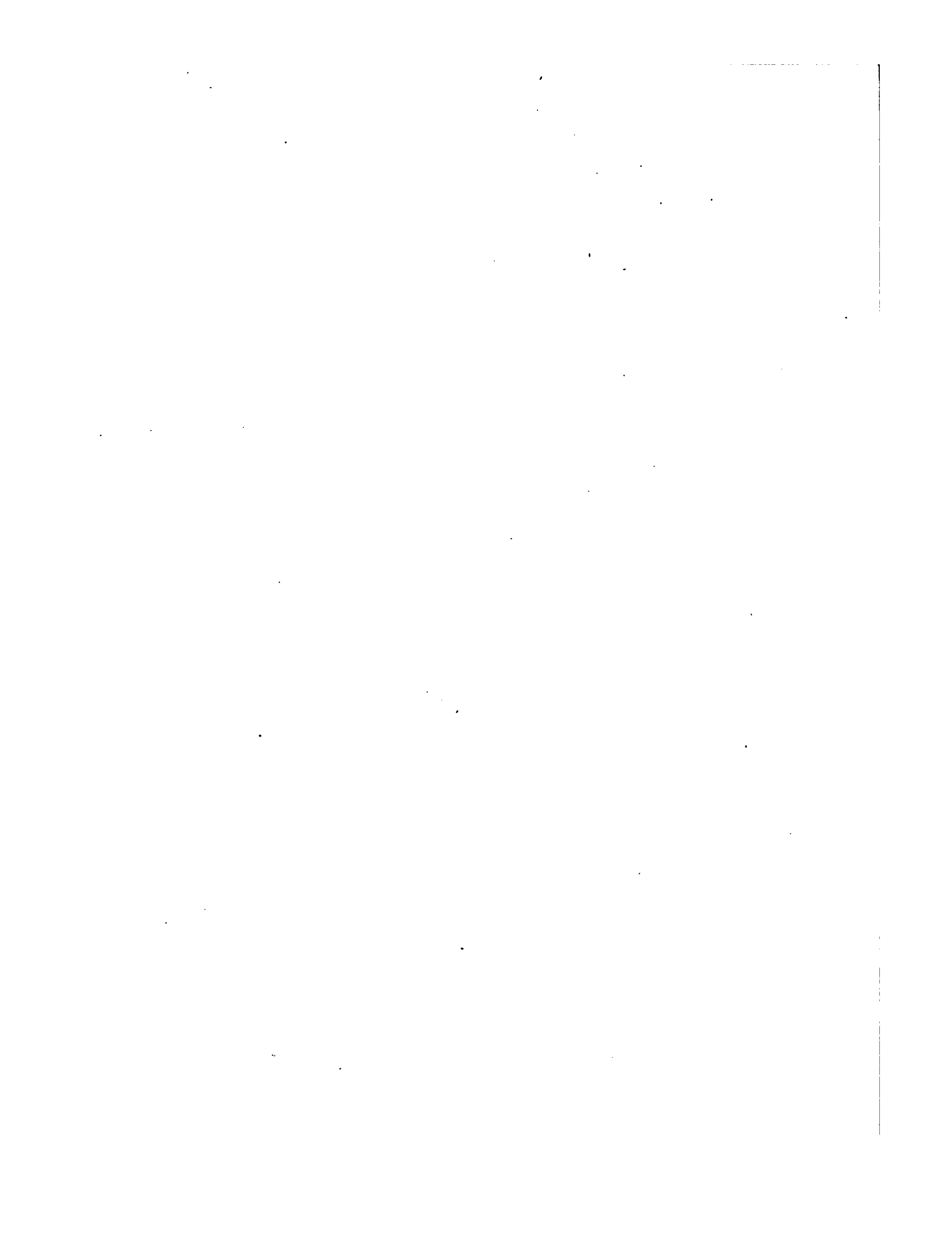
Fig. 4. La Réticulaire.

*Fig. 1^{ère}
Le Daboie.*

*Fig. 8.
Le Serpent à deux têtes.*







Vertical line on the left side of the page.

